HAL
open science

Les usages sociaux du sport dans la prise en charge des mineurs délinquants sous protection judiciaire : l'exemple d'un établissement de placement éducatif et d'insertion

Lune Chiron

To cite this version:

Lune Chiron. Les usages sociaux du sport dans la prise en charge des mineurs délinquants sous protection judiciaire : l'exemple d'un établissement de placement éducatif et d'insertion. Sciences du Vivant [q-bio]. 2018. dumas-01894584

HAL Id: dumas-01894584

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01894584

Submitted on 12 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les usages sociaux du sport dans la prise en charge des mineurs délinquants sous protection judiciaire. L'exemple d'un établissement de placement éducatif et d'insertion.

PRÉSENTÉ PAR

Lune Chiron

pour obtenir le diplôme de

MASTER STAPS –
DÉVELOPPEMENT INTÉGRATION SPORT ET CULTURE

Mémoire de recherche

Sous la direction scientifique de :

Mme Sempé

Maitre de conférences à l'Université de Rennes 2

Année universitaire 2017/2018

Les usages sociaux du sport dans la prise en charge des mineurs délinquants sous protection judiciaire. L'exemple d'un établissement de placement éducatif et d'insertion.

PRÉSENTÉ PAR

Lune Chiron

pour obtenir le diplôme de

MASTER STAPS –
DÉVELOPPEMENT INTÉGRATION SPORT ET CULTURE

Mémoire de recherche

Sous la direction scientifique de :

Mme Sempé

Maitre de conférences à l'Université de Rennes 2

Année universitaire 2017/2018

Remerciements

À Gaëlle Sempé, tutrice de cette recherche, pour le temps qu'elle m'a consacré dans un contexte universitaire difficile cette année,

À mes collègues de la DTPJJ 35/22, pour m'avoir ouvert les portes de la protection judiciaire de la jeunesse et pour tout le temps qu'ils m'ont laissé dévouer à l'élaboration de ce mémoire,

Aux professionnels de l'EPEI (responsables, éducateurs, professeurs techniques et stagiaires), pour leur accueil et leur contribution à cette recherche,

Aux jeunes sollicités, cet écrit leur est dédié,

Aux éducateurs rencontrés, pour m'avoir confortée dans ce projet et pour tous leurs conseils si précieux,

À mes relecteurs, pour le temps qu'ils m'ont accordé dans cet exercice périlleux,

À ma Maman, pour son soutien sans failles,

À ma Mamie, pour tous ses bons petits plats,

À mes soeurs, Mona et Mélisande,

À ma famille Nantaise, mon petit rayon de soleil cette année,

À Chloé, pour toutes ces soirées folles et ces embuscades Rennaises,

À Jasmine, Haroun et leur maman Laura, ma famille de coeur,

À mes amis, du Sud ou d'ailleurs, pour m'avoir donnée la force de persévérer cette année. Merci à tous.

Sommaire

Introduction ----------3

Partie I : Présentation du cadre d'étude et méthodologie d'approche 6

I. Petite histoire de la protection judiciaire de la jeunesse ----------7

II. La PJJ au niveau local, l'exemple d'un établissement de placement éducatif et d'insertion (EPEI)----------17

III. Ambition de la recherche et méthodologie déployée ----------26

Partie II : état des lieux de la littérature en lien avec la recherche36

Préambule ----------37

I. La délinquance ----------38

II. L'apparition d'un nouveau terme : la délinquance juvénile à l'aube de l'ordonnance de 1945 ----------50

III. La genèse d'un sport à vocation sociale----------62

Partie III : Réflexion, analyse et critique de la recherche _____88

I. Le sport, un support d'accompagnement, un outil pédagogique et du plaisir -89

II. Les enjeux et les limites du sport dans la prise en charge des jeunes en conflit avec la loi ----------120

III. Les différentes configurations du sport à la PJJ ----------157

IV. Critique de la recherche et perspectives d'amélioration ----------164

Conclusion ----------169

Introduction

Aujourd'hui, les publics en difficulté sont une réelle préoccupation nationale, tant au niveau social que politique. En effet, la population française, d'un multiculturalisme sans précédent, porte des valeurs et des normes qui lui sont propres et qui valent aux individus les assimilant une intégration[1] réussie.

Ainsi, depuis quelques décennies déjà, l'État se propose de réussir ce challenge auprès des jeunes délinquants ayant commis des actes réprimés par le droit. Dans cette perspective, la délinquance juvénile devient un véritable objet social, investi d'enjeux, qu'il faut arriver à contrôler.

Alors, la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), qui est une direction du ministère de la Justice, à travers ses divers lieux d'accueil et de remobilisation encadrés par différents professionnels, se donne pour ambition l'éducabilité des mineurs sous contrôle judiciaire. Pour cela, elle se projette dans une adaptation permanente des réponses éducatives aux évolutions des jeunes. En ce sens, leur prise en charge a beaucoup évolué ces dernières années. Son caractère éducatif est valorisé aujourd'hui, à travers différents supports de prise en charge, différents médias pédagogiques, dont le sport fait partie.

Parce qu'il « *[…] est aujourd'hui multiple tout autant dans ses formes que dans les lectures sociologiques dont il fait l'objet* » (Duret, 2012, 3), le sport apparait comme l'outil idéal dans la prise en charge des mineurs en conflit avec la loi. « *En effet, le sport, c'est aussi bien une finale de Coupe du monde qu'une partie de football entre copains, une compétition sans merci qu'un jeu débonnaire. […] Autant dire que les fonctions du sport renvoient à des domaines variés de la vie sociale* » (Duret, *op.cit*. 3). C'est alors que « *les politiques publiques lui accordent également une efficacité (du moins invoquée) en matière d'intégration* » (Duret, *op.cit*. 3).

[1] La notion d'intégration sera assimilée à la conception durkhémienne du terme tout au long de cet écrit

Dans ce cadre, les activités physiques et sportives font partie intégrante de l'action éducative de certains établissement de prise en charge permettant un travail aux dimensions multiples auprès des adolescents. Effectivement, la pratique physique serait un outil favorable à leur intégration sociale facilitant le retour vers les institutions de droit commun de ces jeunes délinquants, qu'ils ont abandonnées depuis bien longtemps. Ceci constitue les prémices de notre réflexion. En effet, à travers les valeurs sportives portées et relayées par les organes institutionnels de cette administration, le sport s'octroie une place de choix dans la remobilisation de ces jeunes.

À partir de ces considérations et des connaissances que nous avons acquises tout au long de ce master *développement, intégration, sport et culture* (DISC), nous souhaitions alors appréhender les usages sociaux qui sont faits du sport à destination de ces jeunes en conflit avec la loi et les enjeux qu'il suscite en tant qu'objet social total. Plus encore, nous aspirions répondre à une interrogation, qui est la suivante : le sport à la PJJ, outil support à l'action éducative ou fin en soi ? Pour cela, nous avons dessiné un plan de rédaction que nous allons expliciter par la suite.

Tout d'abord, il nous a semblé nécessaire de présenter cette institution qu'est la PJJ ayant connu des évolutions depuis sa construction datant de 1945, mais aussi les liens qu'elle entretient avec le sport. De plus, la compréhension de ce sujet d'étude s'agrémentait par une réflexion des outils et moyens déployés, tout comme par la connaissance de l'établissement étudié et des personnes le composant. Tout ceci constitue la première partie de notre écrit.

Puis, dans un souci de clarté quant à notre sujet d'étude, nous avons effectué un état des lieux, non exhaustif, de la littérature scientifique en lien avec les grands termes employés dans ce mémoire. Ceci établira la base de notre seconde partie.

Dans celle-ci, nous visons à faire comprendre au lecteur les différentes manières de penser la délinquance, en particulier la délinquance juvénile. Puis, à mettre en lien ce phénomène avec notre objet d'étude central : le sport à vocation sociale.

Ainsi, nous avons conceptualisé cette fonction du sport, nécessitant alors de développer la notion d'intégration fort mobilisée dans cette recherche, que nous avons choisi d'appréhender sous une forme durkhémienne. En effet, nous souhaitions le mentionner, bien que les textes institutionnels fondateurs de l'emploi du sport comme pratique pédagogique au sein de la PJJ développent l'idée d'une insertion sociale et professionnelle par les APS, c'est bien celle d'intégration sociale qui sera retenue tout au long de cet écrit, tout ceci dans le but de s'identifier au mieux à cet objet sport social.

À la suite de cette rétrospective scientifique, nous avons développé une réflexion à partir de l'analyse des données recueillies. Ceci permettra, entre autres, d'argumenter les usages sociaux du sport comme pratique éducative mais aussi d'en saisir les limites et les enjeux, conceptualisant ainsi ses différentes configurations usuelles au sein de la protection judiciaire de le jeunesse. De plus, il nous a semblé important de présenter une critique de notre recherche, en termes de méthode comme de pratique, tout ceci afin d'entrevoir des perspectives d'amélioration pour un travail convaincant qui puisse permettre au lecteur de comprendre dans une entité plus globale le sport dans la prise en charge des mineurs délinquants.

Partie I : Présentation du cadre d'étude et méthodologie d'approche

I. Petite histoire de la protection judiciaire de la jeunesse

Depuis le XIXème siècle, le statut de l'enfant n'a cessé d'évoluer et ses droits et ses devoirs ce sont accrus. Les modèles de prise en charge de la délinquance et la gestion de la déviance juvénile ont connu d'importantes transformations, au concept d'atténuation des peines, succéda celui de discernement pour aboutir à l'éducabilité qui forme l'antichambre de notre droit des mineurs actuel.

1. De la punition à la protection, vers une justice des mineurs

Le modèle pénitentiaire du début du XIXème siècle voyait l'enfant comme un adulte en miniature, et les mineurs étaient d'ailleurs mélangés aux majeurs dans les prisons. Il s'agissait de punir les jeunes ayant commis des délits mais aussi les éduquer et les moraliser afin de normaliser ces individus déviants (au sens que Michel Foucault donne à l'institution, ici la prison, comme lieu de normalisation et d'apprentissage des conduites adaptées). Ainsi, malgré le fait que les mineurs voyaient leurs peines souvent plus courtes, ils étaient pris en charge dans des institutions de la même manière que les adultes. Trois modes de prises en charge s'imposent à cette période : la prison dite « ordinaire » avec les maisons centrales et les maisons d'arrêts (à partir de 1836 certaines seront réservées spécifiquement aux mineurs comme la « Petite Roquette »), les établissements spécifiques à caractère agricole (à partir de 1839, plus connus comme bagnes d'enfants, celle de « Mettray » est la première à ouvrir), industriel ou religieux, et les milieux ouverts comme les patronages et la liberté surveillée (qui apparaît au cours de la loi du 22 juillet 1912, instaurant aussi les premiers tribunaux pour enfants).

Au début du XXème siècle, le regard sur l'enfant de justice change. Coupable, il est aussi et avant tout une victime qu'il faut protéger. Les prémices d'une justice spécialisée voient le jour, avec en 1906 le passage de la majorité pénale de 16 à 18 ans. C'est ainsi que se multiplient les projets de lois en faveur de la protection de l'enfant et les modes de traitement de la déviance juvénile se modifient, comme en atteste la gestion du mineur en fugue. Jusqu'en 1935, la fugue est une

infraction punie par la loi, et son auteur peut être mis en prison. Après cette date, la fugue n'a plus le même statut et n'est donc pas réprimandée par la loi au pénal. En 1927, l'appellation des colonies pénitentiaires laisse sa place aux « maisons d'éducation surveillée », et malgré la volonté de réformer la prise en charge du mineur délinquant, cette réforme n'aura rien changé et sera même appelée « la réforme sur papier ».

Aussi, nous observons la création d'un corps moniteurs-éducateurs à partir de 1938, démontrant bien la volonté de créer une justice spécifique aux mineurs, qui apparaîtra quelques années plus tard, par la formation de professionnels qualifiés et spécialistes de la jeunesse. Ainsi, une circulaire transforme les maisons d'éducation surveillée en institutions publiques d'éducation surveillée. L'État commence donc à se soucier du devenir des mineurs délinquants et de leur prise en charge, sa justice doit alors être pensée et l'ordonnance de 1945 va clarifier cela, notamment par la création de l'Éducation surveillée.

2. L'Éducation surveillée

« *La France n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres sains.* » (Général Charles de Gaulle, 1945)
Extrait de l'ordonnance 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante

La direction de l'Éducation surveillée a été créée comme direction autonome le 1er septembre 1945 à des fins d'éducation. Il s'agissait de donner les moyens matériels et humains d'appliquer l'ordonnance du 2 février 1945 qui prescrivait au juge de prendre des mesures de protection, d'éducation et de réforme et de ne prononcer des peines que de façon exceptionnelle.

A. Réforme de la justice des mineurs à l'aube de l'ordonnance de 1945

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la justice des mineurs est entièrement repensée. Effectivement, l'une des priorités de l'État devient la sauvegarde et la protection de la jeunesse. Il s'agit ainsi d'éduquer plutôt que de

réprimer et punir, l'idée qu'un enfant ne peut pas avoir pleinement conscience de la gravité de son acte s'impose et c'est ainsi qu'apparaît l'ordonnance du 2 février 1945, texte fondateur de la justice des mineurs. Dès lors, elle pose le principe de la primauté de la mesure éducative sur la sanction et s'est vue réformée à de nombreuses reprises. Pour ainsi dire, ce texte est « *[…] un texte de continuité qui s'inscrit dans un mouvement séculaire de transformation du droit pénal des mineurs* » (Yvorel, 2015, 23) car il vient compléter et achever la loi de 1912 qui mettait en avant un tribunal spécialisé, l'enquête de personnalité et la mesure de liberté surveillée. Il y ajoute néanmoins un juge spécialisé, le juge des enfants et surtout il crée une administration spécialisée, indépendante de l'administration pénitentiaire, au ministère de la Justice : l'éducation surveillée, dénommée aujourd'hui la protection judiciaire de la jeunesse.

D'une autre manière, cette ordonnance est synonyme de rupture comme en témoigne Jean-Jacques Yvorel (*op.cit*. 25-26), historien et chercheur à l'école nationale de la protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ), « *[…] qui va modifier profondément l'économie de la prise en charge des enfants de justice* » et va introduire « *[…] une séparation stricte entre mesures éducatives et peines […]* ». C'est dans ce contexte que la direction de l'éducation surveillée va conduire cette politique de réforme qui ne cessera pas d'évoluer à travers les multiples modifications de cette ordonnance historique dans le domaine du droit des mineurs.

B. L'institution close

La mise en place de cette nouvelle justice des mineurs nécessite de réformer les établissements publics où sont pris en charge les jeunes, qualifiés de « bagnes d'enfants ». Sept établissements existaient, comprenant en moyenne 200 jeunes, qui misaient essentiellement sur la formation professionnelle à travers l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) des jeunes. La pédagogie était dite progressive, conduisant le mineur du groupe d'épreuve au groupe d'excellence, en passant par le groupe de mérite. Nous remarquons ainsi bien les effets pervers de cette forme d'éducation où le recours à la violence par le mitard et à la force

physique était fréquent. La discipline et la normalisation y étaient les maîtres mots dans la mesure où, il s'agissait, dans un lieu clos, à l'écart de la société, de faire intégrer aux jeunes des habitudes, des normes, des gestes professionnels qu'ils étaient censés reproduire une fois à l'extérieur. Néanmoins, cette illusion de l'institution totale ne doit pas faire oublier les innovations pédagogiques qui rompaient avec les maison de correction d'avant-guerre, notamment en terme de relation entre l'éducateur et le jeune. C'est ainsi que cette pédagogie se différencie nettement des pratiques de l'Administration pénitentiaire où la distance entre le surveillant et le détenu est instituée.

Un autre des points forts du modèle de l'institution totale est d'avoir réussi à limiter l'incarcération des mineurs et les condamnations à des peines. En 1956, seuls 3,9% des mineurs de 13 à 16 ans font l'objet d'une condamnation à une peine, 2,41% à une peine de prison ferme. Pour les mineurs de 16 à 18 ans, 15% des mineurs délinquants étaient condamnés à une peine, et seulement 3% condamnés à de la prison ferme. Ces chiffres exploseront vingt ans plus tard. Cependant, cette réussite judiciaire s'est accompagnée d'un échec pédagogique, dont la cause pourrait être en partie due à un manque de moyens, financiers comme humains.

C. Le modèle thérapeutique

Mais, deux évènements vont concourir à changer progressivement les choses : l'ordonnance du 23 décembre 1958 sur l'assistance éducative, réunissant justice pénale et protection civile des mineurs sous les commandes du Juge spécialisé des mineurs, et la volonté de mettre en avant et favoriser, par une démarche pédagogique multiple, l'éducation de ces jeunes, en l'inscrivant au plan de renouvellement de la politique spécifique au droit des mineurs délinquants. C'est ainsi qu'à partir de cette date, nous observons une expansion et une transformation radicale de la justice des mineurs, en particulier du mode de prise en charge des jeunes en conflit avec la loi. Pour exemple, les gros établissements géographiquement isolés, centrés sur la formation professionnelle, laissent place à de petits foyers mixtes où les acteurs de la prise en charge sont pluridisciplinaires et où la scolarité et la formation deviennent des dispositifs de droit commun. Aussi,

le travail en relation avec les familles devient une règle fondamentale, que ce soit en hébergement ou en milieu ouvert. On travaille désormais sur l'analyse interactionniste et le contrôle social, perçus comme les deux facteurs causaux de la délinquance juvénile et « *c'est aux structures de l'Éducation surveillée de s'adapter aux besoins différents des mineurs* » (extrait de la note d'orientation de 1975). C'est ainsi que la note d'orientation de 1975 officialise ces changements.

L'acte posé par le jeune devient alors « un symptôme » qu'il faut étudier dans un contexte multiple (famille, personnalité, milieu de vie, passage à l'acte) afin d'en déterminer les causes. Un nouveau modèle d'action éducative se dégage adoptant le paradigme médico-social. Les mineurs délinquants et les enfants en danger sont pris en charge de la même manière dans près de 200 établissements et services. On privilégie dès lors la prise en charge en milieu ouvert plutôt qu'en institution où l'examen de personnalité et l'enquête sociale deviennent les outils de compréhension de l'infraction. Mais, la grande faiblesse de cette action éducative est l'adhésion du mineur.

Effectivement, le modèle thérapeutique n'est pas parvenu à prendre en charge les mineurs délinquants récidivistes, preuve de la non adhésion à ce modèle. C'est ainsi, et de façon contradictoire avec les moyens humains et matériels mis en place à cette époque, que la détention provisoire ne cesse d'augmenter à l'instar des placements éducatifs. En fin de compte, l'Administration pénitentiaire remplit le rôle de l'Éducation surveillée, ramenant cette justice des années en arrière. Il faut prendre des mesures, chose qui sera faite avec la création par décret de la protection judiciaire de la jeunesse le 21 février 1990, en remplacement à l'Éducation surveillée, qui axe alors la prise en charge des jeunes qui lui sont confiés sur un modèle pédagogique.

3. La protection judiciaire de la jeunesse

Ce modèle pédagogique, toujours à l'oeuvre aujourd'hui, replace la question de la responsabilité des mineurs au coeur de son action en appelant à la création de la mesure de médiation-réparation en 1993.

Les regards changent et l'action éducative ne consiste plus seulement à traiter les causes à l'origine de la délinquance, comme c'était fait dans le modèle thérapeutique, il s'agit de favoriser la responsabilisation du mineur en lui demandant de réparer le dommage subi. Mais cette responsabilité n'est pas totale, atténuée par l'âge, dans laquelle le principe d'éducation est une notion incontournable. C'est à partir de ce point culminant que la prise en charge du mineur délinquant diffère de celle du mineur en danger. En effet, elle se spécifie sur plusieurs aspects.

Tout d'abord le travail sur l'acte commis comme prise de conscience des conséquences de celui ci à l'égard d'autrui et de la société. Aussi, elle donne une place considérable à la contrainte afin que le jeune puisse reconnaître son acte et le réparer. La PJJ considérant que « *toute démarche d'éducation implique une capacité de transmission de valeurs, des interdits et une part de contrainte* » (Youf, 2009, 22), elle se distingue du modèle thérapeutique en ce sens, ramenant l'adhésion du mineur comme objectif et non comme préalable.

De plus, l'action d'éducation dans le cadre pénal met en avant la socialisation du jeune comme outil indispensable à son insertion sociale. C'est ainsi que le jeune doit réapprendre les rythmes de la vie quotidienne et les règles de société, un des points fondamentaux de l'action éducative structurée par les activités de jour définie par la circulaire du 25 février 2009. Le but étant de développer ses capacités sociales afin de favoriser son insertion dans le monde scolaire et/ou professionnel.

Enfin, une nouvelle pédagogie entre l'éducateur et le jeune émerge, celle travaillant sur la nature du lien éducatif. Effectivement, celle du modèle thérapeutique, basée sur les entretiens, était susceptible d'être perçue comme persécutrice à l'égard du jeune. La redéfinition de l'action pédagogique par la médiation de l'activité dans laquelle s'investit et prend plaisir le jeune permet la transmission de valeurs, de savoirs et de règles véhiculés par l'intervenant.

Pour terminer, depuis 2014 l'ambition de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) vise à garantir la continuité des parcours des jeunes. La nécessité d'individualiser les suivis est réaffirmée afin de garantir l'insertion durable des jeunes les plus en difficultés au sein de la société, par les missions qui lui sont confiées.

A. Les missions de la protection judiciaire de la jeunesse [1]

L'ordonnance du 2 février 1945 constitue le texte de référence s'agissant des mineurs délinquants. La PJJ « *est chargée, dans le cadre de la compétence du ministère de la justice, de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre* » (décret du 9 juillet 2008).

À ce titre, elle contribue à la rédaction des textes concernant les mineurs délinquants ou en danger (projets de lois, décrets et divers textes d'organisation) ; elle apporte aux magistrats une aide permanente, pour les mineurs délinquants comme pour les mineurs en danger, notamment par des mesures dites « d'investigation » permettant d'évaluer la situation des mineurs ; elle met en oeuvre les décisions des tribunaux pour enfants dans des établissements et services de placement et de milieu ouvert du secteur public ou du secteur associatif habilité ; elle assure le suivi éducatif des mineurs détenus en quartier pour mineurs ou en établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) ; elle contrôle et évalue l'ensemble des structures publiques et habilitées qui suivent des mineurs sous mandat judiciaire.

Au quotidien, les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse mènent une action éducative au bénéfice des jeunes avec notamment pour objectif leur insertion sociale, scolaire et professionnelle.

[1] les notions développées dans ce paragraphe sont issues du livret officiel « Protection judiciaire de la jeunesse : accompagner, éduquer et insérer les mineurs les plus en difficulté »

B. La mise en oeuvre de ces missions par les diverses prises en charge [2]

La PJJ s'arme d'une prise en charge multidimensionnelle et pluridisciplinaire afin de répondre au mieux à ses objectifs et individualiser au maximum la prise en charge de chaque mineur sous mains de justice. Avec l'aide de multiples partenaires institutionnels à travers des conventions nationales déclinées au niveau local, les quelques 220 établissements et services relevant du secteur public et les quelques 1086 établissements et services relevant du secteur associatif habilité (SAH) de la PJJ sont chargés de mettre en oeuvre ces missions auprès des jeunes délinquants :

- **Le milieu ouvert** dans lequel les professionnels exercent dans le milieu de vie habituel des jeunes et des familles. Ils mettent en oeuvre les mesures éducatives et d'investigation et assurent le suivi des mineurs détenus. Il se compose de trois services : les services territoriaux éducatifs de milieu ouvert (STEMO) qui eux même peuvent être déclinés en trois unités, l'unité éducative de milieu ouvert (UEMO), l'unit éducative d'activités de jour (UEAJ) et l'unité éducative auprès du tribunal (UEAT) ; les services éducatifs auprès du tribunal (SEAT) qui assurent la mission de permanence éducative au sein des tribunaux de grande instance pourvus d'un tribunal pour enfants et comportant au moins 7 postes de juges des enfants ; les services territoriaux éducatifs et d'insertion (STEI) qui offrent une prise en charge permanente autour d'activités de jour scolaires, professionnelles, culturelles et sportives adaptées aux mineurs (mises en oeuvre par des UEAJ).

- **L'accompagnement éducatif des mineurs détenus**, qui s'exerce soit au sein des quartiers pour mineurs (QPM) des établissements pénitentiaires soit au sein des services éducatifs en établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM). Les objectifs principaux sont le maintien des liens familiaux et sociaux ainsi que la préparation à la sortie de détention des jeunes.

---

[2] les notions développées dans ce paragraphe sont issues du livret officiel « Protection judiciaire de la jeunesse : accompagner, éduquer et insérer les mineurs les plus en difficulté »

- **Le placement judiciaire** permet au jeune de vivre momentanément hors de son environnement familial et social, il est constitué d'établissements de placement éducatif (EPE) qui comprennent une unité de placement collectif (UEHC) à laquelle peuvent s'ajouter une ou plusieurs unités d'hébergement diversifié (UEHD), de « centre éducatif renforcé » (UE-CER) et/ou d'une UEAJ (il est alors dénommé établissement de placement éducatif et d'insertion) ; de centres éducatifs renforcés (CER) qui permettent aux jeunes de prendre de la distance avec leurs habitudes de vie et de préparer les conditions d'une insertion sociale et professionnelle par le biais notamment d'activités intensives (en sessions collectives de 3 à 6 mois ou en sessions individualisées de 3 mois renouvelables) ; de centres éducatifs fermés (CEF) qui accueillent des jeunes de 13 à 18 ans multirécidivistes, pour une durée de 6 mois renouvelables une fois, au sein d'un dispositif particulièrement contenant (alternative à l'incarcération).

4. La PJJ et le sport

Il existe des structures et des professionnels internes à la PJJ spécifiques au sport. En effet, la Commission sport et culture, pour exemple, est un dispositif local qui permet de partager les projets et expériences autour du média sport. Aussi, divers corps de métiers de cette institution qu'est la PJJ sont formés à ce sujet : les professeurs techniques STAPS qui disposent d'une formation et de compétences spécifiques dans le domaine des APSA qui leur permettent de répondre à un certain nombre de questions ; les directions inter-régionales (DIR) disposent d'un référent en charge des politiques éducatives qui a en charge, entre autres, les affaires liées à la pratique sportive ; les infirmières départementales qui peuvent éclairer les professionnels quant à l'aptitude ou non à la pratique sportive d'un jeune.

Les collectivités locales sont des partenaires indispensables de la PJJ en terme de pratique physique, notamment sur le plan financier, par des subventions allouées à des associations qui font le lien entre elles et la PJJ (la PJJ en tant que service de l'État ne peut pas recevoir directement ces aides), mais aussi à travers la mise à

disposition d'équipements sportifs. Aussi, les clubs sportifs (plus généralement le mouvement sportif) peuvent prendre en charge des jeunes de la PJJ dans le cadre de leurs activités pour un coût relativement faible, à savoir celui de la licence. De plus, il existe de nombreux dispositifs mis en place par les collectivités territoriales qui ont vocation à participer au financement des licences sportives. Ainsi, de nombreuses conventions entre les clubs sportifs et la PJJ voient le jour, notamment pour le prêt des infrastructures sportives. Pour exemple au niveau local, l'association Breizh Insertion Sport (spécialisée dans l'insertion par le sport comme son nom l'indique) est une des associations rennaises avec laquelle la PJJ a lié une convention, et qui s'implique sur les évènements à caractère sportif, comme sur le Challenge Michelet.

La PJJ peut aussi faire appel à des prestataires de services sportifs, généralement spécialistes d'une discipline, notamment pour les activités à environnement spécifique. Dans ce cas, ils prennent en charge les jeunes dans l'activité et l'organisent complètement, du prêt du matériel à la mise à disposition des infrastructures.

Pour finir, un *guide méthodologique de l'usage des activités physiques et sportives dans l'action d'éducation* est mis à disposition pour les professionnels (notamment les éducateurs) qui souhaiteraient monter un projet sportif. Pour cela, il indique que plusieurs étapes sont à suivre et plusieurs documents doivent être, au préalable de la pratique, remplis afin de s'assurer du bon déroulement des séances de sport. Ce document ne reste que peu exhaustif et il n'est qu'un simple document de conseil pour les professionnels.

II. La PJJ au niveau local, l'exemple d'un établissement de placement éducatif et d'insertion (EPEI)[1]

Les diverses modalités de prise en charge concourent toutes à l'application des missions de la PJJ, présentes ou non en fonction des besoins des territoires.
Ainsi, en plus d'un tissu associatif dense sur lequel s'appuie la PJJ, cette dernière compte, au niveau local, sur un EPEI permettant l'accueil et la prise en charge de mineurs en conflit avec la loi.

1. Historique et structuration juridique

En 1991, la création du foyer d'action éducative, ancêtre de l'EPE, marque l'avènement d'une nouvelle ère dans la prise en charge des mineurs délinquants. Petit à petit, les « superstructures » de prise en charge vont être remplacées par des petits services et établissements.

La direction de la protection judiciaire de la jeunesse remplace la direction de l'éducation surveillée. Cette configuration favorise une prise en charge de proximité, complète et de qualité, comme elle a alors été pensée au sein du foyer d'action éducative. Cette philosophie de prise en charge a perduré par-delà les évolutions juridiques, architecturales et pédagogiques de cet établissement. La structuration du FAE en EPEI, comportant trois unités, est énoncée par arrêté en date du 6 juillet 2010 du directeur de la protection judiciaire de la jeunesse. Le 1er juin 2011, un nouvel arrêté, préfectoral, est venu rappeler les missions de l'établissement et souligner ses évolutions structurelles : il est désormais constitué de deux unités, l'unité éducative d'hébergement collectif (UEHC), et sa mission hébergement diversifié (HD) reconnue par arrêté modificatif en date du 6 décembre 2013, et l'unité éducative d'activités de jour (UEAJ).

[1] Toutes les notions développées dans cette partie sont issues des projets de service de l'UEAJ et de l'UEHC, et du projet d'établissement de l'EPEI

2. Les missions spécifiques à l'EPEI

L'établissement qui concourt à la mission générale de la PJJ assure :

- L'accueil en hébergement de mineurs confiés par les juridictions pénales. L'évaluation de la situation du jeune accueilli, l'organisation de la vie au quotidien, l'élaboration de projets individuels, l'accompagnement des jeunes dans toutes les démarches d'insertion, la protection et la surveillance à leur égard, « *[…] l'organisation permanente, sous la formes d'activités de jour, d'un ensemble structuré d'actions qui ont pour objectifs le développement personnel, l'intégration sociale et l'insertion professionnelle du jeune […]* » (extrait de l'arrêté du 6 juillet 2010), l'orientation des mineurs en lien avec les magistrats, sont autant de versants de cette notion d'accueil.

- L'accueil, la remobilisation, l'orientation, l'accompagnement au projet d'insertion de jeunes exclus des dispositifs de droit commun, qu'ils soient placés à l'EPEI, suivis par les service de milieu ouvert de la PJJ ou orientés par des partenaires (Missions Locales…) à hauteur du tiers de la capacité d'accueil au sein de l'UEAJ.

- La participation « *[…] aux politiques publiques visant une meilleure prise en charge des mineurs délinquants ou en danger ainsi que celles mettant en oeuvre des actions de protection de l'enfance et de prévention de la délinquance* » (extrait de l'arrêté du 6 juillet 2010).

3. Les moyens humains et matériels déployés

Afin de mener à bien ces différentes missions, l'EPEI se dote d'un site d'hébergement et d'activités collectives (UEHC) d'une capacité de 12 places, filles et garçons auquel s'ajoute des lieux d'accueils en hébergements diversifiés, familles d'accueil, appartements en semi autonomie ou encore des foyers de jeunes travailleurs (mission HD), pouvant recevoir près de 24 jeunes. Aussi, une

unité éducative d'activités de jour (UEAJ) participe au bon déroulement des fonctions de l'EPEI.

Fort de deux structures complémentaires et adaptées à la prise en charge des jeunes, l'établissement est pourvu d'une équipe pluridisciplinaire mettant en oeuvre les directives de la direction territoriale de la PJJ, par le biais de son directeur. Entre autres, le responsable d'unité pilote une équipe composée d'éducateurs PJJ, de professeurs techniques responsables d'une activité spécifique (parmi lesquels deux STAPS présents au sein de l'UEAJ) et d'un psychologue. En plus, une conseillère technique santé, rattachée à la DTPJJ, apporte un regard et une expertise dans le domaine de la santé, met en lien des partenaires et propose des projets thématiques en lien avec la santé.

C'est ainsi que ces différents acteurs, par leurs compétences, et leur mise en oeuvre au sein de lieux adaptés concourent à une prise en charge individualisée et multidimensionnelle de chaque jeune.

4. Une prise en charge multidimensionnelle des mineurs délinquants

La philosophie de prise en charge est axée sur la primauté accordée à l'éducation dans la réponse judiciaire et à l'éducabilité du jeune. Le placement d'un jeune à l'EPEI est légitimé par une décision judiciaire ordonnée dans un cadre pénal. Celle ci revêt une dimension de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation qui doit se retrouver à tous les instants de la prise en charge. Si ces modalités ne sauraient être subordonnées à l'adhésion préalable du mineur et/ou de sa famille, leur mise en oeuvre est améliorée par la compréhension et l'appropriation que les usagers en ont. Aussi, l'adhésion est l'un des objectifs de l'action éducative.

Ainsi, cette action se déploie au travers de parcours personnalisés, multidimensionnels, évolutifs, responsabilisants et responsables :

- personnalisés, car adaptés aux besoins et problématiques des mineurs s'appuyant sur les ressources de la pluridisciplinarité et du partenariat ;

- multidimensionnels, s'intéressant à la santé et au bien-être physique et psychique des mineurs, à leur scolarité, à leur culture et à leurs loisirs, à leur rapport à eux-mêmes, aux autres, à leur famille, au passage à l'acte, à la loi… ;

- évolutifs, au gré de la situation éducative et judiciaire des mineurs, offrant aux adolescents de se projeter et de s'inscrire dans une dynamique constructive en vue de réintégrer progressivement le droit commun (accès à l'hébergement diversifié, aide à la recherche de stages et apprentissages) ;

- responsabilisants en ce qu'ils incluent les jeunes dans l'évaluation de leur progression et de leur parcours, cherchant à les en rendre acteurs ;

- responsables car respectueux du droit des usagers et toujours sous-tendus par une recherche plus grande de qualité dans l'action.

A. L'unité éducative d'hébergement collectif

Au sein de l'UEHC, douze mineurs de 13 à 18 ans, filles ou garçons peuvent être pris en charge par une équipe pluridisciplinaire. Cette prise en charge se base sur des activités journalières, individuelles ou collectives (nous y retrouvons par exemple une séance de soccer hebdomadaire) et un soutien à leur parcours d'insertion socio-professionnelle. Rappelons que les mineurs de moins de 16 ans ont une obligation de scolarité, tandis que les plus de 16 ans dépendants du foyer sont nécessairement scolarisés ou en formation/ apprentissage (à l'UEAJ ou ailleurs). C'est ainsi que les mineurs décrocheurs de plus de 16 ans, accueillis à l'UEHC, bénéficient du dispositif accueil accompagnement. Celui-ci est structuré, en lien avec l'UEAJ, par un ensemble d'activités évolutives, d'une durée de un à trois mois, permettant l'observation l'évaluation, la mobilisation et l'orientation du mineur vers un projet adapté. Ces activités sont portées par l'ensemble des éducateurs positionnés sur le créneau 9h-17h et concernent les domaines du sport, de la culture, de l'art, de la citoyenneté, de la santé, de la professionnalisation.

Enfin, le travail autour de la santé physique et psychologique du jeune est un axe fort de sa prise en charge, tout comme l'apprentissage des règles de vie en collectivité, considérant ces dernières comme vecteur d'autonomisation et de socialisation.

B. L'unité éducative d'activités de jour

Dans un même temps, le jeune peut fréquenter le droit commun (scolarité, formation diplomante, contrat etc) ou bien bénéficier du parcours insertion mis en place à l'UEAJ (qui accueille des filles et des garçons très éloignés du droit commun en particulier l'école, pour les 2/3 des services de la PJJ, et pour 1/3 de la Mission Locale ou de l'ASE), ou bien les 2. L'insertion, qu'elle soit sociale ou professionnelle, selon les professionnels de l'UEAJ, reste incontournable dans l'accompagnement socio-éducatif des jeunes les plus en difficultés et dans le travail de prévention de la délinquance et/ou de la récidive. C'est ainsi, qu'en plus d'un soutien au dispositif accueil accompagnement auquel ils dédient au maximum quatre demies journées par jour, les professionnels de l'UEAJ structurent ce parcours à partir de modules d'acquisitions afin de favoriser au mieux le retour du jeune vers le droit commun. Il s'agit d'un ensemble d'activités et d'apprentissages destiné à faire découvrir à l'adolescent l'univers particulier d'une branche de métiers, représentée par un professeur technique spécialisé, à savoir :

- un tronc commun pour tous qui vise à développer les compétences de base nécessaire à la progression du jeune. Sont ainsi proposés : la remobilisation scolaire, l'apprentissage des démarches professionnelles, l'informatique, des sorties culturelles, la participation à des évènements, le code de la route, des ateliers de prévention santé…

- Un module « Avenir Sport » permettant de découvrir les métiers et savoirs liés au sport (santé, anatomie, physiologie, culture, animation, techniques…), de prendre conscience de son corps, de sa santé, de son bien être, de capitaliser de l'expérience, de valider des compétences diversifiées (BAFA, PSC1, brevet de natation, brevet de surveillant de baignade…) et de préparer son insertion vers

des formations professionnalisantes du champ sportif (BAPAAT, CQP, BPJPES…). Le contenu de ce module s'articule à travers des ateliers de pratique physique et sportive (à raison d'une heure trente par séance), des apports théoriques (des séquences de 30 minutes à 1h30 en petits collectifs avec des supports variés), des mises en stage, des projets locaux et nationaux (challenge Michelet, projet « journées équilibre » qui sont des journées thématiques mensuelles et le projet « séjour d'activités physiques et sportives » organisé par les jeunes du module dans le cadre de leur prise en charge), et d'un tronc commun (code de la route, prévention santé, classe ou autres projets culturels et artistiques). Tout ceci dans l'optique de capitaliser de l'expérience et valider des acquis par des diplômes leur permettant ainsi de s'insérer dans des formations professionnalisantes du champ sportif.

	Lundi	Mardi		Mercredi	Jeudi		Vendredi
Matin	10h-12h : Accueil et théorie AVENIR SPORT	9h-12h Tronc commun (ASR, Santé, Apprendre Autrement, ...)		9h-12h : Projet AVENIR SPORT	9h-12h : Pratique sportive AVENIR SPORT		9h-12h : Pratique sportive AVENIR SPORT
Après-midi	13h30-16h30 : Pratique sportive AVENIR SPORT	Semaine A 13h30-16h30 : Entretiens Référence AVENIR SPORT	Démarches	13h30 – 16h : Stages AVENIR SPORT	14h-17h Tronc commun (ASR, Santé, Apprendre Autrement, ...)	Semaine B 13h30-16h30 : Entretiens Référence AVENIR SPORT	Démarches

Tableau 1 : emploi du temps des jeunes du module AVENIR SPORT

- Un module « Bâtiment » qui vise à la découverte des métiers et des savoirs liés au bâtiment, alliant enseignements techniques en atelier, et chantier école, enseignements théoriques, mises en stage et recherche de lieux d'apprentissage.

- Un module « Restauration » qui permet aux jeunes de découvrir les métiers et savoirs liés à la restauration, expérimentés dans des conditions réelles au sein du restaurant d'application de la PJJ ainsi que par le biais de mises en stage et d'un accompagnement privilégié vers des formations qualifiantes avec des établissements partenaires.

Ainsi, lorsque le jeune intègre l'UEAJ, il est orienté soit vers le module qui correspond à son projet, soit vers le module découverte et détermination qui lui permet de connaître l'ensemble des activités proposées. Il vise donc à faire naitre un projet individualisé et le soutenir par un parcours « à la carte ». Les jeunes bénéficient du statut d'élève stagiaire ou de stagiaire de la formation professionnelle.

La pédagogie qui transcende les modules est une pédagogie différenciée : elle tend à s'adapter à chaque profil du jeune tout en offrant les mêmes chances de réussite à tous en rendant les jeunes acteurs de leur insertion. Il s'agit ici de favoriser le développement des acquisitions cognitives, de compétences sociales et de compétences pré-professionnelles. Dans cette optique, le module vient donner un rythme au jeune, marque une périodicité dans le parcours et engage un travail avec le réseau de droit commun notamment avec les entreprises pour la mise en place de stage et les services œuvrant dans la formation et l'emploi.

Chaque module des acquisitions est organisé en trois phases identifiables :

- **l'accueil**. Période qui va de l'entrée sur le module à l'établissement du lien avec le jeune. La dimension « occupationnelle » peut apparaître nécessaire et comme une première étape dans la remobilisation. Cela correspond au temps de remobilisation et de socialisation. On vise comme objectifs l'accroche, l'assiduité, la régularité, la constance, la motivation, susciter l'envie, le respect des consignes, des horaires, des lieux, du matériel par rapport à la sécurité, la relation aux autres, jeunes et adultes (observation du comportement, travail sur l'image de soi).
  Cette étape se fait plutôt en visant l'approche collective. À deux ou trois

semaines, on évalue la poursuite (ou pas) dans le module. Ce temps d'évaluation est essentiel pour ne pas figer le jeune dans le module choisi où il n'aurait peut-être pas sa place et ainsi lui permettre, en s'auto-évaluant, de s'exprimer sur la suite de la prise en charge et d'être acteur de son parcours.

- **L'acquisition des compétences**. C'est le champ des expérimentations diversifiées par la mise en ateliers, par la mise en stages en entreprise, par le contact avec la Mission locale et les organismes de formation. Les objectifs premiers sont de faire en sorte que le jeune acquiert des compétences et des techniques propres à l'activité et les mettre en valeur par une prise de conscience du jeune sur ses savoirs. Aussi, c'est à ce moment que l'accompagnement devient plus personnalisé et qu'un projet émerge où le jeune doit faire des choix. On dit alors qu'il est « en projet ».

- **Le bilan**. Des entretiens réguliers sont organisés entre les professionnels et les jeunes. Il est question de favoriser la participation du jeune à son évaluation et à l'appréciation de son parcours d'insertion. Les parents sont invités à ces rendez-vous. Des rencontres sont aussi prévues avec tous les partenaires investis dans la construction du parcours : professionnels de la PJJ, conseillers techniques Mission Locale, patrons…

Tout au long de la prise en charge, l'implication des différents acteurs va permettre de suivre l'évolution et d'envisager des réajustements sur les contenus et les séquences. L'autonomie, l'engagement et l'investissement du jeune sont les objectifs phares de cette étape. Il est question de l'évolution de la situation du mineur et des perspectives envisagées au terme de son parcours d'insertion, avec la mise en place des relais ou de l'orientation vers les dispositifs de droit commun. Les professionnels de l'UEAJ s'engagent à poursuivre la prise en charge dans les premiers temps de la vie professionnelle des jeunes, d'être présents pour répondre à leurs interrogations et soutenir leur engagement.

Ces 3 phases sont déclinées au travers d'ateliers, de temps théoriques, de mises en stage et de temps complémentaires déclinés suivant une répartition horaire

hebdomadaire. Le volume hebdomadaire évolue entre 20 et 30 heures de manière progressive et adaptée aux capacités de chaque jeune. L'entrée sur un des modules inscrit le jeune dans un travail d'acquisitions et reste dans la continuité du travail réalisé en dispositif accueil accompagnement (D2A). Un module correspond à un cycle de trois mois. Les modalités de ce cycle restent flexibles afin de prendre toute la mesure de la situation de chaque jeune : module prolongé ou abrégé, changement de module, etc. Effectivement, les prises en charge à l'UEAJ sont comprises entre 3 à 6 mois mais peuvent être plus courtes en raison d'un changement de situation personnelle ou judiciaire, ou plus longues si le jeune en a besoin.

Ainsi, à travers ces renseignements nous constatons que la mission première que se donne les professionnels de la PJJ est la remobilisation du jeune à travers différents outils pédagogiques, et son retour vers le droit commun. Le sport a une place prépondérante au sein de cet établissement éducatif puisqu'il est mobilisé au foyer sur certains temps de la vie quotidienne et à l'UEAJ comme pratique pédagogique prenant part dans le projet de chaque jeune accueilli. Alors, après nous être renseignés sur cette structure, nous avons souhaité élargir notre champ de connaissance en terme de pratique sportive à destination des jeunes en conflit avec la loi. Ainsi, nous avons initié une recherche sur cet objet qu'est le sport utilisé dans la prise en charge des mineurs délinquants. Voici comment nous avons structuré notre travail.

III. Ambition de la recherche et méthodologie déployée

1. Objectif de la recherche

L'expansion de l'utilisation du sport comme outil pédagogique, notamment auprès des jeunes mineurs sous main de justice rend intéressant et utile un travail de recherche questionnant sa mobilisation, par les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse, et les différents objectifs auxquels il concourt. Dès lors, nous retrouvons quasi systématiquement la pratique sportive au sein des projets de service, appliqués dans les différentes unités desquelles ils sont responsables.

Il s'agira ainsi d'apporter des éléments de structuration concernant l'utilisation de l'objet sport à destination de jeunes mineurs en conflit avec la justice. Pour se faire, nous avons développé un certain nombre d'hypothèses[1] en lien avec les usages sociaux de cet outil pédagogique. Celles-ci, très changeantes au fur et à mesure de l'avancée dans notre connaissance du public, nous ont permis de donner un cadre à notre recherche. Ainsi, une méthode de travail structurée apparaît, dont le but est de répondre aux questions qui façonnent notre plan de rédaction, lui même prétendant rendre compte de notre sujet d'étude. L''idée de départ était d'appréhender la place du sport dans l'intégration sociale et l'ouverture sur l'extérieur des mineurs délinquants. Mais, par le terrain, nous nous sommes vite rendu compte qu'il serait bien trop ambitieux pour un mémoire de master 2 d'arriver à évaluer le sport comme facteur d'intégration sociale de ces jeunes, qui sont 2 notions abstraites et compliquées à quantifier. Alors, nous avons donc pris une autre orientation quant à notre sujet d'étude. Nous ne prétendons pas répondre aux multiples difficultés auxquelles s'attèle le sport utilisé comme outil pédagogique, de sa popularité croissante à travers les discours médiatiques et politiques au sens pervers que nous pouvons lui accorder (même inconsciemment). Nous souhaitons néanmoins apporter des éléments de compréhension, en toute modestie au vu du peu d'expérience acquise, et nécessairement à travers ceux-ci une réflexion critique sur les usages sociaux du sport à destination des mineurs

[1] Vous pouvez retrouver les hypothèses émises pages 86 et 87 de ce mémoire

délinquants. C'est donc dans cette démarche que nous avons ciblé des terrains de recherche propices au développement de notre enquête.

2. Terrains d'enquête et public ciblé

La pertinence de ce sujet s'agrémentait par le choix fastidieux des lieux d'enquête. Ainsi, nous avons fait le choix d'orienter notre enquête de terrain à partir de deux unités éducatives sous l'autorité d'une même structure, un établissement de placement éducatif et d'insertion (EPEI). La première, l'unité éducative d'activité de jour (UEAJ), est une structure organisant des activités scolaires, professionnelles, culturelles et sportives adaptées aux mineurs qui font l'objet d'une décision judiciaire. La seconde, l'unité éducative d'hébergement collectif (UEHC), assure l'accueil de mineurs sous mandat judiciaire, y compris en urgence. Les deux sont des établissements du secteur public de la protection judiciaire de la jeunesse, mettant en oeuvre les décisions des magistrats.

À travers la proximité des 2 structures (tant au niveau géographique qu'au niveau de leur fonctionnement, ayant le même directeur) d'une part, et au regard de leur intervention, leur modalité de prise en charge des jeunes et leurs objectifs, notamment en terme de pratique sportive, très différents, d'autre part, ces lieux d'observation nous ont semblé pertinents.

Ainsi, au sein de ces 2 unités éducatives nous avons eu la possibilité d'observer ce qui se faisait en matière de pratique sportive pour le public cible à savoir des jeunes hommes de 14 à 18 ans, qualifiés de délinquants. Nous retrouvions souvent les mêmes jeunes au cours des séances de sport, car une grande partie des mineurs accueillis à l'UEAJ, voire la quasi totalité pendant notre recherche, étaient pris en charge par l'UEHC plus communément appelé le foyer. Au total, 8 jeunes ont pris part à notre travail dans ces 2 milieux d'enquête spécifiques où un univers d'interconnaissance était rendu possible par interactions (au sens goffmanien du terme) personnelles répétées mais aussi par réseau d'interdépendance caractérisant selon Norbert Élias (1981) « *[…] le fait que, par une chaîne de relations, tout un chacun se trouve dépendre de tout un chacun.* » (Beaud et

Weber, 1998, 32). Ces adolescents, venant tous de villes très différentes, se connaissaient déjà bien lorsque nous avons débuté la recherche. Seul un unique jeune, le seul à ne pas être pris en charge par le foyer mais à participer aux séances sportives de l'UEAJ, semblait à l'écart du groupe. De plus, ces jeunes étaient pris en charge tous pour des raisons très différentes, trafic de drogues, violences, vols, etc. Mais nous retrouvions une problématique centrale, les addictions qui rythment le quotidien de ces jeunes.

La question du but et du lieu de recherche étant résolue, il a fallu par la suite se pencher sur la méthodologie à adopter afin de recueillir des données crédibles et pouvant affirmer, ou non, nos hypothèses de départ. Voici la méthodologie engagée.

3. Méthodologie de recherche

La méthodologie se structure de façon micro sociologique, c'est à dire sur un nombre de personnes restreint au vu du peu de temps pour déployer la recherche et le but recherché. Elle se base ainsi sur une analyse qualitative et réflexive. L'ethnologie relevant de la science des groupes humain, notre démarche ethnographique a été mise en application par l'observation, de manière participante, des jeunes et de leurs interactions au cours de la pratique sportive. Pour ce faire, nous avons utilisé deux outils spécifiques : la grille d'observation et le guide d'entretien.

Effectivement, il s'agit d'un choix méthodique afin d'exploiter au mieux les données et appréhender avec plus d'aisance la complexité entre théorie et empirie, c'est à dire entre immersion et distance pour rendre compte de résultats les plus fiables possibles. Cette notion de posture à l'égard de notre public étudié est au centre de remaniements permanents quant à l'attitude à adopter car « *nous nous demandons souvent jusqu'à quel point nous devons nous engager, jusqu'à quel point nous devons nous distancier, comment battre le pavé de la rue avec des chaussures de ville, jusqu'à quel point nous devons nous faire accepter, et jusqu'à quel point nous pouvons nous-mêmes accepter. L'incertitude est omniprésente et nous*

assaille sans cesse » (Duneier, 2006, 156). À travers cette approche, nous avons fait le constat qu'une certaine distance à l'objet reste néanmoins nécessaire, pour cela il a paru opportun de mettre en avant l'auto-objectivation et le recul au cours de la recherche tout comme dans l'analyse des données récoltées au cours de l'observation ou pendant les entretiens.

A. L'observation directe et participante

Nous avons fait le choix de procéder par étapes dans l'adoption de cet outil ethnographique. Effectivement, tout d'abord il a fallu négocier notre place au sein des différentes séances sportives mises en place. Pour cela, nous avons joué de différentes astuces dans le but de discuter notre place et de s'intégrer le mieux possible au sein des structures (par exemple par échange de bons procédés en nous accordant une place lors des séances sportives et en contrepartie s'intégrer à celles-ci et même les animer). Pour cela, il était préférable d'informer les responsables de structures, les éducateurs et les professeurs techniques de notre réel intérêt à observer les jeunes, c'est à dire expliciter notre sujet de recherche sans trop rentrer dans les détails pour ne pas voir le comportement de ces personnes changer à notre égard. De plus, ceci nous a très certainement évité d'être trop influencés dans notre travail de rédaction.

Deuxième étape, celle au cours de l'observation, *in situ*. Cette phase s'est réalisée principalement de manière participante. Effectivement, comme il s'agissait d'une analyse sur des jeunes au cours de la pratique sportive, le fait de nous mettre aussi en action a encouragé la communication entre eux et nous. Cela a aussi permis de nous immerger avec eux pendant ces temps sportifs facilitant notre intégration au sein de leur groupe de pairs, « *bien que les ethnologues mettent souvent en avant les relations qu'ils ont réussi à nouer avec leurs enquêtés, et racontent comment ils sont perçus par eux, il est probablement préférable de rester humble sur ce sujet car il n'y a pas de certitude possible en la matière* » (Duneier, *op.cit.* 147-148). Attention toutefois à garder une bonne *distanciation à l'objet*, c'est à dire rester neutre et ne pas prendre de parti face à ces jeunes, ce qui pourrait rapidement nous faire perdre toute crédibilité et compliquerait le travail

d'observation. Aussi, il paraît indispensable de connaitre les jeunes que nous avons observés en amont du terrain, tout ceci afin de pouvoir par la suite mieux comprendre leurs réactions et leurs comportements, malgré le fait que notre présence ait pu générer des changements de comportement car « *[…] l'objectif d'une bonne ethnographie est de découvrir comment les personnes pensent […] plutôt que de le présupposer* » (Duneier, *op.cit*. 151).

Le principe de cette phase était de recueillir le plus de données possibles que nous classifions par la suite à partir d'une grille d'observation élaborée. Celle-ci regroupait 3 grands items : le cadre matériel de la séance, le cadre humain et interactionnel et le cadre organisationnel et temporel. Chaque thème regroupait un certain nombre de questions permettant ainsi d'établir nos axes d'observation pendant ces séances.

Ce travail d'observation participante s'est engagé pendant 4 mois à raison de deux demi-journées par semaine (lundi après-midi et mercredi matin) au sein de l'UEAJ. Il nous arrivait aussi parfois de participer à des journées entières d'activités sportives dédiées à une activité bien spécifique (le cirque par exemple). L'observation du lundi après-midi se faisait dans la salle de sport de l'unité en présence du professeur technique. Le mercredi matin, nous pratiquions à l'extérieur, dans un gymnase ou dans d'autres infrastructures mis à disposition à cet effet.

Aussi, en parallèle de ces temps d'observation constants, pendant lesquels nous retrouvions souvent les mêmes jeunes bien que leur emploi du temps puisse varier (dans le cas d'impératifs judiciaires par exemple), nous avons eu l'opportunité de nous intégrer à plusieurs reprises à des séances sportives organisées par le foyer, où très souvent les jeunes participants étaient aussi des jeunes pratiquants de l'UEAJ. pour exemple, nous avons pris part à la séance hebdomadaire de soccer du lundi soir mise en place dans le cadre d'activités récurrentes suggérées au foyer.

Enfin, nous avons aussi eu l'opportunité d'observer certains de ces jeunes au cours des journées inter-régionales préparant au challenge Michelet 2018. Celles-ci

regroupaient une quarantaine de jeunes issus de différentes structures de la PJJ. C'était alors l'occasion de comparer l'attitude et le comportement au cours de la pratique de 2 jeunes de l'EPEI inscrits dans le projet Michelet. Effectivement, ces derniers, qui ont pris part aux différents regroupements sportifs de manière alternative, ne connaissaient personne mis à part leurs encadrants, une éducatrice du foyer et le professeur technique de l'UEAJ. Ces journées (toujours le mercredi) s'articulaient dans les grandes villes de l'inter-région qui mettaient à disposition des gymnases municipaux ou des terrains sportifs prévus pour accueillir les jeunes et leurs éducateurs.

B. Les entretiens[2]

Complément de l'observation, « *le point de vue ici défendu est que l'entretien approfondi tire bénéfice d'être utilisé dans le cadre d'une enquête ethnographique dont la méthode privilégiée est l'observation participante* » (Beaud, 1996, 235).

Nous avons donc utilisé cet outil, de manière approfondie mais aussi de façon informelle au cours de l'observation. Les entretiens ethnographiques, dits approfondis, nous livrent des points de vue, d'où l'importance de prendre en compte l'analyse des discours, argumentée par les lectures et l'observation. Il est aussi fondamental de connaître un grand nombre de données objectives sur les interviewés d'où la justification d'un nombre restreint d'entretiens. Le choix des personnes interrogées a été fait en fonction de leur lien avec la pratique sportive. Ainsi, nous avons interrogé 4 jeunes inscrits à l'UEAJ (dont 3 issus du foyer), 2 professeurs techniques STAPS, 3 éducateurs qui suivent les adolescents au sein du foyer ou de l'UEAJ et 3 responsables des structures les accueillants (EPEI, UEAJ et UEHC). Tout ceci dans un souci de comparaison mais aussi et surtout de point de vue quant à l'objet sport afin de pouvoir mieux appréhender le sujet de recherche, associant les acteurs principaux c'est à dire les jeunes, mais aussi les personnes qui mettent en place cette pratique physique et celles qui dirigent les services et les moyens qui sont mis en place. Le peu d'entretiens réalisés s'explique par un nombre restreint de jeunes accueillis au sein de ces 2 structures au cours de la

[2] Cf grille des entretiens, page 15 et 16 des annexes

période d'observation. Effectivement, seulement 6 jeunes étaient pris en charge au foyer et 7 jeunes (dont les 6 jeunes du foyers) participaient aux activités de jour proposées par l'UEAJ mais de manière très irrégulière, certains étant dans l'impossibilité à répondre favorablement à nos demandes d'entretien (raisons judiciaires, fugues, absences régulières…).

Chaque enquêté a été, au préalable, prévenu du fond très généraliste de l'entretien, de manière différente et adaptée en fonction de sa position dans la structure, mais aussi des conditions indispensables à celui-ci (le fait qu'il soit enregistré dans un endroit calme au sein de l'établissement, que l'anonymat sera respecté ou encore qu'il puisse potentiellement durer plus longtemps que le temps imparti, c'est à dire environ une heure). Ils ont été conduits avec une méthode semi-directive suivant une grille de questions divisée en sous thèmes. Cette méthode a été choisie car plus adaptée à notre public, les jeunes n'appréciant pas ou peu le contrôle et la contrainte, le fait de leur accorder une certaine liberté d'expression, tout en contrôlant la discussion et les thèmes abordés, est propice à une mise en confiance plus automatique et ainsi à une discussion développée par argumentation des différents points de vue.

Aussi, comme nous le rappelle Stéphane Beaud et Florence Weber (1998), afin de concevoir au mieux les entretiens ethnographiques, quelques points sont incontournables, notamment l'attitude que nous renvoyons au cours de la discussion. Effectivement, il est important de s'adapter au mieux à la personne en fonction de sa catégorie sociale et de ses habitudes de vie, tout ceci afin d'éviter l'ethnocentrisme et le faux semblant de notre interlocuteur. Pour que nous soyons le plus en phase possible avec lui, nous avons prêté « *[…] une grande attention à la manière dont la relation enquêteur/ enquêté s'est constituée [...]* » (Beaud et Weber, *op.cit*. 160) tout ceci dan le but de « *[…] pouvoir recueillir des données objectives pour contrôler les données subjectives et obtenir de nombreuses anecdotes* » (Beaud, *op.cit*. 241). Les anecdotes jouent un rôle essentiel dans le recueil des données puisqu'elles permettent « *[…] à l'enquêteur de comprendre rapidement les tenants et aboutissants d'une situation sociale, de le lancer sur des pistes en cours d'entretien. Le récit obtenu incite fréquemment l'enquêteur à*

faire préciser des éléments de la scène racontée (les acteurs, le lieu, l'ambiance, les paroles prononcées, les attitudes des participants, etc.) ; elle est source de nouvelles questions-hypothèses et permet une meilleure relance » (Beaud, *op.cit.* 243). Il a alors fallu apprendre à connaître nos interlocuteurs en amont des entretiens, sans trop nous dévoiler pour ne pas influencer leurs réponses. C'est donc ce qui a motivé notre choix de débuter les entretiens très tôt dans notre recherche après avoir, nous semble t-il, récolté assez d'informations sur les personnes interrogées, en particulier les jeunes, afin de laisser place à la « parole libre » sur ce sujet qu'est le sport, bien que nous en avons conscience, notre statut d'étudiante en STAPS influe déjà très largement les discours et que « *[…] la « neutralité » de l'enquêteur est un mythe qui a la vie dure* » (Beaud, *op. cit*. 244).

Enfin, la conduite et l'orientation de l'entretien sont deux éléments primordiaux afin de recueillir des données crédibles et que nous puissions analyser par la suite. Pour cela, nous avons mis un point d'honneur sur le tempo de la conversation, la mise en confiance et, en aval, le travail d'interprétation. Effectivement, l'orientation tient aussi une place considérable dans le recueil de données de qualité, il s'agissait donc d'interroger sur les pratiques ou les thèmes pertinents au regard de notre sujet d'étude et de collecter des informations objectives en fonction de notre recherche.

En ce sens, nos entretiens se structuraient en deux parties, les données de base (les caractéristiques de la personne interrogée) et les données de trajectoire en lien avec le sport. En fonction de notre interlocuteur, ces dernières données étaient variables.

Effectivement, avec les jeunes les questions relevaient plus de leur relation avec le sport, comme par exemple s'ils en faisaient, avec qui, dans quel cadre, s'ils aimaient le sport au sein de la structure, s'ils connaissaient les objectifs de la pratique ici, si cela avait du sens pour eux, si cela pouvait les aider dans leur projet. Aussi, la dernière partie d'entretien était dédiée au Challenge Michelet, savoir s'ils en avaient connaissance, si cela avait de l'importance pour eux et ce que ceci pourrait leur apporter.

Concernant les professionnels encadrant les séances de sport, les questions soulevaient plus les objectifs du sport, la structuration des séances, l'attitude des jeunes, la pertinence de l'outil sport ou encore le concept d'intégration sociale par le sport, notamment à travers le challenge Michelet.

Enfin, avec les responsables de structures, nous nous intéressions plus à la place du sport dans l'établissement, les modalités de mise en place, les objectifs auxquels il concourt, la connaissance du public qu'ils accueillent notamment en terme de pratique sportive, mais aussi l'intérêt qu'ils portent au challenge Michelet.

4. L'analyse et l'interprétation des données recueillies

Dans un premier temps, nous avons fait le choix de retranscrire tous nos entretiens de manière intégrale. Effectivement, il s'agit de « *[…] la condition nécessaire pour percevoir et analyser la « dynamique » de l'entretien* » (Beaud, *op.cit*. 250). Pour que cette condition soit parfaitement remplie, nous avons alors pris le temps de retranscrire individuellement chaque entretien dans la semaine où il a été effectué, tout ceci pour éviter de perdre le fil tout en ayant assez de recul sur les sujets abordés. Il s'agit d'une étape primordiale au travail d'interprétation puisque c'est le moment où nous avons bâti « *[…] de nouvelles hypothèses de travail […]* » (Beaud, *op.cit*. 251) qui ont façonné notre écrit.

Ensuite, afin d'analyser au mieux et avec le plus de recul possible les données récoltées nous avons fait le choix d'une analyse thématique des entretiens à laquelle s'ajoute et s'entremêle l'analyse du carnet d'observation. Cette analyse thématique est une méthode d'analyse de contenu qui a pour objectif « *[…] l'étude des unités fondamentales (opinions, attitudes, stéréotypes) participant à la constitution des représentations sociales* » (Negura, 2006, 10), à savoir les éléments essentiels des entretiens en relation avec les hypothèses de départ.

Afin de réaliser ce travail, deux étapes sont nécessaires : le repérage des idées significatives et leur catégorisation (encodage des données). Pour faciliter ce

travail, nous avons choisi de construire un tableau, dit « grille d'analyse » dans laquelle se trouvaient les entretiens listés et les thèmes (c'est à dire les hypothèses) abordés. Chaque entretien se mêlait donc avec l'objet étudié, ainsi des segments d'entretiens apparaissaient dans les cases correspondantes. Enfin, nous avons ajouté, en bas du tableau, un cellule élément de synthèse c'est à dire un aperçu général des données obtenues par entretiens sur une hypothèse émise.

Ce travail a donc permis de voir apparaître des résultats qualitatifs que nous avons par la suite mis en relation avec les données recueillies pendant les temps d'observation. Au delà du fait que cette méthode de travail apporte plus de visibilité et de structuration des entretiens effectués, elle permet aussi de contextualiser c'est à dire de valider ou non nos hypothèses à travers plusieurs résultats similaires d'entretien. Elle favorise aussi la démarche d'auto-objectivation, en prenant le recul nécessaire sur les résultats obtenus et en les mettant en relation avec d'autres données obtenues, par observation par exemple.

Ainsi, grâce à cette méthode nous avons confirmé certaines hypothèses et nous en avons aussi distingué des nouvelles. Ces suppositions qui ont orienté notre travail de recherche nous ont permis de structurer un plan d'analyse et ainsi les mettre en lien avec les données scientifiques recueillies en amont. En effet, il parait nécessaire, après avoir décrit le milieu auquel se réfère notre travail de recherche et après avoir détaillé notre méthodologie d'approche, de se renseigner sur les notions et les termes importants qui structurent notre écrit, afin d'appréhender au mieux le terrain et son analyse.

Voici ce que la littérature nous apprend, de manière non exhaustive, concernant les différents grands concepts abordés dans ce mémoire de recherche.

Partie II : état des lieux de la littérature en lien avec la recherche

Préambule

Afin de définir et de contextualiser au mieux les notions importantes qui organisent cette recherche, nous avons fait le choix de structurer les données scientifiques recueillies en trois parties inter-dépendantes.

Ainsi, dans un premier temps, nous avons souhaité préciser ce que représente ce terme délinquance à travers différentes théories, notamment la criminologie, et part ses causes et ses mesures.

Ceci nous a amené à la question de la délinquance juvénile, objet assez récent puisque son apparition date de la naissance d'une justice spécifique aux mineurs encadrée par l'ordonnance de 1945. Nous avons alors pensé pertinent de définir ce qu'est un jeune et de comprendre les différentes formes de délinquance de cette jeunesse. Cela permet par la suite d'envisager les caractéristiques spécifiques des jeunes pris en charge par la PJJ et de faire un bref historique des groupes de jeunes délinquants, historique qui nous conduit de façon logique à l'utilisation du sport pour ces jeunes en mal avec la société.

Ainsi, dans une dernière partie, nous avons développé cette notion de sport à vocation sociale, notamment à destination des mineurs sous main de justice. Nous avons alors rappelé comment le sport s'est imposé comme pratique sociale et s'est vu investir de différents objectifs parfois contradictoires. Effectivement, il serait un outil efficace à l'intégration de populations en marge de la société. Nous avons donc délimité le concept d'intégration dans lequel s'inscrit notre travail et nous avons trouvé pertinent d'évoquer différentes notions très proches, voire quelques fois synonymes ou antonymes à ce terme, à savoir l'insertion, l'inclusion et l'exclusion. Enfin, dans un dernier temps et avec toutes ces données recueillies, nous avons pu développer le sens de l'utilisation du sport pour les jeunes délinquants de la PJJ, de part différentes recherches nous indiquant les bien faits (ou pas) de cet outil pédagogique.

I. La délinquance

1. De la déviance à la délinquance

Souvent confondues, ces deux notions sont le fruit d'une construction sociale. Effectivement, selon les courants, les époques ou les sociétés ces deux termes sont employés de manière distincte.

Selon Émile Durkheim la société exprime une réaction particulière, nommée peine, à l'égard de certains individus ayant commis des actes présentant un caractère extérieur, réprimés par la loi. En d'autres termes, ici la notion de peine peut être synonyme de stigmatisation, chère à Erving Goffman et qui permet ainsi d'appréhender ce que pourrait représenter une personne déviante, à savoir un individu adoptant des comportements allant à l'encontre des normes acceptées par un groupe social ou une institution. La construction sociale de la déviance est, dans cette perspective, variable d'une époque à une autre ou même d'un groupe à un autre au sein d'une même société.

En 1963, Howard Becker constate que la déviance est le produit toujours révisable d'une construction sociale, le résultat provisoire de la concurrence entre « entrepreneurs de morale ». Force est de constater que cette dernière perspective pose alors un cadre limité à la déviance qui permet ainsi de la distinguer de la délinquance. Effectivement, cette notion « d'entrepreneurs de morale » est une notion que nous ne pouvons ni déchiffrer ni codifier puisqu'elle est informelle.

C'est ainsi que Gérard Mauger (2008) observe que cette distinction entre déviance et délinquance se fait à travers la réaction sociale, plutôt diffuse, informelle et de faible intensité concernant la première notion alors qu'elle est institutionnalisée et codifiée en matière de délinquance. En d'autres termes, les délits et les crimes, exercices même de la délinquance, sont en fait les pratiques déviantes reconnues et sanctionnées par la justice pénale.

2. L'approche scientifique du crime : la criminologie

Pour expliquer l'intérêt qu'ont eu les scientifiques à étudier la délinquance, nous devons nous intéresser autant aux crimes qu'aux criminels eux mêmes (différence entre sociologie et psychologie de la délinquance).

En 1885, Raffaele Garofalo prend l'initiative de rassembler les différentes approches scientifiques du crime. La criminologie est née. Michel Foucault, lui, affirme en 1975 que l'apparition de cette nouvelle discipline illustre de façon idéale-typique la naissance des sciences humaines. La criminologie est définie par Jean Pinatel (1970) comme l'étude du criminel, à travers sa personnalité, en fonction de 4 caractères que sont l'égocentrisme, l'indifférence affective, l'agressivité et la labilité.

Par la suite, deux théories s'opposent quant à la perception d'une personne caractérisée de criminelle.

La première, dont Cesare Lombroso (1876) en est le précurseur, définie le criminel comme une variété biologique, ressemblant à l'homme primitif.

La seconde quant à elle, soutenue par Gabriel Tarde (1912), indique qu'une personnalité criminelle se construit plutôt qu'elle ne s'acquière génétiquement. Selon cette deuxième hypothèse, une personne ayant commis un crime serait ainsi issue d'une construction sociale. Michel Foucault qui a travaillé sur la question de l'enfermement va dans ce sens. Effectivement, il évoque la construction de la délinquance comme le fruit de l'enfermement des détenus et du « biopouvoir » mis en place dans les institutions de contrôle. Michel Foucault entend par « biopouvoir » les techniques spécifiques du pouvoir s'exerçant sur les corps individuels et les populations, hétérogènes aux mécanismes juridico-politiques du pouvoir souverain. La société aurait alors son rôle à jouer dans la construction de la délinquance, et plus encore les politiques et leurs institutions. Ainsi, la délinquance est perçue comme une entité à part entière génératrice de nouveaux concepts, comme la

prison est une sorte « d'aspirateur social », tout ceci dans le but de servir l'État et réaffirmer son autorité.

À travers ces différentes thèses, l'interdépendance entre la criminalité et la délinquance est incontestable et permet d'établir différentes théories quant à l'acquisition de comportements délinquants.

3. Les théories de la délinquance

Notons maintenant que différentes théories ont vu le jour pour expliquer la délinquance. Aux États Unis, terres de naissance des pratiques délinquantes ; qui selon Frederick M. Thrasher (1927) se sont développées à Chicago dans des espaces intermédiaires entre le centre administratif et commercial et la périphérie résidentielle où s'établissent les noirs qui fuient le sud du pays et l'immigration récente ; nous observons une tendance à la « délinquance culturaliste », c'est à dire de sous-culture même si selon Renaud Fillieule (2001) elle serait dépassée par le « paradigme actionniste », fondé sur l'analyse de l'action délinquante.

À contrario, En France, la délinquance fut pendant longtemps associée à la psychologie. Il faut attendre l'irruption des violences urbaines et la montée du sentiment d'insécurité (Roché, 1993) dans les années 90 pour voir se développer de nouveaux secteurs de recherche et notamment celui sur la délinquance, commandité par le Ministère de la Ville créé en 1990. De plus, l'oeuvre de Michel Foucault, Surveiller et punir (1975), a suscité une nouvelle réflexion sur la personne caractérisée de déviante, s'intéressant davantage à la réaction sociale.

S'en suivent alors théories savantes, doctrines professionnelles ou représentations profanes. Les premières, au nombre de quatre, ont été distinguées par Renaud Fillieule en 2001 : les théories actionnistes, les théories multifactorielles, les théories culturalistes (associées à celles de la tension) et les théories de l'étiquetage développées notamment par Howard Becker.

Également, deux doctrines professionnelles s'opposent. Une qui voit en la délinquance une manifestation de la crise d'adolescence ou encore un effet de la « crise d'identité » et une autre qui décrit la délinquance comme un choix rationnel orienté par une intention d'enrichissement.

Les représentations profanes, elles, se distinguent selon trois concepts : « la psychologisation et l'ethnicisation » de la délinquance, l'accentuation de la conception morale qui met en lien « *les valeurs traditionnelles de la conscience ouvrière* » (Mauger, 2009, 40), et un dernier concept qui expliquerait la délinquance juvénile par les caractéristiques sociales de ses auteurs.

C'est donc d'après tous ces raisonnements sur la délinquance juvénile qu'apparaît un « *schème d'interprétation* » de ce phénomène social (Mauger, *op. cit*. 44) :

- **Les territoires de la délinquance**. Il a été montré par Clifford Shaw et Henry D. Mckay en 1942 que les facteurs qui provoquent la délinquance ne sont pas associés à la communauté et donc à l'origine ethnique. Elle se développerait de façon plus fréquente dans des quartiers délaissés où les « gangs » investissent cet endroit et le considère comme leur territoire.

- **Les socialisations délinquantes**. L'échec des institutions qui tendent à socialiser les individus relégués dans ces quartiers induit la création d'un nouveau lien social propre à cette catégorie de la population qui sera appelée « les bandes ». Ce lien de sociabilité, perçu comme figure de remplacement des institutions étatiques, permet de comprendre la théorie selon laquelle le comportement s'apprend (Sutherland, 1995) au sein d'un groupe de pairs criminels.

- **L'espace des pratiques délinquantes**. L'univers délinquant serait caractérisé par le conformisme des fins qu'il poursuit, c'est à dire le succès économique et la richesse (Robert K. Merton, 1938). Mais il peut aussi être déterminé selon trois critères définis par Albert K. Cohen en 1955 : sa non-utilité, sa malice (pour le plaisir de voir les autres dans l'ennui) et sa négativité (en inversant le sens de la culture dominante, ici l'État).

- **La sous culture conflictuelle.** Caractérisée par son caractère non utilitaire, elle serait la conséquence d'une difficulté d'identification masculine qui induirait une frustration véhiculée par des comportements agressifs gratuits, perçus comme une fin en soi.

- **La sous culture criminelle.** Elle se distingue de la « sous culture conflictuelle » par son attrait utilitaire. Effectivement, elle serait un moyen acceptable d'atteindre des objectifs définis et s'appuierait sur une forme de « *tension entre structure sociale et valeurs culturelles* » (Mauger, *op. cit. 53*).

- **La carrière délinquante.** L'entrée dans cette forme de déviance à long terme est marquée par la participation et la fréquence des actes délictueux au cours d'une période donnée. Selon Howard Becker (1985) cette notion de « carrière délinquante » permet de concevoir l'évolution de la signification que ces pratiques ont pour les individus les mettant à exécution. La persistance dans ces « carrières déviantes » induirait le processus d'étiquetage de l'individu dans lequel la société lui apposerait une identité déviante. Ce phénomène faciliterait la délinquance par l'entrée dans des groupes d'appartenance qualifiés de non conformes dans lesquels l'individu y trouverait sa place, son comportement étant similaire et adéquat à son nouveau groupe de pairs.

4. Les causes de la délinquance

La sociologie moderne, lorsqu'elle s'interroge sur la causalité du crime, cherche son origine dans la personnalité du délinquant, son milieu de socialisation ou dans la place occupée par son groupe social dans la société. Ainsi, se distinguent quatre grands facteurs pouvant rendre compte de la criminalité.

A. L'inadaptation de l'individu

Albert Ogien (2012, 58) nous indique que « *le comportement criminel est le fait d'individus manifestant des configurations particulières d'éléments biologiques,*

psychologiques et sociaux. Et que, dans ces configurations, ce sont les facteurs psychologiques qui dominent ». Donc, un penchant pour des actes criminels serait du à une partie de l'appareillage mental de la personne. Cette démarche les entraînerait inconsciemment dans la délinquance comme nous l'indique Eleanor et Sheldon Glueck (Ogien, *op.cit.* 58), « *les tendances criminelles sont une partie de l'équipement mental de l'individu et leur formation précède nécessairement son engagement dans la délinquance* ». Certains individus posséderaient donc un « potentiel de délinquance » supérieur à d'autres. Cet attrait, qui est une marque d'inadaptation sociale, « *se constitue dans la prime enfance, en raison inverse de l'efficacité des mécanismes de refoulement nécessairement à l'oeuvre durant cette période. Il se renforce ensuite à l'école, ce qui est attesté par le fait que l'échec scolaire apparaisse être un facteur fortement corrélé à la délinquance* » (E et S. Glueck. In Ogien, *op. cit.* 59). Ainsi, la constitution psychologique de certains individus les inciterait à s'engager dans la déviance, qui entraînerait des comportements de type délinquants. Pour les Glueck, « *l'origine de cette prédisposition est à rechercher dans le fait que certains parents se montrent incapable d'éduquer correctement leurs enfants, soit par défaillance, soit par incompétence.* » (Ogien, *op. cit.* 59).

Ces théories causales de la délinquance peuvent être critiquées dans un premier temps, par le fait qu'il est compliqué de considérer les évènements de l'enfance comme une explication plausible aux conduites délinquantes de ces individus à l'adolescence ou l'âge adulte. Aussi, dans un second temps, la notion de « personnalité criminelle » est une notion abstraite, elle ne permet donc pas tout le temps d'expliquer clairement la délinquance.

Ainsi, Robert J. Sampson et John H. Laub (1986) développent une nouvelle théorie selon laquelle « *c'est l'érosion des liens que l'individu entretient avec la société - et plus exactement l'affaiblissement des contrôles sociaux informels - qui explique la persévérance dans la criminalité* » (Ogien, *op. cit.* 62). Poursuivre dans la délinquance s'expliquerait par le « *relâchement des contrôles sociaux informels* » (Ogien, *op.cit.* 63). Les activités quotidiennes étants peu structurées chez les personnes délinquantes, cela apporterait un élément convaincant dans la poursuite

de leur action délinquante, de manière totalement volontaire. C'est dans ce cadre là, qu'en 1986 ils émettent l'hypothèse selon laquelle « *la délinquance juvénile est un bon critère prédictif de la faiblesse des liens sociaux qu'un individu aura à l'âge adulte et que cette faiblesse est, à son tour, un bon signe précurseur du fait qu'il continuera ses activités criminelles.* » (Ogien, *op. cit.* 63).

Mais, critique sur cette théorie, elle met entre parenthèse le rôle de la société, qui ne serait en aucun cas responsable dans l'apparition et le développement de la délinquance. Au contraire, l'individu serait le seul maitre de ses actes, qui pourrait volontairement vouloir faire le mal.

B. L'influence du milieu

Autre facteur pouvant influencer l'individu dans la production de délinquance, le lieu de résidence aurait une influence certaine sur l'adoption de certaines conduites. Clifford Shaw et Henry D. Mckay signalent même l'existence de « *zones délinquantes* » (Ogien, *op. cit.* 65). Ces zones, d'une typologie particulière, notamment marquées par leur instabilité, entraînent de manière fréquente l'apparition de nouvelles règles de contrôle propres à leur espace. Ces règles, peu en adéquation avec celles de l'ordre légitime, permettraient la constitution de « *bandes* » (Ogien, *op. cit.* 66), comme des « *microsociétés* » (Ogien, *op. cit.* 66) à caractère déviant, qui donneraient un nouveau point de repère pour les jeunes issus de ces quartiers.

En somme, comme nous l'indique Albert Ogien (*op. cit.* 66), « *on ne naît pas délinquant mais on le devient, ou, pour le dire autrement, la déviance n'est pas un état de la personnalité, mais une conduite qui s'apprend au contact du mode de vie qui règne dans l'environnement où l'on évolue* ».

Robert J. Sampson et William J. Wilson (1995), en reprenant les travaux de Clifford Shaw et Henry D. Mckay, y ajoutent un élément de plus, « *la ségrégation spatiale* » (Ogien, *op. cit.* 69). Cette forme de discrimination, selon ces chercheurs, entraînerait les habitants de ces zones dans des carrières délinquantes

de manière plus systématique. Il y aurait donc un phénomène social lié à la délinquance auquel ils y ajoutent la « *neutralité de la race* » (Ogien, *op. cit.* 69).

Autre théorie concernant le milieu d'appartenance, la délinquance serait la conséquence d'une association à des modèles délinquants induisant l'acquisition de normes et de techniques délinquantes. Cette association à des modèles délinquants est liée à la théorie de l'apprentissage social (R.L Akers, 1985).

C. La dilution de l'autorité des institutions de contrôle

La montée de la délinquance pourrait s'expliquer par « *la crise de l'autorité* » (Ogien, *op. cit.* 72). En d'autres termes, « *le déclin des institutions* » (Dubet, 2007, 63). Afin d'expliquer ce phénomène, François Dubet, auteur de L'expérience sociologique (2007), nous indique qu'il s'agit d'une « *mutation du statut des institutions ayant pour principal objectif l'accomplissement d'un travail sur autrui* » (Dubet, *op. cit.* 63). Marquée notamment par le déclin du programme institutionnel, cette « crise des institutions » se note aussi dans d'autres établissements ou catégories sociales : hôpitaux, justice, etc.

François Dubet (*op. cit.* 66) remarque ainsi que « *nous sortons du modèle durkheimien et humaniste de la socialisation dans lequel l'enfant est une cire molle sur laquelle la société doit marquer son empreinte, pour admettre que l'enfant est un sujet actif se construisant lui-même autant qu'il est constitué par les règles de la socialisation* ». Ainsi, tous les dispositifs de socialisation se voient impactés par ce déclin, et cela aurait pour conséquence leur transformation.

C'est dans ce contexte qu'émerge la sociologie interactionniste, qui vise une interaction individuelle au centre de la vie sociale, cela pour réussir à préserver son identité tout en ayant des buts rationnels. La société est perçue comme une construction instable dans laquelle l'individu doit se faire une place part les logiques d'action pour se constituer comme sujet à part entière. L'intégration sociale est le but ultime de ce processus dans lequel « *la société est perçue comme un système d'interaction social, à la manière fonctionnaliste, dans lequel je*

travaille à assurer la reconnaissance de ma place et de mon identité. […] il va de soi que le système précède l'acteur […] » (Dubet, *op. cit.* 101). C'est donc par des stratégies que l'individu va essayer de convaincre pour s'intégrer le plus naturellement possible dans un groupe social.

Dans cette logique, la délinquance peut être assimilée à « *des faillites de l'intégration sociale* » (Dubet, *op. cit.* 103). L'individu déviant, afin de pouvoir accumuler des ressources d'actions, se lance dans une tactique coûts/ bénéfices afin de s'assurer une place dominante dans un domaine.

Pour Irving Piliavin (1985), l'adoption d'une conduite criminelle est un choix fondé sur un calcul d'utilité. Par conséquent, la conscience des risques encourus paraîtrait secondaire et n'aurait pas d'influence relatif à l'affiliation ou non dans des conduites criminelles. En définitive, la légitimité des institutions est remise en cause, ici plus précisément le régime judiciaire et pénal. « *La conception qu'un délinquant se fait de la violence de la sanction dont il est menacé est donc fonction de l'importance de son engagement dans un univers de relations organisé […]* » (Ogien, *op. cit.* 76).

D. L'inégalité sociale

La société repose sur un système de valeurs guidant les actions des individus, sur une imbrication de structures, un enchainement de lois, ou sur une organisation de forces ou de facteurs. Ainsi, un individu ne se rattachant pas à la norme peut être qualifié « d'inadapté social » cause de sa déviance qui entraînerait une forme de délinquance. C'est ainsi, par exemple, que Michel Foucault (1975) nous indique que la prison, institution de normalisation de personnes déviantes, crée elle même de la délinquance par un contrôle de plus en plus profond de ces populations. Nous développerons cette idée dans une partie relative à l'intégration sociale.

Les comportements caractérisés comme déviants pourraient donc naître de discrimination. Effectivement, nous ne sommes pas tous égaux socialement et cela conduit les personnes à se juger sur différents statuts économiques, sociaux,

culturels, etc. Alors, différentes formes de discrimination faciliteraient la délinquance :

la stigmatisation. Selon Erving Goffman, cette forme de discrimination est une mise à l'écart, un processus de marquage destiné à cantonner une personne ou un groupe de personnes dans des positions sociales inférieures. Le stigmate est un attribut qui colle à la peau de ceux qui ne correspondent pas à la conformité, c'est à dire à ce qui est attendu de chacun en matière de conduites à tenir. Considérés alors comme déviants, ces individus mettraient en danger l'ordre établit, les règles collectives et les normes sociales. Ce phénomène de stigmatisation sociale permet d'aboutir à la théorie de l'étiquetage (« labeling theory ») proposée par Howard Becker dans son ouvrage Outsiders en 1963, qui se réfère à la construction sociale de la déviance. Selon l'auteur, les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance, en appliquant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme des déviants.

L'étiquetage. Comme son nom l'indique, l'étiquetage consiste à mettre une étiquette, à coller un ensemble de préjugés sur une personne ou un groupe de personnes. En dépit de leurs agissements pour combattre ces atteintes à leurs dignités, les étiquetés sont mesurés et évalués en fonction de considérations négatives qualifiant la totalité de leur identité. Confinées dans des rôles dévalorisés, des statuts inférieurs, les personnes étiquetées voient leur identité modifiée par interaction avec autrui par le biais de négociation.

Edwin Lemert (1951), en s'intéressant à la délinquance, développe une hypothèse qui rend bien compte du processus de construction de l'identité déviante. Il distingue d'une part, le fait de commettre un acte transgressif sans conséquence pour le statut du sujet, il s'agit de déviance primaire, et d'autre part les conséquences de la réaction sociale de rejet face au comportement atypique du sujet qui, cette fois, vont retentir sur son identité psychosociale, provoquant ainsi une déviance secondaire.

L'approche interactionniste, en lien avec la théorie de l'étiquetage conçoit donc la déviance comme résultant d'un processus interactif et séquentiel au cours duquel le sujet considéré comme déviant est d'abord étiqueté comme tel par ses proches, puis par les institutions qui vont sanctionner ses transgressions. À chaque étape le sujet va intérioriser l'image que les autres se font de lui et va s'auto-définir comme déviant, façonnant ainsi tout un plan de son identité. Cette identité déviante va à son tour favoriser la commission d'actes déviants ce qui en retour va solliciter de nouvelles réactions sociales stigmatisantes.

Nous constatons bien comment peut se faire la transition entre l'attribution de caractéristiques (stigmatisation) qu'opère l'environnement social à l'encontre d'un individu (ou groupe d'individus) et l'acceptation (auto-attribution) de telles caractéristiques qui viennent modifier l'identité même du sujet. Ainsi, nombre de personnes peuvent être perçues comme déviantes, et cette perception encourage dans de nombreux cas la délinquance, qui a beaucoup évolué au cours des dernières années.

5. Les pratiques délinquantes et leurs mesures

La délinquance du point de vu pénal est l'ensemble des comportements incriminés. Ainsi, la justice française mesure les pratiques délinquantes selon la gravité de la sanction encourue (le crime, le délit et la contravention) mais se heurte aux distinctions usuelles de celles-ci, comme par exemple la différence entre la grande criminalité et la petite délinquance ou encore la délinquance en « *col blanc* » (Mauger, *op. cit*. 14) et la délinquance populaire.

Toujours est-il, malgré la variabilité des pratiques incriminées au cours du temps, que les statistiques policières et judiciaires montrent une très forte croissance de la délinquance au cours de ces 50 dernières années. Elles mettent en évidence l'expansion des vols et des cambriolages alors que les crimes et les délits ont été multipliés par trois. Le nombre de personnes mises en cause gravite autour de 800 000 par an, et dans ces 800 000 délinquants, 20% sont des mineurs.

Nous remarquons alors une forte augmentation des pratiques délinquantes dites juvéniles, comme nous indique les chiffres clés du Ministère de la Justice chaque année avec 1 jeune sur 170 concerné en 1945 et 1 jeune sur 30 en 2006. Un abaissement de la moyenne d'âge des jeunes mis en cause dans des affaires relevant de la délinquance juvénile est aussi à relever. Cela oblige les pouvoirs publics français à réagir face à cette vague de violence qui perdure et s'impose comme un problème qu'il faut résoudre, la considérant comme une grande cause nationale.

II. L'apparition d'un nouveau terme : la délinquance juvénile à l'aube de l'ordonnance de 1945

L'augmentation significative de la délinquance juvénile en France ces dernières décennies a eu pour conséquence un remaniement de la prise en charge du jeune criminel par l'État et notamment avec la volonté de faire primer l'éducatif sur le répressif, afin que le jeune puisse prendre conscience de ses actes et ainsi favoriser son intégration dans la société. Cette réorganisation de la justice a eu pour conséquence la création de l'ordonnance de février 1945 qui distingue la justice pour mineurs des autres justices. Cela a donc entrainé une démarcation entre délinquance et délinquance juvénile qui ne cesse de faire parler d'elle à cette époque là.

1. D'une augmentation de la violence à la différenciation entre enfant et adulte délinquant

La violence, qu'elle soit physique, verbale ou psychologique, instrumentale ou directe, est un phénomène social propre à l'insécurité qui est synonyme de délinquance. Elle peut être appréhendée comme procédé dont l'emploi est interdit par le droit. De ce fait, avec une augmentation marquante des pratiques délinquantes ces dernières décennies et la volonté de primer l'éducatif sur le répressif, notamment chez les jeunes, une nouvelle pratique juridique naît et dont l'ordonnance du 2 février 1945 en est l'aboutissement, le droit spécifique aux mineurs. Nous distinguons désormais le jeune délinquant de l'adulte. Ceci revient à « *distinguer la délinquance de la délinquance juvénile* » et donc « *[…] supposer l'existence d'une correspondance entre une catégorie de pratiques et une catégorie d'âge* » (Mauger, *op. cit.* 19*)*.

Cette réforme considère qu'un enfant ne peut avoir pleinement conscience de la responsabilité de ses actes, et va alors poser le principe de la primauté des mesures éducatives sur les sanctions. C'est ainsi qu'apparaissent les tribunaux et juges pour enfants. Une institution spécialisée et indépendante de l'administration pénitentiaire se met en place, créée par le ministère de la justice : la direction de

l'éducation surveillée, que nous appelons aujourd'hui projection judiciaire de la jeunesse et qui oeuvre sur le droit à l'éducation pour les mineurs délinquants. Leur incarcération doit être exceptionnelle et c'est à cette période que la notion de jeunesse émerge avec toute une réflexion sur sa définition et sa mise en application.

2. Qu'est ce qu'un jeune ?

« *La jeunesse n'est qu'un mot* » (Bourdieu, 1978, 520).

Effectivement, elle est une notion de sens commun que nous retrouvons dans tous les domaines qui forment notre société : politique, sciences, éducation, etc.

D'après Gérard Mauger, la jeunesse est une « construction d'objet » qui s'oriente dans deux directions : les âges de la vie (1995) et les générations (2009).
En ce sens, l'âge désigne « *la durée écoulée depuis la naissance* » (Larousse) ou « *une période de la vie allant approximativement de tel âge à tel autre* » (Robert).
Quant à la notion de génération, elle peut être différenciée comme génération familiale ou générations sociales (Mentré, 1920).

Aussi, Gérard Mauger (1999, 55) considère que des facteurs extérieurs et non biologiques peuvent définir ce qu'est un jeune : « *si l'on s'en tient aux cursus familiaux, scolaires et professionnels, on peut considérer que la jeunesse est l'âge de la vie où s'opère le double passage de l'école à la vie professionnelle et de la famille d'origine à la famille de procréation, la séquence de trajectoire biographique définie par le double processus d'accès à une position stabilisée sur le marché du travail et sur le marché matrimonial* ». Cette transition est alors fonction de 4 facteurs à savoir la position sociale, le sexe, la société dans laquelle le jeune se trouve ainsi que l'époque. Dans cette perspective, l'insertion est à mettre en lien avec le fait qu'elle peut être définie comme le moment de clôture de la jeunesse.

Aussi, afin de définir ce qu'est un jeune nous pensons justifié d'aborder la condition juvénile. Cette condition, qui est la résultante de la vision que la société se fait d'un jeune, peut être distinguée selon 4 aspects : « *l'âge de l'apesanteur* » (Mauger, *op.cit*. 56) où il s'agit de se libérer des contraintes familiales alors même que les jeunes bénéficient toujours de l'aide financière de la famille d'origine, il s'agit alors ici d'une double représentation, à la fois familiale et économique. « *L'âge des incohérences statuaires* » (Mauger, *op.cit*. 57) caractérisé par des ambiguïtés, les interdits et privilèges de l'enfance et ceux de l'âge adulte avec ses devoirs. « *L'âge de l'indétermination* » (Mauger, *op.cit*. 57) en particulier concernant la position sociale, où le jeune en train de quitter le cocon familial n'est pas encore totalement intégré à sa position dite d'avenir. « *L'âge des classements* » (Mauger, *op.cit*. 57) les assignant à une position bien définie notamment en terme de travail et de relations personnelles. Cela engendre un effet de classement et de jugement, qui ne correspond pas toujours à la réalité et peut reléguer ces jeunes dans des positions sociales inférieures, provoquant stigmatisation et catégorisation et pouvant entrainer l'exclusion.

Enfin, du point de vu pénal, un jeune est perçu en tant que tel jusqu'à sa majorité, qui était de 21 ans à la naissance de l'ordonnance qui instaure un droit différencié pour les mineurs. Elle est aujourd'hui de 18 ans, et cela permet, entre autres, de rendre compte d'une « *police d'âge* » (Percheron et Rémond, 1991. In Mauger, *op. cit. 26*), « *nous parlons de majorité pénale, c'est à dire l'âge à partir duquel un individu peut être jugé par une juridiction répressive* » (Huyette, 1997, 291). Cela entraine une vision toute autre de la personne délinquante en fonction de son âge biologique. En effet, à un majeur délinquant qui doit répondre de ses actes devant le droit commun, un mineur délinquant lui apparaît comme une victime, un jeune que nous nous devons de relever à travers différentes mesures éducatives.

3. Les différentes formes de la délinquance chez les jeunes

La délinquance des jeunes recouvre une multitude de situations que ne saurait recouvrir les juridictions pénales. Effectivement, les recherches en sociologie ont permis d'établir une classification de cette forme de délinquance, allant d'un

comportement lié à l'adolescence jusqu'à révéler un état pathologique, en passant par une délinquance d'exclusion.

A. La délinquance comme résultante de l'adolescence

Nous connaissons les effets de la crise d'adolescence et son lot de changements qu'elle entraîne. Effectivement, c'est au cours de cette période que le jeune va voir ses repères complètement chamboulés et un excédent d'émotions est notable d'où cette volonté de prendre des risques. Aussi, nous observons que cette forme de délinquance propre à la jeunesse est fortement influencée par le groupe de pairs et concerne tous les milieux sociaux, garçons ou filles. Le narcissisme de cette époque de la vie peut aussi être une explication à ces dérives, en réaction à un conflit ou une frustration, malgré le fait que ces actes se régulent quasi systématiquement de façon informelle.

B. La délinquance, conséquence de troubles du comportement

Dès l'enfance, cette forme de délinquance signale le caractère violent des actes, subis ou occasionnés. Effectivement, nombre de ces jeunes ont un parcours de vie semé de dysfonctionnements et d'embûches, des problèmes familiaux à la précarité sociale, qui se justifie pour certains par les traumatismes endurés dès la plus jeune enfance.

C. L'exclusion comme explication de comportements délinquants

Cet autre aspect de la délinquance juvénile se révèle dans un milieu caractérisé par la précarité liée à un fort taux de chômage. la stigmatisation y est très forte et les jeunes de ces territoires se voient relégués comme « jeunes de cité ». Cela provoque une distanciation entre ces jeunes et les normes institutionnelles, ce qui les encourage à commettre des actes délinquants. Cette jeunesse est imprégnée d'un sentiment d'injustice ajouté à du racisme et se retrouve fréquemment à la une des journaux ou autres supports médiatiques qui tendent une fois de plus à les exclure. Enfin, la particularité de cette forme de délinquance est bien sa

familiarité avec les drogues, notamment le cannabis. Ces jeunes exclus afin de s'intégrer dans un groupe de pairs mais aussi pour s'en sortir, s'adonnent à des pratiques illégales de trafic de drogues.

4. Caractéristiques spécifiques des jeunes sous main de justice

Malgré le fait que l'ordonnance du 2 février 1945 ne précise pas l'âge minimum à partir duquel les enfants ayant commis une infraction ne sont pas pénalement responsables, en France la notion de discernement, présente dans le code pénal, vient poser un cadre quant aux mineurs pris en charge par les juridictions pénales. Effectivement, un mineur qui n'a pas pleine conscience de ses actes ne peux être reconnu coupable du point de vu pénal. Il s'agit donc de jeunes âgés de 18 ans au maximum au moment des faits, pleinement conscients de leurs actes. Cette notion de discernement est appréciée par les juridictions pour mineurs, comme elle l'est pour les majeurs dans les juridictions de droit commun.

Aussi, sous l'angle sociologique, d'autres caractéristiques propres à ces jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse apparaissent et font d'eux une réelle préoccupation concernant leur prise en charge. Même s'il est impossible de généraliser, les jeunes en conflit avec la loi n'ayant pas tous le même profil (de ceux qui commettent pour la première fois un délit à ceux multi-récidivistes que la loi n'arrête pas), certaines particularités on été relevées par la recherche épidémiologique Adolescents (14-21 ans) de la protection judiciaire de la jeunesse et santé menée par Marie Choquet, Sylvie Ledoux, Christine Hassler et Catherine Paré en 1998, qui reste à ce jour la seule enquête réalisée sur ce public spécifique.

Ainsi, ces adolescents ont pour la plupart une santé précaire qui trouve sa source dans des troubles de l'alimentation et du sommeil, une symptomatologie dépressive ou encore des addictions importantes sous forme de poly-consommation. Souvent, leur état sanitaire est plus que déplorable, provoquant des troubles du comportement sérieux. Un décrochage, qu'il soit scolaire ou dans beaucoup d'activités du quotidien de ces jeunes est observable, qualifiés de volatiles. Aussi, cette jeunesse est emprise de difficultés relationnelles

intrafamiliales comme en atteste les carences éducatives, très certainement dues à une structuration familiale plus qu'anarchique, avec très souvent des familles dissociées, un parent décédé ou encore un père inactif. Cela ne permet pas au jeune de s'identifier clairement à ses pairs et le relègue ainsi très souvent dans des pratiques délinquantes. Enfin, nous relevons un décalage entre les attentes du jeune et la réalité socio-économique, c'est-à-dire le statut social et économique de sa famille. Effectivement, à défaut de pouvoir s'identifier à ses pairs, l'adolescent en manque de repère va être contraint de s'assimiler à des figures médiatiques, très loin de la réalité mais qui font figure de repère pour ces jeunes désorientés, leur permettant ainsi d'aspirer à de meilleures conditions de vie. En revanche, une fois que le jeune réalise le décalage qu'il y a entre ses aspirations et la réalité, il va par la suite très souvent s'adonner à des pratiques violentes, envers soi (tentative de suicide par exemple) ou envers les autres (racket, bagarres). Souvent, ces jeunes délinquants sont aussi et avant tout des jeunes victimes, complètement désocialisées et en total situation de marginalisation sociale et/ou économique. Pour terminer, nous observons qu'un comportement d'évitement est souvent engagé chez ces jeunes comme réponse aux problèmes rencontrés, par des fugues notamment.

5. Socio-historique de la délinquance juvénile

D'un point de vue historique, la délinquance juvénile peut être appréhendée en deux périodes bien distinctes : la première, de la fin des années 1960 à la fin des années 1970. Durant cette période, les bandes de jeunes sont dénommées les « blousons noirs » jusqu'à être appelées les « loubards ». La seconde, du début des années 1980 à nos jours a vu naitre les « jeunes des cités ». Elle s'inscrit dans le cadre de la crise de reproduction des classes populaires dont les « jeunes des cités » constituent le point focal (Mucchielli, 2001).

Les années 1960 et 1970 sont marquées par différentes typologies de délinquance juvénile. Nous y retrouvons tout d'abord les bandes de jeunes qui ont pour la plupart entre 15 et 17 ans. Ce sont des jeunes hommes issus de classes populaires et appartenant très souvent à des familles nombreuses. Cela permet d'expliquer

l'anomie familiale et entraîne alors chez ces jeunes une volonté d'appartenir à un groupe social, d'où la formation de bandes. Aussi, nous observons qu'il s'agit souvent d'enfants d'immigrés et donc en manque de racines culturelles. Ces adolescents ont en majorité une « culture anti-école » (Willis, 1978) et de ce fait, rentrent sur le marché du travail dès 15-16 ans qui est l'âge légal pour arrêter sa scolarité. Mais cela entraîne chez eux un manque de qualification et les relègue ainsi dans des emplois précaires associés à une culture ouvrière archaïque et n'ayant que peu de perspectives de carrière. Ces bandes sont ancrées dans les quartiers populaires ou dans les cités où la rue est leur domaine. Mais l'élément le plus marquant de cette jeunesse est certainement sa culture qui amène une forme bien particulière de sociabilité entre ces jeunes. Ils ont « *le souci de s'affirmer en tant que mâle* » (Mauger, *op. cit. 63*) de part leur virilité qui est l'attrait caractéristique de cette jeunesse délinquante et le capital agonistique le principal critère de classement à l'intérieur même de la bande à laquelle ils appartiennent. Ce dernier élément leur permet d'être valorisés au sein de leur groupe et augmente l'estime qu'ils ont pour eux mêmes. Ainsi, pour évaluer leur légitimité au sein même de leur « meute », les jeunes s'adonnent à des pratiques violentes dont le seul but est de se battre pour se battre ou des formes de vandalisme « *gratuites* » (Mauger, *op. cit*, 66). Effectivement, Pierre Bourdieu (1979) définissait les classes populaires par leur déficit de capital économique et de capital culturel, auxquels ils répondent par la valorisation de la force physique qui est la dimension fondamentale de la virilité et que nous retrouvons chez ces bandes de jeunes délinquants.

La deuxième typologie de la délinquance juvénile à cette période est marquée par l'attrait plus financier de ces jeunes (capital économique selon Pierre Bourdieu). Nous les caractérisons dans « le milieu » et nous les définissons comme des « *apprentis gangster* » (Monod, 1968. In Mauger, *op. cit.* 72). Cette forme de délinquance des jeunes utilise une violence plus instrumentalisée, c'est à dire pour parvenir à des fins spécifiques et notamment cette volonté d'enrichissement par des pratiques reconnues comme illégales. Ils sont alors catégorisés comme des délinquants professionnels et pour être reconnus comme tel, ont acquis un

« *capital social spécifique* » (Mauger, *op. cit.* 72), celui du milieu de la délinquance professionnelle.

Enfin, dernière typologie de jeunes appartenant au monde délinquant depuis 1975, la « *bohème populaire* » (Mauger, *op. cit.* 73). Ce sont des jeunes hors système consommateurs de drogues et qui se créent un univers contre-culturel de savoirs et de pensées qui leurs sont propres (capital culturel). Cette catégorie de jeunes délinquants s'accompagne de toute une représentation de genre qui les oppose très clairement aux deux autres formes de délinquance juvénile de l'époque. Effectivement, ici le savoir s'oppose à la force des premiers et la richesse des seconds.

Au tournant des années 1975, Les classes populaires sont engagées dans une crise de reproduction (Mauger, 2006), c'est à dire une difficile représentation dans les politiques publiques, cela conduisant cette délinquance juvénile dans une nouvelle tournure. Tout d'abord, à travers le marché du travail, nous constatons une dévalorisation des métiers ouvriers traditionnels induite par la mise en place des nouvelles technologies. Cette branche de travail, qui est celle des classes populaires, se voit peu à peu disparaître avec les valeurs de virilité que nous lui portons. Ainsi, l'identité masculine traditionnelle des milieux populaires est remise en question. Dans un même temps, nous observons une transformation de leurs espaces résidentiels, car les ouvriers qualifiés se voient faciliter l'accès à la propriété, alors que les ouvriers moins qualifiés, souvent issus de la vague d'immigration de 1974, se voient reléguer dans les banlieues que nous caractérisons dorénavant comme quartiers sensibles.

Concernant plus précisément la jeunesse, nous remarquons une modification du système scolaire, avec une mise en valeur des études longues et générales. L'accès au monde ouvrier est alors la conséquence de l'échec scolaire, ce qui amplifie cette stigmatisation à l'égard de cette tranche de la population. Un déficit politique d'encadrement des jeunes des classes populaires ne permet pas leur restructuration autour des institutions étatiques censées apporter des solutions au désordre social dont la France fait face à cette époque. Parallèlement à cela, et

pour montrer leur mécontentement face à la politique actuelle mais également pour essayer de s'en sortir, les jeunes popularisent le marché de la drogue dans leurs cités et une économie souterraine et considérable s'installe. C'est alors que la petite délinquance juvénile (le monde des bandes) rentre en contact avec la délinquance professionnelle (celle du « bizness »). Ce phénomène ne fait qu'accroître les comportements déviants de cette jeunesse en manque de reconnaissance et de structure.

Enfin, nous notons une focalisation sur les immigrés à partir des années 1980, touchés par un chômage de masse. Des discriminations raciales se multiplient, très souvent reléguées par les médias, et ne font qu'accroître l'exclusion sociale de cette partie de la société induisant ainsi une forme de délinquance, comme revendication et contestation des jeunes des quartiers. C'est dans ces conditions qu'apparaît la « culture de rue », culture qui permet de palier au déficit culturel de la jeunesse populaire lié à son échec scolaire et son inemployabilité. Cette nouvelle forme d'institution et de socialisation met en exergue la lutte pour le « capital symbolique » dans le seul but d'être valorisé socialement et qui sous tend ainsi des raisons de vivre. Pierre Bourdieu (1997) caractérise ce capital comme le capital économique ou culturel reconnu en fonction des catégories de perception qu'il impose. C'est donc dans cette quête de reconnaissance que les jeunes issus du monde des bandes vont régulièrement s'opposer aux forces de l'ordre, représentants de la nation, pour une valorisation de leur culture urbaine.

6. Bandes d'adolescents et comparaison internationale : la France et le Brésil

Nous allons, dans cette partie, développer une autre approche des bandes de jeunes, notamment à partir d'une comparaison entre le Brésil et la France. Pour cela, notre argumentation s'appuiera sur les données recueillies par Benjamin Moignard dans ses différentes enquêtes ethnographiques menées dans un quartier populaire d'une ville de banlieue dans l'Essone, qu'il a appelé « le quartier des Pivoines », et dans une favela de la ville de Rio de Janeiro dénommée « la Roca ». Le but de cette recherche étant de « *[…] définir la nature et les modalités de structuration de ces groupes, pour pouvoir ensuite interroger de manière assez*

large le phénomène » (Moignard, 2007, 352) par l'apport de différents éléments et différentes formes de structuration. En ce sens, la bande est définie comme « *[…] une forme d'agrégation juvénile spécifique, décisive dans le processus de socialisation de ses membres, qui fréquentent par ailleurs assidûment l'espace public du quartier en y adoptant une forme de visibilité forte et démonstrative, et qui puisent dans les activités déviantes ou délinquantes menées collectivement une part importante de leur propre identité et de celle de leur groupe* » (Moignard, *op.cit*. 351).

Ainsi, Benjamin Moignard définit les bandes de jeunes en France à travers deux aspects que sont les sociabilités partagées et la construction identitaire. Elles sont perçues comme « *[…] un élément supplémentaire de la stigmatisation résidentielle que les adolescents subissent par ailleurs* » (Moignard, *op.cit*. 355). Les jeunes utilisent les gangs comme prolongement du quartier, leur permettant d'affirmer leur position territoriale et identitaire, d'autant qu'il s'agit des seuls espaces de valorisation dont les jeunes ont accès. Des formes de solidarité dans et autour des bandes, notamment déclinées au travers d'intérêts communs, se développent alors même que ces dernières se composent en majorité d'adolescents d'origines ethniques très différentes où « *le stigmate de l'étranger, qui désigne de manière assez générale les adolescents de quartiers populaires, est donc renversé en identité fière, et participe à la définition de la bande* » (Moignard, *op.cit*. 360).

Au Brésil, à l'aube de la démocratie dans les années 1980, une forme de corruption des élites et des forces de l'ordre a émergé comme conséquence des abus de pouvoir en direction des populations pauvres concentrées dans les favelas. Cela a engendré une augmentation de la violence en lien avec le trafic de cocaïne qui s'est alors généralisé dans ces espaces. « *La nouvelle forme de criminalité qui émerge ainsi est marquée par une explosion de l'implication des adolescents à la fois en tant que membres des organisations criminelles, mais aussi comme victimes potentielles* » (Moignard, *op.cit*. 363). Les gangs de jeunes se forment alors autour d'un marché des drogues qui prend une ampleur considérable lorsque nous constatons le nombre d'homicides sur les jeunes brésiliens (39,2% en 2000). Ici, le trafic de drogues apparaît comme une alternative où « *chacun des membres*

dispose d'un rôle, d'un statut et d'un salaire clairement défini selon son activité dans le gang » (Moignard, *op.cit*. 365). C'est ainsi que les bandes de jeunes se construisent autour de l'organisation de ce trafic et à partir d'une structuration bien définie où chacun y joue un rôle et permet la constitution d'une délinquance dite professionnelle, bien que tous relèvent une sociabilité partagée et des aspirations communes. En parallèle de cela, les adolescents composant un gang habitent tous très proche, dans un espace où le trafic à une place de choix. La place des gangs au sein de ces favelas reflète une telle souveraineté qu'elle dissuade et empêche la formation d'autres formes de groupes juvéniles. La bande apparait alors comme une ressource, malgré le fait que beaucoup de ces jeunes sont socialisés et fréquentent habituellement l'école, par le fait qu'elle est « *[…] un moyen d'atteindre des aspirations interdites […] un choix de vie plus qu'une alternative* » (Moignard, *op.cit*. 367). Aussi, les bandes font parties intégrantes du quartier appelé « communidade » et leurs membres disposent d'un véritable pouvoir jusqu'à même les considérer comme les chefs de ces espaces où ils se font appeler les « donos » et se posent en protecteurs de la favela tout en participant au développement de l'économie locale. Dans ce cadre là, les adolescents « *[…] n'ont pas d'autre pouvoir que celui de la frime et de l'exécution des basses oeuvres du chef* » (Moignard, *op.cit*. 372). Ils restent alors soumis à la loi du trafic, commanditée par le « dono », bien que leur est attribué le nom de « bandido », leur assurant respect et prestige.

Ainsi, nous constatons comment le phénomène de bandes juvéniles au Brésil est à mettre en lien avec le problème du trafic de drogues et toute l'organisation qu'il impose. En revanche, en France, le phénomène parait plus complexe et s'attèle à de multiples caractéristiques auxquelles les chercheurs ont du mal à s'intéresser, ne permettant alors pas de réelles comparaisons à travers des résultats fiables. Cela étant, les bandes de jeunes en France peuvent être mises en relation à travers leurs revendications identitaires et leurs différentes formes de contestation à l'égard des pouvoirs publics. Ainsi, à partir de la fin des années 1970, des émeutes se multiplient, entraînant violences urbaines et délinquance. C'est alors dans ce contexte que l'État impulse une nouvelle forme de politique, axée sur une meilleure écoute de cette catégorie de la population, à travers par exemple les

réformes sociales mises en place, mais aussi une simplification de l'accès à l'emploi, créant de nouvelles formations diplômantes où il n'est pas nécessaire d'être bon à l'école, et une ouverture sur la culture, à travers la gratuité des pratiques et de nouvelles réformes. C'est ainsi que le sport s'ouvre à cette jeunesse et est investi de nouveaux objectifs.

III. La genèse d'un sport à vocation sociale

En France, au croisement du XIXe siècle et du XXe siècle, les pratiques sportives sont liées à un projet pédagogique s'inscrivant dans des objectifs sociaux ou politiques. Elles visent à une éducation civique, patriotique ou militaire, éducation chère à Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux Olympiques de l'ère moderne en 1894. Le sport compétitif, à travers la valorisation des élites, s'impose alors comme modèle et il s'institutionnalise. Mais progressivement, cette idéologie compétitive laisse place à une civilisation des loisirs (Dumazedier, 1962) dans laquelle le sport prend une place considérable. Cet avènement pour le loisir s'explique par une réorganisation de la société française d'après guerre qui met l'accent sur une consommation de masse. Le loisir permettrait alors l'élaboration de valeurs nouvelles, surtout chez les jeunes. C'est dans ce contexte que la sociologie du sport commence à s'intéresser à ces valeurs, notamment à partir des années 1980 où la société française en pleine crise se divise. Le sport à vocation sociale apparaît comme planche de salut et remède miracle.

1. Historique d'un sport à vocation sociale en France depuis les années 1980

A. Les fonctions sociales du sport

Le sport aurait différentes fonctions et, comme nous le mentionne Jacques Defrance, il serait un des objets auquel nous cherchons constamment une raison d'être. C'est ainsi qu'il nous indique différentes utilités du sport : « *[…] elle (cf. la pratique sportive) remplit très généralement des fonctions sanitaires et éducatives, en infléchissant l'état organique des individus et en modifiant leurs comportements* » (2011, 71).

Dans un premier temps, le sport est perçu comme bon pour la santé où le bien être serait tout de suite assimilé à l'effort physique. Ainsi l'État se sert de cette notion pour développer l'idée d'un sport agissant positivement sur la santé publique. De plus, par l'amélioration du bien être social, le sport remplirait le rôle de « *[…] travail transfiguré dont les propriétés sont de compenser les effets du travail*

ordinaire » (Defrance, *op.cit*. 73). Pour justifier cela, différents travaux ont montré que la pratique physique « *[…] remplit une fonction de dérivation de l'agressivité et de réduction de la tension sociale […]* » (Defrance, *op.cit*. 74) c'est à dire qu'elle « *[…] fixe des énergies sociales qui autrement iraient s'exprimer ailleurs […]* » (Defrance, *op.cit*. 74).

Les fonctions physiques du sport paraissent alors indiscutables, mais c'est bien à travers une notion de sens commun, celle du sport plaisir, qu'une représentation symbolique du sport émerge. Effectivement, la pratique sportive peut très bien prendre la forme de passe-temps, d'échappatoire aux contraintes de la vie quotidienne. En ce sens, l'identification aux figures héroïques, ultra-médiatisées, permet de concevoir le sport comme objet social total. En effet, celle-ci pourrait contribuer « *[…] à désamorcer des tensions liées à l'inégalité sociale […], à briser les stéréotypes négatifs […]* » (Defrance, *op.cit*, 80) de certains groupes sociaux.

Ainsi, nous concevons rapidement cette fonction symbolique du sport qui jouerait en faveur d'une cohésion sociale. C'est alors qu'une représentation mystifiée d'un sport vecteur de lien social apparaît en France à partir des années 1980, période au cours de laquelle le gouvernement se doit de remobiliser la population en pleine crise sociale.

B. La France dans les années 80

Cette époque est marquée par une « *crise de lien social* » (Gasparini et Vieille Marchisset, 2008, 14), conséquence de la crise économique et de la ghettoïsation des cités, et une montée en puissance de la délinquance notamment juvénile dans les banlieues. L'État français se retrouve alors dans une impasse, qui s'amplifie un peu plus de jour en jour, et face à des comportements déviants en particulier chez les adolescents, qu'il faut réussir à contrôler. Les émeutes urbaines en 1979 dans la banlieue de Lyon en sont le parfait exemple, des jeunes affrontent les forces de l'ordre et incendient des voitures. Preuve de la fracture sociale de la population française, cette rébellion d'une partie de la jeunesse populaire conditionne le renouvellement de la politique actuelle. Pour palier à ce désordre social, les

politiques publiques se réorientent et se décentralisent dans les différentes régions françaises. C'est la décentralisation de l'État. Il délègue ainsi ses pouvoirs aux collectivités territoriales qui impulsent de nouvelles politiques dans un but de redressement de la nation. C'est ainsi que naît la politique de la ville, dans laquelle les cités ont une place prédominante car elles bénéficient alors d'opérations de développement social urbain et de réhabilitations. Les politiques urbaines se voient donc complètement changées et de nouveaux dispositifs sont mis en place comme l'opération « prévention été » ayant pour objectif la lutte contre la délinquance, la pacification des banlieues et ainsi permettre de « *faire France* » (Tribalat, 1996. In Gasparini et Vieille Marchisset, *op. cit*. 15).

C. La popularisation du sport

Parallèlement à ce contexte social difficile, le sport se développe en France avec l'avènement des pratiques de loisir, pour devenir une activité de masse, notamment de part sa visibilité médiatique, qui interpelle la jeunesse française et la mobilise. William Gasparini parle même d'une « sportivisation de la société » à partir des années 1980. Ainsi, comme nous l'indique Michel Koebel en 2010, non seulement le sport fédéral se popularise en triplant le nombre de licences entre 1960 et 1980 mais aussi il se diversifie dans ses formes et ses modalités de pratiques. Le sport est donc appréhendé comme un phénomène total rassemblant toutes les classes de la population française. C'est ainsi que les pouvoirs publics s'emparent de cet objet qu'est le sport, outil mobilisant des masses, afin de lutter contre l'anomie et redonner de l'ordre dans la société française et notamment dans cette jeunesse en manque de repère.

D. La paix sociale et l'intégration par le sport

Afin d'avoir une main mise sur les jeunes, une propagande sportive apparaît et de nouvelles actions politiques sont impulsées par les collectivités territoriales. C'est dans ce contexte que « *le sport devient social et les dispositifs socio-sportifs* » (Gasparini et Vieille Marchisset, *op. cit*. 13). D'une part, des équipements sportifs de proximité voient le jour afin de faciliter et favoriser la pratique sportive, et

d'autre part, un discours sur la « *citoyenneté par le sport* » (Gasparini et Vieille Marchisset, *op. cit. 25)* émerge. C'est dans ce cadre là que l'État accentue le rôle du sport et plus précisément du club sportif dans la sociabilité des individus marginalisés, leur permettant ainsi de déployer leur capital social qui leur fait défaut, considéré comme « *une forme spécifique de solidarité* » (Gasparini et Vieille Marchisset, *op. cit.* 35). Des figures médiatiques issues de l'immigration, Zidane en est le parfait exemple, sont mises en avant avec l'idée que le sport pourrait permettre aux jeunes immigrés ou aux jeunes des cités de s'intégrer et de trouver leur place tant au niveau professionnel (nous parlons alors plus d'insertion par le sport) qu'au niveau de la société. Le sport serait ainsi vecteur d'intégration mais permettrait aussi de pacifier les quartiers par l'intervention de professionnels du sport au sein même des cités.

Cette forme d'intégration serait alors définie comme « *le processus par lequel un individu (notamment un jeune) intègre une communauté territoriale (pays, région, ville, quartier…) en participant aux activités sociales (notamment le sport associatif) reconnues par cette communauté* » (Gasparini, 2005, 247).

Cette définition, laisse ainsi penser que le sport n'a pas de valeurs intrinsèques qui lui valent d'être perçu comme intégrateur ou éducatif. Malgré que ce soit un fait social total, sa portée dépend largement de ce que nous souhaitons transmettre (à travers sa pratique et le discours que nous en avons). C'est pour cela que la pratique sportive peut tendre à intégrer comme à exclure. D'ailleurs, à l'heure actuelle, aucun résultat n'a démontré une intégration ou une insertion automatique et constante à travers l'activité physique.

2. Qu'est ce que l'intégration ?

Nous ne pouvons, aujourd'hui, parler d'intégration sans rapporter ce terme à l'insertion, l'inclusion ou même l'exclusion. Il paraît alors pertinent dans un premier temps de définir ces différents axes sociologiques afin de poser un cadre à ce qu'est l'intégration sociale et ses différents courants de pensée. Il s'agit là de notions souvent confondues, dans le répertoire théorique comme politique, mais

qui chacune d'entre elles posent des conditions distinctes pour une meilleure compréhension du sujet en société.

A. L'insertion sociale et professionnelle

L'index international et dictionnaire de la réadaptation et de l'intégration sociale (IIDRIS) définit l'insertion sociale comme une « *action visant à faire évoluer un individu isolé ou marginal vers une situation caractérisée par des échanges satisfaisants avec son environnement ; c'est également le résultat de cette action, qui s'évalue par la nature et la densité des échanges entre un individu et son environnement* ». L'insertion nécessite ainsi de « mettre parmi », l'individu conservant son identité, nous lui ajoutons un élément nouveau afin de favoriser les mécanismes de socialisation, à travers notamment l'assimilation d'un habitus, tout ceci afin de l'intégrer au mieux au sein d'un groupe social. Elle se réfère ainsi à la participation au niveau individuel à un système social intégré. C'est donc dans cette optique que le terme insertion se matérialise à la fois comme un but et un moyen. En d'autres termes, « *c'est, d'une part, le résultat des mécanismes d'intégration, tels la socialisation, par lesquels chaque individu tout au long de sa vie assimile les éléments lui permettant d'occuper une place dans les échanges sociaux. Dans notre société, l'axe le plus intégrateur autour duquel se cristallise l'insertion est le travail. D'autre part, l'insertion désigne les interventions menées au moyen de dispositifs publics auprès de populations dont la situation d'exclusion est révélatrice de défaillances des mécanismes d'intégration. Ces interventions consistent, au niveau individuel, en une stratégie de discrimination positive visant à renforcer les processus de socialisation et le développement des liens sociaux afin de rattraper la distance par rapport à une intégration accomplie. Mais l'insertion a aussi une portée sociétale pour se réaliser, dans la mesure où une insertion passe nécessairement par l'aménagement de conditions propres à assurer un accueil des personnes en marge* » (conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale).

C'est à partir des années 1970 que les chercheurs en sociologie commence à se pencher sur cet object qu'est l'insertion. Effectivement, avec la montée du

chômage, en particulier chez les jeunes, cette notion d'insertion envahit rapidement le débat social et s'impose même comme problème social. Auparavant perçue comme un problème psychologique désignant un stade de développement de l'adolescent (Piaget, 1964) ou un ensemble de problèmes individuels liés à des pathologies diverses de l'adolescence (Debesse, 1962), l'insertion est désormais à mettre en relation avec la mise en place de dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes, s'étendant par la suite à d'autres publics, notamment avec l'apparition du RMI.

Mais, malgré cela, l'insertion reste une catégorie sociale et politique floue et incertaine. Effectivement, floue car elle est définie dans les textes institutionnels de différentes manières, comme l'insertion professionnelle, l'insertion sociale ou l'intégration. Cette première notion évoque l'idée d'une transition, d'un passage des études à l'emploi. C'est alors dans un rapport publié en 1981 à la demande du premier ministre P. Mauroy, que le terme d'insertion sociale émerge. Effectivement ce rapport, intitulé L'insertion sociale et professionnelle des jeunes (B. Schwartz, 1981) est à l'origine d'une insertion comme priorité nationale, et c'est aussi dans ce texte que « *pour la première fois sans doute de manière aussi nette, la question de la transition entre l'école et l'emploi est reliée à celle de l'insertion sociale de la jeunesse, c'est-à-dire des conditions sociales de l'entrée dans la vie adulte, incluant les questions de la santé, du logement et des relations entre les générations* » (Dubar, 1999, 31).

Nous comprenons bien comment l'insertion est devenue un concept multidimensionnel et surtout omniprésent dans la société, nul individu ne pouvant y échapper, elle se rapproche alors de la notion d'exclusion. Dans ce cadre là, au cours des années 1980 cette notion d'insertion s'ouvre à d'autres catégories, par exemple les chômeurs de longue durée, les travailleurs immigrés ou les femmes au foyer. Ces différentes classes sociales tendent à faire émerger la notion de nouvelle pauvreté dans la seconde moitié des années 1980, et celle-ci étant, provoque un glissement dans la conception de l'insertion vers celle de l'intégration sociale. L'apparition de cette idée d'intégration sociale est très certainement à mettre en lien avec l'inter-dépendance de deux notions opposées : l'insertion et l'exclusion.

Effectivement, « *ceux qui ne sont pas insérés dans l'emploi - alors qu'ils veulent travailler - sont aussi ceux qui ne sont pas bien intégrés dans la société et qui risquent ainsi de devenir des exclus* » (Dubar, *op.cit*. 32). Il faut alors éviter à tout prix la précarité de l'emploi et la « désaffiliation sociale » (Castel, 1995) correspondant à la non-insertion dans le marché du travail et la non-participation à la vie sociale. Les politiques publiques ont alors l'idée d'instaurer un revenu minimum d'insertion permettant de palier à ces manques. Nous comprenons alors comment cette notion d'insertion s'est imposée dans le débat social et politique, qui est, à l'heure actuelle, toujours source à discussion, notamment selon si nous considérons l'insertion comme « *[…] une composante du fonctionnement structurel des politiques d'emploi […]* » ou comme « *[…] une phase biographique des cycles de vie* » (Dubar, *op.cit*. 33).

B. L'inclusion

Le terme d'inclusion est utilisé à partir du XIXème siècle, notamment dans le secteur du handicap et celui de l'éducation. Il s'étend aujourd'hui de plus en plus à l'ensemble de la vie sociale d'où son utilisation de plus en plus valorisée par les politiques de lutte contre l'exclusion et qui est « *[…] désormais un objectif visant l'économie durable et la cohésion sociale* » (Bouquet, 2015, 17). En ce sens, nous ne parlons d'ailleurs plus de politiques de lutte contre les exclusions mais plutôt de politiques d'inclusion sociale. Entendons ici l'inclusion comme « *[…] idée d'addition : « mettre parmi », ajouter un élément différent, qui conserve son identité* » (Jaeger, 2015, 46). Il s'agit donc d'une finalité en soi, en lien avec les processus d'insertion sociale, d'intégration économique et de recherche de participation sociale, culturelle et civique des personnes et des groupes sociaux. Elle met ainsi l'accent sur l'appartenance légitime qu'à l'individu à la société et implique une adaptation de cette dernière envers la personne en difficulté plutôt que de remettre en cause l'individu lui même. Cette même personne est alors reconnue « *[…] comme un élément à part entière du collectif […]* » (Jaeger, *op.cit*. 51) et peut rester avec ses difficultés. Effectivement, ce terme « *[…] ne nécessite pas qu'au préalable les problèmes aient été résolus* » (Jaeger, *op.cit*. 51). C'est bien dans ce cadre là que l'inclusion est l'antonyme du mot exclusion, et se

distingue de l'intégration par son action et son impact sur la personne en difficulté, que ce soit d'ordre économique, sociale, physique, psychique, etc. Enfin, l'inclusion peut aussi être employée comme une notion politique ou théorique. « *Sur le registre théorique, l'utilisation de la notion d'inclusion pour rendre compte des objectifs de la socialisation […]* » (Jaeger. *op.cit*. 52) et sur le registre politique pour « *[…] favoriser un continuum entre ce qui a été (et est encore) appelé les « prises en charge » de problématiques individuelles spécifiques, « spéciales », et le droit commun, l'appartenance effective, en droit et en fait, de tout individu à la société dans laquelle il se trouve* » (Jaeger, *op.cit*. 53).

Enfin, sur la scène européenne, l'inclusion sociale est perçue comme « *[…] un processus qui permet aux personnes en danger de pauvreté et d'exclusion sociale de participer à la vie économique, sociale et culturelle, et de jouir d'un niveau de vie décent* » (Bouquet, *op.cit*. 18). Elle peut alors être définit comme « *inclusion active* » (Bouquet, *op.cit*. 18). En ce sens, elle est à rapprocher fortement du concept d'intégration que nous allons développer par la suite.

C. Différents courants de l'intégration

L'idée d'intégration « *ambitionne une assimilation qui ferait disparaître les différences et permettrait de réaliser pleinement un projet démocratique* » (Jaeger, *op.cit*. 46). Elle suggère ainsi une incorporation des normes par l'individu afin de palier à sa différence par une acceptation plus ou moins contrainte. Nous comprenons alors le lien entre intégration et normalisation, et le rôle que joue la société et, qui plus est, les institutions étatiques dans le processus d'intégration sociale des individus. C'est donc dans cette perspective que le terme d'intégration paraît le plus approprié à l'heure actuelle lorsque nous parlons de socialisation, notamment à travers la pratique sportive, d'un public tel que les mineurs sous main de justice. Effectivement, il s'agit d'individus déviants la norme de la société, sous différentes formes, déviance qu'il advient de contrer par l'assimilation d'un habitus nouveau et de normes et valeurs propres à la société. Ainsi, nous allons développer différentes formes de penser l'intégration en sociologie.

a. Le postulat d'Émile Durkheim sur l'intégration

Dès l'avènement de la modernité, les hommes et les sociétés ce sont questionnés sur ce terme qu'est l'intégration. Émile Durkheim (1892), qui a été le premier à définir ce concept, voyait en elle le processus par lequel un groupe social s'approprie l'individu pour assurer sa cohésion. C'est ainsi, dans son étude classique sur le suicide, qu'il constate que ce phénomène est d'autant moins fréquent que les individus relèvent d'un ensemble intégré, qu'il soit religieux social ou politique. Ce processus équivaut à apprendre les normes et valeurs qui régissent le corps social, cet apprentissage se faisant notamment par l'intermédiaire de la famille, l'école ou les groupes de pairs. Le concept durkhémien d'intégration est souvent associé à celui de socialisation. C'est ainsi qu'Émile Durkheim entendait l'intégration comme une fabrique des futurs citoyens. La nation jouerait un rôle important, si ce n'est primordial à l'intégration à travers l'éducation. Effectivement, pour exemple, la « re-socialisation » des individus étrangers nécessite de les éduquer dans une société nouvelle.

b. Socialiser pour mieux intégrer

À propos de la socialisation, élément introductif à l'intégration des individus, elle peut se matérialiser sous différentes formes. Dans un premier temps, une socialisation primaire qui agit sur les individus au cours de leur enfance, notamment par leurs relations familiales, et qui pré-construit le citoyen de demain. Ensuite, une socialisation secondaire se développe tout au long de la vie des individus, consistant à incorporer la personne déjà socialisée dans de nouveaux secteurs de la société, à commencer par les institutions, l'école en première ligne. C'est ainsi que les individus ne cesseront tout au long de leur vie de se socialiser à travers des adaptations à leur environnement. Chaque environnement impose à l'individu des normes et des valeurs, certaines que nous pouvons qualifier de dominantes c'est à dire que nous retrouvons chez tous les individus d'un groupe d'appartenance, et certaines qualifiées de secondaires et changeantes, en fonction de différents critères comme par exemple le lieu où nous nous trouvons ou l'époque.

Ainsi se développe l'idée selon laquelle les populations immigrées s'intègrent à une société par assimilation des valeurs du milieu de référence (ici la France) et abandonnent au moins au cours d'interactions sociales, les valeurs du milieu d'appartenance (le pays d'où elles viennent). Cette notion d'intégration des populations étrangères a été développée par Dominique Schnapper qui la définit comme les formes de participation (des populations migrantes) à la société globale par l'activité professionnelle, l'apprentissage des normes de consommation matérielle et l'adoption des comportements familiaux et culturels. Nous remarquons ainsi le poids qu'à la socialisation des individus quant à leur future intégration dans la société en général.

c. L'État facilitateur de socialisation, producteur d'intégration ?

« *Aujourd'hui nous avons tendance à considérer que l'adhésion à la nation française conditionne l'efficacité de la socialisation des individus* » (Khellil, 2005, 9). Nous comprenons alors bien comment l'État peut être à la source de la socialisation des individus, notamment par les institutions de contrôle (en particulier l'école) favorisant ainsi le processus d'intégration des individus dans la société. Mais, cette intégration ne saurait se développer sans la notion de citoyenneté que nous retrouvons au coeur de l'éducation de chaque individu qui consiste en « *[…] l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certains nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est pratiquement destiné* » (Durkheim, 1992. In Kellil, *op.cit*. 26).

Aussi, n'oublions pas que l'État joue un rôle moralisateur dans sa fonction d'intégration. Effectivement, ce concept a été développé par Michel Foucault fondé sur l'idée selon laquelle l'intégration sociale ne peut se faire que contre l'individu et l'épanouissement de ses désirs. Il justifie cela par une critique radicale des institutions, qu'il dénonce comme normalisantes et moyen de contrôle social, en particulier la prison, dans son ouvrage Surveiller et punir (1975).

L'exemple de la prison

La prison, institution de contrôle de l'État, peut être étudiée selon deux représentations bien distinctes. La première consiste à la voir comme une société alors que la seconde permet de comprendre la société à travers ce que dégage les prisons.

Dans cette première thèse, l'idée de « sous culture carcérale » apparait, avec un processus d'assimilation des valeurs propres à l'univers carcéral. Effectivement, il y a comme une « *[…] importation, en prison, de différentes cultures des milieux de la délinquance* » (Combessie, 2009, 78-80). C'est alors qu'une bonne partie des habitudes acquises en prison ne paraissent pas justifiées dans la société, pour exemple le fait de ne plus ouvrir de porte, et vont, en plus du handicap porté par son statut, compliquer l'intégration du détenu à sa sortie de prison, dans le monde libre.

L'idée de « sous culture carcérale » peut aussi être mise en rapport avec les interactions qui se développent en prison, qualifiée d'institution totale. Ces interactions, afin de développer la notion de solidarité entre détenus, ou plutôt de « compacité de groupe » (concept émis par Thomas Mathiesen qui développe l'idée selon laquelle les individus en prison agissent seuls mais de façon similaire, en opposition à l'idée de Gresham Sykes se fondant sur la solidarité entre prisonniers), se matérialisent par des adaptations primaires qui sont des « *[…] modalités selon lesquelles les « reclus » tentent de respecter les consignes et règles de l'institution […]* » (Combessie, *op.cit.* 75), et des adaptations secondaires qui consistent en des « *[…] subterfuges qui permettent au contraire aux « reclus » de se créer des espaces de liberté dans les interstices du contrôle de l'institution* » (Combessie, *op.cit.* 75-76). C'est alors que se développe une vraie organisation méthodique au sein de l'institution, permettant une répartition des pouvoirs et le contrôle des personnes la composant, reproduisant ainsi les divisions de la société extérieure.

C'est dans cette perspective qu'une nouvelle voie s'ouvre, avec comme point d'ancrage l'oeuvre écrite par Michel Foucault en 1975, Surveiller et punir. Il établit alors le lien entre prison et société, et va même jusqu'à considérer cette institution totale comme révélateur de la société, appuyant l'idée selon laquelle elle serait un moyen de contrôle des individus et de normalisation. Effectivement, dans cette perspective la prison n'est plus considérée comme un espace social autonome et cela permet d'établir l'hypothèse selon laquelle il y aurait « *[…] autant des effets de la société sur la prison que des effets de la prison sur la société* » (Combessie, *op.cit*. 89). Les analyses sur la récidive vont en ce sens et nous démontrent bien que l'ambition de la prison, qui se donne de « ré-intégrer » les individus déviants la composant, peut parfois être tout autre et peut même provoquer les effets inverses désirés à savoir l'exclusion de ses occupants dans la société. Effectivement, les valeurs et les normes propres à la prison ne permettent pas toujours une insertion réussie de ces individus. La question des normes et des valeurs régissant les groupes sociaux d'appartenance se pose alors et s'assimile rapidement au concept d'intégration.

d. Intégrer, entre assimilation de normes et de valeurs et notion d'altérité

C'est alors que l'idée selon laquelle appartenir à une collectivité c'est « *partager avec les autres membres assez d'idées ou de traits communs pour se reconnaitre dans le Nous qu'elle forme […] ; c'est s'identifier assez à ce Nous pour y puiser du moins pour une part sa propre identité psychique et sociale* » (Roché, 1968. In Khellil, *op.cit*. 37) émerge.

Néanmoins, l'idée de conformité à un groupe social d'appartenance est à relativiser puisque les notions de culture et d'altérité sont aussi des notions caractéristiques de la socialisation d'un individu. Effectivement, la société française en est l'exemple typique, formée d'une multitude de groupes sociaux, auxquels chaque français est libre d'appartenir ou non. Ces espaces sociaux s'accompagnent de divergences du point de vue culturel, politique ou même

religieux, mais cela n'empêche pas les individus appartenant à ces collectivités d'être pleinement associés à la vie française et de jouir de leur statut de citoyen, en d'autres termes d'être intégrés. En revanche, cette notion de citoyenneté pose problème lorsqu'il s'agit de l'adapter à des situations nouvelles résultant du monde moderne, comme le chômage. L'idée d'intégration par le travail, notamment par le salariat est alors un axe qui a été étudié.

e. La question de l'intégration part le salariat de Robert Castel

Robert Castel (1995), dans Les Métamorphoses de la question sociale, utilise le rôle du salariat comme matrice de l'intégration sociale, dans ce qu'il appelle « la société salariale ». Cette société se substitue, selon lui, à la société de classes dans les années 1970. Effectivement, 83% de la population active de l'époque travaille dans le salariat. Ainsi, Robert Castel développe l'idée selon laquelle le salariat est parvenu à éradiquer précarité et exclusion, qu'il qualifiait plutôt de « désaffiliation ». Le statut du salariat ici correspondant à une forme de compromis social, il montre ainsi que l'État garde une place prépondérante dans l'intégration sociale des individus en se rapprochant alors de la thèse d'Émile Durkheim formulée quelques années auparavant.

À travers cette perspective, le travail dans la société salariale devient le principe même de la citoyenneté mais questionne alors l'intégration des personnes exclues du régime salarial ou plus généralement les personnes sans emploi. Il propose alors différentes zones permettant de catégoriser les individus en fonction de leur degré d'exclusion, qu'il appelle plus communément la « désaffiliation ». Nous développerons ces différentes « zones de désaffiliation » dans un prochain paragraphe.

f. Les différents modèles d'intégration en Europe

C'est à partir des années 1990 que différents modèles d'intégration ; qu'il est nécessaire de percevoir comme typologies d'approches et non comme typologies de pays compte tenu de « *[…] la complexité des dynamiques d'intégration […]* » et des

« *[…] changements dans les politiques d'intégration qui ont lieu avec le temps dans tous les pays* » (Arnaud, 2005, 44) ; émergent en Europe, notamment par l'étude des populations immigrées. C'est alors que pour la construction de ces modèles, différents éléments sont à prendre en compte (Entzinger, 2000) à savoir la conception du travailleur migrant, le code de la nationalité et le rapport aux minorités ethniques. La première notion n'apparaît pas comme prioritaire pour les nations européennes, tandis que les deux suivantes divergent en fonction du pays. Le second critère, qui correspond à l'accès à la nationalité, peut être structuré selon deux paradigmes, un qui repose sur le droit du sol, que nous appliquons en France, et un fondé sur le droit du sang, dans ce cas la citoyenneté s'acquière par filiation comme c'était le cas en Allemagne. Malgré tout, deux pays européens peuvent partager le même principe d'accès à la nationalité tout en ayant une image divergente de la nation.

Mais c'est bien cette troisième notion, le rapport aux minorités ethniques qui a fait le plus débat et qui a permis de construire deux idéologies bien distinctes, bien qu'un « *[…] modèle intermédiaire de fusion dans lequel les cultures apportées par les migrants se mêlent à celle des autochtones pour former une nouvelle culture, chacun prenant un peu chez l'autre. […] C'est une forme de multiculturalisme atténué ou d'assimilation partielle* » (Tribalat, 2015, 331) qui apparaît. William Gasparini définit ce modèle comme une forme d'intégration républicaine permettant un attachement à sa culture d'origine tout en intériorisant les normes de comportement d'une société. Ainsi, nous allons développer les 2 formes de politiques publiques à destination des populations immigrées en Europe, à savoir le multiculturalisme et l'assimilation.

Le premier modèle, appliqué en Grande Bretagne ou en Hollande et en Suède dans une autre mesure (davantage centrées sur le principe même de non-discrimination des groupes minoritaires), est fondé sur une politique d'égalité des chances, sur l'affirmation de la tolérance par la diversité dans une société multiraciale. Effectivement, l'idée prônée dans cette politique de la différence est bien le fait que tous les citoyens doivent avoir le droit de vivre en conformité avec leur culture et leur religion. Ainsi, les personnes immigrées « *[…] constituent de nouvelles*

communautés culturellement différentes des autres communautés existantes. L'objectif est de faire que ces communautés puissent vivre ensemble de manière harmonieuse » (Arnaud, *op.cit.* 32). Nous parlons en ce sens d'« *un droit à une forme de séparatisme culturel* » (Tribalat, *op.cit.* 335) qui constitue le point focal concernant la prise en compte de ces populations étrangères, ce qui n'est pas le cas dans le modèle d'assimilation.

L'assimilation, modèle utilisé en France bien que remis en cause, se base sur une « *[…] invisibilisation des minorités ethniques* » (Rea et Tripier, 2008, 91). Une convergence des comportements sociaux, à travers des adaptations, entraîne les individus à abandonner leur culture d'origine. Ces derniers doivent s'adapter à un système déjà figé et cela se justifie par le fait qu'eux même ont fait le choix de venir, cette démarche doit alors être accompagnée d'une acceptation des modes de vie d'un pays, à savoir les institutions, les règles, les normes et les organisations. Les personnes immigrées sont alors considérées comme individus à proprement parlé et non comme communauté traitée indifféremment des autres. Ce modèle a pour socle de pensée l'égalité et nécessite « *[…] un engagement du corps social dans son entier, élites comprises* » (Tribalat, *op.cit.* 334). Bien que cette structure se soit imposée dans certains pays européens, en France elle est vivement remise en question et tend à disparaître comme en témoigne l'utilisation du mot intégration préféré à celui d'assimilation.

Mais, l'utilisation de ce nouveau terme a bien des effets puisqu'il est défini par le haut conseil à l'intégration (HCI) par « *le processus spécifique par lequel il s'agit de susciter la participation active à la société d'éléments variés et différents tout en acceptant la subsistance de spécificités culturelles, sociales et morales et en tenant pour vrai que l'ensemble s'enrichit de cette variété, de cette complexité* ». Ainsi, la France ne demande plus aux personnes immigrées de s'adapter et dans cette optique elle s'engage sur la voie du multiculturalisme à partir de 2004 comme en témoigne les politiques publiques complètement refondées à cette époque (notamment celle sur l'intégration) tout comme le fait que les zones urbaines soient de plus en plus abandonnées par les catégories populaires, au profil de concentrations ethniques favorisant un mode de vie similaire au pays d'origine.

Mais « *ce retrait des catégories populaires autochtones est un handicap certain au fonctionnement du modèle d'assimilation* » (Tribalat, *op.cit*. 343) et par une faible mixité sociale cela pourrait tendre, notamment à travers le racisme, à l'exclusion de ces populations immigrées.

D. L'exclusion sociale

Robert Castel propose le terme « désaffiliation » pour désigner des trajectoires, des processus, des gens qui décrochent et basculent. Effectivement, cette notion d'exclusion sociale n'apparaît pas comme irrémédiable mais plutôt comme résultante d'une dégradation par rapport à une situation antérieure qu'il est possible de nuancer à travers différents aspects, le travail en première ligne. Il matérialise alors ce basculement en différentes zones de la vie sociale par lesquelles les individus passent ou pas :

- **une zone d'intégration**, caractérisée pour les personnes ayant un emploi stable et régulier, ainsi que de solides liens de sociabilité ;
- **une zone de vulnérabilité**, regroupant les personnes ayant un travail précaire et des situations relationnelles instables ;
- **une zone d'exclusion**, qui peut toucher les personnes vulnérables comme les personnes intégrées et se caractérise par une absence de sociabilité notable et une activité professionnelle manquante.

C'est ainsi qu'il met en lumière l'aspect dynamique de l'exclusion et interroge les politiques préventives dont le but est d'éviter le passage des individus dans la « zone de désaffiliation ». Chez ces individus désaffiliés, nous parlons alors de « citoyenneté sociale » défaillante, c'est à dire sa remise en cause par le développement de la pauvreté et des différentes formes d'exclusion. Alors, les politiques d'insertion mises en place à partir des années 1980 sont censées réaliser une socialisation secondaire, notamment à travers les institutions.

Aussi, concernant la jeunesse, la notion d'exclusion peut se manifester à travers l'institution scolaire. Un jeune en situation d'échec scolaire peut très vite se voir

stigmatisé et cela provoque un renfermement sur lui même, voir un isolement total. Nombre de personnes ont été confrontées à ce processus d'isolement, citons par exemple les populations carcérales et…. les jeunes sous protection judiciaire de la jeunesse. Se pose alors la question de leur intégration dans une société qui n'a que de faire de les exclure par des échecs ou une stigmatisation constante. C'est alors que le sport, à travers les politiques d'insertion mises en place dans les années 1980 aurait son rôle à jouer. Mais ce n'est que bien des années plus tard que le sport s'impose comme pratique professionnelle éducative à proprement parlée (création des professeurs techniques STAPS) en direction des mineurs délinquants, au même titre que beaucoup d'autres activités culturelles ou scolaires à la protection judiciaire de la jeunesse.

3. Les enjeux du sport pour les mineurs délinquants

Concernant les mineurs pris en charge dans un cadre pénal, la note d'orientation du 30 septembre 2014 de la PJJ pose le cadre : « *la conduite de l'action éducative auprès des mineurs faisant l'objet d'une décision de justice s'est toujours appuyée sur la nécessité de confronter ceux-ci, d'une part,* à *une démarche concrète de socialisation et, d'autre part,* à *une perspective d'intégration sociale […]* ».

C'est donc part cette volonté d'éducabilité, de socialisation et de prévention que le sport s'inscrit dans cette action éducative ayant comme finalité l'intégration sociale de ces jeunes (bien qu'un certain nombre de textes mentionne l'insertion sociale et professionnelle), qui souvent ont connu de nombreux échecs avec les institutions républicaines, et leur retour vers le droit commun (en particulier l'école) afin de les faire devenir acteurs de leur projet de vie. Ainsi, la pratique sportive aurait certaines vertus de part son fort pouvoir attractif, qu'il convient de nuancer.

A. Socialisation par la pratique sportive

Dans une optique bourdieusienne, la socialisation consiste à l'intériorisation par l'individu de l'habitus du groupe social auquel il appartient, c'est-à-dire les dispositions permanentes qu'il a pu acquérir à travers la fréquentation de ce groupement d'individus ayant des caractéristiques spécifiques à celui-ci. La socialisation contribue ainsi à la « reproduction sociale », et transmet un « capital culturel » décisif à la réussite sociale des individus. Mais, cette socialisation, par l'imprégnation de ce « capital culturel » reste très inégale en fonction des groupes sociaux d'appartenance, et conditionne très largement l'intégration dans la société de ces groupes. C'est donc à partir de cette définition que le sport permettrait de travailler sur la recherche de cette « socialisation perdue » (Cario, 1996) des jeunes délinquants auxquels il ne reste plus qu'un « capital guerrier » conditionné par leur statut au sein de leur groupe de pairs.

Effectivement, le public de jeunes délinquants est un public en total « désaffiliation » avec la société. Ainsi, ce processus de « désaffiliation sociale » pourrait être soustrait par la pratique d'activités sportives, dans lesquelles nous retrouvons les dispositions nécessaires afin que les jeunes puissent s'intégrer, au moins au groupe sportif. Ces APS postulent aussi en faveur du développement d'un nouvel habitus, par appropriation de normes et de valeurs propres à celles-ci, et à travers celui-ci l'appropriation d'un « capital culturel » leur permettant de s'affirmer au sein de la société. En effet, la pratique sportive serait un moyen pour le jeune non seulement de se socialiser avec son groupe de pairs, mais aussi avec l'éducateur sportif. Un lien apparait entre eux, et parait bénéfique pour dénouer les langues. Le professionnel du sport se sert ainsi de cela afin de construire un véritable discours sur le travail, mais surtout pour guider le jeune dans ce que nous pouvons appeler un projet de vie. Ici, nous n'évoquons pas le sens de vocation à proprement parler, où l'objectif est d'en faire un professionnel du monde du sport, mais plutôt de faciliter le dialogue par la pratique sportive et le lien développé au cours de celle-ci.

C'est dans cette même démarche que le professionnel du sport peut accompagner le jeune vers le club sportif. Une nouvelle forme de socialisation s'installe, celle en étroite relation avec le droit commun. Effectivement, ce public de jeunes mineurs sous protection judiciaire est, en plus d'une déscolarisation précoce, très éloigné des institutions du droit commun desquelles il rejette le fonctionnement et les règles. L'approche, par la pratique sportive, qui est une activité que les jeunes ne rejettent en général pas, leur permet alors d'être sensibilisés à cette démarche de d'intégration par l'incorporation d'un nouvel habitus qu'est celui du droit commun. Cette dernière passerait par l'éducation, qui selon Émile Durkheim a pour but de couler l'individu dans un moule aux contours socialement bien arrêtés.

B. Éducation et discipline par le sport

« *[…] Le sport est massivement convoqué au titre de ses valeurs pour son potentiel socio-éducatif* » (Charrier et Jourdan, 2015, 58). Il est alors perçu comme levier éducatif permettant l'acquisition de compétences psycho-sociales, que nous pouvons nommer compétences de vie. De plus, la discipline sportive serait un outil efficace en faveur de la normalisation des jeunes délinquants. Ceci étant, ces compétences entraîneraient les jeunes délinquants dans une nouvelle dynamique identitaire rendue possible par la pratique de la citoyenneté et l'appropriation des codes de société.

Les compétences psycho-sociales sont définies comme « *la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir l'état de son bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et l'environnement* » (OMS, 1993). Ainsi, Jacques Fortin, auteur de la Psychologie positive (2014) en a proposé dix que nous pouvons citer par pairs.

Tout d'abord le fait de se connaître soi même et d'éprouver de l'empathie. Effectivement par la douleur, le sport entraînerait le développement de l'empathie à travers le partage de ressentis corporels après la pratique, trait de caractère en

partie inhibé chez ces jeunes criminels. Il aurait ainsi des effets positifs en matière de coopération et d'intégration comme nous l'indique Omar Zanna dans ses travaux sur les activités physiques en prison dans lesquelles il constate, à travers le média sport, des relations moins conflictuelles entre détenus, une intégration plus systématique des nouveaux détenus ou encore qu'à travers les séances sportives le principe de coopération et de réciprocité dans la réalisation d'une tâche devenait effectif (Zanna, 2008). Aussi, les pratiques de méditation, tournées vers l'intériorité seraient un moyen d'appropriation de sa vie et permettraient une plus forte attention à soi et aux autres, d'après des travaux de recherche sur la méditation dans des prisons américaines.

La pratique sportive peut aussi être assimilée à une sorte d'affiliation sociale afin de pouvoir mettre en mouvement une dynamique identitaire (Le Breton, 2003) chez les mineurs délinquants. Effectivement, elle instituerait un besoin d'appartenance au groupe, en l'occurrence ici sportif, synonyme de socialisation. En ce sens, les jeunes développeraient des capacités d'entrée en relation avec les autres et des compétences dans le but d'appréhender le dialogue avec leurs pairs, ce que nous pourrions appeler le fait de savoir se faire comprendre.

Aussi, le sport serait propice à la gestion des émotions et du stress. Ainsi, comme nous l'indique David Le Breton (2003, 60) « *[…] pour le jeune impliqué dans ces activités, l'appréhension vaut comme une instance de fabrication du sens, elle est une manière de forger une meilleure estime de soi en apprenant à se situer au sein d'un groupe* ». Ainsi, les jeunes peuvent être valorisés au cours de la pratique sportive, ceci les entraînant dans une démarche de solidarité intra-groupe sportif. Ceci étant, par le cadre formel qu'elle suggère à travers les règles à respecter, « *[…] la chaleur d'une appartenance collective* » (Blanchard, 2003,56), la pratique physique permettrait aux jeunes une meilleure maîtrise de leurs pulsions.

Avoir une pensée critique et créative serait aussi rendu possible à travers les APS et notamment celles à risque comme l'escalade. Effectivement, à travers celle-ci les jeunes changent de milieu, cela provoquant un bouleversement dans leurs repères les obligeant à s'adapter et à penser différemment le monde qui les entoure. Aussi,

cette pratique sportive permet de mettre en relation les prises de risques, ici structurantes par les APS, que le jeune entreprend quotidiennement, comme les prises de stupéfiants, et la mort.

Dernier couple de compétences, le fait d'apprendre à résoudre des problèmes et à prendre des décisions. Dans la pratique sportive nécessitant une certaine responsabilité, nous retrouvons ces deux notions permettant de valoriser l'estime qu'à le pratiquant de lui-même qui est « *souvent mise à mal ou chaque jour reconquise à travers des rapports de force avec les autres* » (Le Breton, *op.cit.* 62). De plus, le sport « r*enforce le lien social et confirme le jeune sur sa valeur, sur la reconnaissance dont il est l'objet de la part de ses partenaires* » (Le Breton, *op. cit.* 62).

Ainsi, l'activité physique serait un outil au développement psychosocial contribuant alors à la construction de l'identité des jeunes délinquants, souvent mise à mal par une faible d'estime qu'ils ont d'eux même. Effectivement, ici « *le champ d'affrontement au social est déplacé sur une autre scène, et le propos vise à amener l'individu à une confiance suffisante lui permettant de trouver sa place au sein d'une société qui ne l'a jusqu'ici guère épargné et à laquelle en retour il ne cesse de se heurter* » (Le Breton, *op.cit.* 64). À cette quête d'identité individuelle à travers le groupe sportif, est associée une autre composante, celle de la désignation représentée par « *[…] la manière dont les autres vous perçoivent ou vous jugent* » (Bodin, Sempé, Héas et Robène, 2007, 165). Il s'agit alors plus que de gagner, mais de se valoriser à travers le geste sportif par lequel s'opère une « *[…] hiérarchie des individus […]* » (Bodin et al, *op.cit.* 165). Ainsi, par la construction d'une identité qu'il valorise auprès de ses pairs dans la pratique sportive, le jeune délinquant apprend lui même à se connaître et s'autonomise, ceci favorisant la structuration de sa personnalité.

En effet, l'acquisition de cette personnalité apparaît comme la condition sinéquanone à la formation d'un individu citoyen, futur adulte responsable de ses choix et capable de satisfaire ses devoirs. Alors, cette citoyenneté s'imprègne à travers le respect de valeurs et de normes que nous retrouvons dans la pratique

sportive. Mais, l'assimilation de ces codes de société ne saurait se faire sans la normalisation de ces jeunes déviants, qu'il advient de contrôler et de disciplinariser, fonction que nous astreignons au sport alors vécu comme activité de partage, de pacification des moeurs et qui participerait à l'euphémisation et le contrôle de la violence selon Norbert Élias. Effectivement, cette dernière est une caractéristique principale des jeunes délinquants leur permettant un positionnement favorable au sein des banlieues et autres espaces sociaux par la valorisation d'un « capital guerrier », concept émis par Thomas Sauvadet. L'activité sportive peut alors être employée à des fins de redressement, moral ou corporel. L'approche apollinienne du sport, consistant en une conception dominante du corps et sa maîtrise, parait donc inéluctable dans la stimulation et l'apprentissage de ces jeunes délinquants, qu'il advient de « dresser par corps » pour reprendre l'expression de Michel Foucault. Ce redressement du corps s'accompagne alors d'une prise de conscience de celui-ci, aspect qu'il parait nécessaire de travailler au cours des séances sportives pour sensibiliser les jeunes à la prévention des risques et afin de favoriser leur santé.

C. Les activités physiques et sportives comme outil de prévention

Les jeunes sous mandat de justice sont des jeunes plus exposés à la consommation de drogues et plus précocement. Aussi, il parait intéressant de développer les enjeux du sport dans ces problématiques d'addictions. L'addiction est perçue comme un trouble des émotions, trouble que nous retrouvons fréquemment chez ces adolescents délinquants sous forme de poly-consommation. Effectivement, l'adolescence est une période bio-psychosociale pendant laquelle le corps se développe, le rapport à l'altérité change et pendant laquelle se construisent de nouvelles relations avec les pairs. C'est donc un moment de construction de sa personne sociale mais aussi d'individualisation, où tout l'enjeu réside sur la régulation d'émotions nouvelles. Ainsi, le sport qui entraînerait le gain de compétences nouvelles comme vu précédemment, serait aussi un moyen de contrôle des émotions par la prise de risque, d'estime de soi, de responsabilité ou de prise de conscience de son corps et de son identité, permettant ainsi une régulation des conduites addictives chez les jeunes délinquants.

4. Le sport dans la prévention de la délinquance, un objet controversé

« *Le sport apparaît comme un formidable producteur de mythes […]* » (Pociello, 1995, 271).

D'une part, vu comme outil d'intégration incontestable de la part des politiques publiques qui visent un redressement de la population et notamment des jeunes en difficulté, grâce à une croyance collective véhiculée par les médias ou autres supports d'information, et d'autre part assimilé à un transfert de compétences à la vie en société, le sport est très vite imprégné et amalgamé d'enjeux sociétaux. Mais, malgré cette volonté d'étendre cette socialisation par le sport des pouvoirs publics, nous observons aussi cette contradiction qui fait du sport un facteur d'exclusion.

Effectivement, nous ne pouvons pas parler d'intégration sans parler d'exclusion, et le sport en est l'exemple typique. Ainsi, William Gasparini constate une exclusion des filles dans la pratique sportive, ou encore le fait que les personnes pratiquent en fonction de leur classe sociale. De plus, « *Une logique d'exclusion est présente au sein du système sportif fédéral* » (Pantaléon, 2003, 52). En effet, l'accès à la pratique sportive fédérale est conditionnée par une situation financière convenable et par une adhésion aux valeurs et aux normes relatives au droit commun, cela faisant très souvent défaut à ces jeunes pris en charge par la PJJ. En ce sens, William Gasparini nous indique que les sports séparent socialement et spatialement et c'est pourquoi le discours sur l'intégration par le sport est un discours chargé symboliquement, particulièrement par les médias et les personnes du monde politique. Ce serait donc un outil au service des institutions de contrôle.

En effet, les usages politiques du sport sont multiples, particulièrement pour les jeunes sous contrôle judiciaire. Il est vrai que « *depuis les années 1980, les actions en direction de ce groupe sont le lieu d'enjeux politiques à la recherche de l'efficacité pour endiguer l'insécurité. L'activité sportive est utilisée pour lutter contre les troubles de la socialisation. cet objet ludique, réglementé, consensuel,*

est présenté dans le discours des hommes politiques et des dirigeants du mouvement sportif comme le moyen de resocialisation et de prévention de la délinquance » (Pantaléon, *op.cit.* 51). Mais, d'un redressement éducatif du mineur en difficulté à l'identification et le développement d'un projet de vie par le sport, les intérêts politiques peuvent parfois paraître tout autre. En effet, entre électoralisme, encadrement et contrôle moral de la jeunesse, développement économique local, « *il s'agit de considérer le sport non pas comme remplissant a priori certaines fonctions sociopolitiques mais plutôt comme un ensemble d'activités pouvant donner lieu à des usages politiques fort divers, historiquement situés, parfois contradictoires, souvent conflictuels* » (Gasparini et Vieille Marchisset, *op. cit.* 15).

De plus, le sport inciterait les jeunes à développer des comportements transgressifs et violents, tout ceci dans le but d'évacuer leurs tensions et leurs frustrations. En ce sens, Norbert Élias cite très justement la violence dans le sport comme reflet de notre société moderne, violence ainsi perçue comme institutionnelle et normative. Mais alors, lorsque nous parlons de transfert de compétences dans la vie quotidienne des jeunes délinquants à travers la pratique, en est-il pas de même pour la violence ?

Aussi, si nous considérons « *l'existence d'une distribution socioculturelle des violences sportives* » (Guilbert, 2009, 21), nous comprenons rapidement que ce public de mineurs en conflit avec la loi est susceptible, plus que d'autres, d'être au centre de comportements agressifs au cours de la pratique sportive. En effet, le milieu social d'appartenance que nous pouvons qualifier de précaire, le niveau scolaire quasi inexistant, et cette tendance à générer des attitudes violentes, qu'elles soient hostiles ou symboliques de la part de ces jeunes qualifiés de déviants, apparaissent comme des déterminants structuraux significatifs dans l'explication de la violence en sport.

Nous le convenons bien, le sport est aujourd'hui un objet social total assimilé à beaucoup d'enjeux, dont la délinquance juvénile. Il est alors mobilisé dans la prise en charge des mineurs en conflit avec la loi de différentes façons en fonction des structures accueillant les jeunes. Ainsi, nous avons souhaité appréhender les usages sociaux de la pratique sportive au sein d'un établissement de placement éducatif et d'insertion. Comme son nom l'indique, cet établissement se donne pour objectif l'accueil, la remobilisation et l'insertion de mineurs en conflit avec la loi à travers différents outils de pris en charge, dont le sport. Ainsi, alors que la pratique sportive est aussi très souvent perçue comme un loisir, une fin en soi, elle est ici mobilisée à fortiori comme une pratique pédagogique. Mais est-ce vraiment le cas ? C'est ce que nous avons cherché à comprendre en répondant à cette question :

le sport un outil support à l'action éducative ou une fin en soi dans la prise en charge des mineurs délinquants ?

Afin d'y répondre au mieux, nous avons construit des hypothèses, très changeantes au cours de notre recherche comme nous l'avons développé dans la première partie, en relation avec la question posée et plus généralement le sujet d'étude, fils conducteur de notre écrit. Voici les hypothèses émises.

- Le sport renforce la sociabilité des mineurs ;
- Le sport valorise ces jeunes en manque de repères et les rend plus autonomes ;
- la pratique physique véhicule des valeurs transférables au quotidien des jeunes ;
- les APS sont un outil pédagogique permettant de travailler sur la santé et le rapport au corps des adolescents ;
- le sport est vécu comme une finalité pour les jeunes ;

- l'activité sportive permet aux jeunes de s'investir dans des projets éducatifs ;
- le sport est un levier éducatif facilitant l'insertion professionnelle des jeunes ;
- le sport encourage la violence et peut tendre à exclure certains jeunes.

Ainsi, dans une troisième partie, nous avons développé notre analyse critique sur les usages sociaux du sport au sein d'un établissement de placement éducatif et d'insertion de la PJJ. Cette analyse est mise en lien avec différentes notions déjà exposées par certains sociologues. Alors, cela a permis d'entrevoir différentes configurations du sport, que nous avons détaillées. De plus, comme il s'agit d'une analyse de l'étude que nous avons menée, il parait important de détailler les limites de cette dernière et les difficultés rencontrées.

Partie III : Réflexion, analyse et critique de la recherche

I. Le sport, un support d'accompagnement, un outil pédagogique et du plaisir

1. La place du sport dans une structure d'insertion

A. Le sport comme activité de jour

Cette notion « d'activités de jour » a été introduite dans la circulaire du 24 février 1999 afin de favoriser le développement personnel, l'intégration sociale et l'insertion professionnelle des mineurs suivis, s'inscrivant dans le processus de restauration que nécessite leur prise en charge. C'est ainsi que part la présence d'adultes et d'activités partagées avec les mineurs, des contenus de journée s'organisent à la faveur des projets de service.

L'objectif de ces activités spécifiques étant de construire une démarche éducative soutenue auprès du jeune, les professeurs techniques s'appuient chacun sur un média pédagogique, dont ils ont la professionnalisation, afin de construire une relation de confiance entre l'éducateur et le jeune et de construire un projet partagé adapté au parcours éducatif de l'adolescent. Les mineurs accueillis au sein de l'UEAJ « adhèrent » ainsi à un ensemble structuré d'activités, dans des lieux et des espaces clairement identifiés, encadré par des professionnels expérimentés relevant de métiers différents qui développent la notion de « faire avec » les jeunes, permettant ainsi de distinguer leur pratique d'activités occasionnelles ou de temps libres. L'idée de savoirs faire professionnels et d'éveil des capacités du mineur relevant d'une dynamique de projet est aussi un des axes majeurs identifié par les activités de jour.

B. La démarche sportive auprès du jeune

C'est donc dans cette optique que le sport dispose d'une place de choix dans la structuration d'un projet éducatif alimenté par des activités de jour. Mais contrairement à ce qui a pu être cité précédemment, qui sont des notions issues d'orientation politique et institutionnelle, les objectifs du sport comme activité de

jour peuvent diverger. Ainsi, comme nous l'explique clairement le professionnel du sport de l'UEAJ, au cours d'un échange informel sur la question de l'intégration/ l'insertion par le sport à la PJJ, la structuration de l'activité physique vise un ensemble d'objectifs dont il faut se méfier des termes ou du vocabulaire employés. Effectivement, il travaille clairement sur le jeune et non sur un groupe de jeune. Il nous explique que pour atteindre une insertion sociale par le sport, il faut que le jeune soit volontaire et non sous la contrainte de l'activité. Il fait donc en sorte d'amener le jeune vers un projet défini par et pour lui même en le légitimant dans l'action et en le mettant en avant.

C'est donc à partir d'un projet identifié, structuré par l'adulte et surtout voulu et adopté par le jeune qu'un travail sur son insertion pourra débuter d'après ce que nous rapporte un professionnel. Projet bien évidemment qui pourra être ajusté au fur et à mesure de l'évolution du jeune, emprise de doutes et d'acquisition de compétences et savoirs faire gérés par le professionnel qui l'accompagne.

Mais aussi, comme nous le rappelle le professionnel du sport, le sport ne reste qu'un outil, perçu comme un levier éducatif, qui s'ajoute à d'autres actions ou projets à destination du jeune, le tout formant le projet global du jeune dans la structure dont les objectifs tendent au retour vers le droit commun du mineur. C'est donc tout un travail sur la personnalité du jeune, l'estime qu'il a de lui-même par une prise de conscience de son corps notamment, les compétences qu'il a, qui fait l'objet du sport comme activité de jour. Il ne s'agit pas là, toujours selon lui, d'occuper simplement le temps libre du jeune ou de faire de lui un professionnel du sport, mais bien de travailler sur la personne qu'il est, afin par le suite de pouvoir prétendre à l'intégrer par adoption de bonnes conduites pour un retour vers le droit commun facilité.

2. Le sport, support à l'accompagnement des jeunes

À la protection judiciaire de la jeunesse, le sport est dans un premier temps mobilisé par les professionnels dans le but d'accompagner les jeunes au cours de leur prise en charge. Ce support à l'action éducative qu'est la pratique sportive

permet, entre autres pour ces adolescents, d'être sensibilisés aux questions de santé et de bien être physique et psychologique. Aussi, elle les encourage à s'investir dans ce que nous pourrions appeler un projet sportif, passant nécessairement par l'autonomisation, tout ceci dans le but de servir un projet plus global qu'est celui pour lequel le jeune est pris en charge. Nous verrons à travers ces différents aspects que le sport peut ensuite prétendre devenir un outil favorisant l'intégration sociale de ces mineurs en conflit avec la loi.

A. L'entrée en relation avec les jeunes par la pratique sportive

Le sport, dans sa fonction première, est utilisé comme un média facilitant le contact avec les jeunes.

« […] En fait l'activité sportive reste vraiment un média, on va dire même d'entrée en relation avec le jeune. Parce que avant même tout ce qui peut être savoir être, la première chose qu'on va viser par l'activité sportive c'est l'entrée en relation avec le jeune, c'est nouer un contact avec le jeune et avoir même un sujet de discussion avec le jeune et voilà. » (Extrait de l'entretien avec Erwan, professeur technique STAPS)

Nous avons pu remarquer qu'effectivement, cette première approche par une activité reconnue et valorisée par les jeunes facilite alors la relation éducative. En effet, les séances sportives, temps pendant lesquels chaque individu est soumis aux mêmes règles, permettent aux jeunes de se mesurer aux adultes dans un cadre bien précis. Ceci donne la possibilité aux adolescents de prendre conscience qu'ils ne sont pas livrés à eux-mêmes dans leur projet éducatif. Au cours de la pratique, ils constatent que même les professionnels peuvent rencontrer des difficultés dans une activité qui n'est pas la leur. En ce sens, les personnes qui prennent en charge les jeunes dans d'autres domaines s'emparent de ce support et participent aux séances sportives dans le but d'encourager l'investissement des adolescents dans les moments dédiés à la classe ou au projet professionnel par exemple.

« Moi je me sers du sport pour créer du lien avec les jeunes, ça permet en quelque sorte de faire tomber des barrières quoi, des limites. […] je participe avec les jeunes comme Erwan aussi participe avec les jeunes et se met en mouvement. C'est pas du sport comme on peut le voir en milieu scolaire quoi […] on fait tout avec eux du coup, que ça soit aussi bien en sport qu'en bâtiment. Ouais en sport on pratique le sport avec eux donc moi voilà je me sers de

l'atelier sport pour la rencontre avec le jeune parce que c'est un média assez simple pour rentrer en relation […]. » (Extrait de l'entretien avec Étienne, éducateur à l'UEAJ)

« […] comme j'anime bah les ateliers boxe ou muscu, des fois mes premiers contacts avec les jeunes à l'UEAJ c'est par le biais du sport et ensuite je les revoie en classe. Mais du coup comme la confiance s'est faite ou la complicité, l'accroche comme on peut appeler dans notre jargon, s'est faite un petit peu, il était rassuré, il était content et il vient en classe d'une manière moins frileuse en disant fais moi confiance. » (Extrait de l'entretien avec Maxime, professeur technique STAPS)

C'est donc un moment de partage où une certaine confiance s'installe entre les adultes et les jeunes, dans la réciprocité de l'échange. C'est aussi un moment où les jeunes découvrent les personnes qui les prennent en charge, sans apriori lié à leur pratique professionnelle. Ainsi, le sport est un soutien dans l'action éducative mise en place au cours des autres activités proposées aux mineurs. De plus, la pratique sportive favorise une prise de conscience des adolescents sur des aspects fortement liés à leur santé, physique ou psychologique.

B. Prise de conscience à travers la pratique sportive

Comme beaucoup d'adolescents, ces jeunes sont en manque de confiance et de repères, l'adolescence étant considérée comme une période de changements forts, notamment sur l'aspect physique mais aussi à un niveau psychologique, ce qui les relègue souvent dans des situations d'exclusion et de non acceptation de la personne qu'ils représentent. Ainsi, nous pouvons relever deux aspects que la pratique sportive peut tendre à faire évoluer, les rendant donc sûrement moins vulnérables, à savoir le rapport qu'ils ont avec leur corps et l'image qu'ils peuvent renvoyer aux autres, autant que leur santé à proprement parler.

a. Rapport au corps et aux autres

Très certainement le grand complexe de l'adolescence, le rapport au corps et ce qu'il produit sur les autres est un des points travaillés sensiblement au cours de la pratique sportive, notamment à travers des séances de musculation. Effectivement, il s'agit au delà de leur faire prendre conscience de leur situation, de les amener dans une démarche de changement par des encouragements et des

conseils car « *[…] le sport contribue à la construction individuelle par la multiplication des expériences, laquelle favorise l'apprentissage de la négociation avec les autres et permet d'expérimenter ses propres limites* » (Mignon, 2000, 18). Dans ce cadre, les jeunes se découvrent des possibilités motrices leur permettant une meilleure appropriation de leur corps, ce qui favorise le contact avec les autres.

Bien que nous n'ayons pas rencontré de jeunes pris en charge par la PJJ complexés par leur apparence physique, nous avons eu l'occasion de participer à une séance sportive dirigée par le professeur technique de l'UEAJ pendant laquelle 2 adolescentes issues de la protection de l'enfance participaient. Une d'elles était très complexée par son corps et avait peur du regard des autres. Elle nous a d'ailleurs expliqué assister à ces séances de sport en grande partie pour résoudre ce problème, comme beaucoup d'autres jeunes car en effet, « *la motivation hygiénique reste au fondement de leurs engagements psychiques et fonctionnels dans ces types d'activité* » (Pociello, 1996, 23).

Nous pensons justifié de mentionner ce point qu'est le rapport au corps et aux autres, car bien que notre travail se base sur quelques jeunes adolescents n'ayant aucunes difficultés liées au statut pondéral, cela n'est pas toujours le cas. En effet, d'après l'étude qu'ont menée Marie Choquet, Sylvie Ledoux, Christine Hassler et Catherine Paré en 1997 sur des jeunes pris en charge par la PJJ, un bon nombre avaient une perception négative de leur poids, avec une insatisfaction nettement plus marquée chez les filles puisque 34% d'entre elles se considéraient grosses et 11% se considéraient maigres. Ainsi, afin de palier à cette image dépréciée que les jeunes renvoient, le sport est utilisé, tout comme cela pourrait l'être pour d'autres adolescents ayant une faible estime d'eux mêmes, dans une démarche de prévention très en lien avec leur santé.

b. Lien à la santé

« *Thème banal de conversation, la recherche de la « forme » est devenue une donnée culturelle de notre temps. […] La « forme » désigne cet état de disponibilité corporelle et de bien-être psychique très recherché, et souligne la double dimension - hygiénique et esthétique - du terme* » (Pociello, *op.cit*. 26). Dans cette logique, la santé est définit comme « *[…] un capital corporel et psychique personnel […]* » (Pociello, *op.cit*. 26) dont le sport est un élément clef à son maintien.

Ainsi, pour exemple, nous avons remarqué que les troubles du sommeil sont fréquents à l'adolescence. Cependant ces perturbations chroniques peuvent être améliorées par la pratique sportive. En effet, c'est bien ce que nous relève un professionnel du foyer, nous indiquant une meilleure capacité d'endormissement chez ces jeunes après avoir fait du sport.

« Le soccer si c'est pas l'après-midi c'est aussi volontaire, le soir c'est bien très tôt dans la soirée comme ça après on a le temps de se doucher, ça a le temps de redescendre et puis ouais c'est plus facile après, c'est plus tranquille. Y'a des vertus aussi pour l'endormissement, pas tout de suite on sait que ça énerve mais y'a un moment donné après où tu vois 2, 3 heures après c'est peut-être un peu plus facile pour eux […]. » (Extrait de l'entretien avec Mathias, éducateur au foyer)

En ce sens, la fonction sanitaire du sport (Defrance, 1995) est très souvent mise en avant, certainement car ce sont des jeunes ayant de grosses défaillances dans ce domaine. Effectivement, pendant notre temps d'observation nous avons rencontré des jeunes ayant des problèmes dentaires sévères mais surtout une tendance à la poly-consommation de drogues très fréquente.

« Parce que du coup moi je suis clair avec toi, si je fais pas sport c'est le pétard. Mais si je fais sport y'a pas de pétard. » (extrait de l'entretien avec Momo, jeune accueilli à l'EPEI)

Dans ce cadre, le sport joue le rôle de substitut partiel à la drogue par les effets qu'il procure liés à la sécrétion d'endorphine, appelée « hormone du plaisir », notamment au cours de la pratique de sports à risque « *car ce qui attire désormais l'adolescent toxicomane, c'est bien de s'éprouver dans l'expérience du risque*

extrême. Ce jeu d'équilibre instable entre la vie et la mort trouve son sens dans le surinvestissement des limites perdues » (Pociello, *op.cit*. 33). Ainsi, les jeunes pratiquants contrôlent mieux leur dépendance et donc nécessairement leur hygiène de vie et leur maitrise d'eux-mêmes, ceci étant favorisé par « *[…] une intériorisation de normes morales et corporelles de la société française* » (Mignon, *op.cit*. 19). De plus, bien qu'un réel intérêt est porté à la pratique sportive pour des aspects de santé ou d'estime de soi, il s'agit là de caractéristiques globales que nous pouvons retrouver chez nombre d'adolescents. Voici ce qui fait une des spécificités du sport pour une partie des jeunes pris en charge par la justice.

c. À la recherche d'un « capital guerrier » (Sauvadet, 2005) pour un capital social

L'aspect physique du jeune est un élément important, si ce n'est primordial à sa survie ou du moins à son acceptation dans son milieu de référence, c'est à dire son appartenance sociale qui apparaît comme élément fondateur d'une intégration réussie.

En effet, au delà du fait que la pratique sportive permette au jeune de se « sculpter un corps » et ainsi s'affirmer en tant que mâle par l'attrait physique (nous parlons alors de « capital physique »), elle est pour certains d'entre eux une nécessité. Par sport, nous n'entendons bien évidemment pas la pratique codifiée que nous pouvons retrouver en club, ou bien même celle plus informelle dans la rue. Ici, le sport est fait de capacités cognitives, physiques et mentales tout comme d'une discipline morale, de l'outillage de la violence et du vice, permettant aux jeunes de s'en sortir.

En ce sens, il est à mettre en lien avec la recherche de « capital guerrier » que Thomas Sauvadet (2005) avait développée auprès de jeunes de cité. L'entretien avec Momo, un jeune accueilli à l'EPEI, nous décrit clairement cette fonctionnalité du sport basée sur l'auto-défense, la rapidité et l'agilité :

« […] il fallait faire du sport. Sportif parce que je me cachais, je vivais en forêt et j'ai escaladé l'enclave espagnole pour rentrer en Espagne, c'est comme ça que je suis rentré en Europe. Du

coup je vivais une vie, des mois en sport, en forêt. […] Donc pour moi je faisais du sport continuellement. »

Plus qu'un outil au service de compétences nécessaires à la vie en société, il s'agit ici de compétences indispensables pour ne serait ce que penser à demain. C'est ainsi que pour un grand nombre de jeunes pris en charge par les services de la PJJ, le sport est devenu un atout et fait partie intégrante de leur vie, comme nous avons pu le constater au cours des observations, où leur niveau de pratique est très souvent meilleur que celui des autres jeunes n'ayant pas le même parcours de vie.

Mais, bien que cette utilisation du sport est à mettre en lien avec le « capital guerrier » de Thomas Sauvadet, il reste néanmoins que cette forme de pratique physique n'inclus pas un élément essentiel à celui-ci : les alliances dans le groupe. En effet, « *[…] la force du nombre est le premier mode de capitalisation du « capital guerrier »* » (Sauvadet, 2005, 118). C'est alors ce que les jeunes peuvent retrouver et mettre en avant lors de séances sportives dans le cadre de leur prise en charge. En effet, celle-ci leur permet d'acquérir une certaine forme de « capital social » par l'interconnaissance des personnes formant le groupe sportif et, de cette façon, engendre des alliances. De plus, nous avons constaté que le sport les incitait à se dépasser, non pas cette fois pour survivre ou échapper à l'horreur, mais bien pour être valorisés et estimés dans une société qui les rejette.

C. De la valorisation à l'autonomisation des jeunes au cours des séances sportives

Bien que le sport soit utilisé à des fins de remise en forme, psychologique ou physique, son utilisation au sein de structures accueillant des jeunes délinquants se justifie aussi par l'impact qu'il peut avoir sur la valorisation de ces adolescents très souvent tenus en échec dans les institutions de droit commun (en particulier l'école). C'est donc dans ce cadre là qu'une pédagogie de la réussite s'installe au cours des séances sportives. Dans une même mesure, nous constatons que ces séances sont très souvent personnalisées et individualisées, et l'objectif très clairement recherché est l'acquisition d'une autonomie de pratique chez ces individus n'ayant qu'une très faible estime d'eux mêmes.

a. Valorisation du jeune à travers la pratique sportive

Les professionnels de la PJJ, notamment ceux en lien avec la pratique sportive ne cessent de mettre en avant les jeunes. Effectivement, ils les encouragent et les accompagnent dans leur évolution. C'est donc par des séances sportives le plus individualisées possible que le professionnel engage un travail sur la valorisation et l'estime de soi. Il fait en sorte, par des séances parfois très généralistes et des consignes simplifiées de mettre les jeunes en situation de réussite malgré parfois le faible niveau de pratique.

Aussi, il ne donne aucun objectif spécifique à la séance, qui se prend séance par séance comme il nous l'explique bien au cours de l'entretien, si ce n'est arriver à fidéliser les jeunes sur toute la durée de l'entraînement ce qui n'est pas une mince affaire avec ces adolescents caractérisés de volatiles.

Enfin, il n'hésite pas à s'armer d'outils, comme la musique par exemple, qui permettent aux jeunes de se motiver et de s'investir dans les séances. C'est donc dans cet esprit que les adolescents pris en charge se sentent valorisés, par leur réussite et le discours des éducateurs, et peuvent dans certains cas se projeter vers une autonomie, d'abord partielle qui peut se transformer en autonomie totale lors de la pratique sportive.

b. Acquérir une certaine autonomie dans les séances sportives

L'autonomie chez ces jeunes est appréhendée en sport sous l'angle de la prise de décision. Cette forme d'autonomie, que nous pouvons nommer « *[…] l'autonomie « décisionnelle »* » (Duret, *op.cit*. 109), revêt comme principes au cours de la pratique une certaine liberté quant au choix du sport et à l'investissement qu'ils souhaitent mettre dedans.

Ainsi, cette faible autonomie de départ qu'ont les jeunes est très souvent associée à la mauvaise estime qu'ils ont d'eux-mêmes provoquant un manque de confiance

notable. C'est alors ce qu'essaye de corriger le professionnel du sport en leur offrant la possibilité de choisir le sport qu'ils souhaitent pratiquer, ceci dans une démarche d'apprentissage à la prise de décisions qu'il est nécessaire de concevoir dans l'optique d'une autonomie totale.

De plus, il leur accorde une grande confiance au cours de la pratique dans le but de les valoriser et de les laisser résoudre des problèmes d'ordre organisationnel. Cela se note clairement au cours des séances de musculation où les jeunes, lorsque le professionnel sent assez d'investissement et de connaissances dans la pratique, sont libres de concevoir leur séquence d'entraînement en choisissant les groupes musculaires qu'ils souhaitent travailler. Bien évidemment le professionnel est toujours présent pour leur donner des conseils ou pour les orienter en cas de besoin, mais les jeunes restent seuls maîtres de leur pratique. Cela les entraîne à s'investir davantage et sur du plus long terme. D'ailleurs, nous constatons que « *les adolescents les plus autonomes du point de vue décisionnel sont ceux qui considèrent le sport comme leur premier loisir, ceux qui ont le plus d'ancienneté dans sa pratique, avec des fréquences les plus soutenues* » (Duret, *op.cit*. 113).

Ainsi, se développe un véritable projet par la pratique sportive, projet qui s'installe dans la prise en charge du jeune et permet de valoriser son projet plus global, d'ensemble, encourageant son intégration. De plus, ce projet peut se développer par l'équilibre qu'offre la pratique sportive sur le rythme des jeunes, aspect que nous allons développer ensuite.

c. Pour un équilibre de vie

En effet, ces jeunes n'ont ni repères ni la notion du temps. Avant d'être pris en charge par la PJJ, c'était des jeunes errant la nuit dans la rue, n'allant plus à l'école et se couchant à des heures ou d'autres se lèvent. Il s'agit alors de faire un gros travail sur leur rythme de vie actuel, afin de les amener à vivre aux mêmes heures que les autres. Bien que ce travail soit en partie mis en oeuvre par les éducateurs du foyer lorsque le jeune est accueilli au foyer, il peut aussi être abordé en lien avec la pratique sportive. Effectivement, nous avons pu remarquer que très

souvent les séances de sport sont situées le matin entre les deux repas ou le soir avant de dîner.

« [...] le repérage dans le temps, c'est le rythme le fait que ce soit tous les lundis ou tous les jeudis c'est important pour eux qui souvent avant d'arriver là n'avaient plus de rythme, la plupart disait ah bah non moi je me couche à 5 heures du matin, le matin je dormais jusqu'à 3 heures 4 heures de l'après midi. Donc c'est plus repérer, pouvoir se repérer dans l'espace et dans le temps ça c'est indispensable pour nos jeunes, quand ils ont perdu les repères là quand les parents sont plus là pour leur dire ce qu'il faut faire, mais nous on a ça hop le lundi y'a ça, le jeudi y'a équitation ou boxe, le vendredi y'a équitation je veux dire, et le jeudi y'a boxe. Donc y'a ces temps là qui sont repérés et pour juste qu'ils aient leur rythme, leur rythme. Au delà du sport c'est le rythme je trouve c'est important tu vois pour les jeunes. » (Extrait de l'entretien avec Mathias, éducateur au foyer)

De plus, un travail de réveil musculaire est très souvent amorcé afin de permettre aux jeunes, tous en tenue, de se familiariser avec la séance à venir et s'investir davantage au fur et à mesure de l'avancée de la pratique. Au même titre que d'autres activités, le jeune doit se lever, se préparer en conséquence afin d'y prendre part, c'est ce que nous explique un extrait de l'entretien avec Jean, jeune accueilli à l'EPEI :

« [...] c'est pour te remettre un train, un petit train de vie tu vois. Pas rester là à rien faire. Le sport c'est bon et autrement ouais, même retrouver tu sais un rythme de travail. »

Ainsi, le sport est utilisé comme support à l'accompagnement pédagogique permettant un premier lien adulte-jeune, un travail sur le versant santé tout comme la reconnaissance et l'autonomisation de ces mineurs. Il s'inscrit donc dans une démarche plus globale qui vise à leur évolution dans les différentes activités éducatives proposées qui, ensembles, sont susceptibles d'envisager un projet aux dimensions multiples.

D. Le sport dans la valorisation d'un projet éducatif

L'utilisation du sport comme outil pédagogique au sein de structures d'insertion relevant de la PJJ s'inscrit plus globalement dans un projet éducatif visant à la remobilisation des jeunes, notamment par une prise de conscience de leurs compétences et par leur investissement dans les activités dites de jour, cela les

entraînant dans une dynamique de changement. C'est donc dans ce cadre là que les activités physiques et sportives vont s'inscrire dans la prise en charge des mineurs délinquants, tout comme d'autres activités, leur apportant un équilibre de vie, et quelques fois un projet professionnel bien précis.

Ainsi le sport est un média utilisé dans une situation globale visant le retour aux structures de droit commun des jeunes. Effectivement, le professionnel du sport nous explique clairement qu'il s'agit d'un équilibre à avoir, entre la pratique sportive, et ce qu'elle contient, et le quotidien du jeune. Il y a donc ici l'idée d'une homogénéisation des pratiques et des discours tout comme un travail en pluridisciplinarité des professionnels. C'est seulement dans cette optique que le sport aura sa place, au même titre que les autres activités proposées aux jeunes, dans les projets éducatifs qui leurs sont destinés.

L'exemple de la coupe du monde de football 2018

En juin 2018, se tiendra la coupe du monde de football. Dans cette optique là, l'UEAJ mène un projet en lien avec cet évènement. Effectivement, les jeunes ont eu l'occasion d'être sensibilisés à cette manifestation, à travers différents ateliers. L'initiative la plus marquante a été certainement le lien fait entre l'atelier sport et l'atelier bâtiment au sein de la structure. Effectivement, les jeunes ont pu réaliser une maquette du stade de France, en bois, avec l'aide du professeur technique responsable de cette activité.

« Et puis là avec l'action qu'ils ont puisque c'est la coupe du monde cette année foot, ça permet aussi d'avoir une activité transversale avec les métiers du bâtiment puisqu'ils construisent un petit terrain de foot, j'ai vu une plaque de bois. Enfin voilà ils travaillent ensemble donc le jeune pourra continuer à faire du sport, parler sport mais aussi voilà on peut travailler aussi le professionnel, par le fait de réaliser des choses en bois. Même si ça parait un peu segmenté en modules, on a toujours le souci d'essayer de relier un peu les différentes activités. Par l'activité, voilà là c'est les 2 collègues avec la coupe du monde qui vont pouvoir faire en sorte que le sport devienne transversal à d'autres activités. » (Extrait de l'entretien avec Sarah, éducatrice à l'UEAJ)

Nous constatons bien dans quelle mesure un projet autour de la pratique sportive peut permettre aux jeunes de s'initier et de s'investir dans d'autres pratiques

très différentes, mais toujours avec comme point d'ancrage le sport. Les professionnels de la structure n'hésitent alors pas à utiliser la portée symbolique de cet outil afin de développer des projets communs à l'ensemble des jeunes pris en charge. Cela les entraine dans une dynamique globale et collective, leur permettant, avec le soutien des professeurs techniques investis, de s'immiscer dans un projet à long terme et d'en voir les finalités.

3. L'outil sport favorisant l'intégration sociale des jeunes

« *Par ses principes, ses règles, son fonctionnement, son appel à la discussion, il prend place dans ce processus continu d'intégration, dans la mesure où sa pratique implique, comme l'école ou le travail, la participation à un univers social distinct de la famille et signifie le mouvement d'appropriation progressive de différents univers qui définissent une société* » (Mignon, *op.cit*. 15).

Nous avons pu relever ces différents aspects travaillés au cours de la pratique sportive des jeunes, ceux-ci participant au processus d'intégration des jeunes c'est à dire « *[…] le fait d'entrer ou de faire entrer un individu dans un ensemble cohérent (la communauté nationale) en tant que partie intégrante* » (Gasparini. In Falcoz et Koebel, 2005, 246). De plus, l'intégration peut être perçue dans l'interaction, nous parlerons alors de socialisation à travers la pratique sportive. Elle veille à « *[…] l'harmonie des différents éléments d'un système ainsi qu'à l'engagement et la loyauté des membres qui le composent* » (Gasparini. In Falcoz et Koebel, *op.cit*. 246).

A. Création de lien social par la pratique sportive

Le sport est un espace de sociabilité incontestable où nous observons nombres d'interactions, gestuelles ou orales. L'adolescence elle est caractérisée par de grands changements sur la personne, que ce soit physiques, psychologiques ou sociaux. Le sport apparaît alors comme un outil favorisant le lien social, notion soulevée par William Gasparini dans son livre Le sport dans les quartiers (2008), qui, se développant au cours de la pratique, peut se prolonger dans d'autres

espaces de la vie sociale. De plus, nous avons pu constater que ce processus mis en place conforte alors les jeunes dans une démarche de solidarité et d'interrelations sociales.

Ainsi nous développerons dans un premier temps les relations humaines qui se développent au cours de la pratique, puis nous verrons le rôle que peut avoir la famille dans l'activité du jeune et enfin nous remarquerons qu'une certaine forme de socialisation peut éventuellement se former par le droit commun, entre autres les clubs, lorsque le jeune est réellement investi dans sa pratique.

a. Les relations humaines qui se développent au cours de la pratique

« *[…] le sport présente l'avantage d'instaurer d'emblée un langage commun pouvant être partagé sans aucune connaissance de l'autre* » (Gras. In Falcoz et Koebel, *op.cit*. 126). Effectivement, nous avons fait le constat de cette citation. Dès notre arrivée sur la structure, les jeunes savaient que nous ferions le sport ensemble. Et tout de suite, grâce à la pratique sportive, un contact entre nous s'est noué, sans même connaître réciproquement nos prénoms. C'est dans ce cadre que des interactions sociales se sont développées favorisant très largement notre entrée dans leur groupe de pairs. Ainsi, nous le convenons bien, il y a création de lien social, par ne serait-ce que la formation d'équipes, de groupes de travail en binômes, etc.

<u>Un exemple par notre « intégration » au sein du groupe de jeunes</u>

Nous avons remarqué que cette socialisation qui se développe au cours la pratique physique, perdure dans d'autres espaces de la vie sociale des jeunes. En effet, bien que les jeunes savaient qui nous étions, le rapport que nous avions au sport et le statut qui nous a été attribué (ni éducatrice sportive, ni jeune, mais plutôt une intermédiaire entre jeunes et adultes), ils nous ont tout de même acceptés au sein de leur groupe dans d'autres moments de la vie quotidienne.

Pour exemple, certains étaient ravis de nous faire visiter le foyer (et surtout leurs chambres) alors que nous nous connaissions qu'au travers de quelques séances sportives. Autre exemple, plus marquant encore puisqu'il s'agissait d'un moment hors contexte de prise en charge. Effectivement, par pur hasard nous avons croisé à la gare un jeune que nous avons connu par les séances sportives. Ce jeune est alors venu nous saluer et discuter avec nous très simplement. Nous avons très vite fait le lien à la pratique sportive, puisque dès lors que nous avons été reconnus dans son groupe de pairs sportifs, il nous a considérés et jugés comme une personne qu'il connaissait.

De plus, cette forme de sociabilité entraîne chez ces jeunes une notion d'empathie jusqu'alors complètement inexistante pour eux, comme peut en témoigner leurs actes de délinquance très souvent en lien avec la violence commise sur autrui. En effet, L'empathie est considérée comme la capacité de s'identifier à l'autre dans ce qu'il ressent. Il s'agit là de se mettre à la place de quelqu'un, victime ou non. Dans un premier temps le sport peut alors agir sur la prise de conscience de l'acte commis si ce sont des jeunes ayant commis des violences ou autres agressions envers des personnes. Le sport, par la douleur physique entre autres, joue alors le rôle de moralisateur car les jeunes, par les coups reçus au cours de la pratique, prennent conscience de ce qu'eux mêmes peuvent infliger aux autres.

« Quand tu fais de la boxe tu vas pas te permettre de, tu fais attention à ce que tu fais après dehors. » (Extrait de l'entretien avec Jean, jeune accueilli à l'EPEI)

C'est alors un outil efficace permettant aux jeunes de mieux fonctionner avec les autres par une meilleure appréhension de ce que peut ressentir son vis à vis et un principe de réciprocité, notions toutes deux développées par Omar Zanna dans son article L'expérience partagée de la douleur physique peut-elle être socialisante ? (2008), cela familiarisant ces adolescents à une intégration réussie.

Enfin, une dynamique identitaire se développe au cours de la pratique sportive, ce qu'avait pu relever David Le Breton dans son article consacré aux aspects anthropologiques des APS en lien avec l'intégration. Alors, cette dynamique de

groupe permet l'identification sociale et nécessairement la distinction sociale, éléments structurant la socialisation des jeunes. Effectivement, grâce au sport ils développent parfois un cercle de sociabilité qu'ils intègrent à leur vie quotidienne. C'est ce que certains nous renseignent au cours des entretiens.

« […] si j'ai pas match je suis avec des amis en fait. On fait des petits matchs ouais. » (Extrait de l'entretien avec Pierre, jeune accueilli à l'UEAJ)

« Parfois des soirs comme ça je marche, je marche, je marche […] je trouve des jeunes comme moi qui veulent jouer, je viens je les salue je m'arrête et je joue avec eux après je cours, après je m'en vais chez eux, leurs mamans me parlent, tout le monde me parle […]. » (Extrait de l'entretien avec Momo, jeune accueilli à l'EPEI)

« […] le foot moi ça a toujours été plus, on est 10 tu vois on est 10 bons copains, on se connait tous on va faire un 5 contre 5 dans un soccer un truc comme ça. » (Extrait de l'entretien avec Jean, jeune accueilli à l'EPEI)

C'est ainsi qu'une véritable micro-société sportive se développe autour du jeune, avec en première ligne l'éducateur sportif qui agit comme « papa » pendant la séance comme nous l'indique un jeune, et à la marge les parents qui, soutenant la pratique de leur enfant, encourage sa sociabilité particulièrement dans la sphère familiale.

b. Quand la famille s'investit dans la pratique du jeune

La famille est très souvent, si ce n'est tout le temps, absente ou bien trop désorganisée pour ces jeunes manquant cruellement de repères et de valorisation. C'est donc une réussite lorsque le jeune, investi dans sa pratique, est encouragé par ses pairs. Ça l'est encore plus lorsque naturellement c'est la famille qui l'oriente vers une pratique sportive, lui permettant alors à la fois de passer des moments avec sa famille, renforçant ainsi leur lien social, et l'intégrant dans de nouveaux groupes de sociabilité, que ce soit en club, en salle de sport ou même dans la rue. C'est bien ce que relève les jeunes qui se sentent alors valorisés et estimés au prix de leur pratique sportive.

« […] y'a mon grand frère qui est footballeur aussi. […] c'est lui qui m'a appris quand j'étais tout petit, j'étais avec lui et tout. Il me montrait des trucs de foot et tout. » (Extrait de l'entretien avec Pierre, jeune accueilli à l'UEAJ)

« Bah toute façon, karaté, judo, bah c'est eux qui m'ont fait rentrer dans le sport parce qu'au début quand j'étais petit moi c'était pas tellement mon truc. Mon père il m'a inscrit 2 ans au karaté, 2 ans au judo tu vois ça m'a fait 4 ans direct. Mais ouais si, si, si, si mes parents ils sont sportifs, ils m'encouragent tout le temps tu vois. C'est bien. » (Extrait de l'entretien Jean, jeune accueilli à l'EPEI)

Nous le voyons bien dans ce dernier extrait d'entretien, la famille est un élément incontestable dans la socialisation du jeune par le droit commun, tout comme les adultes qui l'entourent.

c. Socialisation par le droit commun

Cette forme de socialisation, permettant l'acquisition d'un ethos propre aux personnes instituant le droit commun, n'est pas une valeur centrale chez les mineurs délinquants, ceci entraînant une difficulté à transmettre cette forme « d'habitus de pensée ». Effectivement, certains rejettent clairement le système, avec les contraintes et les règles qu'il impose. Mais d'autres consentent à s'investir dans une pratique sportive et à rejoindre le droit commun de cette manière. Le sport est alors vécu comme une occasion pour les jeunes de s'identifier à l'ethos de la société française par le fort pouvoir dérivatif qu'il offre. C'est ainsi que cette première ré-approche (puisqu'ils ont une première fois été exclus de ces institutions, notamment l'école) est facilitée par l'accompagnement des professionnels de la PJJ vers l'inscription dans un club ou bien une salle de sport.

« C'est ici que je suis allé en club. […] Le club en fait c'est mon éducateur qui m'a ramené là bas. […] Bah pour rencontrer des gens, bah ouais ça t'aide. […] Quand tu vas au club, tu vois d'autres personnes, tu vois c'est ça. » (Extrait de l'entretien avec Momo, jeune accueilli à l'EPEI)

« […] on est sur des savoirs être aussi à travers le sport sur le respect d'une règle, le respect de l'autre […] c'est un projet citoyenneté en fait le sport aussi, c'est se dire d'intégrer les jeunes à la vie civile normale quoi, à la recherche du droit commun c'est clairement ça hein. Toute façon c'est quand même l'objectif, c'est que nous on ne reste pas dans la course longtemps, qu'on soit à un moment là dans leur parcours mais de les orienter vers le droit

commun donc quand on peut les faire sortir vers des clubs de sport, vers des asso et tout ça on y va quoi. » (Extrait de l'entretien avec Lucile, directrice de l'EPEI)

De cette façon, le jeune pourra prendre part à un nouveau groupe social, groupe qui conçoit le droit commun comme quelque chose de normal. C'est alors que les règles, contraintes et la discipline vont s'imposer à lui, qui auparavant paraissaient très subjectives. Un réel travail d'acquisition de valeurs va alors apparaître, à travers la pratique sportive que ce soit en club ou dans sa prise en charge globale, qui, par la force des choses et beaucoup d'engagement, sembleraient quelques fois pouvoir s'appliquer au quotidien de ces jeunes en rupture avec la société.

B. Les valeurs sportives qu'il est possible de transférer au quotidien des jeunes

Bien que les valeurs acquises au cours de la pratique sportive restent contestables, nous pouvons parfois les retrouver dans la vie quotidienne du jeune. Pour cela, « *[…] le transfert de compétences ne peut fonctionner que si les situations sont comparables et si le transfert s'accompagne d'une réflexivité, c'est à dire d'une conscience de réutiliser la règle apprise ailleurs* » (Gasparini. In Falcoz et Koebel, *op.cit*. 249). Le jeune devra alors s'approprier sa pratique, ce que nous explique un professionnel du sport de la PJJ.

« […] les changements ils vont être liés plus à ce que le jeune il va faire de ce qu'il pratique et ce qu'il apprend ou pas, ce qu'il voit ou pas lors des séquences. » (Extrait de l'entretien avec Erwan, professeur technique STAPS)

Dans ce cadre là, et seulement dans ce cadre là, le jeune peut alors évoluer dans son comportement, son relationnel avec les autres et son savoir vivre.

a. Le respect d'un cadre et des autres

En d'autres termes, l'estime qu'ont ces jeunes pour tout ce qui provient de l'extérieur. Tous s'accordent pour nous dire en entretien à quel point le respect est quelque chose de primordial dans le sport, comme si l'un n'allait pas sans l'autre. C'est alors ce que nous avons essayé de vérifier en leur posant la question de ce

qu'ils feraient si eux, en tant qu'entraîneurs, avaient un joueur très bon mais qui se comporte très mal sur le terrain. Tous ont convenu qu'ils ne le ferraient pas jouer, question de principe. Un réel intérêt est porté à cette notion de respect, mais est-elle vraiment mise en application ? D'après les dires de ces jeunes, l'adaptation dans un groupe par le respect d'un cadre, du matériel sportif, de ses coéquipiers, de ses adversaires ou de l'arbitre permet de mieux vivre ensemble et un des jeunes interrogés fait même le rapprochement entre le respect dans le sport et celui dans les structures de droit commun.

« Parce que moi je suis pas un enfant de la rue mais bon je connais un petit peu tout ça, et tu vois si j'ai pas les règles, même si je vais pas faire les bêtises, tu vois. C'est comme le magasin, on sait qu'il faut pas voler tu vois, je le fais pas. C'est moi si j'ai pas les règles, les règles ça me fait du bien tu vois ça me pose un cadre, je sais tu vois qu'il ne faut pas que je sorte du cadre. Si j'ai pas les règles, déjà tu vois, je commence un petit peu à. C'est pour ça les sports cadrés c'est mieux pour moi. » (Extrait de l'entretien avec Jean, jeune accueilli à l'EPEI)

Enfin, une manière de leur imposer une bonne conduite est aussi de leur montrer que par le respect de règles, de consignes propres à la pratique sportive ils peuvent éviter de se blesser, donc préserver leur corps, et même plus encore ils peuvent se voir évoluer rapidement à travers des situations de réussite. Ceci s'avère vrai en particulier concernant la tenue vestimentaire spécifique et adaptée à la pratique, élément que nous pouvons transférer à la vie sociale des jeunes, que ce soit dans leurs activités de prise en charge ou dans leur vie quotidienne. C'est à dire savoir s'adapter à son environnement et à son interlocuteur. Il s'agit d'un aspect qui se révèle bénéfique notamment sur le plan professionnel.

b. Solidarité et fair-play au cours de la pratique

Ce sont deux notions relevées au cours des entretiens qui sont étroitement liées au respect du cadre et des autres. Effectivement, à partir du moment où le jeune considère ce qui l'entoure, il peut entreprendre une démarche de solidarité, à l'égard de ses partenaires comme ses adversaires. Pour exemple, le simple fait d'aider un joueur à se relever lors d'une chute n'est pas quelque chose d'évident pour eux. En revanche, lorsqu'un certain lien social associé à du respect est de fait instauré, cela paraitra alors un geste on ne peut plus normal, ceci l'entraînant dans

une démarche d'intégration sociale puisque « *le postulat de l'intégration par l'institution sportive rejoint l'analyse des institutions de Durkheim, selon laquelle l'intégration sociale suppose que les individus s'inscrivent dans des solidarités, qu'ils adhèrent aux buts et aux valeurs de la société et qu'ils se conforment aux règles prescrites* » (Gasparini. In Falcoz et Koebel, *op.cit*. 247).

Dans cette perspective, les règles dans le sport sont très vite associées aux valeurs liées à la société dans laquelle nous nous trouvons. C'est d'ailleurs, considérant cela, ce qu'un jeune n'hésite pas à nous rappeler, comparant les règles à l'école qu'il n'appréciait guère, et celles dans le sport qu'il trouve légitime d'accepter.

« Les règles à l'école tu vois je les respectais pas toutes. Après dans le sport il me semble que tu vois ça, c'est pas pareil. Après c'est l'activité, le cadre est pas pareil. » (Extrait de l'entretien avec Jean, jeune accueilli à l'EPEI)

Enfin, une tension permanente, très certainement associée à leur contexte judiciaire contraignant tout comme leur vécu, est présente dans la vie quotidienne de ces adolescents. De fait, « *cette tension, le sport propose de la dénouer grâce au fair-play : savoir gagner et perdre dans le respect de l'esprit du jeu est un bon exercice de maîtrise de soi pour faire face à l'adversité, tout comme le contrôle de soi pendant l'affrontement sportif permet d'être en accord avec les règles et l'esprit du jeu. Le sport, normalement, fait comprendre qu'il s'agit d'un jeu* » (Mignon, *op.cit*. 18) dans lequel les jeunes peuvent s'investir et développer des capacités nouvelles qu'il est possible de mettre en lien avec l'implication que nécessite les différentes étapes de la vie, par exemple le travail.

c. Persévérance et implication

Très clairement la persévérance et l'implication ne sont pas les points forts de cette jeunesse qui, manquant de considération, se dévalorise et n'arrive pas à se projeter. C'est alors que le sport essaye de remédier à cela, notamment par la valorisation de leurs efforts que nous avons cités précédemment tout en leur montrant que le fait de s'investir, même à court terme, provoque des changements, qui, avec de la persévérance auront une influence bénéfique dans

leur vie. Cela passe alors par tout un discours de l'éducateur mais aussi par des mises en situation de concurrence, de compétition, permettant ainsi aux jeunes de se situer par rapport aux autres.

« […] se situer par rapport aux autres, etc c'est intéressant mais pour, dans l'idée de, d'avoir des repères et de progresser quoi, de se dire que bah finalement j'ai encore besoin de travailler et que je peux m'améliorer. » (Extrait de l'entretien avec Erwan, professeur technique STAPS)

À travers le droit commun, notamment l'implication dans un club sportif, le jeune peut acquérir des connaissances et des notions de vivre en collectivité, c'est ce que nous explique un professeur technique.

« […] c'était l'ancien troisième objectif, non troisième finalité du sport de l'EPS apprendre à gérer sa vie physique tout au long de sa vie. Mais c'est à dire aussi apprendre à gérer sa vie physique, apprendre à à aller en club, à savoir comment ça marche un club, pourquoi on paye une cotisation, c'est quoi une assurance, qu'est ce qu'on a le droit de faire, qu'est ce qu'on a le droit de pas faire. S'intégrer à la vie de société oui. » (Extrait de l'entretien avec Maxime, professeur technique STAPS)

Enfin, pour ces jeunes, le fait de s'identifier à des figures médiatiques peut aussi les fidéliser encore plus à la pratique sportive et permet de concevoir une certaine forme de transferabilité de ses valeurs sportives au quotidien des adolescents, en particulier dans la sphère professionnelle.

« Ronaldo il montre que c'est le travail qui paye. Parce que déjà on est sans ignorer comment il bosse. Peut être vous mais moi à voir il travaille beaucoup parce que tu vas voir les buts qu'il marque. C'est vrai qu'il y a des buts inattendus, mais pourquoi il est au bon moment, c'est parce qu'il travaille qu'il arrive au moment opportun. Voilà. » (Extrait de l'entretien avec Momo, jeune accueilli à l'EPEI)

Ces vertus moralisatrices peuvent aussi s'appliquer, pendant la pratique du sport, à d'autres caractéristiques spécifiques très souvent manquantes à ces jeunes en conflit avec la loi, allant même jusqu'à les sensibiliser à une certaine forme de dépassement de leurs limites induite par la pratique sportive.

d. Dépassement de soi

Au delà du fait que le sport soit utilisé comme pratique pédagogique, il est aussi, et très certainement, le seul enseignement lorsque les jeunes fréquentaient l'école où ils étaient en réussite. C'est d'ailleurs ce qu'ils n'hésitent pas à nous rappeler au cours des entretiens, où ils montrent, malgré leur défiance au système scolaire, un intérêt certain à la pratique sportive au sein des établissements qui les ont exclus. Ils nous disent par ailleurs qu'ils y avaient de bonnes notes. Ils ont donc, pour la plupart, une bonne relation à la pratique sportive et n'hésitent pas à s'y engager, même dans les sports à risque, avec plus ou moins d'appréhension.

La « bascule » avec Jean

La bascule est une des activités qui rentre en ligne de compte dans le projet cirque mis en place pour les jeunes par les « référents sport » du foyer et de l'UEAJ. C'est une activité à haut risque car elle nécessite un équilibre et oblige une adaptation à de nouveaux repères, en l'occurence des repères liés à la gravité et au contrôle de son corps dans les airs. Jean, un des jeunes présents au cours de l'activité était très réticent à pratiquer. En effet, il appréhendait beaucoup la confiance de l'autre qui est nécessaire dans ce sport. Il nous l'a fait remarquer au cours de l'entretien qui a eu lieu quelques jours après cette activité.

Parce que quand il saute sur la bascule je pense que si tu lui fais pas confiance, moi au début ça passait pas trop trop t'as vu. Mais un petit peu, peut être pas beaucoup, mais un petit peu la confiance quand même je pense. Ouais parce que quand il t'envoie en l'air… (extrait de l'entretien avec Jean, jeune accueilli à l'EPEI)

Ainsi, les intervenants ont du s'adapter et l'inciter progressivement à participer. De la même manière, ils l'ont valorisé et mis en confiance par des exercices simplistes dans lesquels Jean a pu progresser rapidement. Exercices qu'il a ensuite pu reproduire sans leur aide avec les autres jeunes. En fin de compte, Jean à réussi à passer outre sa peur et ses appréhensions liées à une activité le

rendant certainement plus vulnérable par la perte de repères. Néanmoins, il était très fier de cette progression qui l'a valorisé et dont il nous a reparlé de façon volontaire au cours de notre entrevue, nous indiquant qu'il n'aurait jamais fait ça de lui même, mais que si c'était à refaire il n'hésiterait pas.

Ainsi, les jeunes n'hésitent pas à associer cette recherche de limites dans le sport à la capacité de se dépasser dans la vie quotidienne, notamment dans le travail. En effet, nous vivons dans une société où la performance à une place de choix et est même perçue comme une valeur du monde moderne. « *Cette expression du dépassement de soi s'explique en priorité par le fait que notre société de l'image, de l'apparence individuelle et du commerce valorise ce qui est un des plus beaux spectacles (au sens visuel, émotionnel et commercial du terme)* » (Queval, 2001, 110), le sport. Les adolescents, à la recherche de cet univers performatif et productiviste s'adonnent alors à des pratiques où le but est l'accès au risque et aux limites. En ce sens même, ils n'hésitent pas à remettre en question le cadre imposé, tout comme ils pourraient le faire dans d'autres espaces de la vie quotidienne (par la consommation de produits illicites par exemple). Alors, cette recherche de limites en sport est associée à un dépassement de soi en lien direct avec la nécessité de faire des efforts, comme nous l'explique un jeune au cours de notre entrevue.

« Un je me mets à fond et pour arriver à peut être là où je veux je comprends toujours que dans le sport il faut faire l'effort. Parce que le sport pour moi c'est que, aujourd'hui tu fais un de plus, demain tu fais un de plus. Il faut toujours avoir un de plus dans la vie. » (extrait de l'entretien avec Momo, jeune accueilli à l'EPEI)

Cette notion d'effort, que le jeune nous cite très justement, n'apparaît pas comme principe fondamental à cette jeunesse. En revanche, elle est envisagée au cours de la pratique car « *[…] les sports modernes offrent - sur terre et plus banalement - aux individus qui s'y risquent et aux savants qui s'en étonnent leurs champs d'expériences illimités du dépassement des limites* » (Pociello, *op.cit*. 25). En effet, plus l'investissement des jeunes est fort dans l'activité sport, plus ils concèdent à faire des efforts et à se dépasser. En ce sens même, elle est une

activité où ces adolescents, qui n'apprécient guère l'attente, peuvent progresser rapidement. Nous avons pu constater cela au cours de quelques séances de tennis, activité demandant une certaine technique dans le geste sportif. En effet, les jeunes qui s'étaient investis au cours de ce cycle ont pu apprécier leur évolution leur permettant d'être valorisés au sein même du groupe sportif. Notons aussi que la pratique de ce sport, qui demande l'apprentissage de gestes sportifs spécifiques leur a permis, semble t-il, d'être sensibilisés à cette « *[…] épreuve de l'attente […]* » (Blanchard, *op.cit.* 56) qui, malgré son caractère moindre face aux délais scolaires par exemple, leur permettra une meilleure gestion de leur émotions et de leur stress (Le Breton, 2003), qui est une compétence psycho-sociales fondamentale pour répondre aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne.

Ainsi, dans un prochain paragraphe nous allons développer comment les évènements sportifs de la PJJ, en l'occurrence le challenge Michelet, peuvent eux aussi contribuer à la remobilisation des jeunes, favorisant alors le processus d'intégration sociale, bien que cela ne soit pas évaluable à l'échelle même des jeunes.

C. Les évènements sportifs de la PJJ au service de l'intégration des jeunes

Le challenge Michelet est une manifestation à caractère sportif regroupant 320 jeunes, issus des différentes régions françaises ainsi qu'une délégation belge, pris en charge par la PJJ. Aussi, pendant cette semaine d'épreuves sportives, les jeunes sont accompagnés d'éducateurs et autres professionnels. Cet évènement est à l'initiative de la PJJ, partenaire de l'association Edmond Michelet qui donne le cadre à cet manifestation. Elle se tient chaque année dans différentes villes françaises, cette année Rennes étant la ville sollicitée pour l'organisation de cette 46ème édition. Ainsi, les différentes inter-régions, formant chacune une délégation, s'organisent de façon indépendante à la préparation de cette semaine sportive, notamment, pour l'inter-région Grand Ouest, par des journées inter-régionales regroupant certains jeunes sous protection judiciaire issus du territoire.

C'est alors dans ce cadre là que nous avons eu la possibilité d'observer les jeunes au cours de ces journées de préparation au challenge Michelet. Nous constatons bien que l'évènement sportif en lui-même est pris dans un ensemble, un projet global que nous pouvons nommer « le projet Michelet ». C'est ce que relève un professionnel de la PJJ au cours de notre entrevue.

« [...] l'intérêt c'est pas le challenge, c'est le projet challenge Michelet, quoi sur une année en fait. » (Extrait de l'entretien avec Erwan, professeur technique STAPS)

Effectivement, nous constatons alors l'effet d'un tel évènement à portée nationale dans la remobilisation des jeunes. En effet, au delà du fait que cela leur permette de valoriser un investissement personnel comme se projeter sur du long terme, le projet Michelet permet aussi aux professionnels de sensibiliser les adolescents aux différentes compétences psycho-sociales mises en relief par le sport, que ce soit les valeurs que nous lui attribuons ou l'intégration dans le groupe sportif ayant comme point d'ancrage la socialisation des jeunes. C'est ainsi que nous constatons une amélioration dans le comportement des jeunes (langage utilisé, rapport à l'autre) au cours de la pratique. Ils s'ouvrent de façon plus systématique sur l'extérieur et l'inconnu par l'appropriation de lieux nouveaux et la découverte d'autres personnes.

De plus, nous relevons que ces adolescents s'engagent dans une démarche de solidarité par un sentiment d'appartenance à un groupe nouveau, en l'occurrence le groupe sportif créé pendant ces journées de regroupement. En effet, il s'agit donc d'un projet commun à plusieurs jeunes qui vont avancer ensemble et pour certains cela marquera à coup sûr une étape dans leur parcours.

« [...] pour certains le challenge voilà ça va marquer un moment de leur parcours. Après avec quel retentissement on en sait rien, mais en tout cas ça aura un impact certain tenant sur leur parcours. » (Extrait de l'entretien avec Erwan, professeur technique STAPS)

D'une autre manière, un évènement comme le challenge Michelet, à ampleur nationale, engage un réel travail d'équipe et une vraie cohésion au sein de structures où sont pris en charge les jeunes. Ainsi, par exemple, les professionnels de l'UEAJ et du foyer seront mis à disposition pendant cette semaine d'épreuves

sportives, afin d'en assurer son bon déroulement. Ils seront intégrés à l'organisation de cette manifestation tout comme les jeunes des 2 structures ne participant pas aux épreuves sportives. Ces jeunes auront la possibilité, entre autres, en plus d'encourager les copains, d'effectuer un reportage journalier du challenge et de prendre part au « village animation » établi autour des infrastructures sportives toute la semaine permettant d'accueillir et d'initier les jeunes hors compétition à des animations diverses. Nous voyons bien comment le sport peut entraîner une dynamique qui lie à la fois des jeunes, des professionnels, des structures et un territoire.

« Ah on va essayer pour certains avec un atelier avec des journalistes pour essayer de faire un reportage quotidien sur le challenge Michelet. Donc là y'a des jeunes qui peuvent participer à ça, prendre des photos, aller interviewer, si ils veulent parce que c'est pas toujours facile. Mais certains peuvent se prendre au jeu de le faire. » (Extrait de l'entretien avec Maxime, professeur technique STAPS)

Enfin, nous retrouvons, à travers cette manifestation sportive, la possibilité pour les jeunes de prendre du plaisir notamment grâce à la valorisation des adultes. En effet, bien que le challenge Michelet soit pris dans une perspective plus globale de projet, les jeunes ne se projettent pas réellement sur ce « planning de préparation ». Effectivement, pour avoir discuter avec eux ils nous indiquent bien qu'ils y participent avant tout dans une démarche sportive, c'est à dire le résultat sportif comme fin en soi, et dans une perspective de divertissement, c'est à dire la pratique physique vécue comme une finalité. Les jeunes n'hésitent d'ailleurs pas à nous interpeller en nous disant que celui-ci leur permet de se changer les idées, « de souffler » en se retrouvant hors de leur milieu de prise en charge.

Plus encore, certains jeunes auraient « trouvé leur voie » professionnelle en partie grâce au challenge Michelet. En effet, il peut parfois servir de déclencheur à un projet professionnel bien défini car les jeunes ont par exemple la possibilité de rencontrer, au cours de cette semaine d'épreuves sportives, des sportifs de haut niveau, des personnes issus d'autres univers professionnels (sur les stands du village animation entre autres) et d'échanger avec eux. Lorsque nous parlions d'entrée en relation avec les jeunes, c'est aussi ce que permet un évènement comme le challenge Michelet.

Ainsi, certains en sortent grandis et s'investissent par la suite dans une pratique sportive fréquente ou même dans des démarches professionnelles dans le secteur du sport (un jeune a souhaité faire un BPJEPS suite au challenge et souhaite s'investir de nouveau, puisqu'il a participé à la 46ème édition cette fois-ci en soutien à l'organisation). Néanmoins, cela relève d'une infime partie de jeunes pris en charge et pour permettre cela, ce sont des adolescents qui doivent déjà être dans une démarche de remobilisation et de changement, ce qui n'est pas souvent le cas, l'insertion professionnelle restant un fort enjeu pour ces mineurs délinquants.

D. La question de l'insertion professionnelle par le sport

Le dépassement de soi recherché par les jeunes au cours de la pratique sportive est aussi à mettre en lien avec leur potentielle insertion par le sport. En effet, « *nul ne contesterait aujourd'hui que la réussite moderne du champion sportif ne soit caractérisée par l'idée de dépassement de soi* » (Queval, *op.cit*. 105). Alors que le sport peut être envisagé pour le maintien de la santé, il est aussi l'espace dans lequel nous cherchons toujours à repousser les limites de l'espèce humaine. Il est alors sous tendu comme objet de bien être et de réussite, entre « *[…] mesure et démesure* » (Queval, *op.cit*. 104). Alors, ces jeunes en manque de repères, n'hésitent pas à s'identifier aux figures médiatiques et sportives, qui en fonction des valeurs qu'elles portent auront un poids considérable dans leur vie et leur insertion professionnelle. En effet, « *les trajectoires des héros sportifs servent souvent, comme les contes de fées, de passerelles entre le monde des pauvres et celui des riches. Parti de rien, le champion arriverait grâce à son seul talent au faîte de la gloire* » (Duret, *op.cit*. 73).

C'est ainsi que nous avons pu constater que Momo, un jeune pris en charge par l'EPEI, souhaite être footballeur professionnel et s'assimile à Ronaldo, joueur de football multi-millionaire. Il lui reconnaît sa technique au football mais aussi l'investissement qu'il met dedans, en ce sens il admet que « c'est le travail qui paye ». En effet, « *l'identification avec une grande vedette du football est plus*

probable dans une telle société parce que sortir de la misère par son propre mérite, sans passe-droit, est quelque chose de tout à fait exceptionnel » (Ehrenberg, 1986, 57).

Néanmoins, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une très petite proportion de jeunes qui arrivent à percer dans le sport de haut niveau, et souvent ce sont des jeunes repérés dès le plus jeune âge, cela entraîne une première difficulté car ces jeunes ont entre 13 et 18 ans. De fait, nous pouvons alors nous attendre à un échec et une désillusion, qui peuvent être très dur à accepter pour ces jeunes, tant ils ont été en déroute par le passé. Un véritable travail en parallèle de ce projet professionnel par le sport se met alors en place. Il ne s'agit pas d'oublier la volonté première du jeune qui est de percer dans le monde du sport, mais bien « d'assurer ses arrières » et de lui faire prendre conscience de la difficulté de pénétrer dans le monde très fermé du sport professionnel. C'est donc par son statut de spécialiste de l'activité physique et sportive que le professeur technique joue ce rôle de prévention, tout en l'encourageant dans sa pratique sportive (notamment en le dirigeant vers les clubs), tandis que d'autres professionnels, notamment celui en charge du projet professionnel du jeune, l'oriente vers d'autres pratiques professionnelles plus envisageables.

« […] un jeune qu'on accueille, qui est venu du Cameroun qui souhaitait faire footballeur professionnel en France. Donc moi je lui ai dit ok c'est ton plan A donc je vais voir comment je t'accompagne. […] Et à côté de ça, il a conscience que c'est assez difficile de percer dans ce domaine là, donc il a un plan B qui était d'intégrer la plomberie chauffagerie, raccroché à une scolarité. Donc moi voilà j'ai pu l'accompagner plus sur son plan B. Tout en oubliant pas aussi son plan A, et je lui demande assez couramment comment ça se passe au club, si ça le fait bien avec les autres, si il joue bien, du coup quel score il a fait au match du week-end, quel score il a fait au soccer, donc voilà. » (Extrait de l'entretien avec Étienne, éducateur à l'UEAJ)

Ainsi, le jeune, déjà sensibilisé aux structures de droit commun par le club sportif, comprend très vite la nécessité d'un projet professionnel réalisable, ne serait ce que dans les démarches de recherche de stage. En revanche, il n'oublie pas pour autant sa pratique sportive d'une réelle importance, qui reste avant tout un moyen pour lui de se sentir bien, comme une quête du bonheur et de la transcendance.

C'est alors que le sport revêt avant tout sa fonction de loisir, apportant plaisir et détente.

4. Le sport, un échappatoire

Au cours de la recherche, nous avons pu constater la complexité de la prise en charge de ces mineurs délinquants. Bien que tous aient un point commun, le fait d'être suivis « au pénal », ils dénombrent tous des caractéristiques individuelles très différentes ce qui demande alors de les cerner et de comprendre leurs relations avec leurs pairs.

Ainsi, nous constatons rapidement, notamment à travers les entretiens, que ces jeunes ont parfois des profils très distincts, par exemple ayant des relations familiales calamiteuses ou se retrouvant sans relation familiale du fait de l'éloignement géographique. C'est cette dernière catégorie de jeunes, que nous pouvons qualifier de mineurs non accompagnés (MNA) qui nous intéresse le plus dans cette partie. Bien que les autres jeunes, d'après nos observations, utilisent aussi le sport afin de fuir la réalité pour envisager oublier leurs problèmes le temps de la pratique tout comme pour prendre simplement du plaisir, c'est bien en discutant avec les jeunes livrés à eux-mêmes, du moins avant d'avoir été pris en charge par la PJJ, que nous pouvons le plus relever ces aspects du sport. Alors, cette fois il n'est pas perçu comme un outil pédagogique à proprement parler mais bien comme une finalité, simplement l'activité physique et sportive au moment de la pratique.

A. Le sport pour oublier

Ces jeunes, bien qu'étant assignés de délinquants par leurs délits commis, sont aussi et avant tout des victimes. Victimes de leur position sociale, victimes de leur exclusion scolaire, ou encore victimes de leurs provenance géographique. C'est ainsi que se décèle un parcours de vie parfois très chaotique et inconcevable pour des personnes aussi jeunes. En effet, ils ont très souvent vécus l'horreur, la pression d'un pays en guerre, la violence de la rue, ou les conflits parentaux

incessants au cours de leur adolescence. Le sport leur permet donc d'oublier ce passé bouleversant en se recentrant sur l'instant, à savoir le ballon, l'adversaire et les coéquipiers.

« […] d'abord pour moi. […] je m'oublie, j'oublie ce qui est menaçant, qui est la réalité. […] oublier tout le monde au moment où je le fais. […] Tu vois ce que je dis, le sport ça adoucit mes moeurs. […] Le sport ça remplace ma mère. […] Ouais je me sens pas seul, je me sens autrement, je me sens moi et je pense à moi, je suis tout seul et je suis bien. » (Extrait de l'entretien avec Momo, jeune accueilli à l'EPEI)

« […] Tu penses à autre chose tu vois t'es bien. Enfin moi du moins. » (Extrait de l'entretien avec Jean, jeune accueilli à l'EPEI)

Alors, par la valorisation et le « lâcher prise » qu'offre la pratique sportive, les mineurs volontaires dans cette activité développe un réel intérêt pour le sport et consentent à s'y investir davantage. Néanmoins, cela reste dans une démarche de plaisir, l'activité étant assimilée à une perspective hédoniste.

B. Le sport plaisir

Tandis que le sport est aujourd'hui mobilisé spécifiquement pour les valeurs qu'il pourrait véhiculer, il peut aussi être perçu de la part des jeunes comme une finalité, à travers l'objectif sportif même auquel il concourt et par le plaisir qu'il leur procure. Cette notion de plaisir n'est pas quelque chose d'anodin pour ces mineurs délinquants. En effet, par la violence symbolique qu'ils s'infligent au quotidien, la pratique physique apparaît comme libératrice d'émotions. De plus, elle provoque une évacuation des frustrations engendrées par les contraintes liées au contexte judiciaire et social dans lequel se trouvent les jeunes. Alors, cette liberté d'expression qu'offre la pratique permet une certaine forme de violence acceptée par tous puisqu'elle apparaît comme institutionnalisée et codifiée, fonction qu'attribuait Norbert Élias au sport. Au cours des entretiens, quelque soit leur profil, les jeunes relèvent très clairement cet aspect du sport.

« Je fais du sport dans ma chambre. […] Ça transforme l'émotion. […] Bah le sport c'est quelque chose que je peux pratiquer sans vouloir toutefois un intérêt. […] c'est pas trop un moment d'engagement. […] c'est un moment de plaisir. […] Bah tu vois quand je fais du

sport je suis bien. Quand je vais aux entraînements je suis bien. » (Extrait de l'entretien avec Momo, jeune accueilli à l'EPEI)

« […] c'était surtout pour me défouler. Parce que je peux pas rester à rien faire. […] je pense que le sport après c'est un petit moyen de détente. […] c'est le plaisir, franchement le plaisir. » (Extrait de l'entretien avec jean, jeune accueilli à l'EPEI)

Nous constatons la portée qu'à le sport sur ces jeunes et l'intérêt qu'ils y portent. En ce sens, l'étude sur la santé des jeunes de 14 à 20 ans pris en charge par les services du secteur public de la protection judiciaire de la jeunesse (Choquet et al, 1997) nous mentionne bien que la pratique sportive est un loisir incontournable pour ces jeunes en conflit avec la loi. C'est effectivement ce que nous avons aussi pu constater au cours de notre recherche où les mineurs sont volontaires et motivés lorsqu'ils choisissent de participer aux séances sportives.

Ainsi, dans cette première partie d'analyse, nous avons pu développer les différents objectifs auxquels s'attèle le sport dans la prise en charge des mineurs délinquants, qu'il soit utilisé comme support, comme outil ou comme finalité. Néanmoins, la pratique sportive au sein de la protection judiciaire de la jeunesse se confronte à des enjeux et même des barrières qui ne permettent très souvent pas de légitimer sa place au sein de la prise en charge des mineurs délinquants, la reléguant donc comme simple activité permettant d'occuper les jeunes. Nous allons développer ces aspects du sport à la PJJ dans un prochain chapitre.

II. Les enjeux et les limites du sport dans la prise en charge des jeunes en conflit avec la loi

Le sport est utilisé depuis bien des années dans la prise en charge des mineurs délinquants. Effectivement, l'Éducation surveillée c'était déjà emparée des APS qui, « *encadrées par des éducateurs rythmaient la vie de l'établissement* » (Protection judiciaire de la jeunesse, 2005, 27). Mais, les évolutions structurelles de cette institutions ce sont aussi accompagnées de difficultés méthodologiques, notamment en terme de pratique sportive. Effectivement dès lors, nous retrouvons parfois une utilisation aléatoire, quelque peu anarchique, du sport au sein des institutions de prise en charge.

C'est alors que la question de la légitimé du sport et son évaluation dans la prise en charge éducative des mineurs sous main de justice sont remises en cause. Cela entraîne donc des difficultés d'ordre pratique, c'est à dire sur le terrain, qui ne sauraient se résoudre sans saisir véritablement les enjeux auxquels se confrontent le sport, et tout ce que nous pouvons lui apposer comme bienfaits ou bénéfices, à l'échelle même des jeunes quand bien même « *[…] la pratique sportive tend à être associée à une plus grande fréquence de commission de délits* « (Roché, 2005,100).

C'est donc ce que nous avons tenté d'analyser dans cette seconde partie puisqu'il nous semble judicieux, si ce n'est obligatoire, de nuancer cet objet sport qui fait office de pratique éducative dans ses usages pratiques qui émanent de décisions institutionnelles, tout ceci au profil des mineurs pris en charge.

1. Des freins institutionnels aux montages de projets sportifs

A. Un statut d'éducateur de la PJJ ambigu

À l'heure actuelle, aucun texte juridique (que ce soit note d'orientation ou bien même circulaire) ne structure les activités physiques et sportives à la PJJ. Chaque responsable de service forme ses propres règles, très souvent subjectives en fonction de sa vision qu'il a du sport. Effectivement, l'encadrement des APS ne

rentre pas en ligne de compte dans le statut juridique des éducateurs de la PJJ malgré le fait que le décret n° 2004-19 du 5 janvier 2004 modifiant le décret n° 92-344 du 27 mars 1992 portant le statut particulier du corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse indique que ces derniers « *concourent à la préparation et à la mise en oeuvre des décisions civiles et pénales prononcées par les juridictions à l'égard des mineurs et des jeunes majeurs. Ils conduisent des actions d'éducation, d'investigation, d'observation et d'insertion auprès des mineurs délinquants ou en danger et des jeunes majeurs faisant l'objet d'une mesure de protection judiciaire. Ils participent à l'organisation et à la mise en oeuvre d'actions de prévention auprès des mineurs et des jeunes majeurs. Ils assurent l'accueil des mineurs et de leur famille. Ils peuvent, en outre, assurer des fonctions d'enseignement ou d'animation pédagogique* ».

Nous le constatons bien, la question de l'usage de la pratique sportive dans la prise en charge des mineurs reste encore floue où aucune règle commune n'existe à l'ensemble des services. Les seuls fonctionnaires de la PJJ autorisés à pratiquer l'activité physique et sportive avec les jeunes, sans ambiguïté, sont les professeurs techniques STAPS. Corps de métier qui tend à disparaître.

B. La disparition des professionnels du sport à la PJJ

La note du 18 avril 2002 venant rappeler la structuration des activités de jour, de l'insertion sociale et professionnelle et le renforcement des moyens est aujourd'hui contraire aux décisions politiques. Effectivement, le corps de métier professeur technique STAPS de la PJJ tend à disparaître puisque le concours d'accès à ce poste n'existe plus et n'est pas remplacé.

« […] au fur et à mesure les outils se terminent, là les profs techniques partent à la retraite, y'a plus d'embauche, y'a plus de recrutement. […] Y'aura pas de re-recrutement des professeurs techniques c'est terminé donc le corps est voué à disparaitre. […] c'est des choix politiques, oui des choix politiques. Maintenant l'insertion professionnelle dépend des conseils régionaux et y'avait une politique publique qui s'appelait la réduction du nombre de corps de fonctionnaires. […] soit on sera remplacé par des éducateurs, éducateurs techniques spécialisés par exemple, mais je vois il existe des associations qui font exactement le même travail que nous. Sur le papier, j'ai jamais été voir ce qu'ils font mais ils font les mêmes choses que nous. Et c'est privé, enfin c'est associatif. Donc privé. Moi je pense qu'il y a une

volonté d'externaliser c'est à dire il y a aura de l'associatif habilité [...] Soit, si il restera quelque chose je suis même pas sûr qu'à terme l'insertion soit gardée à la protection judiciaire de la jeunesse. On aura quelque chose comme le SPIP des adultes, insertion probation. Donc y'aura des éducateurs qui suivront l'insertion des jeunes mais qui les amèneront directement dans les dispositifs de droit commun. » (Extraits de l'entretien avec Maxime, professeur technique STAPS)

Nous pouvons dès lors nous poser la question dans les années à venir, à savoir qui prendra le relais de ces professionnels au sein des structures d'insertion relevant de la PJJ, dans quels objectifs et par quels moyens.

« [...] on fera de l'occupation par le sport. Ouais, c'est à dire qu'on permettra aux jeunes de pratiquer mais sans avoir une visée d'insertion. Là c'est vraiment une visée de, d'occuper le temps, de pratiquer. » (Extrait de l'entretien avec Erwan, professeur technique STAPS)

C'est dans ce cadre là, après discussion avec les professeurs techniques de la structure, que nous avons appris qu'un texte juridique, relatif au devenir des activités structurant les UEAJ, devrait voir le jour prochainement, mais nous ne connaissons ni l'échéance ni même le contenu qui reste très vague et fait alors du sport une pratique remise en question et sujette à discussion.

C. La légitimité du sport remise en question

Bien que la profession légitime pour l'insertion des jeunes par le sport à la PJJ tende à disparaître, d'autres facteurs font du sport une pratique pédagogique bien gardée au sein de cette institution. Effectivement, nous avons pu constater un manque d'information à l'égard des professionnels dont la mission est de prendre en charge les jeunes. Ainsi, beaucoup ne savent pas comment utiliser le sport et quels sont leurs droits. Malgré le fait qu'un guide pédagogique indique comment pourrait être construit un projet sportif à destination des jeunes, cela reste très vague et peu approfondi, et surtout, nous pensons, peu valorisé peut être par le fait qu'il ait été écrit par d'autres professionnels que ceux relevant du sport.

Aussi, d'une autre manière, le sport est un outil pédagogique utilisé disons localement. Nous avons pu constater, en fonction du territoire et nous dirons même plus, en fonction de la structure, que l'emploi de la pratique physique et sportive s'inscrit très différemment dans les projets d'établissements. Bien qu'il y ait des

structures où le sport fait partie intégrante de la prise en charge des jeunes (notamment dans certaines unités éducatives d'activités de jour), il peut aussi être sujet à remodélisation au sein de celles-ci, notamment lorsque les professionnels de ces établissements se rendent compte que les ambitions données au sport sont trop exigeantes. C'est ce que nous avons pu vérifier au cours de nos observations, où le module « avenir sport » construit au sein de l'UEAJ ne correspondait pas réellement à la réalité et aux aspirations auxquelles pouvait prétendre la pratique physique et sportive pour ces mineurs délinquants. Effectivement, aujourd'hui ce module n'existe plus car bien trop complexe et peu adapté aux jeunes, comme nous le précise le PT STAPS de la structure ce module avait vu le jour car il s'agissait de mentionner le sport dans la prise en charge des jeunes mais il savait, dès l'écriture de ce projet, que ce serait peine perdue et qu'il s'agirait simplement de satisfaire les besoins administratifs, à savoir créer une cohérence de parcours et légitimer le sport au sein du projet d'établissement.

D'une autre façon, la place légitime du sport peut être sujette à controverse au sein même de l'organisation d'évènements sportifs. Effectivement, cette année la grande manifestation sportive de la PJJ, le challenge Michelet, est organisée sur le territoire et par le territoire. Il a alors été demandé à tous les services de se mobiliser au cours de cette semaine et d'être force de propositions quant à l'organisation de cette manifestation. C'est ce qui a été fait, mais certainement de manière anarchique selon les dires de certains professionnels, et cela questionne alors véritablement sur les divergences de penser le sport au sein de la PJJ, qui plus est au cours d'évènements sportifs nationaux pour les jeunes pris en charge.

« […] on a pas fait l'inventaire des ressources humaines des différents éducateurs sportifs, parce qu'à côté y'a plein d'éducs qui ont fait fac de sport, qui ont fait STAPS. Et je sais pas y'a pas eu un vent de tiens qui a quoi comme diplôme, qu'est ce qu'on pourrait faire. Y'a des brevets d'État de tennis de table entre autres des choses comme ça. Même des métiers de la forme, pour un petit atelier muscu, stretch je sais pas n'importe quoi. Pourquoi on a pas fait cet inventaire là pour pouvoir demander un petit brainstorming rapide, qu'est ce qu'on pourrait proposer comme activités parallèles, annexes, parce que quand les jeunes ne sont pas en compet qu'est ce qu'ils font ? » (Extrait de l'entretien avec Maxime, professeur technique STAPS)

Cette légitimité du sport est aussi fortement remise en question de part les difficultés d'évaluation de la pratique et l'impact que cela peut avoir sur les jeunes, notamment concernant leur insertion sociale et professionnelle.

D. Les difficultés d'évaluation des bienfaits de la pratique sportive sur les jeunes

La pratique sportive comme objet social nous le savons est très compliquée à évaluer. Encore plus lorsqu'il s'agit de mineurs qu'il faut prétendre insérer et éloigner du milieu de la délinquance. C'est donc dans ce cadre là, ceci couplé avec sa difficile légitimité au sein de l'institution PJJ, que le sport reste un outil vague, contrasté, sur lequel il n'y a jamais réellement eu de réflexion d'ensemble ceci ne permettant pas de clarifier et d'homogénéiser son utilisation à niveau national. C'est bien ce que nous rappelle un professeur technique STAPS.

« […] y'avait des bonnes intentions mais après dans vraiment avoir, y'a jamais d'étude qui a été faite sur bah vraiment l'intérêt de la pratique sportive pour les jeunes de la protection judiciaire de la jeunesse. […] y'a pas de réflexion d'ensemble […] on va pas t'imposer, on va pas te dire que le sport fait partie intégrante de la prise en charge des jeunes de la protection judiciaire de la jeunesse. Non, y'a aucun texte qui dit que le sport fait partie intégrante. Ça peut être un outil comme un autre etc quoi. […] y'a eu un guide méthodologique quand même. Donc y'a eu des choses qui ont été faites. Mais après ça reste quand même assez superficiel voilà. » (Extraits de l'entretien avec Erwan, professeur technique STAPS)

À travers ces difficultés rencontrées dans l'appréhension institutionnelle du sport comme pratique pédagogique à destination des jeunes sous main de justice, les usages pratiques de cet outil sont nécessairement impactés. C'est ce que nous allons détailler ensuite.

2. L'intégration par le sport remise en question à travers ses usages pratiques et le cadre juridique des mineurs pris en charge

Les difficultés auxquelles se confrontent le sport comme pratique éducative ne se cantonnent pas seulement aux enjeux d'ordre institutionnel. Effectivement, nous avons pu constater que, malgré le fait que la pratique physique ait sa place dans la

prise en charge des mineurs délinquants, du moins dans les textes, la réalité peut parfois être toute autre et entraîne souvent une incohérence dans les discours.

A. Décalage entre préconisations institutionnelles et pratiques professionnelles dans l'emploi du sport à la PJJ

Tout d'abord, nous observons la difficulté qu'ont les professionnels de terrain à s'emparer des orientations et des décisions politiques. C'est ce que nous explique Lucile, la responsable de l'EPEI, nous signalant que les jeunes sont pris en charge dans le cadre d'un service public, celui du Ministère de la justice, et les activités qui leur sont proposées doivent être institutionnellement portées et non pas fonction des appétences des personnes les encadrant. C'est ainsi que les préconisations nationales établies par différentes notes de l'administration sont parfois en décalage avec ce qui peut se mettre en place.

Dans une autre optique, le faible nombre de jeunes pris en charge pendant la période d'observation nous a questionnés. Nous avons par la suite compris le lien entre ce nombre restreint de jeunes et les difficultés au sein des relations humaines de l'établissement. Effectivement, nombre de professionnels étaient absents pour des raisons diverses, et ceci a tout de suite impacté le bon fonctionnement des services. Dans ce cadre là, il parait difficile de répondre aux volontés de pratique sportive du jeune, un des axes fort mobilisé dans ces 2 structures, lorsque par exemple, un jeune souhaite faire du football mais est seul à pratiquer. D'ailleurs, comme nous l'explique un professeur technique STAPS, ce faible nombre de pratiquants entraîne une réorientation dans la pratique professionnelle même puisque comme il nous l'indique :

« […] on a plus assez de jeune pour enseigner que la spécialité » (extrait de l'entretien avec Maxime, professeur technique STAPS).

Ce professionnel a d'ailleurs dû ajouter une nouvelle pratique à son emploi du temps peu chargé au vu du faible nombre de jeunes : la classe. C'est ainsi, comme dans beaucoup d'autres UEAJ en France, que les professionnels se voient octroyer une double casquette. Ceci peut être un avantage comme nous l'avons vu

précédemment dans l'approche avec le jeune, mais aussi un inconvénient car dans un sens comme dans l'autre cela ne permet pas une connaissance approfondie de la fonction qui lui est attribuée. Alors, celle-ci peut rapidement être remise en cause, notamment lorsque cela concerne les savoirs liés à l'Éducation Nationale, c'est à dire « l'éducation » des jeunes qui ici sont tous déscolarisés.

Aussi, nous avons pu remarquer à travers les temps de présence des jeunes à l'UEAJ qu'il y a un décalage entre ce qui est indiqué (sur les plaquettes de présentation, les projets d'établissement) et la réalité concernant l'emploi du temps, notamment sur le module sport. Il s'agissait d'un module très ambitieux qui missionnait non seulement le sport pour un retour vers le droit commun du jeune, mais aussi pour une insertion professionnelle réussie à travers l'obtention de diplôme. Hors, comme nous l'explique les professionnels, aucun profil de jeune était en capacité de suivre ce niveau là et qui plus est d'avoir une prise en charge de 30 heures par semaine.

« Insertion, inclusion, intégration. [...] c'est les termes qu'on emploie au niveau de l'administration centrale, aux niveau des instances décisionnaires etc. Parce que c'est des termes qui sont connotés, reconnus même, et on va dire qu'il permettent aussi de parler scientifiquement ou voilà intellectuellement de choses. Mais après sur le terrain, si je dis à des jeunes que voilà on travaille sur ton inclusion sociale, voilà. » (extrait de l'entretien avec Erwan, professeur technique STAPS)

Nous constatons alors comment l'emploi d'un média éducatif tel que le sport peut être utilisé à des fins politiques et institutionnelles, comme l'avait relevé William Gasparini dans son ouvrage Le sport dans les quartiers (2008), ceci ne permettant quelques fois pas de se concentrer sur les jeunes et leur prise en charge.

« [...] je trouve qu'aujourd'hui on fait trop de politique, enfin on politise trop. Notre coeur de métier comme on sait parfois nous le dire, et bah c'est les jeunes. Donc revenir un peu justement aux jeunes. » (extrait de l'entretien avec Marie, responsable de l'UEAJ)

Ainsi, en plus de cette subtilité, s'ajoute des empêchements de pratique liés notamment aux contraintes judiciaires des jeunes.

B. Les contraintes judiciaires des jeunes, un frein au processus d'intégration par le sport

La protection judiciaire de la jeunesse a pour coeur de mission la prise en charge et la remobilisation des mineurs délinquants. À ce titre là, le mandat judiciaire est la porte d'entrée de ces jeunes dans les structures de cette administration. Bien que ce soit une des caractéristiques communes à tous les mineurs pris en charge, cela peut être un obstacle dans le projet du jeune, notamment en terme de pratique sportive comme nous l'explique une responsable.

« Après nous la difficulté qu'on a c'est que à la fois c'est pas mal de s'inscrire sur le long terme et de se dire voilà on les mobilise sur le Michelet à toutes les réunions tout ça, après on fonctionne aussi avec des contraintes judiciaires c'est à dire que à un moment donné oui un jeune va être mobilisé sur le Michelet mais d'un seul coup il a une audience et hop il repart en garde à vue, hop il y a eu des nouveaux faits donc il part. Donc il y a aussi ces contraintes là qui font que des fois un groupe ne tient pas sur une action pendant très longtemps quoi. […] Après le judiciaire en soi c'est pas une, comme dire, ça caractérise pas une prise en charge si vous voulez, mais c'est la porte d'entrée de notre mandat de toute façon ici, oui. […] C'est quand même la base par rapport à d'autres institutions, c'est quand même la spécificité justice. » (Extraits de l'entretien avec Lucile, directrice de l'EPEI)

D'une autre manière, ces contraintes judiciaires ont une influence directe sur les objectifs alloués au sport. En disant cela, nous pensons notamment à la forme que donne l'éducateur et plus encore l'institution aux séances sportives. C'est ce que nous explique un professeur technique STAPS qui convient bien, malgré son statut de professionnel de l'insertion par le sport à la PJJ, du souci d'occupation à travers la pratique.

Effectivement, ici cet outil revêt plus l'utilité d'occuper les jeunes par le sport, temps pendant lequel ils ne commettront pas d'actes de délinquance. Au même titre que d'autres pratiques culturelles ou artistiques c'est un moyen utilisé pour capter ces jeunes, et un moyen qui se révèle efficace puisque comme nous le rappelle ce professionnel, son usage est assez éloigné de l'école synonyme d'exclusion pour ces adolescents. Nous pouvons dès lors nous poser la question de si réellement la PJJ s'est emparée du sport comme outil pédagogique. Ceci d'autant plus car nous avons pu analyser au cours des observations, au delà du contexte judiciaire dans lequel se trouve les jeunes, des obstacles liés aux

imprévus de leur quotidien influençant forcément le sport au sein des structures et son rôle dans la remobilisation des mineurs en conflit avec la loi.

Ainsi, l'absentéisme des jeunes dans l'activité sportive qui leur est imposée à l'UEAJ est monnaie courante. Ce dernier peut être lié aux autres activités imposées aux jeunes, nécessairement plus importantes, alors que leur emploi du temps leur mentionnait une séance sportive. Dans cette même perspective, l'absentéisme est à rapprocher du caractère très volatile de ces adolescents, que nous développerons par la suite. Ainsi, tous ces facteurs influent négativement dans les projets éducatifs et dans une supposée continuité de parcours des jeunes, entre autres parcours sportif, en particulier lorsque nous savons que les temps de prise en charge sont restreints pour la majorité des mineurs accueillis.

C. Intégrer en quelques mois ?

Les jeunes pris en charge au sein de l'EPEI sont aussi, la plupart du temps, suivis par un éducateur de milieu ouvert. Hors, ce milieu ouvert n'a pas le même temps judiciaire que le placement à l'UEHD ou les activités de jour à l'UEAJ. Effectivement, le jeune est souvent sur une prise en charge plus courte à sein de l'EPEI, malgré le fait que son temps ne soit pas annoncé d'avance et peut être renouvelé.

« […] tous les ans ce sont les mêmes difficultés, c'est à dire que on travaille sur des prises en charge plus ou moins longues, judiciaires ce qui implique qu'il y a des rendez vous judiciaires qui peuvent être programmés, ou pas ! Et des évènements qui peuvent intervenir, ou pas, avant l'échéance et donc on peut très bien avoir un groupe de jeunes actuellement plutôt volontaires et ayant les capacités, le comportement adapté etc, et ne pas retrouver ce groupe au moment du challenge parce que des évènements judiciaires sont intervenus entre deux. » (Extrait de l'entretien avec Erwan, professeur technique STAPS)

C'est ainsi que les jeunes restent en moyenne 6 mois au sein de ces établissements (voir une moyenne de 3 mois au foyer, renouvelables), mais nous avons pu voir des jeunes placés pour une période d'un mois. Cela questionne réellement sur l'impact, notamment par l'activité sport, du travail fait pendant un temps aussi court.

« [...] on les a 6 mois, on les a que 6 mois, et souvent il est pas trop tard mais à 17 ans y'a eu tellement de choses avant y'aura tellement de choses après que peut-être que mais faut pas se leurrer non plus. » (Extrait de l'entretien avec Mathias, éducateur au foyer)

Effectivement, l'intégration sociale est vécue comme un processus fortement lié à la socialisation et au partage de normes et de valeurs qui s'installent dans le temps entre différents individus d'un groupe social. Cela nécessite alors tout un travail sur les jeunes qui ne peut très souvent aboutir pour cause, les temps de prise en charge et cette difficulté qu'ont les professionnels à mobiliser les jeunes dans une activité. C'est ce que nous avons pu constater, par exemple sur des projets à long terme comme le challenge Michelet.

« Après nos difficultés avec le turn-over, de les amener sur l'année pour le national, c'est souvent les problèmes des foyers, l'année dernière on avait 3 prévus pour le national et finalement ça s'est résumé à 0 parce qu'il y en a 2 qui sont partis et le troisième a été opéré, il était interdit de sport. C'est ça les aléas d'un hébergement, on n'est pas sûr d'amener les gamins sur l'année. » (Extrait de l'entretien avec Antoine, responsable du foyer)

Malheureusement, les professionnels n'ont pas la main mise sur cette décision qui revient au magistrat, ils se contentent ainsi de faire avec et d'accompagner le jeune, en essayant de l'entraîner dans une dynamique de changement, dynamique qui souvent est dépendante de leur propre volonté.

D. L'intégration par le sport dépend des caractéristiques des professionnels

« *[…] le sport ne contient pas par nature des vertus dites intégratives, mais que les conditions dans lesquelles il est organisé et les caractéristiques des professionnels qui l'encadrent sont fondamentales pour comprendre les effets qu'il peut y avoir sur les publics visés ou touchés* » (Falcoz et Koebel, *op.cit.* 10).

Dans cette perspective, les jeunes que nous avons suivi tout au long de notre recherche se mesurent à différentes modalités de pratique en fonction de la personne qui les encadre. Effectivement, cette personne peut se saisir du sport comme une pratique professionnelle à proprement parler. En ce sens, elle engage les jeunes dans une démarche sportive en lien avec ses compétences et ses

connaissances acquises. Dans une autre mesure, l'activité sportive peut être utilisée dans le cadre de la prise en charge des mineurs délinquants sous une forme plus informelle. Dans ce cas là, elle se structure autour des appétences sportives qu'ont certains éducateurs. Bien que ces 2 formes de remobilisation par le sport mettent en avant cet outil éducatif, elles diffèrent aussi par le discours qui est porté à l'égard des jeunes. Cela entraîne alors nécessairement des différences dans les effets et les évolutions recherchés grâce à la pratique sportive.

a. Les compétences des professionnels

« Un PT STAPS c'est un professeur technique on va dire sport, c'est son métier d'apprendre aux gamins à travers le sport des compétences autour d'un référentiel de compétences […] Un éduc […] la fonction primordiale c'est la prise en charge des jeunes sur le collectif. » (Extrait de l'entretien avec Antoine, responsable du foyer)

À travers cet extrait d'entretien nous comprenons bien la complexité de l'emploi du sport dans la prise en charge des jeunes mineurs délinquants. Effectivement l'EPEI est une structure composée de 2 unités, l'UEHD (et sa mission HD) où ce sont des éducateurs qui sont responsables des jeunes, et l'UEAJ où la majorité des professionnels sont des professeurs techniques spécifiés dans une activité, le sport en fait partie. Cela parait alors évident que la pratique de ces jeunes dans l'une ou l'autre de ces structures est très différente, notamment dans l'approche du professionnel à cette activité. C'est ce que nous avons pu relever au cours de nos observations d'une part sur l'activité soccer au foyer et d'autre part au cours des différentes séances sportives au sein de l'UEAJ.

Dans cette optique, les professionnels nous expliquent que les UEAJ sont construites et structurées en fonction des compétences des professionnels. L'UEAJ où nous avons effectué notre recherche a la chance d'avoir 2 professionnels du sport, ce qui n'est pas le cas dans toutes les UEAJ de France. D'ailleurs, ceci a été un élément essentiel quant à notre choix de terrain de recherche, où nous avons pu constater qu'un bon nombre de structures relevant de la PJJ sur le territoire n'ont pas la chance d'avoir des professionnels qualifiés dans la pratique sportive.

« Bon après on fait aussi avec les compétences des professionnel. Il se trouve qu'à l'UEAJ bah y'avait ▪ donc c'est très bien, mais y'a des UEAJ j'imagine où il n'y a pas forcément de sport parce qu'il n'y a pas de prof STAPS. » (Extrait de l'entretien avec Marie, responsable de l'UEAJ)

b. Les appétences des professionnels

Bien que des activités journalières récurrentes aient été mises en place au foyer de manière imposée, la pratique physique au sein de cette structure est bien l'affaire de quelques professionnels motivés et concernés par le sport. Tout comme les camps sportifs organisés chaque année par l'UEHD, la pratique sportive et plus généralement l'utilisation du sport comme support d'accompagnement auprès des jeunes relèvent de la motivation des professionnels, qui soutenus par leur responsable notamment sur l'aspect financier (ceci n'est pas un frein dans le montage de projet à la PJJ selon les dires des professionnels interrogés) peuvent prétendre porter des projets pédagogiques à destination des jeunes, en particulier des projets à caractère sportif. Ainsi, nous avons pu constater qu'une séance hebdomadaire de soccer est mise en place pour les jeunes placés à l'UEHD. Cette séance est l'aboutissement d'un projet monté par un des éducateurs ayant des appétences et un cercle de connaissances dans le football.

« […] ce qu'on constate c'est que ça peut pas mal changer du coup en fonction des éducs qui a des appétences pour quoi aussi […] au niveau du foyer on a tous les lundis soir bah y'a soccer, c'est les personnels qui sont en service qui accompagnent, les jeunes savent que tous les lundis y'a ça. […] certains sont très inscrits dans une vie de collectivité, par exemple qui ont beaucoup de connaissances dans le domaine sportif ou ont un réseau qui du coup vont vraiment mobiliser ça pour les jeunes. D'autres le sont un peu moins, mais vont plus être accès sur la culture, enfin c'est pour ça, ça dépend vraiment de ça et puis ça dépend de ce qu'on observe du jeune voilà. » (Extraits de l'entretien avec Lucile, directrice de l'EPEI)

Cela pose alors la question à savoir, s'il n'y avait pas cet éducateur, le sport aurait-il sa place dans les activités proposées aux jeunes ?

D'une autre façon, l'accompagnement dans un projet comme celui du challenge Michelet, notamment sur les journées de préparation, est très dépendant de la volonté qu'ont les éducateurs et autres professionnels à s'inscrire eux même ainsi que les jeunes dans un projet sportif. Ainsi, le discours qu'ont ces professionnels à

l'égard des jeunes apparaît comme primordial, encore plus au cours de la pratique sportive.

c. L'attitude et le discours des professionnels au cours de la pratique

La parole de l'éducateur ou de la personne accompagnant le jeune est un élément essentiel dans les valeurs qui peuvent être portées à travers la pratique physique et sportive. En ce sens, William Gasparini écrivait même que le sport n'est pas valeureux en soi, il l'est seulement si la personne qui l'organise l'est aussi. Ainsi nous constatons toute l'importance du discours du professionnel et encore plus, de l'adulte qui se doit d'être exemplaire, participant sans le vouloir à cette éducation que nous pouvons qualifier de secondaire et qui constituera l'adulte de demain. Partant de ce point là, nous avons pu relever plusieurs contradictions dans ce que pourrait représenter les valeurs et idéaux sportifs, portés généreusement dans les textes institutionnels de la PJJ.

Le sport pour la santé ? Effectivement, un nombre considérable d'actions à destination des jeunes, notamment à travers le sport, sont menées afin de promouvoir la santé et réduire les conduites à risques. Mais quant est-il lorsqu'il s'agit des professionnels eux-mêmes qui, d'une façon très certainement inconsciente, vont à l'encontre de ses valeurs portées ? Pour cause, nous avons pu constater au cours de notre temps d'observation que quelques professionnels fumaient devant les jeunes et même avec eux pendant les temps consacrés au sport.

D'une autre manière nous nous sommes intéressés aux valeurs véhiculées par le sport, notamment à travers le challenge Michelet qui apparaît comme l'évènement sportif par excellence. Une des valeurs portée au cours de cette semaine d'épreuves sportives mais aussi en amont au cours des journées de préparation à cette compétition sportive est « *[…] le respect de soi-même, des autres, des règles, des arbitres et un comportement citoyen sur et en dehors des terrains* » (extrait du cahier des charges des épreuves sportives du challenge Michelet

2018). Mais, malgré le fait qu'un comité d'éthique soit mis en place au moment de l'évènement afin de régler les litiges sportifs ou bien les attitudes anti-sportives, certains professionnels dérogent à la règle et n'hésitent pas à porter un discours peu conforme aux valeurs sportives prônées d'une part par l'association et d'autre part par la PJJ, ce que certaines personnes interrogées nous rappellent.

« […] J'ai vu aussi certains entraîneurs donc de foot en train de gueuler bouffe le, dégomme le laisse pas passer. Moi je suis allé le voir je lui ai dit vous arrêtez de parler comme ça aux jeunes là. […] Enfin je dis c'est un langage de guerre que vous utilisez et de violence. Nous on prône le respect, les choses comme ça, vous êtes à l'antithèse de nos valeurs je vous prie d'arrêter de gueuler comme ça sur les jeunes quoi. Et j'ai vu des bagarres générales sur le terrain des choses comme ça quoi. » (Extrait de l'entretien avec Maxime, professeur technique STAPS)

« des éducateurs qui gueulent sur l'arbitre, enfin tout ce qu'on refuse hein. […] Et quand vous avez sur le bord du terrain des éducateurs qu insultent l'arbitre quasiment, donc les gamins s'excitent. Vraiment j'ai vu des trucs ou des tricheries enfin pas acceptables. […] le mec de Normandie a une des consignes, il a bousculé notre coureur pour le faire disqualifier. Ah oui c'était clair, ça c'est vu, le mec il l'a bazardé. Parce que c'était ces structures et ces structures là revendiquaient qu'ils faisaient du bon travail, alors je sais pas les enjeux qu'il y avait mais ouais. » (Extrait de l'entretien avec Antoine, responsable du foyer)

Ainsi à travers ces extraits d'entretiens nous rapportons un discours tenu pouvant entraîner de la violence, sous différentes formes, aspect que nous développerons dans une prochaine partie. Alors, cette portée symbolique du sport dictée par l'éducateur et transmise dans son discours, est sans doute ce que les adolescents intégreront par la suite dans leur quotidien.

De ce fait, si certains portent valeureusement l'étoffe sportive, d'autres relèguent le sport dans ses dérives à travers les notions de violence et de manipulation très souvent liées à des enjeux politiques forts. Dans cette logique, William Gasparini écrivait même que « *[….] le sport ne contient pas de valeurs intrinsèques, il n'est pas vertueux, éducatif ou intégrateur en soi ; il porte les valeurs qu'on lui attribue. Ce qui signifie que la pratique sportive peut aussi bien constituer un facteur d'intégration qu'un facteur d'exclusion* » (Gasparini. In Falcoz et Koebel, *op.cit.* 245). Cela provoque alors une forte divergence dans l'usage du sport en fonction des professionnels qui s'en emparent.

E. Entre variation d'équipe et difficile convergence des pratiques professionnelles à travers l'outil sport

Tous les professionnels sont unanimes pour nous dire que beaucoup de difficultés rencontrées, notamment dans la pérennisation de projets à caractère sportif ou culturel, sont liées à ces changements d'équipe (de direction ou pédagogique) fréquents. C'est ainsi qu'une responsable interrogée nous indique être rendue à son 6ème directeur en 9 ans d'exercice dans la même structure. Cela pose problème lorsqu'une autre professionnelle nous indique qu'il y a évolution dans les emplois du temps à chaque passage de direction. Ceci ne permet pas non plus une réelle cohésion d'équipe, entre autres dans l'utilisation de l'outil sport.

Ainsi, ce « va et vient » au sein des établissements prenant en charge des mineurs délinquants a un impact très clair sur le fonctionnement des services et sur ce qui est proposé aux jeunes à savoir les activités pédagogiques mises en place. Alors, certaines de celles-ci ne sont plus fonction des appétences ou compétences des professionnels mais plutôt de leurs facilités d'aménagement, où l'idée première est de pérenniser la chose au détriment des savoirs faire des éducateurs.

« […] l'idée c'est quand même mettre des activités en place qui ne nécessitent pas une spécificité parce que si ça nécessite ça veut dire que je peux mettre en place des activités mais la personne va partir, si elle part, l'activité elle tombe à l'eau. Donc l'idée c'est que les activités soient pérennes et au delà des personnes. » (Extrait de l'entretien avec Antoine, responsable du foyer)

D'une autre manière, la PJJ accueille fréquemment des stagiaires au sein de ses établissements, ce qui en soit ne pose pas de problème lorsque cela est pédagogiquement porté. En revanche, c'est plus paradoxal lorsque le stagiaire prend la fonction d'un professionnel, ce que nous avons pu observer avec un stagiaire responsable de l'activité projet avec les jeunes, activité au centre de la prise en charge de ces derniers. Nous ne remettons bien évidemment pas en cause ici les compétences de la personne en apprentissage mais plutôt la fonction qui lui est donnée et qui ne pourra être pérennisée à l'issu de son stage. D'ailleurs, comme il a pu nous l'expliquer, ce sera un futur stagiaire qui reprendra sa fonction, avec certainement d'autres méthodes et peut-être avec les mêmes jeunes. Cela

interroge alors sur la possibilité d'une convergence de pratique, ici entre les 2 stagiaires, mais il s'agit d'un axe à travailler au sein de l'EPEI globalement.
En effet, la cohérence dans le travail d'équipe au sein de cette structure, qui s'articule à travers 2 unités bien distinctes en terme de prise en charge des jeunes mais normalement complémentaires, est un des axes travaillé par les professionnels.

« […] une des préconisations qui est ressortie ce matin au groupe de travail c'est aussi de se dire on fait un calendrier mensuel en se disant, en mettant à plat tout ce qu'on a quoi comme ressources puisque voilà des fois ça se croise, même si on est sur le même site des fois voilà il faut bien qu'on se passe les infos. […] Après à partir du moment où on prend en charge les mêmes jeunes il faut qu'on puisse s'articuler dans l'interêt des mineurs voilà. Mais ça je pense que chacun l'a à l'esprit, c'est plus d'installer des pratiques qui vont vraiment dans ce sens et de continuer toujours là dedans quoi. Mais oui c'est un objectif pour l'EPEI oui. » (Extrait de l'entretien avec Lucile, directrice de l'EPEI)

Ainsi, la pratique sportive des jeunes au sein de cet établissement est influencée par le manque de communication entre les professionnels des différentes unités, tout comme les objectifs pédagogiques visés au cours de celle-ci, qui diffèrent largement en fonction de la structure dans laquelle elle est exploitée.

« Tu verras que, bah selon la structure dans laquelle ils sont inscrits et puis selon la, l'utilisation de l'outil sport et bah on va pas rechercher la même chose et que, voilà. […] on fait ce qu'on peut avec ce qu'on a et ce qu'on a envie de faire aussi. […] Y'a pas de réflexion d'ensemble. » (Extrait de l'entretien avec Erwan, professeur technique STAPS)

L'exemple du projet « cirque » au sein de l'UEAJ

À l'initiative d'un professeur technique STAPS de l'UEAJ et d'une éducatrice de l'UEHD, un projet cirque a vu le jour, projet porté par l'EPEI. Il s'agissait pour les jeunes, avec leurs encadrants, de participer à différentes journées à dominante cirque pendant lesquelles ils ont pu découvrir de nouvelles pratiques par l'intervention de différents professionnels intermittents du spectacle. Aussi, un spectacle auquel les jeunes étaient conviés s'intégrait au sein de ce projet. Malheureusement les jeunes n'ont pas pu assister à cette représentation. Pour cause, à la même date ils ont eu l'occasion d'assister à un match de football

organisé par…. les professionnels du foyer. Voici un exemple qui dénote bien le manque de communication pouvant alors impacter des projets portés sur le long terme avec des jeunes plutôt motivés, ici à travers la pratique sportive.

Il s'agira alors dans l'idée de mutualiser les pratiques entre les 2 structures de l'EPEI et d'améliorer la communication interne, tout ceci dans un souci d'homogénéité afin d'éviter « cette guéguerre » entre les professionnels, terme employé par les 2 responsables des 2 unités. Et ainsi favoriser une cohérence dans le parcours du jeune, notamment à travers le sport qui est un outil fort utilisé et fort représenté (2 professeurs techniques STAPS et plusieurs éducateurs de formation STAPS) au sein de l'établissement.

« Moi des fois j'en fais une fois, enfin j'en fais toujours une fois mais peut-être 2 fois mais ça suffit pas, ça doit être jumelé à d'autres trucs, tu vois à la boxe du jeudi, à l'équitation, aller courir, aller faire du vélo, tu sais faire du sport des activités physiques. » (Extrait de l'entretien avec Mathias, éducateur au foyer)

Par ces différents aspects nous avons pu faire un état des lieux des freins existants au sein de l'EPEI, comme dans beaucoup d'autres structures relevant de la PJJ, concernant la mise en place de projets ou même l'utilisation de l'outil sport comme pratique pédagogique. Mais quand est-il à l'échelle des jeunes ? C'est ce que nous allons développer ci-après, où nous verrons que la pratique sportive, bien que dépendante des décisions institutionnelles et des personnes qui l'encadrent, est liée nécessairement aux pratiquants, ici les mineurs délinquants et à leurs caractéristiques spécifiques.

3. Quelques caractéristiques du sport associées aux spécificités des jeunes délinquants limitent leur intégration sociale

A. Ces jeunes « volatiles »

Il s'agit de l'aspect le plus frappant et le plus contraignant en terme de pratique sportive pour ces jeunes pris en charge par les services de la PJJ.

Bien qu'ils soient encadrés dans un espace et une temporalité définis, leur caractère fragile et changeant du tout au tout est un obstacle évident à leur investissement dans le sport. En effet, « *tous les sportifs ne sont pas des athlètes de haut niveau, professionnels ou susceptibles de participer aux jeux olympiques. Ce qui signifie que les investissements dans le sport sont coûteux, moins en terme de matériel (les sports plus plus populaires sont les moins coûteux financièrement) mais en termes d'investissement social et psychologique* » (Mignon, *op.cit.* 25).

C'est ce que nous avons pu constater au cours de nos observations où bien des séances ont du être annulées ou être modifiées en partie à cause du petit nombre de jeunes présents. Pour exemple, nous avons pu effectuer un match de football à 5 contre 5 qu'une seule fois au cours de notre présence sur la structure pour cause, c'était la fois où nous avons vu le plus de jeunes (au nombre de 6!) sur une séance sportive. Cette difficulté d'appréhension, le professionnel du sport de l'UEAJ nous la résume bien et nous indique qu'il doit alors prendre une séance après l'autre, dans laquelle l'idée de se projeter est quasi inexistante.

« […] on essaye un petit peu de dessiner, de construire un parcours, c'est pas évident évident parce que déjà le jeune on le tient pas forcément comme on veut on va dire. […] quelques fois la temporalité est arrêtée parce que y'a un incident, parce que le jeune doit partir, donc des fois ils partent et puis ils reviennent, donc ça vient casser toute la progression. […] cette difficulté […] de partir sur des montages de projets quand on sait pas forcément sur quel jeune on peut compter, quand on sait que nos jeunes ont cette difficulté oui, des fois sur certains chantiers il faut la garantie du jeune, la garantie de son assiduité jusqu'au bout enfin bref, on peut pas forcément amener ça. » (Extrait de l'entretien avec Antoine, responsable du foyer)

Une autre conception de ces jeunes dits volatiles peut être envisagée à travers leurs caractéristiques psycho-sociales. Effectivement, bien qu'il n'est pas possible de généraliser car nous l'affirmons ces adolescents sont bien tous différents et ont tous des difficultés variables, ils restent tout de même un public difficile à captiver et à fédérer, quelque soit la discipline. Effectivement, ils ont un niveau de concentration faible, notamment lors de l'explication des règles temps pendant lequel ils détournent rapidement leur attention. Cela nécessite alors de varier le contenu des séquences sportives et de sans arrêt s'adapter à leur temporalité.

Ainsi en fonction du groupe, qui peut être très énervé, agité tout comme il peut être très apathique, une séance pourra durer plus ou moins longtemps.

« […] ils ont pas l'habitude de faire des efforts, ils sont très fatigables, ils se fatiguent très vite. Ils ont des capacités de concentration très faibles, donc ce qui nécessite de varier les situations et de proposer vraiment beaucoup de contenu, on peut pas répéter une même tâche une demi heure quoi c'est beaucoup trop long donc il faut vraiment avoir beaucoup beaucoup de contenu et être capable de passer d'une tache à une autre très très rapidement. Ce qui nécessite beaucoup d'adaptation en fait. Après c'est un public aussi qui, on va dire qui est très volatile ça veut dire que pour capter bah il faut vraiment être dans l'échange, dans la discussion […] » (Extrait de l'entretien avec Erwan, professeur technique STAPS)

Bien qu'aucun objectif sportif ne soit recherché au cours des séances, une intention de travail autour des codes sociaux peut être retrouvée au cours de la pratique sportive. En revanche, nous allons voir que malgré la volonté d'aborder les conduites à tenir en société à travers le sport, il est parfois très compliqué de les transférer véritablement au quotidien des jeunes.

B. L'acceptation des valeurs sportives ne signifie pas l'acceptation des règles sociales

Les valeurs que nous retrouvons dans le sport sont à mettre dans un contexte bien précis afin qu'elles puissent être transférables à la vie des jeunes pris en charge par la PJJ car effectivement « *[…] en dehors du gymnase, ils ont un sentiment d'impunité puisque la transgression des règles et des normes sociales n'a aucune conséquence* » (Gasparini et Dame Loum, 2004, 65). C'est bien ce que nous avons pu observer et c'est une hypothèse confirmée par les professionnels, notamment ceux responsables du sport.

En effet, afin que le sport est un réel intérêt et permette ce transfert de valeurs, il faut que le jeune se saisisse de cet outil et, à travers la découverte et l'apprentissage de codes sportifs, il pourra alors prétendre évoluer en particulier en société. Il s'agit donc d'un ensemble plus global où le sport fonctionne comme levier éducatif, comme support d'aide à la relation et non pas comme objet permettant systématiquement un transfert de valeurs pour ces jeunes en marge de la société.

« L'intégration sociale par le sport avec les jeunes qu'on prend en charge là pour moi c'est juste un peu utopique. Du moins voilà en tout cas sur une unité éducative d'activités de jour, je vise pas de l'intégration sociale par le sport parce que, parce que ça revient à ce que j'ai évoqué tout à l'heure, le sport c'est un outil parmi d'autres et c'est pas le sport tout seul qui va faire que la personne elle va s'intégrer socialement. Voilà, donc il faudra autre chose. » (Extrait de l'entretien avec Erwan, professeur technique STAPS)

Dans une autre mesure, nous constatons que cette idée d'intégration sociale par le sport, ou insertion sociale pour reprendre les termes employés dans les textes de la PJJ, n'est clairement pas une notion unanime auprès des personnes qui sont en charge des jeunes délinquants, particulièrement des personnes responsables du sport au sein des établissements de cette institution. En effet, ils le savent bien, la pratique sportive « *[…] n'est jamais associée à une réduction significative des comportements de délinquance grave* » (Roché, *op.cit*. 106) et peut même être « *[…] associée modérément mais significativement avec une augmentation des comportements déviants* » (Roché, *op.cit*. 106). En ce sens, ils s'attachent à nous dire qu'effectivement le sport est connoté de valeurs mais qu'elles ne lui sont pas propres et bien d'autres activités peuvent être concernées par celles-ci.

Aussi, l'idée d'insérer par le sport nécessite une reconnaissance de cette pratique aux yeux de la société, du moins des personnes qui reconnaissent les valeurs du sport. En ce sens d'ailleurs, William Gasparini nous indiquait que l'intégration sociale par le sport, utilisée comme préalable à l'insertion des mineurs délinquants, est « *[…] d'ordre symbolique en ce qu'elle permet à des individus d'intégrer des rôles ou des figures symboliques reconnus par la communauté d'appartenance […]* » (Gasparini. In Falcoz et Koebel, *op.cit*. 249). De plus, la notion d'insertion professionnelle par le sport, elle, nécessite en plus de compétences sportives très avancées, un engagement certain et durable de ces jeunes, condition limitée lorsque nous savons qu'ils sont qualifiés de jeunes volatiles.

Enfin, bien que le sport encourage les comportements citoyens et respectueux, cette hypothèse peut souvent se révéler fausse avec ce public, qui avec ses caractéristiques spécifiques reproduit la même attitude, parfois même amplifiée

par le sport. En ce sens, le sport peut-il vraiment contribuer à l'apprentissage d'une citoyenneté sportive qui ne se réduisent pas au simple respect des règles ? En effet, l'effort dans le sport n'entraîne pas automatiquement l'effort dans d'autres situations, tout comme le respect des règles sportives n'est pas toujours synonyme de respect des règles sociales. Bien que le sport soit utilisé pour des vertus moralisatrices et d'éducation qu'une partie de la société lui accorde, en particulier les personnes du monde politique, est ce vraiment son rôle au sein de la protection judiciaire de la jeunesse ? Car, à travers plusieurs contrastes que nous avons soulevés au cours de nos observations, les modalités de pratique sont parfois fort éloignées des objectifs même auxquels concourent le sport pour ces mineurs en conflit avec la loi, en l'occurrence ici l'éducation et la discipline.

C. Entre régulation de comportement et adaptation aux jeunes, le difficile mode d'emploi du sport dans la prise en charge des mineurs délinquants

Les mineurs pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse sont des jeunes ayant commis des actes délictueux et qui, grâce à « l'excuse de minorité », se retrouvent pris en charge dans des établissements qui visent à leur éducabilité plutôt que dans les prisons. De plus, d'après l'étude menée par Marie Choquet et al entre le 15 septembre 1997 et le 30 mars 1998 sur la santé des adolescents (14-21 ans) de la PJJ, ce sont des jeunes en grandes difficultés relationnelles (notamment familiales) et ayant subi pour 41% d'entre eux une agression physique au moins une fois au cours de leur vie. Cela permet de comprendre leur statut à la fois de mineurs délinquants qu'il faut éduquer et d'adolescents victimes qu'il faut arriver à protéger.

Ainsi, le sport par la valorisation des jeunes et par la contrainte des règles par exemple semble être un outil adapté afin de répondre aux objectifs de prise en charge. Néanmoins, nous allons voir qu'il parait beaucoup plus difficile à utiliser et qu'il n'y a pas vraiment de « bonne réponse » à apporter quant aux modalités de structuration de l'activité physique et sportive pour ces mineurs sous « protection judiciaire ».

a. Contraindre les jeunes au cours de la pratique ou s'adapter à leurs désirs ?

D'après les règles qu'elle impose et le cadre qu'elle définit, la pratique sportive pourrait apparaître comme un formidable moyen d'éducation. Ainsi, dans le cadre de la prise en charge des mineurs délinquants, elle serait un outil efficace afin que les jeunes prennent conscience de leurs actes délinquants et se remobilisent par l'adoption de normes et valeurs régissant le corps social de notre société française. C'est alors que, sur le papier, le sport apparaît comme une activité obligatoire à tous les jeunes accueillis sur l'UEAJ et dans une moindre mesure au foyer. Mais, cette forme de contrainte à la participation aux séances sportives n'apparait pas dans un but pédagogique bien défini, à savoir associer les adolescents à la pratique physique dans une démarche d'éducation.

« Donc en sport, lundi soir le soccer obligatoire tout le monde y va tout le monde ne joue pas forcément mais tout le monde y va on peut aussi être supporteur avec ses copains, copains façon de parler. […] » (Extrait de l'entretien avec Antoine, responsable du foyer)

Alors très souvent, si ce n'est tout le temps, certains jeunes cherchent toutes les excuses du monde pour ne pas avoir à faire sport au prix même de rester inoccupés alors que les autres pratiquent. Les professionnels sont alors dans l'obligation de s'adapter à chacune des situations et à l'état d'esprit des jeunes qui nous l'admettons bien est parfois contraire à une dynamique sportive.

« […] j'adapte l'activité au groupe et j'essaye pas de faire rentrer le groupe. Même si c'est compliqué parce qu'on adapte l'activité au groupe et en même temps la société elle va pas s'adapter, elle va pas s'adapter aux jeunes qu'on prend en charge donc là… Donc c'est pour ça qui faut tendre vers en mettant beaucoup de souplesse, en amenant beaucoup de souplesse, mais en même temps il faut les préparer aussi au fait que à un moment donné la société elle va pas forcément s'adapter à eux. Donc il faudra aussi qu'ils fassent des efforts. » (Extrait de l'entretien avec Erwan, professeur technique STAPS)

Ainsi, la contrainte dans le sport est quasi inexistante au sein de cette structure. Les jeunes sont libres de pratiquer ou non, de s'investir tout au long de la séance ou bien par intermittences. Effectivement, nous avons pu le constater au cours

d'une séance de tennis où un jeune n'a pas souhaité pratiquer pendant une grande partie de ce temps sportif. Mais, présent sur le terrain, son téléphone à la main, il distrayait de manière prolongée les autres jeunes investis dans la pratique. Ainsi, au fur et à mesure de la séance, certains jeunes ont abandonné leur raquette pour aller rejoindre le copain sous prétexte qu'ils avaient « trop pris le soleil ». De plus, ce jeune a souhaité faire les matchs de fin de séance, chose que nous lui avons accordée malgré le fait qu'il ait perturbé la quasi totalité de la séance. À travers cet exemple concret, nous comprenons bien ce degré de souplesse que nécessite la pratique sportive pour ces jeunes délinquants et l'absence de contrainte formelle, si ce n'est les règles sportives à proprement parlées.

Néanmoins, nous avons relever une régulation des comportements au cours de la pratique, notamment celle en lien avec le challenge Michelet. Cette notion nous a tout de suite interpellée car il s'agissait d'un des critères essentiels à respecter afin que les jeunes puissent être sélectionnés pour l'évènement national.

b. Réguler le comportement des jeunes au cours de la pratique leur permet-il de se normaliser ?

Au cours des journées sportives préparant au challenge Michelet, l'idée première pour les jeunes est d'avoir un comportement exemplaire afin d'être sélectionnable dans l'équipe représentant l'inter-région sur cette 46ème édition. Ainsi, ils le savent tous, la priorité est d'être parfois contraire à leur attitude habituelle et d'accepter de se soustraire à leur personnalité, au moins le temps de ces journées. La question se pose alors, est ce que réellement le fait de disciplinariser ces jeunes au sens de Michel Foucault, dont la caractéristique première est d'avoir un comportement délinquant, par le sport les entraînera automatiquement dans une démarche de changement dans les autres espaces de la vie sociale ? Nous en doutons.

Ainsi, un véritable dilemme s'imposait alors aux jeunes pratiquants, à savoir se comporter correctement et nécessairement accumuler de la frustration ou bien se soustraire à cette règle et prendre le risque de ne pas être sélectionné. Dans les 2

cas, cette forme de contrainte par la pratique entraîne des dérives. Concernant la frustration elle se matérialise par de la violence symbolique qui peut se retrouver notamment dans les conduites addictives présentes lors de ces regroupements sportifs. Aussi, choisir de ne pas appliquer les règles données a pour conséquence de les exclure, à court terme de la pratique directe ou à long terme de les écarter de la sélection.

Ceci étant, ces 2 aspects contradictoires du « sport social » que sont la violence et l'exclusion peuvent être clairement admises au cours de la pratique, notamment lorsque celle-ci relève de la compétition.

D. La compétition ou le moment des dérives sportives par excellence

Bien que les valeurs compétitives du sport, que nous avons relevées précédemment, peuvent être mises en relief par les professionnels, notamment à travers le fait de se dépasser, se valoriser ou d'apprendre à mieux se connaître par la confrontation aux autres, c'est bien l'aspect compétitif dans sa globalité et ce que cela produit dans son ensemble qui est critiquable. Effectivement, « *[…] la réalité de la compétition et le culte de la victoire viennent s'opposer à ces valeurs […]* » (Mignon, *op.cit*. 15). Elle engage bien des enjeux, au delà même de la pratique des jeunes comme nous allons le développer ci-après.

Ici, d'après les propos de certains professionnels interrogés, cette marque de fabrique du challenge Michelet qu'est l'attrait compétitif est à prendre avec précaution. En effet, tous sont unanimes pour nous dire que cela dépasse bien l'objectif même qui est d'organiser une compétition sportive pour les jeunes de la PJJ, très souvent éloignés de la pratique. Dans cette optique, le sport « *[…] défend des valeurs comme la victoire ou la compétition, qui apparaissent comme des enjeux politiques, sociaux ou économiques. À ce titre, les règles peuvent être relativisées par la victoire à tout prix, qui institutionnalise la triche, la pression sur les arbitres et sur les joueurs, donc la violence… Dans ce cas de figure, l'éducateur disparaît, les valeurs du sport et leur caractère exemplaire avec lui* » (Mignon, *op.cit*. 25). Cette dérive politique du sport, les professionnels nous la

mentionne bien, ici à travers le challenge Michelet qui est l'évènement sportif national par excellence de la PJJ.

« Non non mais pour dire qu'il y a un peu cette dérive, et puis qu'est ce que certaines institutions ou certains services recherchent derrière ça, de la compet je sais pas. » (Extrait de l'entretien avec Marie, responsable de l'UEAJ)

« Après si tu m'interrogeais sur l'organisation et l'esprit de compétition, je trouve que oui le national porte trop ça, on est parti loin. Y'a une question d'argent aussi derrière, faut voir combien ça coûte ! Et après tous les enjeux, là les enjeux avec la ville, y'a pleins d'enjeux qui dépassent le gamin, je veux dire emmener le gamin faire du sport. » (Extrait de l'entretien avec Antoine, responsable du foyer)

Ceci étant, le challenge Michelet devient une des priorités annuelles pour certains services et certaines délégations dont l'objectif clairement annoncé est de gagner les compétitions sportives afin de l'emporter en visibilité, au prix même parfois d'emmener des jeunes sur-entrainés. Alors, lorsque certaines régions se focalisent sur le comportement des jeunes tandis que d'autres y voient plutôt les capacités physiques, cela questionne réellement sur la viabilité d'un tel évènement à portée nationale dans l'intégration sociale des jeunes. Ainsi, une politisation du sport est développée ici, notion qu'avait pu relever William Gasparini. Il est alors un support idéologique, pour reprendre l'expression de Michel Koebel, que les personnes du monde politique et institutionnel s'accaparent pour exacerber leur pouvoir.

« […] j'ai pas vu la meilleure image que le sport peut donner dans cet esprit de compétition […] l'ambiance compétition challenge Michelet où tout le monde se regarde pour gagner, être le meilleur. […] Toutes les dérives de la compétition malheureusement mais je les vois apparaître quoi. […] Le côté compétitif, le gagner à tout prix a malheureusement pris trop sur le fait de participer, de passer des bons moments. » (Extrait de l'entretien avec Maxime, professeur technique STAPS)

Nécessairement, lorsque nous savons que seulement 320 jeunes sous main de justice peuvent prendre part à cette manifestation, jeunes tous passés par la sélection, cela questionne alors sur l'exclusion de tous les autres qui ont participé aux journées de préparation mais qui n'ont pas été retenus. Ils ne peuvent donc pas prendre part à cette semaine d'épreuves sportives, finalité du grand projet sportif de la PJJ. Mais, outre ceci, nous remarquons que d'autres aspects

confortent cette idée d'exclusion à travers la pratique sportive des jeunes en conflit avec la loi, dans et hors compétition.

E. L'exclusion dans l'intégration par le sport

« *[…] le sport s'inscrit dans un système social inégalitaire qui tend à exclure certains groupes sociaux et certaines catégories d'individus* » (Gasparini. In Falcoz et Koebel, *op.cit*. 255). Effectivement, nous l'avons remarqué, plusieurs formes d'exclusion sont admises au cours de la pratique. Dans cette perspective, les jeunes pratiquent très souvent par genre et par appartenance sociale. De plus, par leur statut économique, leur niveau de pratique ou même leur âge, ces adolescents peuvent se voir évincés de certains groupes sportifs.

a. L'exclusion de genre

Elle se matérialise par le fait que les jeunes pris en charge par la PJJ sont en majorité des garçons. En effet les filles ne représentent que 20% du public PJJ. Cela se ressent nettement dans la prise en charge de ces jeunes et notamment dans le choix des sports proposés. Effectivement, nous avons pu prendre part à des séances sportives plutôt à dominante masculine, qui, malgré la volonté du professionnel d'apporter une touche de mixité, par exemple par notre présence, restent connotées de « pratiques d'hommes ».

« […] déjà y'a que 20% des filles sur un public PJJ classique […] Je pense qu'elle ne s'y retrouvent pas. Y'a que basket pour elles, basket ou courir, et natation voilà. Ils ont rajouté un sport, le rugby, mais c'est quand même très viril comme sport, je sais pas si il y a beaucoup de filles qui sont attirées par le rugby. » (Extrait de l'entretien avec Maxime, professeur technique STAPS)

Ainsi, lorsqu'une minorité de filles pratiquent, ce que nous avons pu constater par exemple au cours des journées de regroupement en lien avec le challenge Michelet, elles sont très vite délaissées au prix de la pratique sportive exclusivement masculine. Effectivement, cette exclusion de genre qui a été un élément constaté par William Gasparini, a été relevée notamment lors d'une journée où la pratique féminine qui était le basket a été supprimée par manque

d'espace pour pratiquer. Les filles ont ainsi du s'astreindre à faire du foot avec les garçons ou rejoindre les tribunes.

b. Les jeunes délinquants ne pratiquent qu'entre eux

Cédric Pociello nous mentionnait l'apparition de « cultures sportives » dans la société française, qui est un des aspects que nous avons vérifié auprès des jeunes. En effet, si nous prenons en compte leur situation économique plutôt précaire et leur tendance à l'agressivité, d'après le macrocosme social qu'il a établi, les jeunes favoriseraient la pratique du football. C'est ce que nous avons vérifié où une grande partie des adolescents interrogés et observés souhaitaient pratiquer ce sport au cours des séances. Cela engendre nécessairement leur exclusion dans d'autres domaines sportifs de la société, bien que les professionnels tendent à faire évoluer cela en les initiant au tennis par exemple.

Outre cela, l'exclusion dans le sport peut aussi être liée aux modalités des prises en charge de ces adolescents. En effet, les jeunes suivis par l'EPEI le sont en grande majorité pour des raisons pénales, c'est à dire qu'il s'agit exclusivement de mineurs délinquants. Ce qui n'était pas le cas auparavant puisque les professionnels pouvaient avoir des jeunes suivis au pénal comme des jeunes suivis au civil.

« […] quand je travaillais au foyer la PJJ n'était pas encore ce qu'on appelle le tout pénal enfin c'est à dire que c'était pas recentré sur les mesures pénales donc le foyer pouvait accueillir aussi des jeunes, alors article 375, au civil ce qui amenait une mixité de population […] » (Extrait de l'entretien avec Sarah, éducatrice à l'UEAJ)

Ainsi, cet aspect de non-mixité de public à travers la pratique sportive ne permet pas aux jeunes de travailler sur de nouveaux codes sociaux car « *le rapport à l'activité comme disposition (Bourdieu, 1980) peut conduire l'individu à pratiquer généralement un sport (ou une modalité de pratique) en affinité structurale avec son habitus et son groupe social d'appartenance. En ce sens, le sport intègre aussi par un processus de reproduction sociale* » (Gasparini. In Falcoz et Koebel, *op.cit.* 250). Alors, il ne permet pas non plus de familiariser les adolescents pris en charge à un groupe de pairs éloigné de la délinquance, à moins que le jeune soit investi

dans une pratique en club, ce qui est très rare (un seul sur tous les jeunes rencontrés). Malgré cela, nous avons pu constater que le professeur technique responsable du sport essaye d'y remédier en faisant appel à des intervenants extérieurs ou en sollicitant de nouveaux lieux de pratique incitant les jeunes à s'adapter et à se créer de nouveaux repères. L'éducateur au foyer référent du soccer, lui, nous mentionne que les jeunes ont la possibilité de se familiariser à un autre public, plus âgé, au cours de cette compétition. Néanmoins, l'aspect compétitif prend le pas sur la création de lien social au cours de cette activité, même si les jeunes s'engagent à respecter un certain nombre de règles, valeurs pourrait-on dire même, en signant un charte.

D'une autre manière, le statut économique du jeune et plus globalement de sa famille peut tendre à l'exclure de la pratique sportive, notamment des clubs.

« Après on est sur une population quand même de manière générale plus précarisée que la population générale hein ça c'est sur. Donc parfois des jeunes qui vivent dans des conditions matérielles où ils n'ont pas du tout l'occasion d'accéder à une pratique sportive. » (Extrait de l'entretien avec Lucile, directrice de l'EPEI)

Bien que les jeunes aient la possibilité de pratiquer en club lorsqu'ils sont pris en charge en hébergement (dans ce cas là le foyer leur paye leur licence et leur équipement sportif), ce temps est limité. Ainsi, ils sont par la suite contraints d'arrêter leur pratique sportive en dépit du manque de moyens financiers, bien que des aides puissent exister afin de faciliter l'accès aux institutions sportives. Dans ce cas là, cela relève d'un choix, du jeune ou de sa famille, et c'est une des limites que nous pouvons attribuer au sport que nous développerons ensuite.

c. Le phénomène de groupe comme source de marginalisation

Fonctionner en bande est une caractéristique spécifique de l'adolescence, encore plus chez les jeunes délinquants. C'est ce que nous avons pu constater, en particulier au cours de la pratique sportive. Effectivement, la majorité des jeunes accueillis sur les activités de jour de l'UEAJ sont des jeunes qui vivent ensemble au foyer, ce que nous mentionne la responsable de cette unité.

« […] mais quelques fois sur ces 15 jeunes vous avez 7 jeunes du foyer, donc vous imaginez aussi ce que ça peut provoquer. Parce que c'est vrai qu'en foyer il y a des choses qui sont plus criantes, et les jeunes sans les stigmatiser ils sont plus visibles quand ils viennent du foyer. Donc quand ils viennent à 6 ou 7 ils rejouent un peu leur groupe par rapport aux autres qui sont un peu plus éloignés, alors des fois ils se retrouvent, ils se connaissent aussi donc y'a vraiment après les phénomènes de groupe et souvent on doit gérer et notamment avec les jeunes du foyer c'est tous ces problèmes là. » (Extrait de l'entretien avec Marie, responsable de l'UEAJ)

Un cercle de sociabilité bien spécifique se forme alors entre ces jeunes d'une même « meute ». Cela peut avoir pour conséquence d'exclure les autres jeunes accueillis dans le même cadre sur l'UEAJ mais ne faisant pas partie de l'UEHD. Selon certains professionnels, cela entraînerait même la non présence de certains autres jeunes sur les activités de jour. Ceci est d'autant plus compliqué à gérer lorsque nous savons à quel point ces jeunes sont influençables au sein même de leur groupe de sociabilité. C'est ce que nous avons pu constater au moment des séances de sport où les jeunes non fumeurs accompagnaient les autres fumer leur cigarette pré ou post exercice par exemple.

L'exemple de Tom

Tom est un jeune homme de 17 ans accueilli au foyer pour une période de 2 mois, arrivé après les autres jeunes. Dans ce cadre, il est aussi inscrit aux activités de jour mises en place à l'UEAJ, dont le sport. Mais Tom ne participe pas aux séances sportives. En effet, bien qu'il fasse partie du groupe des jeunes du foyer, Tom ne se sent pas à l'aise avec les autres jeunes, ce qui l'empêche de participer aux activités physiques malgré le fait qu'il y assiste. C'est ce qu'il nous décrit clairement au cours de notre entretien.

« Ici j'ai pas envie d'en faire, j'aime pas l'esprit du groupe, j'ai pas envie de m'amuser avec quelqu'un que j'aime pas. […] moi j'aime pas l'esprit du groupe alors du coup moi j'aime pas jouer avec les autres. La première fois que j'ai été au soccer je voulais voir comment ça se passait. Puis après j'ai commencé à avoir les embrouilles avec les jeunes alors là je voulais même plus en entendre parler. Ils ont cas jouer à leur soccer, moi je les regarde j'attends que ça se passe. […] Moi des fois j'avais envie d'y aller mais j'avais pas envie de jouer avec le groupe donc du coup. Moi c'est le groupe qui me bloque. » (Extrait de l'entretien avec Tom, jeune accueilli à l'EPEI)

De fait, l'exclusion de Tom dans le groupe de jeunes entraine nécessairement son exclusion dans la pratique sportive, bien qu'il y porte un certain intérêt. Cette dernière entraine stigmatisation qui, selon Erving Goffman, le relèguerait dans des positions sociale inférieures. Ainsi, à travers cet exemple, nous constatons bien comment le sport peut, quelques fois, étiqueter une personne ou un groupe de personnes, allant jusqu'à entretenir ce processus et provoquer un changement d'identité et des comportements caractérisés comme déviants.

d. L'âge du jeune comme matière d'exclusion

Cet aspect ne relève pas du sport au sein même des structures de la PJJ mais du challenge Michelet. Effectivement, sur le cahier des charges des épreuves sportives de cette manifestation est stipulé qu'un jeune peut participer si il a entre 13 et 18 ans maximum au 1er janvier de l'édition. De plus, seulement une infime partie de jeunes majeurs peut prendre part au challenge, à savoir 3 maximum si l'équipe est composée d'au moins 25 jeunes. Cela questionne véritablement lorsque nous savons que ces jeunes, trop jeunes ou trop âgés, ont en revanche la possibilité de participer aux journées préparant cette manifestation. C'est ce que nous avons pu relever avec un jeune, tout nouveau majeur, qui s'est impliqué tout au long de la préparation avec un comportement exemplaire, mais qui n'aura pas la chance de faire partie de l'équipe finale. Pas étonnant que certains jeunes soient frustrés de cette décision qui ne leur appartient pas alors qu'ils auront mis toutes les chances de leur côté afin d'être retenus.

« Oui y'en a qui ont en tout cas participé aux différentes journées. Ce que donnera la sélection je ne sais pas, je ne sais pas. Alors le souci c'est l'histoire des 18 ans là. » (Extrait de l'entretien avec Sarah, éducatrice à l'UEAJ)

« Ça peut amener de la déception mais là aussi y'aura, parce qu'il y a des jeunes qui ne seront pas retenus, parce que d'autres peuvent être retenus etc. » (Extrait de l'entretien avec Erwan, professeur technique STAPS)

En fin de compte, un jeune âgé de 13 à 17 ans ayant participé de manière irrégulière à ces journées de préparation pourra être sélectionné alors qu'un jeune

majeur sera de fait exclu même s'il s'est investi tout le long du projet. Cela questionne sur les valeurs mises en avant, notamment la continuité de parcours, la persévérance ou même la motivation dans un projet sportif tel que celui-ci.

e. L'exclusion par le sport fondée sur le niveau de pratique

Dernier aspect que nous avons pu relever au cours des observations, la marginalisation quant au niveau de pratique sportive. En effet, dans un premier temps nous pouvons dire que la compétition sportive ne convient pas à tous les jeunes pris en charge par la PJJ, ce qui aurait tendance à les exclure de certains projets.

« […] la performance tu vois j'accroche pas. » (Extrait de l'entretien avec Jean, jeune accueilli à l'EPEI)

Aussi, cette idée de performance, qui peut être bénéfique, se heurte à certaines limites. Effectivement, très vite la compétition est amalgamée à la volonté d'écraser l'autre, ceci provoquant tout de suite de l'exclusion allant même jusqu'à inciter à la violence. Pour exemple, au delà de la sélection mise en place pour espérer participer au challenge Michelet, c'est bien au cours de cette semaine d'épreuves sportives que nous retrouvons aussi une certaine forme de marginalisation. Concernant cet aspect nous nous appuierons sur les dires de certains professionnels ayant participé à de nombreuses éditions de cet évènement, ce qui n'est pas notre cas. Ainsi, d'après eux, ce n'est pas tant la défaite qui favorise l'exclusion d'un groupe de jeune, mais bien la différence de niveau parfois démesurée entre 2 jeunes ou 2 équipes.

« Mais voilà y'a des équipes qui jouent tellement la gagne qu'ils vont chercher des mineurs non délinquants, non PJJ mais des champions dans des clubs, pour leur équipe, pour être sûr de gagner. Alors c'est vrai que quand nous on amène des jeunes, nos jeunes qui sont pas des sportifs de haut niveau mais qui essayent de donner le meilleur d'eux mêmes, bah j'ai vu que parfois ils étaient vraiment dégoutés de la différence de niveau, ils se demandaient mais c'est qui, d'où ils viennent, d'où ils viennent ces gens là ? » (Extrait de l'entretien avec Maxime, professeur technique STAPS)

En ce sens, un jeune ou même tout un groupe de jeunes peut se voir stigmatisé, dévalorisé au cours de la pratique sportive au prix de sa mauvaise performance lorsque nous comparons à d'autres jeunes ultra-entrainés et quasiment formatés à gagner. Cela engendre alors tout un processus de violences psychologiques, forme d'agressivité que nous retrouvons fréquemment chez ces mineurs délinquants.

F. La violence dans le sport

Le « *[…] degré de monopolisation de la violence physique […]* » (Élias, 1976, 5) par l'organisation étatique dans notre société moderne, notamment à travers le sport, permettrait un contrôle et une euphémisation de la violence. Ainsi, nous pourrions penser qu'un des objectifs de la prise en charge par le sport pour les mineurs délinquants serait justement d'arriver à contrôler ces comportements déviants tout ceci afin qu'ils assimilent les normes et code sociaux.

Mais, ce n'est pas ce que nous avons pu relever car la violence exprimée par les jeunes dans le sport n'apparaît ni comme un élément intrinsèque à la pratique, ni comme des actes délibérément codifiés et normés susceptibles d'être acceptés au regard des normes sociales. En effet, les adolescents s'adonnent à des comportements violents sous plusieurs formes que le sport aurait tendance plutôt qu'à contrôler, à amplifier. Ainsi, les activités sportives « *[…] forment une bonne occasion de bagarre et échouent à clairement identifier les bénéfices d'une pratique organisée par les clubs et les structures* » (Roché, *op.cit*. 106). Ceci est une des limites incontestable du sport dans la prise en charge des mineurs délinquants car, comme nous allons le développer, il favorise nettement la violence, qu'elle soit verbale, physique ou symbolique.

a. La violence verbale dans le sport

La violence verbale, qu'elle soit destinée à soi ou aux autres est très fréquemment employée au cours de la pratique sportive. C'est ce que nous avons pu vérifier avec l'emploi d'un vocabulaire très familier voir vulgaire, le mot « bâtard » en première ligne. Aussi, il parait important de remettre les choses dans leur contexte.

Effectivement, l'utilisation de cette forme de langage est très souvent, si ce n'est tout le temps lié à une frustration occasionnée directement. En ce sens nous pourrions qualifier cette violence d'hostile dont le seul but est de porter préjudice à l'autre, forme de violence qui regroupe la majorité de ces jeunes délinquants.
D'une autre manière, la violence verbale peut aussi provenir des personnes qui encadrent ces jeunes, en particulier au cours de compétitions sportives comme nous l'indique le professionnel du sport :

« J'ai déjà vu ça, des discours plutôt violents etc. [...] on les prépare à se confronter aux autres. » (Extrait de l'entretien avec Erwan, professeur technique STAPS)

En ce sens, la parole des professionnels peut être un élément déclencheur de la violence chez les jeunes, notamment sous sa forme instrumentale agissant comme un « *ethos de guerre* » (Élias, *op.cit.* 6). Celle-ci se caractérise par la volonté de nuire à autrui, mais dans un but bien précis lié à l'activité physique.

« [...] ça rime avec violence quand on y amène des discours violents et qu'on amène dans la violence dans l'outil quoi. C'est à dire qu'à un moment donné si éducativement on amène ça comme il faut écraser l'autre, il faut gagner à tout prix, il faut... bah oui effectivement ça devient violent. Mais on le voit au bord des terrains, je parle plus du sport co, mais même dans des sports individuels etc. » (Extrait de l'entretien avec Erwan, professeur technique STAPS)

À travers l'interprétation du discours des professionnels prêts à tout pour gagner, les jeunes expriment alors une autre forme de violence, l'agressivité physique envers leurs adversaires tout ceci dans le but d'accomplir l'objectif sportif. De plus, ces adolescents sont très souvent auteurs de violence physique qui agit comme conséquence à la frustration engendrée dans la pratique.

b. L'agressivité physique développée au cours de la pratique sportive

« *la pratique du sport ou le spectacle du sport sont l'occasion d'exercice de la violence. Les esprits et les corps sont échauffés, les motifs de discorde ne manquent pas (résultats sportif, arbitrage discuté…), l'effet de groupe et la logique d'honneur jouent probablement aussi* » (Roché, *op.cit.* 106).

Ainsi, la violence physique des jeunes délinquants dans le sport se matérialise de 2 façons différentes. En effet, elle s'exprime de façon instrumentale, forme de violence « *[…] dont le but est d'obtenir un avantage technico-tactique […]* » (Gasparini et Dame Loum, *op.cit*. 56), mais elle peut aussi être hostile s'inscrivant « *[…] dans une stratégie intentionnelle de la part du sportif […] dont le but est d'infliger un dommage à l'adversaire ou à l'arbitre* » (Gasparini et Dame Loum, *op.cit*. 55-56). En ce sens, le sport est une activité qui participe largement à l'expression de cette agressivité par la contrainte des règles ou par les enjeux qu'elle occasionne particulièrement au cours de compétitions sportives.

« […] moi j'appréhendais beaucoup quand même ouais. c'est violent. » (Extrait de l'entretien avec Jean, jeune accueilli à l'EPEI)

De plus, cette violence physique dans le sport est associée à une volonté de reconnaissance des autres et à « *la passion d'être égal* » (Gasparini et Dame Loum, *op.cit*. 56) pour reprendre l'expression d'Alain Ehrenberg, dans la quête d'un supplément d'identité des jeunes délinquants que la société stigmatise.

Ainsi, cette forme d'agressivité est souvent associée à la violence symbolique que s'infligent les jeunes dans leur quotidien. En effet, bien que la pratique puisse engendrer des frustrations, c'est quotidiennement que les jeunes se montrent violents envers eux-mêmes. Cela est à mettre en lien avec certaines de leurs caractéristiques, la mauvaise estime qu'ils ont d'eux mêmes, la faible reconnaissance de leurs pairs ou leurs conduites addictives très poussées par exemple. Alors, le sport jouerait le rôle de libérateur de tensions. Mais nous l'avons constaté aussi, dans certains cas il accroît cette forme de violence symbolique chez les mineurs en conflit avec la loi.

c. La violence symbolique, une caractéristique spécifique des mineurs délinquants identifiée au cours des temps sportifs

Cette forme de violence est constatée au cours de la pratique des jeunes, car en effet, « *[…] le sport se présente comme le corps symbolique dont use une société pour parler de ses espoirs, de ses fantasmes et de ses peurs* » (Pociello, *op.cit*. 22).

Ainsi, cette forme de violence peut être rapprochée du contenu des séances. Effectivement, lorsqu'elles demandent une trop forte concentration ou une technicité trop pointue cela relègue automatiquement les jeunes dans des positions inférieures de dénigrement (de la pratique ou de la personne qu'ils sont) et de frustration. C'est la forme de violence la plus illustrée chez ces adolescents délinquants, qu'ils ne reconnaissent d'ailleurs pas en tant que telle car nous le savons bien, « *[…] la domination des uns sur les autres est garantie par le sentiment chez les dominés qu'elle est légitime, qu'elle est partie prenante d'un ordre qui est en même temps un ordre de valeurs* » (Gasparini et Dame Loum, *op.cit*. 54).

En ce sens même, nous pouvons rajouter qu'il s'agit d'une jeunesse pleine d'illusions relatives au capital qu'elle pense détenir qu'il soit social, symbolique, guerrier ou même parfois économique. Ceci est d'autant plus vrai lorsque nous parlons de niveau de pratique sportive, ce qui dénote bien l'écart qu'il y a entre la réalité et leurs ambitions provoquant alors frustration et violence symbolique.

« […] souvent ils sont dans l'illusion cognitive, ils pensent beaucoup de choses qui sont fausses. Ils pensent avoir un niveau qu'ils n'ont pas, ils pensent ne pas avoir un niveau qu'ils ont […] » (Extrait de l'entretien avec Maxime, professeur technique STAPS)

De plus, la compétition dans le sport suscite un rapport et une comparaison aux autres qui peuvent parfois être très mal vécus particulièrement pour les jeunes les plus émotifs. Par la peur et la crainte, ils se retrouvent dans une posture violente dont le seul but est de se protéger.

« […] moi je me rappelle avoir accompagné des gamins, on courait à coté d'eux pour qu'ils aillent au bout quoi, fallait voir ce qu'on faisait. Et qu'à coté de ça y'avait des athlètes dans

d'autres équipes, ça fout la haine et aux collègues, enfin et aux pros mais ça fout aussi la haine aux jeunes. » (Extrait de l'entretien avec Marie, responsable de l'UEAJ)

Ainsi, la violence favorisée par la pratique sportive est un élément qui nuance bien cette idée selon laquelle le sport serait vertueux pour les personnes en difficulté sociale, notamment les jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse. Nous le convenons bien, l'activité physique peut même entraîner une stigmatisation encore plus forte de la société envers cette jeunesse qui manque cruellement de repères. Dans ce cadre là, cela ne permet pas d'entreprendre ce processus d'intégration sociale qui vise le retour vers les institutions de droit commun des mineurs pris en charge.

G. Le difficile retour vers le droit commun par le sport

La mission principale que se donne la PJJ, à travers ses différents modes de prises en charge, c'est le retour vers le droit commun des jeunes délinquants. Mais est ce véritablement possible par le sport ? Car, tout comme « i*l ne faut pas lui attribuer plus de pouvoir qu'il ne peut en avoir* » (Mignon, *op.cit*. 24), le sport est aussi le lieu où « *[…] l'apprentissage de la citoyenneté peut être contrarié par le mouvement de fuite des clubs* » (Mignon, *op.cit*. 23-24) provoquant alors chez les jeunes une relation froissée avec le droit commun bien qu'il joue « *[…] son rôle dans la tradition d'intégration républicaine* » (Duret, *op.cit*. 66).

En effet, peu de jeunes rencontrés sont investis dans une pratique de club qui leur impose des règles très éloignées de leurs aspirations nécessitant de se remettre en question tout comme une forme de sociabilité sportive inversée à celle qu'ils côtoient puisque « *hors du club, il faut d'abord se connaître pour jouer, alors qu'en club c'est en jouant qu'on apprend à se connaître* » (Duret, *op.cit*. 63) . Dans ce cadre, « *les jeunes ne pensent pas s'orienter vers les clubs, car pour eux s'inscrire dans ces derniers équivaut à respecter des horaires et à intérioriser des normes très rigides* » (Gasparini et Dame Loum, *op.cit*. 67) qui nous le savons bien sont aux antipodes du caractère très volatile de ces adolescents.

Alors, bien que les professionnels les accompagnent dans une démarche de socialisation par le sport, il parait compliqué de les fédérer à des groupes sociaux reconnaissant les valeurs françaises, par exemple la citoyenneté. C'est donc un cheminement difficile, mais pas impossible car bon nombre de ces jeunes apprécient la pratique sportive, temps pendant lequel ils sont valorisés. Ainsi, un travail avec la famille doit être entrepris afin de faire perdurer cet engagement sportif dans le temps. Mais d'autres enjeux, tels que la situation financière souvent très précaire, ne permettent pas aux jeunes de se recentrer sur eux-mêmes et de croire à un projet sportif réussi. De plus, la situation géographique de la famille, souvent très éloignée du milieu de prise en charge du jeune, est un autre frein dans la continuité de sa prise en charge par le sport.

« […] on peut accueillir des gamins qui sont à 3 heures de route d'ici et que ces gamins ne se projettent pas ici. […] ils ont envie d'être près de chez papa maman ou des copains, des repères le quartier, le village. Donc y'a des gamins qui, la plupart ne se projettent pas. » (Extrait de l'entretien avec Marie, responsable de l'UEAJ)

Nous constatons bien qu'il parait difficile de mobiliser les jeunes par la pratique sportive. Effectivement, à travers leur caractère fluctuant et leur méfiance envers la société, ces mineurs restent une réelle préoccupation politique ou sociale. En effet, bien que la PJJ s'arme d'outils éducatifs divers, dont le sport, pour développer un projet individualisé et personnalisé à chaque jeune, la question de leur insertion sociale et professionnelle reste quelque peu inachevée par les différents freins que nous avons développés dans cette seconde partie.

Notre recherche mobilisant essentiellement l'outil sport, nous avons pu constater qu'il reste une pratique professionnelle difficile d'utilisation et très inégale en fonction des services. Ceci étant, la pratique physique reste un média éducatif fort mobilisé au sein de la protection judiciaire de la jeunesse. Dans ce cadre là, elle est conçue au sein des textes institutionnels, au même titre que d'autres activités de jour, comme un outil facilitateur d'insertion sociale et professionnelle visant le retour vers le droit commun des jeunes en conflit avec la loi. Nous le concevons bien, le sport au sein d'une même institution peut avoir des objectifs variables et bien distincts en fonction de son utilisation. C'est ce que nous allons développer dans un prochain chapitre.

III. Les différentes configurations du sport à la PJJ

Par les données recueillies au cours de notre enquête ethnographique, nous avons distingué différentes configurations usuelles de la pratique sportive au sein de la protection judiciaire de la jeunesse. Effectivement, à la base utilisé comme outil éducatif dans la prise en charge des jeunes, le sport est aussi associé à bien d'autres enjeux qui font de son utilisation un sujet attractif qu'il faut sans cesse argumenter et discuter. Ainsi, comme perspective éducative, la pratique physique peut aussi être employée à des fins politiques. De plus, le sport est très souvent un outil permettant d'occuper les jeunes. Il est alors vécu comme une finalité, dont l'objectif est sportif et non social, que nous retrouvons notamment à travers son caractère évènementiel.

Voici ces différentes configurations du sport à la PJJ que nous avons relevées au cours de notre recherche.

1. Le spectacle sportif, une vitrine politique

Comme William Gasparini dans son ouvrage Le sport dans les quartiers (2008), nous avons pu relever dans cette recherche que le sport reste un outil politique puissant notamment à travers les manifestations nationales sportives à destination de mineurs délinquants pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse. Effectivement, très connoté aux yeux de la société qui voit en lui un moyen exceptionnel d'éducation, le sport est alors perçu comme un remède miracle, comme un outil favorisant l'insertion des jeunes.

En cela, le premier emploi du sport politisé au sein de la protection judiciaire de la jeunesse est mis en relation avec les fonctions et les objectifs que nous lui accordons au sein des textes officiels. C'est bien le premier aspect qui nous a marqué lorsque nous avons débuté cette recherche. En effet, l'utilisation du mot « insertion sociale et professionnelle » nous a tout de suite questionné lorsqu'il s'agit de qualifier les activités de jour dont le sport fait partie. Parce que l'insertion, d'un point de vue scientifique, nécessite de « mettre parmi » c'est à dire que

l'individu auquel nous ajoutons un élément nouveau, garde son identité tout ceci dans le but de s'intégrer au mieux dans un groupe social. Ainsi, les jeunes développeraient leur « capital guerrier » où « *[…] la valeur physique permet souvent à ces derniers de transformer « l'indignité » en « fierté » à l'intérieur du champ de l'échec scolaire* » (Gasparini et Dame Loum, *op.cit*. 61). Hors d'après nos observations, le sport pour les mineurs délinquants relève d'une toute autre mesure. Parler de remobilisation, peut-être de facteur favorisant l'intégration sociale nous parait plus approprié lorsqu'il s'agit de qualifier la pratique physique pour les mineurs sous main de justice.

Effectivement, le sport peut avoir tendance à contraindre, notion développée dans un précédent chapitre. En ce sens, la contrainte ne permet pas à l'individu de maintenir son identité, aspect que nous avons pu relever au cours des journées de sélection au challenge Michelet où il était demandé à ces jeunes, qui ont pour caractéristique première un comportement déviant les normes, de garder une attitude que nous pourrions qualifier de satisfaisante aux yeux de la société.

Nous ne voyons bien, l'insertion reste une catégorie sociale et politique floue, très souvent mise en lien avec le travail. En ce sens, nous parlons d'insertion professionnelle, expression très largement mobilisée dans les textes de la PJJ. Effectivement, « *depuis les années soixante dix, la notion d'insertion est venue se substituer à celle d'intégration dans le champ politique […] la notion d'insertion s'est très vite concentrée sur la question de l'insertion professionnelle. […] Le fait de penser l'insertion sociale comme étape préalable à l'insertion professionnelle s'impose alors progressivement. […] d'un côté une logique de l'insertion par le travail, de l'autre une logique de l'insertion par la citoyenneté (Autès, 1992). […] le sport deviens progressivement un outil d'insertion par l'emploi sportif et par la citoyenneté sportive* » (Gasparini in Falcoz et Koebel, *op.cit*. 251). Mais comment le sport pourrait-il encourager les jeunes à travailler ? Nous n'avons toujours pas la réponse à cette question, surtout lorsque nous savons qu'un bon nombre de fois au cours de notre présence, des séances sportives n'ont pas eu lieu par manque de motivation des jeunes qu'il est très compliqué d'investir ne serait-ce qu'au cours d'une heure de sport. Néanmoins, l'éducateur s'adapte très largement aux jeunes

lorsqu'ils ont un regain de motivation à pratiquer. Mais cela sert-il réellement leur intégration ? Parce que adaptation ne rime pas avec changement, les codes sportifs et toute la mystification faite autour de cet outil sont remis en question auprès des jeunes qualifiés de volatiles.

Autre aspect qui fait du sport à la PJJ un outil politique, le spectacle sportif. En effet, « *le spectacle sportif est une aliénation des masses. Il endort la conscience critique. Le sport est alors pensé comme « opium du peuple » sorte de puissant narcotique des spectateurs « crétinisés » (Brohm, 1992, 2006)* » (Duret, *op.cit.* 48-49). Le challenge Michelet en est l'exemple typique. Par la représentation sur la scène nationale d'équipes régionales, il est un moyen pour certains d'être reconnus et mis en avant. Alors qu'il s'agit d'une manifestation sportive à destination des jeunes pris en charge, certains professionnels n'hésitent pas à s'en emparer à des fins politiques et institutionnelles. En effet, à travers son caractère compétitif, cet évènement sportif est amalgamé de bien des enjeux, politiques et financiers. Ceux-ci en décalage avec les aspirations d'autres professionnels pour lesquels la priorité est la remobilisation et la prise en charge des jeunes, ici en l'occurrence à travers la pratique sportive. Cet aspect du sport pourrait même tendre à faire de celui-ci un object d'occupation et non un outil pédagogique, un temps pendant lequel les jeunes ne commettent pas de délits, cela ne favorisant alors pas l'intégration sociale des mineurs par la pratique sportive.

2. La pratique physique vécue comme une fin en soi

Deuxième fonction du sport pour ces jeunes en conflit avec la loi, celle liée à l'objectif sportif en lui même. Cela revient à décrire le sport comme facteur occupationnel, moment pendant lequel les jeunes n'adoptent pas de « comportements délinquants ».

« Par exemple où tu pourrais être tenté de faire des conneries bah tu vas faire un peu de sport » (extrait de l'entretien avec Tom, jeune accueilli à l'EPEI).

De plus, les contours de la prise en charge de ces jeunes, très stricts, impliquent très souvent une pratique physique perçue comme une finalité. Par des obligations

judiciaires qui ne permettent pas un suivi assidu, par les imprévus réguliers des jeunes influençant directement les séances sportives ou encore par le temps de prise en charge parfois très court, le sport ne permet qu'en partie de travailler sur l'intégration de ces jeunes. Il est donc souvent utilisé à des fins d'occupation, que les jeunes apprécient, notamment lorsque celui-ci n'est pas imposé. C'est bien ce que nous avons relevé au cours de nos entretiens où la totalité des jeunes interrogés nous mentionne cette fonction du sport. Il devient alors une quête du plaisir à laquelle peuvent s'adonner ces jeunes délinquants permettant ainsi une euphémisation et un contrôle de la violence, caractérisés par Norbert Élias, par la maîtrise d'eux-mêmes. En ce sens, nous n'avons relevé que peu d'actes violents non codifiés au cours de la pratique des jeunes, ceci permettant d'affirmer, dans une certaine mesure, un contrôle des pulsions au cours de ces temps sportifs.

Aussi, cette fonctionnalité du sport est subordonnée aux professionnels qui mobilisent cet outil auprès des mineurs. Effectivement, nous avons pu relever plusieurs freins qui ne permettent pas au sport d'être légitimé au sein d'un projet éducatif. Dans un premier temps, la pratique physique est très fortement associée aux compétences et aux appétences des professionnels. Elle est donc très inégale en fonction des lieux de prise en charge. Dans un ensemble global, cela rend difficile une convergence des pratiques professionnelles par le sport, qui est un élément fortement valorisé dans les textes institutionnels, mais peu développé auprès des jeunes. Effectivement, un simple guide ne parait pas suffisant afin que chaque professionnel puisse s'emparer de cet outil qu'est le sport et peut-être arriver à l'employer à des fins d'intégration sociale et de remobilisation.

Malgré tous ces aspects du sport qui ne permettent de le légitimer qu'en partie dans la prise en charge des mineurs délinquants, il reste un moyen indiscutable dans l'approche avec le jeune et la sensibilisation à des compétences psycho-sociales nouvelles. En cela, nous pouvons convenir d'une pratique pédagogique en faveur de l'intégration sociale des jeunes en conflit avec la loi (agissant comme une aide, un soutien). C'est la troisième typologie du sport que nous avons relever au cours de notre recherche.

3. L'outil sport comme pratique pédagogique favorisant l'intégration sociale des jeunes

L'intégration sociale est une notion vaste et très variable en fonction des sociétés. Ici, nous l'entendrons au sens d'Émile Durkheim à savoir le processus par lequel un groupe social s'approprie l'individu pour assurer sa cohésion. Elle regroupe une multitude de compétences afin d'être complètement acquise au yeux de la société. Hors, ces jeunes délinquants s'astreignent d'un bon nombre de ces compétences. Commençons d'abord par dire qu'il s'agit d'un public en manque d'empathie, en lien direct avec leurs actes délinquants. Aussi, leur entrée en relation avec les autres est très souvent conflictuelle et caractérisée par un « capital guerrier » fort qu'il advient de mettre en avant tout ceci dans le but d'assouvir leur puissance et leur position au sein de leur groupe de sociabilité. De plus, ce sont des jeunes ayant une gestion de la frustration très limitée ceci ne leur permettant pas de savoir résoudre des problèmes ou de savoir prendre des décisions. Enfin, ce sont des adolescents consommateurs de drogues, parfois très dures, ceci influant directement leur rythme de vie ainsi que leur équilibre (souvent alimentaire) et leur humeur.

Alors, la première grande fonction du sport auprès de ces jeunes est bien la socialisation, au sens de Pierre Bourdieu. En effet, par le groupe formé d'un éducateur, de plusieurs jeunes et d'intervenants, la pratique sportive joue le rôle de créateur de lien social incontestable. En ce sens, nous avons pu observer la création d'un ethos propre à la pratique sportive qui perdure dans le quotidien de ces jeunes. Ainsi, l'adulte se sert de cette sociabilité pour développer un discours sur la citoyenneté qui dépasse largement la pratique en elle-même. C'est d'ailleurs un aspect qu'avait relevé William Gasparini avec les jeunes des quartiers.

À travers cette première approche par le sport, l'éducateur vise à élargir les compétences psycho-sociales des jeunes délinquants. Il ne s'agit pas de les éduquer et de les disciplinariser aux sens que Michel Foucault donnait au sport, mais bien de leur faire prendre conscience de leurs actes et les faire évoluer vers une démarche d'intégration sociale tout en revêtant un caractère protecteur,

nécessaire dans la prise en charge de ces jeunes avant tout des victimes. En cela, nous avons relever au cours de la pratique des relations moins conflictuelles et un principe de réciprocité entre les jeunes et même entre les jeunes et les adultes. C'est donc tout un travail sur l'empathie des mineurs qui est mis en avant, comme l'avait mentionné Omar Zanna dans ces travaux sur les jeunes en prison. De plus, une dynamique identitaire forte se développe part une sorte d'affiliation sociale au groupe sportif. Ceci permettrait, entre autres, de les engager dans une démarche de solidarité et de fair-play qui sont des notions que les jeunes estiment beaucoup dans le sport. Enfin, le sport serait un moyen efficace à la gestion des émotions des jeunes. Nous avons pu apprécier cela au cours des journées à dominante cirque, notamment la bascule, où les jeunes ont du apprendre à se maîtriser et à gérer leur stress au fur et à mesure de l'activité. Ainsi, tout comme David Le Breton, nous avons constaté les effets que peuvent avoir les sports à risque sur ces jeunes en manque de repères. Ceux-ci les initient à résoudre un problème et à apprécier chaque situation afin de prendre la décision la plus adaptée possible, par exemple. Mais ils ont surtout permis aux jeunes de se dépasser, d'aller au delà de leurs limites, les rendant plus autonomes. En effet, l'autonomisation est un aspect largement mis en avant par les éducateurs en particulier à travers la pratique sportive qui est une activité où le jeune peut rapidement progresser lorsqu'il s'investit, le valorisant ainsi.

Une autre fonction du sport est sa fonction sanitaire relevée par Jacques Defrance dans son ouvrage La sociologie du sport (1995). Effectivement, bien que cela ne soit pas vrai pour tous les jeunes, la pratique sportive jouerait parfois le rôle de substitut partiel aux drogues. Nous observons ainsi une régulation des conduites addictives chez les jeunes investis dans une pratique physique et une meilleure qualité de sommeil. En cela, le sport a aussi son rôle à jouer dans leur alimentation mais surtout dans leur équilibre de vie. En effet, comme nous l'avons abordé dans cet écrit, ce sont des jeunes en manque de repères sociaux et temporels. Ils n'ont aucun rythme et se couchent à des heures très tardives. Le sport améliore alors leur capacité d'endormissement et au même titre que d'autres activités de jour, leur impose un rythme de vie.

Enfin, la notion de retour vers le droit commun est un des objectifs que se donne la PJJ. Effectivement, ce sont des jeunes en total désaffiliation avec la société et avec les structures de droit commun. En ce sens, bien que le sport ne permette pas un retour total dans ces structures, il permet en revanche parfois de sensibiliser les jeunes à un fonctionnement, à des règles et à des notions relatives à cet espace de sociabilité par l'inscription et l'investissement dans des clubs.

À travers les notions développées dans ce chapitre, nous avons pu caractériser 3 fonctions du sport à la PJJ : la fonction politique, la fonction sportive (finalité) et la fonction éducative. Mais il apparaît que les données relevées au cours de nos observations et au cours de nos entretiens peuvent diverger en fonction de la structure de prise en charge et surtout des mineurs accueillis. Alors, dans un dernier chapitre il nous a semblé opportun de faire une critique de notre recherche, avec ici les difficultés rencontrées et les améliorations qui nécessairement rendraient plus fiable une recherche sur le sport pour les jeunes pris en charge par la PJJ.

IV. Critique de la recherche et perspectives d'amélioration

Les limites de notre recherche se matérialisent selon 2 axes, à savoir celles liées à la méthodologie employée et celles associées aux contraintes disons inhérentes à notre volonté. Dans un premier temps nous développerons alors les difficultés d'ordre méthodologique rencontrées puis d'autres en lien avec les aléas d'un établissement de placement éducatif et d'insertion accueillant des mineurs délinquants sous main de justice.

1. D'un point de vue méthodologique

A. Trouver des hypothèses de terrain, sur le bureau

Le travail de recherche du lieu d'observation adapté à notre sujet a débuté dès lors que nous avons pu prendre connaissance des différentes structures en charge des mineurs délinquants. Ainsi, grâce à notre lieu de stage qui était la direction territoriale 35/22 de la PJJ nous avons pu facilement prendre contact avec les responsables. Mais, malgré le fait que nous ayons sollicité assez rapidement dans l'année ces personnes, nous n'avons eu des réponses que très tardives et très souvent négatives car beaucoup de structures n'utilisent pas le sport dans la prise en charge des mineurs délinquants. Ainsi, notre travail d'observation n'a pu commencer réellement qu'en février tout comme les entretiens. Le manque de temps a été un facteur considérable dans l'orientation de notre recherche, alors nous avons pris la décision d'axer le travail sur un seul et même établissement regroupant 2 structures de prise en charge. Ceci est une limite à prendre en compte dans les résultats et la réflexion d'ensemble quant aux usages sociaux du sport à destination des jeunes pris en charge par les services de la PJJ. Nous détaillerons cet aspect dans une autre partie dédiée à la méthodologie déployée au cours de la recherche à savoir l'observation participante et les entretiens semi-directifs.

D'une autre manière, nous pouvons aborder la difficulté d'engagement total dans cette recherche. Effectivement, tout d'abord les hypothèses émises en amont du

terrain étaient parfois hasardeuses et paraissaient loin de la réalité. Il a ainsi fallu les réajuster au contenu recherché. Cela a entrainé un bon nombre de fois le changement de l'intitulé de la recherche qui est passé d'un contenu très généraliste et peu adapté aux conditions données, à un contenu un peu plus précis et plus réalisable dans le cadre d'une recherche de master 2. C'est d'ailleurs les préconisations qui nous ont été transmises au cours de l'évaluation de notre revue de littérature. Il est en tout cas à souhaiter que ce genre de recherche se développe notamment sur le plus long terme afin d'avoir des résultats cohérents et crédibles avec de réelles données sociologiques.

De plus, l'engagement dans la recherche était très lié aux aléas des structures d'accueil et des jeunes, ceci étant inhérent à notre volonté mais pesant obligatoirement sur la qualité de notre travail en commençant par la qualité des données sociologiques recueillies.

B. La méthodologie d'observation

Notre choix d'observation est à mettre en lien avec l'échange de bons procédés qui s'est fait entre nous et les professionnels, à savoir notre participation aux séances sportives (au foyer comme sur l'UEAJ) en échange de notre présence même comme apprentis sociologue. Comme nous le remarquons, nous ne sommes que des apprentis chercheurs, des étudiants essayant de se soumettre aux règles sociologiques afin d'apporter une recherche utile et viable. Ainsi, nous ne pouvions pas prétendre observer sans pratiquer ni même prétendre utiliser un carnet ethnographique, trop complexe à exploiter au vu du temps restreint et de notre position au sein des structures. Il est vrai que la proximité avec les jeunes, qui ont été mis au courant du pourquoi de notre présence ici après leurs entretiens, compliquait parfois notre démarche sociologique et nous avons du apprendre à garder une certaine distance avec ce public afin de ne pas fausser les données recueillies notamment à travers les entretiens.

C. La méthodologie d'entretien

Nous avons fait le choix d'entretiens semi-directifs afin de récolter un maximum de données exploitables sans trop contraindre notre interlocuteur dans son développement, car nous l'avons vu dès notre arrivée dans l'établissement les jeunes se ferment très rapidement lorsque nous n'allons pas dans leur sens, c'était donc l'erreur à ne pas faire. Aussi, nous avons fait le choix de débuter nos entretiens par ce public et non pas par les professionnels par familiarité dans le dialogue, ce qui nous a permis d'appréhender d'une meilleure manière ces entrevues. Ceci étant, concernant un jeune sur les 4 interrogés, nous avons eu parfois du mal à nous faire comprendre ce qui a nécessité de reformuler de façon quasi systématique nos questions. Cela a alors limité, parfois, les réponses apportées par le jeune ce qui ne permet pas un réel travail d'analyse des données recueillies. De plus, la plus grande difficulté rencontrée avec cette méthode sociologique est qu'il a fallu, dès notre entrée dans la structure, demander des entretiens aux jeunes comme aux professionnels sans même les connaître. Cela s'est ressenti notamment au cours des entretiens avec les professionnels, où nous avons récolté beaucoup de données autres que sportives qu'il nous a semblé pertinentes de développer, notamment concernant le mode de prise en charge et l'institution PJJ.

Pour finir, le nombre d'entretiens s'est résumé à 12, ce qui nous parait satisfaisant du point de vue d'une recherche qualitative, mais qui aurait pu être plus conséquent, en particulier les entretiens avec les jeunes, si nous n'avions pas été contraints par des facteurs indépendants à notre volonté.

2. Dans la pratique

Il s'agit là de faire le point sur les motifs qui n'étaient pas de notre ressort et qui ont limité notre recherche, ne permettant qu'en partie de la légitimer.

Ces raisons sont d'abord liées directement aux jeunes et leur complexe prise en charge, puis au manque de temps en lien avec la temporalité universitaire qu'il était nécessaire de respecter.

Concernant les adolescents, nous avons du faire face aux contraintes de prise en charge, ceci parfois ayant un impact sur les séances sportives. Effectivement, un bon nombre de séances n'ont pas eu lieu à l'UEAJ car les jeunes n'étaient pas disponibles (en rendez-vous judiciaires, en fugue, en garde à vue…). Cela a alors limité nos observations, et même parfois nos entretiens qui ont dû pour certains être abandonnés ou reprogrammés. En revanche ceci a permis de comprendre mieux le fonctionnement de leur prise en charge et nécessairement de faire le lien avec le sport.

Une autre difficulté rencontrée était en lien avec la complexité du travail de chercheur. En effet, nécessairement en posture d'étudiant de master 2, il était parfois compliqué de faire le lien entre théorie et empirie c'est à dire entre le travail théorique et la recherche de terrain. En ce sens, comme le temps nous était compté, nous avons fait le choix de nous concentrer sur le recueil de données plutôt que sur la lecture à partir du mois de mars c'est à dire 3 mois avant le rendu de notre mémoire, d'où la bibliographie peu exhaustive. Concernant la bibliographie d'ailleurs, nous avons fait le choix d'appréhender les concepts des grands auteurs tel qu'Émile Durkheim, Michel Foucault, Erving Goffman, Pierre Bourdieu, Robert Castel, etc.. à travers des articles ou des ouvrages de « seconde main » tout ceci par manque de temps. Notre difficulté d'associer la lecture d'ouvrages classiques, qui parfois peuvent paraître très complexes et très longs, travail de terrain et impératifs universitaires (cours, stages) est aussi une des raisons dans le choix de notre bibliographie.

De plus, notre immersion auprès des jeunes jusqu'à la clôture de cet écrit n'a peut-être pas permis le recul nécessaire pour interpréter le plus objectivement possible les données recueillies.

Aussi, la limite de temps a fortement influé notre travail et nos résultats. Tout d'abord par la généralisation de concepts à travers un seul et même établissement. Ceci nous permet d'affirmer qu'il s'agit d'une recherche contextuel qu'il serait intéressant de continuer à travers une dimension comparatiste (entre plusieurs structures). Effectivement, plus de temps aurait permis d'entreprendre un travail sur d'autres structures relevant de la PJJ tout ceci dans un souci d'harmonisation des données et de fiabilité des résultats pour l'ensemble des mineurs délinquants pris en charge par la PJJ.

De plus, nous avons fait le choix d'imposer une date butoir sur la réalisation des entretiens afin d'avoir le temps de les analyser et de pouvoir les comparer. Cela a alors eu un impact sur le nombre d'entretiens réalisés même si la quantité n'était pas le but recherché.

Enfin, nous avons eu l'occasion de partager des moments extra-sportifs avec les jeunes au sein du foyer (repas du soir entre autres) ce qui nous a permis de récolter des données inhérentes au sport mais très en lien avec sa légitimité au sein de la structure. Pour exemple, bon nombre de professionnels nous ont indiqué les vertus sanitaires du sport qu'il est possible de transférer notamment concernant l'alimentation des jeunes, chose qui n'a été que partiellement vérifiée par nos observations au cours de ce temps là, certains jeunes se nourrissant peu ou mal, même après la séance sportive.
En revanche, nous n'avons pas eu la possibilité d'intervenir sur d'autres temps en dehors de la pratique physique au sein de l'UEAJ, ceci étant essentiellement lié à nos contraintes universitaires, le stage, qui nous mobilisaient le reste du temps.

Ainsi, toutes ses limites, que ce soit en terme de méthodologie ou sur l'aspect plus pratique, ont donc logiquement influencé notre travail et ses résultats. Ceci étant, il paraîtrait intéressant d'engager une recherche durable et mobile du point de vue des acteurs, dans la continuité de celle-ci, afin de confirmer (ou non) nos constatations et de pouvoir alors par la suite développer un travail plus général sur la place du sport à la protection judiciaire de la jeunesse, pour une meilleure clarté de l'outil et des résultats concrets sur les jeunes.

Conclusion

La délinquance juvénile reste une préoccupation nationale qui ne cesse de s'accroître en France, au détriment d'une intégration réussie pour ces jeunes en marge de la société. Ainsi, une institution comme la PJJ a pour mission la prise en charge de jeunes pénalement punis, leur remobilisation et leur retour vers les structures composant le droit commun. Ces mineurs sont alors encadrés par des équipes de professionnels pluridisciplinaires qui s'arment de différents outils afin de tendre vers ces objectifs définis. Le sport est un de ces outils.

C'est alors que la pratique physique des adolescents en conflit avec la loi vise en premier lieu leur socialisation dans un groupe et leur valorisation. En effet, nous sommes bien loin d'une approche apollinienne du sport avec ce public. De plus, la pratique sportive encourage un accompagnement de qualité pouvant prétendre investir les jeunes dans des projets éducatifs individualisés et personnalisés et ainsi favoriser leur intégration sociale.

Néanmoins, ce processus d'intégration est freiné par des idéaux politico-institutionnels très en marge avec ce qui se fait auprès des mineurs en terme de pratique physique mais aussi par des problématiques d'ordre pratique. En effet, le transfert de compétences sportives dépend très largement de l'adulte, tout comme le mécanisme de socialisation dépend des temps de prise en charge et des contraintes judiciaires.

De plus, nous retrouvons les dérives sportives liées entre autres à la compétition qui, associées au caractère volatile des jeunes, rendent difficile ce processus d'intégration à leur égard. Effectivement, la violence dans le sport est quelque chose de communément acceptée, qu'elle soit verbale, physique ou symbolique. Ainsi les jeunes évacuent leurs frustrations et leurs pulsions au cours de ces temps sportifs tout comme ils en accumulent. Ceci permet d'affirmer qu'il ne s'agit pas de moments où les mineurs délinquants apprennent la discipline sportive, le but n'étant pas de les « dresser par corps ». Ainsi, cette violence retrouvée dans le

sport est très vite associée au phénomène d'exclusion que nous retrouvons de la même manière avec ces adolescents.

En effet, par l'attrait plus masculin de la délinquance les jeunes pratiquent en général « entre hommes » des sports « genrés » (football entre autres). Bien que les professionnels tentent de les initier à des sports très éloignés de leur classe sociale, cela ne permet pas vraiment d'affirmer une mixité sociale par le sport car les jeunes pratiquent la plupart du temps entre eux, ceci ne leur laissant pas la possibilité de s'emparer des codes sociaux propres à chaque discipline sportive.

De plus, des événements comme le challenge Michelet tendent aussi à exclure les adolescents et même parfois à les dévaloriser, allant à l'encontre des objectifs fixés par la PJJ. Pour expliquer cela, nous avons relevé qu'un bon nombre de jeunes s'étant investis dans le projet ne pourraient pas participer à cette manifestation sportive, en cause la sélection établie pour former les équipes.

Alors, cela permet de relativiser les « valeurs sportives » qu'il serait possible de transférer au quotidien de certains jeunes en fonction de leurs caractéristiques spécifiques et de leur intérêt pour le sport.

Enfin, l'adaptation aux jeunes, très souvent préférée à la contrainte au cours de la pratique, rend parfois compliqué un vrai travail éducatif par ce média qu'est le sport. En cela, il devient donc une activité occupationnelle pour ces adolescents, une finalité à proprement parler dont ils s'emparent à des fins hédonistes.

Tous ces facteurs associés à la relation quasi inexistante qu'entretiennent les mineurs délinquants avec le système de droit commun ne permettent pas d'évoquer une insertion professionnelle grâce au sport. En effet, bien que quelques jeunes soient investis dans des clubs et se projettent dans un avenir sportif bien défini, la grande majorité reste aux antipodes des valeurs véhiculées dans ces structures. Ainsi, ils ne consentent pas réinvestir le droit commun par les clubs sportifs, qui restent une option très peu valorisée en ce sens surtout lorsque nous admettons les barrières d'ordre financier qu'ils rencontrent.

Ce cadre limité nous permet de conclure en affirmant qu'il n'existe pas un réel travail d'éducation de ces jeunes en conflit avec la loi à travers la pratique sportive. En effet, le sport participe à la socialisation du mineur, à sa valorisation et à sa quête du plaisir. Il est alors perçu comme un soutien, un support à l'accompagnement des jeunes ou même une finalité, et non pas comme un outil éducatif à proprement parler.

Pour terminer cette recherche, il nous semblerait pertinent de prolonger ce travail au sein de différentes structures relevant de la PJJ, accueillant toutes la même typologie d'adolescents (garçons, entre 14 et 18 ans) afin de pouvoir comparer les donnés rapportées. Tout ceci dans le but de généraliser les concepts développés ou au contraire restreindre les résultats obtenus aux jeunes accueillis dans cet établissement de placement éducatif et d'insertion à cette période.

Bibliographie

Ouvrages

Arnaud, L. (2005). Les minorités ethniques dans l'Union européenne. In Entzinger, H (sous la dir.), *Politique d'intégration en Europe : un modèle multidimensionnel*. La Découverte, coll. Recherches, 25-45.

Bourdieu, P. (1978). La « jeunesse » n'est qu'un mot. In Métailié, A-M (sous la dir.), *Les jeunes et le premier emploi*. Association des âges, 520-530.

Beaud, S., Weber, F. (1998). *Guide de l'enquête de terrain*. La découverte, coll. Grands Repères. (4ème édition, 2010)

Choquet, M., Ledoux, S., Hassler, C., Paré, C. (1998). *Adolescents (14-21 ans) de la protection judiciaire de la jeunesse et leur santé*. Paris, les éditions de l'INSERM.

Combessie, P. (2009). *Sociologie de la prison*. La Découverte, coll. Repères.

Defrance, J. (2011). *Sociologie du sport*. La Découverte, coll. Repères.

Dubar, C. (1999). Chapitre premier. Réflexions sociologiques sur la notion d'insertion. In Charlot, B et al (sous la dir.), *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*. PUF, coll. Education et formation, 27-37.

Dubet, F. (2007). *L'expérience sociologique*. La Découverte, coll. Repères.

Duret, P. (2012). *Sociologie du sport*. PUF, coll. Que sais-je ?

Falcoz, M., Koebel, M. (2005). *L'intégration par le sport : représentations et réalités*. L'Harmattan, coll. Logiques sociales.

Gasparini, W. (2005). Les contradictions de l'intégration par le sport. In Falcoz, M., Koebel, M (sous la dir.), *L'intégration par le sport : représentations et réalités*. L'harmattan, coll. Logiques sociales, 243-260.

Gasparini, W., Vieille Marchisset, G. (2008). *Le sport dans les quartiers : pratiques sociales et politiques publiques*. PUF, coll. Pratiques physiques et société.

Gras, L. (2005). Rencontres sportives et contacts mixtes. Un mode inédit de préparation à la sortie des détenus. In Falcoz, M., Koebel, M (sous la dir.). *L'intégration par le sport : représentations et réalités*. L'harmattan, coll. Logiques sociales, 121-136.

Huyette, M. (1997). *Guide de la protection judiciaire de l'enfant*. Dunod, coll. Guides Santé Social. (4ème édition)

Khellil, M. (2005). *Sociologie de l'intégration*. PUF, coll. Que sais-je ?

Mauger, G. (1999). Jeunesse, insertion et condition juvénile. In Charlot, B et al (sous la dir.), *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*. PUF, coll. Education et formation, 55-58.

Mauger, G. (2009). *La sociologie de la délinquance juvénile*. La Découverte, coll. Repères Sociologie.

Moignard, B. (2007). Bandes d'adolescents de la France au Brésil : comparer l'incomparable ? In Marwan, M., Mucchielli, L (sous la dir.), *Les bandes de jeunes*. La Découverte, coll. Recherches, 351-377.

Ogien, A. (2012). *Sociologie de la déviance*. PUF, coll. Licence.

Pociello, C. (1999). *Les cultures sportives*. PUF, coll. Pratiques corporelles.

Rea, A., Tripier, M. (2008). *Sociologie de l'immigration*. La Découverte, coll. Repères.

- **Articles**

Beaud, S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique. *PolitiX*, 35, 226-257.

Blanchard, G. (2003). Sport obligatoire et usage du temps. *EMPAN*, 51, 54-57.

Bodin, D., Robène, L., Héas, S., Sempé, G. (2007). Le sport en prison : entre insertion et paix sociale. Jeux, enjeux et relations de pouvoirs à travers les pratiques corporelles de la jeunesse masculine incarcérée. *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 9, 145-171.

Bouquet, B. (2015). L'inclusion : approche socio-sémantique. *ERES*, 11, 15-25.

Charrier, D., Jourdan, J. (2015). Le sport comme levier éducatif dans les territoires urbains en difficulté. *Informations Sociales*, 187, 58-65.

Dame Loum, F., Gasparini, W. (2004). Violences urbaines et recours au sport. *Agora débats/ jeunesses*, 38, 52-68.

Duneier, M. (2006). Garder la tête sur le ring ? Sur la négligence théorique et autre écueils de l'ethnographie. *Revue française de sociologie*, 47, 143-157.

Ehrenberg, A. (1986). Des stades sans dieux. *Le débat*, 40, 47-61.

Élias, N. (1976). Sport et violence. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 6, 2-21.

Gasparini, W. (2008). L'intégration par le sport. Genèse politique d'une croyance collective. *Sociétés contemporaines*, 69, 7-23.

Guilbert, S. (2009). La violence en sport : un produit socioculturel. *Journal du droit des jeunes*, 288, 21.

Jaeger, M. (2015). L'inclusion : un changement de finalité pour le travail social. *ERES*, 11, 43-54.

Koebel, M. (2010). L'intégration par le sport : une croyance durable. *EMPAN*, 79, 28-39.

Le Breton, D. (2003). Activités physiques et sportives et intégration : aspects anthropologiques. *EMPAN*, 51, 58-64.

Mauger, G. (2010). Jeunesse : essai de construction d'objet. *Agora débats/ jeunesses*, 56, 9-24.

Mignon, P. (2000). Sport, insertion, intégration. *Hommes et Migrations*, 1226, 15-26.

Negura, L. (2006). L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales. *SociologieS*, 10-16.

Pantaléon, N. (2003). Socialisation par les activités sportives et jeunes en difficultés sociales. *EMPAN*, 51, 51-53.

Pociello, C. (1996). Le sport entre mesure et démesure. *Communications*, 61, 21-39.

Protection judiciaire de la jeunesse. (2005). Le sport en pratique. *Les Cahiers Dynamiques*, 34, 26-30.

Queval, I. (2001). Le dépassement de soi, figure du sport contemporain. *Le débat*, 114, 103-124.

Roché, S. (2005). Plus de sport, plus de délinquance chez les jeunes. *Recherches et Prévisions*, 82, 100-108.

Sauvadet, T. (2005). Causes et conséquences de la recherche de « capital guerrier » chez les jeunes de la cité. *Déviance et société*, 29, 113-126.

Tribalat, M. (2015). Intégration, la fin du modèle français. *Commentaires*, 150, 331-338.

Youf, D. (2009). Éduquer au pénal. *Les Cahiers Dynamiques*, 45, 16-22

Yvorel, J-J. (2015). 1945-1988 : histoire de la justice des mineurs. L*es Cahiers Dynamiques*, 64, 21-32.

Zanna, O. (2008). L'expérience partagée de la douleur physique peut-elle être socialisante ? *STAPS*, 79, 95-111.

Table des abréviations

APS : activités physiques et sportives

APSA : activités physiques, sportives et artistiques

ASE : aide sociale à l'enfance

BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

BAPAAT : brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien

BPJEPS : brevet professionnel jeunesse, éducation populaire et sport

CAP : certificat d'aptitude professionnelle

CEF : centre éducatif fermé

CER : centre éducatif renforcé

CQP : certificat de qualification professionnelle

D2A : dispositif aide accompagnement

DIR : direction inter-régionale

DPJJ : direction de la protection judiciaire de la jeunesse

DTPJJ : direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse

ENPJJ : école nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

EPE : établissement de placement éducatif

EPEI : établissement de placement éducatif et d'insertion

EPM : établissement pénitentiaire pour mineur

FAE : foyer d'action éducative

HD : hébergement diversifié

IIDRIS : index international et dictionnaire de la réadaptation et de l'intégration sociale

IPES : institut public d'éducation surveillée

MNA : mineur non accompagné

PJJ : protection judiciaire de la jeunesse

PT : professeur technique

PSC1 : prévention et secours civiques de niveau 1

QPM : quartier pour mineur

SAH : secteur associatif habilité

SEAT : service éducatif auprès du tribunal

STEI : service territorial éducatif et d'insertion

STAPS : sciences et techniques des activités physiques et sportives

STEMO : service territorial éducatif de milieu ouvert

UE-CER : unité éducative - centre éducatif renforcé

UEAJ : unité éducative d'activités de jour

UEAT : unité éducative auprès du tribunal

UEHC : unité éducative d'hébergement collectif

UEHD : unité éducative d'hébergement diversifié

UEMO : unité éducative de milieu ouvert

Table des notions et des concepts abordés

A

Accompagnement éducatif des mineurs détenus : 14

Action éducative : 4, 11, 12, 13, 17, 19, 78, 86, 90, 92

Analyse qualitative : 28

Analyse thématique : 34

Assimilation (intégration par) : 66, 69, 71, 72, 73, 75, 76, 77, 83

Assistance éducative : 10

B

Bandes de jeunes : 55, 56, 58, 59, 60

Biopouvoir : 39

Blousons noirs : 55

Bohème populaire : 57

C

Capital agonistique : 56

Capital culturel : 56, 57, 79

Capital économique : 56, 58

Capital guerrier : 79, 83, 95, 96, 158, 161

Capital social : 56, 65, 95, 96

Capital symbolique : 58

Carnet ethnographique : 165

Carrière délinquante : 42

Citoyenneté : 20, 65, 71, 74, 75, 77, 80, 82, 105, 140, 155, 156, 158, 161

Compétences psycho-sociales : 80, 113, 160, 161

Construction identitaire : 59

Continuité de parcours : 128, 150

Contrôle judiciaire : 3, 84

Criminologie : 37, 39

Crise de lien social : 63

Culture anti-école : 56

Cultures sportives : 146

D

Déclin des institutions : 45
Délinquance culturaliste : 40
Délinquance juvénile : 3, 4, 11, 37, 41, 44, 49, 50, 53, 55, 56, 57, 58, 86, 169
Délinquants professionnels : 56
Dérive(s) sportive(s) : 143, 169
Désaffiliation (sociale) : 68, 74, 77, 79, 163
Déviance juvénile : 7
Discernement : 7, 54
Distinction sociale : 104
Dresser par corps : 83, 169
Dynamique identitaire : 80, 81, 103, 162

E

Éducabilité : 3, 7, 19, 78, 140
Éducateur : 10, 12, 79, 89, 104, 109, 120, 127, 128, 131, 132, 133, 143, 147, 158, 161
Éducation surveillée (l') : 8, 9, 11, 17, 51, 120
Encodage des données : 34
Enjeu(x) politique(s) : 84, 133, 143
Enquête ethnographique : 31, 157
Entretien ethnographique : 31, 32
Entretien(s) semi-directif(s) : 164, 166
Espace des pratiques délinquantes : 41
Établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) : 13, 14
Étiquetage : 40, 42, 47, 48

H

Habitus : 66, 69, 79, 80, 105, 146

I

Identité déviante : 42, 47, 48
Inadaptation sociale : 43
Inadapté social : 46
Inclusion : 37, 65, 68, 69, 126

Insécurité : 40, 50, 84
Insertion professionnelle : 18, 66, 67, 87, 89, 115, 121, 124, 126, 139, 158, 170
Insertion sociale : 12, 13, 15, 66, 67, 68, 78, 90, 121, 124, 139, 156, 157, 158
Intégration républicaine : 75, 155
Intégration sociale : 4, 5, 18, 26, 34, 45, 46, 65, 66, 67, 69, 71, 74, 78, 89, 91, 101, 108, 112, 129, 136, 139, 144, 155, 158, 159, 160, 161, 169

J

Jeunes de(s) cité(s) : 53, 55, 65, 95
Justice pénale : 10, 38

L

Lien social : 41, 63, 82, 101, 102, 104, 107, 147, 161
Loubards : 55

M

Mandat judiciaire : 13, 27, 127
Mesure éducative : 9
Milieu ouvert : 11, 13, 14, 18, 128
Mineurs non accompagnés (MNA) : 117
Multiculturalisme (intégration sous forme de) : 3, 75, 77

O

Observation participante : 30, 31, 164

P

Partage de normes et de valeurs : 129
Pédagogie de la réussite : 96
Placement judiciaire : 15
Politisation du sport : 144
Poly-consommation : 54, 83, 94
Pratiques délinquantes : 40, 41, 48, 49, 50, 55
Prévention de la délinquance : 18, 21, 84, 85
Professeur technique : 21, 30, 31, 93, 100, 109, 116, 121, 124, 125, 127, 130, 135, 147
Protection civile : 10

Protection de l'enfant : 7
Protection judiciaire : 80, 112, 140

Q

Quartier pour mineur (QPM) : 13

R

Récidive : 21, 73
Reproduction sociale : 79, 146

S

Secteur associatif habilité (SAH) : 13, 14
Secteur public : 13, 14, 27, 119
Ségrégation spatiale : 44
Socialisation : 12, 21, 23, 42, 45, 58, 59, 66, 69, 70, 71, 73, 78, 79, 80, 81, 84, 101, 102, 104, 105, 113, 129, 156, 161, 169, 171
Socialisation(s) délinquante(s) : 41
Sous culture carcérale : 72
Sous culture conflictuelle : 42
Sous culture criminelle : 42
Sportivisation de la société : 64
Sport à vocation sociale : 4, 37, 62
Stigmatisation : 38, 47, 48, 52, 53, 57, 59, 78, 149, 155

T

Territoires de la délinquance : 41

V

Violence(s) : 9, 46, 49, 50, 56, 59, 83, 85, 87, 95, 103, 117, 118, 133, 143, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 160, 169

Z

Zones délinquantes : 44

Table des auteurs cités

A

Akers R-L. : 45

Arnaud L. : 75, 76

Autès M. : 158

B

Beaud S. : 27, 31, 32, 33, 34

Becker H. : 38, 40, 42, 47

Blanchard G. : 81, 112

Bodin D. : 82

Bouquet B. : 68, 69

Bourdieu P. : 51, 56, 58, 146, 161, 167

Brohm J-M. : 159

C

Cario R. : 79

Castel R. : 68, 74, 77, 167

Charrier D. : 80

Choquet M. : 54, 93, 119, 140

Cohen A-K. : 41

Combessie P. : 72, 73

D

Dame Loum F. : 138, 153, 154, 155, 158

Debesse M. : 67

Defrance J. : 62, 63, 94, 162

Dubar C. : 67, 68

Dubet F. : 45, 46

Dumazedier J. : 62

Duneier M. : 29, 30

Duret P. : 3, 97, 98, 115, 155, 159

Durkheim E. : 38, 70, 71, 74, 80, 109, 161, 167

E

Ehrenberg A. : 116, 153

Élias N. : 27, 83, 85, 118, 151, 152, 160

Entzinger H. : 75

F

Falcoz M. : 129

Fillieule R. : 40

Fortin J. : 80

Foucault M. : 7, 39, 40, 46, 71, 73, 83, 142, 161, 167

G

Garofalo R. : 39

Gasparini W. : 63, 64, 65, 75, 84, 85, 101, 106, 108, 126, 132, 133, 138, 139, 144, 145, 146, 153, 154, 155, 157, 158, 161

Général De Gaulle C. : 8

Glueck E. : 43

Glueck S. : 43

Goffman E. : 38, 47, 149, 167

Gras L. : 102

Guilbert S. : 85

H

Hassler C. : 54, 93

Héas S. : 82

Huyette M. : 52

J

Jaeger M. : 68, 69

Jourdan J. : 80

K

Khellil M. : 71

Koebel M. : 64, 129, 144

L

Laub J. : 43

Le Breton D. : 81, 82, 103, 112, 162

Ledoux S. : 54, 93

Lemert E. : 47

Lombroso C. : 39

M

Mathiesen T. : 72

Mauger G. : 38, 41, 42, 48, 50, 51, 52, 56, 57

McKay H. : 41, 44

Mentré F. : 51

Merton R-K. : 41

Mignon P. : 93, 95, 101, 108, 137, 143, 155

Moignard B. : 58, 59, 60

Monod J. : 56

Mucchielli L. : 55

N

Negura L. : 34

O

Ogien A. : 42, 43, 44, 45, 46

P

Pantaléon N. : 84, 85

Paré C. : 54, 93

Percheron A. : 52

Pociello C. : 84, 93, 94, 95, 111, 146, 154

Piaget J. : 67

Piliavin I. : 46

Pinatel J. : 39

Q

Queval I. : 111, 115

R

Rea A. : 76

Rémond R. : 52

Robène L. : 82

Roché S. : 40, 73, 120, 139, 151, 152

S

Sampson R. : 43, 44

Sauvadet T. : 95, 96

Schnapper D. : 71

Schwartz B. : 67

Sempé G. : 1, 82

Shaw C. : 41, 44

Sutherland E. : 41

Sykes G. : 72

Willis P. : 56

Wilson W. : 44

T

Tarde G. : 39

Thrasher F. : 40

Tribalat M. : 64, 75, 76, 77

Tripier M. : 76

V

Vieille Marchisset G. : 63, 64, 65, 85

W

Weber F. : 28, 32

Y

Youf D. : 12

Yvorel J-J. : 9

Z

Zanna O. : 81, 103, 162

Table des matières

Remerciements 1

Sommaire 2

Introduction 3

Partie I : Présentation du cadre d'étude et méthodologie d'approche 6

I. Petite histoire de la protection judiciaire de la jeunesse 7

1. De la punition à la protection, vers une justice des mineurs 7

2. L'Éducation surveillée 8

   A. Réforme de la justice des mineurs à l'aube de l'ordonnance de 1945 ----------8

   B. L'institution close ----------9

   C. Le modèle thérapeutique ----------10

3. La protection judiciaire de la jeunesse 11

   A. Les missions de la protection judiciaire de la jeunesse ----------13

   B. La mise en oeuvre de ces missions par les diverses prises en charge ----------14

4. La PJJ et le sport 15

II. La PJJ au niveau local, l'exemple d'un établissement de placement éducatif et d'insertion (EPEI) 17

1. Historique et structuration juridique 17

2. Les missions spécifiques à l'EPEI 18

3. Les moyens humains et matériels déployés 18

4. Une prise en charge multidimensionnelle des mineurs délinquants 19

A. L'unité éducative d'hébergement collectif ----------20

B. L'unité éducative d'activités de jour ----------21

III. Ambition de la recherche et méthodologie déployée 26

1. Objectif de la recherche 26

2. Terrains d'enquête et public ciblé 27

3. Méthodologie de recherche 28

A. L'observation directe et participante ----------29

B. Les entretiens ----------31

4. L'analyse et l'interprétation des données recueillies.....34

Partie II : état des lieux de la littérature en lien avec la recherche 36

Préambule.....37

I. La délinquance.....38

1. De la déviance à la délinquance 38

2. L'approche scientifique du crime : la criminologie 39

3. Les théories de la délinquance.....40

4. Les causes de la délinquance.....42

A. L'inadaptation de l'individu ----------42

B. L'influence du milieu ----------44

C. La dilution de l'autorité des institutions de contrôle ----------45

D. L'inégalité sociale ----------46

5. Les pratiques délinquantes et leurs mesures 48

II. L'apparition d'un nouveau terme : la délinquance juvénile à l'aube de l'ordonnance de 1945 50

1. D'une augmentation de la violence à la différenciation entre enfant et adulte délinquant 50

2. Qu'est ce qu'un jeune ? 51

3. Les différentes formes de la délinquance chez les jeunes 52

A. La délinquance comme résultante de l'adolescence ----------53

B. La délinquance, conséquence de troubles du comportement ----------53

C. L'exclusion comme explication de comportements délinquants ----------53

4. Caractéristiques spécifiques des jeunes sous main de justice 54

5. Socio-historique de la délinquance juvénile 55

6. Bandes d'adolescents et comparaison internationale : la France et le Brésil ...58

III. La genèse d'un sport à vocation sociale 62

1. Historique d'un sport à vocation sociale en France depuis les années 1980 62

A. Les fonctions sociales du sport----------62

B. La France dans les années 80 ----------63

C. La popularisation du sport ----------64

D. La paix sociale et l'intégration par le sport ----------64

2. Qu'est ce que l'intégration ? 65

A. L'insertion sociale et professionnelle ----------66

B. L'inclusion ----------68

C. Différents courants de l'intégration ----------69

a. Le postulat d'Émile Durkheim sur l'intégration ----------70

b. Socialiser pour mieux intégrer ----------70

c. L'État facilitateur de socialisation, producteur d'intégration ? ----------71

d. Intégrer, entre assimilation de normes et de valeurs et notion d'altérité -------73

e. La question de l'intégration part le salariat de Robert Castel ----------74

f. Les différents modèles d'intégration en Europe ----------74

D. L'exclusion sociale ----------77

3. Les enjeux du sport pour les mineurs délinquants 78

A. Socialisation par la pratique sportive ----------79

B. Éducation et discipline par le sport ----------80

C. Les activités physiques et sportives comme outil de prévention ----------83

4. Le sport dans la prévention de la délinquance, un objet controversé 84

Partie III : Réflexion, analyse et critique de la recherche _____88

I. Le sport, un support d'accompagnement, un outil pédagogique et du plaisir 89

1. La place du sport dans une structure d'insertion.....89

A. Le sport comme activité de jour ----------89

B. La démarche sportive auprès du jeune ----------89

2. Le sport, support à l'accompagnement des jeunes 90

A. L'entrée en relation avec les jeunes par la pratique sportive ----------91

B. Prise de conscience à travers la pratique sportive ----------92

a. Rapport au corps et aux autres ----------92

b. Lien à la santé ----------94

c. À la recherche d'un « capital guerrier » (Sauvadet, 2005) pour un capital social 95

C. De la valorisation à l'autonomisation des jeunes au cours des séances sportives ---------96

a. Valorisation du jeune à travers la pratique sportive ----------97

b. Acquérir une certaine autonomie dans les séances sportives ----------97

c. Pour un équilibre de vie ----------98

D. Le sport dans la valorisation d'un projet éducatif ----------99

3. L'outil sport favorisant l'intégration sociale des jeunes 101

A. Création de lien social par la pratique sportive ----------101

a. Les relations humaines qui se développent au cours de la pratique ----------102

b. Quand la famille s'investit dans la pratique du jeune ----------104

c. Socialisation par le droit commun ----------105

B. Les valeurs sportives qu'il est possible de transférer au quotidien des jeunes ----------106

a. Le respect d'un cadre et des autres ----------106

b. Solidarité et fair-play au cours de la pratique ----------107

c. Persévérance et implication ----------108

d. Dépassement de soi ----------110

C. Les évènements sportifs de la PJJ au service de l'intégration des jeunes ----------112

D. La question de l'insertion professionnelle par le sport ----------115

4. Le sport, un échappatoire 117

A. Le sport pour oublier ----------117

B. Le sport plaisir ----------118

II. Les enjeux et les limites du sport dans la prise en charge des jeunes en conflit avec la loi 120

1. Des freins institutionnels aux montages de projets sportifs 120

A. Un statut d'éducateur de la PJJ ambigu ----------120

B. La disparition des professionnels du sport à la PJJ ----------121

C. La légitimité du sport remise en question ----------122

D. Les difficultés d'évaluation des bienfaits de la pratique sportive sur les jeunes -------124

2. L'intégration par le sport remise en question à travers ses usages pratiques et le cadre juridique des mineurs pris en charge 124

A. Décalage entre préconisations institutionnelles et pratiques professionnelles dans l'emploi du sport à la PJJ ----------125

B. Les contraintes judiciaires des jeunes, un frein au processus d'intégration par le sport---127

C. Intégrer en quelques mois ? ----------128

D. L'intégration par le sport dépend des caractéristiques des professionnels ----------129

a. Les compétences des professionnels ----------130

b. Les appétences des professionnels ----------131

c. L'attitude et le discours des professionnels au cours de la pratique ----------132

E. Entre variation d'équipe et difficile convergence des pratiques professionnelles à travers l'outil sport ----------134

3. Quelques caractéristiques du sport associées aux spécificités des jeunes délinquants limitent leur intégration sociale 136

A. Ces jeunes « volatiles » ----------136

B. L'acceptation des valeurs sportives ne signifie pas l'acceptation des règles sociales---138

C. Entre régulation de comportement et adaptation aux jeunes, le difficile mode d'emploi du sport dans la prise en charge des mineurs délinquants----------140

a. Contraindre les jeunes au cours de la pratique ou s'adapter à leurs désirs ?--141

b. Réguler le comportement des jeunes au cours de la pratique leur permet-il de se normaliser ? ----------142

D. La compétition ou le moment des dérives sportives par excellence----------143

E. L'exclusion dans l'intégration par le sport ----------145

a. L'exclusion de genre ----------145

b. Les jeunes délinquants ne pratiquent qu'entre eux ----------146

c. Le phénomène de groupe comme source de marginalisation ----------147

d. L'âge du jeune comme matière d'exclusion ----------149

e. L'exclusion par le sport fondée sur le niveau de pratique ----------150

F. La violence dans le sport ----------151

a. La violence verbale dans le sport ----------151

b. L'agressivité physique développée au cours de la pratique sportive ----------152

c. La violence symbolique, une caractéristique spécifique des mineurs délinquants identifiée au cours des temps sportifs ----------154

G. Le difficile retour vers le droit commun par le sport ----------155

III. Les différentes configurations du sport à la PJJ 157

1. Le spectacle sportif, une vitrine politique 157

2. La pratique physique vécue comme une fin en soi 159

3. L'outil sport comme pratique pédagogique favorisant l'intégration sociale des jeunes 161

IV. Critique de la recherche et perspectives d'amélioration 164

1. D'un point de vue méthodologique 164

A. Trouver des hypothèses de terrain, sur le bureau ---------- 164

B. La méthodologie d'observation ---------- 165

C. La méthodologie d'entretien ---------- 166

2. Dans la pratique 166

Conclusion 169

Bibliographie 172

Table des abréviations 177

Table des notions et des concepts abordés 179

Table des auteurs cités 183

Table des matières 186

Annexes

Table des annexes

Textes juridiques 2

Sites web utilisés 4

Règlement de l'EPEI 5

Grille des entretiens réalisés 15

Guide d'entretien avec les jeunes 17

ENTRETIEN NUMÉRO 2 19

ENTRETIEN NUMÉRO 3 31

ENTRETIEN NUMÉRO 4 52

ENTRETIEN NUMÉRO 12 67

Guide d'entretien avec les professionnels de la PJJ (éducateurs et professeurs techniques) 76

ENTRETIEN NUMÉRO 1 78

ENTRETIEN NUMÉRO 5 95

ENTRETIEN NUMÉRO 6 104

ENTRETIEN NUMÉRO 7 116

ENTRETIEN NUMÉRO 11 131

Guide d'entretien avec les responsables de structures (UEAJ, UEHC et EPEI) ...141

ENTRETIEN NUMÉRO 8 143

ENTRETIEN NUMÉRO 9 153

ENTRETIEN NUMÉRO 10 169

Exemple de tableaux d'analyse des entretiens 187

Grille d'observation 196

Exemples d'observations 197

Textes juridiques

Lois

- Loi du 22 juillet 1912 sur les tribunaux pour enfants et adolescents et sur la liberté surveillée
- Loi n° 2002-1138 d'orientation et de programmation pour la Justice

Ordonnances

- Ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante
- Ordonnance n° 58-1301 du 23 décembre 1958 relative à la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger

Circulaires

- Circulaire d'orientation du 24 février 1999 relative à la protection judiciaire de la jeunesse
- Circulaire d'orientation du 25 février 2009 relative à l'action éducative structurée par les activités de jour et ses annexes ; référentiel de démarches et d'outils pédagogiques des activités de jour

Notes d'orientation

- Note d'orientation de juillet 1975 sur la politique de l'Éducation surveillée
- Note d'orientation du 18 avril 2002 sur l'insertion sociale et professionnelle et les activités de jour à la protection judiciaire de la jeunesse
- Note d'orientation du 30 septembre 2014 de la protection judiciaire de la jeunesse

Décrets

- Décret n°90-166 du 21 février 1990 modifiant le décret n° 64-754 du 25 juillet 1964 relatif à l'organisation du ministère de la Justice
- Décret n°2007-1573 du 6 novembre 2007 relatif aux établissements et services du secteur public de la protection judiciaire de la jeunesse
- Décret n° 2008-689 du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du ministère de la Justice

Arrêtés

- Arrêté du 6 juillet 2010 portant création d'un établissement de placement éducatif et d'insertion à Rennes (35)
- Arrêté préfectoral du 1er juin 2011 venant rappeler les missions de l'EPEI et ses évolutions structurelles
- Arrêté du 6 décembre 2013 portant modification de l'arrêté du 6 juillet 2010 portant création d'un établissement de placement éducatif et d'insertion à Rennes (35)

Sites web utilisés

Ministère de la Justice http://www.justice.gouv.fr

Protection Judiciaire de la Jeunesse http://www.justice.gouv.fr/le-ministere-de-la-justice-10017/dir-de-la-protection-judiciaire-de-la-jeunesse-10026/

Cairn Info https://www.cairn.info

Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière » https://journals.openedition.org/rhei/

Règlement de l'EPEI

Ce règlement de fonctionnement contient les règles qui s'appliquent à :

- tous les mineurs, filles et garçons, âgés de 13 à 18 ans[1] faisant l'objet d'une décision de placement judiciaire ou d'un suivi à l'EPEI
- toute personne extérieure fréquentant ponctuellement l'établissement

Il a été établi, en vertu du décret n°2003-1095 du 14 novembre 2003

En application de la loi, ce règlement de fonctionnement est remis à l'adolescent(e) et à son représentant légal lors de son arrivée dans l'établissement avec un livret d'accueil et une charte des droits et liberté.

Le règlement de fonctionnement énonce :

- les **droits et les obligations** des adolescent(e)s pris en charge pendant la durée de leur séjour au sein de l'établissement.
- les **règles** relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement. Ces règles sont établies en vertu de la loi et peuvent être modifiées en fonction des décisions de justice qui s'appliquent aux jeunes placés à l'EPEI.

Toutes les décisions[2] importantes concernant les jeunes de moins de 18 ans et qui engagent leur avenir, sont prises par leurs parents ou leur représentant légal investi de l'autorité parentale, en lien avec le directeur de l'établissement. Le mineur pourra exprimer son opinion concernant ces décisions. Lorsque le jeune est majeur, s'il exprime son accord, sa famille pourra être associée aux décisions le concernant.

L'établissement est fondé à accomplir tous les actes usuels de protection, d'éducation et de surveillance concernant les jeunes qui lui sont confiés par décision du magistrat.

Chapitre I : LES DROITS

Le droit au respect de la vie privée et familiale est garanti dans l'établissement, sous réserve des restrictions nécessaires et proportionnées prévues par la loi. Ces restrictions résultent à la fois du statut de mineur du jeune et des décisions de justice qui s'appliquent à lui.

Article 1 : le droit à la dignité de la personne

Les membres du personnel et les jeunes s'obligent à un **respect mutuel**.

« Nul ne peut faire l'objet d'une discrimination en raison de son origine notamment ethnique ou sociale, de son apparence physique, de ses caractéristiques génétiques, de son orientation sexuelle, de son handicap, de son âge, de ses opinions et convictions, notamment politiques ou religieuses ».

Le respect entre les personnes est indispensable à la vie en collectivité. Il interdit toutes les formes d'injures et de menaces verbales et physiques entre les personnes vivant et travaillant à l'EPE de Rennes.

Article 2 : le droit au respect de l'intimité et de la vie privée

- La chambre

Une chambre est attribuée à chaque jeune accueilli. Elle n'est pas un lieu privé au sens du domicile (le foyer est un établissement public recevant du public), les professionnels de la structure peuvent y pénétrer à tout moment et y effectuer une vérification (notamment hygiène et sécurité). Dans tous les cas, l'intimité de la personne doit y être préservée. L'adolescent a le droit de l'aménager selon ses goûts, dans les limites des règles de sécurité, de civilité et de moralité. C'est pourquoi un jeune ne pourra pas, par exemple, afficher ou disposer dans sa chambre d'objet représentant des produits stupéfiants (ex : feuille de cannabis), interdits à la consommation (ex : bouteille d'alcool) ou à caractère pornographique. Le même traitement est appliqué aux représentations d'armes ou de tout signe incitant à une quelconque forme de violence envers soi-même ou autrui.
Les jeunes sont responsables du bon entretien de leur chambre. Ils doivent quotidiennement la ranger et la nettoyer afin de respecter la propreté des locaux et le bon état du matériel. Une vérification quotidienne des chambres sera effectuée par les éducateurs.
Pour des raisons de sécurité, de protection et d'éducation, les professionnels ont une clé leur permettant d'entrer dans les chambres quand cela est nécessaire. Cette clé leur permet également, en vertu des règles quotidiennes de vie, de fermer les chambres lorsque les jeunes ne sont pas autorisés à y demeurer.
Lorsque le jeune quitte sa chambre, il doit automatiquement demander aux professionnels présents de la fermer à clé.
Les éducateurs doivent être particulièrement vigilants à la fermeture des portes de chambre.
Les chambres sont fermées entre 9h00 et 12h00 et de 14h00 à 17h00. Elles le sont aussi durant les temps de repas.

- Le droit au respect de la vie familiale

Les relations des jeunes avec leur famille seront favorisées (visite, communication, correspondance…). Elles s'établissent dans le respect des dispositions prévues par la décision judiciaire de placement.

En l'absence de restriction posée par la décision de placement judiciaire, les parents ou représentants légaux investis de l'autorité parentale peuvent à tout moment demander à rendre visite à leur enfant. Ces visites s'organisent en tenant compte du fonctionnement de l'établissement.

Par application du droit au respect de la vie familiale, un espace appelé « salle des familles » est mis à leur disposition au sein de l'établissement.

En dehors des heures de repas et de sommeil, les jeunes peuvent demander à téléphoner à leur famille.

Les familles peuvent téléphoner dans les mêmes conditions à leur enfant. En cas d'urgence cependant, elles peuvent appeler à tout moment de la journée ou de la nuit.

Article 3 : le droit aux relations avec les personnes extérieures à l'établissement et étrangères à la famille

- Les visites

Dans le respect des nécessités de la vie en collectivité, la visite d'une personne extérieure à l'établissement est possible sous réserve de l'autorisation du directeur, et en son absence, de l'éducateur de service. En aucun cas cependant, ces personnes ne sont autorisées à rentrer dans les locaux autres que le hall d'accueil.

- Utilisation du téléphone de l'établissement et du téléphone portable personnel

Les jeunes ont la possibilité de recevoir des communications téléphoniques aux conditions définies par l'établissement. Afin de garantir la tranquillité de tous et le bon fonctionnement de l'établissement, elles doivent être d'une durée raisonnable et s'effectuer en dehors des temps d'insertion, de repas et de sommeil.

Les téléphones portables personnels sont **tolérés** au sein de l'établissement. Afin de limiter les risques de vol, à l'arrivée le jeune devra justifier la possession du téléphone en donnant copie de la facture et en fournissant le numéro IMEI de son appareil. Les jeunes peuvent l'utiliser aux horaires visés ci-dessus et en dehors des temps d'entretien, d'activité et de repas. Le soir, avant le coucher, les téléphones seront remis éteins aux éducateurs.

- Correspondance écrite

Les jeunes ont la possibilité de recevoir et d'envoyer du courrier.

Article 4 : le principe de la libre pratique d'une religion

Toute pratique religieuse est autorisée dans le respect des principes de laïcité, sans qu'elle puisse faire obstacle au fonctionnement normal de l'établissement. Le fonctionnement du foyer ne saurait être subordonné à une revendication religieuse, quelle qu'elle soit. Les jeunes et le personnel s'obligent à un respect mutuel des croyances, convictions et opinions.

Chapitre II : LES OBLIGATIONS

Article 1 : les obligations légales

A l'intérieur de l'établissement, la loi s'applique comme à l'extérieur et notamment :

- l'interdiction de fumer s'applique pour le public comme pour le personnel dans les lieux affectés à l'accueil des mineurs (circulaire PJJ du 22/12/06 n° 2600138745). Cette interdiction s'applique à l'intérieur des locaux.
- La détention, l'usage, le trafic et la promotion de substances classées stupéfiants sont illégaux et donc interdits.

- L'incitation d'un mineur à consommer de l'alcool est interdite par la loi. En conséquence, l'introduction, la détention et la consommation de boissons alcoolisées au sein du service sont interdites.
- Tout acte de violence morale ou physique envers les personnes est strictement interdit. La vie en collectivité implique le respect de chacun envers autrui.
- Tous les actes de dégradation de biens matériels appartenant à autrui sont interdits.

Le manquement à ces obligations peut faire l'objet d'un dépôt de plainte et d'une note d'information au magistrat ainsi qu'au Procureur de la République.

Article 2 : les obligations règlementaires

- le lever

A l'exception des périodes de vacances (Noël, du 14 juillet au 15 août) et des samedi et dimanche, les jeunes sont réveillés de manière à pouvoir être à l'heure à l'école ou en formation. Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits dans un parcours de formation le lever se fait à 8h00.

- le coucher

L'accompagnement vers le coucher a lieu à 22h30. A 23H00 chaque mineur doit être dans sa chambre.
Durant le week end (vendredi et samedi), en fonction de l'ambiance du groupe et du comportement de chaque mineur, le coucher pourra être décalé avec l'autorisation de l'éducateur du soir en lien avec celui qui effectue la nuit.

- les repas

Le petit déjeuner doit être pris avant 9h00, heure à laquelle la cuisine est fermée ; aucun petit déjeuner ne sera servi au-delà de cet horaire.
Le déjeuner est programmé à 12h30, le dîner à 19h30.

La présence des jeunes à table est obligatoire. A tour de rôle, et selon un tableau établi par les cuisiniers, les jeunes doivent mettre la table, la débarrasser, passer l'éponge et le balai.
Pour des raisons familiales, scolaires ou professionnelles, les jeunes peuvent être autorisés à prendre leur repas à l'extérieur. La remise de ticket restaurant doit demeurer exceptionnelle.

- la scolarité, l'insertion socioprofessionnelle

Le droit à l'éducation se décline pédagogiquement par l'obligation d'accompagner le mineur dans sa scolarité ou son insertion socioprofessionnelle. Tout jeune placé doit donc considérer lui-même comme une obligation le fait de se concentrer sur son parcours scolaire ou d'insertion.
Les jeunes placés à l'E.P.E.I bénéficient à ce titre d'un accompagnement à l'insertion. Le dispositif D2A (accueil-accompagnement) puis l'Unité Educative d'Activité de Jours (UEAJ) prennent en charge l'accompagnement à l'insertion afin de permettre à chacun de réaliser son projet. L'activité de jours (formation, insertion activités de re-médiation etc..) est une obligation posée dans le cadre de la prise en charge à l'E.P.E.I.

Chapitre III : LES SORTIES

Article 1 : autorisations

Elles sont strictement interdites la première semaine de l'arrivée du mineur.

Les sorties non accompagnées sont soumises à l'autorisation d'un éducateur. Elles ne peuvent être accordées qu'en dehors des temps de formation, de travail éducatif spécifique (RdV, ateliers, activités etc…) ou des rendez-vous fixés dans le cadre de la prise en charge. **Elles ne sont pas autorisées au-delà de19H00**.

Les sorties non accompagnées sont **interdites pour les mineurs de moins de 16 ans.**

Les jeunes pourront bénéficier de sorties accompagnées et se doivent de respecter en toutes circonstances les consignes des personnels éducatifs qui les encadrent.

Article 2 : absence non autorisée

Toute absence non autorisée peut conduire les professionnels à déclarer le jeune en fugue auprès des services de police ou de gendarmerie. Les détenteurs de l'autorité parentale sont avisés de la situation. Le juge peut être tenu informé par une note.

Chapitre IV : LES ACTIVITES

Article 1 : activités

Des activités peuvent être proposées à titre ponctuel ou régulier, par l'établissement et par des partenaires extérieurs. Chacun veillera à respecter les règles de fonctionnement de ces activités.
La salle d'activité est fermée durant les temps d'insertion (9H00-12H00 et 14H00-17H00) ainsi que durant les temps repas. Elle ferme au plus tard à 22H15.

Article 2 : les déplacements

Dans le cadre d'activités extérieures ou de démarches avec des partenaires, les jeunes peuvent être accompagnés en véhicule par un personnel de l'établissement, après qu'un ordre de mission ait été délivré par les autorités territoriales compétentes.

Article 3 : les autorisations

En début de placement, l'autorisation des représentants légaux est demandée pour la participation à certaines activités extérieures et pour les déplacements.
Pour la pratique de certaines activités, un certificat médical d'aptitude pourra être exigé.
En cas d'accident, seul un médecin est habilité à recueillir l'autorisation d'intervention et de traitement auprès des représentants légaux et du jeune après les avoir informés.

Chapitre V : LES GRATIFICATIONS

La présence effective dans l'établissement donne à chaque jeune le droit à une gratification mensuelle fixée par la direction de la protection judiciaire de la jeunesse conformément aux textes en vigueur. Cette gratification est donnée en fonction de la présence effective et du comportement général.
Ces gratifications sont distribuées tous les vendredis après le ménage des chambres et des parties communes ; le montant versé est différent selon que le mineur est âgé de plus ou moins de 16 ans.

Chapitre VI : L'ACCES AU DOSSIER INDIVIDUEL et LE DOCUMENT INDIVIDUEL DE PRISE EN CHARGE

Article 1 : le contenu du dossier

A l'arrivée dans l'établissement, un dossier est ouvert pour chaque jeune. Il est composé :

- d'une partie judiciaire intégrant tous les documents judiciaires et rapports transmis, entre les autorités judiciaires et l'établissement, concernant la situation du jeune pris en charge.
- D'une partie administrative, intégrant divers renseignements : état civil, document individuel de prise en charge, scolarité, convention de stage…
- D'une partie santé intégrant toutes les informations et documents transmis au service par les représentants légaux ;

Article 2 : la consultation du dossier au sein de l'établissement

Le jeune et/ou son représentant légal peuvent consulter les documents figurant dans la partie administrative du dossier, selon les modalités d'exercice de l'établissement. Ce droit à communication concerne les documents achevés et exclut les documents préparatoires (notes d'entretien…) ainsi que les pièces judiciaires (rapport à destination des magistrats).

Article 3 : la consultation du dossier au tribunal

Les rapports à destination du juge peuvent être consultés au tribunal dans le respect des procédures en vigueur (article 1187 du Nouveau Code de Procédure Civile).

Article 4 : le document individuel de prise en charge

Dans le cadre de la mesure de placement et conformément aux dispositions légales, le jeune et ses représentants légaux seront associés à l'élaboration d'un document individuel de prise en charge. Ce document a pour finalité de présenter les objectifs de l'action éducative et judiciaire, les moyens mis en œuvre pour les atteindre, et enfin de les évaluer.

Il sera remis au jeune et à ses représentants légaux dans les trois semaines qui suivent l'arrivée à l'EPEI.

Chapitre VII : LE DROIT A LA CONFIDENTIALITE

Toutes les personnes concourant à la mise en œuvre de la mesure judiciaire sont soumises à une obligation de discrétion ou de secret professionnel.
Les membres du personnel sont tenus d'informer l'autorité judiciaire de tout mauvais traitement dont serait victime un jeune de moins de 18 ans ou de toute infraction au Code Pénal dont ils ont connaissance.
Le service informe régulièrement le magistrat concerné du déroulement du placement de chaque jeune.

Chapitre VIII : SANTE

Article 1 : place des représentants légaux dans la prise en charge sanitaire du jeune placé à l'EPEI

En dehors des situations d'urgence médicale qui renvoient à une procédure particulière, pour tous les soins courants l'établissement se doit de rechercher l'autorisation du représentant légal. C'est pourquoi à l'arrivée du jeune, les parents doivent être questionnés sur leur position quant à la délivrance de soins ordinaires à leur enfant. Cette position doit apparaître clairement dans le dossier administratif du jeune.

La consultation des parents participe d'une démarche globale relative à la santé des jeunes placés à l'EPEI. Il leur sera demandé dès le début du placement de renseigner les documents suivants :

- le recueil informations
- une autorisation de prise en charge sanitaire par l'EPE
- un formulaire relatif à la procédure de soins d'urgence

La loi du 4 mars 2002 prévoit que si le mineur refuse que ses parents soient informés de sa situation médicale, le médecin peut se dispenser de leur consentement. Dans ce cas, il se fait accompagner d'une personne majeure de son choix.

Article 2 : Distribution des médicaments

- La prise de médicaments nécessite au préalable une prescription médicale nominative et une autorisation parentale.
- Les médicaments sont délivrés par l'équipe éducative.
- A la fin du traitement prescrit ou du séjour du jeune, les médicaments sont soit à remettre à la famille en cas de poursuite du traitement, soit à ramener au pharmacien.

Article 3 : Visites médicales

- Un examen de santé est proposé à chaque jeune dans le mois suivant son arrivée. Ce bilan est effectué et pris en charge par la C.P.A.M.

- Un rendez-vous avec un médecin généraliste du cabinet de Cleunay est pris en systématique à l'arrivée du jeune, afin de l'inscrire dans un parcours de soins. Ce rendez-vous introduit pour le jeune un médecin de référence qui suivra autant que de besoin et de possible

le jeune tout au long de son placement. Le jeune et ses parents sont libres de conserver leur médecin de famille.

Pour des soins spécifiques ou nécessitant le recours à des médecins spécialisés, les parents devront être consultés.

Article 4 : le carnet de santé

- Le carnet de santé est un outil pour les vaccinations et la croissance staturo-pondérale.

- Il sera demandé à l'accueil dans le respect de la confidentialité (mis sous enveloppe) et retourné aux parents à la sortie. Sa remise n'est pas obligatoire mais fortement souhaitable dans la mesure où il peut être notamment utile pour l'infirmière et le médecin qui rencontreront votre fils.

Article 5 : l'urgence médicale

- En cas d'urgence, le personnel du foyer alerte le service d'aide médicale d'urgence (SAMU 15 ou 115 ou 18) qui apporte la réponse la plus adaptée à la situation.

- Les parents doivent être systématiquement prévenus, grâce au formulaire d'urgences non confidentiel rempli lors de l'accueil, que leur enfant est emmené aux urgences. C'est à eux et exclusivement à eux de donner l'autorisation au corps médical de soigner leur enfant. En cas de difficulté, il revient au corps médical de faire appel au Procureur de la République.

- Le directeur ou le cadre de permanence est avisé obligatoirement de la situation. C'est le cadre qui autorise l'éducateur à accompagner le jeune aux urgences ou qui accompagne lui-même le jeune tout au long de sa prise en charge médicale.

- Les pièces administratives à fournir aux urgences sont : la carte vitale, le carnet de santé, le formulaire « soins d'urgence » et le formulaire recueil d'informations.

Article 6 : déroulement du P.A.I.

- Si le jeune nécessite d'un Plan d'Accueil Individualisé (P.A.I.) pour des raisons médicales, ce document sera établi en collaboration avec les parents et les services de soins.

- Le P.A.I. permet des aménagements de la vie sociale et une action éducative adaptée à la situation de santé.

Article 7 : infirmière

Une infirmière reçoit le jeune à sa demande ou à celle de l'équipe. Elle est présente au foyer les mardis matin de 9h30 à 12h30 et de 16H00 à 18H00.

Chapitre IX – PARTICIPATION A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

La vie en collectivité exige que chacun participe à la vie de l'établissement.
Chaque mineur doit entretenir sa chambre et réaliser une partie de ménage collectif ; le ménage se fait tous les lundis à partir de 18H00 avec l'aide de l'éducateur et de l'adjoint technique.
De plus, chacun participe pour les temps de repas à mettre et débarrasser la table. Un planning récapitulant les tours de service sera affiché.
Un panneau d'affichage est mis à disposition pour proposer différentes activités. Vous pouvez aussi demander à réaliser des activités. Celles-ci seront étudiées en réunion de service.

Chapitre X : RELATION ENTRE LES DIFFERENTS SERVICES CHARGES DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le suivi du jeune confié à l'établissement sera effectué en étroite collaboration avec les services de milieu ouvert ou d'insertion, publics ou associatifs, concernés.

Chapitre XI : Les Sanctions

Le respect des règles de fonctionnement est nécessaire à la vie en collectivité. Toute transgression au règlement doit faire l'objet d'une réponse adaptée à chaque situation.
La sanction est une prise en compte institutionnelle de la transgression. Elle poursuit des objectifs de responsabilisation, de réparation des dommages causés, de prise en compte des éventuelles victimes. Elle est déterminée par le Responsable de l'Unité et les membres de l'équipe éducative : le jeune est avisé de la décision.
En fonction de la gravité ou de la répétition des faits, les détenteurs de l'autorité parentale sont tenus informés.
Tout manquement à la loi peut donner lieu à l'ouverture d'une procédure judiciaire (dépôt de plainte, signalement, main courante…).
Suivant les circonstances, le juge peut être informé par écrit et décider des suites à donner.

Chapitre XII : L'évaluation et la Valorisation

Le parcours de chacun est régulièrement évaluer. Le jeune participe à l'évaluation de sa progression dans le cadre de la prise en charge en étant associé à cet exercice. Il donne son avis sur la période évaluée. Des évaluations positives, venant souligner un comportement constructif, un bon investissement dans les démarches proposées d'accompagnement, permettront à chaque jeune de bénéficier de compléments dans son quotidien (Achat de Revue, sorties autorisées etc…) jusqu'à la prochaine évaluation.

Chapitre XIII : LES VOIES DE RECOURS

Si le jeune ou des détenteurs de l'autorité parentale estiment que les droits énoncés dans le présent règlement ne sont pas respectés, ils peuvent s'adresser :

- au directeur de service,

- à une personne qualifiée choisie à partir d'une liste fixée conjointement par le Préfet du département et le Président du Conseil Général.

La prise en compte de la sécurité dans les ateliers d'insertion

La sécurité et l'apprentissage de la sécurité par les jeunes suivis dans le cadre des ateliers de l'UEAJ, en lien avec la circulaire relative aux outils et machines règlementées, reste une question prioritaire.

En effet, la nature de la formation dispensée est pré-qualifiante. Les mineurs suivis bénéficient de séquences théoriques et pratiques dans les champs du bâtiment et des métiers de bouche. Les séquences pratiques reposent :

- Sur une expérimentation en ateliers :
  - Restauration : travaux pratiques service en salle, travaux pratiques en cuisine, travaux pratiques en pâtisserie
  - Bâtiment : travaux pratiques en petite menuiserie et en peinture, exceptionnellement en maçonnerie
- Sur une expérimentation sur chantier pour le bâtiment : débroussaillage, petite menuiserie, peinture…
- Sur une expérimentation lors de mises en stages

La pré-qualification vise l'acquisition par les mineurs d'un socle de connaissances théoriques et pratiques suffisant pour leur offrir la possibilité d'être réorientés vers des cursus de droit commun, d'être admis sur des cursus de formation qualifiante et professionnalisante. Il s'agit de permettre aux mineurs d'expérimenter « en conditions réelles », en toute sécurité.

Pour cela, les mineurs disposent :

- D'encadrants qualifiés (BTS Restauration, CAP peintre en Bâtiment, PSC1).
- De séquences pédagogiques destinées à l'acquisition des règles de sécurité.
- D'équipements de protection adaptés selon les ateliers et la nature des travaux réalisés (bleu de travail, gants, lunettes et masques de protection, tablier, toque, chaussures de sécurité…).
- D'un affichage conforme aux règles en vigueur, expliqué aux mineurs lors de leur première découverte en atelier.
- D'une visite médicale préalable les déclarant aptes à la participation aux ateliers.

La participation aux activités de l'UEAJ est soumise à une autorisation préalable d'ensemble de la part des représentants légaux du mineur, qui sera communiquée pour signature dès l'admission du jeune sur l'unité.

[1] Avec leur accord des jeunes majeurs de 18 à 21 ans peuvent être exceptionnellement placés à l'EPE de Rennes. La connaissance du règlement de fonctionnement doit leur permettre d'exprimer leur avis en vue de la décision de placement dans cet établissement.

[2] Exemples : choix d'une orientation scolaire, soins médicaux

Grille des entretiens réalisés

Entretien	Nom	Description de la personne	Relation à la pratique physique et sportive
1	Erwan	Professeur technique STAPS à l'UEAJ	Pratiquant en club et enseignant à l'UEAJ, accompagne les jeunes sur les journées inter-régionales préparant au challenge Michelet
2	Pierre	Jeune homme de 18 ans, né à Djibouti, pris en charge à la PJJ pour violences, accueilli à l'UEAJ	Participant au sport à l'UEAJ et aux journées inter-régionales préparant au challenge Michelet
3	Momo	Jeune homme de 17 ans, mineur non accompagné né au Cameroun, pris en charge à la PJJ pour vols, accueilli au foyer et à l'UEAJ	Pratiquant en club de foot. Participant aux séances sportives de l'UEAJ et du foyer, et aux journées inter-régionales préparant au challenge Michelet (il a participé à l'édition 2018)
4	Jean	Jeune homme de 17 ans, pris en charge à la PJJ pour trafic de drogues, accueilli au foyer et à l'UEAJ	Participant aux séances de sport de l'UEAJ et du foyer
5	Étienne	Éducateur spécialisé stagiaire, responsable de l'activité « projet » sur l'UEAJ	Ancien pratiquant, il participe à certaines séances sportives de l'UEAJ pour favoriser un premier contact avec les jeunes

Entretien	Nom	Description de la personne	Relation à la pratique physique et sportive
6	Sarah	Éducatrice à l'UEAJ, responsable du versant santé et de l'activité code de la route	Pratique le sport de façon informelle, monte des projets qui mettent en lien le sport et la santé au sein de l'UEAJ
7	Maxime	Professeur technique STAPS à l'UEAJ, responsable de l'activité classe	Pratique la boxe, enseigne la boxe éducative aux jeunes volontaires le mardi à l'UEAJ
8	Lucile	Directrice stagiaire de l'EPEI depuis le 4 septembre 2017	Responsable du groupe de travail santé où des propositions de projets en lien avec la pratique sportive sont évoquées
9	Marie	Responsable de l'UEAJ	Pratique le sport de façon informelle. Ancienne éducatrice qui animait des projets autour du sport et accompagnait les jeunes au challenge Michelet
10	Antoine	Responsable de l'UEHC (foyer)	Ancien pratiquant et ancien arbitre. Ancien responsable d'une délégation participant au challenge Michelet
11	Mathias	Éducateur au foyer, de formation STAPS, responsable du projet soccer	Pratiquant en club de foot. Pratique avec les jeunes dans le cadre des activités récurrentes mises en place au foyer
12	Tom	Jeune homme de 17 ans (bientôt 18), pris en charge par la PJJ pour agression et vol, accueilli au foyer et à l'UEAJ	Assiste au séance sportives du foyer et de l'UEAJ sans y prendre part. Mais il aime le sport et a pratiqué le badminton en club.

Guide d'entretien avec les jeunes

Introduction (présentation de l'entretien)

1. **<u>Données de base : âge, lieu d'habitat, parcours scolaire, famille</u>**

Peux tu te présenter (âge, frères et sœurs, où tu habites, le métier de tes parents, ce que tu aimerais faire plus tard, ce que tu aimes en général)
Qu'est ce qui t'amène ici à L'UEAJ ?
Que fais tu le reste du temps ?
Est ce que tu es suivis par d'autres structures éducatives (foyer, etc) ?

2. **<u>Données de trajectoire : le sport (socialisation, catégorie sociale, fréquence de la pratique, intérêt pour le sport)</u>**

Ça représente quoi pour toi le sport ?
Tu en as déjà fait ou tu en fais actuellement ? Si oui dans quel cadre, quel sport et à quelle fréquence. Combien de temps ? Et pourquoi as tu arrêté ?
Est ce que tu aimerais reprendre / faire du sport ?
Qu'est ce que tu aimes dans le sport / que tu n'aimes pas ? Pourquoi ?
Est ce que tes amis font du sport ? Est ce que ça t'arrive d'en faire avec eux ?
Et ta famille ? Ils t'encouragent à faire du sport ou pas ?
Et à l'école c'est comment le sport ? Tu aimes ou tu préférerais que ce soit autrement ? Comment ?
Et dans ton club ? Pourquoi tu as choisi celui là ? Il est proche de chez toi ?

3. **<u>Le sport dans la structure (UEAJ)</u>**

Tu aimes le sport ici ? Pourquoi ?
Qu'est ce qu'il y a de différent avec le sport à l'école ? Ou avec le club ?
Tu te sens mieux ou pas en faisant du sport ?
Et tu sais pourquoi est ce que tu fais du sport ici ? Quels sont les objectifs ?
Et du coup, ça a de l'intérêt pour toi ? Pourquoi ?

Quel genre de sport est le plus adapté pour toi ici ? Et les conditions de pratique tu trouves ça comment ?
Et ta relation avec l'éducateur sportif c'est comment ? Il vous dit quoi à propos du sport ?
Est ce que tu penses que le sport ça peut t'aider ? Comment ?
Est ce que tu aimerais que ça change le sport ici ? Comment ? Quelle pratique ?

4. Le Challenge Michelet

Est ce que tu aimerais faire de la compétition ? Pourquoi ?
Le Challenge Michelet ça te dit quelque chose ? (explication si non)
Tu aimerais y participer ? Pourquoi ?
Tu te sens capable de représenter ta région pendant le Challenge ?
Et à part gagner une coupe, ça peut t'apporter quoi cette semaine d'épreuves sportives ?

As tu d'autres choses à me dire ?

ENTRETIEN NUMÉRO 2

Jeune homme de 18 ans accueilli à l'UEAJ, participant au sport au sein de la structure et aux journées inter-régionales préparant au challenge Michelet 2018.

Est ce que tu peux te présenter ?

Me présenter ?

Oui. Alors me donner ton âge, si t'as des frères et soeurs, où c'est que tu habites, le métier de tes parents ?

Oui, je m'appelle Pierre. J'ai 18 ans. Bah actuellement je travaille mon projet de formation et je suis à l'UEAJ. J'ai des frères et soeurs mais ils sont pas ici, ils sont à Djibouti.

Tes parents font quoi comme métier ?

Alors j'ai mon père il travaille en fait et ma mère il fait rien il est chez moi.

D'accord, ton père il fait quoi ?

J'sais pas ce qu'il fait mais il travaille en fait. Je sais pas qu'est ce qu'il fait.

D'accord, et toi tu aimerais faire quoi plus tard du coup ?

Hmm bah moi je veux faire le métier de électricien, en apprentissage.

D'accord, et du coup l'UEAJ t'aide à te former en quelque sorte ?

Comment ça ?

À te former pour l'électricité ? Ils te forment pour l'électricité ici ?

Ouais mais je vais à un stage en fait. Je vais à un stage par rapport à électricien. Je fais aussi un autre stage qui va commencer le 12 mars. Le mois qui arrive là.

D'accord, et tu vas faire quoi pendant ce stage ?

Mon premier stage je ferais l'électricité automobile. Et le prochain stage j'ai pas trop fait encore mais on va chercher. J'aimerais faire heu électricien du bâtiment quoi.

D'accord, et ça c'est l'UEAJ qui t'a trouvé le stage avec toi ?

Ouais.

C'est ça qui t'a aidé à trouver le stage ?

Ouais, j'étais avec monsieur Étienne.

D'accord ok. Et du coup pourquoi t'es ici toi ?

Bah j'ai pas trouvé de. J'ai pas trouvé en fait de lycée ou je sais pas quoi le truc que je fais.

T'a pas trouvé de lycée professionnel ?

Ouais.

D'accord, mais du coup c'est le juge qui t'a placé ici, c'est comment ?

Je sais pas en fait qui m'a placé ici. C'est madame ▪ qui m'a ramené ici en fait.

Mais elle t'a dit pourquoi est ce que tu venais ici ?

C'est moi qui l'a demandé. Ouais bah je lui ai demandé en fait. Bah je suis pas d'ici, j'ai rien fait en fait. En plus, mes papiers français ils ne sont pas complets. Du coup c'est pour ça j'ai demandé le truc. Après il m'a amené ici. Il m'a dit tu vas ici pour travailler ton projet de formation et tout.

D'accord, donc au début tu savais pas pourquoi tu venais ici ?

Au début ?

Au début quand tu est arrivé. Tu savais pas pourquoi tu venais ici ? Tu pensais que tu allais aller au lycée toi ?

Non non non non non. Moi je savais bien. Moi je savais bien qu'il m'amenait ici en fait. Parce qu'il m'expliquait quand j'tais là bas au STEMO, en fait au STEMO, il m'expliquait et tout comment ça se passe et tout.

Ah, donc tu étais au STEMO aussi ?

Ouais j'étais au STEMO, ouais.

D'accord. Et pourquoi ?

Bah c'est le juge qui m'a envoyé là bas en fait.

D'accord, parce que tu as fait des bêtises ?

Non, on a fait du, en fait je me suis battu avec des camarades de classe.

Tu t'es quoi pardon j'ai pas compris ?

Je me suis battu avec mes camarades de classe.

D'accord. À l'école donc ?

Au lycée ouais. Au lycée où j'étais l'année dernière.

D'accord et du coup on t'a placé au STEMO ?

Non au début j'ai arrêté le lycée. Parce que c'était moi qui a décidé que j'arrêtais le lycée. Après bah heu, j'avais une convocation l'année dernière, 2 mai ou j'sais pas quoi, c'était de 2 mai ouais, 2 mai avec le juge d'enfants on s'est vu tout ça. Après c'est elle qui m'a envoyé au STEMO.

D'accord. Donc ça fait pas très longtemps qui tu as quitté l'école ?

Ouais je me suis arrêté au mois de mars, en 2017.

D'accord, et tu t'es arrêté en quelle classe ?

En première. CAP conduite routière.

D'accord, ça te plaisait quand même l'école ou pas ?

Bah oui moi toujours.

T'aimais bien l'école, l'ambiance, tout ça ?

Ouais j'aime bien mais y'a des trucs qu'aussi je voulais quitter.

D'accord ok. Donc du coup tu m'as parlé du STEMO. On va parler du sport. Est ce que tu sais pourquoi est ce que tu fais du sport ici ?

Bah… Je fais du sport, je fais du sport je sais pas pourquoi, je peux pas expliquer en fait. Le sport c'est sport.

Oui (sourire). Mais tu sais ce que c'est l'objectif du sport ici ou pas ?

Ici ou tous les sportifs ?

Non ici juste ici à l'UEAJ.

Bah moi je sais pas, c'est les mêmes choses en fait. Le sport dehors ou le sport que je fais ici. C'est la même chose.

D'accord pour toi c'est pareil ?

Pour moi c'est pareil ouais.

D'accord ok. Et du coup pour toi ça représente quoi le sport ? Dans ta vie c'est quoi le sport ?

Moi j'aime bien le foot et la musculation. Parfois je vais courir aussi, je fais du jogging voilà.

Donc c'est important pour toi le sport ?

C’est très important ouais.

D’accord. T’en fait et du coup c’est pourquoi que c’est important ?

Bah parce que ça me plait d’être sportif depuis que je suis tout petit.

D’accord mais c’est parce que tu aimes pratiquer ou c’est parce que c’est pour s’entretenir ou c’est pour quoi le sport ?

C’est pour ma santé.

C’est pour ta santé ?

Ouais.

C’est ça en premier ?

Bah en fait les sportifs bah c’est bien pour la santé d’abord, et en plus aussi bah si tu aimes bah tu fais. Comme tu aimes être sportif bah tu veux tout le temps.

D’accord donc pour la santé et parce qu’après c’est pour le plaisir ?

Oui.

D’accord, et du coup hors de l’UEAJ tu fais du sport aussi ou pas ?

Ouais je fais.

Tu fais où et tu fais quoi ?

Je vais au foot, je vais au foot en fait. Je vais au foot avec des amis ou je joue avec, avec l’entraineur des ▪ aussi.

D’accord donc dans un club ?

Ouais.

Et ça te plait dans un club ?

Ouais…

Tu as l’air réticent… Tu préfères en club ou hors du club ?

Non en fait au début j’avais fait en club et après le club ils ont arrêté le foot et après bah là j’suis, j’ai fait un entrainement et des fois je vais remplacer quelqu’un qui joue dans un autre club. Mais je joue en club en fait.

Mais ça te plait pas plus que ça ?

Si.

Si t'aimes bien quand même ?

Ouais j'aime bien ouais.

D'accord. Et ton club pourquoi tu l'as choisi ?

C'est juste à côté de chez moi en fait, c'est aux ▪ ouais c'est pour ça.

Et du coup ça fait combien de temps que tu fais du sport ?

Entrainement on fait 2 jours par semaine, mardi et jeudi. Heu le samedi et dimanche aussi, bah même si j'ai un match, si j'ai pas de match je suis avec des amis en fait. On fait des petits matchs ouais.

Et du coup depuis combien de temps ?

Bah depuis quand j'étais tout petit.

Depuis que tu marches en fait ?

Ouais.

D'accord d'accord. Et que du foot ?

Oui que du foot. Du Jogging aussi.

Tout seul ou avec des amis aussi ?

Non avec des amis j'aime bien.

Toujours avec des amis. Pourquoi t'aimes bien ? Parce qu'il y en a qui aime bien courir que avec la musique par exemple.

Non moi j'aime pas ça. Non moi j'aime bien avec quelqu'un ou avec plusieurs personnes.

Pourquoi ?

Pour parler en fait. Quand tu parles comme ça, quand tu fais le jogging tu peux pas fatiguer vite. T'es pas fatigué vite en fait. Tu restes un petit peu calme tu vois. Tu peux faire plusieurs kilomètres.

Et puis le sport ça te permet de parler avec tes amis ?

C'est ça ouais, oui.

D'accord donc c'est pour ça aussi que tu aimes bien le sport ?

Ouais.

D'accord donc du coup tes amis ils font du sport ?

Ouais.

Et ta famille aussi ils font du sport ou pas ?

Oui, y'a mon grand frère qui est footballeur aussi. Il est plus fort que moi il est pas haut niveau lui.

D'accord, c'est un peu ton exemple ?

Ouais c'est lui qui m'a appris quand j'étais tout petit, j'étais avec lui et tout. Il me montrait des trucs de foot et tout.

D'accord et tes parents ?

Mes parents heu…

Pas trop ? Ils ont pas trop le temps ?

Ouais.

D'accord et du coup à l'école aussi tu faisais du sport ?

À l'école que j'étais l'année dernière ?

Ouais ? Tu faisais du sport ? Tu faisais quoi comme sport ?

Jogging. Heu des fois on a fait aussi du foot, heu de la musculation aussi des fois on a fait aussi de la musculation. Voilà c'est tout.

D'accord, et tu aimais bien le sport à l'école ou pas ?

Ouais ouais ouais. Parce que quand je suis, quand on a fait du jogging j'étais en premier en fait, j'étais en premier. Du coup le prof il m'aimait trop en fait. C'est pour ça.

Parce que tu avais beaucoup d'entrainement c'est pour ça ?

Ouais.

Et le prof il sentait que t'aimais le sport ? Que c'était important pour toi ?

Ouais.

Et du coup toi tu l'aimais bien le prof ?

Ouais ouais.

Et le sport à l'école et le sport ici, y'a quoi de différent ?

Pour moi il n'y a pas de différence en fait. C'est la même chose.

C'est la même chose ? Erwan il dit la même chose que le prof ?

Bah en fait quand on a fait le sport au lycée on a fait intérieur, à l'intérieur du lycée. Mais là des fois on est allé aux ▪ pur faire le sport comme aujourd'hui. Après ce cours là on va y aller à, aux ▪. Mais au lycée toujours on a fait dans le lycée quoi. Du coup la différence c'est ça.

D'accord et les objectifs aussi ils sont pas les mêmes ?

Les objectifs, bah ici on a fait musculation, là on a fait aussi on a fait musculation. Ici on fait pas de jogging. On a pas fait ça.

Mais Erwan il vous dit quoi sur le sport ? Il vous dit pourquoi il faut faire du sport ?

Bah le sport c'est un truc important, c'est pour ça qu'on en fait.

Pour se sentir mieux par exemple ?

Bah non mais même si on va travailler, il faut qu'on fasse sport aussi. Ça va ensemble.

D'accord, donc il faut faire le sort et travailler aussi ?

Ouais.

Et du coup toi le sport ça te permet de te sentir mieux dans la vie ?

Et ouais, oui. Parce que je fais bien la musculation du coup tu vois (il me montre ses muscles). C'est pour ça.

Et du coup c'est quoi le sport le plus adapté pour toi ?

Le plus adapté ça veut dire ?

Que tu préfères ? Le mieux ?

Oh foot.

Ici ?

Ici là, ouais c'est musculation. Parce qu'on est pas beaucoup, on fait pas beaucoup foot ici. Parce qu'il n'y a pas trop de gens en fait, il n'y a que 5 ou 6, donc on est pas trop.

Vous êtes pas beaucoup dans les séances ?

Oui.

Donc Erwan il est beaucoup avec un ou avec un autre, c'est ça ?

On fait pas en même temps en fait. C'est pour ça. parce que quand je suis tout seul, je sais pas je peux plus faire foot ou je sais pas quoi.

D'accord et toi tu aimes bien que vous soyez pas beaucoup ou tu préfères que vous soyez beaucoup ?

Non moi j'aime bien quand on est trop en fait. Quand on est beaucoup, avec des amis, avec plusieurs personnes.

Et tu t'entends bien avec Erwan ?

Ouais avec Erwan, il est bien ouais. Il explique tout ce que je veux.

Ouais il t'aide. Et du coup tu fais tes programmes toi ? Tes programmes de musculation c'est toi qui les faits ?

C'est lui qui les fait. Je signe un papier, normalement il m'a demandé le truc que je veux faire en musculation, après il marque et après il me dit que je fais tout ça, tout ce qu'il y a de marquer.

Et toi tu suis ses indications en fait ?

Oui.

Et pour le moment ça te plait ?

Ouais ouais ouais ouais ça va.

Tu aimerais qu'il y ait quelque chose qui change dans le sport ici ou pas ?

Bah moi j'aimerais qu'on joue au foot mais c'est pas possible en fait parce qu'il n'y a pas trop de gens ici. On est pas beaucoup quoi.

Tu aimerais qu'il y ait plus de personnes qui pratiquent en fait ?

Ouais, comme aujourd'hui comme on va aux ▪. Moi j'aime pas quand on y va avec un ou deux ou trois. Moi j'aime bien que je suis allé avec plusieurs personnes. Comme ça on fait du foot et d'autres trucs différents.

Et comment tu penses que le sport toi ça peut te permettre de t'insérer dans la société ?

Je sais pas.

Comment ça peut t'aider le sport ?

Bah on va dire quelqu'un qui va à l'entrainement il joue bien le jour du match, je suis comme ça.

D'accord donc ça te permet d'avoir un projet en fait c'est ça ?

Ouais.

Et si tu t'entraines bien après tu joues bien pour le match quoi ?

C'est ça ouais.

Et puis aussi ça te permet d'être avec tes amis c'est ce que tu m'as dit.

Ouais.

Ça pour toi c'est le plus important ?

Aussi être en forme physiquement.

C'est les trois trucs les plus importants pour toi ?

Ouais.

D'accord. Du coup maintenant on va finir avec le challenge Michelet que tu connais.

Ouais.

Est ce que t'aimerais participer ?

Oui je suis parti une fois.

Mais tu aimerais y participer en mai ? Tu sais que c'est en mai ? À Rennes. C'est pendant une semaine où il y a plein d'épreuves sportives. Toi tu aimerais faire partie de l'équipe ?

Ouais ouais ouais j'aimerais bien.

Tu aimerais être sélectionné ?

Ouais, ça durera une semaine ?

Ça dure une semaine ouais, du 28 mai au 1er juin.

Quoi on va rester ensemble et tout ça ?

Bah oui, oui oui. Vous allez avoir des hébergements, des chambres et tout ça. Tu vas être avec tous les jeunes qui ont été sélectionnés de l'équipe.

D'accord.

Et avec des éducateurs aussi. Voilà.

Ok.

Et ça se passe à Rennes. Tu vois. Et du coup, pourquoi tu aimerais participer toi au challenge Michelet ?

Parce que moi j'aime bien quand je fais ça (cf les journées inter-régionales préparants au challenge Michelet). J'aime bien.

Ouais les journées inter-régionales ça te plait ?

Ouais, parce que j'ai déjà fait, c'était à Rouen.

Et ça t'avait plu ?

Ouais c'était bien ouais.

Pourquoi ça t'avait plu ?

Parce qu'on a fait beaucoup de trucs que j'aimais faire.

Ouais, et t'as pu rencontré du monde aussi ?

Ouais. J'ai rencontré. Même les gens qui étaient avec nous la dernière fois, je les connaissais tous en fait. Ouais je les connaissais déjà parce qu'on était ensemble quand j'étais, quand j'étais à Rouen.

D'accord d'accord. Donc ouais ça te permet de revoir des personne que tu as rencontré en faisant du sport ?

Ouais, avec des gens qui ouais.

D'accord, et du coup le challenge Michelet tu sais que c'est une compétition. Toi tu aimes la compétition ?

Ouais ouais j'aime bien. Ouais j'aime bien ça.

Et ça t'apporte quoi ?

Bin, c'est important.

C'est important pourquoi ? Par exemple si t'es dans une équipe et que tu fais la compétition, pourquoi c'est important pour toi de faire la compétition ?

Bah pour de là où je viens. C'est important de gagner pour le pays.

Donc là c'est plutôt la région. Si tu vas au challenge tu vas représenter la région Bretagne. Et du coup pour toi c'est important de représenter d'où tu viens ?

Ouais.

D'accord, et du coup avec d'autres personnes de partager des moments à travers le sport ?

Oui, ouais.

D'accord donc pour toi c'est important la compétition sportive. Et du coup est ce que toi tu te sens capable de faire partie de l'équipe ?

Comment ça ?

Tu sens que tu as les capacités pour faire partie de l'équipe de foot par exemple ?

Bah en fait moi je suis, bah oui, ouais.

Tu penses que tu joues assez bien ?

Oui.

Donc tu penses que normalement tu devrais être sélectionné.

Oui.

Ok ok. Et vous êtes sélectionnés c'est en fonction de quoi ? C'est parce que vous jouez bien ou c'est en fonction d'autre chose la sélection ?

C'est qu'on joue bien en fait.

C'est que le niveau de jeu ?

Je sais pas trop ça.

Y'a pas le comportement aussi ?

Bah si, quand tu joues avec une autre équipe qui vient d'un autre pays bah il faut la respecter, il faut que tu gardes le comportement en fait.

D'accord et du coup il faut que tu te comportes bien pour être sélectionné dans l'équipe c'est ça ?

Bah oui.

D'accord il n'y a pas que l'aspect sportif. Pas que le sport.

Non pas que le sport. Tout le temps, tout le temps il faut que tu, il faut que tu aies un bon comportement.

D'accord, donc le respect dans le sport et le respect dans la vie aussi ?

Les sportifs, l'éducateur qui vient, tout le temps il faut que tu respecte, il faut que tu montre, il faut respecter ouais.

Et du coup le sport ça permet de respecter ?

Bah oui des fois ouais.

Et c'est important pour toi ?

Bah oui c'est important. Si y'a pas de respect y'a pas de sportif en fait.

Et du coup le challenge Michelet pour toi, à part de gagner, pour toi ça peut t'apporter quoi ? Au niveau personnel.

Bah, ça me plait en fait.

Et le fait d'être tout le temps tout le temps avec des gens pendant une semaine ça peut t'apporter quoi à toi ? Tu penses que ça peut te permettre de grandir, de réfléchir, d'avoir un projet, tout ça.

Ouais c'est ça ouais.

C'est important pour toi ?

Ouais c'est important.

D'accord donc le challenge Michelet tu le prends au sérieux quoi. Tu vas t'entrainer, tu vas te tenir bien et tu vas être régulier ?

Ouais, ouais.

Super. Est ce que t'as d'autres choses à me dire ? Par rapport au sport ?

Non.

Non t'as rien d'autre à me dire ?

Ouais.

D'accord, bah merci beaucoup.

ENTRETIEN NUMÉRO 3

Jeune homme de 17 ans, mineur non accompagné (MNA), accueilli à l'UEAJ et à l'UEHC, participant au journées inter-régionales qui préparent au Challenge Michelet 2018, à l'atelier sport de l'UEAJ et aux activités sportives du foyer.

Est ce que tu peux te présenter ?

Ouais.

Je t'en prie.

Momo, je suis camerounais. Je viens de ▪ et j'suis là. J'aime bien les activités sportives.

D'accord, tu as quel âge ?

Moi, 17 ans.

Et tu habites à ▪ ?

À ▪ ouais.

Et t'as des frères et soeurs ?

Ouais, bah j'en ai deux, ils sont au Cameroun. Tous des grands.

Des grandes soeurs ?

Non, une grande soeur, un grand frère.

D'accord, et tes parents ils sont ici ?

Non mes parents ils sont pas ici.

Ils sont au Cameroun aussi ?

Ouais ils sont au Cameroun.

D'accord donc toi tu es tout seul ici ?

Ouais.

Et tu vis en foyer ?

Ouais.

D'accord. En foyer à ▪ ou ici ?

Non ici.

D'accord au foyer juste à côté ?

Bah en fait je suis au foyer PJJ, on m'a envoyé là.

D'accord d'accord. Et du coup pourquoi t'es ici à l'UEAJ ?

Pourquoi je suis ici ? Bah pour étudier. Pour mettre mon projet professionnel, pour le réaliser en fait. C'est là. Et pour faire des activités. C'est pour ça que je suis à l'UEAJ.

D'accord, et pourquoi t'as été placé ici ?

Bah j'ai été placé ici, déjà j'ai été placé à la PJJ parce qu'il y a un mois j'ai commis des gaffes à ▪ et du coup le juge il m'a, il m'a envoyé ici. Tu vois.

D'accord. Quel genre de gaffes tu peux m'en parler un petit peu ?

Bah, déjà avant que je t'en parle, je regrette. Tu vois ce que je dis parce que, parce que je l'ai fait parce que je voulais des sous. C'est des vols à la carte bancaire. Tu vois c'est ça.

D'accord, et t'as fait ça y'a combien de temps ?

Bah j'ai fait ça, en fait je l'ai fait au mois d'octobre ou août, j'ai commencé à faire des gaffes le mois là. Parce que j'ai rencontré un ami, bon lui il est au placard et c'est ça.

D'accord donc du coup après t'as été placé par la juge ?

Après bon je suis tombé malade, en fait on est venu, la juge m'a placé pour 6 mois.

D'accord, d'abord au foyer ?

Ouais.

Et après à l'UEAJ ?

Non je suis au foyer et je viens tous les matins ici.

D'accord, mais ça c'est pas toi qui décide, c'est la juge qui a décidé que tu ailles à l'UEAJ aussi ?

Non, c'est pas la juge qui décide ça.

C'est qui ?

Bah je crois c'est quelque chose qu'on te propose. Tu dis, tu pars. Ouais la juge m'a mis au foyer, c'est le foyer qui vous propose, qui cherche à ce que je fasse quelque chose.

D'accord et du coup ça te plait d'être ici quand même ?

Bah ça m'occupe d'abord. Parce que plaire c'est comme un loisir tu vois. Ça m'occupe.

Donc à côté de ça tu vas pas à l'école ? Tu as arrêté l'école ?

Bah à côté de ça j'ai fait un test au CIO bah là on attend du coup. Mais le CIO ils ont dit que je peux aller en seconde mais ils cherchent toujours des places parce qu'il y a plus. Ils disent que c'est au courant de l'année tu vois.

Donc du coup en attendant t'es ici et du coup le soir t'es au foyer ?

Ouais. Pas le soir. À midi je pars au foyer et je reviens à 14h. Tu vois.

Et tu dors aussi là bas au foyer ?

Ouais.

Et est ce que tu fais du sport aussi en foyer ?

Je fais du sport dans ma chambre. Quelques pompes et parfois au foyer je m'en vais, avant qu'on m'opère les dents, que j'ai eu mon opération des dents, je m'entrainais à ▪.

D'accord, mais sinon ils font pas d'activités sportives au foyer ?

Où ça ?

Au foyer ?

Bah si je fais tout seul le soir parfois. Je viens ici à l'UEAJ avec un éducateur et je fais de la gym, des trucs.

Y'a le soccer aussi le lundi non ?

Ouais.

Tu le fais ?

Ouais si.

D'accord donc tu fais ça et plus le sport à l'UEAJ aussi ?

Bah ouais.

Ok d'accord. Bon du coup maintenant on va parler du sport ici. Donc déjà pour toi, qu'est ce que ça représente le sport ?

En fait ça transforme l'émotion aussi. Pour moi, c'est ce que je ressens tu vois. Et bah je suis bien voilà. Aussi dans mon physique, quand je me regarde je me dis ouais ça va, ça marche tu vois.

D'accord. Et du coup est ce que tu en faits en club aussi ou pas ?

Ouais en club j'en fait. Mais déjà néanmoins qu'on m'a opéré les dents, parce que j'ai eu une extraction de 6 dents et là je peux plus. J'en fait du sport au club, je suis avec le club.

D'accord donc tu en as fait en club ? Avant t'en a fait ?

Avant, non. Avant non. Avant je jouais comme ça. c'est ici que je suis allé en club.

D'accord, et en club de quoi ?

En club je sais pas.

Mais quel sport ?

Football !

Ah football d'accord ! Et le club comment tu l'as choisi ?

Le club en fait c'est mon éducateur qui m'a ramené là bas.

Donc il pensait que tu avais des capacités et du coup il s'est dit tu vas en club, il t'a dit pourquoi ?

Bah en fait je suis passionné de football. Néanmoins il m'a amené là bas il m'a dit fais toi plaisir. En jouant d'abord, ouais c'est ça.

D'accord. Et du coup le sport en club ça te plait ou tu préfères plutôt le sport comme ça dans la rue ?

Bah c'est plus que le sport ça me plait. J'aimerais être comme Cristiano Ronaldo (rire).

(Rire) D'accord et tu en faisais à quelle fréquence, combien de fois par semaine ?

Ah quasi, bah du coup ça dépend de l'humeur. Mais quand même j'active, en une semaine je peux faire le sport 5 jours.

5 jours ??

Bah ouais.

D'accord. Et quand tu étais en club t'avais combien d'entrainements ?

2 fois par semaine.

Et après t'avais les matchs le week-end ?

Non j'ai joué un seul match avec eux.

Après t'as arrêté ?

Ouais. Mais je m'entrainais. Moi je m'entraine mais je joue pas les matchs.

Et pourquoi t'as arrêté le club ?

Non actuellement j'ai arrêté le club pour l'opération. J'ai 6 extractions dans la bouche donc je peux pas.

Donc c'est un problème physique en fait c'est pas parce que ….

Je fais sport. Mais un sport collectif il faut que je fasse, tu sais les entraînements de football on met les bras, et c'est la mâchoire… Tu vois.

D'accord c'est pour faire attention à toi en fait ?

Voilà.

Donc tu aimerais quand même reprendre rapidement ?

Bah ouais.

D'accord. Et du coup c'est quoi que tu aimes dans le sport ? C'est quoi qui te plait quand tu pratiques ?

(Long temps de réflexion) La vitesse.

La vitesse ?

Ouais. J'aime la vitesse. J'aime le sport, moi j'aime le football surtout comme sport parce qu'il y a de la vitesse. Donc tu fais des choses, tu agis au moment opportun. Parce qu'au football, pour moi quand je regarde un match télé tu vois, le meilleur joueur c'est celui qui réfléchi au bon moment au bon endroit. Il faut avoir une vitesse, même pour réfléchir. T'es lent, t'es mort.

Et du coup pour toi le plus important c'est d'être le meilleur quoi ?

Bah ouais. Bah parce que moi même si, celui avec qui je me suis entrainé 3 semaines, dans mon club là c'est la performance qui compte. Il faut être performant. Ouais.

D'accord donc pour toi le plus important c'est la compet et la performance ?

Ouais. Pour avoir plus d'enjeux.

Et le sport ça te permet d'autres choses aussi ?

D'oublier.

D'oublier ?

Ouais c'est tout.

D'oublier quoi ?

Les problèmes.

Tes problèmes c'est à dire les bêtises que tu as faites ou les problèmes que tu as maintenant ?

Bah en ce moment j'ai aucun problème ici. Moi je veux que tout se passe bien. Même si j'ai des embrouilles au foyer, j'ai aucun problème ici. Mes problèmes c'est peut être ce que j'ai fait, que je me reproche, que je me dis tôt ou tard si je serais pas devant le juge et tout, c'est un problème. Tu vois c'est ça. Sinon ici je cherche pas à me rattraper. Parce que je vis normalement, je reste à la page. Si je suis resté là, j'ai 6 mois là, j'ai fait 4 mois déjà. Mais je crois que les 2 mois et demi qui me restent c'est plus rien, c'est rien.

Et après tu vas faire quoi ?

Après je vais faire quoi ? Bah je sais pas. J'attend que le juge, ce qu'il va dire. Je peux pas m'en aller comme ça parce que je suis entre les mains, tu vois ce que je veux dire. C'est ça.

D'accord, donc pour toi le sport c'est oublier quoi ?

Ouais. Oublier bah ouais.

Et après y'a d'autres choses qui te plaisent et que tu aimes dans le sport ? Et que tu retrouves pas dans d'autres activités ?

Bah le sport c'est quelque chose que je peux pratiquer sans vouloir toutefois un intérêt.

Sans vouloir trouver un intérêt ?

Ouais.

Sans objectifs ?

Bah ouais parce que le sport c'est d'abord pour moi. D'abord ce qui me fait plaisir.

Mais pourquoi ça te fait plaisir justement ?

Je vous ai détaillé toutes les raisons que vous avez voulu savoir. Les raisons c'est, c'est d'abord que je m'oublie, j'oublie ce qui est menaçant, qui est la réalité. C'est vrai parfois il faut penser à la réalité mais parfois il faut aussi penser à soi. Et pour penser à soi il faut s'oublier.

D'accord, et du coup toi t'es plus sport co ou sport individuel ?

Bah en fait j'aime du sport individuel. Mais maintenant pour la performance, désolé autant pour moi, j'aime du sport collectif. Mais pour ma performance c'est individuel.

Individuel dans le collectif en fait ?

Non tout seul. Dans le collectif, je suis les consignes de l'encadrant, du coach et que ce soit même à l'UEAJ. Quand je suis avec le prof de sport je suis ses consignes, je fais pas plus, je fais pas moins. il dit cinq, je fais cinq. Il dit dix, je fais dix. Voilà. Mais tout seul c'est mon travail à moi. Bah là je veux pas travailler avec quelqu'un. Je le fais tout seul.

Mais du coup quand tu fais le sport dans la rue, le football par exemple, il n'y a pas de coach, tu n'es pas encadré. Est ce que ça te plait ou tu préfères être encadré dans les sports collectifs ?

Dans les sports collectifs, honnêtement pour répondre à ta question, si on dit collectif il faut toujours un encadrant.

Il faut toujours un encadrant ?

Le football à la rue, c'est à la rue. Y'a pas de règles, y'a pas de consignes. Généralement c'est pour s'amuser. Tu vois. Bah déjà moi j'aime le football collectif, pour que ça ressemble à quelque chose et pour que ça ait un sens. Parce que là où on cours là où tout le monde va tout faire, ça va être sale.

Donc pas pour s'amuser en fait ? Donc pour toi le foot, tu t'amuses, mais c'est plus ?

Ouais j'aime plus jouer sérieux.

Ça représente plus ?

Ouais. Tu joues avec amour, tu fais bien. Ouais. Tu peux être nul, tu peux être nul d'aller au sport mais y'a la volonté tu vois. En fait parfois, tu peux jouer dans la rue y'a pas la volonté c'est juste comme ça pour faire passer du temps. C'est ça.

Et du coup tu m'as parlé des performances et tout. Et tu as des amis un peu ici ? Est ce qu'ils font du sport ?

Ici depuis que je suis là ?

Ouais en général.

J'ai pas d'amis.

T'as pas d'amis ? Tu connais pas grand monde ?

Non, je traine pas quelque part ou bien je reste là à ▪ parce que j'ai des horaires. J'ai 2 heures par jour que je dois sortir et du coup je reste pratiquement toujours aux alentours de là tu vois.

Et du coup avant que tu sois ici tu devais avoir des amis. Tes amis ils faisaient du sport ?

Mes amis ? Bah j'ai tout genre d'amis, ça dépend. Y'a ceux qui aiment le sport. Bah je tris pas mes amis par le loisir, c'est aussi ça.

Et toi avant que tu sois placé, tu faisais du sport ou pas ?

Bah ouais. Je faisais du sport.

Régulièrement ?

Régulièrement. Moi je fais du sport depuis là où je viens.

Toutes les semaines tu faisais du sport ? Et continu ?

Non pas en continu (rire). Je faisais plus que du sport et c'est ça, plus que du sport !

D'accord que du sport tu faisais. À la salle ?

Bah non, j'avais pas besoin de la salle ! C'est difficile à expliquer tu vois, c'est difficile, c'est une vie très longue mais c'est du sport quand même.

C'est du sport arrangé en quelque sorte c'est ça ?

Ouais. Bon en fait tu sais moi je suis pas d'ici.

Tu m'as dit ouais.

Bon je suis pas d'ici. Comment je me suis retrouvé ? De la manière que je me suis retrouvé déjà en Espagne c'était avec, quelque part il fallait faire du sport. Sportif, parce que je me cachais, je vivais en forêt et j'ai escaladé l'enclave espagnole pour rentrer en Espagne, c'est comme ça que je suis rentré en Europe. Donc du coup je vivais une vie, des mois en sport, en forêt. Donc une vie avec un rythme un peu. Et hormis ça j'aime le football. Donc pour moi je faisais du sport continuellement. Et quand t'es en forêt, à force de vivre là bas t'as un autre physique. L'alimentation, ta manière de te déplacer, tu fais tout avec la vitesse quoi. Et néanmoins, même si tu quittes là bas, tu aimerais toujours continuer que ton corps soit en mouvement.

Parce que tu es venu il y a combien de temps en Europe ?

Il y a combien de temps ? Bah en fait je peux pas oublier la date mais il faut que je calcule. Je suis, je suis entré en Europe le 9 décembre 2016, en Espagne dans une enclave.

Donc il y a un an et demi à peu près ?

Voilà.

Et avant du coup tu vivais en Afrique avec tes parents et tes frères et soeurs ?

Bah ouais.

Et tu faisais du sport là bas ?

Je vivais pas avec mes parents, avec mes 2 parents en fait autant pour moi. Je vivais avec ma mère. Je jouais, je jouais et l'Afrique c'est pas comme ici. Là c'est une histoire déjà que t'as donc (rire) c'est mon histoire tu vois. Mais du coup je jouais au quartier et j'aidais ma mère c'est ça. Mais plus ou moins je me suis, je suis devenu comme ça c'est plus sur ma route quoi. Ce que j'ai vu, tu vois. J'ai fait du sport aussi en route hein. Parfois des soirs comme ça que je marche, je marche, je marche, comme peut être en Algérie je trouve des jeunes comme moi qui veulent jouer, je viens je les salue je m'arrête et je joue avec eux après je cours, après je m'en vais chez eux, leur maman me parle, tout le monde me parle, on me dit mais toi t'es jeune tu fais quoi là ? Bah moi je dis je fais mon chemin et toi ? Tu vas où ? Bah ça mettait des mois, et au final ça a mis juste 2 ans. Mais après j'y suis arrivé.

Donc le sport ça fait un peu partie de ton histoire en fait ?

Bah ouais.

Donc c'est important pour toi dans ta vie ?

Le sport ?

Oui.

C'est bien. Parce que quelque part ça t'aide, ça t'aide. Il faut avoir une condition physique quelque part.

D'accord et que pour la condition physique ça t'aide le sport ? Y'a pas d'autres aspects du sport qui font que ça peut t'aider dans la vie ?

Bah, généralement moi je, je sais pas, moi je sais pas quoi vous dire parce que du sport, moi le sport je l'apprécie déjà, ça.

Mais tu m'as donné les aspects on va dire du sport sur toi, sur la santé, sur la performance etc. Mais est ce que dans ta vie en société, avec les autres ça peut t'aider à quelque chose le sport ?

Comme quoi ?

Par exemple de t'intégrer dans la société ? Tu vois ? Est ce que ça t'aide le sport à t'intégrer ?

Bah pour rencontrer des gens, bah ouais ça t'aide. Pour changer aussi d'air tu vois. Quand tu vas au club, tu vois d'autres personnes, tu vois c'est ça.

Ok d'accord. Et donc tu te sens mieux quand tu fais du sport ?

Bah ouais je me sens mieux.

Et pourquoi ?

Un je me mets à fond et pour arriver à peut être là où je veux je comprend toujours que même dans le sport il faut faire l'effort. Parce que le sport pour moi c'est que, aujourd'hui tu fais un de plus, demain tu fais un de plus. Il faut toujours avoir un de plus dans la vie.

Donc pour toi c'est ça l'intérêt du sport ? C'est de toujours vouloir faire mieux, de dépasser ses limites en quelque sorte ?

Bah si, faut toujours dépasser ses limites.

Et du coup le sport que vous propose Erwan ici, est ce que tu penses que pour toi il est adapté à tes objectifs ?

Bah plus ou moins. J'aime pas le basket, bah le sport en salle qu'il nous propose il est adapté. En salle je précise ! Ouais je, mais jeux collectifs j'aime le foot, que du foot, j'aime pas d'autres sports collectifs.

D'accord, et après le reste ? Vous faites quoi d'autre ?

En sport ? Bah déjà c'est basket que je fais avec lui, ouais juste.

C'est tout, t'as fait que du basket avec lui ?

Ouais d'autres jeux, d'autres jeux quand même aussi. D'autres jeux.

Et à chaque fois quand tu fais du sport avec lui, vous êtes beaucoup ou vous êtes un petit groupe ?

Un petit groupe.

Et ça te plait ou tu préfèrerais être beaucoup plus toi ?

Bah non c'est pas trop un moment d'engagement. Le sport avec Erwan c'est un moment de plaisir, pas un football d'engagement. Et parfois moi j'aime des sports d'engagement. Mais néanmoins là c'est une activité de, du centre, c'est pas comme si c'est dans mon, dans un club de foot.

D'accord donc quand même ça te plait même si c'est pas compétitif en quelque sorte ?

Oui, ouais voilà.

Et du coup Erwan il a quoi comme discours avec vous, notamment par le sport ? il vous dit quoi ?

Erwan bah c'est un prof qui est posé, il sait s'y prendre, il coordonne les exercices comme il faut.

Mais il vous dit quoi sur le sport ?

Sur le sport ? Il pratique. C'est un pratiquant qui nous donne des conseils.

D'accord.

Ouais.

Il vous donne les bénéfices en quelque sorte du sport ?

Voilà. Les bénéfices techniques, parce que plus ou moins le sport c'est pas de la force, c'est de la finesse et de la technique. C'est ça qu'il transmet.

Et il vous parle aussi de votre insertion ? Par le sport ?

L'insertion ?

Tu sais que l'UEAJ c'est une structure d'insertion ?

De quoi ?

D'insertion professionnelle, d'insertion pour t'insérer dans la société. Il a ce discours avec vous ou pas ?

Dans la société ?

Oui le sport fait partie des activités qui vont vous permettre d'avoir un projet, et ce projet au long terme te permet de t'intégrer. Il vous parle un peu de la société, des règles, le respect ?

Bah non pas trop, à moi pas trop.

Tu sais pourquoi est ce que tu fais du sport ici ?

Bah ici c'est un programme, un programme. Il donne, il dispense le cours normalement et ouais y'a le respect mais parler du respect et des choses comme ça, on prend pas le temps de parler de ça, là je suis clair. Et je suis clair.

Ah ouais.

Bah moi en fait, on a jamais pris le temps de parler de respect ou bien, bah il m'a déjà, on parle de l'UEAJ, on parle de comment je suis ici, on me défini par l'UEAJ mais je sais que l'UEAJ est là. Honnêtement moi j'ai pas la définition, mais je sais que l'UEAJ est là pour nous apprendre des choses, mais la définition ça c'est.

D'accord, donc tu sais les grands axes, mais tu sais pas pourquoi on t'a mis ici et pourquoi pas autre part ?

En gros je sais que je pouvais pas aller autre part et que je suis là à l'UEAJ.

D'accord mais t'as quand même un projet ?

Ouais.

Qui va te permettre de travailler ?

Ouais un projet.

Et c'est quoi ton projet du coup ?

Chauffagiste.

Chauffagiste ?

Ouais.

Donc du coup tu fais des stages ?

Non.

Pas encore ?

Pas encore.

Et l'UEAJ t'accompagne dans ton projet c'est ça ?

Ouais.

Et ça te plait quand même ?

Bah pour le projet quand même, ouais.

Et du coup comme on a parlé du sport, comment est ce que tu penses que toi dans ta vie, là maintenant avec tes problèmes, comment est ce que le sport ça peut t'aider ?

À oublier tout le monde au moment où je le fais. Oublier, que je donne beaucoup de chose, que le sport il fait la loi. Parce que du coup moi je suis clair avec toi, si je fais pas sport c'est le pétard. Mais si je fais sport y'a pas de pétard. Tu vois ce que je dis, le sport ça adoucit mes moeurs. Tu vois. Parce que parfois j'aime être seul. Tu vois.

En fait le sport remplace la drogue ?

Le sport ça remplace ma mère.

Ça remplace ta mère ?

Ouais, bah pas que ça remplace entièrement, ma mère elle n'est pas là, ma famille n'est pas là, grand monde n'est pas avec moi. J'ai pas grand monde avec moi, ça remplace beaucoup de chose au moment que je le fais tout seul. C'est ça le sport tu vois. Ouais je me sens pas seul, je me sens autrement, je me sens moi et je pense à moi, je suis tout seul et je suis bien.

Tu aimerais que le sport change un peu ici ? La façon de pratiquer, les sports à faire, la façon d'enseigner, etc ?

Que ça soit au choix.

Que ça soit au choix ?

Ouais. Et que chacun fasse son choix.

Parce que là en fait vous choisissez pas les sports ?

Bah ouais. Ici à l'UEAJ tu choisis sport quand ça va, mais c'est tout. Mais j'aimerais que ça soit au choix. Que tu fasses ton choix, voilà.

Et est ce que c'est toi qui choisis de faire du sport ou c'est l'UEAJ qui te l'impose ?

Le sport ici ? C'est moi qui dis, moi déjà j'aime le sport tu vois. Moi quand je parle que le sport c'est un choix j'ai pas, au niveau des camps où on part faire sport, que c'est le prof de sport, que chacun il fait le sport qu'il aime. S'il il n'aime pas le basket, il fait pas le basket, s'il aime le foot il fait du foot. Mais sinon moi j'aime du sport. Tu vois ce que je dis.

Mais du coup pour toi c'est toi qui as choisi, mais est ce que par exemple pour les autres jeunes le sport il est imposé ou c'est eux qui choisissent de faire du sport ?

Bah là honnêtement je sais pas. Parce que je m'occupe de moi tu vois. Voilà.

Toi ça fait partie de ton projet le sport ?

Le sport ? Bah non.

Ça fait pas partie de ton projet ?

En quelque sorte heu, ça peut faire partie. Là contrairement à ce que je vis, je suis un peu loin.

Donc c'est vraiment parce que tu aimes et tu en as besoin ?

Ouais ouais. En projet tu sais le sport c'est compliqué. En projet c'est autre chose. Pour moi je dis le sport faut un coup de chance pour être footballeur. Tu vois. En plus actuellement je suis un peu trempé dans le pétard et un footballeur c'est pas dit, bah ce que je pense. Mais parfois, comme je peux pas faire sport étant malade et tout et parce que je suis beaucoup, là 6 mois tu vois. Depuis que je suis là, je suis placé devant 6 mois par exemple je lui ai dit je comprend pas ce qu'il m'arrive. Mal de poumon, mal de dent, toujours un peu malade, un petit peu des maux, un petit peu des problèmes. Bah tu vois, quand je fais du sport je suis bien. Quand je pars aux entrainements je suis bien. Si je fume un pétard je suis posé, mais le pétard est plus négatif. Mais quand même je le fais parce que ça sert aussi à m'oublier. Et le sport quand je le fais, néanmoins tu vas en crever toute la journée. C'est impossible que tu fasses bien du sport et que t'arrives pas à dormir. Même si t'es footballeur, tu vas te coucher et tu vas dormir. Quand t'as bien fait le sport, c'est ça. Tu vois.

Donc beaucoup de bénéfices au sport en fait ?

Bah ouais. Beaucoup de bénéfices.

Ok. Donc du coup pour terminer on va parler du challenge Michelet, ça te dit quelque chose ?

Ouais.

Erwan il t'en a parlé un petit peu ?

Ouais, je suis allé une fois.

D'accord tu es allé une fois sur une journée inter-régionale ?

Ouais.

Ça t'a plu ou pas ?

Le challenge Michelet ? Oui ça va.

T'avais fait quoi comme sport ?

Moi je faisais le sport que j'aimais.

Le foot ?

J'ai fait du foot, et c'est juste ça qu'il y avait. Et y'avait du cross.

Et c'était où ?

C'était comment, à heu, à Angers.

D'accord.

C'était à Angers.

Ok d'accord. Et du coup ça t'a plu et tu connais l'objectif de ces journées là ? C'est de former une équipe de toute la région pour participer au challenge Michelet qui est du 28 mai au 1er juin à Rennes cette année. En fait si tu veux c'est une compétition sportive sur une semaine où toi tu vas représenter ta région, tu fais partie de l'équipe de la région, et tu vas affronter d'autres jeunes de la PJJ de toute la France et aussi de la Belgique. Tu vois ?

On va jouer contre la Belgique aussi ?

Voilà. Donc en fait ces journées là, à laquelle tu as participé par exemple à Angers, en fait c'est pour vous préparez et pour former une équipe, tu vois l'équipe de la région Bretagne. Est ce que tu aimerais faire partie de l'équipe ?

Comment ? Ils m'ont pas sélectionné.

Tu sais pas encore, les sélections elles sont pas encore passées.

Bah moi franchement j'ai joué, j'aimerais bien faire partie si ils me sélectionnent. Si on me dit tu vas jouer attaquant ou bien, je viens déjà avec plaisir. (rire)

Donc ça pourrait être un de tes objectifs ?

Bah ouais pour heu je sais pas, pour montrer que je joue bien et contre d'autres personnes qui viennent d'ailleurs et pour voir comment ils jouent. Et pour que ça ressemble un peu à autre chose. Tu vois.

Donc du coup pour faire la compet quoi ?

Ouais, et aussi je me dis si c'est la compet on va s'entrainer, on fera plus de sport et tout, pour jouer contre des autres, ça sera bien.

Et tu aimes la compet toi donc ?

Bah ouais ! Si je fais partie de l'équipe c'est très bien.

Et du coup pourquoi tu veux faire partie de l'équipe ? Pourquoi tu veux faire la compet et le challenge ?

Bah pour jouer contre les autres, pour moi c'est ça. Pour jouer contre les autres parce que c'est régional. Ça veut dire qu'on va jouer contre tout le monde.

Ça va même être national le challenge Michelet, il y aura 320 jeunes de toute la France et aussi de la Belgique.

Ah ouais. Avec la Belgique ça fait 320 ?

320.

Et ils vont jouer ici aussi ?

Ils viennent tous à Rennes.

Ah ouais !

Et donc du coup l'objectif des journées comme celle à laquelle tu as participée à Angers, c'est nous de former une équipe au niveau de la région, donc au niveau de la Bretagne, pour pouvoir affronter les autres régions de France et de Belgique.

Et toi t'es sélectionneuse ou quoi ?

Moi je fais partie de l'équipe de sélection oui et c'est moi qui organise le challenge cette année.

Sérieux ?

Ouais, à Rennes, à Bréquigny, sur le complexe de Bréquigny. voilà.

Et comment vous sélectionnez les joueurs ?

Tu le sais pas ça ?

Sur le terrain ?

On t'a pas dit ? les éducateurs t'ont pas dit ?

Bah je savais pas qu'il y avait un championnat qu'on sélectionne des joueurs c'est que j'allais venir. C'est que je devais poser, j'allais venir. Mais j'ai joué le challenge y'avait des gens qui regardaient ça.

Donc en fait tu es venu que à Angers ? Parce que là y'a eu une autre journée.

Ouais mais je pouvais pas, je venais d'avoir l'opération sur la bouche.

Ah oui d'accord. Et là bientôt, y'en a une dans 3 semaines je crois, à Rouen.

C'est la dernière ?

Non après y'en a encore, alors après y'a le week-end de sélection y'a tout un week-end entier où là ils font la sélection de l'équipe, c'est à Dinard. Et après y'a encore une journée à Rennes. Et après y'a le challenge. Donc tu vois c'est sur du long terme, c'est pas que le challenge quoi.

Ouais ouais.

Et donc du coup tu sais pas comment vous êtes sélectionnés en fait ? En fonction de quoi ?

Bah j'sais pas. On m'a pas dit comment on sélectionne. Moi le challenge Michelet pour moi c'est une journée, c'est toi qui me dis non, y'a une équipe et je sais pas tu vois. Maintenant je joue avec plaisir et ça se passe bien et tout, j'vois le jeu et y'a jeu quoi. Et je dis c'est bien.

Donc pour toi on t'avait dit que le challenge Michelet c'est que une journée ?

Ouais. Bon pour moi c'était ça. Je savais que c'est une journée tu pars et tu fais un peu de foot.

D'accord donc ces journées là c'est la préparation au challenge Michelet. En gros si tu veux c'est l'entrainement, ou les sélections, et après y'a le challenge pendant une semaine avec toutes les épreuves.

Ah ouais ! Avec toutes les équipes de la France ?

Toutes les équipes de la France. Exactement.

Ah ouais.

Voilà.

Comme les jeux olympiques ! (rire)

C'est ça en quelque sorte, c'est les jeux olympiques de la PJJ.

La PJJ aussi en Belgique ?

Ouais.

Ah ouais ?

Ouais, c'est les jeux olympiques de la PJJ.

Et les gagnants de ça on les envoie. Si les jeunes qui gagnent ça, la PJJ peut pas les amener au centre de formation ?

Au centre de formation de où ?

(Rire) Par exemple il va au club il dit bah voilà on vous trouve un autre centre de formation.

Bah après si y'a des jeunes qui se débrouillent très très bien pendant le challenge, leurs éducateurs vont certainement leur dire, les encourager à aller vers des clubs, à aller vers des sélections, tout ça. C'est sur y'en a qui se révèlent pendant le challenge. Tu sais qu'il y a des champions de France qui ont participé au challenge.

Ah ouais ?

Ouais.

Qui ça ?

Je crois que c'est un champion de France de boxe, et je crois qu'il y a une championne de football aussi. Alors je saurais pas te dire les noms, mais ils ont participé au challenge Michelet. Et donc du coup pour toi ça peut être intéressant de faire le challenge ?

Si on me sélectionne, bah ouais (rire). Si on me sélectionne je serais là. Mais du coup, qu'est ce qu'il faut pour être sélectionné ?

Bah du coup pour être sélectionné, le plus important c'est d'être régulier. Don d'être régulier sur les journées d'entrainement tu vois, comme à Angers. Quand tu peux y aller, il faut y aller. C'est un projet sur le long terme, donc c'est la régularité qui va faire que tu vas être sélectionné. Après c'est ton comportement pendant la journée, ça c'est le plus important. Les éducateurs ils regardent le comportement. Et après si tu t'es bien comporté, on va regarder l'aspect sportif. Mais d'abord c'est le comportement, le premier critère. Est ce que pour toi c'est logique ?

C'est logique.

Pourquoi ?

Parce qu'on va pas aller avec quelqu'un qui va mal se comporter quelque part. Bah ouais. Tu vas pas regarder si tu joues, tu vas regarder ce que tu fais, faut bien se comporter.

Mais pourquoi ?

Bah parce que tu passes pas dans la société. Tu ennuies les gens.

D'accord, donc en gros tu passes pas dans la compétition sportive donc tu passes pas dans la société ?

En gros déjà si tu te comportes pas bien dans une équipe de football, même si t'es le meilleur joueur ça va aller, tu vas faire des problèmes à tes coéquipiers, des trucs un peu bizarre. Mais si tu es fair-play ça va aller. Tu vois.

Donc ça c'est important.

Être fair-play oui.

Mais tu penses pas que y'a des sportifs de haut niveau qui se comportent mal ?

Ça dépend de comment il est devenu sportif de haut niveau. Tu peux être sportif, mais si tu n'as pas quelque chose dans ta tête. Mais, tu peux devenir sportif mais que t'as quelque chose dans ta tête. Et tu vas voir, si tu vois un joueur qui est footballeur, celui qui est allé à l'école et celui qui n'est pas parti à l'école. Tu vas voir. Ou celui qui est allé dans la rue et celui y'en a un non. C'est bizarre, c'est deux mondes, ils réfléchissent pas pareil. Tu vois, ils réfléchissent pas pareil.

Parce que tout à l'heure tu m'as parlé de Ronaldo qui était un peu ton exemple, c'est ça c'est Ronaldo tu m'as dit ?

Ouais c'est Ronaldo.

Donc pour toi Ronaldo il incarne ces valeurs sportives ? Pourquoi ? Pour toi pourquoi c'est ton exemple, mise à part le fait qu'il est bon au football ?

Bah je fouille pas dans sa vie, mais je sais qu'il n'a pas de problème.

Il a pas de problème ?

Vu que les médias ne parlent pas mal sur lui. Par contre je parle pas mal des autres, mais y'en on parle d'eux qui ont des problèmes. Et tu le sais.

Donc tu penses que Ronaldo il parle pas de lui ?

Bah non, on parle pas mal de Ronaldo. Et je suis pas là non plus pour faire sa pub tu vois ce que je veux dire.

(Rire) Non, mais comme c'est ton exemple, ça aurait pu être Messi, Griezmann, etc. Pourquoi Ronaldo ? Ils sont tous très forts au foot.

Mais non, Ronaldo il montre qu c'est le travail qui paye. Parce que déjà on est sans ignorer comment il bosse. Peut être vous mais moi à voir il travaille beaucoup parce que tu vas voir les buts qu'il marque. c'est vrai qu'il y a des buts inattendus, mais pourquoi il est au bon moment, c'est parce qu'il travaille qu'il arrive au moment opportun. Voilà.

Donc en fait c'est pas le moment où il met le but le plus important, c'est tout le travail qu'il y a derrière en fait ?

Bah ouais ! Un match comme Paris - Real, il a tout un travail qu'il a fait. Mais au moment où il a mis le but, ce but n'est pas vraiment, mais il a fait un travail dans le match. C'est ça qui fait de lui Ronaldo.

Et du coup c'est ça qui est important aussi pour toi dans le sport ?

Mais oui.

Et c'est pour ça que c'est ton exemple, et tu aimerais faire ça aussi ?

Bah oui. Faut beaucoup faire des efforts. C'est pas facile madame, surtout quand t'as des problèmes, tu déroutes et puis tu reviens. C'est différent.

Et pour en revenir au challenge Michelet, c'est important pour toi de représenter la Bretagne ?

Bah la Bretagne si il faut que je la représente je vais la représenter (rire). Si on me prend, je joue. Ça sera bien. Ça sera super. On va gagner c'est sur.

Bah j'espère ! Mais du coup pour toi ça serait super de participer au challenge Michelet ?

Ça serait super.

Et à part gagner, une semaine comme ça d'épreuves sportives avec pleins de jeunes de toute la France, ça peut t'apporter quoi d'autre ? Au niveau personnel j'entend.

De voir comment les autres se comportent aussi. De voir les autres personnes, de voir comment ils se comportent.

Et au niveau de toi, ça t'apporte quoi ?

Du bien. Je serais content. Ça va me faire déjà une activité, quelque chose que je vais faire et que je serais régulièrement occupé. Par exemple, quoi, je joues une bonne compétition, au moins ça rassemble tout le monde. C'est ça qui va me plaire. Et je serais seulement en train de faire le foot. On va pas faire le cross ?

Tu peux faire plusieurs épreuves.

Pendant le challenge Michelet comment on va faire ? Seulement du foot ?

Non y'a plein d'épreuves. Alors y'a des épreuves pour les garçons, y'a des épreuves pour les filles. Y'a du foot, du basket, du rugby, de l'athlétisme alors dans l'athlétisme y'a plusieurs épreuves, y'a du cross et y'a de l'escalade.

Donc vous allez sélectionner plein de personnes ?

Alors y'a 32 jeunes par région. 32 jeunes par équipe en fait.

Dans les 32 jeunes, y'a ceux qui vont jouer le foot et ceux qui vont jouer le basket ?

Alors le basket c'est pour les filles, pas pour les garçons. Le foot c'est pour les garçons, mais après un garçon a le droit de faire 4 épreuves tu vois. Donc après tu peux être sélectionné pour le foot, tu peux être sélectionné pour le cross, tu peux être sélectionné pour l'escalade. Tout dépend des éducateurs, c'est eux qui vont choisir. Voilà. Donc toi ça te plairait ?

Ouais le foot.

Le foot. De faire partie de l'équipe ?

Ouais de faire partie de l'équipe ça sera bien. Ça sera bien.

Donc toi à ton niveau individuel mais aussi de faire partie d'un groupe en fait ?

Oui oui.

C'est important pour toi ?

Ouais.

D'accord.

Et on va s'entrainer ou on va jouer du coup comme ça ?

Et bah du coup je te dis, les journées qu'on vous fait, les mercredis, c'est fait pour s'entrainer. Et après il va y avoir un week-end entier où vous allez tous vous rassemblez dans le campus sportif de Dinard. Après y'a une dernière journée à Rennes et après c'est le challenge.

Et là, les gens qui vont se réunir ça sera les gens sélectionnés ou bien c'est là bas que vous allez sélectionner ?

Alors, ceux qui vont faire partie du week-end, ils feront partie de l'équipe.

Ah ouais.

Ouais. Donc il faut venir aux journées inter-régionales. Et il faut participer.

Je serais là, le prochain challenge c'est la semaine prochaine, c'est quand ?

Dans 3 semaines je crois.

Ah ouais début rentrée. Je serais là.

Et bah super. Ok, et du coup tu as d'autres choses à me dire par rapport au sport ou par rapport à ta vie, à l'UEAJ, au challenge Michelet ?

Non ça va je t'ai tout dit. Je t'ai parlé comme il fallait. C'est bien.

Tu m'as tout dit ?

Ouais.

Ok, super, et bah merci beaucoup.

ENTRETIEN NUMÉRO 4

Jeune homme de 17 ans accueilli à l'UEHC et à l'UEAJ. Participant à l'atelier sport de l'UEAJ et aux séances de soccer du foyer.

Est ce que tu peux te présenter ? Donc tu me donnes ton âge, si tu as des frères et soeurs, où tu habites, le métier de tes parents…

Pas mon prénom ?

Tu peux donner ton prénom si tu veux.

Je m'appelle Jean, j'ai 17 ans, j'habite à ▪. J'ai un petit frère et une petite soeur.

D'accord. Tes parents ? Ils font quoi comme métier ?

Ils vivent ensemble. Oh non ils ne travaillent plus, ils sont en arrêt.

Et t'as donc un petit frère et une petite soeur ?

Un petit frère et une petite soeur.

D'accord ok. Et qui sont à l'école eux ?

Qui sont à l'école.

D'accord, d'accord. Et du coup qu'est ce qui t'amène ici à l'UEAJ et au foyer du coup ?

Suite à une arrestation pour la drogue, pour le cannabis, tout ça, ils m'ont placé ici pendant 10 mois.

Pendant 10 mois. Et là ça fait combien de temps que tu es là déjà ?

Ça fait 4 mois.

D'accord, donc d'abord tu as été placé au foyer puis à l'UEAJ ou les 2 en même temps ?

Bah t'es placé au foyer puis à partir de 2 semaines tu rentres à l'UEAJ directement. Après ça dépend des jeunes.

Et c'est toi qui as voulu aller à l'UEAJ ou on t'a proposé, c'est comment ?

C'est eux qui m'ont proposé mais après j'étais dans une optique où il faut que je travaille quand même tu vois. Pas rester là à rien faire.

Ok d'accord. Et du coup à l'UEAJ tu fais quoi ?

Bah écoute, tu me demandes ça comme ça. Y'a plein de trucs, bâtiment, multimédia, tu fais le code de la route. Non ça va c'est bien. Même ils t'aident pour le stage tout ça, les CV, lettres de motivation, tout ce qui faut.

Donc en fait ils t'aident à construire un projet en fait ?

Ouais voilà c'est plus pour mon projet professionnel.

Et toi du coup c'est quoi ton projet professionnel ?

Moi c'est la boulangerie.

Boulangerie, ok. Donc ils t'aident à trouver des stages en boulangerie ?

Des stages en général tu vois. Mais après si moi c'est la boulangerie. Ils m'aident dans la boulangerie. Y'a ▪ qui est là pour les projets professionnels. Il m'emmène en voiture tout ça, j'ai posé 15 CV moi déjà.

D'accord, donc du coup c'est des activités de jour à l'UEAJ…

Ouais c'est ça.

Tu fais plein d'activités, dont le sport.

Dont le sport ouais.

Et ces activités rentrent dans ton projet en fait ?

C'est ouais, c'est c'est pour te remettre un train, un petit train de vie tu vois. Pas rester là à rien faire. Le sport c'est bon et autrement ouais, même retrouver tu sais un rythme de travail.

Ok donc c'est pour t'aider à te lever le matin, à avoir un rythme classique quoi ?

Ouais c'est ça. Parce que quand on va partir d'ici tu vois, ça va aller.

Ok. Donc maintenant on va parler du sport plus précisément. Donc déjà pour toi ça représente quoi le sport ?

Moi, regarde moi, moi je fume beaucoup donc quand je fais du sport tu vois c'est, je sais pas comment dire, c'est. Tu peux pas arrêter de fumer comme ça, mais bon quand tu fais du sport tu vas pas fumer en même temps, t'oublies tu vois ça te permet un petit peu de, tu penses à autre chose, ça fait du bien. C'est bon pour la santé voilà.

Donc c'est surtout pour ta santé le sport ?

Ouais, même pour la tête un petit peu, ça fait du bien.

Ça t'aide à oublier c'est ça ?

Ouais tu penses à autre chose, tu sais quand t'es un petit groupe de 4, 5 tu vis tu fais du sport, tu penses à autre chose tu vois t'es bien. Enfin moi du moins.

D'accord donc en dehors de l'UEAJ et avant que tu sois en foyer, tu en faisais du sport ou pas ?

Ouais, moi j'ai toujours fait du sport beaucoup.

D'accord, en club ?

Ouais en club j'ai fait plein de sports.

D'accord, t'as fait quoi ?

j'en ai fait, j'ai fait foot, basket, escrime, handball, j'ai fait 3 ans de boxe, karaté, judo.

Ouais d'accord donc un bon panel quoi.

Ouais ça va ça va.

Ok d'accord. Et ça te plaisait le club ou pas ?

Franchement ouais ça me plaisait, après c'est surtout tu vois à part la boxe j'ai pas de sport particulier que j'aimais bien. C'était surtout pour me défouler. Parce que je peux pas rester à rien faire.

Mais le cadre du club te plaisait ?

Ouais non même ça fait du bien tu sais moi j'ai des parents comment on dit heu, laxistes un petit peu tu vois, gentils, ça fait un petit cadre tu vois. C'est bien, bon après moi du moins j'aimais bien.

Ok et ton club tu le choisissais comment ? En fonction de quoi ?

Non, c'est surtout qu j'avais besoin de me dépenser donc après si le sport tu vois il me plaisait, je prenais comme ça tu vois, si c'était pas loin de chez moi j'y allais.

La proximité en fait ?

Ouais voilà la proximité. À part la boxe, la boxe. La boxe que j'avais bien dedans.

C'est pas parce que tu avais des collègues ?

Oh non, non non. Oh non parce que quand tu commences à aller comme ça avec tes potes après c'est pas, voilà tu vois, je sais pas.

Ouais, mais dans le club quand même tu t'es fait des collègues ?

Ah ouais ouais. Ah si si, ouais c'est bien.

Ok, donc tu as réussi à te sociabiliser dans le club ?

Ouais ça j'ai pas de problème. j'ai jamais eu trop de problème là dessus.

D'accord, et tu en faisais à quelle fréquence du coup ?

Ouais 2 fois par semaine. Mais tu vois je mélangeais les sports, tu vois je pouvais faire karaté, karaté judo ou basket.

D'accord et tu faisais des matchs aussi ?

Ouais bah forcément.

Et t'aimais bien les matchs ?

Ouais j'aimais bien.

D'accord, donc qu'est ce que tu aimes dans le sport justement ?

Qu'est ce que j'aime dans le sport, c'est une bonne question ça. Heu, écoute, je, franchement, je vois, je sais pas je sais pas.

Y'a pas des trucs qui sont spécifiques à l'activité sportive qui font que bah du coup t'accroches plus avec cette activité qu'avec autre chose ?

Ouais ouais ouais ouais. Bah regarde c'est parce que moi, moi je te parle moi particulièrement, hein. Moi j'ai étais diagnostiqué hyperactif petit, je peux pas, tu vois les cours tout ça, c'est dur pour moi rester en place, tout ça. Je comprend vite après je lâche. Le sport moi ça me permet de me dépenser, tu bouges beaucoup. Moi, moi le sport c'est l'activité physique tu vois. c'est se dépenser, tout ça. C'est ça que j'aime bien. J'ai pas particulièrement de.

Donc ça te permet aussi de poser un cadre en quelque sorte que l'école n'arrivait pas à te donner ?

Voilà c'est ça, c'est ça.

D'accord, à travers les règles ?

Les règles à l'école tu vois je les respectais pas toutes. Après dans le sport il me semble que tu vois ça à, c'est pas pareil. Après c'est l'activité, le cadre est pas pareil.

D'accord, donc les valeurs du sport en quelque sorte ?

Ouais. Même t'es fier de toi !

Et du coup est ce qu'il y a des valeurs dans le sport que tu peux transposer dans la vie en général tu penses ?

Ah oui forcément. Regarde en sport t'as le vivre ensemble quand même, enfin faut, quand t'arrives comme ça dans un club que tu connais personne tu vois. Après je pense c'est plus au niveau social tu vois par rapport comment tu vas parler aux gens et peut être comment tu vas t'adapter dans un groupe. Après tout dépend des sports hein. Moi je sais que la boxe ça, ça m'a permis de tu vois. Quand tu fais de la boxe tu vas pas te permettre de, tu fais attention à ce que tu fais après dehors. Tu vois quand ça fait 3 ans que t'es dans ton truc, tu vois tu portes plus les mêmes coups. Donc moi ça m'a fait quand même, je pense que ça m'a aidé, après je sais pas.

Ouais t'as eu une certaine prise de conscience quoi.

C'est ça.

Et tes amis ils font du sport ou pas ?

Ouais. Bah, dans un cadre général oui mais après tu vois, à part au foyer j'ai pas, moi mes amis ils sont grands, ils ont plus ton âge à toi tu vois, ou beaucoup plus grands. Mais plus 21, 20 ans, 22 et plus tu vois. Les jeunes de mon âge tu vois, ça passe pas trop trop trop. mais depuis que je suis tout petit hein !

Mais pourquoi ?

Je sais pas, c'est comme ça. C'est, mais ça a toujours été. Quand j'avais 14 ans, y'avait un des darons, des gens de 40 ans qui changeaient de trottoir, ils venaient me dire bonjour chez moi. Et tu vois, c'est ma mère qui trouvait ça bizarre mais après j'ai toujours plus facilement parlé avec les grands. Tu vois. Même les mamies et tout ça.

Donc le sport ça t'a permis de parler avec des gens de ton âge ?

Ouais c'est ça c'est ça tu vois. Parce que je me retrouvais pas beaucoup avec des gens de mon âge, à part à l'école, et l'école j'accrochais pas donc.

D'accord. Et ta famille ils font du sport aussi ou pas ?

Ouais mon père moi a toujours fait du sport, et ma mère aussi.

D'accord et du coup ils t'encouragent ?

Oh bah ouais. Bah toute façon, karaté, judo, bah c'est eux qui m'ont fait rentrer dans le sport parce qu'au début quand j'étais petit moi c'était pas tellement mon truc. Mon père il m'a inscrit 2 ans au karaté, 2 ans au judo tu vois ça m'a fait 4 ans direct. Mais ouais si, si, si, si mes parents ils sont sportifs, ils m'encouragent tout le temps tu vois. C'est bien.

Et ils t'accompagnaient pendant les compétitions ?

Tout le temps. Tout le temps. Ouais tout le temps. J'ai toujours les vidéos tu sais, les petits trucs comme ça.

Donc ça te permettait en gros de passer quand même des moments en famille avec tes parents à travers le sport.

C'est ça, c'est ça. Parce que tu vois, moi j'ai toujours trainé un petit peu. Tu vois mes parents, moi, moi je me suis dit mes parents tu vois c'est mes parents. Moi je les connais, donc je trainais tout le temps dehors avec les copains et tout ça, je rentrais chez moi pour dormir, manger. Donc tu vois les petits trucs comme ça, ça permettait de retrouver un petit peu de de temps avec la famille, avec mes parents, c'est bien.

Donc, est ce que toi tu peux dire que pour toi le sport c'est vraiment une nécessité ?

Ouais moi le sport pour moi c'est une nécessité. C'est bénéfique je dirais plutôt.

C'est bénéfique, d'accord tu ressens les bénéfices ?

Ouais franchement ouais.

Comment tu les ressens ?

Tout le temps parce que. T'es pas bien enfin moi quand je suis pas bien, si je vais faire du sport tu vois ça va me faire du bien. Après une journée de sport t'es fatigué, tu sais pourquoi tu dors tu vois. Moi, le sport en général c'est bien pour moi. Enfin du moins je pense hein, peut être que je me trompe. Pour l'instant ça me réussi donc ça va. Le sport ne m'a jamais emmené les ennuis, tu vois.

D'accord donc tu en as besoin quand même dans ta vie.

Ouais, moi ça me fait du bien.

Et tu préfères plus un sport j'ai envie de dire plus organisé donc plus structuré ou plus un sport de rue comm ça ? Enfin après tu peux aimer les 2 mais du coup pourquoi, dis moi pourquoi et dis moi ce que t'aimes et ce que t'aimes pas de…

J'aime bien les 2. Après tu vois, je tiendrais peut être pas aussi longtemps dans un sport je sais pas comment t'as dit trop ?

Structuré ?

Non l'autre.

Dans la rue.

Ouais ouais voilà dans la rue tout ça, les trucs comme ça. Parce que moi je suis pas un enfant de la rue mais bon je connais un petit peu tout ça, et tu vois si j'ai pas les règles, même même si je vais pas faire les bêtises, tu vois. C'est comme le magasin, on sait qu'il faut pas voler tu vois, je le fais pas. C'est moi si j'ai pas les règles, les règles ça me fait du bien tu vois ça me pose un cadre, je sais tu vois qu'il ne faut pas que je sorte du cadre. Si j'ai pas les règles, déjà tu vois, je commence un petit peu à. C'est pour ça les sports cadrés c'est mieux pour moi.

D'accord donc tu es conscient que si tu n'as pas de règles ça peut partir ?

Ouais ouais ouais. Parce que pour l'instant j'ai la maturité mais bon je suis un petit peu, je suis encore un petit peu bête tu vois. Je suis en train de prendre sur moi, tu vois je fais des efforts, après… Je pense que pour l'instant le cadre c'est mieux.

Ok. Et du coup avant t'étais à l'école ?

Avant j'étais à l'école jusqu'en première.

D'accord. Et du coup tu faisais du sport à l'école j'imagine ?

Bah, le sport, le sport de l'école. Mais généralement j'ai toujours fait du, à part. Maternelle c'est les sport de maternelle tout ça. Arrivé au collège, 6ème, 4ème, pendant 3 ans, je sais pas comment. L'AS je sais pas si tu vois ce que c'est.

Ouais.

L'association… tu connais ?

Oui oui.

Bah je faisais ça pendant 3 ans.

D'accord ok. Mais les cours en soi de sport, d'EPS…

Ouais j'avais toujours des bonnes notes moi.

Et ça te plaisait ou pas ? La façon de faire, la structure, tout ça ?

Non, j'accrochais pas le sport à l'école. Je le faisais parce que, tu vois ça te permet de te remonter une bonne note c'est toujours mieux dans la moyenne mais, j'ai jamais accroché le sport à l'école. Moi c'était pas mon truc, j'aimais pas, franchement j'y allais, j'oubliais mon sac. Je faisais mais j'aimais pas.

D'accord, alors que de base tu aimes le sport.

De base j'aime le sport mais c'est le, le contenu tu vois avec, c'est que t'es au collège, je sais pas c'était pas, après pour moi c'était pas mon truc.

C'est parce que tu restais dans le collège pour faire le sport ?

Ouais je pense que c'est ça. Avec les autres jeunes je sais pas. Je sais pas.

Et la pédagogie du prof aussi, c'était comment ?

Peut être. Après le prof de sport en soi il reste prof quand même mais, je sais pas, ça me plaisait pas trop.

Ouais t'as pas trop accroché quoi. D'accord. Et du coup le sport ici t'aimes bien ?

Ouais ici, ici ça va, ça va. Franchement ça va. Mais on change tout le temps tu vois. Tu vas pas faire 3 semaines la même chose, tout le temps tu changes donc même si t'aimes pas la prochaine fois tu vas bien aimer.

Et vous faites quoi comme sport du coup ?

Le dernier qu'on a fait c'est la bascule.

Ouais c'est vrai. T'as aimé ?

Ouais ça va, moi j'ai bien aimé. J'ai un petit peu mal au dos mais ça va (rire).

C'était sympa hein !

Ouais c'était bien bien.

Et ça t'a apporté quoi cette journée ?

Peut être un peu faire confiance, un petit peu. Parce que quand il saute sur la bascule je pense que si tu lui fais pas confiance, moi au début ça passait pas trop trop t'as vu. Mais un petit peu, peut être pas beaucoup, mais un petit peu la confiance quand même je pense. Ouais parce que quand il t'envoie en l'air…

La confiance en l'autre et en toi aussi non ?

En moi un petit peu tu vois, mais en l'autre c'est surtout tu vois.

Ouais parce qu'on appréhendait beaucoup aussi au début.

Oui moi j'appréhendais beaucoup quand même ouais. C'est violent.

Moi au final tu y es arrivé !

Ouais au final j'aime bien. Tu m'aurais proposé ça j'aurais dit non. Mais franchement ça va j'aime bien, je vais peut être refaire.

Ouais dans le cadre où ça a été proposé en fait où ça a été construit t'as apprécié ?

Ouais voilà c'est ça. C'est une bonne ambiance, c'est bien.

Ouais et puis…

Déjà ils étaient là pour donner tu vois, c'est bien.

Oui et puis Erwan il vous encourageait beaucoup…

Il est bien Erwan ! Erwan il est un petit peu chiant (rire), mais il est gentil Erwan moi je l'aime bien. Ouais Erwan c'est un bon tu vois il est prof mais il est papa, tu vois. On sent quand même le papa, ça va il est gentil, il est bien.

D'accord il t'apporte quoi ?

Ouais moi franchement, mais tout le monde ici hein ! Plus qu'au foyer tu vois. En général à l'UEAJ ils vivent pas avec toi tu vois. Donc ça veut dire quand tu as un référent ici ou que t'as quelqu'un qui est là pour ton projet, il est là pour toi. La vie c'est vrai. Après si le jeune il veut, il veut faire quelque chose de sa vie hein ! Moi je sais que si je vais bosser là, même si j'ai pas d'horaire, ils vont me mettre une horaire.

D'accord, ouais ils sont là pour toi et ils te soutiennent. Ils croient en toi.

Ouais franchement c'est bien.

Et ça c'est important pour toi ?

Ouais c'est bien.

Et du coup Erwan il a quoi comme discours sur le sport avec vous ?

Comment ça ?

Il vous dit quoi par rapport au sport ? Comment il vous présente l'activité ?

Oh non Erwan il va tout le temps. Je sais pas comment t'expliquer ça, non Erwan tout le temps, tout le temps, il va pas te proposer un sport si, lui même. Si il te propose un sport c'est que c'est bon pour toi, même il va t'expliquer il va dire bon même si ça t'aimes pas ça va faire ça, ça va te donner ça, tu vas être en forme. Après il va te dire regardes tu veux aller fumer ou tu veux aller faire du sport ? Bah c'est vrai tu vas faire du sport tu vois. Après bon tu, non mais en général Erwan tu vois quand quand il se met dans son boulot tu vois ? Enfin moi je trouve que…

Ouais il est investi.

Ouais il est investi. Même si t'as pas envie, quand tu vois que lui. Même si tu vois, même si l'activité elle serait pas pas bien qu'elle serait nulle, il va te donner envie de le faire. Tu vois il a les bons mots pour te motiver. Pas tout le temps parce qu'après bon des fois y'a toujours, tu sais des fois ça peut pas aller, bon des fois on a pas envie de faire, mais généralement Erwan il est là, il te motive.

D'accord et du coup toi tu as envie de t'investir pour pas le décevoir ?

Ouais et puis même ça fait plaisir parce que quand tu vois regarde, même si tu vas, même si tu vas mal lui parler ou tu vas être méchant aujourd'hui, demain lui il va être toujours là. Il va t'aider quand même, tu vois. C'est pour ça tu vois. Quand tu vois qu'il est là tout le temps pour t'aider, tu peux faire un petit truc et si ça te fait du bien à toi c'est bien pour tout le monde tu vois moi. Même si ça lui fait plaisir t'es content.

Et du coup là l'UEAJ c'est une structure d'insertion tu le sais ?

Ouais bah oui.

C'est l'insertion, vous dites insertion. moi je dis UEAJ parce que je connais pas encore trop mais vous vous dites insertion. Du coup est ce que tu sais pourquoi est ce que c'est insertion ?

Comment ça ?

Bah dans quel cadre les activités là, par exemple le sport, c'est l'insertion ? Dans quel cadre ça peut t'insérer ? Est ce qu'on t'en parle déjà de ça ?

Ouais mais (blanc).

On te dit que le sport ok c'est bénéfique pour toi, ça a des bénéfices sur ta santé, sur ton corps, sur l'estime de toi etc, mais dans quel cadre ça peut rentrer dans ton projet d'insertion ?

Bah….

Comment ça peut te permettre d'être bien en société, de t'insérer, en fait d'aider, parce que c'est une activité parmi tant d'autres le sport dans ton projet en fait.

Ouais mais après regarde je, (soupire) je sais pas le sport dans, après, franchement je sais pas.

Tu sais pas comment ça peut te permettre de, pas te permettre parce que ça serait un trop grand mot et le sport peut pas permettre de ça, mais ça peut aider à favoriser quelque chose ? Comme d'autres activités hein.

Ouais après moi je sais que quand, quand j'aurais fini mon temps ici et que je vais reprendre un rythme de travail, tu vois, que je vais me mettre à bosser, à la fin de ma journée, le soir tout ça quand t'es fatigué et que t'as bossé, j'aurais toujours l'envie de fumer, c'est là tu vois, c'est pour ça si tu trouves un petit peu le sport, je pense que le sport après c'est un petit moyen de détente. Je pense que après c'est, ça peut m'aider par rapport plus tu vois aux, comment on dit, aux addictions. Tu vois même la cigarette en soi faire du sport t'as pas envie forcément de fumer après. Au début si mais je, je sais pas.

Ouais donc en gros c'est pour ta santé ?

Ouais pour ma santé. Après pour mon insertion spécialement je pense pas. Pour l'instant hein.

Et du coup les sports les plus adaptés pour toi ici c'est quoi ? Ceux que tu préfères.

Les sports quand même où tu vois je peux cracher un petit peu mes poumons tu vois. Parce que moi j'en ai marre un petit peu de fumer ça me soule tu vois. Tout ce qui est vif quand même, le foot, le basket, tous les sports où tu bouges vraiment vraiment. Je pense que c'est mes préférés. Après, j'aime tout quand même.

D'accord, vous faites muscu aussi non ?

Ouais muscu voilà ça c'est bon. Mais ici on fait pas forcément muscu tu vois. Il nous donne des tickets on va à l'orange bleue.

D'accord.

Mais ça c'est pas mal ça.

D'accord et vous y allez vraiment à l'orange bleue ?

Ouais ouais j'y vais vraiment. je prend un coach à moi et tout c'est bien. Mais c'est sportif hein.

Et du coup là c'est vraiment dans un autre cadre que tu fais le sport.

Ouais dans un autre cadre, mais c'est un cadre vraiment, là c'est, ça donne quoi ça envoie.

D'accord et c'est structuré quand même ?

Ouais, bah ouais là forcément c'est structuré. Tu te prends un coach et puis t'es là 5 heures, tu vas bosser 5 heures. Moi je préfère me prendre le coach parce que sinon moi je vais faire heu, je vais faire 100 abdos, je vais faire 50 pompes tu vois je vais avoir mal je vais dire aller hop c'est bon, tu vois je vais fumer une clope tout ça. Que le coach j'ai mal il va dire aller hop on va là bas, il me lâche pas. Toujours pousser, la structure, motiver tout ça.

Et c'est un peu ça ce qui t'a manqué peut être à l'école non ?

Bah parce que j'y vais pas aussi peut être, tu vois quand j'y vais, j'y vais tout seul. Après peut être que, je sais pas si tu vas avec quelqu'un qui est motivé, y'en avait un un jeune qui était motivé qui est parti maintenant mais quand si si quand t'as un jeune qui est là, qui est motivé à faire du sport t'as pas besoin d'un coach. Moi j'y vais je me donne aussi.

Et d'y aller avec des amis aussi ça peut être motivant ?

Ouais si si si, carrément, carrément.

Ok. Et, du coup tu m'as parlé du fait que ça peut avoir des bénéfices sur ta santé, le fait que tu fumes pas trop, le fait que tu te reprennes en main et tout ça. Et dans quelle autre partie de ta vie on va dire ça peut t'aider le sport ? De quelle façon ? Si tu penses qu'il n'y en a pas tu me dis.

Ouais moi après je pense, je t'ai dit, le social, la santé et ouais le vivre ensemble tout ça tu sais, c'est les 3 trucs que je vois. La confiance un petit peu, mais surtout le social et le vivre ensemble tout ça.

Ok d'accord d'accord. Alors du coup pour terminer on parle du challenge Michelet un petit peu. Tu connais un peu ?

Ouais carrément.

Je t'ai expliqué un petit peu la dernière fois. Donc est ce que t'aimerais le faire déjà ?

Ouais mais je l'ai déjà fait 2 fois mais après j'étais allé avec des gens qui étaient pas très motivés. c'était des jeunes qui fumaient beaucoup donc on fumait beaucoup à cette période là, au début de mon foyer mon premier mois. Mais, maintenant ils sont partis, même moi je me suis un petit peu tu vois mis des barrières. Ouais, mais après le Michelet faut, y'a des trucs, y'a une activité, y'a des activités des fois qui me plaisent pas.

Du genre ?

Du genre moi je suis pas très foot. J'aime bien le foot hein mais tu vois.

C'est vrai qu'il y a souvent le foot au Michelet.

Y'a souvent le foot ouais tu vois. Et c'est pas, j'aime bien, mais le foot moi ça a toujours été plus on est 10 tu vois on est 10 bons copains, on se connait tous on va faire un 5 contre 5 dans un soccer un truc comme ça. J'ai du mal un petit peu à faire un foot tu vois comme ça dans les clubs ou avec des gens comme ça, j'accroche pas.

Pour la performance ?

Ouais la performance tu vois j'accroche pas.

T'aimes pas trop la performance toi dans le sport en général ?

Non non ouais.

Tu fais vraiment ça par plaisir ? Pur plaisir ?

Ouais moi par plaisir. Après, si si si si, la performance ici dans la boxe, la boxe j'ai aimé la performance, après le judo, le karaté, les sports de combat. Mais autrement ouais c'est le plaisir, franchement le plaisir.

D'accord et à part gagner, ça te permettait de quoi la performance ? La compétition ?

Mais surtout perdre en fait aussi. Parce que quand tu perds c'est bien aussi hein. Parce que tu perds tu vois ça t'énerve un petit peu, ça te donne envie de faire mieux et c'est après quand tu gagnes que t'es content. Après c'est l'estime de soi je pense.

Donc perdre ça te motive encore plus et du coup tu donnes encore plus ?

Ah ouais carrément.

D'accord. Et du coup là c'est pas vraiment le challenge Michelet dont tu me parles c'est les journées inter-régionales qui préparent au challenge Michelet.

Voilà c'est ça, qui préparent.

Parce que vous ça vous a été présenté comme ces journées là c'est le challenge Michelet ?

Non non non, ces journées là ouais c'était un entrainement.

D'accord, et on vous dit que c'est un entrainement ?

Ouais parce qu'il y a une semaine à Rennes ça va se passer cette année c'est ça ?

Ouais c'est ça tout à fait. Fin mai début juin y'a le challenge Michelet.

Après je sais pas vraiment comment ça se passe le Michelet tu vois. Mais c'est vrai que si c'est 3 grosses activités comme ça, en fait moi quand j'y vais pas c'est parce que y'a foot et je sais que quand t'y vas faut faire les 3. Tu vois. Enfin nous c'est ce qu'on nous dit, si t'y vas c'est mieux de faire les 3. Du coup quand y'a foot, du coup au Michelet je sais qui y'aura foot.

Alors du coup je vais t'expliquer parce que j'organise le challenge cette année. C'est sur une semaine. En gros donc t'as toutes les délégations de la France plus la Belgique, donc en tout t'as 10 délégations de 32 jeunes, donc ça fait 320 jeunes qui vont se réunir à Rennes sur une semaine d'activités. Chaque jeune peut aller sur n'importe quel sport en fait il va être sélectionné dans une équipe si tu veux. Toi par exemple, bon tu représenteras toujours la Bretagne mais tu peux faire partie de l'équipe de foot, tu peux faire partie de l'équipe de rugby, basket non parce que c'est les filles, heu tu peux faire l'escalade ou les épreuves d'athlétisme ou le cross.

Ouais escalade et cross.

Les garçons ont le droit à 4 épreuves maximum et les filles 5 épreuves tu vois. Mais t'es pas obligé de faire 4 épreuves. Donc t'es pas obligé de faire le foot au moment du Michelet, après là tu m'as dit que pendant les journées inter-régionales ils te conseillaient vivement de faire le foot.

Ouais ouais. Après moi je pense que le Michelet j'y serais, je serais là pour l'escalade et l'athlé.

Après faut que tu sois sélectionné.

Bah oui c'est sur.

Et tu sais comment on sélectionne ?

Bah c'est avec les entraînements.

C'est à dire la régularité des entrainements ?

Ouais.

Ouais t'as raison c'est le premier critère. Et après c'est quoi ?

Après c'est la motivation. Si tu vois qu'il est motivé tout ça et que je pense il est bon un petit peu, je pense que.

Ouais c'est ça. Mais y'a un truc hyper important.

Je sais qu'il y avait des gens qui étaient là qui écrivaient.

Ouais et tu penses qu'ils écrivaient quoi ?

Je pense qu'ils écrivent si t'es motivé, si ils voient que le jeune il se met dans l'activité, si ça lui fait plaisir tu vois. Je pense après je sais pas.

Tu sais pas trop ?

Non.

Donc en premier t'as raison y'a la régularité, donc un jeune qui va venir à tous les entrainements évidemment on va le favoriser. Mais c'est aussi le comportement pendant les journées. Normal ?

Normal ouais.

Pourquoi normal ?

Non mais c'est sur tu vas pas emmener tu vois un jeune qui est là à foutre le bordel tu vois, non le comportement ça j'avais oublié mais c'est normal.

D'accord pour toi c'est tellement banal que tu l'as même pas dit quoi ?

Ouais c'est banal, j'avais oublié.

Mais est ce que tu peux pas emmener un jeune qui est super fort au foot, il pose pas de problèmes en dehors du terrain mais par exemple il râle sur le terrain, contre ses coéquipiers. Tu l'emmènes ou pas ?

Oh je sais pas. Ça dépend hein ça dépend. Non je pense pas parce qu'après regarde si y'a que lui qui est fort fort fort tu vois y'a l'autre équipe quand même. c'est bien un joueur fort mais non je pense pas que je l'emmène.

D'accord donc tu préfères privilégier 10 joueurs qui jouent moins bien mais en collectif ?

Bah c'est mieux toute façon regarde un joueur qui va jouer bien et 11 ou 10 joueurs qui vont jouer bien ensemble surtout c'est normal c'est mieux.

T'as un exemple toi dans le monde du sport ?

Non pas forcément.

Donc terre à terre pour toi le sport, pour le plaisir ?

C'est ça.

Et j'ai pas envie de devenir Ronaldo, Messi ou je ne sais qui.

Oh qui sait !

T'aimerais bien ?

Peut être hein. Mais bon après je sais pas.

Donc tu penses pour toi que le sport ça peut être un projet de vie quoi ?

Ouais ça peut, peut être hein, mais pour l'instant c'est plus mon loisir tu vois ça me fait du bien. Après qui sait, si je vois je suis vraiment bon et que un jour tu vois ça continue tu vois je verrais.

D'accord ok. Et le challenge pour toi, à part être sélectionné dans une équipe, peut être gagner la coupe, ça peut t'apporter quoi une semaine d'épreuves comme ça ? Où vous êtes réunis.

Moi le sport toujours. Et puis autrement c'est pour me changer les idées tu vois ça fait déjà 4 mois que je suis au foyer, ça peut me faire du bien tu vois de passer une semaine à l'extérieur un petit peu, souffler. Même quand t'es avec des, même tu vas découvrir d'autres jeunes un petit peu tu vois, c'est des autres foyers aussi donc, c'est toujours prenant quand même. Toujours bon à prendre je pense.

D'accord, je pense que tu m'as dit pas mal de chose sur le sport. T'as d'autres choses à me dire ?

Non ça va c'est bon.

Ok, bah merci.

ENTRETIEN NUMÉRO 12

Jeune garçon de 17 ans accueilli au foyer et à l'UEAJ. Il assiste aux séances de sport sans y prendre part.

Est ce que tu peux te présenter ?

Je m'apelle Tom.

Et ta famille, d'où tu viens ?

Je suis de ▪, je vis avec ma mère. Je suis ici parce que j'ai fait des conneries.

J'imagine (rire). Tu peux me parler des conneries que tu as faites ?

Comment ça dire ce que j'ai fait ?

Ouais.

Bah en gros je suis tombé dans une histoire criminelle, avec 6 potes à moi on a agressé quelqu'un et sauf que du coup il y avait aussi vol à main armée dans l'histoire et on s'est tous fait arrêter pour ça ouais.

Ok. Et du coup tu as été placé en foyer ?

Ouais.

Et tu participes aux activités de jour de l'UEAJ, dans quel cadre ?

Pour me ranger, pour essayer de retrouver une vie active.

D'accord et tu as un projet ?

Ouais ouais, j'ai envie d'aller dans la soudure.

Et tu as des frères et soeurs ?

Ouais j'ai une petite soeur de 14 ans.

Et elle est chez ta mère ?

Ouais elle est en 4ème.

D'accord. Ta mère fait quoi comme métier ?

Elle travaille en chauffeuse poids lourds, elle bosse de nuit.

Et ton père ?

Lui il faisait maraicher, il travaillait dans les serres de tomates.

D'accord. Et du coup tu n'as plus de contact avec lui ?

C'est lui qui se cache. Parce qu'on a eu des histoires d'argent entre nous, entre moi et lui. Sauf que du coup maintenant il veut plus rembourser. J'ai été livré à moi même depuis longtemps.

Tu penses que le climat familial fait que tu en es là aujourd'hui ?

Ouais un peu. Bah ouais puisqu'après tu es livré à toi même, tu finis par aller voir des potes à toi qui font la même chose que toi et après tu fais que des conneries parce qu'il y a que ça à faire de toute façon.

Et tu as quel âge du coup ?

Là je vais avoir 18 dans 2 semaines.

D'accord tu es placé pour combien de temps au foyer ?

J'ai été placé pendant 2 mois là. J'ai fait 1 mois là.

D'accord, donc on va parler du sport du coup maintenant. Qu'est ce que ça représente pour toi le sport ?

Bah le sport en soit c'est bien parce qu'il faut quand même que ça s'active mais y'a certains sports. Moi je sais que j'aime pas la plupart des sports où faut courir, faire du tennis, des trucs comme ça. Ça j'aime pas. Par contre tu me mets sur un vélo ou des trucs comme ça, ça j'y vais direct.

Et qu'est ce qui t'attire justement dans ce genre de sport plus que les autres ?

Bah je sais pas, je sais même pas trop. J'aime bien ça.

D'accord parce que tu ne participes pas aux séances ici…

Ici j'ai pas envie d'en faire, j'aime pas l'esprit du groupe, j'ai pas envie de m'amuser avec quelqu'un que j'aime pas. Ici c'est tous des faux culs, ils se volent tous entre eux, ils ont aucun respect, même entre nous ils ont pas de respect alors qu'on est censé vivre en cohabitation.

Donc tu partages aucune activités avec eux ?

Non il y a que avec Momo, que lui je m'entends bien avec lui et que lui ça me dérangerait pas. Avec les autres non non.

Que ce soit le sport ou les autres choses ?

Non je traine vite fait avec eux parce que voilà j'ai pas envie de rester tout seul non plus. Mais sinon je les évite au maximum.

D'accord. Tu ne retrouves pas un esprit de groupe en sport ?

Non non.

Et ce que tu as déjà fait du sport avant d'être placé ?

Bah tout seul, j'en faisais tout seul. Je faisais pas mal de paddle, bah vélo, moto. J'ai fait un petit peu de marche à pied, mais vraiment de la grande marche.

Tu aimes bien les activités à risque ?

Ouais !

Ça t'apporte quoi ?

Bah je sais pas, ça met un peu d'adrénaline tu vois. J'aime bien.

C'est ça que tu recherches dans le sport ?

Ouais.

Et du coup tu faisais ça dans quel cadre ?

En informel.

Tu n'as jamais été en club ?

Non non j'ai jamais cherché plus que ça.

C'est quoi qui te dérange dans les clubs ?

Bah je sais pas, j'ai jamais essayé d'y aller. J'aime bien faire tout par moi même donc.

Ta famille elle est sportive un peu ?

Un petit peu, bah après c'est les mêmes choses que moi.

Comment ça ?

Bah au niveau de ma famille y'a que mon tonton qui est sportif et c'est plus sur la moto, vélo tout ça. Il fait pas mal de vélo aussi. Mais lui par contre c'est du vélo cycliste qu'il fait.

D'accord, et tu as des bons rapports avec lui ?

Ouais ouais.

Du coup il t'encourage quand tu pratiques ?

Ouais depuis que je suis tout petit on bricole ensemble, on fait des trucs ensemble.

Et ta maman et ta soeur, elles ne font pas de sport ?

Si ma soeur elle court. Elle elle aime bien ça par contre.

Et est ce que des fois le sport ça amène des moments en famille ?

On en parle un petit peu, dans les gros gros évènements.

Ta mère vous soutient par rapport à ça ? Financièrement ?

Non, ça non.

Ce serait trop compliqué ?

Non c'est ma mère elle veut pas en fait.

Elle veut pas ?

Ouais parce que nous les sports qu'on aime bien elle, elle les aime pas. Parce qu'on aime bien vachement les sports de combat moi et ma soeur et ça elle a jamais voulu qu'on en fasse.

Pourquoi ?

Je sais pas, elle nous a jamais dit. Sa réponse c'était parce que.

Mais c'est pas une question financière ?

Non non, parce qu'il faut avoir l'accord des parents pour pouvoir faire des trucs.

Et est ce que tu envisages quand tu seras majeur de faire ce genre de chose ?

Ah bah ouais ouais, dès que j'ai 18 ans je compte me mettre au « chido », ouais « chindokai ».

C'est un sport de combat ?

Ouais. C'est un peu comme la boxe anglaise sauf que t'as le droit aux jambes et c'est beaucoup plus du touché et du self défense.

Donc apprendre à se défendre ?

Ouais bah ça je faisais déjà avec mon voisin qui lui était professeur de « chindokai » justement et lui il avait fait de la boxe anglaise, il a été loin en « chindo » il a été champion de Bretagne un truc comme ça.

Et du coup c'est quoi qui te plait dans ça ?

Souffler.

Souffler ?

Ouais bah parce que moi je sais que j'aime bien me battre dans la rue et je sais au fond pourquoi j'aime bien me battre parce que ça me permet aussi d'évacuer ce que j'ai en moi. Bah je sais que quand je suis en vélo par exemple je fais beaucoup de vélo après quand j'avais arrêté le vélo, je pense plus aux choses négatives. Je suis content juste d'avoir fait mon tour de vélo.

Et du coup ça peut t'apporter d'autres choses dans ta vie en général ?

Ouais si je pense que pour ma santé c'est bien parce que j'aurais pas autant d'endurance ou les trucs comme ça que j'ai, parce que je fume et tout ça. Et je pense que si je faisais pas de vélo je pense que je serais pas comme ça.

Et du coup ce rapport justement à la cigarette ou aux autres drogues, le sport est ce que ça peut t'aider par rapport à ça ?

Ouais ouais. Bah ça évacue et ça permet de pas y penser justement.

Et ça te permet de réguler ?

Ouais bah ouais moi je sais que quand je fais du vélo je fume pas une clope quoi.

Et pour le sommeil ?

Non j'ai déjà essayé, ça me fait rien du tout. Mais ça c'est parce que j'ai le cerveau qui travaille trop.

Pourquoi ?

Je sais pas, je réfléchi trop, je sais pas c'est comme ça.

Et il y a des choses que tu n'aimes pas dans le sport ?

Bah moi j'aime pas courir (rire).

(Rire) Ouais mais pourquoi ?

Bah je sais pas, je saurais même pas t'expliquer pourquoi mais j'aime pas ça. J'aime bien faire des petits sprints quand on est entre collègues des trucs comme ça, mais courir je trouve ça un peu inutile et puis moi j'aime pas. Je perd vite patience parce que courir courir ça m'amuse 2 secondes mais après. J'ai déjà essayé de courir avec de la musique, des trucs comme ça, et ça change rien, arriver un moment j'en ai marre de courir.

Et le sport vraiment c'est pour canaliser ?

Ouais bah par exemple je vois tous les gens qui font des sports de combat ils vont pas souvent se battre derrière.

Donc c'est vraiment le fait d'être ici qui te bloque ?

Ouais ouais.

Et du coup est ce que tu connais un peu les objectifs du sport ici ?

Je pense essayer de changer un peu d'air aussi, pour qu'ils s'entendent mieux peut être.

Oui il y a l'aspect social effectivement. Et dans quel cadre le sport à sa place dans une structure d'insertion ?

Pour essayer justement de faire du sport derrière, au lieu de rien faire, faire du sport. Par exemple, où tu pourrais être tenté de faire des conneries bah tu vas faire un peu de sport.

Ouais donc pour être occupé ?

Ouais voilà c'est ça.

Ok. et du coup pour toi ça a de l'intérêt ?

Ouais !

Donc du coup tu m'as dit les sports que tu aimais. Ici, quels sont le sports qui seraient le plus adaptés pour toi ?

Bah ici y'a que du vélo. J'en fais de temps en temps, des fois ils me laissent le vélo tout seul, j'en ai fait un peu avec ▪ vite fait.

Et tu aimes bien ?

Ouais moi je kiffe ça.

Et tu y vas seul avec elle ou avec les autres jeunes aussi ?

Bah j'y suis allé seul une fois avec elle et sinon j'y vais tout seul.

Du coup le soccer pourquoi tu y participes pas ?

Bah c'est pareil, moi j'aime pas l'esprit du groupe alors du coup moi j'aime pas jouer avec les autres. La première fois que j'ai été au soccer je voulais voir comment ça se passait. Puis après j'ai commencé à avoir les embrouilles avec les jeunes alors là je voulais même plus en entendre parler. Ils ont cas jouer à leur soccer, moi je les regarde j'attend que ça se passe.

Et tu penses que c'est une bonne chose qu'on t'oblige à y aller ?

Bah ouais parce qu'on sait jamais j'aurais pu être tenté. Moi je sais que j'ai pas fait parce qu'au fur et à mesure c'était de pire en pire les embrouilles avec les jeunes mais je sais que peut-être un autre jeune qui arrive à ma place et qui veut pas faire du soccer, je pense qu'à

force il voudra bien en faire. Moi des fois j'avais envie d'y aller mais j'avais pas envie de jouer avec le groupe donc du coup. Moi c'est le groupe qui me bloque. Donc la personne qui voudrait pas faire du soccer parce qu'elle n'aime pas ça, bah peut-être qu'elle ira après parce que ça va la tenter.

D'accord ouais, donc c'est vraiment le groupes qui te bloque.

Ouais.

Et du coup l'activité sport t'exclue encore plus du groupe en quelque sorte ?

Ouais. Par exemple le soccer t'es obligé de passer la balle, t'es obligé de jouer avec, enfin tu vois.

Ouais t'as pas envie de ça.

Non parce que moi j'ai pas envie de m'amuser avec eux. jusqu'à présent ils ce sont bien amusés avec moi donc moi je m'amuse pas avec eux.

C'est qu'ils sont plus jeunes que toi aussi, pour la plupart ?

Ouais c'est ça ouais. Puis même y'en a aucun qui a un bon mental ici. C'est tous des gamins.

Est ce que aussi c'est pas le fait qu'ils se connaissaient déjà avant que tu arrives ?

Non quand je vois y'en a un quand je venais d'arriver ça faisait un mois qu'il était là, ▪ ça faisait un mois et demi qu'il était là et quand je vois ils sont tous aussi gamins les uns que les autres. Y'a que ▪ qui s'écarte du groupe. Y'a que lui que je trouve que vraiment lui il a compris les choses, il a compris comment va la vie, les autres ils ont tous rien compris et tout ce qu'ils pensent quand ils vont sortir c'est combien ils vont dealer quoi.

D'accord ok ok. Et du coup Momo il va à l'école lui du coup maintenant.

Ouais bah oui, c'est pour ça que j'aime bien Momo parce que je vois que Momo il veut s'en sortir avec tout le trajet qu'il a fait pour venir ici. C'est pas le genre de mec à se la raconter, à essayer de faire chier tout le monde. Justement, lui il a le respect que moi j'estime que tout le monde devrait avoir.

D'accord. Et du coup toi tu t'es arrêté en quelle classe ?

Moi je me suis arrêté en 3ème et après j'ai fait l'IFAC de ▪, c'est un centre de formation en carrosserie.

Ok, tu as eu un diplôme ?

Non j'ai pas été jusqu'au bout, j'ai fait 10 mois et puis après j'ai arrêté.

Et tu comptes reprendre quelque chose après ?

Ouais bah en soudure. Je veux faire métallurgie soudure. En gros tu crées tes pièces toi même et puis après tu viens les souder sur des trucs que tu as besoin de faire.

D'accord, et y'a pas besoin d'avoir le bac pour ça ?

Non.

Le brevet tu l'as ?

Non, je me suis endormi pendant l'épreuve.

(rire) C'est quoi qui te dérange dans l'école ?

J'ai jamais aimé ça. Parce que je sais pas c'est le système scolaire je trouvais que tout était inutile.

En fait c'est la façon dont on t'amenait les choses ou c'est vraiment le contenu ?

Non c'est surtout qu'en fait c'est du global et puis moi je sais déjà depuis un bon moment que moi je veux pas rester derrière des bureaux, je veux pas rester à écrire, je veux pas être là par exemple regarder comment parler, à savoir tous mes orthographes. Je sais que moi ça va être du manuel donc du coup.

Et du coup tu faisais du sport un peu à l'école non ?

Ouais un petit peu.

Et c'était une activité que t'aimais bien ou pas ?

Ouais par contre je sais que quand j'étais au collège les trucs comme ça je faisais. Ouais même à l'IFAC je faisais. Y'a que ici, j'aime pas le groupe donc. J'ai fait pas mal de badminton aussi, ouais si j'ai fait du badminton en club aussi !

C'est vrai ?

Ouais ouais je suis bon en badminton.

D'accord donc l'esprit de groupe te plait pas mais le sport à l'école ça te convenait ?

Ouais ça me convenait ouais. Puis en plus je m'entendais bien avec le groupe donc ça me faisait marrer de faire du sport. Là de les voir sourire ça m'énerve donc.

Du coup pour finir, on va parler un peu du challenge Michelet. Tu sais ce que c'est ?

Ouais.

Est ce que toi ça pourrait te plaire de le faire ?

Oui ça pourrait me tenter.

Est ce que tu aimes la compétition ?

Oui ça j'aime bien.

Qu'est ce que ça peut t'apporter en plus ?

Essayer de se surpasser aussi ça. Essayer de voir à quel point je peux aller dans ce style de sport. Après c'est plus le sport en lui même que j'aime bien. Mais vu que souvent tu es avec quelqu'un qui essaye de te battre donc du coup par compétition tu vas essayer de le battre aussi.

Et ça n'apporte pas de points négatifs ?

Non je pense pas. Après c'est selon la logique de tout le monde.

C'est à dire ?

Bah après y'en à certains ils vont pas aimer perdre, moi je sais que bah même si je perd je serais quand même content d'avoir joué.

Et tu penses que ça peut entrainer de la violence ?

Ouais si ! Je connaissais des potes à moi quand ils perdaient ouais. Mais c'est vrai que j'ai déjà vu des gens, même au badminton, j'ai déjà vu un mec qui a pris un coup de raquette. Moi quand je perd souvent je la frappe contre le sol.

Et donc du coup la compétition, hormis que ça te permette de te dépasser, est ce que ça peut t'apporter d'autres choses que tu recherches dans la vie ?

Là j'en ai pas en tête.

D'accord. Bon je pense avoir terminé avec mes questions. Tu as d'autres choses à me dire sur le sport, la structure, les jeunes, ta famille, ta vie ?

Non.

Non, pas plus. Bon en tout cas merci beaucoup.

De rien.

Guide d'entretien avec les professionnels de la PJJ (éducateurs et professeurs techniques)

Présentation de l'entretien

1. Données de base : âge, parcours scolaire et professionnel

Peux-tu te présenter ?
Quel est ton parcours scolaire et universitaire ?
Et ton parcours professionnel ? Quelles sont tes qualifications ?
Et ton parcours sportif ? Tu as toujours fait du sport ? Pourquoi ?

2. Données de trajectoire : le sport, les jeunes et l'institution

a. Le sport dans le structure

Comment s'organise tes séances sportives ?
Comment fais tu le choix d'un sport spécifique ? Pourquoi ?
Quels sont les objectifs du sport ici ?

b. Les jeunes et le sport

Quels sont les spécificités des jeunes ici ?
Le sport est-il individualisé en fonction du jeune ?
Les jeunes sont-ils volontaires pour pratiquer ?
Et pendant la pratique tu les perçois comment ? Est ce que leur comportement change ?
Perçois-tu de réels changements chez les jeunes grâce au sport ?
Dans quel cadre et sous quelles conditions le sport peut il être un levier pour les jeunes ?
Qu'est-ce qui te paraît pertinent dans l'utilisation du sport comme outil pédagogique ?

c. L'institution et le sport

Le sport est il mobilisé depuis longtemps comme outil éducatif au sein de la structure ?
Qu'est ce qui a évolué ?
As tu des projets en lien avec le sport auxquels participent les jeunes ? Si oui, avec qui, quand, dans quel cadre. Si non, pourquoi ?
La notion d'intégration sociale par le sport est une notion de plus en plus utilisée par les professionnels du secteur social. Penses-tu cela justifié ? Et dans quelles mesures l'UEAJ/ l'UEHC te permet de travailler sur ça ? Comment procèdes-tu ?
Le Challenge Michelet se déroule cette année à Rennes. As-tu des jeunes engagés ou qui souhaiteraient participer à cette manifestation ?
Qu'est ce que ça pourrait leur apporter ?
Et qu'est ce que ça pourrait apporter à la structure ?

As-tu d'autres choses à rajouter ?

ENTRETIEN NUMÉRO 1

Professeur technique STAPS sur l'UEAJ, responsable des activités sportives.

Bonjour, est ce que tu peux te présenter ?

Donc Erwan je suis professeur technique STAPS sur l'unité éducative d'activités de jour de ▪ voilà, et je suis aussi actuellement coordinateur pédagogique de la structure.

Et ton parcours scolaire et universitaire c'est quoi ?

Alors heu, parcours scolaire classique avec un bac scientifique et puis après une entrée en faculté des sports avec un deug STAPS puis une licence option activités physique adaptées puis une maitrise mention activités physique adaptées et puis ensuite. Je suis rentrée à la protection judiciaire de la jeunesse donc j'ai passé le concours d'éducateur à la PJJ en 98 en 1998 que j'ai obtenu donc je suis parti en formation d'éducateur 2 ans à Marly-le-Roi en banlieue parisienne. J'ai été titulaire en milieu ouvert éducateur PJJ en milieu ouvert 1 an au milieu ouvert du ▪ et pendant mon année au milieu ouvert du ▪ j'ai passé le concours de professeur technique STAPS que j'ai obtenu et donc j'ai été pré affecté à l'UEAJ de ▪. Donc c'était une création de poste, j'ai créé mon poste en fait et puis j'ai été titularisé sur mon poste en 2003.

D'accord et avant la PJJ tu as fait quoi ?

Avant la PJJ j'ai fait de l'animation sportive du moins j'étais encadrant bénévole et dirigeant en club et j'ai été animateur en centre de loisir. Mais sinon j'étais étudiant en STAPS. En fait j'ai tout enchaîné. J'ai enchainé mes études, j'ai obtenu le concours pendant mes études puisque je l'ai passé quand j'étais en année de maitrise et puis après j'ai tout enchainé en fait.

D'accord, et du coup ta spécialité sportive ?

Alors j'ai pas qu'une spécialité, j'ai spécialité sport co et sport de raquette. Moi je suis footballeur et j'étais pongiste au moment de mes études donc je faisais du tennis de table en national et je faisais du foot à niveau inter-régional voilà au moment de mes études en STAPS.

Donc en gros tu as toujours fait du sport ?

Ouais depuis mes 6 ans.

D'accord, toujours à bon niveau ?

Ouais, bah après toujours à bon niveau jusqu'à maintenant parce que maintenant je suis vétéran. je pratique encore une activité physique et sportive, je fais encore du football, je fais de la course à pied, voilà ouais j'ai jamais arrêté d'avoir une pratique sportive.

Ok, et c'est quoi c'est une histoire de famille ?

Non, c'est une histoire personnelle parce que je suis le seul dans ma famille qui pratique une activité physique et sportive en club. J'ai 2 frères qui ne font pas d'activités sportives en club donc non non c'est une histoire personnelle. Et je n'avais pas des parents qui pratiquaient en club sportif.

Et du coup ça a été quoi le déclic ?

Des copains en fait. Ça a commencé par découvrir l'activité, moi j'ai commencé par le football, donc je me suis mis au tennis de table par la suite mais j'ai commencé par le football à l'âge de 6 ans et avec des copains en fait à l'école primaire et puis bah ça m'a passionné et je suis resté quoi. Les résultats sportifs non, bah j'ai poursuivi, le football j'ai eu qu'une interruption de 2 ans sinon j'ai toujours joué au football, ça fait quasiment plus de 30 ans quoi que je pratique le football. Le tennis de table c'était pendant mes études, mon lycée en fait que j'ai découvert l'activité tennis de table en banlieue parisienne et voilà pareil j'ai progressé assez rapidement en tennis de table parce que je m'entrainais toutes les semaines et quasiment tous les jours de la semaine du moins en tout cas j'alternais entre football et tennis de table. Je faisais un jour tennis de table un jour foot un jour tennis de table un jour foot.

D'accord, et là tu fais toujours du sport en club du coup ?

Heu, ouais du foot. Donc du football en club, en vétéran.

À ▪ ?

Alors, moi j'habite à côté de ▪ donc juste à proximité de ▪ oui dans un club d'une petite commune à côté de ▪.

Ok. D'accord. Bon du coup maintenant on va parler du sport dans la structure, à l'UEAJ. Donc déjà est ce que tu peux me dire comment s'organisent tes séance sportives ?

Alors, donc les séquences sportives sont des séquences hebdomadaires. Maximum 1h30, 2h, on peut aller jusqu'à 2h mais on dépassera pas. C'est un choix hein pédagogique, on pourrait faire des demi journées, des séquences de 3h, 4h. Mais au niveau de la concentration et puis du public voilà les séquences d'une heure trente quand il y a une heure et quart, une heure dix de pratique effective c'est déjà largement suffisant au niveau de ce qu'on peut mettre en place et au niveau de la concentration nécessaire à la pratique. Au niveau matériel bin, et au niveau de l'organisation heu moi je dispose d'un matériel que voilà on peut dire du matériel que j'ai acheté au fur et à mesure depuis que je suis ici en fait sur la structure. Donc je me suis constitué un certain, on va dire une certaine quantité de matériel que je renouvelle quand c'est nécessaire qui me permet de pas devoir emprunter ou de pas devoir rechercher du matériel extérieur sauf pour des activités bien spécifiques.

Et c'est l'UEAJ qui te met des moyens à disposition ?

Oui voilà en fait c'était l'UEAJ. Moi j'avais budgétisé et puis j'avais fait des achats au fur et à mesure de matériel sur le budget de l'UEAJ en fait. Donc, déjà la création du poste parce qu'il n'y avait rien du tout donc j'ai du investir, j'ai fait des investissements pour du petit matériel

sportif et puis au fur et mesure selon ce que je voulais mettre en place avec les jeunes j'achetais du matériel pour augmenter les possibilités de pratique. Voilà, donc c'est vrai que c'est varié. Ça va du ballon de rugby, du ballon de foot américain à des cross de street hockey, à des patins à roulette, à des mini buts. C'est, bon après c'est du petit matériel. En gros matériel on a pas investi dans du gros matériel. D'une part parce qu'on a pas où stocké et y'a pas l'intérêt et puis parce qu'après dans mon organisation on dispose d'une salle ici mais ça a pas toujours été le cas. Ça fait que 3, 4 ans qu'on dispose de la salle heu sur place sur l'UEAJ. Sinon, auparavant c'était essentiellement sur les installations de la ville de ■. Donc moi j'utilisais le matériel mis à disposition sur les différents gymnases de la ville etc quoi.

D'accord.

Voilà, donc quand il y avait du matériel de gym, je proposais des séquences autour de la gym. Quand il y avait du matériel, des tables de tennis de table bin je faisais du tennis de table. Quand il y avait des terrains de badminton je faisais du badminton etc.

D'accord, donc tu choisis plus le sport en fonction des installations et du matériel à disposition ?

Tout dépend ! Tout dépend. Ça dépend de ce qu'il y a à disposition ça dépend du groupe de jeunes, ça dépend de ouais en tout cas ces 2 critères là sont souvent ces 2, ces critères là sont pris en compte. C'est à dire qu'est ce que je peux mettre en place en fonction de là où je suis et puis en fonction des jeunes qui sont pris en charge, qu'est ce qui me semble pertinent de leur proposer. Et puis de leur envie aussi du moment. Parce que entre ce qu'on prévoit et ce qu'on met en place bin y'a souvent des décalages parce que on peut prévoir du collectif et on se retrouve en individuel ou inversement et puis on peut avoir un groupe très agité, très énervé, comme un groupe très, très apathique et plus difficile à mobiliser et voilà.

D'accord, et du coup tu privilégies quoi toi ?

Alors je privilégies rien du tout. Du moins justement, je programme pas de cycle, donc il n'y a pas d'organisation de cycle comme on pourrait retrouver à l'Éducation Nationale, pas de cycle de pratique. D'une séance à l'autre y'a pas de progression ou de continuité recherchée obligatoirement voilà. Ça veut dire que, étant donné que les groupes varient quasiment d'une semaine à l'autre, voilà c'est une projection à la séance en fait. C'est à dire que je travaille séquence par séquence, et donc dans le contenu de la séance par contre elles sont structurées un peu toujours de la même façon c'est à dire il y a toujours un échauffement, des étirements à la fin, et puis après un contenu d'activités qui intègre alors heu soit des situations en autonomie, soit des situations dirigées, soit de la pratique type des petites situations tâche exercice, soit des mises en situation plus type match type jeu type opposition etc. Mais globalement, ça intègre quand même toujours étirements, du moins échauffement et puis étirements assouplissements à la fin, parce qu'on travaille sur le savoir être et puis voilà. On essaye de leur faire comprendre que c'est important de, quand on pratique une activité, de préparer son corps à l'activité et puis après, pour éviter d'avoir des douleurs etc bin qu'il faut s'étirer correctement à la fin.

D'accord.

S'hydrater en cours aussi, on prévoit aussi. Là aussi, ça fait partie des séquences, d'avoir des temps où ils se posent et on peut s'hydrater. Ça fait partie aussi du contenu des séquences. Mais sinon, je privilégie pas non une activité en particulier, après moi j'ai des appétences plus sports de raquette, sport co donc c'est sur que ça va aller plus facilement sur ces activités là. Les activités de plein air bin oui mais après ça dépend du matériel, par exemple on a peu de matériel pour le plein air ou alors il faut aller chercher du prestataire etc. Donc ça c'est plus sur des périodes d'été ou des périodes de vacances et puis sinon du sport de combat ou tout ce qui est activités duel type ouais sport d'opposition, combat, arts martiaux etc, ça bah j'ai un collègue qui est moniteur fédéral de boxe donc quand il était pas sur la structure moi je proposais de la boxe éducative etc mais depuis qu'il est arrivé c'est, je lui laisse cette opportunité là de mettre en place les séquences sur la boxe française etc tout ce qui est sport de combat. Donc voilà, je me suis détaché de cette activité pour lui permettre de la mettre en place aussi puisqu'il a des compétences.

D'accord, donc vous travaillez vraiment en pluridisciplinarité ?

Ouais.

Et du coup, tu parlais que tu structures tes séances justement en fonction des jeunes, c'est quoi leurs spécificités aux jeunes ?

Ah bah, leurs spécificités ici alors, même si on peut pas généraliser voilà. Mais globalement ils sont tous on va dire dans un état de santé qui est moyen, si on peut qualifier leur état de santé, c'est à dire qu'ils ont pas l'habitude de faire des efforts, ils sont très fatigables, ils se fatiguent très vite. Ils ont des capacités de concentration très faibles, donc ce qui nécessite de varier les situations et de proposer vraiment beaucoup de contenu de pas, on peut pas répéter une même tache une demi heure quoi c'est beaucoup trop long donc il faut vraiment avoir beaucoup beaucoup de contenu et être capable de passer d'une tache à une autre très très rapidement. Ce qui nécessite beaucoup d'adaptation en fait. Après c'est un public aussi qui, on va dire qui est très volatile ça veut dire que pour capter bah il faut vraiment être dans l'échange, dans la discussion et puis il faut entendre aussi ce qu'ils ont à dire sur leur envie du moment, de pratiquer telle ou telle activité, ou de ne pas pratiquer telle activité etc. Voilà, globalement c'est des jeunes en tout cas qui sont plutôt pas réticents à l'activité sportive mais, il faut avoir une activité mesurée quoi.

D'accord, donc ils sont plutôt volontaires ?

Plutôt volontaires. Sur l'activité sportive, l'activité physique et sportive ils sont plutôt volontaires.

Et toi tu fais en sorte d'individualiser les séances pour que justement la démarche vienne d'eux c'est ça ?

Après voilà. On va dire que c'est des petits collectifs hein de toute façon on dépassera pas les 7, 8 jeunes max ça c'est déjà pas mal. Sinon ça tourne plutôt autour des, de 1 à 3, 4, 5 jeunes ce qui permet effectivement d'individualiser. Alors c'est dans le collectif, sauf quand on est 1 pour 1 quoi, sinon c'est toujours de l'individuel dans le collectif quoi, c'est à dire qu'on peut proposer une situation au collectif et après venir auprès de chacun pour bah réexpliquer, préciser certaines choses, demander un peu plus ou réduire un peu etc en fonction de ce qu'on propose. Donc, on propose, je propose aussi des activités individuelles, plus individuelles. Par

exemple, du renforcement musculaire là je propose des activités pour certains quand je pense qu'ils sont suffisamment autonomes je leur demande de concevoir leur séquence de renforcement en choisissant les exercices qu'ils souhaitent réaliser, les groupes musculaires qu'il souhaitent travailler et en les orientant. Mais sinon je leur laisse une liberté de choix dans les types d'exercices qu'ils mettent en place soit tout seul donc là vraiment en solo, soit en binôme. Sinon après dans une même séance je peux laisser un binôme travailler tout seul et puis prendre en charge un autre binôme mais là en les guidant quoi et en leur imposant des exercices etc voilà. Donc dans le collectif je fais aussi de l'individuel à ce niveau là quoi. En fonction des jeunes qui sont pris en charge, en fonction de leur capacité, bah est ce qu'ils sont autonomes ou pas, de leur envie aussi je disais bah est ce qu'ils ont envie de travailler tous avec tous les autres ou est ce qu'ils ont envie plus spécifiquement de travailler sur certaines choses en particulier. Donc voilà, assez rapidement en début de séance il faut être capable de sentir bah quelle dynamique se met en place, est ce qu'on peut amener tout le monde à faire la même chose ou est ce que on va devoir un petit peu nuancer et puis permettre à certains d'aller plus vers quelque chose de, d'un peu plus rythmer, et d'autres d'un peu moins rythmer etc.

Et les jeunes tu les sélectionnes pour la séance en fonction de leur emploi du temps ou plus leur affinité, ça se passe comment ?

Alors, l'idéal c'est d'essayer de concevoir des groupes qui vont être capables de fonctionner, en tout cas qui ne vont pas être dans l'opposition. Donc en construisant des petits collectifs où on sait que ça va être productif. Après c'est pas toujours possible donc après bah c'est de l'adaptation en fonction du groupe. Dans l'idéal il faudrait pouvoir concevoir et puis construire des groupes avec des binômes qui fonctionnent plus ou moins bien, ou avec des jeunes qui s'entendant plutôt bien mais c'est pas toujours évident parce qu'il y a des contraintes aussi de prise de charge, parce qu'il peut y avoir des collègues absents, il peut y avoir des congés, il peut y avoir des rendez-vous judiciaires, il peut y avoir aussi la nécessité de prendre en charge des jeunes à un moment donné parce qu'ils sont inoccupés etc et donc qui vont venir se greffer dans un groupe déjà constitué. Donc voilà, on essaye de construire des groupes cohérents mais c'est pas toujours évident.

Ok d'accord. Et du coup le jeune pendant la séance sportive tu sens qu'il change, tu sens qu'il y a un changement de comportement ?

Alors pendant la séance sportive non parce que après ça c'est, on va dire que ça serait trop ambitieux d'envisager un changement sur la séquence. Après sur la durée, on peut percevoir certains changements mais, moi j'attribues pas forcément ces changements à l'activité en elle même. Donc les changements ils vont être liés plus à ce que le jeune il va faire de ce qu'il pratique et ce qu'il apprend ou pas, ce qu'il voit ou pas lors des séquences. Mais voilà on va être modeste on va dire que les séquences qu'on propose c'est pas pour envisager, et c'est pas cet objectif là qui est mis en place, c'est pas pour envisager un changement chez le jeune mais déjà en tout cas c'est lui permettre d'avoir une sensibilisation à la pratique physique et sportive, ce que ça peut lui apporter, ce que ça implique aussi d'un minimum d'efforts, un minimum d'investissement etc. Et après une fois que le jeune il a les billes entres guillemets et on lui a, en tout cas on a essayer de lui montrer un petit peu ce que ça peut lui apporter en quoi ça peut être bénéfique pour lui, et bin c'est à lui de s'en saisir ou pas quoi mais on pourra pas le, on pourra pas avoir un impact plus que ça. Donc l'idée c'est en tout cas d'être dans le discours et dans la pratique sur quelque chose de construit et en essayant de montrer que ça a un intérêt. Et après au jeune de se saisir bah ou pas, parce qu'il y a des jeunes effectivement

pour qui l'activité sportive ça ils n'y voient pas d'intérêt particulier et puis ils ont pas envie, sur le moment en tout cas dans l'instant T, dans les mois à venir d'avoir une pratique plus régulière etc. Mais pour certains, bin ils s'y retrouvent et ça va donner envie d'avoir une pratique un peu à l'extérieur, chez eux, avec les copains etc quoi.

Et du coup dans quel cadre ça peut être un levier pour ces jeunes ? En tant qu'outil pédagogique j'entend.

Et bah dans le cadre où eux ils vont se saisir de ce qu'on travaille avec eux, donc à partir du moment où ils vont saisir qu'effectivement de pratiquer une activité bah pour certains ils vont être moins énervés, ils vont être plus à l'écoute des autres, ils vont se dépenser plus facilement et puis mieux dormir, etc. Voilà, en fait ils faut qu'ils découvrent que ça a un intérêt dans leur situation et puis c'est pas nous qui allons leur faire découvrir, c'est par eux même, en pratiquant, ils vont voir ou pas que ça a un effet. Certains c'était le sommeil, bah ils arrivaient pas à dormir etc, d'avoir une pratique physique ça fatigue donc se fatiguer c'est aussi mieux dormir, être fatigué pour dormir c'est mieux. Certains qui n'avaient aucune dépense énergétique de la journée qui faisaient rien bah c'est plus compliqué le sommeil, ils avaient du mal à trouver le sommeil. Certains c'était comprendre aussi bin que, pour certains même c'était leur corps, hein rapport à leur corps, ils sont pas assez musclés ou en tout cas ils trouvent qu'il ne sont pas assez musclés. Pour des filles bah c'était trop, surcharge pondérale. Pour d'autres, c'était problème, pas d'appétit etc bah voilà par la pratique aussi ils découvrent que bin, et puis on essayera de leur faire comprendre qu'une pratique régulière ça peut leur permettre de mieux se sentir dans leur corps. Ça peut leur permettre de se tonifier etc parce que j'aime pas le terme musculation mais plus bin de se tonifier en tout cas, d'être un peu plus tonique et dynamique puisqu'il y aura des impacts, ils vont se sentir mieux etc voila quoi. On travaille aussi là dessus. Le fait qu'ils se sentent bien aussi dans leur rapport aux autres etc et puis qu'ils aient une image d'eux même moins dépréciée voilà. C'est en tout cas ce qu'on vise aussi. C'est, donc on sera pas dans des apports techniques, des apports spécifiques à l'activité sportive, à une activité sportive. En fait l'activité sportive reste vraiment un média, on va dire même d'entrée en relation avec le jeune. Parce qu'avant même tout ce qui peut être savoir être, la première chose qu'on va viser par l'activité sportive c'est l'entrée en relation avec le jeune, c'est nouer un contact avec le jeune et avoir même un sujet de discussion avec le jeune et voilà. Et, quand ce contact sera établi là on pourra avancer sur d'autres versants etc mais déjà c'est de, d'utiliser l'activité physique et sportive comme un, un intermédiaire, un tiers avec le jeune pour permettre d'échanger. Avec certains ça va fonctionner avec d'autres ça fonctionnera pas, parce qu'il n'ont pas d'appétences aussi….

D'accord, et du coup tout à l'heure tu m'as dit que c'est toi qui avais créé ton poste à l'UEAJ. Donc ça veut dire qu'avant il n'y avait pas de sport à l'UEAJ ?

Non, avant il n'y avait pas d'activités sportives structurées. Ça veut, il y avait de l'activité sportive ponctuelle mais il n'y avait pas de l'activité sportive hebdomadaire structurée bah parce que d'une part parce que les personnels qui étaient en place ils avaient, leur mission c'était pas d'organiser une activité sportive régulière sur la structure et puis les compétences aussi. Donc moi je suis arrivé avec mes compétences et ma mission, c'était de structurer l'activité physique et sportive sur la structure.

Et du coup toi dans ta pratique tu as évolué ?

Ouais. Bah elle a évolué parce que, en fonction de ce que je voulais mettre en place au début et en fonction. Bah au début, par exemple je me projetais sur beaucoup plus d'activités physiques et sportives, au début je me projetais aussi sur, en tout cas j'envisageais des progressions. Donc j'étais plus sur on va dire un plus long terme et avec l'expérience bah j'ai modifié ma perception de la séquence d'activités physiques et sportives et je l'inscris plus dans un cycle mais je l'inscris dans, on va dire de la transversalité plus dans la globalité en fait. c'est à dire que la séquence elle est prise en tant que séquence mais avec le code de la route, mais avec l'atelier bâtiment, mais avec l'atelier restauration etc. Et elle ne s'inscrit plus que dans l'atelier sport et les autres activités sportives etc. Voilà, donc j'ai perçu au final bah c'est pareil, j'ai construit et j'ai perçu que l'activité sportive c'était vraiment un outil et pas une fin en soi, et que elle permettait et elle devait permettre de mieux travailler, d'être plus disponible dans les autres ateliers aussi et que c'était pas, le seul intérêt c'était pas que ça fonctionne bien dans l'atelier sport mais c'est que ça fonctionne bien dans l'atelier sport et donc que ça va permettre aussi de mieux fonctionner bah dans l'atelier bâtiment, et puis que ça va permettre de mieux fonctionner dans le collectif avec les autres jeunes, etc. Donc c'est plus que ça devient un moyen pour mieux fonctionner sur les autres dans la globalité quoi.

Donc le sport pas tout seul quoi ?

Voilà ! Le sport tout seul pour moi, et puis voilà ma perception elle évolue là dessus aussi, le sport tout seul ça bah ça voilà ça résout pas tout et puis loin de là quoi. Donc il faut le sport mais autre chose aussi. L'équilibre pour moi c'est pareil, permettre à un jeune d'avoir un certain équilibre dans sa vie de tous les jours etc bah c'est la pratique sportive mais pas que. C'est aussi les relations avec d'autres jeunes etc, adultes. C'est aussi son travail, être reconnu dans ce qu'il peut faire dans son travail. Voilà c'est un tout en fait. Donc ça fait, c'est une petite partie. Donc ce qui a fait aussi que je me suis moins focalisé que sur l'activité physique et sportive et que j'ai développé d'autres choses aussi, en plus quoi. C'est pareil quand je suis arrivé je me projetais aussi sur beaucoup de collectif et je voyais vraiment une progression collective, et là bah je suis parti, je suis revenu à ma formation APA quoi adaptée donc là effectivement j'adapte l'activité au groupe et j'essaye pas de faire rentrer le groupe. Même si c'est compliqué parce qu'on adapte l'activité aux groupe et en même temps la société elle va pas s'adapter, elle va pas s'adapter aux jeunes qu'on prend en charge donc là… Donc c'est pour ça qu'il faut tendre vers en mettant beaucoup de souplesse, en amenant beaucoup de souplesse, mais en même temps il faut les préparer aussi au fait qu'à un moment donné la société elle va pas forcément s'adapter à eux. Donc il faudra aussi qu'ils fassent des efforts. Donc c'est aussi, quand j'en reviens aux efforts, c'est aussi leur apprendre, il faut que ça vienne d'eux, il faut qu'il y ait aussi un moment donné une volonté de leur part de bah de travailler, de s'investir, de s'impliquer, etc pour que ça puisse produire des effets quoi parce que sinon effectivement ça n'a pas d'effets.

Et du coup je rebondis sur la société, du coup en ce moment tu dois le savoir on parle beaucoup de l'intégration sociale par le sport est ce que tu penses que c'est justifié ?

Alors là je suis plus nuancé aussi, ça peut être facteur d'intégration sociale l'activité physique et sportive. Mais après moi je pense que ça, ça concerne des sportifs de haut niveau pour moi hein. Pour être intégrer socialement par le sport bah il faut être reconnu sportivement donc pour moi en tout cas, c'est à dire qu'il faut avoir un niveau de pratique et puis être reconnu dans sa pratique par d'autres personnes, par ses pairs etc. L'intégration sociale par le sport avec les jeunes qu'on prend en charge là pour moi c'est, c'est juste un peu utopique. Du moins voilà en tout cas sur une unité éducative d'activités de jour, je vise pas de l'intégration

sociale par le sport parce que, parce que ça revient à ce que j'ai évoqué tout à l'heure, c'est heu le sport c'est un outil parmi d'autres et c'est pas le sport tout seul qui va faire que la personne elle va s'intégrer socialement. Voilà, donc il faudra autre chose. Donc intégration sociale par le sport oui, mais pas que avec le sport. C'est par le sport, par le travail, par voilà, c'est pas que par le sport. Ou alors si, je dis il faut être sportif de haut niveau et donc là tu travailles et t'es intégré par le sport, t'es intégré socialement par le sport etc.

Oui d'ailleurs parce que du coup on en parlait la dernière fois, les institutions on va dire de la PJJ parlent beaucoup d'insertion par le sport. Quelle est la différence, la nuance pour toi ? Est ce que peut être c'est le terme plus adapté à ta pratique professionnelle ?

Ouais… Alors, c'est pareil ! Je pense que quand on parle d'intégration par le sport, d'inclusion par le sport, d'insertion par le sport. Tout ça, ça tourne autour de, j'ai des compétences dans le domaine sportif et je vais me servir de ces compétences pour, pour m'insérer, pour être intégré, pour être inclus dans la société etc. Ok. Mais ça suppose que j'ai déjà des compétences sportives ou en tout cas que j'ai certaines compétences sportives qui vont être valorisées etc. Ça revient aussi à dire que globalement ça concerne que certains jeunes parce que tout le monde n'a pas des compétences sportives qui peuvent être valorisées. Tout le monde à des compétences voilà, compétences sportives c'est autre chose pour moi. Y'a compétences et compétences sportives. Compétences sportives, bah ouais tout le monde sait plus moins taper dans un ballon, mais être capable de faire une passe correctement, etc machin. Et en quoi ça va permettre de s'insérer parce que je sais faire une passe correcte au football etc. Moi je vois pas trop en quoi ça va permettre de m'insérer. Par contre, le fait que je sois capable de respecter des règles effectivement ça va participer de mon insertion sociale voilà. Le fait que je sois capable de, de respecter les autres et d'avoir on va dire une pratique collective et d'avancer dans le même sens avec un groupe heu ça va me permettre, ça va favoriser mon insertion sociale. Mais c'est pas le sport en lui même. C'est parce que le sport dans la pratique sportive je vais travailler sur ces compétences que j'appellerais plus transversales, ça va me permettre, mais elles ne sont pas spécifiques à l'activité sportive ces compétences. Bien sur, le collectif bah dans l'activité sportive y'a une grande part de collectif dans beaucoup d'activités sportives. Donc, ça va permettre de travailler plus spécifiquement en tout cas de permettre au jeune de travailler plus spécifiquement sur, bah le groupe, le rapport aux autres etc. Mais y'a pas que ça. Dans d'autres activités, culturelles, artistiques, etc, on peut aussi apprendre à vivre avec les autres, à faire des choses en groupe, etc. Donc ça va permettre de. La PJJ, bon après c'est des grands termes hein, moi par exemple là, l'atelier sur l'UEAJ je l'appelle atelier sport mais j'aurais pu l'appeler atelier activités physiques et sportives. D'ailleurs, quand, là je le parle parce que le sport pour les jeunes ça a une connotation, une représentation pratique, je me dépense quoi. Et sport parce que on en parle tout le temps. Éducation physique et sportive ça renvoie trop au scolaire donc c'est pour ça aussi que j'utilise pas éducation physique et sportive, ça renvoie trop à une pratique scolaire, et on est pas à l'école. Donc, c'est pour ça que je différencie aussi. Même si au départ je l'appelais atelier APS ▪, quand j'ai créé le projet de l'atelier, en fait c'était atelier activités physiques et sportives ▪. Donc je l'appelais comme ça. C'était atelier activités physiques et sportives, donc il n'y avait pas de connotation sport, pas de compet etc. Donc pas de connotation éducation physique et sportive, donc pas de connotation aussi je vous éduque, je fais de l'éducation etc par le sport. Mais c'était plus je fais de l'activité physique. Et après je travaille sur. Donc inclusion à la PJJ, heu bah on en parle mais après je suis pas sur que ce soit les professeurs techniques STAPS qui parlent de, qui ont employé ce terme.

Insertion ?

Insertion, inclusion, intégration. Si je pense que si tu questionnais les professeurs techniques STAPS en poste, c'est pas les termes qu'ils emploient pour leur pratique sportive. Ça c'est les termes qu'on emploie au niveau de l'administration centrale, aux niveau des instances décisionnaires etc. Parce que c'est des termes qui sont connotés, reconnus même, et on va dire qu'il permettent aussi de parler scientifiquement ou voilà intellectuellement de choses. Mais après sur le terrain, si je dis à des jeunes que voilà on travaille sur ton inclusion sociale, voilà. On va parler si d'insertion sociale. Nous c'est vraiment le terme insertion. Comme je t'expliquais, l'idée d'amener le jeune à volontairement mettre en place des choses pour pouvoir être intégrer ensuite. Mais voilà, on parlait plus de cette démarche volontaire quoi. Donc d'amener le jeune, volontairement, en tout cas qu'il veuille faire des démarches pour être reconnu par ses pairs, et être intégré dans la société.

D'accord ok. Et du coup tu parlais des compétences sportives tout à l'heure, mais tu penses pas justement que ces compétences elles puisses amener le jeune à s'intégrer en quelque sorte, plus facilement dans le groupe sportif, à se socialiser en fait plus simplement ?

Bah, c'est pareil. L'intégration sociale par le sport ok, mais intégrer socialement par le sport dans quoi ? La question c'est aussi intégrer socialement, intégrer, intégration par le sport mais dans quoi ? Dans la société ? Donc ça veut dire dans la partie de la société qui reconnait les valeurs du sport etc. Parce que être intégré par le sport mais par des non sportifs, je sais pas si effectivement ils vont reconnaitre le fait que ça ait une valeur quelconque etc. Quand je parlais, bah voilà il faut, quand je parlais des sportifs de haut niveau y'a une reconnaissance, voilà par la population on va dire etc, de leurs valeurs etc, parce qu'il y a un niveau de compétences et de maitrise qui est important. Par un investissement en tant qu'entraineur, dirigeant, bénévole, etc. Donc une implication déjà forte et une reconnaissance parce que heu, bah c'est reconnu par un public, des parents, des personnes extérieures qui voient des prises en charge et que c'est un investissement. Par contre, une compétence sportive telle que bah je le disais tout à l'heure, un jeune qui, qui est capable de faire une passe correcte au foot, qui, qui est capable de taper correctement dans un volant au badminton etc, qui est capable de nager 50 mètres. Est ce que ça va lui permettre d'être intégré socialement ? Je pense pas.

D'accord, donc c'est plus l'acquisition de code sportif plutôt que de code de société en fait ?

Ouais, je pense. En tout cas les compétences sportives, c'est pareil, compétence ça veut dire quoi ? Est ce que c'est un niveau de maitrise très très important, ou est ce que, à quel niveau on se situe aussi quoi. C'est à dire que dans la compétence, quelqu'un de compétent sportivement c'est quelqu'un qui maitrise vraiment son sujet ou c'est quelqu'un qui, je dis, est capable de courir 100 mètres, est capable de courir 12 minutes sans s'arrêter, est capable de nager 50 mètres. Donc il a des compétences sportives, mais pas qui vont lui permettre d'être reconnu.

Ok. Donc du coup maintenant pour terminer on va parler du Challenge Michelet. Je sais que tu connais très bien parce que t'as une bonne expérience dessus et qu'on l'organise ensemble cette année. Donc, est ce que déjà tu as des jeunes qui sont engagés sur le Michelet, enfin à vouloir participer du moins volontairement ?

Alors, pour cette année, pour l'instant bah y'a des jeunes qui potentiellement seraient intéressés avec la difficulté, mais qui est récurrente, tous les ans ce sont les mêmes difficultés, c'est à dire qu'on travaille sur des prises en charge plus ou moins longues, judiciaires ce qui implique qu'il y a des rendez-vous judiciaires qui peuvent être programmés, ou pas ! Et des évènements qui peuvent intervenir, ou pas, avant l'échéance et donc on peut très bien avoir un groupe de jeunes actuellement plutôt volontaires et ayant les capacités, le comportement adapté etc, et ne pas retrouver ce groupe au moment du challenge parce que des évènements judiciaires sont intervenus entre deux. Donc oui il y a des jeunes volontaires après, est ce qu'ils seront là le jour du challenge ça c'est une autre question. Mais ça, ça fait partie de, bah de la difficulté que peut représenter un tel projet, sur toute la durée du projet d'ailleurs, de septembre au mois de mai, c'est qu'effectivement y'a plein de choses qui peuvent intervenir entre le début et la fin du projet. On prend, après on prend en compte ces paramètres hein, mais l'idée c'est aussi, au delà du challenge qui est la fin en soi du projet quoi on va dire un aboutissement vraiment dans ce projet, y'a aussi l'idée d'avoir des rencontres sportives régulières de pratique. Si on arrive à mobiliser des jeunes déjà volontaires pour ces journées etc, même si peut être qu'ils partiront pas sur le challenge, c'est déjà un premier pas. Après, l'idée de se projeter bah, faut être en capacité de, c'est pas toujours possible avec le public hein je parle vraiment du public spécifique PJJ, judiciaire.

D'accord, mais du coup quand même tu les encourages ?

Oui ! Bah l'idée oui c'est de les encourager. Moi effectivement comme je le disais, avec l'expérience, le vécu que j'ai du challenge, je sais que ça a un intérêt et je suis, on a plus à me convaincre de l'intérêt que ça représente cette manifestation et le projet.

Sur les jeunes ?

Ouais. Et le projet en lui même sur toute la durée. Parce que l'intérêt c'est pas que le challenge, c'est le projet challenge Michelet quoi, sur une année en fait. je sais que ça a un intérêt, aussi bien pour les jeunes que pour les professionnels hein. C'est pour tout le monde. Et donc ça, voilà ça c'est, j'ai pas besoin de me motiver et de, tous les ans, pour voir que ça a de l'intérêt et puis donc je sais faire passer ce message là aux jeunes. Après bah voilà on fait avec, je te disais, tous les paramètres autres.

Et du coup ça peut apporter quoi aux jeunes le challenge Michelet ?

Ah bah, valorisation, valorisation de leur investissement, de leur comportement, de certaines capacités sportives, capacités physiques et sportives. Ça leur permet aussi de découvrir un environnement, découvrir un lieu, découvrir la vie avec les autres sortie d'un cadre purement de foyer ou de familles d'accueil ou etc. Ça leur permet aussi de vivre un évènement particulier qui change du quotidien, ça permet aussi de, bah de se découvrir aussi dans le relationnel en vivant un moment particulier avec des adultes et des jeunes sur une semaine voilà. Et puis dans le projet, ça leur permet aussi d'essayer en tout cas, et nous on y travaille, de se projeter, ce qui est pas facile pour nos jeunes et les adolescents qu'on prend en charge. C'est de se projeter sur un mois, 2 mois, 3 mois, 4 mois, 5 mois, etc quoi. Voilà. Mais l'idée c'est vraiment de valoriser quelque chose, c'est pour ça je dis le challenge en lui même mais vraiment la semaine de la manifestation c'est un aboutissement, mais c'est aussi une valorisation d'un parcours. Parce que pour arriver au challenge, ils ont du respecter des règles, avoir un comportement adapté, montrer qu'ils étaient investis, impliquer, etc. Voilà, donc y'a

un cheminement derrière quoi. Le challenge c'est la fin entre guillemets, mais y'a tout le cheminement qui est nécessaire pour aller jusqu'au challenge.

Ok, donc à court et moyen terme quoi ?

Ouais, c'est ça.

Ok. Et du coup la compet pendant le challenge, c'est bénéfique ou c'est plus contradictoire aux valeurs de la PJJ ?

Alors, la compétition, moi je suis pas opposé à la compétition, moi je suis un compétiteur personnellement mais, et j'ai grandi et j'ai fait toute ma carrière sportive, et je suis encore dans la compétition. Donc, ça a des, ça a un intérêt la compétition. Ça a un intérêt après dans ce qu'on y met et comment on la conçoit quoi. Est ce que c'est une compétition mais positive, c'est à dire que ça amène chacun, et là dans ce cadre là c'est plutôt intéressant, ça veut dire que ça amène chacun à et bah à faire de son mieux voilà, à se prouver des choses, à essayer de heu bah d'aller au bout de soi même, voilà. Et à faire des efforts, à fournir des efforts. Par contre, ça doit pas écraser, et c'est là que la limite est parfois très mince, c'est que c'est bénéfique tant que ça reste dans un bon état d'esprit. Ça devient négatif quand ça écrase l'autre. Et moi je l'ai toujours vécu comme ça et quand j'étais entraineur de foot etc, moi j'ai toujours amené la compétition dans l'idée de faire de son mieux, pas avoir de regrets et puis, voilà y'a toujours plus fort que soi, y'a moins fort mais, se situer aussi par rapport aux autres etc c'est intéressant mais pour, dans l'idée de, d'avoir des repères et de progresser quoi, de se dire que bah finalement j'ai encore besoin de travailler et que je peux m'améliorer. Donc dans cette, on va dire pour moi dans cette visée là c'est intéressant de se mettre en compétition. Après, dans l'idée de, toi t'es pas bon, toi t'es le meilleur, toi t'es le plus mauvais, c'est moins intéressant pour moi. Donc, c'est aussi comment amène, comment on amène et comment on fait passer le message sur les compétitions justement, sur cet aspect compétitif. Après qui dit sport, dit compétition. Si on prend vraiment le terme sport on dit compétition, l'un ne va pas sans l'autre. On parle de sport loisir mais c'est un peu antinomique sport et loisir, à la base le sport c'est compétition quoi. Donc l'activité physique et sportive par contre, moi j'entend activité physique et sportive ça peut être de loisir, mais on peut pas parler de sport. Après ça c'est ma vision des choses quoi. Je dis sport et loisir, parce que maintenant on parle de sport loisir, mais sport loisir pour moi c'est un peu, voilà c'est un peu, ça va pas trop ensemble quoi. Après, donc ouais la compétition moi ça me dérange pas tant qu'elle est équitable, tant qu'elle permet à tous de, c'est à dire si on donne effectivement, si on donne à tous les moyens et les conditions équivalentes de participer à une épreuve bah voilà après y'aura des meilleurs, y'aura des moins forts, mais chacun pourra s'évaluer et se positionner par rapport aux autres etc. Et puis pourra voir aussi ce qui reste à travailler, et puis, pour progresser, sur le plan sportif hein parce que ça reste des compétitions sportives. Après, dans le quotidien et dans les valeurs que ça amène, bah je disais si c'est bien amené et que globalement c'est porté en disant que voilà t'as fait de ton mieux et c'est quelque chose qui sera transférable ailleurs, ça veut dire d'être persévérant, de pas lâcher, de croire en soi, de gagner de la confiance en soi aussi, bah un jeune qui est capable de courir 100 mètres sur une compétition en acceptant la pression que ça peut représenter, en acceptant les regard des des autres, etc. Bah c'est déjà, bah on va dire un gros palier de franchi par rapport à quelqu'un qui est effacé, qui est timide, réservé, qui manque de confiance en soi, qui ose pas se confronter aux autres justement. Donc effectivement, ça a rapport aussi au quotidien de ce qu'est actuellement aussi la recherche d'un emploi, etc. Bah là c'est, hein on est en concurrence avec d'autres, il faut faire de son mieux et puis après bah soit on sera choisi soit pas, mais au moins on aura pas de regrets. Et

on est toujours là dedans, en tout cas moi je porte ce discours là, c'est pas avoir de regrets. Faire son mieux etc sur le moment après en plus un challenge c'est un instant particulier, T, voilà. On peut être en très bonne condition physique, on peut être moins bien. On peut être un très grand sportif, on peut être un moins bon sportif, mais y'aura pas de regrets parce qu'on aura fait de son mieux et puis on sait que, être conscient aussi, je pense que la compétition ça mène aussi à, et puis pour moi l'intérêt c'est aussi que ça amène aussi à être conscient de ses difficultés, de ses qualités et de ses, on va dire de ses compétences. Donc ça veut dire on prend aussi que, bah là je suis plutôt adroit, à l'aise etc, et puis là je suis plutôt en difficulté, pas bien etc. Donc, mais il faut que ça reste un outil aussi pareil, la compétition pour moi c'est un outil, c'est pas une fin en soi quoi.

Un outil dans un outil !

Bah ouais.

Ok, mais du coup compétition souvent ça rime avec violence quand même, qu'est ce que tu peux en dire ?

Bah c'est dans le discours. Moi je pense que ça rime avec violence quand on y amène des discours violents et qu'on amène dans la violence dans l'outil quoi. C'est à dire qu'à un moment donné si éducativement on amène ça comme il faut écraser l'autre, il faut gagner à tout prix, il faut… bah oui effectivement ça devient violent. Mais on le voit au bord des terrains, je parle plus du sport co, mais même dans des sports individuels etc.

Toi dans ton expérience du Michelet tu as déjà eu à voir ça ?

Ouais j'ai déjà vu ça. J'ai déjà vu ça, des discours plutôt assez violents etc. Alors que moi je pense que c'est l'encouragement qui va permettre d'éviter justement cette violence là et de pas être dans la, la compétition elle amène cette comparaison aux autres, elle amène à se confronter aux autres. Donc on a pas besoin d'en sur-rajouter. On a pas besoin nous de dire bah fais mieux que l'autre, fais mieux. On le sait. L'épreuve en elle même, la compétition amène déjà cette confrontation. Donc si en plus on renforce cette confrontation par le discours, en tout cas je parle d'éducatif là je parle pas de sport de haut niveau ni rien, et bah c'est, on parle de préparation mentale mais la préparation mentale nous on la fait aussi, pour les sportifs de haut niveau c'est valable la préparation mentale, mais pour les jeunes, les adolescents qui vont faire un challenge c'est pareil y'a de la préparation mentale parce qu'à un moment donné on les prépare à se confronter aux autres. Donc et bah il faut l'accepter. Et il faut avoir un discours, bah je disais, le discours il est hyper important et ça va être la base. C'est toi dans la compétition, c'est l'équipe dans la compétition mais, et moi je suis partisan du on joue avec et on joue pas contre. Voilà, donc je cours avec et je cours pas contre.

D'accord, et les jeunes arrivent à le comprendre ça ?

Bah quand il y a un discours derrière oui. Ça veut dire qu'à un moment donné, sur un terrain de foot y'a pas 2 équipes y'a pas de match de foot. Donc on joue bien avec une autre équipe. Jouer tout seul y'a pas de match donc, une équipe toute seule y'a pas de match. Donc on joue bien avec.

Donc c'est vraiment par le discours du professionnel qui les accompagne ?

Ah pour moi ouais. Ouais. En tout cas, parce que c'est le discours qui va apaiser quand il y a, parce que voilà on est, on est tous compétiteurs ou pas ! On peut ne pas avoir aussi cet esprit de se dépasser, à avoir ces capacités de faire des efforts, de faire de son mieux etc. Mais le discours moi, j'ai eu la chance d'avoir des éducateurs sportifs dans mon parcours qui ont eu, y'avait un discours positif. En fait, ils envisageaient la compétition comme quelque chose de positif. Ce qui n'empêche que ça, y'a pas l'idée de faire mieux qu'eux hein, c'est à dire de faire mieux que les autres etc, mais c'est à un niveau individuel ça veut dire que ça pousse individuellement à faire de ton mieux, à aller mieux. Et puis après dans certaines situations ça permet d'obtenir des résultats, on va dire je disais il y a toujours des meilleurs il y a toujours des moins forts il y a toujours un gagnant il y toujours un perdant etc, mais il faut accepter de perdre et faut accepter de gagner voilà. Et puis c'est ça aussi pour moi la compétition, là c'est accepter aussi ouais voilà, accepter de perdre et puis être préparer à perdre aussi voilà c'est important. Y'a pas que, on peut être préparer pareil à gagner hein, c'est plus facile, préparer à perdre c'est toujours plus difficile mais il faut cette préparation là. Et on le voit quelles équipes sur le challenge Michelet notamment, les équipes quand je parle vraiment des délégations, où ça se passe bien et où c'est acquis et où y'a vraiment un discours autour de on est là, pas pour participer mais pour faire de son mieux. Et là je nuance bien entre, l'essentiel c'est de participer bah non. Après l'essentiel, l'essentiel c'est de faire de son mieux et de ne pas avoir de regrets. Mais c'est pas de participer. Participer, voilà tout le monde peut participer hein à un moment donné. Mais après c'est de faire de son mieux et de pas avoir de regrets voilà. Et après y'aura, dans une compétition hein je parle, y'aura, ou dans un challenge sportif comme ça, bah voilà. Mais c'est pas de participer. Parce que si on a juste l'objectif de participer, tout le monde peut participer. Après c'est quel investissement on va mettre etc, et puis comment on va gérer justement, puisque si on s'investit pas et on s'implique pas fortement, bah à un moment donné y'aura des regrets et des échecs et on va avoir plus de mal à les gérer. Mais comme dans la vie de tous les jours. Ça c'est, et c'est pour ça que je trouve que c'est intéressant, parce que c'est transférable. c'est que à un moment donné, dans une recherche d'emploi, dans un entretien avec quelqu'un, dans plein de situations diverses etc, et bah on sera obligé de pas que de participer quoi. Soit de s'investir et de s'impliquer personnellement, ça veut dire donner de soi, soi on sera dans la frustration etc. Donc gérer ça aussi quoi, quand est ce qu'on est frustré, quand est ce qu'on ne l'est pas et puis bah on peut pas se permettre de critiquer si a un moment donné on s'est pas impliqué plus etc voilà. Donc ça c'est aussi des trucs qui sont transférables.

D'accord. Et du coup on a parlé de l'impact du challenge sur jeunes, est ce que ce challenge peut apporter quelque chose à une structure comme la tienne ?

Oui, parce que. Alors ça peut apporter des choses oui, ça apporte des choses à partir du moment où, où on va dire qu'on arrive à mobiliser un petit collectif ou quelques jeunes dessus. Un jeune individuellement ça n'aura pas un impact sur la structure, ça va avoir un impact vraiment sur le jeune. Par contre quand on a quelques jeunes qui sont mobilisés, là, on va réussir à amener autre chose. Mais ça n'aura pas un impact sur la structure on va dire que ça aura un impact à un moment particulier, sur un temps de prise en charge particulier dans la structure. Ça amènera une autre dynamique, ça amènera voilà une dynamique on la souhaite positive parce qu'à un moment donné il y aura un projet commun à plusieurs jeunes et qui vont avancer ensemble sur ce projet là etc. Ça peut amener de la déception mais là aussi y'aura, parce qu'il y a des jeunes qui ne seront pas retenus, parce que d'autres peuvent être retenus etc. Mais là aussi c'est l'éducatif et le discours qu'on va tenir au jeune qui va permettre de vivre ces moments là et puis accepter ce qui est le cas. Donc là quand je parlais de la frustration bah, et la transferabilité des choses c'est que à un moment donné c'est

accepter aussi que bah un moment donné on puisse subir un échec. Et la plupart de nos adolescents ils ont eu pleins d'échecs, mais ils ont pas été préparés, ils ont pas été préparés en tout cas à ces échecs là. Là on travaille sur les préparer aussi à l'échec. Les préparer aussi à accepter aussi le fait qu'à un moment donné bah on soit pas retenu sur le challenge etc. Donc ça, ça amène aussi autre chose sur un temps particulier, sur la structure, le temps du projet challenge, bah parce que les jeunes en parlent etc. Moi j'ai des situations aussi, ça amène des choses plus tard aussi parce que là j'ai un jeune qui était sur le challenge y'a, y'a 10 ans, et qui vient nous voir tous les ans depuis 10 ans. Donc là il en a 26 et il parle encore du challenge Michelet. De ce moment là en particulier, de vie en collectif, de projet quoi vraiment, voilà il en parle encore, 10 ans après il demande encore est ce qu'il y a du monde, est ce qu'il y a une bonne équipe, tout ça machin. Voilà il pose encore des questions sur ça.

Et ce jeune il est devenu quoi ?

Et bah ce jeune il est inséré, bah lui est inséré socialement, il est intégré (rire) aussi parce que il est maçon, marié, en tout cas avec quelqu'un, des enfants et voilà il a une situation professionnelle et puis voilà.

D'accord donc là pour le coup vraiment ton action éducative, peut être à travers le challenge Michelet très certainement puisqu'il s'en souvient, aura eu un impact sur ….

Voilà, en tout cas ça sera certainement dans son parcours une petite chose qui l'aura marqué en tout cas qui, parmi toutes les autres choses, mais en tout cas ça il aura eu, y'aura eu un impact, alors on pourra pas évaluer lequel mais en tout cas ça l'aura marqué à un moment de son parcours. Et, pour certains le challenge voilà ça va marquer un moment de leur parcours. Après avec quel retentissement on en sait rien, mais en tout cas ça aura un impact certain tenant sur leur parcours.

D'accord. Donc quand même vous avez des retours de jeunes qui sont positifs ?

C'est pas, y'en a pas cinquante mille, mais y'a certains retours de jeunes qui sont, et j'ai, j'ai pas eu de retours négatifs du challenge. De ceux qui ont vécu le projet.

Et de ta pratique en général ?

De ma pratique en général si. C'est à dire de l'activité physique et sportive en général oui. Par contre du projet challenge Michelet, ceux qui ont pu, on eu la chance d'y prendre part, de participer à l'évènement national, j'ai jamais eu de retours négatifs. Sur si j'avais su, j'aurais pas accepté de partir sur le challenge, non. Tous les jeunes qui ont participé, en tout cas depuis 2003 que je suis ici, ils ont été satisfaits et contents de leur, du projet en fait. Ils étaient contents d'avoir pris part à ce projet là. Et ils regrettaient pas d'avoir pris part à ce projet là.

Donc quand même bénéfique en ce sens ?

Ouais, ouais, c'est pour ça moi je dis on a pas à me convaincre de l'intérêt du challenge. Parce que globalement je vois ce qu'il se passe sur le challenge à chaque fois.

Et tout ce qui se fait autour.

Et tout ce qui se fait autour. Le projet en lui même, challenge, et bah ça a des intérêts.

D'accord. Est ce que tu as d'autres chose à me dire ? À rajouter ?

Heu non. Je pense qu'on a fait un bon balayage de ce que peut représenter la pratique sportive pour des adolescents de la protection judiciaire de la jeunesse dans une structure d'insertion. Tu verras que, bah selon la structure dans laquelle ils sont inscrits et puis selon la, l'utilisation de l'outil sport et bah on va pas rechercher la même chose et que, heu voilà. Moi après si j'ai une chose à rajouter c'est que l'intérêt que je vois à notre métier de professeur technique STAPS c'est, c'est pouvoir…

Qui va disparaitre !

Ouais qui va disparaitre (rire). Mais c'est d'avoir une liberté pédagogique totale sur le contenu, les contenus que l'on met en place, et pour les adolescents qu'on prend en charge c'est important d'avoir cette liberté pédagogique totale sur le contenu.

C'est différencier vraiment de l'école en fait c'est ça ?

Voilà, de plus avoir de lien avec l'école.

D'accord, et du coup qui c'est qui va vous remplacer ? Puisque le concours n'existe plus.

Et bah, je pense pas qu'on sera remplacé. Je pense qu'on fera peut-être appel à des prestataires extérieurs ou à des associations. Et puis ça partira aussi des bonnes volontés d'éducateurs qui ont envie de développer des activités sportives. Après, on attendra pas les mêmes choses non plus de ces personnels là quoi.

Donc les activités de jour par le sport ça sera fini ?

Alors, ça sera, on pourra dire encore activités de jour par le sport mais on visera plus, ou en tout cas derrière y'aura pas la même finesse d'observation.

Ça sera pas encadrer par un professionnel du sport.

Voilà c'est ça quoi. On va dire que ça, et je le nie pas hein, que ça sera, y'a l'occupationnel, l'occupationnel voilà c'est passer le temps, occuper un espace temps particulier pour mettre en activité les jeunes. Après, de là à aboutir à des observations sur ce qui est mis en place et puis à, à re on va dire reconstruire ce qu'on propose en fonction bah, il faut les compétences pour le faire, pour être en capacité d'analyser ce qu'on met en place et puis je pense que là, bah voilà on se passera de ça, on fera de l'occupation par le sport. Ouais, c'est à dire qu'on permettra aux jeunes de pratiquer mais sans avoir une visée d'insertion. Là c'est vraiment une visée de, d'occuper le temps, de pratiquer.

Et c'est pas un peu un retour en arrière du coup sur les pratiques de la PJJ ? Et les valeurs qui sont mises en avant, notamment par le sport ?

Après je sais pas trop si c'est un retour en arrière parce que je sais pas si vraiment, véritablement, la PJJ c'était saisie de la place que pouvait avoir l'activité physique et sportive auprès des jeunes pris en charge. Si vraiment y'avait eu une volonté, et puis un intérêt fort sur ce que pouvait avoir l'impact, sur l'insertion, par exemple l'inclusion sportive, l'insertion

sociale par le sport et tout. Je pense qu'il y aurait eu beaucoup plus de recrutements etc, ou en tout cas qu'il y aurait eu des moyens beaucoup plus importants donnés au média. Je pense que voilà, on pense plus à l'occupationnel mais pas, mais pas, y'a le judiciaire qui prime quoi en fait. On dit, je pense que l'institution elle part du principe que un jeune qui est occupé, ce qui on va dire est entendable hein, un jeune qui est occupé il va être bah moins sujet à, à commettre des actes de délinquance etc parce qu'il aura une activité et il aura pas le temps de faire autre chose. Voilà, et puis donc bah le sport, comme la culture, comme l'art, comme heu, ça permet, ça permet d'occuper le jeune et puis c'est pas trop, ça rappelle pas trop le scolaire parce que bon c'est pas le cours on va dire à l'école qui était le moins apprécié, du moins le cours d'EPS, donc voilà. Je pense que, après de l'idée de se servir du sport comme un outil, je pense que la PJJ elle s'est jamais vraiment penchée sur, de la question quoi.

Seulement dans les textes en tout cas.

Voilà. En tout cas y'avait des bonnes intentions mais après dans vraiment avoir, y'a jamais d'étude qui a été faite sur bah vraiment l'intérêt de la pratique sportive pour les jeunes de la protection judiciaire de la jeunesse.

C'est plus en fait à niveau personnel. En fait, en fonction de la pratique, de comment tu le fais ?

Ouais, sachant qu'en plus y'a pas de, même si je suis pas pour la norme, mais globalement sur le territoire national bah ici on est 2 professeurs techniques STAPS, mais dans le Finistère y'en a pas. Donc globalement c'est pareil y'a pas de, c'est pour ça que je dis que y'a pas de réflexion d'ensemble sur il faudrait que dans chaque territoire il y est un professionnel de l'activité physique et sportive pour mettre en place.

Y'a pas de législation en fait ?

Si, y'a une note, un guide méthodologique de la pratique. Mais c'est un guide méthodologique. Ça veut dire vous voulez pratiquer ou en tout cas vous voulez mettre en place une activité physique et sportive sur votre structure, qu'est ce que vous avez le droit de faire, qu'est ce que vous avez pas le droit de faire. Mais voilà, ça s'arrête à vous voulez mettre en place. Mais y'a pas, on va pas t'imposer, on va pas te dire que le sport fait partie intégrante de, de la prise en charge des jeunes de la protection judiciaire de la jeunesse. Non, y'a aucun texte qui dit que le sport fait partie intégrante. Ça peut être un outil comme un autre etc quoi.

Et oui, et puis en plus dans la façon de faire, de pratiquer au niveau des professeurs techniques, vous avez une fiche de poste je suppose classique, mais chacun la respecte et la conçoit comme il veut en fait.

Ouais c'est ça.

Parce qu'on parlait des modules là y'a 3 jours, tu me disais que les modules, y'avait plus de modules. Y'a modules à ▪ mais y'a plus modules ici quoi. Donc je suppose qu'il y a des professeurs techniques qui utilisent cette méthode mais voilà la façon de faire est différente.

Voilà. Par exemple si y'avait pareil volonté au niveau national de, d'avoir vraiment une réflexion sur, ils auraient pu réunir les professionnels des activités physiques et sportives, les PT STAPS on est pas soixante dix milles hein. Jamais, ça a été fait. On nous a jamais réuni pour échanger sur, même pour le guide méthodologique globalement on a été consulté mais à la marge et ça a pas été rédigé par les professeurs techniques en concertation etc quoi. C'est pour ça, je dis à un moment donné je pense qu'il n'y a pas de volonté politique aussi, forte en tout cas. Mais ! On existe. C'est quand même qu'à un moment donné, y'avait un intérêt. Après est ce que, est ce qu'après ça a été suivi de choses, pas forcément. Mais on existe quand même, et puis on a , y'a eu un guide méthodologique quand même. Donc y'a eu des choses qui ont été faites. Mais après ça reste quand même assez superficiel voilà. On s'est pas vraiment penché dans après qu'est ce qu'on fait de ça, une fois que les profs techniques STAPS sont créés, on a créé les postes, une fois qu'on a mis en place un guide méthodologique, bah qu'est ce qu'on fait quoi. Ça par contre je pense qu'il n'y a pas eu cette réflexion là quoi.

Y'a pas eu d'évaluation non plus ?

Non, non non. Après c'est du territoire, comme tu dis, ici on est 2 bah voilà on fait, on fait ce qu'on peut avec ce qu'on a et ce qu'on a envie de faire aussi. Et puis par contre à côté on fera autre chose etc quoi. Y'a pas de réflexion d'ensemble.

D'accord ok. Pas de projet national on va dire en terme de pratique sportive.

Non.

À part un guide (rire).

Ouais voilà (rire).

Qu'on suit ou pas.

Voilà.

Ok ça marche, et bah merci ▪.

Et bah de rien.

Je te souhaite un bon appétit.

Toi aussi.

ENTRETIEN NUMÉRO 5

Éducateur spécialisé stagiaire, responsable de l'activité « projet » sur l'UEAJ.

Est ce que tu peux te présenter ?

Alors, je suis du coup Étienne, je suis stagiaire sur l'UEAJ, stagiaire éducateur spécialisé de troisième année. Je suis là depuis avril 2017, donc ça fait quasiment un an, mon stage dure 30 semaines en fait. Et là j'arrive à la fin.

Ok, et à l'UEAJ tu fais quoi comme activité ?

Moi je suis sur l'activité projet. Donc j'accompagne les jeunes sur leur insertion professionnelle. Aussi bien autour de la mise en stage que du retour en scolarité, la rédaction de CV, de lettre de motivation.

Et tu es tout seul sur cette activité ?

Ouais.

Donc c'est toi qui t'occupes un peu de leur projet d'insertion ici quoi ?

C'est ça ouais. je pars un peu de leur envie, de leur désir et puis on essaye de construire ensemble quelque chose autour de ça pour arriver à ce qu'ils ont envie.

Ok d'accord. Donc est ce que tu peux me donner un petit peu ton parcours scolaire et universitaire ?

Depuis mes 18 ans ?

Ouais depuis ton bac quoi.

Depuis mon bac alors moi j'ai commencé une première année d'école d'ingénieur sur ▪, école d'ingénieur en informatique principalement. J'ai décidé de changer en cours d'année parce que à côté de ça je faisais des séjours adaptés auprès de personnes handicapés et j'adorais ça. Donc je me suis dis je me tourne plus vers le social, j'ai fini ma première année. L'année suivante je me suis inscrit à une fac de socio sur ▪ histoire d'occuper le temps, le temps que je passe les concours pendant l'année et histoire aussi d'avoir un plan B au cas où j'ai pas le concours. Du coup cette année j'ai passé les concours, j'ai eu les concours et l'année suivante je suis rentré en formation d'éducateur spécialisé, donc en 2015.

D'accord ok, donc beau parcours !

Parcours assez atypique.

Voilà exactement. Ok. Et est ce que tu as un parcours sportif ?

Oui oui, sans vouloir me la péter je suis champion de Bretagne minime de volley.

Ah quand même (rire). Tu me l'avais pas dit ça !

Non je l'avais caché, j'ose pas trop en parler parce que je suis modeste. Non mais du coup oui bah quand j'étais jeune je faisais beaucoup de sport, toutes les années scolaires j'étais inscrit à un club, j'ai commencé par le foot entre 6 et 10 ans, ensuite je suis allé vers le volley pendant 7 ans je crois que j'en ai fait et après le bac du coup j'ai tout laissé tomber, j'ai plus fait de sport et c'est que récemment là que j'ai repris, sur l'UEAJ où je participe aux ateliers sport de Erwan puis à côté j'ai fait un peu de musculation et de la natation également. Depuis cette année, depuis janvier.

Ok. Et tu comptes reprendre en club ?

Heu je sais pas, peut être l'année prochaine en septembre, je vais y réfléchir parce que ça dépend où je suis, ce que je fais.

D'accord donc t'as quand même des compétences en sport on va dire, et des connaissances surtout.

Un petit peu oui.

Ok. donc du coup comme ça on va pouvoir parler du sport, notamment comme tu t'occupes du projet des jeunes ici, la relation qu'à le sport justement avec leur projet. Donc déjà est ce que tu peux me donner les spécificités des jeunes ici ? Quelles sont leurs caractéristiques ?

Alors leurs spécificités alors du coup c'est que ce sont des mineurs qui sont déscolarisés, pour tous ils n'ont plus aucun lien avec l'éducation nationale ou l'école, c'est quelque chose qu'ils ont quitté oui du coup ils n'ont plus de lien. Donc voilà une des caractéristiques. Deuxième, c'est des jeunes qui sont suivis au niveau judiciaire donc qui ont eu, qui ont une mesure, que ça soit aussi bien une mesure d'activités de jour que contrôle judiciaire, et qui ont des obligations dont la plupart obligation de formation donc c'est pour ça qu'ils sont inscrits ici.

D'accord.

Heu caractéristiques… La plupart ont une faible estime d'eux même.

Oui après même sans généraliser, ce que toi tu constates.

Ouais, donc assez faible estime d'eux même, ça se voit assez bien au niveau quand je fais les ateliers CV avec les jeunes, la quasi totalité me disent que ça sert à rien parce qu'ils ont rien fait de leur vie et au final ils se rendent compte que si si ils ont des expériences, ils ont pu faire des stages, même si c'est des mesures par exemple des TIG ou si c'est un séjour en CEF, pendant leur séjour ils ont fait des trucs qu'ils peuvent mettre dans leur CV sans forcément mentionner que c'est, que c'est une peine judiciaire.

Ouais donc ils ont un rapport à eux même un peu dégradant ?

C'est ça.

Ok, et ça tu penses que c'est du vraiment au fait que ce soit des jeunes, enfin leur parcours de vie, ou c'est le fait que ce soit des ados ?

Je pense ça vient quand même de leur parcours de vie donc comme je l'ai dit tout à l'heure c'est des personnes qui ont été en échec scolaire donc ils ont au moins sur ce niveau là, ils ont une très faible estime d'eux, ils voilà ils sortent du dispositif scolaire dans lequel ils ce sont faits virer ou ils ce sont exclus eux même. Donc par là ils se disent que, qu'ils n'ont pas le niveau nécessaire pour suivre quelque chose de normal. Donc ouais ça vient principalement de leur parcours, après je citerais pas leur parcours familial qui peuvent mener à ça également. Je pense pour avoir rencontrer du coup ces jeunes au quotidien, la plupart ont des vécus, des mises en échec assez récurrents.

Et en terme de santé, sur le versant santé, sur le versant rapport au corps tout ça c'est comment pour eux ?

Ça peut être compliqué. En fait ça dépend des jeunes. Y'en a certains qui faisaient vraiment attention à leur corps, y'en a aussi qui sont bien habillés, qui faisaient vraiment gaffe. Et comme tout à l'inverse on a des jeunes qui niveau hygiène c'était très compliqué pour eux. Donc voilà, ça dépend des jeunes.

Ouais il faut pas généraliser en fait.

Non.

Parce que c'est vrai que dans les textes de la PJJ, moi que j'ai pu lire du moins, très souvent on retrouve que les jeunes suivis à la PJJ ont une santé précaire, ils sont très éloignés de la pratique sportive etc.

Oui, actuellement sur tout les jeunes aujourd'hui qu'on accueille y'en a 2 qui sont inscrits dans des clubs, des clubs de foot. Donc hors PJJ. Ceux qui sont au foyer participent tous les lundi à une activité soccer, donc ils font du sport, du sport. Certains, la plupart même, dans leur enfance, ça me fait penser à d'autres jeunes qui sont passés ici, ont eu au moins des expériences dans le sport par le passé.

Ouais donc c'est vraiment par l'école qu'ils sont exclus ? C'est vraiment l'institution qui exclus ces jeunes là ? Après dans la société en général ils arrivent à s'intégrer ? Plus ou moins facilement hein.

Ouais, bah ça dépend des jeunes quoi. Après oui une exclusion d'une école peut emmener à un peu une marginalisation. Donc le jeune va petit à petit tout abandonner ce qu'il avait déjà investi. Voilà.

Et du coup toi tu t'occupes des projets ici. Comment tu structures tes activités avec les jeunes ? Comment tu amènes les jeunes à se construire un projet ?

Comment je structure ça, en fait comment je procède moi en fait la première semaine où ils arrivent sur l'UEAJ je leur propose pas de créneau, j'essaye de connaître ces jeunes dans les ateliers qui leurs sont proposés la première semaine. Donc ça sera du sport, du code de la route, du bâtiment, de la classe. Et je vais essayer de me débrouiller pour me prendre un

temps libre et pouvoir aller sur l'atelier où est ce nouveau jeune pour qu'on puisse commencer à se connaitre, à discuter sur l'informel sans forcément parler de projet. Et c'est que la semaine suivante où je vais lui proposer un créneau projet pour qu'on puisse vraiment parler de son parcours scolaire, ce qu'il a pu faire, à quelle année il a arrêté, pourquoi il a arrêté, quelle classe il a fait en dernier, si il a fait des stages, qu'est ce qu'il souhaite faire professionnellement ou scolairement dans l'avenir l'année suivante. On commence par ça. Donc moi j'essaye de voir un peu qui est ce jeune au niveau de son projet. Donc je recueille pas mal d'informations et si on a le temps on va commencer son CV. Donc le CV c'est vraiment le premier truc que je fais avec les jeunes, c'est rédaction de CV. Donc pour qu'il puisse, parce que c'est quelque chose d'essentiel maintenant dans le monde du travail et de la recherche de stage ou le travail, il faut un CV, il faut l'envoyer à des patrons pour pouvoir espérer avoir l'entretien. Donc voilà. Après la connaissance du projet du jeune c'est le CV qu'on va faire en premier donc dans lequel il va pouvoir mettre en valeur ses expériences, se rendre compte qu'il n'a pas rien fait. Donc c'est pour ça que j'utilise beaucoup de médias, ça permet de les valoriser en fait.

D'accord.

Ça les rebouste, et ils arrivent à voir concrètement, comme c'est affiché sur un bout de papier sur le PC, ils voient qu'ils ont plusieurs expériences et du coup ça les remotive et souvent après ils sont plus, ils sont plus motivés à venir sur l'atelier projet. Donc voilà comment je commence. Et puis après la suite ça dépend vraiment du projet de chacun. Ça peut être soit l'inscription à pôle emploi, la mission locale pour qu'il soit orienté vers des dispositifs de droit commun tel que la PPI la prestation préparatoire à l'insertion qui est gérée la mission locale. Ou bien ça va être de la recherche de stage donc là je vais l'accompagner, soit on commence par faire sa lettre de motivation, soit on appelle, soit on se déplace directement, ça dépendra du jeune en fait, je vais m'adapter à eux, savoir ce qui leur correspond le mieux. Et voilà, et puis petit à petit on déroule. On peut aussi faire, pour ceux qu'ont pas de projet bien défini, on a un logiciel sur l'UEAJ qui permet d'aider un peu les jeunes à trouver leur voie. Donc ils remplissent des questionnaires en fonction de leur personnalité, de leur attrait, de ce qu'ils ont fait, de quel environnement ils souhaiteraient avoir plus tard. Et du coup voilà on va faire ça ensemble et voir quel domaine peut les intéresser et se documenter dessus. Après, voilà principalement.

Et tout ça dans un cadre extérieur à l'école ?

Totalement oui. On fait que de l'individuel.

D'accord que en individuel tu le prends. D'accord, donc comme ça, ça leur permet j'imagine aussi de plus se confier en quelque sorte ?

C'est ça, c'est beaucoup plus simple pour eux de parler d'eux même, de leurs expériences que si ils étaient en groupe de 5, 6. C'est moins évident pour eux de parler en groupe déjà et encore moins de révéler leurs expériences et leur vécu.

D'accord. Et du coup les stages que tu leurs trouves, c'est par des partenaires ou vraiment c'est comme ça, t'appelles ?

Pas du tout, bah c'est eux, j'essaye que ça soit eux un maximum qui soit appellent soit se déplacent. Et non non à part un ou deux avec qui je peux encore rester en contact, non non les

stages c'est les jeunes qui les trouvent. Là j'ai un jeune on fait, pendant quasiment un mois on a fait de la recherche de garage. Donc on s'est déplacé dans tous les garages possible, il déposait son CV il disait voilà je viens chercher un stage d'observation de une semaine pour découvrir ce milieu là et puis du coup il a réussi à trouver un stage pour dans 2 semaines, la semaine du 12 mars. Mais c'est, ça peut être compliqué pour certains jeunes et surtout dans certains domaines professionnels bien précis. lui a cherché dans l'électronique automobile, donc c'est un milieu assez peu développé, quand on va dans des garages ils disent nous on fait pas ça on fait que de la mécanique. Donc ouais il aura fallu un mois et beaucoup beaucoup de refus pour qu'il trouve enfin un stage quoi. Pour certains jeunes ça peut être compliqué d'obtenir beaucoup de refus, y'en a beaucoup qui seraient démotivés après à sa place, mais ce jeune là a bien tenu et a fini par trouver son stage.

Ouais lui permettre de persévérer en quelque sorte c'est déjà beaucoup. Et du coup après une fois qu'ils ont fait ce stage d'observation, ça se passe comment du coup avec toi ? Enfin dans la prise en charge, dans leur projet.

Alors ça dépendra de chaque jeune. Soit il revient sur l'UEAJ si c'est un stage qui ne lui a pas convenu donc on va chercher dans un autre domaine professionnel, je peux aussi l'emmener à l'exploratoire des métiers sur ▪, où il va pouvoir rencontrer des conseillers et discuter un peu projet parce que c'est des personnes qui sont plus formées à ça que moi, donc c'est plus simple. Ou autrement des jeunes qui commencent un stage qui vont ensuite eux recommencer le stage, en fait il va être reconduit ce stage. Ça va permettre pour certains jeunes d'y aller une deuxième semaine, voir même pour un il y est retourné un mois, pendant un mois il était en stage alors que la période de stage était d'une semaine à la base. Donc c'est assez plaisant pour ces jeunes qui arrivent à tenir sur une durée sur un stage ça les met en valeur. Autrement, c'est de l'apprentissage. Là j'ai un jeune qui a fait beaucoup de stages avec moi, qui revenait. Il a fait un dernier stage en peintre en bâtiment, le mec a dit ok il est super ce jeune là je veux bien le prendre en apprentissage. Donc il a fait 3 semaines de stage et du coup là il est actuellement en PPI pour se faire de l'expérience, pour faire des stages, pour avoir un peu d'aide en ce qui concerne les démarches administratives. Mais il sait que ce jeune là a un apprentissage pour le mois de juillet donc entre temps il fait sa PPI, il se fait de l'expérience et il sait qu'en juillet il aura signé son contrat d'apprentissage et qu'en septembre il rentre à l'école.

D'accord donc vraiment les suivre jusqu'à la fin, jusqu'à ce qu'ils arrivent à s'insérer professionnellement quoi ?

C'est ça.

D'accord, et y'en a pour qui vraiment ça marche quoi ? Et t'arrives à les suivre une fois qu'ils sont sortis de la prise en charge ?

C'est ça, bah après j'ai un stage assez cours même si il dure un an. Ça permet pas de suivre sur la longueur certains jeunes. Ouais juste ce jeune là, je l'ai connu en avril, y'a eu des mises en stage, y'a eu des hauts, y'a eu du très bas et finalement bah là ces derniers mois ça c'est vraiment décanté pour lui, il a trouvé vraiment quelque chose. Et ouais avec ce jeune là il y a eu du travail d'effectué et vraiment un gros suivi.

Ouais ça doit être plaisant ?

Ouais c'est assez plaisant.

Et du coup avant toi, avant que tu sois là, c'était un professionnel de l'UEAJ qui faisait ces démarches de projet avec les jeunes ?

Ouais c'est ça, y'a 2 ans c'est une conseillère économie sociale et familiale qui s'occupait de ça. Bah du coup y'a eu changement de poste, elle est partie sur le milieu ouvert et du coup depuis 2 ans ce sont des stagiaires éduc qui prennent, qui prennent le relais. Donc cette année c'était moi et l'année prochaine ça sera une nouvelle stagiaire qui normalement qui devrait arriver.

Ouais donc ça permet pas de pérenniser et de suivre le jeune jusqu'à la toute fin ?

C'est ça qui est compliqué parce que nous on prend notre service en avril, le temps de s'acclimater, de voir comment ça fonctionne, d'être à l'aise, cet exercice là bah ça prend des mois. Je me sens opérationnel vraiment et à l'aise sur ce créneau là vraiment depuis récemment quoi, depuis novembre à peu près.

Ouais que tu maitrises les outils.

Je les maitrise beaucoup plus. Je sais où je vais avec les jeunes, avec certains jeunes, alors que c'était pas forcément le cas en début d'année parce que déjà y'avait pas beaucoup de jeunes, beaucoup d'absentéisme. Ouais au départ je faisais juste CV, inscription pôle emploi et puis après j'étais un peu démuni, je savais pas trop quoi faire avec certains jeunes du à leur absentéisme, du à leurs problèmes extérieurs aussi. Donc là c'est vraiment depuis novembre où y'a vraiment des jeunes qui viennent régulièrement, qui sont motivés et vers lesquels je vois plus où je vais pouvoir les amener quoi.

D'accord dans problèmes extérieurs t'entends les rendez vous judiciaires, les contraintes judiciaires en fait ?

Contrainte ou bien des problèmes personnels qu'ils peuvent avoir, qui sont plus importants à traiter. Par exemple ça peut être pour une jeune là c'est plus sur le volet santé qui est plus important à travailler pour l'instant que vraiment le volet professionnel où là on sent, l'équipe, qu'elle n'est pas capable d'accéder à une formation actuellement quoi. Donc.

D'accord, donc vous mettez des priorités vraiment.

C'est ça.

Et du coup les activités proposées par l'UEAJ, c'est le jeune qui choisi ou ça se passe comment quand il arrive à l'UEAJ ?

Ouais alors ça a changé assez récemment. Avant y'avait 3 modules, un module bâtiment, un module restauration et un module découverte et détermination pour les jeunes qui n'avaient pas de projet net en tête ou qui avaient un projet mais qui ne concernait pas le bâtiment ou la restauration. Donc pour les jeunes qui se basaient sur la restauration et le bâtiment, ils avaient plus de créneaux bâtiment restauration qui leurs étaient affectés. Ceux découverte et détermination ils voyageaient entre tous les ateliers, ils avaient un petit peu de bâtiment, un

peu de restauration, un peu de classe. Quoi que bah après tous ceux qui étaient sur le module bâtiment et restauration avaient quand même des activités transversales, ils avaient forcément de la classe, ils avaient le code de la route mais moins que ceux qui étaient au module dédié, ils avaient du multimédia des trucs comme ça. Mais depuis peu en fait on a abandonné ces, en quelque sorte ces 3 modules là. On a fait un module général, on voit avec le jeune ce qui l'intéresse, par exemple si il dit moi mon projet c'est de c'est de faire de la menuiserie c'est d'être menuisier ou de travailler dans le bâtiment, on va lui mettre un peu plus de créneaux bâtiment que les autres mais ça reste vraiment dans un module général et puis si un jour il dit finalement le bâtiment ça me plait moins, je voudrais en avoir moins et avoir plus tel atelier bah on réduit. On adapte toujours à la demande au niveau du jeune.

D'accord, donc c'était vraiment pour faire découvrir toutes les activités au jeune et pas spécifiquement le mettre sur une activité c'est ça ?

Ouais c'est vraiment qu'il tourne sur tous les ateliers. Après qu'il ait plus de créneaux sur un que sur l'autre, ça dépendra du projet, mais je sais que bah là y'a des jeunes qui ne vont jamais sur le restaurant parce que c'est pas quelque chose qui les intéresse et ils veulent pas en faire leur métier, on les met pas dessus. Et pareil pour le bâtiment y'en a certains qui disent qu'ils aiment le bâtiment.

Y'a quand même des activités qui sont un peu classiques on va dire ? Pas obligatoires, mais incontournables ?

Oui ! Bah déjà la classe, le code de la route souvent quand même, multimédia aussi, le sport qu'ils ont au moins une fois par semaine, le projet avec moi histoire qu'ils puissent travailler leur projet pro. Donc ouais vraiment classe, sport, projet et code de la route également c'est vraiment les 4 projets auxquels ils ne peuvent pas échapper en quelque sorte. Après on adapte au niveau de la fréquence des rencontres quoi. C'est comme la classe y'en a qui ont juste un créneau par semaine, y'en a d'autres qui ont 4 créneaux. Donc ça dépend vraiment du projet de chacun quoi.

Donc le sport est quand même mis en avant ?

Oui oui oui.

Il est au même titre que la classe, au même titre que le projet. Et du coup dans quel cadre le sport peut rentrer dans l'insertion du jeune ?

Bonne question.

De ce que toi tu vois, de ce que tu as vu.

Bah ça permet de pouvoir bah heu… s'insérer par le sport déjà d'échanger avec les jeunes qui participent également à cet atelier là, pouvoir échanger de faire de nouvelles rencontres. Même de tisser des liens aussi bien avec les professionnels qu'avec les jeunes également. Donc ça permet aussi de la remise en forme, donc ce qui peut aider pour leur insertion professionnelle, donc les mettre en réussite, se défouler, pouvoir ouais je pense que le sport ça leur donne du pep's, de l'énergie quoi.

D'accord ok.

Voilà après j'ai lu aussi que ça pouvait faire, ça pouvait travailler aussi sur l'empathie du jeune.

Ça c'est les travaux d'Omar Zanna non ?

Bonne question, je ne sais pas où j'ai lu ça. C'est vite lu vite fait comme ça. Ouais travailler sur la douleur physique, ça peut permettre l'empathie. Donc voilà c'est pas inintéressant de travailler sur ça pour ces jeunes, avec en fonction de leur passé familial.

Et du coup toi de ce que tu as pu voir, parce que tu as participé un peu à quelques séances sportives, dans quel cadre le sport ça peur rentrer justement dans ton activité qui est le projet du jeune ? Dans quel cadre c'est à mettre en lien ?

Moi je me sers du sport pour créer du lien avec les jeunes, ça permet en quelque sorte de faire tomber des barrières quoi, des limites. Je me dis voilà c'est plus amical, on est plus, y'a pas vraiment une place, moi quand je viens en tout cas c'est comme ça que je le vois, y'a pas une place de professeur et des jeunes et les profs disent voilà il faut faire ça, faut que les jeunes fassent ceci, cela, tel exercice. Non quoi y'a Erwan qui propose une activité et moi quand je suis là bah je participe avec les jeunes comme Erwan aussi participe avec les jeunes et se met en mouvement. C'est pas du sport comme on peut le voir en milieu scolaire quoi, par exemple en athlétisme où le prof dit voilà vous faites 3 fois 500 et t'as juste le prof de sport qui est là avec son sifflet qui regarde les jeunes tourner, qui leur donne des conseils mais qui fait pas avec eux quoi. Alors que là ici on fait tout avec eux du coup, que ça soit aussi bien en sport qu'en bâtiment. Ouais en sport on pratique le sport avec eux donc moi voilà je me sers de l'atelier sport pour la rencontre avec le jeune parce que c'est un média assez simple pour rentrer en relation ça permet, plus à on est là, pour les jeunes c'est du ludique quoi, c'est de l'amusement plus que du travail en fait. Donc c'est en ça que c'est intéressant ouais.

D'accord, donc du coup le sport est utilisé comme un outil pédagogique ?

Oui.

Et si par exemple tu as un jeune qui te dit moi j'ai envie de faire un métier dans le sport. Donc du coup ça relève du projet, donc c'est toi qui t'en occupes. Et ça se déroulerait comment ? Tu l'emmènerais vers des clubs ?

Bah ça c'est, ouais c'est une situation qui est arrivée avec un jeune qu'on accueille, qui est venu du Cameroun qui souhaitait faire footballeur professionnel en France. Donc moi je lui ai dit ok c'est ton plan A donc je vais voir comment je t'accompagne. Donc je me suis un peu rapproché des éducateurs du foyer qui gèrent le quotidien et je leur ai dit bah voilà y'a Momo, bah après ils étaient au courant que Momo voulait faire joueur professionnel donc je vais essayer de voir comment on pourrait l'inscrire sur un club hors UEAJ, hors foyer, hors soccer, un vrai club de football quoi. Donc y'avait un des éduc qui avait un contact avec un club de football près de ▪ donc Momo y a était inscrit et il va faire des séances d'entrainement toutes les semaines dans ce club là. Donc après moi je suis pas, je suis pas recruteur de footballeurs professionnels, je suis pas agent de joueur donc moi mes compétences sont assez limitées. J'ai essayé de me renseigner auprès du stade rennais mais, pour les cellules de recrutement pour les tests, Momo est trop vieux, c'est plus pour des jeunes qui ont entre 12, 13, 14 ans qui font

ça. donc voilà il s'est inscrit au club de football, il fait ça et si il a les capacités pour je pense qu'il se fera repérer directement au club là bas lors de matchs y'a des personnes d'autres clubs qui passent, qui assistent aux matchs, donc voilà si il est bon il se fera repérer. Et à côté de ça, il a conscience que c'est assez difficile de percer dans ce domaine là, donc il a un plan B qui était d'intégrer la plomberie chauffagerie, raccroché à une scolarité. Donc moi voilà j'ai pu l'accompagner plus sur son plan B. Tout en oubliant pas aussi son plan A, et je lui demande assez couramment comment ça se passe au club, si ça le fait bien avec les autres, si il joue bien, du coup quel score il a fait au match du week-end, quel score il a fait au soccer, donc voilà.

Donc tu l'encourages dans sa pratique sportive tout en l'informant et en le sensibilisant, surtout le foot c'est quand même un milieu très compliqué. Et ça il en a vraiment conscience ?

Non il en a pris conscience ouais. Dès le premier créneau qu'on a eu ensemble et qu'il m'a dit qu'il voulait être footballeur professionnel je lui ai dit que voilà c'était un monde assez fermé, que c'est très compliqué d'accéder au haut niveau. Donc je lui ai dit que je vais faire tout ce qui est possible pour t'accompagner là dessus mais mes compétences vont être limitées et voilà ça risque de pas aboutir quoi. Donc ouais moi ce que j'ai pas fait du coup c'est l'accompagnement vers l'inscription d'un club qui a été faite par un collègue et puis adviendra ce qui pourra.

Et toi tu le suis dans son évolution dans le club un petit peu ?

Pas plus que ça. Je discute juste de ça avec lui, puis au début aller voir l'éduc référent qui l'avait inscrit au club pour savoir quel niveau avait Momo, si il se débrouillait bien au soccer. Après j'ai pu voir ça sur les ateliers de sport sur l'UEAJ auxquels je participe. donc j'ai pu voir que en musculation il se donnait vraiment à fond, il faisait pas les choses à moitié, et au foot j'ai vu qu'il avait un niveau pas trop mauvais donc voilà.

Ok donc c'est l'accompagner mais lui laisser une certaine liberté et être très terre à terre on va dire avec lui quand même ? Faire quelque chose qui aboutit en fait, vraiment.

C'est ça.

C'est le but quoi. D'accord ok. bah écoute je pense que c'est bon. Est ce que tu as des choses à rajouter sur ce que tu fais ici, le sport etc ?

Non.

D'accord, merci beaucoup.

ENTRETIEN NUMÉRO 6

Éducatrice à l'UEAJ, responsable de l'activité code de la route et du versant santé

Dans un premier temps vous pouvez vous présenter.

Alors je suis éducatrice sur la structure, donc à l'UEAJ qui est une unité éducative d'activités de jour. Je suis alors la seule éducatrice, ce qui n'est pas toujours le cas, mais sur cette structure là je suis la seule éducatrice, accompagnée voilà par des professeurs techniques. Sur l'UEAJ, donc mon rôle est dans tout ce que sont les activités transversales hein, à savoir, et autour de la prévention. Alors prévention santé surtout, parce que ici à l'UEAJ le thème de la santé a autant d'importance qu'une inscription sur un atelier classe, un atelier pré-professionnel, des démarches professionnelles. La santé voilà a sa place, donc avec voilà pas mal d'activités et puis j'ai décliné ça aussi autour de la prévention routière ce qui me permet moi aussi d'avoir, ça a été un peu la base posée ici à l'UEAJ, c'est que l'éducatrice aurait aussi en charge des ateliers auprès des jeunes. Voilà, donc je suis autour de tout ce qui est prévention routière, l'important c'est que ces ateliers peuvent conduire pour nos jeunes à la validation de l'ASR qui est vraiment une toute petite validation mais nécessaire pour s'inscrire à l'auto-école et que les jeunes qu'on accueille ont dans la majorité pas eu l'occasion vu leur déscolarisation, eu le temps de valider. Et puis je pense qu'à 16-17 ans le code de la route est un très bon média, enfin est un bon média pour rentrer en relation et puis pour traiter plein d'autres choses. Enfin moi des fois j'hallucine quand voilà, je traite quand on est en atelier code de la route des fois ça me fait encore un peu peur quand j'entend voilà les projets des jeunes par rapport à du style y'a pas besoin de permis, je sais conduire y'a pas besoin de permis pour conduire voilà ça c'est aussi de leur âge. Et puis temporairement, bon ça on va voir comment ça va se décliner après, j'étais en soutien sur le restaurant d'application.

Restaurant qui est géré par l'UEAJ ?

Qui est, oui parce qu'on a à l'UEAJ des ateliers, donc du sport les jeunes font du sport, de la classe, donc santé, code de la route et 2 ateliers pré-pro, pré-professionnels qui sont animés bah par ▪ qui est professeur génie civil donc tous les métiers du bâtiment, les jeunes peuvent découvrir ces métiers là, et les métiers de la restauration par le biais d'un super outil puisque c'est une réelle mise en situation qu'est le restaurant d'application.

Du coup vous votre parcours scolaire, universitaire avant d'avoir atterri à l'UEAJ c'est quoi ?

Donc parcours, alors à l'époque il suffisait d'avoir le bac pour entrer à la PJJ. Je suis passée moi par la fac de ▪ AES, concours PJJ, à l'époque c'était concours régionalisé donc raté en Bretagne réussi alors à l'époque c'était la haute et basse Normandie donc ça voulait dire qu'on était affecté, donc j'ai travaillé 11 ans à Cherbourg et puis en alternance avec l'école, enfin le PTF pôle territorial de formation qui était à Rouen et donc voilà. Avant de revenir ici à ▪ où j'ai du quand même prendre une dispo pour pouvoir revenir ici. Et puis quand j'ai fait ma demande de réintégration j'ai demandé le foyer à côté où j'ai travaillé aussi de 95 à 2007 fin 2006. Et depuis février 2007 je suis à l'UEAJ. Et 81 passée le concours à la PJJ, 83

titularisée donc voilà. Sauf les temps de dispo où j'ai découvert la Mission Locale, j'ai travaillé un peu à la Mission Locale qui était aussi un milieu, un travail pas très éloigné de ce que je peux faire ici.

Ok donc ça fait quand même pas mal de temps que vous êtes à l'UEAJ. Vous avez pu y voir des changements en terme de prise en charge des jeunes ? Qu'est ce qui a évolué ?

Ce qui a évolué c'est aussi nous qui avons fait évoluer les choses. Alors d'une part c'est vrai que moi au foyer par exemple quand je travaillais au foyer la PJJ n'était pas encore ce qu'on appelle le tout pénal enfin c'est à dire que c'était pas recentré sur les mesures pénales donc le foyer pouvait accueillir aussi des jeunes, alors article 375, au civil ce qui amenait une mixité de population, mixité aussi fille-garçon ce qu'on retrouve beaucoup moins, et c'est plus compliqué à gérer aussi. Donc des jeunes, je trouve qu'il y avait plus de jeunes qui étaient encore dans un circuit scolaire. Alors scolaire apprentissage, 3ème qui était un peu compliquée à mener à terme mais moi j'ai eu enfin à faire du soutien scolaire pour des jeunes qui étaient encore à la langue du braille, ou on travaillait avec les CPE, ou on a même pu payer une scolarité à une jeune fille qui est rentrée à l'école ▪ en esthéticienne. Enfin bon voilà y'avait des choses qui se faisait, donc voilà des jeunes encore inclus dans ce qu'on appelle, avec le encore, le soutien du droit commun, ce qu'on appelle le droit commun. ce qui me semble être moins le cas actuellement. Alors après y'a des périodes aussi hein mais jamais, l'UEAJ les collègues de l'UEAJ avant n'avaient pas obligatoirement tous les jeunes pratiquement du foyer sur les activités UEAJ. Seuls ceux qui étaient sans activité et encore on faisait beaucoup de chose au foyer. Et aussi nous aussi on a voulu une re-structuration en terme de, d'organisation, qui était un peu nécessaire. Avant effectivement, en terme pur d'organisation on perdait un temps fou à faire, c'est à dire que tout le monde pouvait faire un peu de tout, enfin j'exagère un peu, Erwan a fait toujours du sport, mais voilà on était, les emplois du temps se faisaient à la semaine et puis on voyait un peu qui on mettait le mardi matin avec tel professionnel c'était un bouffe-temps pas possible, ça n'avait pas trop de sens, ça a été une époque. On s'est organisé là en modules justement, les fameux modules où chaque prof technique a été bien mis à la tête de son module, où ça permet aussi au jeune d'identifier voilà le professionnel et puis dans l'organisation je pense que c'est un plus.

D'accord et donc dans ces modules il ya a le module sport aussi c'est ça ?

Alors il y a eu, il y a eu. C'était une volonté au tout début, voilà quand on a travaillé sur ce module, il y avait alors le module bâtiment qui même en ce moment n'est plus affiché tel quel, mais il existe encore. Parce que ▪ dit moi je n'ai plus suffisamment de jeunes, parce que tu connais un peu comment fonctionne un emploi du temps module ?

Heu bah c'est le jeune qui choisit en fonction de son projet c'est ça ?

Alors quand il rentre il y a effectivement un entretien d'admission où le jeune, on évalue un peu en fonction d'une appétence enfin c'est pas un entretien d'orientation hein, si le jeune dit bah tiens moi c'est vrai que j'ai bien aimé faire de la menuiserie bon on va favoriser l'entrée en bâtiment. Sauf qu'effectivement dans ce cas là un jeune qui rentre sur le module bâtiment ou restauration il a 3 jours en cuisine, il va 3 jours au resto, mardi, mercredi, jeudi. En bâtiment c'était la même chose, et ▪ s'est rendu compte que des jeunes, même si ils ont un peu une appétence et que voilà ça les intéresse, tenir 3 jours c'est trop. Donc là on garde le module bâtiment, mais il ouvre voilà il ouvre ses ateliers. Alors 3 modules donc restauration,

3 jours au resto bon ça on le bouge pas trop avec les lundis et les vendredis ils viennent faire du sport de la classe du code de la route sur les lundis et vendredis. Et le bâtiment c'était pareil même si on a bougé les choses. Et le module découverte et détermination qui rassemble la majorité des jeunes puisque c'est ceux qui arrivent en disant moi je sais pas ce que je veux faire. Donc du coup ils ont, ils peuvent avoir un jour de bâtiment, un jour de cuisine, pas mal de sport, de la classe voilà. Et le fameux module sport était, avait été organisé pour des jeunes qui étaient censés ensuite vouloir s'orienter vers des BAFA, et en fait. Et donc Erwan a même travaillé sur des cours de, bon je connais pas ce qu'est la formation d'un prof de sport mais voilà tout ce qui est aussi un peu de biologie.

D'accord tout ce qui est sur les métiers du sport quoi ?

Ouais métiers du sport c'est très compliqué. On avait pas un profil de jeune qui était en capacité de suivre, de suivre ce niveau là. Donc il continu par contre à soutenir, de manière individuelle, des jeunes qui voudraient passer leur BAFA, ça ça reste important.

Vous avez des demandes ?

Oui, oui ah oui. Alors raisonnées ou pas raisonnées quelques fois c'est un peu utopique mais voilà c'est une validation qu'on peut en tout cas accompagner et faire en sorte que ça puisse se faire, on a même des relais, des soutiens, pour les stages pratiques le cercle Paul Bert de Rennes, voilà on travaille avec.

Pour les jeunes ?

Ils ont pu accueillir des jeunes en stage dans le but de oui oui, oui oui. Le dernier c'était un jeune suivi par ▪ , dans les métiers de l'animation qui a été en stage d'abord à la maison de la Touche de Rennes, et puis après qui a été pris sur du périscolaire, voilà sur des activités, c'était en juin dernier. Alors je sais plus exactement là où il en est maintenant ce jeune mais voilà y'a quand même, ça mérite d'être conservé. Hein donc voilà.

Donc c'est par sa prise en charge au sport ici à l'UEAJ qu'il a pu après évoluer ?

Alors il se trouvait que Erwan était son référent aussi, mais bon moi si j'étais référante d'un jeune qui me dit moi c'est le BAFA que je voudrais passer, enfin voilà on est une équipe être référent ça veut pas dire tout faire et avoir l'exclusivité de ce jeune voilà, on discute et Erwan pourrait aussi soit me donner les relais et je vais m'adresser aux organismes ou Erwan se charge de cette un peu de cette orientation là, faire en sorte qu'elle aboutisse.

Et pourquoi le sport a sa place au même titre que d'autres activités ici ?

Je pense que d'une part à cet âge là un adolescent a besoin. Enfin pour moi voilà, physiquement, psychiquement il a besoin d'une activité, le sport en plus est un bon moyen de valorisation qui est quelque fois plus compliquée, enfin valorisation qu'ils n'ont pas trouvée au sein de leur parcours scolaire. Le sport c'est aussi quelque chose de varié enfin je veux dire, y'a du sport collectif, y'a du sport individuel, y'a même sans aller jusqu'à la compétition, enfin bon voilà on peut y trouver, enfin on parle beaucoup d'estime de soi mais elle est réelle je pense là dans le sport. Moi à titre personnel j'aime le sport, et le sport a été pour moi et est toujours un, aussi un moment de défouloire enfin c'est à dire que comme je

disais quelques fois. je dis pas que j'aurais pas envie de taper contre une porte d'envoyer un grand coup de pied dans une porte, je le fais pas mais j'ai trouvé aussi ce moyen de sport. Alors avec l'âge on est un peu moins résistant, on en fait moins mais voilà moi j'ai aussi ressenti le sport comme aussi un moyen d'évacuer et puis d'y trouver des satisfactions.

D'accord donc vous pensez que c'est transférable aussi pour ces jeunes ?

C'est absolument transférable, oui oui tout à fait. Et puis en plus le sport peut être vu comme activité sportive voilà où on est, on travaille dans le sport co on travaille plein de choses, à travers le sport co, l'entraide, je suppose toi le foot, savoir travailler on fait pas mal de jeux, j'ai fait pas mal de jeux de coopération avec Erwan. Voilà le sport c'est pas non plus que le foot, que faire du vélo, ça peut être aussi des sports coopération, donc des petits jeux qui amènent à penser l'entraide, qui amènent plein de choses. Et puis là avec l'action qu'ils ont puisque c'est la coupe du monde cette année foot, ça permet aussi d'avoir une activité transversale avec les métiers du bâtiment puisqu'ils construisent un petit terrain de foot, j'ai vu une plaque de bois. Enfin voilà ils travaillent ensemble donc le jeune pourra continuer à faire du sport, parler sport mais aussi voilà on peut travailler aussi le professionnel, par le fait de réaliser des choses en bois. Même si ça parait un peu segmenté en modules, on a toujours le soucis d'essayer de relier un peu les différentes activités. Par activité, voilà là c'est les 2 collègues avec la coupe du monde qui vont pouvoir faire en sorte que le sport devient transversal à d'autres activités.

Et du coup ces jeunes que vous prenez en charge, sans trop généraliser, qu'est ce qu'ils ont comme caractéristiques spécifiques par rapport aux autres jeunes ? Pourquoi est ce qu'ils sont pris en charge ?

Alors, pris en charge c'est vrai, alors c'est pas vrai complètement à l'UEAJ bon parce qu'il y a eu une mesure, un délit souvent, une mesure du juge des enfants. Après effectivement nous ici la différence c'est qu'on peut accueillir 30% de jeunes qui auraient simplement une difficulté, qui seraient bien sur sans formation, déscolarisés mais simplement avec un simple soutien éducatif. On peut imaginer une assistante sociale qui intervient pour X raison dans une famille, qui s'aperçoit que l'ado de 16 ans ou 17 ans bah a quitté l'école parce que à 16 ans y'a plus d'obligation, qui traine, qui sait pas trop quoi faire, pourrait contacter ici l'UEAJ et demander à ce qu'il soit intégré. Autrement, leurs particularités je dirais comme ça de manière un peu spontanée c'est beaucoup d'échecs, manque d'estime d'eux, vraiment besoin d'être valorisés, une réassurance qu'il faut leur apporter pour voilà pour leur faire comprendre que le monde professionnel est dur actuellement mais que ils peuvent en tout cas que ça vaut le coup d'essayer d'y avoir sa place.

Et donc du coup vous m'avez parlé du fait que vous ne preniez pas que en charge des jeunes suivis au pénal, du coup…

L'UEAJ spécifiquement !

Je suppose que vous travailler un peu avec la Mission Locale…

Beaucoup !

Voilà. Et d'autres partenaires aussi ? Notamment en lien avec le sport.

Alors, du coup la Mission Locale c'est un projet qui est tout, alors quand je dis que c'est notre partenaire dans le sens où nous notre but c'est de remettre les jeunes dans le droit commun. Donc droit commun, et c'est vrai que pour nos jeunes la majorité, c'est quelque chose aussi qui a changé enfin j'ai l'impression que les jeunes sont sortis du système scolaire de plus en plus jeune, avant des demandes pour un jeune de 15 ans parce qu'il y avait aussi une classe relais c'était ponctuel et accompagné par un collègue d'ailleurs qui travaillait à la classe relais, maintenant y'a des jeunes qui peuvent vous dire moi peut être que j'étais inscrit à l'école à mes 15 ans mais j'y vais plus depuis mes 13 ans et demi, 14 ans. On pourrait même avoir si on ouvrait nos portes, je suis sur, des demandes pour des jeunes de 12-13 ans.

Un décrochage quoi.

Un décrochage et bon voilà. notre partenaire c'est la Mission Locale parce qu'on les adresse, parce que c'est aussi notre premier travail c'est de les orienter, c'est à dire qu'ils sont inscrits ici mais rapidement dans le travail qu'on fait sur un projet ou l'orientation professionnelle y'a inscription Mission Locale pour qu'ils identifient leur référent Mission Locale et nous une issue favorable à l'UEAJ c'est une inscription sur une PPI, PPI c'est prestation préparatoire à l'insertion qu'est une formation de 6 ou 8 mois proposée et rémunérée par la Mission Locale ça c'est une chose. Et là on est en train d'envoyer par contre, on a envoyé une fiche action à l'adresse de la Mission Locale pour que eux effectivement nous adressent des jeunes sur quelque chose qui sera justement un petit module d'évaluation pré-PPI. Parce qu'il y a même des jeunes, nous ce qu'on fait beaucoup ici c'est apprendre à faire en sorte qu'ils respectent, qu'ils se lèvent, qu'ils viennent régulièrement, qu'ils respectent un emploi du temps, qu'ils respectent des gens et des personnes, enfin voilà, qu'ils savent avoir une tenue adaptée, un langage adapté, c'est aussi on travaille beaucoup beaucoup là dessus. Et des conseillers Mission Locale nous ont dit bah y'a des jeunes qu'on pourrait peut-être adresser au PPI mais c'est un peu trop tôt, donc voilà on pourrait être amené là dans les mois à venir à travailler avec la Mission Locale dans ce sens. Donc en recevant, parce que même si on a ouvert, on ouvre à un autre public, pour l'instant y'a pas eu de demande réelle, on se questionne, y'a pas eu de demande réelle de la Mission Locale, donc peut être qu'avec quelque chose d'écrit, une fiche action bien établie, le qu'est ce qu'on vient y faire ici pendant 3 semaines, ça va permettre de bien définir les choses. Et le sport aura sa place dans cet emploi du temps.

Dans quel cadre ?

Dans l'emploi du temps voilà, ils auront de la classe, du sport et effectivement le sport fait aussi, est aussi un moyen, une activité où on peut essayer d'évaluer comment un jeune se comporte. Est ce que bah il arrive à l'heure, est ce qu'il a la tenue adaptée, parce qu'on vient pas faire voilà pas besoin d'avoir des fringues de marque mais si on veut faire du sport faut au moins avoir une tenue, donc retenir qu'on a sport, avoir la tenue adaptée. Ça permet aussi moi, du côté santé, le sport de parler pas mal hygiène, donc aussi ça hein, c'est pas facile avec un ado, avec un jeune de parler but en blanc hygiène et le sport fait effet un peu fabuleux pour aborder ce côté là au travers du sport. Et aussi comment on s'adresse, aux autres, à ses partenaires et aussi au prof. Tout ça c'est, je pense que voilà le sport permet aussi de pouvoir évaluer et travailler là dessus.

Et du coup en terme d'hygiène, plus généralement de santé, le sport ça s'inscrit comment vous dans la prise en charge des jeunes justement ?

En sport j'ai fait pas mal d'activités en collaboration avec Erwan hein, souvent quand je monte les modules autour de la santé. Alors, la santé on a un petit peu, alors je dis pas suivi les modes j'exagère, mais on a fait avec l'infirmière territoriale et Erwan on a monté différents modules. Y'a eu à un moment estime de soi. Donc c'est, je vais vite hein, on travaillait l'estime de soi et Erwan avait sa place dans justement tout ce qui était jeux de coopération. Donc moi avec l'infirmière et les jeunes, on participait hein, jeux de coopération, y'avait du massage assis, y'avait des activités sur un peu on échange sur l'estime de soi, et voilà la place du sport dans ce module là. On a fait aussi autour du sommeil, de l'hygiène, bah effectivement quand on fait une séance de sport voilà on expliquait aussi l'hygiène quel est l'intérêt, enfin c'est pas que, c'est sympa de sentir bon déjà pour les autres, mais voilà l'infirmière pouvait aussi introduire des choses sur leur corps, parce que en fait ils méconnaissent alors le fonctionnement n'en parlons pas, mais voilà si l'interêt social mais aussi pour eux de se laver. Alors se laver mais pas trop se laver non plus, il ne s'agit pas d'aller se brosser tous les jours, y'avait aussi ça qui peut être travaillé donc le sport avait sa place là beaucoup. On a fait aussi, on a fait un travail avec le TNB, alors les codes sociaux. C'est à dire qu'effectivement, comment se repérer, ce sont des jeunes aussi ça c'est une de leurs similitudes un peu, les codes sociaux hein même si y'en a qui sont on pourrait dire à racheter, on est quand même dans une société et si on a pas ces codes, pour un petit peu les déjouer et pouvoir s'en moquer et jouer avec, il faut les connaitre, il faut les connaitre. Donc on a fait avec le TNB voilà une action et Erwan a participé aussi en tant que, bon peut être pas prof de sport mais il est allé faire une activité sportive avec les élèves du TNB qui était plus là de la mise en scène mais voilà je pense que le corps avait sa place à ce moment là et je pense que ça peut aussi servir Erwan après lui dans le montage de ses séances sport, pourquoi pas.

Du coup vous m'avez parlé des codes sociaux. Est ce que vous pouvez m'en dire plus, en quoi ils consistent et quelles sont du coup les lacunes de ces jeunes par rapport à d'autres ?

Je vais aller sur quelque chose qu'on traite, enfin vraiment là, par exemple l'insertion professionnelle. Aller rechercher un stage. Effectivement, pourquoi est ce qu'il faut être bien mais on va dire les choses un peu rapidement, pourquoi faut avoir le soucis du vêtement quand on va rencontrer un patron hein. Et il ne s'agit pas d'avoir le costume cravate obligatoirement mais pourquoi, qu'est ce que ça représente. Et effectivement ce stage avait pour but de leur faire comprendre qu'on pouvait pourquoi pas, être sur un lieu professionnel le mec bien mis, enfin bien mis propre, et pouvoir se jouer de ça et sur son temps perso je sais pas moi un super fana de mec de rap se foutre des bouts de (elle me montre). Mais voilà on pouvait en jouer, et ça mais parce que voilà c'est aussi, et ce n'est pas obligatoirement se renier que d'avoir un peu je dirais travaillé et compris quelques codes parce que de ça on peut mieux, d'une part on trouve un peu plus sa place, on est plus à l'aise et puis on peut aussi en jouer. Et on ne défit pas, on ne dénie pas sa personnalité pour autant, c'est aussi voilà, nos jeunes c'est une fois parce que j'ai accepté d'enlever ma capuche ou ma casquette j'ai tout laissé tombé, je suis plus le jeune. Bah si, si, si, lui faire comprendre que ouais ta casquette tu peux l'avoir dans la rue, tournée comme tu veux, la capuche tu peux faire ce choix, sauf qu'à un moment quand t'es devant, quand il s'agit du professionnel ou même ici à l'UEAJ moi j'ai besoin de voir les yeux de la personne à qui je m'adresse. voilà c'est qu'une question aussi de, de aussi de politesse. Et c'est pas parce que on a enlevé sa capuche qu'on a eu un langage approprié qu'on va pas voilà, qu'on a pas le droit d'être autre à d'autres moments. Voilà tous ces codes comment on peut aussi voilà s'en débrouiller comme on fait un peu tous quoi.

Donc c'est vraiment les amener à des codes sociaux pour faciliter leur intégration en fait ?

Tout à fait ! C'est pas, c'est pas du tout abandonner leur personnalité. Mais souvent il manque, y'a vraiment on voit bien quand on travaille le CV avec eux, c'est une réalité, c'est vrai qu'ils ont pas un parcours, mais quel jeune à 16 ans a un parcours où il peut en mettre sur. Donc ils arrivent en disant mais je vais pas faire de CV, je n'ai rien fait ! Et en fait, bon c'est ça aussi le travail du professionnel, c'est de pouvoir l'aider à faire un CV, et quand le jeune dit ah ouais j'ai fait un stage, mais ça c'était rien. Si un stage de 15 jours en boulangerie, si t'as tenu ça veut dire quelque chose, ça veut vraiment dire quelque chose, et c'est à marquer, c'est à valoriser. Et l'accompagner. Et le sport je pense fait partie aussi voilà de cette revalorisation. Parce que certains aussi bon aiment ça, bon à cet âge là, et, Maxime quelques fois, qui est en charge de la classe moi je l'ai vu et je trouve ça super, il est de formation STAPS et puis pas mal diplômé en art martiaux, il va plutôt inscrire un jeune sur du kung fu je sais plus ce qu'il fait, enfin à 9h, c'est de cette manière là qu'il va rentrer en relation avec le jeune pour ensuite pourquoi pas lui dire l'après midi bah tu vois t'as classe, c'est moi, tu viens en classe. Parce que le jeune, voilà, va être plus motivé dans la pratique sportive, en plus la boxe, y'a boxe éducative, donc le sport est aussi, n'est pas que un défouloire c'est aussi apprendre à se maitriser, à respecter, et je sais que Maxime peut pas mal travailler de cette manière là. D'abord, prendre connaissance, pas à tout les coups, mais c'est une manière de faire que je trouve assez intéressante, par le biais du sport et puis plus particulièrement d'une séance de muscu ou de boxe, puisque c'est ce qu'il fait, ou d'art martial, et ensuite tu vois moi la classe, c'est moi aussi donc on peut peut-être la faire, tu peux. Les 2 sont possibles, les 2 sont possibles.

Lui montrer qu'on peut allier sport et classe.

Oui et puis bon après c'est une manière effectivement d'entrer en relation que je trouve intéressante c'est moi aussi je, voilà je peux t'enseigner tout ce que tu as redouté jusqu'à présent, les maths, le français, les calculs à savoir, bon bah on pourra prendre le temps aussi de revenir là dessus et puis avant on aura eu un bon moment ouais.

Donc du coup sur le droit commun vous m'avez dit que ces jeunes là sont très éloignés du droit commun. et y'en a beaucoup qui sont ou qui aimeraient être inscrits dans des clubs. De quelle façon vous les accompagnez justement vers cette forme de droit commun ?

Ah des clubs sportifs ?

Des clubs sportifs oui.

Alors c'est vrai que c'est, c'est pas ce qu'on fait en majorité. Ça a pu se faire ponctuellement. Si un jeune exprime le souhait, tiens à l'UEAJ il s'est mis à refaire du sport un peu, à se bouger, il a trouvé ça sympa et puis effectivement il a des souvenirs qu'étant petit il avait fait partie d'un club, bah on peut, nous être un peu un relais, faciliter les contacts. Mais par contre, après tout ce qui est pour pouvoir payer la licence et tout, bon là c'est un peu plus, c'est un peu plus compliqué, mais c'est pas non plus impossible. Du coup on peut essayer de se voir avec d'autres partenaires, essayer de faire en sorte, là c'est plus un travail social ou carrément

passer le relais à plus une assistante sociale ou une structure sociale qui pourra si y'a des difficultés financières permettre que ça se fasse.

Les parents accompagnent leur enfant dans ce genre de démarche ?

Heu, ils sont alors au foyer c'est vrai qu'on les voit peu, parce que de plus en plus ce sont des jeunes qui ne sont pas d'ici. Donc les parents ne font pas le déplacement souvent. On a quelques fois par téléphone. C'est vrai que le travail avec la famille n'est pas à négliger, il faut surtout pas le négliger mais même ici et quelques fois un peu plus compliqué. Il faut pas lâcher l'affaire parce que ça serait assez facilement, voilà on pourrait ne pas avoir de contact avec les parents. Donc c'est pour ça qu'on a établi un protocole quand il y a absence du jeune, quand il est encore suivi milieu ouvert bien sur on en réfère à l'éducateur milieu ouvert mais aussi en fin de matinée ou en fin d'après midi on prévient systématiquement de l'absence du jeune.

D'accord comme à l'école.

Comme à l'école.

Donc vous essayez d'inscrire les parents dans le suivi ?

Ah tout à fait ! Et il faut vraiment rester, c'est vrai que quelques fois, par exemple on est tenu avec la loi du 2 janvier 2002 à rédiger un DIPC, donc les parents devraient venir systématiquement le signer quelques fois on est obligé d'envoyer par courriel parce que, parce que voilà les rendez vous pris n'ont pas donné effet. On est tenu aussi donc de pouvoir recueillir le sentiment un petit peu des jeunes de ce qu'on fait, et des parents sur ce qu'on a fait sur la structure avec leur enfant. On envoie un questionnaire, quelques fois 30 questionnaires envoyés y'a pas toujours trop de retours et quand à la venue ici, après y'a l'éloignement, mais ils sont minoritaires, ils sont souvent un ou deux parents. Mais qu'importe en tout cas le travail avec la famille est à soutenir, est à maintenir et pourquoi pas oui relayer, dire ici votre jeune a fait du sport il se trouve que je pense que même pour son futur projet professionnel ça sera un plus, je pense que ça va le soutenir, ce serait intéressant qu'il puisse continuer.

donc vous essayez d'accompagner le jeune de façon à ce qu'il puisse être valorisé ?

Oui oui. Et puis que ça puisse se mettre en place. Par contre le BAFA par exemple le BAFA, là c'est vraiment, ça fait partie d'une validation si le jeune en fait la demande, qu'on va vraiment accompagner et favoriser. Un jeune qui sort avec le BAFA c'est quand même quelque chose de très très intéressant.

D'accord ok. Et du coup, est ce qu'il y a des différences de prises en charge en fonction des temps de prise en charge par exemple ?

Ouais alors déjà même en terme de prise en charge, sur les heures de prise en charge, bien sur le livret là il affiche c'est du 30 heures semaine. On sait que si les jeunes qui venaient ici déjà étaient capables de faire 30 heures semaine sans fautes, ce serait du pain béni, ce serait ils sont bons tout de suite pour passer sur la structure Mission Locale. Ce qui n'est pas le cas. Donc effectivement on affiche un emploi du temps 30 heures semaine, mais on entend et quelques fois on prend en compte la demande, comme moi là après vous je vais recevoir une jeune fille,

la demande du milieu ouvert c'est y aller doucement. Donc cette première semaine elle va venir le mercredi matin. Alors y'a l'éloignement, y'a le lieu de résidence aussi qui est loin donc y'a l'histoire des transports en commun. Mais même si il avait fallu comme ça entre guillemets qu'elle se propulse à l'UEAJ avec des gens qu'elle ne connait pas, avec un emploi du temps, c'était la perdre. Donc elle va venir sur du code de la route et un peu de classe pour l'instant. Et on va comme ça, incorporer au fur et à mesure, faire en sorte qu'elle arrive à un emploi du temps complet. Donc y'a ça, y'a cette prise en charge individualisée qui est, où on est un peu les seuls, c'est vrai qu'on est en bout de tout, c'est vrai qu'un jeune concentre des difficultés extrêmes quand il vient à l'UEAJ. Et sur la durée de prise en charge, et bien elle n'est pas annoncée d'avance si ce n'est qu'il y a en tout cas des temps qui scandent un peu cette prise en charge, il arrive au bout d'un mois on fait un premier bilan, ce qu'on appelle participatif. On demande à l'éducateur référent extérieur de venir, l'éducateur réfèrent à l'interne est présent aussi, le jeune aussi. Et on entend là un peu ce qu'il a à dire. nous voilà ce qu'on a perçu au bout d'un mois, toi qu'est ce que tu en dis ? C'est à ce moment là aussi qu'un jeune qui est rentré par le biais du module aller bâtiment ou restauration dit ah non moi et franchement là vous me la refaite plus ou en tout cas je ne veux plus autant de ou alors je suis rentré par le module découverte et détermination j'ai fait 2 jours au resto j'ai trouvé ça bien et je souhaiterais de plus en plus. voilà il y a ça, premier mois de prise en charge, troisième mois et éventuellement cinquième mois. Parce qu'il y a des jeunes, certains, même si on a limité, alors on reste pas, on peut rester 1 an à l'UEAJ mais c'est de manière très très ponctuelle et exceptionnelle. non pas qu'on les foute à la porte, mais c'est surtout qu'un jeune c'est pas, je pourrais presque dire c'est pas normal c'est que 1 an… On est ici pour remettre le pied à l'étrier, pour aller vers autre chose. Et un jeune qui au bout de 3 mois, 4 mois, 5 mois à l'UEAJ me dis et moi vos activités de l'UEAJ j'en ai jusque là c'est plus ça que je veux. Ça c'est sain, enfin voilà ça a été travaillé, ça a été, et qu'il soit près à partir sur du stage et autre chose c'est en fait c'est un travail réussi d'une part et d'autre, le jeune y a mis du sien, il a travaillé ce qu'il y avait à travailler donc voilà. Et en plus on fonctionne sous forme d'entrée et sortie permanente. Donc voilà quand un jeune arrive on va pas lui dire on est ensemble jusque sur une année, bon là effectivement ceux qui rentrent actuellement on va poser une étape qui est celle de juillet parce que, parce que à un moment ou à un autre l'UEAJ en été a des activités un peu différentes, si lui a aussi des temps de vacances, et éventuellement on le retrouvera en septembre et on refera un bout de chemin ensemble.

<u>Donc généralement le temps de prise en charge est de moins de 6 mois ?</u>

Ouais ouais, je pense. Il faudrait regarder les dossiers de manière plus en détail, mais oui 6 mois.

<u>Et vous avez des retours de jeunes qui sont retournés dans le droit commun ? Et si ça fonctionne pas qu'est ce qu'il se passe pour eux ?</u>

Alors ce qu'il se passe, alors certains sont revenus, je pense à 2 qui reviennent régulièrement, on a même l'occasion de voir le petit. Bon ça c'est sympa, c'est aussi agréable, y'en a un il est passé par le module bâtiment et il travaille toujours dans le bâtiment. Un deuxième aussi même si il est passé par une phase de marin pêcheur mais c'est pour raisons personnelles. Des retours, des retours… Alors quelques fois par le biais, quand ils sont passés ensuite Mission Locale, on peut avoir par le biais du conseiller Mission Locale puisque la Mission Locale c'est ce qu'on leur dit. Nous on va être là sur un temps limité de votre parcours et votre vie, la Mission Locale à partir du moment où on passe le relais, elle peut vous accompagner jusqu'à

26 ans. Donc même si à un moment voilà vous partez sur un apprentissage ou sur un contrat pro et que ça se casse la figure, la Mission Locale pourra reprendre.

Et le milieu ouvert aussi suit en parallèle ou c'est terminé ?

Alors non le milieu ouvert n'a pas le même temps judiciaire. Eux par exemple, si ils ont une MSPJ une mise sous protection judiciaire jusqu'à 21 ans, le jeune ils vont le suivre.

Et du coup en fonction de ses échecs et ses réussites ils vont l'orienter ?

Oui.

Est ce que par exemple il est possible de venir à l'UEAJ, puis de faire quelques temps ailleurs et ensuite de voir que ça fonctionne pas et de revenir sur l'UEAJ ?

Oui oui, c'est possible, c'est possible. Ce qui est même possible c'est d'envisager des parcours partagés c'est à dire que par exemple, il y a une autre structure d'insertion, qui est plus du secteur associatif, on a fait des choses en commun. Pourquoi pas un jeune fait telle et telle activité ici et d'autres ailleurs. Ça c'est possible, de faire un parcours partagé. Que son activité de la semaine soit partagée entre ici et là bas, ça pourrait être envisagé. Ce qu'on a pu faire lors de mise en stage, où le jeune c'est compliqué d'être toute une semaine ou 15 jours en stage, on peut aussi essayer de négocier avec l'employeur et bah 2 jours en stage, il revient à l'UEAJ après 3 jours. En fait l'idée étant que le jeune son passage ici, bien sur il y a du collectif, il faut qu'il se confronte au collectif, mais il y a un travail sur son projet, sur lui, son projet qui est fait et de manière individuelle.

Du coup cette année on va avoir le challenge Michelet à Rennes. Donc gros évènement sportif national. Dans quelle dynamique est l'UEAJ par rapport justement à ce projet ?

D'une part on sera la semaine du challenge Michelet tous les professionnels dans la majorité seront sur le challenge Michelet à des tâches différentes. Donc je sais qu'il y a certains collègues, moi je me suis mis sur le pôle animation, le pôle village animation donc on a déjà eu pas mal de réunions pour un peu organiser tout ça. Donc, le thème c'est les solidarités, donc ▪ confectionne avec des jeunes des jeux en bois pourquoi pas on exposerait pas, on ferait un petit stand où on expose les jeux, ou pour se détendre entre 2 compet des jeunes pourraient venir tester ces jeux. Donc c'est ce qui va être fait, plus à la fin, donnés à des associations, je sais qu'il y a 2 ou 3 associations qui ont été repérées, elles sont pas encore complètement définies, où effectivement ces jeux pourraient leurs être donnés. Pour que voilà ensuite ils en font ce qu'ils veulent.

Des jeux faits par les jeunes ?

Faits par les jeunes !

Donc vraiment les mettre dans la dynamique du challenge ?

Alors des jeux faits ici par les jeunes, il y en a déjà quelques uns alors j'espère c'est le but c'est pas que ▪ les fassent tout seul, c'est que déjà y'en a un certain nombre qui ont été faits par les jeunes. Que les jeunes soient présents sur cette semaine là, c'est à dire qu'on va pas

faire à l'UEAJ y'aura pas du code de la route, les activités habituelles, y'aura des temps de présence sur le challenge Michelet. La cuisine par exemple ils vont faire des crêpes, des phares bretons des choses comme ça, les jeunes qui seront en cuisine participeront. Et il faut qu'on finalise mais quelle place, alors bien sur aller voir le spectacle des compétitions si on arrive à les amener à ça, et puis pourquoi pas réfléchir avec certains comment ils peuvent s'intégrer.

Participer ?

Voilà participer au challenge. Pourquoi pas voilà je dis ces jeux en bois puisque eux auront confectionné, auront joué, voilà pourquoi pas eux à montrer un petit peu, à être présents avec d'autres jeunes.

Et vous avez des jeunes qui peuvent être inscrits sur des épreuves sportives ?

Alors là je sais pas ce que ça va donner. Oui y'en a qui ont en tout cas participé aux différentes journées. Ce que donnera la sélection je ne sais pas, je ne sais pas. Alors le soucis c'est l'histoire des 18 ans là.

Alors il faut avoir 18 ans entre le 1er janvier et le 28 mai.

Ouais alors celui qui a eu 18 ans au mois de décembre 2017 c'est cuit.

Ouais.

Il peut pas, parce que je pensais à un en particulier. Donc on va voir. Par contre les journées de sélection entre guillemets c'est EPEI, y'a une collègue du foyer, c'est à dire qu'un jeune n'est pas obligé d'être inscrit à l'UEAJ pour participer au challenge Michelet. Il peut même être scolaire et puis on va se débrouiller, on se débrouillera je sais pas comment pour essayer de demander une sorte de dérogation ou d'expliquer que voilà il puisse participer sur cette semaine là.

Parce qu'habituellement au foyer il ya des jeunes qui sont scolarisés ?

Oui oui il y en a quelques uns. Y'a eu là en dernier trimestre, y'en avait quelques uns qu'on ne voyait pas. Là en ce moment non.

Oui ils ne sont pas beaucoup en ce moment.

Là en ce moment non, comme il y a eu une période difficile, y'a eu des réorientations. c'est pour ça.

Donc vous vraiment vos jeunes c'est déscolarisés, hors du droit commun ?

Ah oui oui, c'est vraiment à ce niveau là.

Très bien. Avez vous d'autres choses à me dire ?

Non.

Et bah merci beaucoup.

De rien.

ENTRETIEN NUMÉRO 7

Professeur technique STAPS sur l'UEAJ, en charge de l'activité classe et l'activité boxe.

Est ce que dans un premier temps vous pouvez vous présenter ?

Je suis professeur technique STAPS à la PJJ depuis 2003. Donc je travaille à l'unité éducative de jour mais j'ai commencé à l'UEAJ à Antibes, j'ai travaillé à l'UEAJ du Mans et ensuite à l'UEAJ de Laval. Depuis que je suis à ▪, je suis plus en charge du soutien scolaire avec une petite partie sport mais auparavant je faisais que sport.

D'accord, et votre parcours universitaire et scolaire en général ?

Donc, j'ai quitté l'école en fin de première S, je me suis engagé dans l'armée, dans la marine, j'étais dans les forces spéciales. C'est là bas que j'ai passé une aide monitorat de sport et j'étais largueur parachutiste aussi et parachutiste voilà. Après dans les forces spéciales on fait beaucoup de sport un peu extrême, tout ce qui est parcours, course d'orientation bien évidemment, course à pied voilà. Et ensuite j'ai repris des études, j'ai passé l'ESEB c'est le DAEU maintenant, examen spécifique de l'entrée en université option sciences. J'ai fait une première année de fac de sciences biologie mais mon DEUG a été supprimé en cours d'année. Je me suis réorienté sur un BTS de diététicien que j'ai obtenu. Après 2 ans de RMI je me suis remis à faire des études parce que ça donnait rien et donc là j'ai attaqué la fac de sport. J'ai une licence STAPS, éducation et motricité et puis j'ai été à l'IUFM puis j'ai passé les concours, j'ai redoublé et j'ai été pris à la PJJ.

D'accord. Est ce que vous pouvez me parler de votre parcours sportif et notamment votre spécialité.

D'accord. J'ai commencé, on va dire j'ai commencé par le judo à l'âge de 13 ans, j'ai eu ma ceinture noire à 17 ans. Ensuite donc dans la marine on a fait énormément de sport parce que c'était très sélectif et très haut niveau de pratique physique. Ensuite j'ai continué un peu le judo, j'ai testé le karaté de « venquensuat », des arts martiaux un peu exotiques, beaucoup de corps à corps combat militaire. Et puis après je suis arrivé à ▪ j'ai fait une quinzaine d'années en kung-fu « chou » où je suis devenu instructeur dans l'école. Puis à la fermeture de l'école bah j'ai arrêté ça. Parallèlement à la fac j'avais commencé par l'aïkido mais il a fallu que je prenne une activité compétitive pour les notes donc j'ai pris boxe française en universitaire du coup j'ai passé mes gangs rouges, j'ai été champion de Bretagne, je finis 5ème aux Frances universitaires aussi à 36 ans (rire). Et puis ensuite, après la boxe française, problème de genou, ménisque enlevé j'ai arrêté la boxe et je me suis mis à l'apkido, c'est un art martial coréen qui ressemble à l'aïkido aussi, c'est une synthèse de l'aïkido et du taikuendo, c'est de la self défense. Et j'ai eu ma ceinture noire y'a 2 ans et suite à une fracture du coude là cette année j'ai arrêté les cours, je pense reprendre l'année prochaine, essayer de passer mon diplôme fédéral d'apkido de, fin d'instructeur d'apkido. Et à la PJJ j'ai passé monitorat fédéral premier et deuxième degré en boxe pied poing.

Donc vous êtes qualifiés pour enseigner cette pratique aux jeunes de la PJJ.

Oui tout à fait, déjà en tant que prof technique STAPS on a le droit d'enseigner tout. Donc en spécialité j'avais pris les sports de combat, spécialité combat à la fac et puis après oui moi j'adore la boxe donc j'aime bien enseigner ça. J'ai passé les diplômes fédéraux plus pour moi et éventuellement ouvrir un club ou une école en dehors et à la base j'avais en projet d'ouvrir une école PJJ boxe peut-être ouverte ici pourquoi pas, dans les lieux. Et peut-être ouverte aussi sur les jeunes du quartier.

De la mixité un peu ?

Ouais mais bon c'est pas un projet qui a été retenu par les instances supérieures donc.

D'accord vous pouvez me parler de ça, pourquoi quels étaient les enjeux ?

Ça les intéresse pas !

C'était pas dans leurs priorités ?

Non.

Et ça demandait peu être trop d'argent ?

Je sais pas, ils ont même pas étudié le projet, c'est plutôt la boxe. La boxe de toute façon a toujours eu une image négative de violence alors que même l'expérience en lycée et en collège, enfin surtout en lycée, montre que en cycle de boxe française on a moins de blessés qu'en foot. J'ai eu des directeurs de prison qui m'ont dit « enseigner la boxe à des prisonniers c'est comme les armer ». Alors non pourtant ça a toujours eu, à mon avis, d'autres impacts pédagogiques mais différents de l'image qu'elle véhicule.

D'accord ouais donc c'est vraiment la méconnaissance de cette pratique ?

Voilà. Et surtout que moi je fais de la boxe principalement éducative ici avec les jeunes. C'est à dire qu'on est pas là pour se taper dessus à la base. Y'a beaucoup d'exercices, de situations d'apprentissage, enfin des cycles, des cycles d'entrainement.

D'accord. Et du coup vous m'avez parlé du sport mais votre mission principale ici c'est la classe c'est bien ça ?

Oui.

Donc comment ça s'organise justement votre temps sur l'UEAJ, vous faites de la classe et du sport ?

Oui alors l'emploi du temps a évolué à chaque passage de direction. C'est que y'avait un moment où j'avais un créneau, une demie journée où je devais organiser le sport pour les jeunes du foyer qui n'étaient pas à l'UEAJ. Ensuite je pouvais organiser des créneaux sport mais ciblés musculation et boxe qui étaient un peu aussi mes spécialités d'avant en enseignement. Et pour pas non plus marcher sur les plates bandes de mon collègue qui fait un sport plus général. Il va faire aussi ces activités là mais ça va être plus souple, enfin comme ça va être plus généraliste il va enseigner plus de matières, plus de disciplines. Et puis à un

moment j'ai été mis en doublon avec Erwan sur la journée du mercredi, c'était pas mal là. Et puis là ça a encore changé, je garde un peu une liberté de donner des cours de boxe et de muscu le mardi matin, pour des volontaires voilà. Comme ça je me démarque aussi c'est pas un sport obligatoire mais c'est plutôt basé sur du volontariat.

C'est de façon informelle donc ?

Voilà, enfin informelle c'est à dire si il y a un jeune qui est intéressé on va fixer tous les mardis matins un cours de boxe, ou cours d'arts martiaux, ou cours de muscu.

D'accord essayer de pérenniser quand même la pratique quoi ?

Voilà.

Ok d'accord. Mais principalement vous faites la classe ?

Oui.

Et du coup ça s'organise comment cette activité ?

Disons que les UEAJ, depuis qu'on est rentré à la PJJ, sont toutes en train de diminuées, et finalement à un moment en tant que prof d'une spécialité on a plus assez de jeunes pour enseigner que la spécialité. Quand je suis arrivé à Laval je devais avoir entre les 2/3 et les 3/4 de mon temps qui était sur le sport mais j'avais encore quelques heures non occupées donc je me suis mis à donner des cours de maths, de code de la route, d'activités culturelles comme « dessinez la vie » voilà. Et donc j'ai commencé à étoffer un peu mon savoir faire et puis c'est venu naturellement. Et quand je suis venu ici en fait c'était une proposition, ce qui m'arrangeait c'était de me rapprocher de chez moi, ça m'évitait de prendre le train tous les matins, mais en échange je devais quitter le sport pour faire de la classe. Et puis je me suis pris au jeu. Alors comment j'ai fait ? J'ai beaucoup préparé en allant sur internet, acheter des livres, comparer différents livres, aller voir ce que font les autres professeurs sur internet. Y'a plein de sites maintenant qui proposent plein de catalogues pédagogiques des outils pédagogiques. Donc je me suis fabriqué au fur et à mesure du temps les disciplines. Alors je peux essayer les maths, le français, les sciences physiques, la biologie, l'histoire, en général j'arrête là. Parfois en plus les sciences sociales qui sont pour les auxiliaires de puériculture ou ceux qui voudraient faire aides soignantes, y'a la culture générale du milieu enfin socio-éducatif ou santé social donc des cours comme ça. J'ai donné des cours de navigation à un marin pécheur aussi parce que bon comme j'étais marin avant je me rappelle un peu, j'ai le permis marine marchand. Des cours de commerce, mercatique, bureautique, pas bureautique, mercatique marketing des choses comme ça, en fonction des profils de certains jeunes, qui ont des profils assez ciblés alors pour leur donner un contenu qui ait du sens pour eux j'essaye. Mais je ne donne pas des cours de langues, pas de dessin, pas d'artistique.

D'accord en fonction de vos compétences ?

Voilà de mes compétences. Mais j'en ai discuté avec des collègues, maths, français, physique, bio, histoire ça fait déjà un bon panel de culture générale.

Et du coup c'est quoi vraiment l'objectif de la classe pour ces jeunes là ?

Alors y'a autant d'objectifs qu'il y a d'élèves. Y'a des français en langue étrangère, ils parlent pas français donc faut apprendre le français. Y'a des gens qui sont illettrés qui savent ni lire ni écrire ni compter. Y'a des gens qui ont une rupture de leur scolarité mais qui sont prêts à la reprendre donc là il faut maintenir un niveau voir combler des lacunes. Et y'a des jeunes qui sont je vais dire en temps partagé avec l'Éducation Nationale c'est à dire que l'Éducation Nationale s'occupe de la convention de stage, des conventions et moi je donne les cours parce que les profs ne veulent plus de ces élèves là en cours, ont peur. Donc ça m'est arrivé de donner des cours sur l'année par exemple la troisième, donner tous les cours de troisième sauf les langues à un jeune pour qu'il puisse au moins se dire il a un niveau troisième ou si il veut aller en seconde après ou passer un brevet ou faire un apprentissage. D'autres jeunes préparent le CFG, le premier diplôme de l'Éducation Nationale qui sont passés en général par les troisièmes SEGPA, les candidats libres ayant vraiment aucune scolarité, c'est ce qu'on appelait avant le certificat d'études primaires. Donc c'est un niveau sixième, je sais lire, compter, parler à l'oral, retirer des infos. Donc il y a des jeunes qui préparent ça parce qu'ils ont aucun diplôme, c'est leur premier pas vers l'Éducation Nationale. Et d'autres qui ont fait un apprentissage donc on essaye de voir où est ce qu'il y a des lacunes. Et puis certains c'est leur culture générale, ils sont bien en classe, ils aiment bien ça. Donc en attendant d'intégrer une formation. Donc voilà il y a autant d'objectifs que de personnes.

D'accord, mais l'intérêt principal est ce que c'est la ré-intégration pure dans le droit commun ?

Bah c'est l'objectif de notre structure, c'est ré-intégrer les jeunes qui passent par ici dans les dispositifs de droit commun. Alors suivant les dispositifs de droit commun ils ont besoin de plus ou moins de culture générale. Après suivant ce qu'ils ont envie aussi, ils ont plus ou moins envie de culture générale. Donc y'a des besoins essentiels, qui sont essentiels pour tous donc tout le monde passera au moins une fois dans la classe dans la semaine, et pour d'autres c'est plus important qu'essentiel, et ils viendront 3, 4 fois par semaine. Parce qu'un jeune qui est en rupture, qui dit moi la classe c'est fini j'y vais plus, je dis bah tu viendras une fois par semaine, t'as le pouvoir de rentrer et de sortir, c'est pour toi, on va apprendre au moins à écrire.

C'est vraiment avoir les normes basiques quoi ?

Oui. Bah y'a des jeunes ils savent pas écrire, on a du mal à les déchiffrer, je veux dire les minuscules se bousculent avec les majuscules sans ordre apparent, ils parlent en phonétique, ils inventent des mots, des mots d'argot qui apparaissent qu'on connait pas et ils font pas la différence. Donc il y a quand même quelques codes sociaux pour je veux dire s'insérer dans la société qui sont quand même indispensables.

Sachant que les jeunes que vous pouvez avoir dans cette activité ils ont quel âge ?

Le plus jeune que j'ai eu c'était 14 ans. Les plus âgés c'était 20 ans.

Donc personnalisé, vous prenez un petit groupe de jeunes ?

Chaque jeune c'est une classe. Voilà. Et la matière est différente, le niveau est différent et la manière d'aborder aussi la manière peut être différente. En fonction si c'est un étranger, un français, il parle français ou pas, il a été à l'école ou pas, il a des connaissances ou pas.

Et le temps de la classe aussi est différent en fonction du jeune ?

Oui alors en général on impose, on impose entre guillemet des créneaux d'une heure trente. Certains rares mais peuvent avoir 2 créneaux à suivre, toute une demie journée, mais pour certains où c'est trop difficile, plutôt qu'ils ne viennent jamais, je leur donne le pouvoir voilà. Tu rentres mais tu sors quand tu veux, quand t'auras fini. Tu me dis combien de temps, après on fonctionne un peu sur le contrat, le pouvoir aussi c'est pas que l'omnipotence, le pouvoir c'est la négociation. On vise une demie heure d'accord on est parti sur une demie heure. On vise 3/4 d'heure on vise 3/4 d'heure. On vise une heure, évidemment on essaye d'augmenter les temps de pratique à chaque fois. J'avais un jeune qui m'avait dit qu'il ne tiendrait que 20 minutes, au bout de 3 cours il tenait 1 heure avec moi.

D'accord donc un des objectifs c'est vraiment les fidéliser à cette activité qui au contraire ils rejettent dans la vie en général ?

Voilà, parce que en fait leur comportement fait qu'ils seront rejetés de toute façon dans une structure commune. Mais qui dit apprentissage, on va apprendre, pour apprendre faut accompagner donc faut faire, donc il faut d'abord les laisser faire avec leur niveau, rentrer avec la casquette, la musique, à peine dire bonjour, rentrer sans frapper. On reprend tout ça gentiment, tu sais il faut frapper normalement et puis c'est mieux si t'éteins ta musique pour qu'on puisse parler. Bon normalement les hommes se découvrent quand ils rentrent dans une salle.

D'accord ouais c'est pas à pas quoi.

Voilà, pas à pas on accompagne puis au fur et à mesure, à la fin ils arrivent ils disent « wesh C » donc c'est bien au moins ils savent après c'est un choix. Il savent ici c'est assez libre donc en général.

D'accord ouais, parce que du coup c'est quoi leurs caractéristiques spécifiques on va dire ?

Bah souvent y'a une déscolarisation. Beaucoup, enfin y'a pas un profil hein, y'a beaucoup de profils différents. Mais y'a souvent une déscolarisation, y'a eu beaucoup de souffrance avec l'école, peut-être de la violence même scolaire. Et puis ensuite couplé à ça, souvent avec des gros soucis personnels qui fait qu'à un moment ils ne sont plus capables de se tenir correctement ou ils ont de la colère, de la frustration qui doit ressortir. Ou un manque d'éducation, de savoir vivre, des règles d'usage qui fait que le décalage est trop grand et il y a rupture et quand y'a rupture c'est pas facile de reprendre derrière. Donc ils viennent ils sont assez apeurés, moi y'a des jeunes ils me regardent avec les yeux noirs, « t'façon je te préviens jamais tu me foutras les pieds dans ta classe, jamais jamais ». Voilà je dis mais t'inquiètes la porte est ouverte dans les 2 sens, tu rentres, tu sors comme tu veux. Déjà ça dédramatise un peu, alors y'en a ils font comme le chat, ils viennent tester, ils mettent un pied, ils ressortent. Mais bon. Ensuite je fais en sorte que la phobie scolaire soit un peu effacée et que les autres choses qu'on aient à travailler, enfin après si c'est des problèmes de fainéantise ou de motivation ou va dire c'est autre chose, ça se travaille sur d'autres volets, et je suis pas tout seul à travailler là dessus. Mais j'essaye de faire en sorte que la phobie scolaire elle soit absente.

D'accord, et du coup pour cette entrée en relation avec le jeune, est ce que par exemple le sport peut être un outil efficace ?

Alors y'a 2 volets, c'est que j'utilise un peu la méthode de coaching qu'on utilisait avant en classe au début c'est à dire que je suis d'abord dans une valorisation de ce qu'ils savent faire, donc je les met en situation de réussite. Donc c'est pour ça qu'il faut être assez à cheval sur les niveaux qu'on leurs donne, faut pas se tromper parce que trop facile ils rejettent, trop dur ils rejettent c'est vécu comme de la violence parfois quand c'est trop facile, « tu me prends pour un imbécile », et si c'est trop dur « tu fais exprès de me faire planter parce que tu aimes me voir couler », ils ont une relation affective un peu difficile avec l'école. Donc moi mon but étant de dégager de l'affectif et puis de renforcer l'image de soi, la confiance en soi, donc la technique du coaching on est là pour les aider, travailler sur ce qu'ils connaissent déjà, les mettre en confiance et puis aller progressivement vers des nouvelles connaissances. Et puis ensuite comme j'anime bah les ateliers boxe ou muscu, des fois mes premiers contacts avec les jeunes à l'UEAJ c'est par le biais du sport et ensuite je les revoie en classe. Mais du coup comme la confiance s'est faite ou la complicité, l'accroche comme on peut appeler dans notre jargon, s'est faite un petit peu, il était rassuré, il était content et il vient en classe d'une manière moins frileuse en disant fais moi confiance. Mais ça veut pas dire que ça réussit. J'ai eu des jeunes ils venaient tout le temps en sport avec moi, mais ils venaient jamais en classe. Et j'étais là mais pourquoi tu viens pas. « J'aime pas monsieur, je viendrais pas, je veux pas ». Voilà c'est un blocage. Donc le blocage après il peut être surmonté grâce à la pluridisciplinarité des gens ici, y'a psychologue, une éducatrice, une infirmière. Donc il y a plusieurs écoutes qui peuvent être faites autour de ce jeune pour essayer qu'il surmonte ses difficultés.

Et du coup vos séances de boxe vous les structurez comment avec ces jeunes là ?

Ah bah comme un cours ouais entre fédéral et scolaire. Échauffement généralisé, échauffement spécifique et puis bon il y a un thème, un objectif. Donc les objectifs, une finalité à la base et puis différents objectifs. J'ai on va dire un cahier de 10 premières séances qui est ouvert. Donc déjà avoir 10 séances avec un jeune c'est pas mal, si y'a des jeunes qui dépassent ce niveau qui ont besoin d'aller au dessus bah je m'adapterais et puis j'ai suffisamment de cordes à mon arque.

Et du coup c'est quoi ces objectifs ?

Ah bah le premier objectif organiser une stratégie défensive, savoir se défendre donc on va dire apprendre à parer des coups, bon les parades, les esquives, et puis après ce qui découle les parades ripostes, esquives ripostes. Les différentes armes aussi, donc y'a les coups de poing, les coups de pied, les trajectoires directes, circulaires, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite. Donc tout ça, de toute façon on commence souvent par la défense en boxe parce que avant, déjà savoir quelques notions de parades, quelques notions d'esquives, ensuite donc des petites solutions de problème quoi des situations d'apprentissage simples hein et tout à la fin si vraiment y'a besoin et puis y'en a qui ont besoin de taper. Parce que dans leur représentation de la boxe c'est taper, y'a une petite séance de pao à la fin, de bouclier, on met les boucliers et donc là au début ils y vont un peu de manière anarchique et comme je fais un peu de sparing avec eux au niveau cardio en une minute voilà. Donc ils ont l'impression d'avoir bien donné, tapé fort tout en ayant bien travaillé mais je veux pas qu'ils aient l'impression de s'être juste défoulé, une activité défoulatoire juste du défoulatoire ça me

convient pas en tant qu'enseignant, non y'a quand même des finalités, des objectifs et on doit apprendre et progresser.

Et du coup ces finalités est ce qu'elles peuvent être utiles à ces jeunes dans la vie en général ?

Oh bah après c'est comme tout. Ce qui peut être transversal déjà c'est être capable de suivre des consignes, de travailler en sécurité, bah d'apprendre à travailler en sécurité avec l'un et l'autre parce que bon la boxe c'est quand même dangereux, on peut quand même se porter des coups, des coups de pied, on vise la tête, des choses comme ça. Alors y'a aussi tout ce qui est protection, on va utiliser des coquilles, des protèges dents, des gants, et bah ça c'est transférable en atelier on utilise des chaussures de sécu, des lunettes de protection, une blouse, c'est pareil. Ou en muscu une barre de mousse pour la barre, voilà le positionnement. Et puis ensuite travailler en sécurité avec l'autre oui alors comment tu vas le faire travailler sans lui faire mal, comment tu vas établir la confiance. Donc pour travailler avec des gens la socialisation ça peut être assez intéressant. Après la boxe qu'est ce que ça peut développer, bah la combativité, l'opiniâtre, la stratégie, réfléchir, la condition physique, ça peut servir sur plein de choses. Et après ce qui en découle quand on fait de la compétition, connaitre ses limites, se connaitre soi, ses points forts ses points faibles. En boxe y'a des catégories de poids donc on va aussi toucher à l'alimentation, à l'hygiène de vie donc ça peut être assez large.

Et du coup vous m'avez dit que ces jeunes là sont volontaires. Donc est ce que vous faites en sorte d'individualiser les séances afin qu'ils puissent être fidélisés ?

Aussi oui ! Parce que je peux commencer à avoir fait 5, 6 séances avec un, puis un nouveau va arriver, le niveau forcément sera différent. Donc je les fait des fois travailler ensemble sur des choses en pédagogie différenciée hein, on peut mettre les mêmes cibles et on fait pas les mêmes enchaînements, y'en a un il va faire 2 touches et l'autre je vais lui demander de faire 2 touches directes suivies d'une touche circulaire ce qui va compliquer les choses voilà. En pédagogie différenciée on peut faire pas mal de chose et puis autrement moi j'interviens comme on est en petit effectif je mouille le t-shirt avec eux.

D'accord donc vous participez aussi avec les jeunes ?

Ouais.

Ok. Et du coup est ce que vous percevez, pendant la séance ou même après, des changements ?

Oui ça peut arriver. Déjà la confiance en l'adulte parce que ça c'est quelque chose que beaucoup ont perdu. La complicité oui, et déjà la confiance et le fait de transmettre, et puis qu'on peut être des gens différents où moi j'ai beau l'air vieux je peux être plus fort qu'eux sur certains domaines et eux par contre il suffit que je leur dise sortez moi votre ordinateur de poche, de téléphone, moi je suis perdu avec ça, je suis pas né avec, eux ils sont nés avec, ils maitrisent avec une vitesse. Je dis tiens sors moi une photo de quelque chose il me sort une photo dans les 10 secondes je dis wouah bah voilà. Donc étant tous les 2 en train de faire des choses on peut voir qu'on est différent, on a tous des points forts des points faibles mais que on travaille dans le respect c'est ça aussi, mettre le respect et la confiance parce que c'est des jeunes abimés souvent. Donc les valeurs qui s'enseignent au fur et à mesure, bah par exemple

quand on fait des entrainements, bah si tu me tapes fort attention parce qu'après ça sera mon tour. On y va doucement. Parce qu'il y a des jeunes ils veulent hein, ils nous prennent pour des rocs, bah non je suis pas un roc non plus regardes quand tu m'as fait ça, ça m'a fait mal. Ah bon. Bah oui. Oui moi aussi un coup de pied dans le torse voilà. Donc voilà qu'ils se rendent compte aussi de leur action parce que souvent ils sont dans l'illusion cognitive, ils pensent beaucoup de choses qui sont fausses. Ils pensent avoir un niveau qu'ils n'ont pas, ils pensent ne pas avoir un niveau qu'ils ont, ça marche toujours dans ces sens là ouais, dans les 2 sens, ils ont pas encore l'image bien claire de ce qu'ils peuvent faire, de leurs conséquences.

Et du coup ça permet de travailler sur la violence ?

Ah bah ça peut aussi ! Tout simplement en disant tu imagines si ce coup là je l'avais porté à 100% et j'avais pas de gants, qu'est ce qu'il se passe ? Donc ils arrivent à mesurer la conséquence que peut avoir des coups, certains coups. Un coup de poing ça peut casser les dents, ça peut casser un nez. Un coup de pied on peut envoyer quelqu'un à l'hôpital ou dans le coma dans les testicules, un coup de pied dans la bouche ça met des ko et ça casse, on peut casser des os, déchirer des ligaments, tout ça c'est des choses que j'explique, que les gens finissent par se rendre compte oui. Mais finalement ils se rendent compte que c'est pas si facile de toucher quelqu'un en fait.

De bien toucher quelqu'un ?

Voilà les grands gestes souvent ça finit dans le vide.

D'accord ouais. Et du coup vous m'avez dit que c'est défoulatoire, mais dans un autre sens ça peut aussi les canaliser ?

Ah bah de toute façon c'est ce que je disais en fait, c'est pas défoulatoire comme activité j'aime pas ça. Par contre y'aura toujours dans la séance de boxe des parties cardio, et le mardi on sait bien que ça défoule. Et je fais attention à ce qu'il n'y ait pas de frustration si c'est que accès sur la technique, lente et tout ça style taïchi chouan, nos jeunes ils supporteraient pas, y'a un moment aussi il faut que ça corresponde un petit peu à leur représentation donc pour changer leur représentation il faut d'abord partir des leurs et on part des leurs et on les amène vers quelque chose d'autre.

Pas faire une séance trop technique donc ?

Non c'est un subtil équilibre qu'il faut ressentir à chaque fois. C'est à dire je vois des fois on a fait la technique je sens qu'il y a besoin, bon aller 2 par 2 là on va y aller attention ça va être match à thème par exemple, aller tout le monde un bras dans le dos, même ça ça va être stressant, on a le doit de toucher le corps adverse avec un poing, ça stresse déjà ça, ça commence à être des petits jeux de combat et ça commence à stresser, ça se défoule et on commence à taper. Bon quand c'est débutant on fait que le torse avec un poing ça évite les accidents (rire). Parce qu'il y a des gens des fois ils sont très émotifs et on peut pas mesurer tout de suite au début. Émotifs soit dans la crainte soit ils ont tellement peur qu'ils deviennent ultra violents.

Ok. Et du coup ces jeunes restent fidèles à cette activité ?

Oui, ceux en général qui commencent aiment à continuer. Mais parfois avec les stages, les emplois du temps qui changent c'est pas toujours facile.

les temps de prise en charge aussi ?

Ouais les temps de prise en charge et puis bah voilà le mardi y'a d'autres activités quelques fois bah la mienne n'est pas prioritaire.

D'accord le sport en général ou la votre ?

Non la mienne en général ! Parce que j'ai mis ça sur des temps aussi où je sais qu'il y a beaucoup d'actions collectives, y'a beaucoup d'actions culturelles, c'est des temps là dessus. Après j'avais proposé de mettre ces créneaux là à d'autres moments mais…

Et vous trouvez que dans cette structure le sport a une place de choix quand même ?

Oh ouais c'est pas mal quand même. Avec 2 profs de sport déjà c'est pas mal, même ▪ le prof d'atelier il est ceinture noire de judo il fait du kayak il était moniteur fédéral de kayak. Donc en fait y'a une ambiance un peu sportive. L'été j'ai été faire du VTT avec des jeunes et avec le prof de cuisine, bah ça va il monte sur son vélo il tient donc ▪ aussi était assez sportive. En fait le personnel est assez sportif donc à juste titre il a une bonne place ici.

D'accord donc ça c'est vraiment en fonction de la structure en fait ? C'est spécifique à ici.

Si y'avait pas de profs d'EPS bah il faudrait externaliser la pratique. Certaines unités le font, par exemple à Laval y'avait parfois l'éducateur sportif de l'UFOLEP qui venait sur un ou deux créneaux par semaine faire des cours.

Et dans ce cas là, la prise en charge est la même ?

Ah bah c'est l'éducateur sportif qui arrive avec sa manière de faire, sa manière d'être. Bon ils sont prévenus du public, ils essaient de faire attention mais bon ils arrivent avec leur savoir faire et leur savoir être et ça dépend des gens en fait.

Ouais donc c'est la spécificité des UEAJ avec des professeurs techniques STAPS quoi.

Oui bah oui parce qu'on est prof de la PJJ, on est formé par la PJJ pour faire ce boulot là.

Et du coup le sport comme il a une place assez grande dans cette structure, dans quel cadre il s'inscrit dans la prise en charge du jeune et plus généralement dans son projet ?

Alors déjà ça peut être à sa demande, y'a des jeunes qui sont plus sportifs que d'autres. Bizarrement les plus sportifs c'est pas ceux qu'on entraine le plus, parce qu'ils sont déjà en club, ils ont déjà leurs entrainements. On a eu un boxeur de compétition ici je lui ai jamais donné un seul cours de boxe, il s'entrainait déjà 5 fois semaine dans son club, j'allais pas interférer ni dans ses entrainements, ses stratégies, ses compet avec ses profs et tout donc. Par contre des cours de muscu oui je pouvais lui donner ou faire un petit footing avec lui des choses comme ça. Après y'a des jeunes qui sont demandeurs, y'a des périodes. Là je vois

certains ils sont demandeurs, ils veulent faire de la muscu ou ils ont besoin dans leur vie d'être structurés, d'avoir un truc vraiment défoulatoire vraiment pur. Bon la muscu si c'est bien construit et que c'est bien fait en général quand il sort du cours il est rincé. La boxe c'est pareil, ils ce sont défoulés. Mais il y a des jeunes demandeurs. Alors chez l'adolescent adulte enfin l'adolescent je veux dire masculin la musculation, l'image du corps ça travaille certains donc y'en a vraiment ils sont attachés à la musculation. Ça leur permet aussi de se rassurer, de voir que c'est pas en 3 séances qu'on gonfle et qu'il faut structurer les entrainements, que c'est beaucoup plus compliqué qu'il n'y parait et que finalement. Alors y'en a ils aiment bien. Et d'autres qui sont pas plus sportifs que ça donc ils font le sport obligatoire mais si ils peuvent se défiler ils se défilent. Mais c'est toujours adapté en fonction des jeunes.

Et du coup dans quel cadre ça s'inscrit dans l'insertion de ce jeune ?

Bah dans l'insertion déjà on peut parler d'insertion sociale, c'est à dire que nous après l'activité boxe par exemple si ça plait beaucoup on va essayer d'insister, moi j'ai déjà proposé d'accompagner des jeunes dans un club, tout le monde a le droit à une séance gratuite donc moi je dis fais la séance gratuite, je t'amène on va ensemble, je te présente au prof, des choses comme ça. Et puis on peut accompagner comme ça, essayer de donner le goût à la pratique pour qu'ils aillent s'inscrire. Et puis dans un club ils vont être confrontés avec d'autres jeunes qui sont pas PJJ, ils vont sortir enfin, surtout ceux qui sont au foyer. Y'a la même chose pour les clubs de foot. Là je sais il y en a un là il a été s'inscrire en club, c'est pas mal. On les incite et on peut les accompagner et les faire rencontrer.

Donc c'est un peu le sport pour essayer de les fédérer au droit commun en fait ?

Oui, j'ai aussi emmené des jeunes à l'Orange Bleue par exemple. Musculation, entrainement ici. bon aller hop on va acheter des tickets on va à l'Orange Bleue et donc certains comme ça disent ah ouais j'irais bien m'inscrire, bah voilà ils s'inscrivent et après ils y vont, ils y retournent, ils y retournent pas, mais y'en a oui je vois des anciens élèves « ah je continue, je vais toujours m'entrainer ». Bon bah donner l'envie.

Ouais c'est une première étape dans leur intégration quoi ?

Voilà, ça rassemble aussi un peu, c'était l'ancien troisième objectif, non troisième finalité du sport de l'EPS apprendre à gérer sa vie physique tout au long de sa vie. Mais c'est à dire aussi apprendre à gérer sa vie physique, apprendre à aller en club, à savoir comment ça marche un club, pourquoi on paye une cotisation, c'est quoi une assurance, qu'est ce qu'on a le droit de faire, qu'est ce qu'on a le droit de pas faire. S'intégrer à la vie de société oui.

Et du coup par exemple un évènement comme le challenge Michelet, dans quel cadre ça peut aider le jeune ?

Bah je suis assez partagé sur le challenge Michelet.

Bah je vous en prie faites moi part de vos avis.

Trop compétitif, trop élitiste, qui fait que l'important c'est de participer c'est pas vraiment ça. Donc déjà c'est sélectif, ça me gène un peu. J'y ai participé au début quand je travaillais à Laval, je venais avec 8 jeunes de Laval. J'avais 8 jeunes dans l'équipe. Aujourd'hui combien

il y a de ▪ rien que de l'UEAJ de ▪ . Voilà bon. Déjà les temps ont changé et moi j'étais là en disant oui bah je pars avec mon groupe de jeunes ils sont tous sélectionnés. Y'en a pas un qui doit rester sur le carreau, on lui trouve quelque chose à faire quoi. Si il veut participer, il participe. Si son comportement est correct bah voilà il faut qu'il ait sa place. Et puis bah arrivés sur place on remarquait que certaines équipes arrivaient, bon le cas qu'on a vu, piscine le gamin arrive en train le matin il arrive il nage il a fait l'aller retour que les autres ont pas fait la moitié il est ressorti il était déjà dans le train il était même pas là à la remise des médailles rien que dal. D'où il sort ce nageur ? C'est un nageur de compet, ça s'est vu tout de suite. Mais voilà y'a des équipes qui jouent tellement la gagne qu'ils vont chercher des mineurs non délinquants, non PJJ mais des champions dans des clubs, pour leur équipe, pour être sur de gagner. Alors c'est vrai que quand nous on amène des jeunes, nos jeunes qui sont pas des sportifs de haut niveau mais qui essayent de donner le meilleur d'eux mêmes, bah j'ai vu que parfois ils étaient vraiment dégoutés de la différence de niveau, ils se demandaient mais c'est qui, d'où ils viennent, d'où ils viennent ces gens là ? Tu vas pas me dire que c'est un délinquant lui, il passe son temps à s'entrainer, il peut pas être délinquant, il n'a pas le temps (rire).

Ouais du coup y'en a qui joue vraiment pas le jeu.

Non voilà, y'a pas d'esprit d'équipe. J'ai vu aussi certains entraineurs donc de foot en train de gueuler « bouffe le, dégomme le, le laisse pas passer ». Moi je suis allé le voir je lui ai dit vous arrêtez de parler comme ça aux jeunes là.

Des éducateurs ?

Oui des éducateurs sportifs, embauchés par des régions pour entrainer. Enfin je dis c'est un langage de guerre que vous utilisez et de violence. Nous on prône le respect, les choses comme ça, vous êtes à l'antithèse de nos valeurs je vous prie d'arrêter de gueuler comme ça sur les jeunes quoi. Et j'ai vu des bagarres générales sur le terrain des choses comme ça quoi. Bon.

D'accord donc une vision un peu contrastée du challenge Michelet.

Ouais alors j'ai pas vu la meilleure image que le sport peut donner dans cet esprit de compétition. Et pour en ressortir, j'ai fais le trophée sport aventure de la PJJ, et ça c'est vachement bien.

Vous pouvez m'en parler un peu parce que je ne connais pas.

Alors c'est en fait historiquement ça vient des Alpes Maritimes, organisé par les agents de justice, les emplois jeunes de l'époque. Un peu comme les services civiques on va dire maintenant. Et ils avaient décidé de faire un trophée sport mais où la compétition n'est pas la règle, c'est à dire que y'aura une note, y'aura des classements mais alors c'est pas les performances qui feront gagner forcément. Par exemple les plus souriants ça donne des points, les plus gentils ça donne des points. Et donc sur l'espace de 4 jours, en montagne dans les Alpes Maritimes, donc de la randonnée pédestre évidemment on avait fait combien 1800 mètres de dénivelé en 3 cols là comme ça en une matinée, avec des étapes où y'avait les gardiens enfin office nationale des forêts, les gardes forestiers, les gardes de pêche, les gardes de chasse. Ils faisaient des petits ateliers où on parlait de la nature, des arbres, de choses

diverses, ateliers secours, santé, prévention. Y'a des CRS guides de haute montagne, donc j'ai un de mes jeunes un jour qui m'a dit « eh vous allez pas me croire mais c'est la première fois que je vais serrer la main à un CRS tellement je respecte ce que vous faites parce que d'habitude ils me tapent dessus » (rire). Il était comme ça vraiment, il dit « c'est la première fois que je vois un CRS comme vous », parce que c'était un guide de haute montagne et il était là pour sauver les gens quoi. Ça l'avait scié, pour lui CRS matraque. Donc on faisait ça. Ensuite du tir à air comprimé enfin du tir laser comme le biathlon, du canyoning, on a fait de la spéléo, des petites courses en équipe où on se retrouve à un vélo, une trottinette, une paire de rollers et on est 5 et il faut se débrouiller mais tout doit servir sauf les rollers qui tournent pas mais voilà bon c'était vraiment bien, sympathique, esprit d'entraide et pas l'ambiance compétition challenge Michelet où tout le monde se regarde pour gagner, être le meilleur.

Ouais donc vous pensez que dans une manifestation comme le challenge Michelet c'est vraiment la compétition ?

Elle est poussée un peu trop à son paroxysme. Toutes les dérives de la compétition malheureusement mais je les vois apparaitre quoi. Même si y'a des choses bien, par exemple c'est valorisant d'organiser un tournoi de foot en disant c'est des arbitres professionnels qui vont venir arbitrer, c'est très valorisant. Mais quand on voit des équipes avec des gamins de 13 ans où ils ont le t-shirt qui arrive aux genoux, face à des 18 ans qui sont en club en sélection, qui sortent de centre de formation parce que ça j'ai vu bah le pauvre petit gars, « ah je touche pas un ballon, je vois rien on perd 8-0 ».

Ouais il y a une grosse différence entre les équipes. Et entre les personnes qui prennent en charge les jeunes ?

C'est ça. Aussi ouais ! Le côté compétitif, le gagner à tout prix a malheureusement pris trop sur le fait de participer, de passer des bons moments. Même si y'a quand même, on voit des jeunes se dépasser, courir mais encore faut pas qu'il y ait trop d'écart de niveau parce que quand ils n'ont plus aucune chance de gagner ils ont même peur d'être ridicules.

Et du coup comment on pourrait contrer justement cet aspect mauvais de la compétition ?

Peut-être mettre des niveaux. Ouvrir un peu plus de disciplines peut-être et je sais pas, introduire des sports où il y a plus de débutants, le kingball, le hockey sur gazon. Laisser peut-être des trucs traditionnels mais voilà des sports un peu moins connus qui font que je sais pas peut-être où y'a un peu moins d'écart et puis que l'important c'est pas forcément de gagner et que c'est plus de jouer. Après la compet ça reste de la compet.

Et du coup vous avez parlé le fait d'ouvrir le challenge Michelet sur plusieurs disciplines, est ce que par exemple la faible participation des filles est due à ça ?

Ah bah oui. Bah déjà y'a que 20% de filles sur un public PJJ classique, par contre si on va dans la protection on trouve beaucoup plus de filles. Je pense qu'elles ne s'y retrouvent pas. Y'a que basket pour elles, basket ou courir, et natation voilà. Ils ont rajouté un sport, le rugby, mais c'est quand même très viril comme sport, je sais pas si il y a beaucoup de filles qui sont attirées par le rugby. Pourquoi y'a pas plus féminisante je sais pas. Y'a peut être des idées, des démonstrations aussi. Pourquoi pas introduire un peu plus de démonstration que de compet ? On pourrait tout de suite passer à de la danse, de la gymnastique, même à des sports de

combat en démonstration. Le judo en démonstration, ou l'aïkido en démonstration c'est très beau, même la boxe en démonstration c'est pas mal, en duo par exemple en boxe française y'a la notion de duo hein.

En fait montrer que le sport c'est pas que la compétition et que c'est pas que l'affrontement ?

Voilà, il y a aussi ça. Enfin que l'affrontement, on peut être compétitif, la gymnastique c'est aussi de la compétition mais c'est devant un jury, on produit une oeuvre devant un jury, devant un public. Mais il pourrait y avoir de la démonstration. Du trampoline de démonstration ça serait magique ça. Que les jeunes puissent essayer oui. Enfin des idées y'en a plein mais faudrait que ça soit vivant. Laisser un noyau de base qu'ils avaient parce qu'ils voudront jamais changer, et essayer d'apporter des touches nouvelles ouais, des démonstrations. Le jour où un jeune arrive en parachute au milieu du stade mais je dirais bravo.

Mais ça dépend pas que de la PJJ.

Non mais c'est une association qui est née au sortir de la guerre où il fallait faire du sport pour remonter la jeunesse française. C'est une vieille France, je pense que ça aurait besoin d'évoluer. Mais comme toutes les associations où les gens restent pendant des années, des années, des années.

D'accord et du coup dans quelle dynamique se place l'UEAJ par rapport à ce challenge Michelet ?

Alors on nous a demandé d'être volontaires voilà. Et on nous a bien fait comprendre que c'était normal qu'on soit tous volontaires grosso modo je pense qu'on va fermer l'UEAJ pendant le challenge Michelet pour s'y consacrer. Bon c'est normal aussi vu que c'est le territoire qui organise. Après les calendriers bon ils regardent pas mais ça tombe la même semaine que le CFG justement, certificat de formation générale. Donc moi je suis censé emmener un élève donc si je l'emmène je peux pas aller trop au challenge Michelet. Autrement bah oui je serais bénévole. Alors si j'avais eu plus de temps je me serais même peut être proposé pour monter un atelier boxe, démonstration, pratique essai, mais là avec l'histoire de CFG et puis la classe j'ai pas proposé. Et puis j'avoue y'a un truc qui m'a surpris quoi, c'est qu'on a pas fait l'inventaire des ressources humaines, des différents éducateurs sportifs, parce qu'à côté y'a plein d'éducs qui ont fait fac de sport, qui ont fait STAPS. Et je sais pas y'a pas eu un vent de tiens qui a quoi comme diplôme, qu'est ce qu'on pourrait faire. Y'a des brevets d'État de tennis de table entre autres, des choses comme ça. Même des métiers de la forme, pour un petit atelier muscu, stretch je sais pas n'importe quoi. Pourquoi on a pas fait cet inventaire là pour pouvoir demander un petit brainstorming rapide, qu'est ce qu'on pourrait proposer comme activités parallèles, annexes, parce que quand les jeunes ne sont pas en compet qu'est ce qu'ils font ? Voilà moi j'aurais pu essayer d'aller voir, je crois qu'à ▪ il y a un club qui a un ring gonflable, trouver des truc comme ça, voir. Ou même amener mes gants, faire une petite démonstration, un petit atelier, boxe, tennis de table, avec des horaires d'ouverture. Ceux qui veulent essayer ça aurait pu être sympa. Ça a pas été instauré par la direction ici quoi, j'ai pas été manifesté en disant tiens j'ai envie de faire ci j'ai envie de faire ça. J'avoue que je suis un peu rester dans mon coin étant donné aussi qu'avec la classe j'ai une autre étiquette maintenant.

C'est un peu chacun fait comme il veut à partir du moment où il est sur le challenge quoi ?

Bah moi je vais me porter volontaire les jours de libres, j'irais voir y'aura surement des plannings avec des postes, bon bah je vais mettre mon nom, je vais pas faire comme je veux, je prendrais des postes d'encadrant à prendre. Et si je peux être sur la préparation sportive ça peut être pas mal aussi.

Et du coup les jeunes ici qui ne participent pas aux épreuves sportives seront intégrés sur la semaine ?

Ah on va essayer pour certains avec un atelier avec des journalistes pour essayer de faire un reportage quotidien sur le challenge Michelet. Donc là y'a des jeunes qui peuvent participer à ça, prendre des photos, aller interviewer, si ils veulent parce que c'est pas toujours facile. Mais certains peuvent se prendre au jeu de le faire.

Et ça dépendra aussi du nombre de jeunes que vous aurez aussi non ?

Voilà il y a beaucoup de paramètres.

Y'en a très peu en ce moment, comment vous expliquez ça ?

Y'a des périodes. Y'a de moins en moins de jeunes envoyés par le milieu ouvert. Alors moi en scolaire j'ai ceux qui viennent en fait, parce que ceux qui viennent ils sont motivés, ils veulent récupérer l'école donc en fait moi je les ai tout le temps. Je vois des fois les collègues ils foutent rien (rire) mais moi j'ai toujours quelqu'un. Mais j'en profite, je me sens même privilégié parce que je vois les collègues des fois ils souffrent de pas bosser. Et oui du coup ça me fait du petit effectif mais du coup c'est du travail encore plus ciblé, plus personnalisé donc c'est pas mal. Personnellement à mon niveau de poste à moi c'est presque un arrangement plutôt qu'un frein. Mais pour la structure on va pas me faire croire qu'il n'y a pas de mineurs délinquants qui sèchent les cours et qui font plus rien et qui restent chez eux à rien foutre. Je sais qu'il y en a plein. On les voit, faut les trouver, faut les signaler. Mais le temps que ça arrive. Et puis auparavant on travaillait avec la protection et le pénal, maintenant c'est tout au pénal, quoi qu'on commence à ré-ouvrir à la protection mais, moi j'ai vu plusieurs politiques, ouvert à la protection fermé à la protection ré-ouvert, ouvert aux migrants fermé aux migrant ré-ouvert aux migrants. Quelque part tous les autres partenaires, les autres structures on compte sur eux on compte pas sur eux on compte sur eux ? On perd aussi notre crédibilité et au fur et à mesure les outils se terminent, là les profs techniques partent à la retraite, y'a plus d'embauche, y'a plus de recrutement. Bah finalement plus on est petit moins on est visible, moins on est visible moins les gens viennent nous voir, moins on nous envoie des gens. Quand je suis arrivé il y a 4 ans y'avait encore des gens en milieu ouvert ils savaient pas ce qu'on faisait. On bosse à 500 mètres vous savez pas ce qu'on fait ! C'est vrai que j'ai vu les effectifs fondrent.

Et en plus de ça vous avez une profession qui tend à disparaitre…

Elle disparait, c'est officiel !

Comment vous expliquez ça ?

Y'aura pas de re-recrutement des professeurs techniques c'est terminé donc le corps est voué à disparaitre. Et on serait peut être intégré à l'Éducation Nationale. Là les dernières nouvelles c'est un dossier est en cours pour vous intégrez à l'Éducation Nationale. Donc on est 80 profs techniques toutes spécialités confondues sur toute la France. L'Éducation Nationale la dernière fois a répondu « vous êtes trop nombreux on sait pas quoi faire de vous » ! Donc on est 2 PT STAPS ici, le rectorat 2 PT STAPS ils vont dire qu'ils ne savent pas quoi en foutre ? Un prof de cuisine je comprend c'est spécifique, va peut être falloir attendre que le créneau s'ouvre, mais des profs de sport entre les collèges, les lycées, les lycées pro. Il suffit d'une mut', même il en manque partout des remplacements.

Et du coup comment vous expliquez que cette profession est en voie de disparition ?

Bah ça c'est des choix politiques, oui des choix politiques. Maintenant l'insertion professionnelle dépend des conseils régionaux et y'avait une politique publique qui s'appelait la réduction du nombre de corps de fonctionnaires. Y'avait des profs au Ministère de l'agriculture, des profs au Ministère de la défense, des profs à la justice et des profs à l'Éducation Nationale. Donc ils ont tout viré, maintenant y'a des profs que à l'Éducation Nationale qui peuvent être détachés ou transférés dans les autres Ministères. Y'a que la justice qui traine, l'agriculture l'a fait, la défense l'a fait, y'a plus que la justice qui traine.

Ok et du coup les structures comme l'UEAJ, donc d'insertion, qui sont dépendantes de ces professeurs techniques, vont devenir quoi ?

Alors soit on sera remplacé par des éducateurs, éducateurs techniques spécialisés par exemple, mais je vois il existe des associations qui font exactement le même travail que nous. Sur le papier, j'ai jamais été voir ce qu'ils font mais ils font les mêmes choses que nous. Et c'est privé, enfin c'est associatif. Donc privé. Moi je pense qu'il y a une volonté d'externaliser c'est à dire il y a aura de l'associatif habilité parce que eux ils peuvent virer du monde ils sont pas fonctionnaires donc ils peuvent virer, prendre un vacataire, faire un ajustement du personnel en fonction. Soit, si il restera quelque chose je suis même pas sur qu'à terme l'insertion soit gardée à la protection judiciaire de la jeunesse. On aura quelque chose comme le SPIP des adultes, insertion probation. Donc y'aura des éducateurs qui suivront l'insertion des jeunes mais qui les amèneront directement dans les dispositifs de droit commun.

Donc privatiser la prise en charge du jeune ?

Moi je pense que ça s'oriente vers là.

D'accord. Est ce que vous avez d'autres choses à me rajouter ?

Non ça va.

Bah merci beaucoup pour cet entretien.

ENTRETIEN NUMÉRO 11

Éducateur sur l'UEHD, référent de l'activité hebdomadaire « soccer »

Est ce que tu peux te présenter ?

Non mais tu te moques de moi tu me dis que c'est anonyme mais tu me dis de me présenter (rire).

Oui mais ton nom n'apparaitra pas ! (rire)

Ah oui c'est pas grave après, y'a pas de soucis.

T'inquiète pas.

Ok. Donc et bah moi c'est Mathias je suis éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse, en poste ici depuis 2008, stagiaire d'avant 2004 et puis encore avant contractuel au foyer de ▪ depuis 2002. Voilà. Et arrivé à la PJJ par le biais en fait d'un poste où ils cherchaient un éducateur sportif dans un foyer. donc je suis arrivé à la PJJ comme ça, en répondant à une annonce de l'ANPE, ils cherchaient un éducateur sportif donc je me pointe elle me dit donc vous êtes à la PJJ vous savez ce que c'est ? Bah non j'avais jamais entendu parler de la PJJ. Donc je suis rentré comme ça en fait.

Par le sport donc ?

Oui bah ouais j'étais en STAPS, j'étais footballeur à l'époque et puis voilà mon fils est né je me suis dit et merde faut bosser maintenant donc voilà c'est arrivé comme ça par hasard. La PJJ c'est par hasard.

D'accord donc ton statut en premier lieu avant d'être éducateur PJJ c'était éducateur sportif pour la PJJ ?

Ouais sur ma fiche de poste c'était un contrat d'éduc ils précisent pas, en gros ils précisent pas. Mais sur l'annonce ANPE c'est éduc sportif et moi ce qu'ils me demandent de faire effectivement c'est de gérer tout ce qui est activités sportives et autres du coup tu vois ça s'élargit au culturel, ça s'élargit sur pleins de champs. Mais au départ je rentre comme ça.

D'accord donc il peut y avoir des éducateurs par exemple en foyer qui sont recrutés pour leurs compétences en sport ?

Bah là pour le coup ouais c'était un profil, ils cherchaient un contractuel qui pouvait amener pleins de choses. Sachant que je jouais aussi, c'est parce que à ce moment là je jouais au foot par là bas à un certain niveau et du coup j'avais peut-être vu, mais je savais pas. En fait je connaissais le DT par hasard enfin voilà du coup ça c'est surement fait peut être comme ça.

D'accord et ça c'était vers les années combien tu m'as dit ?

(rire) Tu te moques de moi.

Non non.

C'était en noir et blanc à l'époque je me souviens, c'était en 2002 (rire).

Ok, et du coup quand t'es arrivé ici ça se structurait comment ?

Ici ou quand je suis là bas ?

Oui enfin les 2.

Là je suis là bas, les 2 ans que je fais ça me plait, j'aime bien ce que je fais et puis j'apprend justement le mandat judiciaire. Je vois d'autres choses, les contraintes et tout et je m'y retrouve, ça me plait bien je m'y retrouve plutôt pas mal de travailler dans cette contrainte là judiciaire et en même temps d'amener ce que moi je sais faire. Je m'y retrouve plutôt pas mal et puis je vois que ça a du sens, je vois que je suis assez facile dans mon entrée en relation avec les jeunes. Je vois que le sport et bah je peux faire tout un tas de choses avec eux donc j'ai vraiment je crois à ce moment là une lecture juste de la relation à ce moment là. Et je me dis oui bah en fait quand je fais ça avec eux mais du coup ça m'ouvre ça, ça m'ouvre ça et en fait je peux faire tout autour. À partir du moment où je suis rentré en relation par ce biais là en fait je fais ce que je veux et du coup ça m'intéresse, ça commence à me dire ah ouais peut-être que ça vaut le coup en fait que je passe le concours. Tout ce que peut m'amener le sport à ce moment là et je me dis ouais ça a peut-être du sens. J'avais pas prévu de bosser à la PJJ du tout et même pas du tout. Tu vois quand j'ai leur âge il en est hors de question, je bosse pour un service public c'est pas du tout dans mes idéaux à ce moment là. Mais voilà tu vois comme quoi, c'est vraiment le sport qui me fait arriver là aujourd'hui. Donc ouais c'est bien d'autant plus que j'ai arrêté le STAPS à ce moment là parce que je suis non assidu, je ne passe pas mon DEUG parce que je suis trop pris par le foot j'y suis tout le temps j'y suis tous les jours donc j'ai pas le temps, je plante mes examens donc j'ai pas mon DEUG à ce moment là et ça tombe bien. Et du coup après y'a la validation d'acquis qui me permet de passer le concours classique, d'apprendre tout ce que je sais pas sur justement le côté judiciaire ce qui au départ est rébarbatif et puis en fait ah ouais en fait ce cadre là que ça offre ça peut aussi permettre un travail intéressant donc voilà j'en arrive à passer le concours par ce biais là.

Et du coup comment tu utilises le sport comme outil pédagogique on va dire auprès des jeunes ?

Et bah dans un premier temps en fait y'a ce que, on fait toujours avec ce qu'on est comme je te disais ou je sais plus si je te l'ai dit mais on fait avec ce qu'on est. Donc moi effectivement j'emmène ce côté bah je suis toujours partant pour faire telle activité, telle activité même si je le reconnais aujourd'hui peut-être un peu moins bah c'est l'âge aussi mais du coup pendant 10 ans je pense que j'ai fonctionné que comme ça. Et même au départ quand les jeunes sont là j'essaye même pas de les connaitre, j'essaye de leur proposer une entrée en relation. Et ça va être par le sport, par des activités à risque, par des sorties voilà moi c'est mon entrée en relation et c'est une espèce de confiance que s'installe où t'apprends à me connaitre, j'apprend à connaitre le jeune tu vois que bah ouais peut-être on peut faire des choses, et après on passe voilà du coup toi t'es placé pour ça on va travailler là dessus on va faire ça. Donc moi j'utilise le sport pour ça, pour l'entrée en relation et pour faire tout le travail qu'il y a autour. Et la mise en place du soccer par exemple ou tous les camps que je fais l'été, je fais au moins un camp tous les ans j'en faisais plus avant j'en faisais 2 après j'ai mes contraintes

familiales qui effectivement te bloquent un peu, mais voilà moi c'est apprendre à se connaitre et apprendre à être à la même hauteur dans un premier temps. J'aime bien cette idée de, tu vois je prend souvent les projets activités à risque que je fais quand on fait du saut à l'élastique ou quand on fait du saut en parachute ou quand on fait du moto cross des trucs qui vraiment te mettent en danger, quand on le fait ensemble avec un jeune de 17 ans et moi avec mes peurs tu sais j'ai beau faire le malin tout le temps bah je fais pas le malin tout le temps moi aussi j'ai la trouille des fois et du coup on apprend à se connaitre en temps qu'hommes d'abord et après tu emmènes effectivement les contraintes qui peuvent être inhérentes au boulot. Moi j'aime bien bosser comme ça.

D'accord. Et du coup une question qui me parait intéressante, tu m'as dit que le sport ça t'aide justement dans l'entrée en relation avec le jeune. Est ce que pour toi le sport est un vecteur d'insertion sociale et professionnelle comme c'est dit dans les textes de la PJJ ?

Bah écoute y'a mon exemple, y'a moi. Moi je suis un exemple de ça tu sais je suis d'abord footballeur et je te dis c'est juste à un moment donné je suis papa et je me dis ah ouais merde il faut peut être que je fasse autre chose que ça parce que ça va pas durer, ça durait déjà pas trop à ce moment là d'ailleurs. Mais ouais moi c'est comme ça que je m'insère, c'est comme ça parce que j'ai que le BAC j'ai pas mon DEUG alors j'aurais pu continuer mais j'arrête à ce moment là. Donc moi clairement c'est comme ça que je rentre et c'est le sport qui fait que j'arrive là aujourd'hui et que petit à petit tu vois c'est autre chose qui vient mais moi pour moi c'est ça. Et pour les jeunes évidemment que pour moi c'est un, je sais pas si c'est un vecteur d'insertion mais en tout cas c'est un vecteur de morale, c'est un vecteur je sais pas d'apprendre à vivre ensemble enfin tu vois ça amène pleins de valeurs intéressantes pour après peut être s'insérer, mais c'est peut-être pas l'objectif premier. Je vois pas ça comme fais du sport tu vas t'en sortir. Non c'est pas ça. C'est fais du sport tu vas te sentir bien déjà, tu vas extérioriser pleins de choses, tu seras peut-être plus fatigué t'auras moins d'énergie sur certains combats qui valent pas la peine enfin tu vois c'est plus ça. Déjà décharger pas mal de choses. Et puis bah si en plus après ça t'intéresse bah au contraire pourquoi pas, pourquoi pas. Mais c'est pas l'idée d'en faire des sportifs ou d'en faire des gens qui vont utiliser le sport pour. C'est juste à un moment donné ça va te faire du bien, tu vois peut-être. Et tu vas peut-être te focaliser sur ça plutôt qu'autre chose c'est plus ça.

D'accord et du coup tu m'as parlé des valeurs morales du sport. Tu penses qu'elles sont transférables dans la vie quotidienne de ces jeunes délinquants ?

Ouais bien sur, bah c'est un reflet de la société les valeurs du sport enfin oui pour moi c'est évident. Si t'es pas capable de respecter des règles au sport est ce que tu vas être capable dans la vie de respecter. C'est juste être confronté à des règles et je trouve que les règles du sport peut-être sont plus faciles à accepter au début, tu sais qu'on fasse de la boxe ou qu'on fasse du foot ou du hand. Enfin y'a des règles, y'a des contraintes, tu peux pas faire n'importe quoi. Tu le fais au début une fois, 2 fois, tu finis pas les matchs, tu te fais exclure, peut-être qu'au bout d'un moment ça rentre et peut-être que t'y vois d'autres intérêts. Tu vois ça fait bouger comme ça et du coup peut-être prendre conscience que. Et on voit par pleins de jeunes hein qui font du sport ou moi je le vois avec le soccer, on joue. Tu vois un exemple concret le soccer, ça fait je sais pas combien de temps que je fais ça. Et là on fait un championnat d'adultes, tu vois c'est des mineurs hein, et y'a des règles. Les adultes des fois ils sont plus énervés que les jeunes quand on joue au foot des fois. Tu sais ça pourrait partir en cacahuète et puis non ça part pas. Et puis eux l'exemple l'autre fois, ils se prennent 28 à 2, et bah ouais

mais ça part pas en couille alors que mais moi si j'avais pris 28 à 2 j'aurais été énervé (rire), mais j'aurais été énervé bah eux ils arrivent à entendre que bah après tout ouais bah ouais on s'est pas pris la tête, on s'est pas embrouillé, ça arrive hein mais des fois c'est moi qui m'embrouille alors je vais pas leur faire. Des fois c'est pour moi que c'est insupportable donc tu sais je vais pas m'énerver pour ça. Mais non je trouve ça intéressant ce que ça amène tu vois de vivre avec les autres ou d'être confronté aux adultes. Tu vois là on est dans la vraie vie, c'est des adultes ils viennent jouer comme vous, c'est un championnat tu vois mais c'est enfin voilà on est pas dans le foyer on est dans la vraie vie là dehors tu vois avec des vraies règles. Même si ils ont signé une charte hein tous tu sais d'engagement, tu sais je m'engage mais c'est des trucs à la con c'est je m'engage à prendre du plaisir, je m'engage à jouer ensemble, je m'engage ouais à me faire du bien à prendre en compte ma santé enfin tu vois c'est pas je m'engage à respecter les règles. C'est d'abord ça passe par le bien être de soi, ouais par soi et puis ça marche, je trouve que ça marche. Y'a jamais eu de galères, y'a jamais eu d'embrouilles, y'a plutôt des fois où je dois calmer les autres contre qui on joue mais je trouve qu'ils sont plutôt respectueux de ça, je trouve que ouais ça apprend pas mal de choses. Et après moi au delà de ça, moi mon boulot j'ai l'impression que c'est du velours après. J'ai pas particulièrement de problèmes, y'a aussi un respect du sportif tu vois comme ▪ fait de la boxe ils ont pas envie de l'embêter ▪ parce qu'il fait ça avec eux, il à un savoir, il le fait avec eux, il a envie de leur transmettre, ils l'embêtent pas. Moi je fais ça avec eux, ils voient bien que je suis passionné, que j'adore faire ça et que je suis content de faire avec eux. Et bah quand on vient bosser au foyer comme si ils se passaient le mot tous tu sais où bah non ça va. Tu sais du coup y'a un vrai truc qui est facilitant, j'ai pas à m'emmerder sur pleins de trucs parce que viens on fait ça ouais ou essaye de comprendre que là tu peux pas faire ça, y'a pas de tu vois. J'ai jamais eu à gérer des conflits mais c'est aussi parce que je suis ça c'est ce que je leur dis, bon je suis pas là pour ça donc ça on peut le mettre de coté ça n'arrivera pas déjà on oublie ok. On va se mettre des coups au foot si tu veux ah ouais on va s'en mettre mais dans la vraie vie non on va pas s'en mettre donc tu vois je trouve que ça me facilite drôlement le boulot. Après je sais pas si c'est que ça, c'est peut-être aussi ce que je suis j'en sais rien je trouverais ça prétentieux mais le faire avec eux le sport et avoir envie ouais d'être en même temps qu'eux tu sais moi je suis comme eux quand je joue, je suis le même gamin le même branleur entre guillemets, je suis à fond et ça ouais je pense que ça ils aiment bien je pense et du coup j'ai pas de soucis sur pleins de trucs. Et c'est aussi pour ça que bah ouais je peux travailler d'autres choses, parce que j'ai bossé ça avant. Alors oui si c'est un vecteur d'insertion bah ouais carrément bah ouais.

<u>Et du coup tu penses que c'est possible de travailler par exemple la violence par le sport ?</u>

Ouais je pense, je pense. Après je pense pas que ça soit aussi simple que ça. Tu sais y'a peut-être des sports effectivement où c'est plus facilitant, tu sais les sports où vraiment y'a des règles. Le foot, pour le voir ailleurs, je suis pas sur que ça canalise tant que ça la violence. Ça défoule, ça fatigue, c'est un bon exutoire t'es confronté à des règles mais je suis pas sur que ça canalise vraiment la violence je pense que plutôt les sports, les activités à risque ou les sports de combat ou les sports qui sont un peu plus défoulants parce que le foot je sais pas si c'est assez encore tu vois y'en a qui ont besoin de plus de ça. Moi ça me suffisait pas, ou alors si mais c'était tous les jours. Tu sais depuis 14 piges, même avant je jouais au foot mais c'était tous les jours moi et j'avais besoin de ça sinon à l'école bah je me faisais renvoyer de cours pas parce que j'étais méchant juste que je tenais pas en place et j'avais trop d'énergie, ouais j'ai tout fait mais maintenant on fait quoi de toi bah va jouer au foot. J'avais trop d'énergie en

fait pour rester assis et écouter même si ça m'intéressait mais j'avais ouais ça me suffisait pas, fallait que je me bouge encore plus quoi. Donc peut-être que pour certains ils faut, ou il en faut plus après faut pas trop mais peut-être que tu sais la récurrence du truc qui fait que ça peut canaliser, ça peut ouais amener pleins de choses, nous on en fait pas assez, on en fait pas assez. Moi des fois j'en fais une fois, enfin j'en fais toujours une fois mais peut-être 2 fois mais ça suffit pas, ça doit être jumelé à d'autres trucs, tu vois à la boxe du jeudi, à l'équitation, aller courir, aller faire du vélo, tu sais faire du sport des activités physiques.

Tu trouves qu'il n'y a pas assez de correspondance entre les activités ?

Non. Non je pense que c'est pas assez récurrent. Et moi j'ai plus l'énergie pour le faire quand j'ai commencé à bosser en ▪ je partais courir tous les matins je venais au boulot je partais courir. Au début je courais sans les jeunes. J'aime bien cet exemple parce que je partais je leur disais bah moi demain matin je vais courir. Ah ouais mais t'es fou nous on va pas courir et puis il est hors de question que tu nous forces. Ouais c'est pas grave je partais courir, c'était vu avec mon collègue qui était là il gérait et moi je partais courir. Je le faisais 2 fois, 3 fois, 4ème fois les jeunes ils te suivaient. Ah ouais même si on y va pas il court en fait, en fait c'est pas pour nous qu'il le fait même si si mais bah ils disaient bah non c'est pas pour nous que tu le fais. Et je me souviens mon formateur à Paris nous avait dit ça aussi, faites le, faites ça, donnez leur l'impression que de toute façon vous allez le faire et puis bah du coup ils te suivent. Bah ouais finalement ils te suivent, ah ouais toi finalement tu le fais, ouais je le fais c'est pour mon bien être à moi donc je le fais et donc ils vont venir. Et tu peux amener ça comme, ou aller faire du vélo, tu veux pas venir c'est pas grave moi j'y vais. Quand c'est compliqué, tu sais y'en a je vais leur dire je vais courir ils vont venir et y'en à d'autres où tu sais ouais attends on va regarder et puis finalement il le fait quand même ce con il y va même tout seul. C'est à toi après de savoir comment tu emmènes ça mais souvent tu t'étonnes hein t'en sais rien tu sais y'a jamais de truc, c'est pas comme ça mais en fait y'a une règle ça va être comme ça et du coup ça marche bah non c'est forcément ce que toi tu amènes et comment tu le fais mais y'a pas c'est souvent une intuition plus que de la réflexion même si il faut s'inspirer je pense qu'il faut savoir qu'est ce qui marche ou pas. Mais après faut tenter, faut tenter des choses.

Oui c'est sur. Et du coup j'en viens au sport au foyer, j'ai eu ton responsable en entretien qui m'a parlé d'activités récurrentes. Est ce que tu peux me parler de cette structuration du sport au foyer ?

Ouais. Bah les activités récurrentes quand il t'a parlé d'activités récurrentes y'a le soccer, y'a l'équitation et y'a la boxe en activités sportives récurrentes y'a que ça pour l'instant en ce moment. Voilà ça c'est les trucs qui ce font toutes les semaines où qui sont proposés toutes les semaines. Après il y a des activités plus ponctuelles mais toutes les semaines il y a ça de proposé, ça se fait ou pas, ça se fait ou pas. Le soccer ça se fait tout le temps, on y va tout le temps parce que bah c'est pareil le foot je trouve qu'il y a toujours, ça dépend des périodes là il y a moins de footeux mais il y en a quand même et puis on y va tous les jeunes le savent. On y va, tu joues, tu joues pas c'est pas grave. Donc les activités récurrentes c'est juste le repérage dans le temps, c'et le rythme le fait que ce soit tous les lundis ou tous les jeudis c'est important pour eux qui souvent avant d'arriver là n'avaient plus de rythme, la plupart disait ah bah non moi je me couche à 5 heures du matin le matin je dormais jusqu'à 3 heures 4 heures de l'après midi. Donc c'est plus repérer, pouvoir se repérer dans l'espace et dans le temps ça c'est indispensable pour nos jeunes, quand ils ont perdu les repères là quand les parents sont

plus là pour leur dire ce qu'il faut faire, mais nous on a ça hop le lundi y'a ça le jeudi y'a équitation ou boxe le vendredi y'a équitation je veux dire et le jeudi y'a boxe. Donc y'a ces temps là qui sont repérés et pour juste qu'ils aient leur rythme, leur rythme. Au delà du sport c'est le rythme je trouve c'est important tu vois pour les jeunes. Redonner du sens et redonner du rythme je trouve que c'est super important ça et justement être fatigué le soir. Le soccer si c'est pas l'après-midi c'est aussi volontaire, le soir c'est bien très tôt dans la soirée comme ça après on a le temps de se doucher, ça a le temps de redescendre et puis ouais c'est plus facile après, c'est plus tranquille. Y'a des vertus aussi pour l'endormissement, pas tout de suite on sait que ça énerve mais y'a un moment donné après où tu vois 2, 3 heures après c'est peut être un peu plus facile pour eux, t'as moins d'énergie pour aller faire chier ou pour aller te bagarrer ou pour machin. Donc y'a vraiment tous ces intérêts là.

Ok et du coup ton projet soccer est ce que tu peux m'en parler un petit peu ?

Ouais carrément ! Au départ c'est vraiment, c'est vraiment moi où je pense que je peux apporter beaucoup en sport, même sur d'autres activités à risque mais le truc du quotidien que je peux faire bien avec les jeunes c'est le foot. Donc au départ je vois bien qu'on peut aller jouer au foot, là on va aller au stade à coté, donc on va ponctuellement jouer. Et tu vois on y va ponctuellement et y'a rien de structuré en fait. Donc après, à ce moment là moi je fais déjà des championnats de soccer mais à ▪ donc je joue moi tous les lundis soirs je joue tous les mercredis soirs je joue donc moi j'ai déjà ce rythme là et puis d'en parler ici je me dis ouais peut-être qu'on peut jouer entre nous avec la difficulté qu'il faut être au moins 10 donc c'est compliqué souvent ici mais du coup je me dis bah tiens est ce que je peux pas essayer de travailler avec d'autres structures ? Et bah tiens on essaye de faire un match contre le foyer de ▪, on essaye de faire un match contre machin, on essaye d'organiser des trucs comme ça. Et puis ça prend un peu, des fois on est 10, ça marche, on y va ponctuellement. Et puis après je me dis bah après tout on met ça toutes les semaines, on fait un match de soccer toutes les semaines et après on s'organise. Donc après y'a ma compagne qui bossait au départ à la PJJ à ▪ donc on essaye de s'organiser, après elle bosse sur ▪ avec les mineurs non accompagnés donc là du coup on a toujours du public, donc on arrive à être 10 tout le temps, donc là ça devient récurrent. Toutes les semaines on joue mais en loisir, entre nous, on fait les choses sérieusement on s'échauffe et tout machin mais on joue entre nous. Et puis après moi quand je fais le championnat tu sais je me dis mais en fait pourquoi on essayerait pas une équipe de jeunes ? Je demande au mec il me dit bah ouais on peut tenter vas y viens. Et ça vient comme ça, je propose aux jeunes bah tiens ça vous dit de faire un championnat, bah ouais carrément, même si ils percutent pas au début que c'est contre des adultes et que c'est contre des machins mais ouais on va faire un championnat et ça vient comme ça. Tu sais après plusieurs, on t'atone au départ, on t'atone au départ et puis en fait sur un groupe à un moment donné ça marche bien et on voit les répercussions que ça a aussi nous et puis on va que bah effectivement quand la fiche action, comme ils aiment bien ici, quand le projet est mené on voit que bah ouais il vaut mieux dépenser de l'argent pour ça clairement, une activité récurrente, parce que la DT suit clairement elle dit « bah ouais en plus Mathias le projet ça fait longtemps qu'il est dessus on entend parler de ça depuis longtemps » et puis je le faisais déjà en ▪ enfin voilà y'avait déjà des trucs où on sait ce que j'aime faire et où on sait ce que ça apporte et que ça marche bien. Donc on tente le championnat et puis bah ça fait 3 ou 4 ans je sais plus, c'est quelque chose du coup qui est installée depuis, on connait tout le monde et puis on est repéré là bas et ça marche. Tu sais les jeunes sont toujours contents. Ça dépend, y'en a qui vont pas être footeux et ça va être compliqué, mais y'a toujours les adultes, nous on est porteur de ça.

Nous c'est à dire ?

Bah nous les adultes.

Tous les éducateurs du foyer ?

Bah oui les éducateurs, beh pas tous, avec ses compétences. Moi je vais pas aller faire de l'équitation je te le dis tout de suite, je vais amener les jeunes faire du cheval mais moi je monterais pas à cheval.

Du coup un éducateur qui par exemple n'a aucune appétence pour le foot, il va devoir amener les jeunes sur le soccer. Mais est ce que tu penses que si toi tu pars à jour ça va se pérenniser ce projet là ?

Mais moi je ne partirais pas (rire). je ne pars plus. Bah oui il faut toujours qu'il y ait quelqu'un qui soit porteur mais ▪ est ravi de faire ça, ▪ il aime bien faire ça, ▪ il aime bien. Je pense qu'il y a toujours quelqu'un qui est capable de ça. Y'a toujours du monde qui se mobilise, tu vois toi l'autre fois t'es venue, Étienne est venu. Parce que au delà du fait que c'est bien qu'il y ait du monde, je pense que c'est toujours bien qu'il y ait quelqu'un qui porte le projet, quelque soit le projet. Soit on est capable de et on pérennise, soit on propose autre chose, il faut pas si tu te forces c'est trop flagrant pour les jeunes si t'as pas l'envie c'est trop flagrant et il faut créer le désir enfin moi les jeunes quand ils ont pas envie mais ils voient bien aussi que bah les gars moi aussi j'ai envie, on y va pour nous tous aussi tu vois. Et du coup je trouve que même des fois quand c'est compliqué, comment on va mettre ça, depuis tout à l'heure on parle déjà hein ils savent là ce soir y'a soccer ils savent qu'on y va, tu vois on se taquine déjà, on y va. Et du coup c'est facile je trouve mais si t'as pas envie si tu te forces ça marche jamais, ça marche pas pour moi. Donc il faut vraiment être moteur et acteur de ça. Après le financement je te dis bah ça se fait, dès que ton projet est bon à la PJJ, dès que c'est intéressant, dès que ça peut avoir des répercussions et des bienfaits pour les jeunes à tous niveaux pour la santé hein aussi je t'ai parlé du rythme mais on pourrait parler de la santé mais évidemment. Tu sais quand ils viennent une fois qu'ils sont défaits, tu sais ils arrivent ici ils courent une fois en 10 minutes ils sont cuits, petit à petit tu vois. Momo, l'exemple, il est arrivé là il était incapable de courir avec sa pneumopathie ou je sais plus quoi, il était en vrac après son parcours migratoire, il s'essouffle vite en plus il est mauvais joueur. Non mais la santé ça le refait aussi, il se refait aussi, petit à petit il revient et petit à petit c'est bien aussi de savoir ah ouais mais là je voulais être footballeur parce que le nombre de MNA qui arrivent ah bah moi je veux être footballeur ouais bien sur tout le monde veut être footballeur et parfois t'arrives à courir même pas 10 minutes. Ah ouais j'arrive même pas à jouer au soccer enfin tu vois aussi ça remet aussi une certaine réalité puis de jouer contre des gens qui sont bons aussi ça aide des fois, tu sais de rencontrer des adultes quand les jeunes ils arrivent ils sont super doués, ah ouais moi je vais m'en sortir grâce à ça. Ah bah en fait non j'ai peut-être pas encore assez travaillé, c'est pas exclu mais ouais attends c'est pas juste toi qui penses que t'es bon, y'a aussi les autres et puis il faut que tu te donnes vraiment les moyens. Donc c'est bien aussi je trouve pour que chacun soit conscient de ce qu'il est et de ce qu'il peut faire aussi. C'est bien beau d'avoir des rêves mais. Enfin la réalité bonhomme t'es super fort mais tu tiens 10 minutes, tu vas pas aller loin. Il s'agit pas de briser les rêves mais juste d'amener un petit peu de réalité. Viens voir comment ça joue au ballon, et moi sans prétention je pense que j'ai été bon mais j'ai jamais été pro donc tu sais pourtant j'aurais voulu quand j'étais gamin même si

après les contraintes ça me soulait. Je jouais bien au début et peut-être que ça va être ça ma sortie et en fait non pas du tout. Ça peut être un plaisir mais juste t'es pas assez bon. L'avantage du foot c'est qu'on peut s'en sortir sans être à un très haut niveau, on peut aussi gagner de l'argent comme dans d'autres sports on peut aussi, ça peut aussi être un moyen d'insertion.

Après le problème avec ces jeunes c'est les addictions aussi non ?

Ouais, après ça se travaille par le sport, y'en a qui fument plus avant d'aller. Tu sais des petites victoires pour eux, si t'es défoncé tu vas pas jouer donc on verra la semaine prochaine tu vois et après si je suis pas là peut-être que ça tient pas et du coup ça aussi pour moi c'est la règle, tu vas pas fumer avant de venir sinon c'est mort. Après c'est des petits trucs, bien sur que ça ne règle rien et puis surtout c'est la globalité, on les a 6 mois, on les a que 6 mois, et souvent il est pas trop tard mais à 17 ans y'a eu tellement de choses avant y'aura tellement de choses après que peut-être que mais faut pas se leurrer non plus.

C'est beaucoup vivre au jour le jour ?

C'est ça, c'est des petites victoires, des petits trucs. Tu vois faut pas s'enflammer faut toujours être conscient que non non on va pas sauver tout le monde et puis juste peut-être que il y en a 1, 2 qui va peut-être aller sur autre chose. Mais redonner un rythme à un moment donné, redonner une bonne image de soi ou ah ouais là je crache trop mes poumons faut que je fume moins, juste ça des petits trucs là. Tu vois c'est ça, ça amène ça, prendre soin de soi. Tu changes rien radicalement, c'est des petits trucs.

Et du coup qu'est ce qui différencie la pratique des jeunes sur l'UEAJ par exemple et celle du foyer ?

C'est à dire vas y dis moi.

Bah les UEAJ c'est des structures d'insertion. Qu'est ce qui différencie la façon d'amener la pratique là bas ou au foyer ?

Bah c'est presque une obligation, à partir du moment où ils sont à l'UEAJ y'a des créneaux sport et ils sont tenus d'y aller tu vois. Nous on est au quotidien avec eux, on les connait très bien et on fait aussi en fonction d'eux, on est pas dans l'obligation, et si le soccer ça tient pas si j'ai personne pour le faire. Comme je t'ai dit par contre nous on va continuer à y aller, c'est la seule différence c'est que ah ouais merde ils y vont même sans nous quoi. Les autres ils y vont pas, et je trouve que c'est pas amener de la même façon mais c'est juste une question de statut effectivement. Eux ils ont dans leur emploi du temps ils ont ça donc il faut le faire et les professionnels de l'UEAJ ils doivent le faire avec eux. Et si ils ont personne, si le jeune vient pas, c'est pas la même chose en fait comment te dire. Après je sais pas, c'est une façon de travailler aussi clairement. Moi depuis que je suis arrivé ils savent qu'il y a soccer ce soir, et ils savent même depuis longtemps qu'il y a soccer et je leur parle tout le temps de ça, ils savent qu'on va y aller et je vais les chercher. L'UEAJ ils sont pas dans la même contrainte parce que ils sont là, les jeunes doivent venir même si c'est pas forcément ce que je pense. Après c'est une façon de travailler, je pense que eux ils peuvent se permettre d'attendre que les jeunes viennent c'est une obligation enfin ils sont inscrits à l'UEAJ donc ils doivent venir c'est leur emploi du temps, et souvent certains c'est dans leur obligation de placement, tu sais ils sont placés là avec obligation de formation souvent donc tu vois y'a quelque chose qui est

de l'ordre presque de l'obligation et c'est compliqué de travailler comme ça. Et c'est où moi j'aimerais pas travailler comme ça, tu vois c'est compliqué à l'UEAJ. Après c'est une façon de travailler. Mais je pense qu'il y a une façon de faire aussi. Le sport pour moi en hébergement c'est pas tout à fait la même contrainte il faut qu'on amène ça nous et après on crée quelque chose. De l'envie, du plaisir.

Donc c'est plus une finalité en fait ?

Ouais c'est ça, un moyen d'arriver à. Mais c'est pas pareil à l'UEAJ. Pour moi c'est pas le même taff.

Oui je suis assez d'accord avec toi. Du coup dernière partie, on va parler du challenge Michelet

Ouais (rire).

Est ce que t'y as déjà participé ?

Non !

D'accord tu as du en entendre parler quand même. Est ce que tu penses qu'une compétition sportive comme le challenge Michelet ça peut apporter quelque chose à ces jeunes ?

(soupire)

Dis moi ce que tu penses.

Mais c'est juste que j'aime pas le corporatisme. Tu sais la en fait c'est PJJ, PJJ, PJJ, PJJ, PJJ. Moi j'aime pas ça. En fait moi ce que j'aime bien dans le soccer c'est que c'est justement autre chose c'est qu'on est pas que des jeunes de la PJJ. En fait le challenge Michelet pour moi c'est bien, c'est chouette on fait du sport c'est cool, tu vois l'idée de faire du sport c'est bien. j'aime pas ce coté où c'est tu sais ils mettent les mineurs délinquants ensemble moi ça me fait chier ça en fait, j'aime pas ça donc c'est pour ça que je le fais pas. Mais après c'est bien, mais après c'est la vitrine de la PJJ donc je vais pas critiquer ça sinon mais moi je le ferais pas parce que j'aime pas le principe.

Le principe ?

De rester entre nous, de faire ça entre nous tu sais j'aime pas. En plus c'est tellement important, c'est PJJ quoi, c'est PJJ PJJ. Moi j'aime pas enfermer les jeunes à la PJJ en fait. Ils sont là que pour 6 mois j'ai pas envie qu'on les fasse rencontrer d'autres jeunes de la PJJ. Ils la voient tous les jours la PJJ donc j'ai tellement envie qu'il voient autre chose. Donc moi je préfère l'ouverture plutôt sur le reste.

Et du coup pour toi c'est un choix d'avoir jamais participer au challenge Michelet ?

Ouais c'est volontairement et je le ferais jamais, non ça m'intéresse pas. Et puis tu sais c'est vraiment c'est un truc d'autosatisfaction le challenge Michelet. Ça me soule ce genre de truc

en fait. J'aime pas trop ça, c'est vraiment pas mon truc. Après l'idée de faire du sport c'est bien, c'est très bien. Après justement d'être que entre eux…

Et l'idée de compétition justement entre ces jeunes ?

Bah qu'est ce que ça apporte de la compétition intra PJJ c'est pareil. Moi je sais pas ce que ça amène et je sais pas si c'est important de les mettre en compétition les uns avec les autres, je sais pas. Après c'est moi avec ce que je suis. Moi j'adore la compétition, mais la compétition dans le sens j'ai envie de gagner. Mais si je perd je m'en fou, c'est pas grave tu vois j'ai joué donc je suis content, mais bien sur qu'au départ on est là pour gagner faut pas se mentir. Mais si tu perds parce qu'ils sont meilleurs bah c'est pas grave on s'en fou. Mais là du coup je trouve qu'il y a autre chose qui se joue enfin je sais pas dire que le foyer de machin est meilleur que le foyer de machin j'aime pas ça.

Ça se joue au delà des jeunes en fait ?

Ouais. Et ça j'aime pas. Comme si il y avait un truc à jouer mais pas pour les jeunes. Moi je vais aller jouer ce soir avec eux mais on gagne pour nous c'est pas pour la PJJ. Ouais c'est vraiment un kiffe perso et puis la relation après que ça crée quoi. Et puis après y'a les contraintes de temps, de prise en charge.

Ok. Bah moi j'en ai fini avec mes questions. Est ce que tu as d'autres choses à rajouter ?

Bah non déjà tu m'as trop fait parler (rire).

Oui (rire). Merci beaucoup.

Guide d'entretien avec les responsables de structures (UEAJ, UEHC et EPEI)

1. Données de base : âge, famille, parcours scolaire et professionnel

Pouvez-vous vous présenter ?
Quel est votre parcours universitaire ? Professionnel ? Et vos qualifications ?
Faites vous ou avez-vous fait du sport ? Dans quel contexte ?

2. Données de trajectoire : le sport dans la structure, les jeunes et l'institution

a. Le sport au sein de la structure

Comment le sport est-il organisé au sein de la structure ?
Quelles sont les modalités et les fréquences de pratique ?
Y-a t-il un projet en lien avec le sport ici ? Il se base sur quoi ? Quels sont les sports mobilisés ?
Quel est le budget alloué au sport ?
Quel est l'intérêt d'utiliser le sport comme outil pédagogique ?
Quels sont les objectifs qu'il poursuit ?
Dans quel cadre aide t-il les jeunes que vous suivez dans leur intégration sociale ?

b. Les jeunes et le sport

Quelles sont les caractéristiques/ spécificités des jeunes que vous accueillez ?
Savez-vous si les jeunes pratiquent (ou pratiquaient) une activité physique en dehors de votre structure ?
Les jeunes portent-ils un intérêt spécial au sport ? Pourquoi ?
Quelles peuvent être leurs appréhensions ou à l'inverse leurs sources de motivation ?
Pensez-vous que les jeunes arrivent à faire le lien entre sport et intégration sociale ?

c. L'institution et le sport

Les professionnels du sport ici qu'ont-ils de spécifique ?
Avez-vous des partenariats liés au sport ? Avec qui ?
Pensez vous qu'une intégration par le sport soit possible ? Dans quelle mesure ?
Le sport pourrait-il être exploité d'une autre manière ?
Avez-vous des résultats concernant l'intégration de vos jeunes notamment à travers la pratique sportive ? Si non, quelles sont les barrières ?
Avez-vous connaissance du challenge Michelet ?
Avez-vous des jeunes engagés ou qui souhaiteraient s'engager pour cette manifestation sportive ?
Quelles sont les réticences ? Allez-vous les encourager à y participer ?
Qu'est ce que peut représenter un événement comme le Challenge Michelet pour les jeunes selon vous ? Et pour votre structure ?

Avez vous d'autres choses à rajouter ?

ENTRETIEN NUMÉRO 8

Directrice stagiaire de l'EPEI depuis le 4 septembre 2017

Dans un premier temps, pouvez-vous vous présenter ?

Oui. Donc du coup moi je suis directrice stagiaire à l'EPEI en deuxième année de formation de l'ENPJJ donc je suis arrivée ici au 4 septembre 2017 et je suis là jusqu'au 15 juin voilà. Donc en position de prise de responsabilités progressives sur l'année et puis voilà. Donc dans la dernière ligne droite là ouais.

D'accord. Et votre parcours universitaire ?

Mon parcours, moi j'ai une licence de droit sciences politiques, j'ai fait un master de justice des mineurs en Nouvelle Zélande en master 1, ça s'intitule pas justice des mineurs c'est un master qui s'appelle droit public c'est une équivalence française en fait. Mais dans les faits là bas j'ai étudié ça. et puis j'ai un master 2 de l'école de la santé publique sur la conduite de projet en santé. Voilà. Donc après j'ai travaillé à la PJJ en tant que contractuelle et après j'ai réussi le concours en septembre 2016 j'ai intégré la formation voilà.

Concours de ?

Concours de directeur de service à la PJJ ouais. C'est parce que en ce moment je fais un peu les fonctions RUE parce qu'on a pas de RUE mais oui c'est dans la perspective de prendre un poste là en septembre 2018.

Ok, d'accord. Et du coup pendant votre stage vous êtes sur l'EPEI en général ?

Oui, je suis sur le foyer, l'UEAJ et la mission HD.

D'accord et du coup quelles sont vos missions ?

Alors j'ai plusieurs délégations précises après je suis sur tous les volets direction de service avec ▪ mais du coup sur les différentes délégations que j'ai une délégation sur la santé donc là on est sur un groupe de travail donc là on a commencé ce matin au niveau de l'EPEI sur la mise en place d'actions opérationnelles pour renforcer notre prise en charge générale de la santé des mineurs et puis j'ai aussi la délégation temps de travail sur le foyer donc tout ce qui est emploi du temps, déclaratif horaires, enfin tout le micmac de l'emploi du temps général. J'ai une délégation aussi sur l'immobilier, le premier niveau de travaux de gestion immobilière courante. Et puis qu'est ce que j'ai d'autre… Là en ce moment j'ai la gestion pédagogique de proximité parce que bah en l'absence des responsables d'unités, mais après on se réparti aussi avec ▪ sur un certain nombre de points voilà. Et puis en terme de délégation j'ai aussi le plan d'action de l'audit de l'HC. Donc l'unité d'hébergement collectif à était audit je crois que c'était en septembre 2016 et du coup on a eu les préconisations donc le suivi de l'audit de l'HC donc voilà.

Pas mal de missions.

Ouais ouais ouais.

Et du coup votre mission sur la santé ça consiste en quoi sur l'EPEI ?

Bah moi c'est dans le cadre de mon mémoire aussi puisque c'est la thématique de mon mémoire. Après c'est une thématique qui me tient particulièrement à coeur puisque voilà c'est ma formation aussi. Mais du coup, du coup l'idée c'est à partir de l'étude des dossiers jeunes que j'ai fait en janvier février, donc j'ai étudié tous les dossiers des mineurs pris en charge à un instant T en fait sur, en identifiant les problématiques de santé qui sont particulièrement reconnues par les professionnels dans le cadre des suivis. Et l'idée c'était de faire ressortir un petit peu les principales problématiques auxquelles on se rend compte, auxquelles on était confrontées et puis de se dire bah ok on a ces problèmes là qu'est ce qu'on peut mettre en place en terme d'actions. Voilà sachant que sur l'EPEI y'a déjà beaucoup beaucoup de choses qui se font donc l'idée c'est un peu de partir de l'existant et de se dire qu'est ce qu'il y a besoin d'améliorer, est ce qu'il y a besoin d'autres choses ou pas, quel partenariat, enfin voilà. Donc là on travaille en 2 temps, on a eu un premier temps de travail ce matin, on a un temps de travail le 11 avril et pour exposer de nos résultats en réunion de service, je pense que ça sera courant mai dans le but de l'intégrer dans le projet de l'établissement mais ça je vous dis c'est la vocation finale (rire). On va faire étape par étape mais voilà.

Et du coup vous avez pu mettre en place déjà des choses vous me disiez sur le foyer c'est ça ?

Sur le foyer en terme de ?

En terme de santé des actions justement ?

Bah après moi j'y suis pour rien, mais les professionnels oui il y a beaucoup de choses qui ce sont faites voilà y'a plein d'actions différentes, mais je peux vous donner la liste si vous voulez je dois l'avoir par là. Y'a plein d'actions, mais y'a aussi pas mal de choses avec le sport c'est ça qui vous intéresse aussi un peu.

Aussi oui effectivement.

Donc, faudrait que je retrouve ça mais ouais je vais vous donner la liste, je vais vous l'envoyer en fait je l'ai par mail.

Super.

Donc y'a plein de choses. Après sur le sport nous on est pas mal engagé au sein du Michelet, y'a des professionnels qui font partie de l'organisation générale, des délégations. Voilà après la santé c'est un champ extrêmement large qui peut être touché par plein d'actions donc voilà y'a beaucoup de choses qui se font, après ce qu'on constate c'est que ça peut pas mal changer du coup en fonction des éducs qui a des appétences pour quoi aussi voilà de se dire tous les jeunes ne sont pas pareils donc certains peuvent avoir accès à je sais pas des rendez vous de prévention ce genre de chose, certains vont être totalement réfractaires à ça. Donc voila, l'idée c'est de trouver le biais à chaque fois pour que, pour pouvoir introduire tout ça.

En fonction des compétences du personnel en fait ?

Alors à la fois oui, en fonction des appétences et des compétences des professionnels mais aussi d'un point de vu institutionnel parce que c'est pas satisfaisant de se reposer que sur les appétences des personnes, on est un service public donc on doit, on doit aussi proposer des choses qui sont institutionnellement portées c'est à dire que c'est pas satisfaisant que pour le même type de problématique les jeunes ne se voient pas offrir les mêmes choses non plus quoi. Après ils adhèrent ou pas, c'est aussi une prise en charge individuelle mais voilà.

D'accord et du coup la « politique » si je puis dire institutionnelle de l'établissement en terme de pratique sportive ça se compose comment ?

Bah y'a des référents sport au sein de l'établissement. Après concrètement y'a plein de choses mais qui sont aussi liées notamment sur le foyer à des activités récurrentes donc par exemple le soccer, par exemple le Michelet, enfin voilà. Après en terme de politique d'établissement l'idée c'est d'avoir des activités régulières et puis par le sport, le sport bien sur c'est un média qui est vraiment reconnu comme particulièrement intéressant après la politique de l'établissement en la matière c'est d'amener un maximum les jeunes à faire ça, et les professionnels à se saisir de ces différentes actions. Mais y'a quand même pas mal de choses, y'a de l'équitation, y'a du soccer, y'a plein de choses quoi.

Sur le foyer ?

Y'a du multisports. Sur le foyer mais alors aussi sur l'UEAJ. Puisque sur l'UEAJ y'a pas mal de modules aussi. Alors y'a le Michelet, c'est une action EPEI donc voilà. Et puis après y'a les profs techniques sport bien sur qui mettent en place plein de choses bien sur. Y'a de la boxe aussi sur l'UEAJ, donc oui il y a beaucoup de choses différentes oui. Mais d'ailleurs une des préconisations qui est ressortie ce matin au groupe de travail c'est aussi de se dire on fait un calendrier mensuel en se disant, en mettant à plat tout ce qu'on a quoi comme ressources puisque voilà des fois ça se croise, même si on est sur le même site des fois voilà il faut bien qu'on se passe les infos.

Donc du coup le sport est une pratique professionnelle valorisée au sein de l'établissement ?

Oui, oui oui largement.

Et du coup est ce qu'il y a un budget alloué justement au sport ?

Oui, bah à travers les différentes actions qui sont menées, c'est à dire quand des éducateurs veulent mettre en place des actions ici bah y'a un système sous forme de fiche-action c'est à dire qu'on a, ils proposent quelque chose, un activité et après on va sur du financement, soit sur le budget de fonctionnement de l'EPEI soit sur des crédits spécifiques type plates ce genre de chose, ça dépend de quelle action peut être concernée. Mais oui oui après y'a des lignes budgétaires qui sont dédiées mais en fonction des projets. C'est pas, si vous voulez, c'est pas étiqueté sport on a tant comme enveloppe chaque année, c'est plus sur un point de vue général, c'est une priorisation que nous aussi on fait au niveau de la direction ouais.

D'accord ok. Et c'est plus des préconisations au niveau national que vous avez en terme de sport comme de santé, vous suivez quelle ligne directive ?

Bah en fait on est un établissement qui dépend du ministère de la Justice donc forcément on a des orientations qui sont posées à travers les différentes notes de notre administration. Après, on doit mettre en place des choses, notamment sur la santé par exemple y'a une note de renouvellement là PJJ promotrice de santé 2017-2021 avec une réaffirmation des priorités tout ça. Donc voilà ça c'est des orientation nationales, après nous on doit les décliner et on doit mettre en place des choses au regard de ça. Mais c'est le fonctionnement déclinaison si vous voulez à tous les niveaux quoi. Donc parfois y'a un décalage entre ce qui est préconisé au niveau national et ce qui effectivement on arrive à mettre en place, après ouais sur le sport y'a des choses aussi. Alors j'ai plus en tête les textes spécifiques qu'il y aurait un lien avec ça, mais c'est sur la médiation éducative en fait, le sport on peut le décliner à tous les niveaux de la prise en charge, à tous les moments. À la fois dans l'évaluation de la situation du mineur à son arrivée, du début de mesure c'est à dire bah pour évaluer un peu comment il est avec les autres, son rapport à être en collectif enfin voilà ça c'est le métier des éducs quoi, d'arriver à faire ça dans un cadre collectif. Et puis après ça peut être sur des moments de respiration, enfin y'a des exemples au foyer aussi mais vous allez rencontrer des jeunes dans le cadre de vos entretiens donc. Ouais ça peut être vraiment à plein de stades et par exemple des actions comme le Michelet c'est pas mal parce que ça permet aussi d'être dans un engagement sur le temps, donc d'emmener les jeunes régulièrement à se dire bah voilà on s'inscrit l'objectif c'est de participer à la manifestation globale et à chaque fois il y a différentes échéances, c'est un biais de mobilisation aussi quoi.

D'accord de fidéliser les jeunes vraiment sur un projet en fait ?

Bah c'est l'idée ouais, c'est l'idée. Après c'est pareil avec les actions récurrentes, par exemple au niveau du foyer on a tous les lundis soir bah y'a soccer, c'est les personnels qui sont de service qui accompagnent, les jeunes savent que tous les lundis soir y'a ça.

D'accord, et du coup les objectifs d'une pratique sportive pour ces jeunes là quels peuvent-être t-ils ?

Après je pense que, moi je peux vous livrer les objectifs un petit peu générique voilà, mais faut mieux poser cette question à un éducateur. C'est eux qui sont les plus, les plus compétents pour répondre à ça. Moi ce que je peux vous dire c'est que simplement une observation dans un autre cadre, les faire souffler, les faire voir qu'ils peuvent ne pas être tout le temps dans les consommations mais se faire du bien aussi, c'est un facteur aussi de bien être psychique, fin voilà mais après les experts là dessus c'est pas moi quoi.

D'accord. Mais du coup ces jeunes qui sont pris en charge dans votre établissement, sans trop généraliser, ils ont quoi comme spécificités ?

Bah la première spécificité c'est le cadre judiciaire dans lequel ils arrivent c'est à dire alors sauf pour une petite partie des jeunes sur l'UEAJ, où y'a 1/3 des jeunes qui peuvent venir d'autres structures par exemple la Mission Locale ou l'Aide Sociale à l'Enfance ou l'Éducation Nationale, sinon la spécificité c'est qu'on est sous un mandat judiciaire. C'est à dire tous les jeunes, sauf le tiers là dont je vous parlais juste à l'instant, tous les jeunes arrivent avec un mandat judiciaire c'est à dire qu'ils, c'est le magistrat qui leur demande d'être là quoi. Dans le cadre de l'UEHC et l'HD on est dans le cadre d'ordonnances de placement donc c'est pas un choix des mineurs, ils sont contraints d'être là, après derrière le caractère contraint y'a aussi tout un travail autour de l'adhésion bien sur, enfin voilà. Mais après nous on a pas la main sur leur situation judiciaire, on a un rôle d'aide à la décision du

magistrat, de conseils du magistrat par rapport à ce que nous on observe au quotidien voilà, puis d'accompagnement éducatif général mais la caractéristique commune, la première à laquelle je pense c'est ça.

Et sinon au niveau de leur profil plus en terme sociologique ?

Bah nous après au niveau des profils c'est toujours délicat parce que voilà encore une fois on veut pas être dans la systématisation, c'est des individus donc avec leur problématique propre. On constate juste la récurrence de certaines choses, après ça ne signifie pas qu'en arrivant ils sont tous comme ça. Le principal de notre public c'est 16-18 ans garçons, voilà ici il y a très peu de filles vous avez pu le constater aussi. Après sur les problématiques, de santé notamment que moi j'ai identifiées dans ma recherche, y'a consommation quoi. Les consommations de drogues et d'alcool c'est vraiment les 2 premiers, les 2 premières choses qui ressortent vraiment. Et puis les troubles psychiques, les troubles du comportement. Après, voilà comme je vous disais, c'est une récurrence, souvent on observe ça, après y'en a plein qui sont pas du tout là dedans aussi, enfin voilà donc la seule caractéristique sociologique que je peux vous donner c'est cadre judiciaire, garçons, 16-18 ans. La majorité, mais voilà là on a un 14 et demi en ce moment, tout à l'heure j'ai été appelée pour un jeune de 12 ans et demi enfin voilà donc ouais.

Et ce sont des jeunes quand même qui sont assez proches de la pratique sportive ou pas ?

Ça dépend lesquels. Certains ont fait du sport antérieurement ou ont une activité sportive à domicile. Après on est sur une population quand même de manière générale plus précarisée que la population générale hein ça c'est sur. Donc parfois des jeunes qui vivent dans des conditions matérielles où ils n'ont pas du tout l'occasion d'accéder à une pratique sportive. Après certains participent à des évènements sportifs par le biais d'associations, enfin c'est pour ça là dessus il n'y a vraiment pas de règles, c'est, je pense que c'est quand même des jeunes qui sont assez proches du sport pour pas mal quoi. Même que ce soit jouer au foot avec la maison de quartier enfin voilà tout ça. Sur le soccer par exemple on voit qu'ils se mobilisent assez bien, c'est des choses qui leur parlent quoi. Après voilà comme tous les garçons de 16-18 le foot, comme la population générale ça parle plus que de faire je sais pas de la danse contemporaine quoi.

Et c'est une activité où ils sont en demande du coup ?

Ouais, après ils sont en demande souvent de faire des choses. Sur l'activité sportive en tant que telle, oui, enfin ils peuvent être en demande comme ils ne peuvent pas être en demande. Là dessus je suis un peu en difficulté pour vous répondre, ça dépend vraiment des groupes, et ça dépend des jeunes. Encore une fois ça voyez plus avec les éducs je pense qu'ils sont mieux placés pour vous répondre.

D'accord, et du coup les jeunes sont très peu sur la structure en ce moment, comment vous expliquez ça ?

Le faible nombre de jeunes qu'on a actuellement ?

Ouais.

Bah là, alors faible nombre de jeunes ouais sur l'UEAJ on a traversé une période un petit peu compliquée là, mais notamment avec des soucis RH assez importants aussi. Y'a pas eu de responsables d'unités pendant un bon moment aussi ce qui a pas facilité les procédures d'accueil etc, même si on a tenté de palier comme on pouvait mais voilà. Après sur les UEAJ aussi, ça signifie aussi, enfin l'absence de jeunes sur les UEAJ, enfin le faible taux de jeunes c'est aussi toujours à prendre avec précaution parce que quand on a pas les jeunes et qu'ils sont absentéistes c'est aussi qu'on touche le public demandé, donc on est vraiment, sur l'UEAJ le public on est vraiment sur un public éloigné de toutes formes d'insertion, qui est décrocheur. Du coup on est sur un public vraiment éloigné de l'insertion de manière générale donc c'est sur qu'il y a tout un travail de mobilisation, tout un travail d'appeler, d'aller à domicile. Enfin voilà, le travail de mobilisation est énorme en fait et le fait que les adolescents ne soient pas là bah voilà parfois ça témoigne aussi qu'on touche le public, enfin vous voyez ce que je veux dire ? C'est pas, voilà après c'est sur que dans les chiffres ça fait pas beaucoup souvent mais c'est aussi la réalité des UEAJ.

D'accord et du foyer aussi ?

Bah sur le foyer là on est sur une période où on a moins de jeunes, on est là je crois de mémoire on doit avoir on a 7 jeunes placés là. Ouais 7 à partir de demain. Après sur le foyer on a eu, on avait pas mal de jeunes ouais plus de 10 jeunes sur le début de l'année, entre septembre et décembre on a été plus plein que ça. Après là le fait qu'on ait moins de jeunes que 12 c'est aussi du au fait qu'entre novembre, ouais fin novembre et janvier là on a vraiment été en difficulté au niveau RH sur le foyer, on a eu des périodes où on avait 4 ou 5 éducs en arrêt maladie en même temps enfin dans ce cadre là concrètement on peut pas assurer la mission pour 12 jeunes comme d'habitude quoi. Donc là on remonte petit à petit en charge, on a des admissions qui sont prévues là, une demain potentiellement la semaine prochaine aussi donc on va remonter doucement ouais.

D'accord. Et du coup concernant la pratique sportive au sein de l'UEAJ ou même du foyer, dans quel cadre ça peut correspondre au projet du jeune et dans son intégration potentielle plus tard ?

Bah toute façon on est sur des savoirs être aussi à travers le sport sur le respect d'une règle, le respect de l'autre, pouvoir partager des temps aussi qui sont sympas aussi avec les autres ce qui n'est pas forcément quelque chose de base que les jeunes savent bien faire enfin voilà. Après ça peut s'insérer, c'est un projet citoyenneté en fait le sport aussi, c'est se dire d'intégrer les jeunes à la vie civile normale quoi, à la recherche du droit commun c'est clairement ça hein. Toute façon c'est quand même l'objectif, c'est que nous on ne reste pas dans la course longtemps, qu'on soit à un moment là dans leur parcours mais de les orienter vers le droit commun donc quand on peut les faire sortir vers des clubs de sport, vers des asso et tout ça on y va quoi. Mais d'ailleurs Momo que vous allez rencontrer il pratique. Je sais pas si vous l'avez déjà vu non ?

Oui.

Il vous a dit qu'il faisait du foot du coup dans un club ?

Oui, il m'a dit qu'il était accompagné par un éducateur du foyer c'est ça ?

Oui.

D'accord donc c'est vraiment cet éducateur qui l'a conseillé et qui l'a amené vers ce club en fait ?

Bah c'est son éducateur référent en fait. On a un système de référence, mais sur les 2 unités et demi puisqu'on a l'HD aussi. Donc voilà. Après oui juste pour compléter par rapport au fait qu'on ait pas beaucoup de jeunes sur le foyer en ce moment, c'est aussi qu'on a beaucoup de jeunes sur l'HD. On est à 10 là. Donc on est au maximum de la capacité donc y'a eu aussi pas mal de passages sur l'HD, sur de l'hébergement diversifié après le collectif quoi, sur des familles d'accueil, des FJT, l'appartement éducatif enfin voilà. Donc du coup voilà on est pas si pas plein que ça en fait (rire). Mais ouais sur l'UEAJ c'est une particularité de la mission aussi quoi. Mais du coup je sais plus où je voulais en venir. Oui sur les référents y'a aussi ça, c'est aussi les référents, alors pareil ce que je vous disais par rapport à la santé, certains sont très inscrits dans une vie de collectivité, par exemple qui ont beaucoup de connaissances dans le domaine sportif ou ont un réseau qui du coup vont vraiment mobiliser ça pour les jeunes. D'autres le sont un peu moins, mais vont plus être accès sur la culture, enfin c'est pour ça, ça dépend vraiment de ça et puis ça dépend de ce qu'on observe du jeune voilà. Là en l'occurrence c'est pas mal pour Momo, c'est un jeune qui ne rentre pas du tout, enfin qui n'a pas de famille du tout donc qui est tout le temps à l'UEHC ouais. Donc du coup c'est bien pour lui de pouvoir respirer un petit peu quoi.

Et sa prise en charge est longue ?

Lui a été placé ici le 17 novembre et il est là jusqu'au 17 mai. En général c'est des OPP, des ordonnances de placement provisoire de 6 mois, c'est la durée classique. Après parfois on a des OPP plus courtes, là on en a 2 qui ont eu des OPP d'un mois, ça dépend. Mais la durée classique c'est 6 mois ouais.

Ok, et du coup ce jeune là, une fois que sa prise en charge sera terminée, il va devenir quoi comme il n'a personne ici ?

Y'a un travail sur une orientation vers des établissements protection de l'enfance qui sont faits. Ça c'est pareil ça dépend vraiment du profil. Parfois on arrive à les orienter au mieux, après y'a une caractéristique que je ne vous ai pas mentionnée par rapport au public, c'est qu'en ce moment on a beaucoup de mineurs non accompagnés. Donc des jeunes qui n'ont pas du tout de famille en France, qui sont issus de parcours migratoires souvent assez chaotique et voilà qui arrivent ici, qui nous arrivent ici parce qu'ils ont commis des infractions à un moment donné mais avec pas de papiers, pas de famille sur place donc ça implique forcément une prise en charge très différente. Parce que du coup nous la base un petit peu de la prise en charge ici c'est, dans tous les établissements de la PJJ, c'est de travailler avec la famille quoi. Donc quand on a pas de famille, quand on a pas de papiers et que du coup on ne peut pas s'inscrire à une insertion, on ne peut pas faire une formation, ça a des implications importantes ouais.

Donc la prise en charge est générale ici afin qu'ils puissent intégrer la société française ?

Oui. Pour les mineurs non accompagnés oui il y a de ça après pour tous les mineurs on est sur des objectifs de ré-intégration sociale classique en fait et de sortie des parcours de

délinquance. Après on y arrive pas toujours mais c'est l'objectif ouais c'est sur. Là je suis en train de regarder, on a, là sur 7 on en a 2 en ce moment qui sont mineurs non accompagnés. Mais on est descendu par rapport à une période, y'a une période où on en avait au moins 3 ou 4.

D'accord, et du coup le sport est un outil utilisé au foyer et aussi à l'UEAJ. Mais est ce qu'il y a une différence justement d'utilisation de cet outil ?

Entre les unités ?

Ouais au sein des 2 structures ?

Une différence du fait des professionnels qui le font oui. Après dans l'intérêt du média non il est reconnu par tous comme, comme étant super important quoi. Après au niveau de la pratique sportive, tout le monde à ses manières de faire aussi. Après l'établissement est quand même pas mal fédéré sur le Michelet par rapport à ça. Après l'idée c'est aussi d'intégrer l'HD à terme, enfin voilà il faut réfléchir.

Sur le Michelet ?

Bah aux actions collectives sportives. Après sur le Michelet particulièrement je sais pas, potentiellement enfin c'est une possibilité. Mais après on est pas dans le même cadre. On est pas sur des jeunes qui sont là tout le temps enfin donc ça se réfléchi mais en tout cas.

D'accord et du coup c'est quoi la dynamique de la structure pour le challenge Michelet cette année qui est à Rennes ?

Bah une mobilisation forcément ! Non mais voilà après nous le message qu'on a fait passer et puis que la DT a fait passer à tous les services aussi c'est que c'est, on est à domicile là au mois de mai juin, donc tous les services sont mobilisés. Ici l'UEAJ va être mobilisée sur toute la semaine de toute façon, et puis les autres services aussi, y'a plusieurs personnels qui sont dédiés. Bon après y'a toutes les contraintes nous ici classiques des services, d'avoir toujours des personnels ici donc là dessus on pourra pas transiger mais en tout cas ouais tout le monde a bien en tête qu'on va s'impliquer au niveau de l'établissement ouais.

Et les jeunes aussi ?

Alors les jeunes, est ce qu'ils sont mobilisés sur le Michelet, ça dépend lesquels. Y'en a certains qui participent là avec Momo et Pierre, je pense notamment à Jean aussi et puis ▪ aussi y est allé plusieurs fois, ▪ aussi, donc voilà y'a des jeunes qui sont mobilisés. Après nous la difficulté qu'on a c'est que à la fois c'est pas mal de s'inscrire sur le long terme et de se dire voilà on les mobilise sur le Michelet à toutes les réunions tout ça, après on fonctionne aussi avec des contraintes judiciaires c'est à dire que a un moment donné oui un jeune va être mobilisé sur le Michelet mais d'un seul coup il a une audience et hop il repart en garde à vue, hop il y a eu des nouveaux faits donc il part. Donc il y a aussi ces contraintes là qui font que des fois un groupe ne tient pas sur une action pendant très longtemps quoi.

Oui le judiciaire prime vraiment sur tout le reste ?

Bah c'est la porte d'entrée. Après le judiciaire en soi c'est pas une, comme dire, ça caractérise pas une prise en charge si vous voulez, mais c'est la porte d'entrée de notre mandat de toute façon ici, oui. Après, à l'intérieur de ça on peut faire plein de choses, on a de la souplesse, on a, on a l'éducatif bien sur quoi. Mais le mandat oui il est là, faut pas l'oublier quoi c'est ça. C'est quand même la base par rapport à d'autres institutions, c'est quand même la spécificité justice.

Et du coup le challenge Michelet, dans quel cadre il peut être bénéfique pour ces jeunes ?

Bah de tenir quelque chose de A à Z en se disant qu'on a réussi à aller jusqu'à la compétition. La socialisation, l'engagement ouais sur plusieurs choses. Et puis d'apprendre à être en équipe, et puis qu'ils sont capables de faire des choses c'est ça aussi qui est important de leur passer comme message. Et puis qu'eux ils puissent réaliser ça quoi. Que oui ok ils ont fait des actes de délinquance donc ça voilà, mais il n'y a pas que ça qui les définit. C'est bien ça qu'il faut qu'ils entendent aussi.

Qu'ils peuvent vraiment se définir comme individus dans une société.

Bah c'est ça et puis que oui ok il y a peut être eu des actes graves à un moment donné, pour autant ils sont capables de montrer des compétences, y'a des choses positives, c'est pas que ça quoi, c'est pas le seul élément de définition de eux. Voilà.

Et du coup concernant l'insertion, j'ai entendu dire que les professeurs techniques tendent à disparaitre. Du coup est ce que vous savez comment ça va se passer après pour des structures comme l'UEAJ ?

Bah là dessus concrètement, pour l'avenir des structures où il y a des professeurs techniques, pour l'instant on ne sait pas grand chose hein, donc comment ça va se goupiller. Après oui les professeurs techniques il n'y a plus de recrutement actuellement. Après sur l'actualité de ça moi j'en sais pas plus que ce que les autres savent et ce que les personnels de l'UEAJ ont pu vous dire. Après sur l'insertion il n'y a pas que les profs techniques quand même, tous les éducs en font. Enfin l'insertion c'est un des objectifs premier qu'on peut avoir dans une prise en charge donc n'importe quel éducateur là du collectif ou de l'HD travaille sur l'insertion. Même si les professeurs techniques du coup ils sont, ils sont ciblés sur une compétence particulière qu'ils mettent au profil du public. Par exemple, Erwan avec le sport, voilà, Maxime avec le sport mais du coup maintenant il fait la classe aussi. Voilà ▪ aussi au niveau du resto. C'est des compétences particulières qui sont liées à des missions particulières. Après la mission insertion de manière générale, elle n'est pas menée que par les UEAJ. Même si les UEAJ ont, ont le volet de l'insertion sur un plan beaucoup plus précis et détaillé parce qu'ils ont, y'a les moyens pour ça, y'a des structures d'activités de jour quoi en fait. Mais sur la construction des projets et puis tout ce qui est formation insertion tout ça, bien sur qu'il y a des relais au niveau des éducateurs. Après quand on a une structure comme l'UEAJ c'est un plus forcément, enfin on peut vraiment faire de la dentelle quoi, on se dit y'a vraiment une personne qui s'occupe du projet du jeune, enfin c'est bien sur une ressource super intéressante ouais.

Et il y a une cohésion comme ça justement entre le foyer et l'UEAJ dans les pratiques et la prise en charge du jeune ?

Bah oui, l'idée c'est, bien sur quand il y a des prises en charge partagées mais aussi avec l'HD, de pouvoir bien sur se mettre en lien, et puis participer ensemble aux réunions tout ça. Après c'est un axe aussi qui a pas mal été travaillé en réunion de service récemment, notamment au mois de janvier, là dessus il y a eu une réunion thématique. Voilà, après de faire travailler les professionnels ensemble c'est toujours quelque chose qui doit se travailler dans le temps, voilà. Parce que forcément on a des quotidiens différents, des pratiques différentes donc voilà. Après à partir du moment où on prend en charge les mêmes jeunes il faut qu'on puisse s'articuler dans l'interêt des mineurs voilà. Mais ça je pense que chacun l'a à l'esprit, c'est plus d'installer des pratiques qui vont vraiment dans ce sens et de continuer toujours là dedans quoi. Mais oui c'est un objectif pour l'EPEI oui.

D'accord. Est ce que vous avez d'autres choses à rajouter ?

Non. Je vais vous transmettre les documents que je vous ai dit.

Merci.

ENTRETIEN NUMÉRO 9

Responsable de l'unité éducative d'activités de jour (UEAJ)

Dans un premier temps, pouvez vous vous présenter ?

Oui, je suis responsable de l'unité éducative d'activités de jour donc qui est rattachée à l'EPEI et donc je suis responsable sur ce poste depuis 2008. Avant j'ai été éducatrice à la protection judiciaire de la jeunesse aussi que en hébergement, j'ai fait le souhait de rester en hébergement simplement. Donc éducatrice depuis 92, et au foyer de ▪ 10 ans, ce qui fait que je suis sur ▪ depuis 20 ans là maintenant. Et voilà beaucoup dans l'animation de projets, la mise en place de projets avec les jeunes, que ce soit des camps de loisirs, des camps sportifs. J'ai participé au Michelet plusieurs fois en tant qu'éduc, j'ai fait aussi des chantiers d'insertion, enfin voilà assez active on va dire. Et donc on m'a proposé le poste de chef de service, j'avais passé le concours, et puis bon j'ai dit oui et j'y suis depuis 2008 comme je vous disais voilà après je commence un peu à m'ennuyer mais bon on va en rester là.

D'accord, et votre parcours universitaire du coup ?

Alors j'ai fait sciences de l'éduc. Bon alors d'abord dans l'ordre psycho-socio, j'ai eu un DEUG de psycho un DEUG de socio. Licence maitrise sciences de l'éducation donc 6 ans de fac mais avec un niveau maitrise simplement parce que j'ai 2 DEUG un psycho et un socio. Voilà j'ai pas été au bout de la maitrise parce qu'en même temps je passais les concours jeunes enfants et puis PJJ et puis donc j'ai eu les 2, je suis allée plutôt vers la PJJ et donc y'avait un mémoire et puis donc j'ai laissé tomber le mémoire de la fac. Je me suis concentrée sur le mémoire PJJ et d'ailleurs c'était autour du sport parce que moi vraiment, ouais c'était comment justement le fait d'être dans l'organisation de camps, d'être dans la dimension sportive avec les jeunes comment ça pouvait aider ou pas à la relation éducative. J'ai travaillé sur cette question là parce que j'étais impliquée dans le sport quand j'étais jeune.

Vous en faites actuellement du sport ?

Oui j'en fait vous voulez dire pour moi ?

Oui oui.

Ah oui je reste sportive, alors bah avec ma blessure voilà, mais je fais de la marche, du vélo, de la natation. Je suis inscrite aussi en salle, c'est du sport voilà d'entretien plus maintenant.

Vous avez quand même le sport qui est présent dans votre vie.

Ah oui complètement, c'est un besoin. Ça me permet vraiment de me réguler, enfin oui je préfère sortir aller marcher, c'est aussi le rapport avec la nature enfin voilà, que de rester par exemple devant la télé. Et même malgré ma blessure, la marche a été fortement conseillée donc j'ai pas manqué de marcher. Donc là aujourd'hui je suis plus voilà dans la marche, marche-vélo-natation, enfin voilà. Et puis donc inscrite, je suis en train de me réinscrire dans

un club. J'ai été pendant au moins 10 ans dans un club. D'ailleurs j'aurais aimé à un moment donné être prof de sport enfin voilà ça a toujours été dans mon quotidien.

Donc vous pensez que c'est important d'avoir ça dans votre structure ?

Ah bah complètement, bien sur. Bah à l'UEAJ on travaille effectivement à la socialisation, à l'insertion sociale, et c'est vrai que le sport via les vertus qu'il peut développer, c'est travailler sur le travail d'équipe, les règles, le collectif, sur bah voilà qu'est ce que c'est des règles, des consignes. Et puis ça permet un bien être aussi, ça permet de travailler l'estime de soi, il y a la dimension restauration bien être santé et puis la dimension plus sportive je veux dire compétences aptitudes, hygiène de vie tout ça quoi. Ouais c'est assez complet et dans une UEAJ je pense que le sport est vraiment un média qui passe bien en plus avec les jeunes. Aujourd'hui quand même, moi je fais le constat avec les années, on a de plus en plus de mal à motiver, à adhérer les jeunes, et bon le sport reste la discipline je dirais qui rassemble plus, enfin en tout cas qui attire plus les jeunes, par rapport au scolaire par exemple je pense que ça reste plus accessible.

Et dans quelles mesures vous pensez que le sport ça leur permet de plus adhérer ?

Bah parce que après les jeunes voilà le sport ça fait plus partie de la vie de ces jeunes que par exemple la culture, si je mets en parallèle sport et culture. Je pense que le domaine culturel est beaucoup plus compliqué parce que d'ailleurs ayant voilà des jeunes qui sont plutôt issus de milieux défavorisés même si ça change hein ça bouge, bah la culture voilà ils ont pas forcément une connaissance donc du coup bah c'est vraiment nouveau et on sait qu'ils sont pas curieux forcément, en tout cas ces jeunes là le sont pas toujours, on aide à les rendre curieux mais en tout cas ils ont pas comme ça d'emblée ils ont pas la curiosité donc voilà si on fait le parallèle sport-culture y'a pas photo, je veux dire le sport ça fait plus partie de la vie quoi enfin de leur vie et de la vie d'adolescents quoi.

Et au niveau du relationnel avec les professionnels ?

Après moi comme j'ai pu le dire, parce que j'avais travaillé là dessus, je pense effectivement. Mais comme tous médias, je pense que le sport comme tous médias à partir du moment où il est accepté, il va permettre de justement avoir une autre relation. Mais bon c'est vrai que le sport c'est un bon vecteur quoi.

Donc du coup avant de parler de la structuration du sport ici à l'UEAJ, est ce que vous pouvez m'expliquer dans quel cadre sont pris en charge les jeunes ?

Nous voilà on est protection judiciaire de la jeunesse donc on est là pour accueillir et accompagner des jeunes qui sont à 2/3 issus de la PJJ dès lors que voilà ils n'ont pas d'activité, enfin ils sont repérés par le magistrat, ils ont une mesure voilà que ce soit en foyer ou en milieu ouvert on s'aperçoit que le jeune n'a pas d'activité. Donc l'idée c'est de penser à l'UEAJ, pourquoi l'UEAJ parce que l'UEAJ peut lui permettre de se remobiliser, de rentrer dans un schéma, dans un planning dans un schéma d'activités. C'est ouvert aussi à des jeunes hors PJJ puisque 1/3 sont hors PJJ hors justice donc ça peut être la Mission Locale, l'associatif, ça peut être aussi via des stages de découverte pour des scolaires, les CDASS, enfin voilà on reste assez ouvert et puis d'autres centres d'insertion aussi sur le coin. Enfin voilà des jeunes venant de partenaires divers qu'on peut avoir. Donc ils arrivent parce qu'il y a un besoin voilà d'occuper on va le dire comme ça, derrière occuper c'est redonner un

rythme effectivement, partager des choses et des activités avec d'autres. Mais c'est aussi voilà ça participe à leur socialisation et puis donc voilà aussi à une insertion socio-professionnelle, même si on voit bien que la dimension pro vient quelques fois après un temps d'abord de remobilisation, de socialisation, travailler sur les codes sociaux d'abord bah oui se lever enfin bon tout ça quoi, on est vraiment dans des choses très élémentaires même si on est avec des jeunes de 16-18 voir 21 ans puisqu'on peut aller jusqu'à 21 ans pour les jeunes par exemple de la Mission Locale.

Et est ce que tous les jeunes qui sont à l'UEAJ sont inscrits dans l'activité sportive ?

Alors pas forcément parce que bah voilà on est assez souple aussi dans notre accueil donc on répond aussi à des demandes ou à des besoins. Après pour ce qui concerne, bah parce que vous avez vu que l'activité est répartie en modules donc on a 3 modules un bâtiment un découverte-détermination et un restauration. Donc le sport est présent sur les 3 modules, plus ou moins on va dire. Parce que quelques fois voilà l'entrée se fait, je pense par exemple plus au restaurant où là on a des demandes uniquement pour les jeunes là c'est vraiment le restaurant. Donc le jeune va être accueilli sur le restaurant, bon le restaurant bien sur est rattaché à l'UEAJ mais du coup le jeune y reste sur un parcours très précis et il ne fera pas de sport parce qu'il ne le demande pas forcément. Mais c'est vrai que dans l'ensemble les trames des modules ont été travaillées avec du sport, je pense que de mémoire les jeunes ont entre 3 en tout cas pour le DD le module découverte-détermination, y'a au moins 3 voir plus, 3 heures peut être par semaine. Normalement les textes prévoient 9 heures.

De sport par semaine ?

Ouais donc c'est, donc ça Erwan il disait que c'était énorme. Mais c'est bien dans les chartes, c'est détaillé. C'est bien repéré, on a le cahier des charges qui nous stipule un peu ce qu'on doit mettre dans le contenu d'enseignement. Bon après on fait aussi avec les compétences des professionnels. Il se trouve qu'à l'UEAJ bah y'avait Erwan donc c'est très bien, mais y'a des UEAJ j'imagine où il n'y a pas forcément de sport parce qu'il n'y a pas de prof STAPS. Là à l'UEAJ y'a Erwan et y'a même Maxime qui est prof de sport. Maintenant Maxime est arrivé après donc et puis il est arrivé au moment du départ d'une éducatrice qui était sur la classe donc du coup on avait besoin, ayant déjà Erwan sur le sport, on avait besoin plutôt voilà que soit pris en charge le scolaire parce que c'est aussi une dimension importante donc voilà j'avais demandé à Maxime d'être plutôt sur ce volet là scolaire mais après voilà rien ne l'empêche, et il le fait d'ailleurs il m'a demandé, moi je reste ouverte évidement aux propositions, et notamment sur la boxe enfin bon tout ce que peut faire Maxime en complément de ce que peut faire Erwan. Donc on va dire qu'à l'UEAJ y'a du sport hein voilà, le sport est bien pris en main. Et puis c'est le sport dans un sens très global parce que voilà, là en ce moment y'a un travail avec l'association l'art du cirque, donc il y a aussi l'envie de faire aussi découvrir d'autres domaines, enfin des domaines plus classiques on va dire. Là Erwan est parti avec ce partenariat, Erwan il est parti dans une dimension art du cirque, donc c'est aussi intéressant pour les jeunes. Voilà donc c'est sport au sens large quoi.

D'accord et du coup ces projets là par exemple, c'est en fonction des compétences un peu des professionnels et de leur volonté ?

Oui oui bah bien sur. Les UEAJ en fait sont construites, structurées, enfin les activités en tout cas au sein des UEAJ à la protection judiciaire de la jeunesse me semble t-il sont structurées

avec les compétences des pros hein. À l'UEAJ de ▪ il y a quelques années il y avait par exemple un atelier mécanique auto, le prof technique est parti en retraite, voilà ça a disparu. Quand y'a coiffure, c'est qu'il y a un coiffeur, c'est souvent quand même lié en fait. Après c'est vrai que le sport est un peu plus transversal, enfin ça nécessite des compétences malgré tout, mais bon par exemple si je prends mon exemple qui est vraiment c'est juste à titre d'exemple, j'avais pas de compétences particulières en sport et pourtant en tant qu'éduc ça a été un média que j'ai aimé utiliser et que j'ai pu utiliser parce qu'on peut faire voilà de la randonnée et en tout cas quand je me suis engagée dans des activités sportives qui pouvaient amener un encadrement particulier, j'avais un intervenant qui était compétent, j'allais chercher la compétence du moniteur kayak, de l'escalade voilà et moi je restais à coté plus sur l'encadrement. Mais voilà le sport se prête bien je trouve, enfin il est peut être plus facile d'accès pour ces jeunes. Enfin après ça dépend aussi ce qu'on entend par sport. Et puis effectivement, là il y a des paliers aussi d'objectifs enfin bon bien sur on travaille à un parcours d'insertion donc il y a un parcours aussi, pas un programme parce qu'on parle pas vraiment de programme comme à l'école on est plutôt dans un parcours qui va être adapté au jeune, qui va être progressif et c'est vrai que Erwan dans son travail va avoir différents objectifs quoi, donc il va mener comme ça différentes séances avec des objectifs qu'il va rechercher qui vont être différents. Donc je pense, après pour moi en tout les cas, je laisse le professionnel mettre on va dire, c'est lui qui a la compétence moi j'interviens pas trop sur son travail. On en parle en réunion et puis ensemble en équipe on peut par exemple par rapport à tel jeune se dire tiens il faudra peut être développer davantage ça, donc par exemple ça peut se travailler en sport ou ça peut se travailler en scolaire. Après on essaye un petit peu de dessiner, de construire un parcours, c'est pas évident évident parce que déjà le jeune on le tient pas forcément comme on veut on va dire. Un jeune peut rentrer même s'il est rentré pour 3 mois, parce que souvent on est sur 3 mois renouvelables une fois, enfin voilà les ordonnances souvent sont sur 6 mois. donc on est un peu dans cette temporalité là mais quelques fois la temporalité est arrêtée parce que y'a un incident, parce que le jeune doit partir, donc des fois il partent et puis ils reviennent, donc ça vient casser toute la progression. Ce qui est pas toujours évident pour les professionnels en tout cas de ce que j'ai compris mais bon moi j'ai jamais été prof j'ai été éduc, je situe un peu les choses quand même.

Donc ici l'UEAJ est une structure d'insertion. Comment le sport peut être mobilisé justement dans ce projet ? Dans quel cadre le sport s'intègre dans ce projet là ?

Après il s'intègre dans un projet pour un jeune parce qu'un jeune pourrait avoir un projet autour des métiers du sport, c'est arrivé que des jeunes arrivent à l'UEAJ juste parce qu'ils ont envie d'aller vers des métiers d'animateur sportif ou qui veulent travailler sur des petits diplômes je sais plus j'ai oublié. Oui oui ou animateur, le sport peut être un média. Donc ça peut arriver que parfois il répond vraiment à un projet de jeune, après le sport participe comme une autre activité justement au développement aussi et puis à la socialisation. Donc là on sera plus dans quelque chose de plus global mais il peut répondre aussi à vraiment un projet précis sportif. Et puis après voilà à la PJJ il y a différentes actions nationales, bon bah là y'a le Michelet, il peut y avoir des actions aussi avec des partenaires où la dimension sportive va être plus précise enfin plus présente.

Et du coup quand vous avez des jeunes qui arrivent avec un projet sportif bien défini, vous l'accompagnez ?

Ah oui oui, bah notamment Erwan est souvent le référent, il peut l'accompagner, préparation du BAFA, des choses comme ça quoi.

Donc il l'amène vers du droit commun ?

Ah bah de toute façon de façon générale effectivement. Ça je l'ai pas présenté au départ mais notre mission c'est effectivement, comme je disais un jeune est repéré, il n'a pas d'activité donc c'est de le prendre à l'UEAJ dès lors qu'il ne peut pas aller dans le dispositif de droit commun parce que la mission finale c'est bien de remettre le jeune dans le dispositif de droit commun, hein c'est bien notre mission. Quelque fois le challenge est quand même énorme, le pas est grand, et des fois on y arrive même pas parce que la temporalité de l'insertion n'est pas la temporalité judiciaire justement, donc des fois on est pris par le temps et le jeune on ne peut pas l'amener parce qu'il disparait ou pour X raisons. Après ça prend des fois plus de temps parce que bon certains jeunes ont aussi des parcours très chaotiques, certains peuvent être en situation d'inactivité depuis très très longtemps, des fois 12-13 ans, ils arrivent à 16-17 ans et des fois depuis 12-13 ans ils sont déjà un peu livrés à eux mêmes, déjà hors école, enfin bon tout ça il faut bien mesurer effectivement bah là où ils en sont quand ils arrivent et puis voilà s'ajoute aussi la dimension psy, psychiatre même des fois avec de la maladie, de l'handicap très peu mais on travaille des fois avec la MDPH. Et le droit commun c'est beaucoup pour certains mais évidement qu'on a ça à l'esprit, c'est pour ça aussi qu'on travaille avec un partenaire incontournable qu'est la Mission Locale. De toute façon les jeunes quand ils sortent de l'UEAJ, si on arrive pas à les amener vers de l'apprentissage, contrat pro voilà c'est au moins leur permettre d'être en contact avec un conseiller Mission Locale puisqu'on sait que la Mission Locale après, mais on sait que c'est un travail qui va prendre du temps aussi et qui va pas être dans la même prise en charge soutenue qu'on peut avoir nous parce que le conseiller Mission locale il a pas le temps et bon comme ça va jusqu'à 25 ou 26 même je crois, donc c'est un relais. Donc bien sur qu'on est dans cette dynamique là, dans cette perspective d'amener le jeune vers le dispositif de droit commun. C'est aussi déscolariser parfois, c'est aussi comme je vous le disais on accueille aussi des moins de 16 ans sous convention. Là notamment on a un jeune, qui est un jeune du foyer, moi j'ai été chercher une convention parce qu'il était scolarisé dans un autre territoire et donc voilà ce qui permet de l'accueillir, je suis en lien aussi avec la « divelle » pour voilà lancer des demandes de rescolarisation bon c'est surtout pour des jeunes du foyer qui arrivent d'ailleurs, du coup il faut les rescolariser parce que quand ils sont dans cet âge de moins de 16 ans ça reste obligatoire même si souvent les jeunes ne veulent pas, mais bon pour en tout cas avoir l'inscription administrative et que moi après je puisse à l'UEAJ les accueillir. Donc bien sur qu'on est sur le dispositif de droit commun que ce soit la Mission Locale, les apprentissages, la qualification ou alors le scolaire parce que certains, même au delà de 16 ans certains bah on a eu BAC ça arrive que des jeunes sont en BAC, ça c'est très à la marge mais voilà.

Et vous travaillez aussi beaucoup en lien avec le foyer ?

Ah bah de toute façon l'UEAJ est rattachée comme je disais à l'EPEI, elle est la 2ème unité hein donc moi le directeur c'est le même directeur. Donc moi en tant que cadre je fais partie de l'équipe de direction, donc on est 3 cadres, alors moi positionnée sur l'UEAJ avec la particularité et je suis la seule à le faire je fais aussi des astreintes sur le foyer enfin voilà en tant que responsable j'ai la double casquette mais j'ai tous les inconvénients et pas de bonus. Enfin juste pour dire que bien sur on travaille avec le foyer et d'ailleurs on doit répondre en priorité à accueillir les jeunes du foyer quand ils ont rien, avec les travers que ça peut amener à savoir que quelques fois, vous voyez bien l'effectif de l'UEAJ, moi je dois normalement

tourner avec 24 jeunes en continu, alors on est loin même si parfois y'a eu des fois où on les faisait les 24 en théorie y'avait de la demande et ça pouvait monter jusqu'à 30-35 parce que moi aussi j'inscris les jeunes qui sont là juste sur de l'ostéo, sur une action ponctuelle, ça rentre quand même dans mon activité après c'est une manière c'est stratégique.

Vous avez des jeunes qui sont que sur le sport par exemple ?

Ah ça peut arriver oui. Erwan d'ailleurs travaille avec l'ASE où là les jeunes c'est de la prestation. Mais bon tout ça, ça rentre dans mon activité, des fois évidement ça fait un peu gonfler le truc mais bon on le sait. Mais du coup en ce moment on a très peu de jeunes de l'extérieur, on travaille souvent avec un noyau de 10-15 jeunes, le mieux qu'on peut faire c'est ça, avoir 10-15 jeunes en même temps. 15 voilà c'est vraiment ce qu'on a fait de mieux, mais quelques fois sur ces 15 jeunes vous avez 7 jeunes du foyer, donc vous imaginez aussi ce que ça peut provoquer. Parce que c'est vrai qu'en foyer il y a des choses qui sont plus criantes, et les jeunes sans les stigmatiser ils sont plus visibles quand ils viennent du foyer. Donc quand ils viennent à 6 ou 7 ils rejouent un peu leur groupe par rapport aux autres qui sont un peu plus éloignés, alors des fois ils se retrouvent, ils se connaissent aussi donc y'a vraiment après les phénomènes de groupe et souvent on doit gérer et notamment avec les jeunes du foyer c'est tous ces problèmes là. Et donc derrière tout ça, d'un point de vue pédagogique et même après de gestion, c'est très compliqué et je dirais et je vais pas en dire plus, ma place elle est particulière parce que en tant que cadre justement de l'EPEI je dirais l'UEAJ passe après le foyer je peux le dire comme ça.

Et comment ça se fait ?

Parce qu'il y a beaucoup plus d'enjeux par rapport au placement judiciaire que par rapport à l'insertion. Toute façon quand on regarde à la PJJ, le milieu ouvert, le placement judiciaire, enfin 1 le placement judiciaire, 2 le milieu ouvert, l'insertion ça vient après. Après l'histoire de l'UEAJ de ▪ est très particulière, on est quand même très mal mené. Il se trouve que j'étais éduc ici donc avant, avant d'arriver ici je travaillais à coté et je connaissais déjà l'histoire, la place des profs techniques à la PJJ, le statut des profs techniques à la PJJ, PJJ où le corps majoritaire est l'éduc, donc y'a un peu cette géguerre de statut. Et ça, ça a plombé enfin moi je me bataille au prix vraiment à m'en prendre plein la tête pour pas dire plein la gueule, parce qu'en plus il se trouve que depuis 8-9 ans je suis rendue à mon 5ème ou 6ème directeur. Parce que les directeurs au foyer ils restent que 2 ans, ▪ cherche à partir depuis très longtemps, c'est pas une place qui voilà elle sert un peu de tremplin pour grimper. Mais voilà moi depuis que je suis en poste ça fait mon 5ème ou 6ème directeur et bon moi je suis issue du terrain en plus j'ai toute cette culture éduc et puis cette connaissance de ce territoire et plus particulièrement de ce foyer, y ayant travaillé, donc vous imaginez aussi ce que je peux renvoyer. Et donc je suis vraiment une place très particulière, donc là clairement faudrait que je parte mais ce poste il me plait moi j'ai pas envie de partir pour aller dans du milieu ouvert qui m'intéresse absolument pas donc bah je vais rester là tant pis ils vont encore me supporter.

C'est au niveau des rapports professionnels ou plutôt au niveau du budget ?

Ah non non c'est cette pression qu'on met, parce que voilà maintenant la PJJ de la culture humaine éducative on est passé à une culture d'entreprise aussi avec du chiffre aussi, enfin bon on est là dedans. Et puis ce métier de directeur qu'est nouveau aussi, bah RUE c'est 2010 et c'est pour permettre aussi aux directeurs de prendre plus de hauteur. En fait ce qu'on fait

nous aujourd'hui les RUE, on est les anciens directeurs qui avaient qu'une unité, aujourd'hui le directeur à plusieurs unités. En plus souvent les directeurs c'est des gens qui viennent d'ailleurs.

Et du coup cette faible estime de l'insertion à la PJJ, ça se ressent comment sur votre UEAJ ?

Après cette faible estime en tout cas je parle de l'histoire de l'UEAJ, mais quand même de façon générale les UEAJ elles ferment, les profs techniques ils dérangent on aimerait bien les remplacer par les éducs techniques.

Ah oui c'est ça qui est préconisé ?

Oui oui.

D'accord.

Donc oui, on veut retrouver le corps majoritaire éduc. Mais bon après qu'est ce qu'on fait de l'éducation ? Quand on voit un peu, après l'UEAJ de ▪ a quand même été assez malmenée, bon même si ça a changé quand même, parce que moi j'ai aussi participé avec ma figure de responsable ici et puis parce qu'il y a eu des changements ici, ça tient des fois à des têtes hein. Non mais je veux dire depuis que ▪ qui était déjà sur le territoire est revenu c'est complètement différent et il est beaucoup mieux accepté que quand c'était un autre, bah oui c'est de la politique hein, non mais c'est de la politique c'est de l'institutionnel. Donc pour moi c'est pas un niveau qui m'intéresse. Alors aujourd'hui je suis cadre, mais je prend pleinement conscience de ma place et je pense que voilà je suis à ma place. Mais je trouve qu'aujourd'hui on fait trop de politique, enfin on politise trop. Notre coeur de métier comme on sait parfois nous le dire, et bah c'est les jeunes. Donc revenir un peu justement aux jeunes. Quand moi par exemple je suis dans une relation avec mon directeur et que j'essaye de parler pédagogique et que le directeur me répond par exemple mais moi j'en ai rien à faire du pédagogique, ah bon bah on parle de quoi. Vous voyez un peu les paradoxes. Mais après c'est à ma place de responsable, et de mon expérience à l'UEAJ de ▪ avec tout ce changement aussi de directeur, le fait aussi que je sois là depuis 9 ans, donc je suis quand même une autorité stable je veux dire par rapport aux directeurs qui passent, et qui des fois enfin les professionnels quelques fois m'ont dit que j'avais plus, que j'incarnais plus la direction parce que bah parce que je suis là. Donc y'a tout ça, bon forcément c'est lié à cette histoire là et à mon histoire particulière, à mon parcours particulier. Donc voilà ce qui fait que je ressens ça. Maintenant moi en tout cas je défend l'insertion parce que je crois vraiment que l'insertion c'est une plus-value pour les jeunes de la PJJ vraiment parce que parfois ils ont nul part ailleurs et c'est donc vraiment leur permettre de retrouver une place et de pouvoir à un moment donné peut être arriver aux dispositifs de droit commun. Donc pour moi c'est une plus-value, enfin je veux dire la question elle se pose pas. Donc c'est vraiment je trouve dommage, même si il y a eu des choses qui ont évoluées parce que des fois c'est une question de personnes, mais moi j'ai attendu presque 6-7 ans parce que j'ai été une des premières, bah je suis la première responsable on va dire et en plus responsable de l'insertion, de l'UEAJ. Avant l'UEAJ bah y'avait pas de responsable parce que c'était le directeur du foyer et puis l'équipe de l'UEAJ était très autonome, ils se géraient entre eux l'équipe. Donc en fait j'étais la première figure d'autorité à arriver, ce qui était pas évident, donc il a fallu fait sa place

auprès de cette équipe avec des profs techniques qui sont catégorie A comme moi. Donc voilà qui étaient habitués à être assez autonomes, mais bon ça c'est fait sans problème.

Et du coup la différence entre ces professeurs techniques et des éducateurs par exemple par le sport, la prise en charge pour le jeune c'est quoi qui va différer ?

Après je veux dire voilà le professionnel du sport va plus rentrer dans des aptitudes. Comme je vous disais moi en tant qu'éduc j'ai pu faire du sport, n'importe qui je dirais presque n'importe qui peut prétendre faire du sport, ça dépend ce qu'on entend par faire du sport. Mais par exemple aller faire du vélo pour moi c'est faire du sport, donc là y'a pas besoin, enfin bon après y'a les précautions, sécurité etc, mais voilà tout le monde à partir du moment où tu sais faire du vélo enfin bon après il faut savoir encadrer mais bon ça fait partie du boulot de l'éduc. Après bien évidement que Erwan par exemple il a un autre travail bien plus pointu. Mais justement aussi ce qui fait la bataille c'est se dire est ce qu'on a besoin des profs techniques, est ce qu'on a besoin d'amener ces compétences très spécifiques pour ces jeunes là, est ce que simplement quelque chose de sociabilisant, transversal ne suffirait pas. Ça participe de toute cette réflexion là. Y'a eu par exemple l'année dernière un groupe de travail territorial sur l'insertion, enfin voilà ça réunit les différentes unités. Bon aujourd'hui en pratique qu'est ce que ça a amené ? Franchement j'interroge encore, mais bon on est passé vite sur le truc insertion maintenant on est sur la santé. Enfin bon on a cette manière aussi à la PJJ de balayer un peu les choses. Et puis qu'est ce qu'on en fait de cette théorie, c'est des commandes aussi de la centrale aussi peut être, enfin bon. Bah oui c'est très politique, on est quand même ministère de la justice donc la PJJ promotrice de santé, donc là tiens on a un groupe de travail qui se monte sur la santé. Mais c'est certainement pas moi qui demande à ce qu'on parle de l'insertion, parce que n'empêche je le demandais depuis très longtemps, c'est je pense parce qu'il y a eu quelqu'un là haut qui a dit tiens enfin voilà. Mais après qu'est ce qu'on en fait ? Comment on est capable de travailler ensemble ? En plus l'UEAJ c'est vraiment une unité particulière parce qu'on est vraiment à la croisée des autres. Un foyer il peut travailler tout seul il a ses jeunes, un milieu ouvert pareil. nous à l'UEAJ on a pas de mesure, il y a la mesure d'activités de jour qui est assez nouvelle et qui est pas forcément mise en oeuvre par les magistrats, ça dépend des pratiques des magistrats elle est très récente c'est une mesure de 2010 qui porte vraiment sur l'insertion que ce soit scolaire ou professionnelle pour les jeunes mais bon elle a peu d'effet si jamais le jeune, c'est comme le contrôle judiciaire avec des obligations d'insertion et puis après bon on va pas révoquer non plus un contrôle judiciaire parce que le jeune il arrive pas à rentrer en formation, mais c'est vrai que des fois ça a fait que, ça serait dommage aussi c'est pas ce qu'on recherche on va dire de révoquer. Mais en même temps y'a peu de pouvoir derrière ces obligations enfin en tout cas la MAJ. Mais c'est la seule mesure que l'UEAJ peut avoir vraiment. Autrement nous on fait avec les jeunes d'ailleurs, les jeunes du foyer, donc c'est toujours les jeunes des autres. Ils peuvent être jeunes foyer, jeunes milieu ouvert et puis après jeunes UEAJ. Parfois il a les 3 volets. Mais pour nous effectivement on est à la croisée et on est obligé de faire avec. Donc en priorité le foyer parce qu'on fait partie du même truc, et là je vois le travail de réseau c'est une qualité que j'ai c'est pas le cas de tout le monde. Et je m'aperçois aujourd'hui on demande à chaque unité de faire son rapport d'activités, donc il y a les enjeux et puis comme je le disais tout à l'heure, les enjeux du placement judiciaire, les enjeux du milieu ouvert enfin bref. Donc c'est tout ça qui se mêle et qui complique un peu les choses et qui biaise un peu les choses. Et l'UEAJ derrière ça on est toujours un peu, on subit on va dire toujours, on est dans cette place là et bah ouais on fait avec les jeunes qu'on veut bien nous amener, nous proposer. Alors ça n'empêche que je peux aller chercher mais quand on pense qu'au STEMO il y a plus de 500 mesures et qu'on a si peu de jeunes, là actuellement j'ai 6-7 jeunes du milieu ouvert

sur 500, faut pas me dire que les 493 sont tous en activités. Alors y'en a qui sont en dispositifs de droit commun, très bien, mais parfois ce sont des jeunes de milieu ouvert et nous on les voit à l'UEAJ pas par le milieu ouvert ! C'est parce que le milieu ouvert les a placés à la Mission Locale, et c'est le conseiller Mission Locale qui nous connait, parce que moi je travaille avec la Mission Locale, qui va venir nous proposer le gamin parce que finalement le gamin il est pas près du tout pour être sur la Mission Locale, il est pas suffisamment bien au clair avec l'assiduité, la ponctualité, les règles, c'est pas le collègue du milieu ouvert. Donc nos propres collègues.

Et du coup est ce que ça créé pas une incohérence dans les pratiques ça ?

Mais si bien sur, ça participe à cette guéguerre qui est interne et qui est complètement ridicule. On est là pour travailler avec le gamin, on est là pour travailler ensemble, on est là pour le jeune on est pas là pour notre guéguerre lui il travaille plus il gagne plus, parce que c'est ça souvent qu'on entend. Prof technique prof catégorie A bah oui j'ai des profs certains, j'ai plus d'ancienneté, ils gagnent plus que moi. Donc c'est vrai que c'est un peu les boules aussi. Mais une fois dit, moi je suis claire, moi j'ai les jeunes qu'est ce qu'on fait. Pour moi ça me semble tellement évident. Problème de communication.

Pourtant vous êtes à coté, il y a une porte qui vous sépare.

Oui donc on doit encore travailler sur ça.

D'accord donc c'est un axe de travail recherché par l'EPEI ?

Bah oui, mais la communication interne oui. Mais moi j'ai les boules quand on voit, bon après c'est partout ailleurs dans toutes les administrations faut pas se leurrer non plus, mais quand même, quel temps perdu, quel gâchis, et pour le jeune, c'est surtout pour le jeune. Est ce que c'est compliqué effectivement de fraichir une porte, là où effectivement on a qu'une porte qui nous sépare c'est pas le cas partout. Est ce que c'est compliqué pour le milieu ouvert qui n'est pas loin non plus c'est pas le cas partout des fois les milieux ouverts ils sont très loin, là ils sont à coté. En milieu ouvert on travaille avec, moi je peux les nommer, les repérer les professionnels avec qui je travaille, y'en a je les vois jamais. Ils font partie du même territoire. J'aimerais aussi qu'ici il y ait plus de choses qui se développent aussi, enfin notamment bah plus sur l'atelier bâtiment je pense que là on perd des choses.

Qui c'est justement qui décide sur les projets au niveau budgétaire c'est l'EPEI ou c'est vraiment vous qui gérez ?

Non après nous on dit l'EPEI, après ça se gère à l'interne du service et après la politique des cadres, donc le directeur était d'accord aussi, c'est de dire de toute façon le budget doit pas empêcher tel projet, les professionnels savent qu'ils peuvent être dans la proposition. Après évidement on étudie les choses. Mais voilà pour le professionnel c'est pas la question du budget à partir du moment. Donc après quand on est face à une équipe on voit, moi je vois je commence à les connaitre mes pros, je veux dire certains vont pas avoir de difficulté à être dans la proposition, quand je dis par exemple de Erwan va dépasser le champ classique on va dire du sport et il va aller chercher nanana, bah d'autres j'aimerais qu'ils puissent aussi faire ça, et bon par exemple, même au restaurant, y'a des restaurants c'est bien autre chose que ce qu'on fait. Après c'est pas la même équipe non plus, c'est certainement plus facile la

configuration de Nantes que celle d'ici où ▪ est le seul prof technique PJJ, donc voilà bien évidemment il y a des paramètres qu'il faut bien avoir en tête. Mais le bâtiment pareil, enfin moi en tant qu'éduc j'ai travaillé sur des montages de chantiers et tout, on c'était rapproché d'une ferme enfin bref j'avais un peu accompagné ▪ et puis je pense que j'ai un peu bon voilà, mais aujourd'hui il est à un an de la retraite bon voilà. Après moi même si le directeur me dit bah allez y, allez chercher des projets et puis après vous les proposez, moi j'ai pas envie de travailler comme ça parce que de toute façon je pense que c'est pas gagné si je viens imposer. Moi je veux faire avec, avec le pro. Le collègue il sait que je suis là, enfin si il a besoin je vais l'accompagner, l'aider à monter un projet je vais être dans cette démarche là ça me pose aucun problème mais je souhaite qu'il vienne me chercher quoi parce que voilà.

Et du coup quels sont les freins à ce montage de projets ?

C'est aussi cette difficulté, c'est vrai il faut l'entendre pour les pros des fois, de partir sur des montages de projets quand on sait pas forcément sur quel jeune on peut compter, quand on sait que nos jeunes ont cette difficulté oui, des fois sur certains chantiers il faut la garantie du jeune, la garantie de son assiduité jusqu'au bout enfin bref, on peut pas forcément amener ça.

Donc au niveau du temps de prise en charge ?

Oui oui. Donc ça c'est vrai que c'est à prendre en compte mais ça doit pas empêcher. Y'a des chantiers qui ce sont faits avec cette difficulté là et puis ils ont quand même pu aller au bout, on va pas au bout forcément avec l'ensemble des jeunes mais on va au bout avec certains et puis c'est de se dire si l'action a répondu enfin si un jeune a répondu sur toute l'action et bah au moins pour lui, on est un peu obligé de ramener ce ratio là quoi. Donc quand on est responsable, c'est ce que j'ai découvert aussi, c'est comment on gère une équipe, comment on fait avec la motivation des professionnels. Un professionnel il va parler de la motivation de ces jeunes, moi en tant que responsable je fais avec la motivation des professionnels, et comment je les motive et comment ils sont motivés à la base et comment après je peux impulser ou pas. Donc c'est vrai que des fois, bon j'ai appris aussi parce que j'ai pas été formée du tout je veux dire d'éduc je suis passée j'ai passé le concours de chef de service je l'ai eu et puis après on est lancé comme d'autres c'est quelque chose qu'on apprend sur le terrain. Donc ça, ça a été nouveau aussi pour moi. Parce que pour moi forcément les professionnels étaient motivés. Après voilà, chacun a son histoire, chacun a son vécu et je peux comprendre que quand on arrive à la retraite bah qu'on ait pas la même volonté. Donc faut faire avec tout ça, après faut faire la part des choses, mais c'est costaud.

Est ce qu'il n'y a pas aussi les préconisations institutionnelles qui peuvent être un frein ?

Bah si dans le sens où des fois on leur demande de faire plein de choses, notamment à l'UEAJ enfin c'est vrai des fois les professionnels me disent mais on est partout on doit faire de l'ostéo, on doit faire le PSC1, on doit faire le bulle en fureur, on doit être sur le Michelet, on doit être sur le parcours du goût, et plus particulièrement l'UEAJ de ▪ parce que l'UEAJ de ▪ il y a cette idée que ça a toujours été un effectif très moindre en termes d'activités, donc c'était dans les fantasmes, dans la tête de beaucoup et encore je suis persuadée que de toute façon à l'UEAJ c'est des glandeurs. On reste bloqué comme ça sur des trucs. Moi il y a des collègues du milieu ouvert, qui me connaissent avec qui j'ai travaillé en foyer par exemple, qui me disent mais on vient ici à l'UEAJ parce que c'est toi. Mais je dis mais qu'est ce que vous me racontez, vous venez pas à l'UEAJ parce que c'est moi. Vous venez à l'UEAJ pour

ce que l'UEAJ, et qu'est ce qui fait l'UEAJ c'est pas moi c'est les professionnels, moi je suis quand même en capacité de dire, même si j'ai ma part évidemment et ce que je peux incarner et porter évidemment c'est important, mais moi en tant que responsable si j'ai pas mon équipe derrière j'existe pas. Donc moi j'ai confiance et je mets en avant aussi mon équipe donc on peut me dire des trucs comme ça qui sont très, évidemment informels parce que les gens me connaissent et puis voilà. Mais ça me déçoit parce qu'on est quand même sur le pro, enfin c'est notre boulot. Donc c'est comment aussi l'affect, la PJJ avant on était très famille aussi, y'avait ce problème comme dans toute les institutions, et puis là ça prend un peu plus de distance. mais y'a encore ce coté affect, éduc social enfin toute cette dimension on est pote enfin voilà. Et donc voilà avec certains ça passe et puis avec d'autres. Les profs techniques c'est vrai que ça passait pas, les éducs et les profs techniques c'est pas possible quoi enfin. Mais pour dire qu'on est un peu dans ce micmac un peu perso, affect, jugement, même si on en sort, c'est vraiment moi j'en peux plus de ça.

Et est ce que cette réorganisation de la PJJ, notamment de l'insertion, c'est pas dû peut-être aux ambitions trop fortes ?

Bah ce qu'il faut qu'on se rende compte c'est que on a face à nous des jeunes qui sont tous différents, ils ont des niveaux différents, ils ont des niveaux dans l'ensemble plutôt très bas, et que peut-être le challenge est peut-être ambitieux et que il suffit pas de dire que voilà il faut les ramener aux dispositifs de droit commun parce que c'est un challenge… Bien sur qu'il faut aller vers mais tout le travail qui est en amont, et bah il n'est pas très gratifiant non plus, c'est pas très gratifiant pour les professionnels non plus de devoir réveiller les jeunes, de devoir nanana, bref y'a tout un travail qui est pas forcément gratifiant. Mais il est fait, et à l'UEAJ il est fait. Mai bon voilà ce travail là il intéresse pas, ce qui intéresse c'est combien de jeunes vous avez mis à la Mission Locale, combien de jeunes ont la garantie jeunes, combien de jeunes sont réinscrits à l'école… c'est rendre compte, aussi tous les jours moi j'ai des tableaux j'exagère mais c'est presque ça, des tableaux par rapport aux partenariats qui sont travaillés, c'est le politique, c'est le politique.

Et est ce que ce faible nombre de jeunes que vous accueillez c'est dû à ça aussi ?

Je sais pas. non je pense qu'il y a a malheureusement des mauvaises pensées et l'UEAJ de ▪ elle est victime de ça, même si ça a bougé quand même. Comme si on y croyait plus. Bon évidemment je le dis pas aux pros mais y'a des collègues éducs qui me disent mais on ne croit pas à l'insertion. Je leur dit mais attendez vous ne pouvez pas me dire ça je suis la responsable quoi, merde quoi, arrêtez quoi. En même temps j'ai besoin de vous, j'ai besoin que vous m'ameniez des jeunes aussi si je veux que l'UEAJ, parce qu'il y a 2 ans on nous a dit on va fermer, et bah tant pis on va fermer. Attendez vous pouvez pas laisser les choses comme ça, vous êtes la directrice vous bougez avec moi, vous y allez. Ça posait pas de problème.

Et du coup les jeunes qui auraient eu besoin de l'insertion ils seraient allés où ?

Ah bah ça on sait pas. Après si les profs techniques ils partent c'est aussi pour que le Conseil Général ou le Conseil Régional, je sais pas trop, récupère un peu ça. Mais nos jeunes ils iront pas, ils iront pas. Ils iront pas je dis pas ça pour dire que c'est des nuls et tout ça, c'est qu'ils n'en ont pas les moyens et que si cette prise en charge que l'on fait ici qui est hyper adaptée, parce que ce que je voulais dire aussi, on est dans l'adaptation, au niveau du jeune, au profil du jeune avec toutes ses caractéristiques, on a des fois des milieux ouverts, des éducs qui nous

amènent un jeune juste pour une demie journée à la semaine, et moi après je viens me faire taper dessus parce que j'aurais donné qu'une demie journée ? Mais je dis mais c'est ce qu'on nous demande. Le besoin c'est ça, du jeune. Enfin c'est tous ces paradoxes.

Donc la PJJ tend à faire disparaitre l'insertion ?

Je sais pas, en tout cas il y a du paradoxe. Moi quand je dis clairement dans une réunion de directeurs, de responsables où je vais défendre la plus-value de l'insertion, de l'UEAJ et puis derrière il se passe rien quoi. Moi c'est ça que je vois en même temps quoi, ce paradoxe là. C'est très frustrant, c'est paradoxal. En tout cas je continue à dire et je continuerai à dire que l'insertion c'est une plus-value pour les jeunes placés, parce que là justement on est à coté du placement enfin du foyer donc il n'y a rien de plus facile même si derrière la facilité il faut faire attention aux travers que ça peut amener, comme on a vu des fois il y a quelques années les jeunes qui arrivaient en chaussons, donc on a essayé de travailler à ça pour dire bah non on est dans un travail d'autonomie aussi donc t'es à l'UEAJ pour l'instant mais l'idée c'est de travailler pour que tu sois ailleurs, et donc ailleurs tu pourras pas arriver en chaussons. Donc après on fait avec des jeunes de 16-17 ans aussi, qui comprennent pas bien tout, ils vivent à coté, l'UEAJ c'est un truc qui vient s'ajouter mais bon ça c'est du coté des jeunes. Moi je suis assez déçue, je suis objective, assez déçue, mais après j'ai toujours la niaque et je suis très contente à mon poste et je continuerai à défendre les valeurs et tout mais c'est pas facile, moi par moment j'ai le sentiment d'être un peu seule.

Pas le sentiment d'être soutenue par l'administration ?

Même par mes collègues. j'ai tout respect y'a pas de problèmes, parce qu'on est tous dépassé, parce que c'est politique, parce que c'est le chiffre et donc bah l'UEAJ elle ferme je sais même pas si ça fera, sur le territoire, ça fera je suis pas sure. Après effectivement c'est la place du répressif-éducatif, c'est du politique aussi. Moi j'ai pas peur de dire, pour certains jeunes la case prison bah y'a pas autre chose mais dans l'espoir que ça fasse un détonateur et puis que ça s'arrête. Malheureusement souvent ça s'arrête pas, ils y prennent goût, et puis parce qu'il y a du pédigrée derrière, enfin c'est des rites, on est dans l'initiatique. Et puis y'a la société, tout ce qu'on vit en ce moment, on est traversé par tout ça aussi évidemment. Mais en tout les cas j'aime ce que je fais mais c'est vrai que c'est c'est ma personnalité qui fait que, faut que j'apprenne.

Et du coup concernant un peu le sport sur l'UEAJ, y'a le challenge Michelet cette année à Rennes, vous êtes dans quelle dynamique ?

Ah bah alors bon, du coup moi j'ai pris un peu de distance là puisque j'ai été en arrêt pendant 3 mois. Donc justement bah jeudi on va en parler en réunion, j'ai mis ça à l'ordre du jour parce que j'ai entendu pour avoir eu un échange avec le directeur simplement, j'ai entendu que il serait plus ou moins question que l'UEAJ participe entièrement sur cette semaine du Michelet, comme l'UEAJ peut participer par exemple à bulle en fureur, mais bulle en fureur c'est un week-end. Là on est sur une dimension semaine, mais comme si l'UEAJ et pourquoi l'UEAJ n'a pas le choix. ce qu'on va pas forcément demander en hébergement ou en milieu ouvert. Mais à l'UEAJ, c'est parce que peut-être comme on a pas les jeunes en direct on est peut être plus voilà. Donc moi voilà je souhaite mettre ça en débat, en réflexion avec le directeur donc on y travaille demain pour la réunion de jeudi. Après ce que je sais y'avait 7, 8 pôles, enfin au niveau territorial ça a été organisé en 7, 8 pôles puis y'a des pilotes, des chefs de pôles. Et puis après ce qui avait été demandé, moi j'étais encore là à ce moment là en

octobre, c'était que voilà les gens se portent bénévoles, enfin volontaires pour rentrer sur tel ou tel pôle. Donc je sais qu'ici y'a des collègues qui sont déjà de fait, qui s'y sont mis. Mais bon effectivement, y participer de manière spontanée et volontaire et y participer de manière un peu d'abord globale et de manière un peu décidée, ça je veux être claire avec eux, je veux voir ce que le directeur a derrière.

Du coté des professionnels comme des jeunes aussi parce que je suppose qu'il y a des jeunes qui ne participent pas au challenge Michelet ?

Ah bah tout à fait. Les autres années par exemple c'est vrai qu'il y a eu une équipe EPEI, mais c'est pas tous les jeunes, parce que derrière c'est aussi essayer d'aller chercher des jeunes qui sont volontaires, qui ont quand même une petite aptitude, intérêt pour le sport, et puis après de toute façon il y a la sélection. Après le Michelet, l'esprit Michelet ne me demandez pas ce que j'en pense ! (rire)

Ah bah si justement ça m'intéresse et c'était ma prochaine question ! (rire)

Moi j'ai fait 2-3 Michelet en tant qu'éduc et tout, et entre la première idée qui était de dire justement il ne s'agit pas d'aller chercher sur ce temps Michelet des athlètes mais plutôt de permettre à ce que n'importe quel jeune puisse accéder, enfin à participer au Michelet parce que voilà c'était une expérience de vie sportive certes, mais en tout cas une expérience de vie. J'ai pu constater quand même que tout le monde ne jouait pas le jeu et que effectivement des équipes arrivaient avec des athlètes et donc ça commençait aussi à semer quand même la zizanie et ça a mis un peu une dérive dans bah voilà quand vous partez avec cette naïveté en tout cas cette honnêteté de prendre, même si il faut prendre des jeunes motivés d'accord, mais qui avaient pas forcément, enfin moi je me rappelle avoir accompagné des gamins, on courait à coté d'eux pour qu'ils aillent au bout quoi, fallait voir ce qu'on faisait. Et qu'à coté de ça y'avait des athlètes dans d'autres équipes, ça fout la haine et aux collègues, enfin et aux pros mais ça fout aussi la haine aux jeunes. Donc cet esprit là a été un peu…

C'est l'esprit de compétition ou c'est encore autre chose ?

Bah je sais pas, c'est vrai qu'aujourd'hui, bah j'entend encore où y'avait encore ça, enfin dans les équipes y'avait des équipes qui venaient avec des athlètes. Bon on a ouvert aussi maintenant à l'associatif, ça a pris une autre ampleur que ça l'était quand moi j'ai pu le faire. Non non mais pour dire qu'il y a un peu cette dérive, et puis qu'est ce que certaines institutions ou certains services recherchent derrière ça, de la compet je sais pas.

Les discours des professionnels ?

Enfin nous en tout cas ici, l'esprit qui est donné ici, je suis complètement dans cet état d'esprit, j'essaye vraiment de m'associer aussi pour montrer au jeunes que c'est un challenge qui concerne tout le monde même la responsable qui reste assise sur sa chaise la plupart du temps (rire). Mais bon j'ai pu être éduc et comme je l'ai fait c'est vraiment avec plaisir. Donc ouais, je suis un peu loin maintenant du Michelet mais y'a ce coté là quand même qui travestit un peu les choses je trouve.

Et je veux dire la semaine en soit du Michelet, est ce que vous pensez que c'est réellement ça qu'on prône par l'insertion par le sport à la PJJ ?

Je sais pas parce que, en tout cas moi je vous dis j'ai pu participé à des équipes, et je le vois encore aujourd'hui avec Erwan comment il prend les choses, je pense qu'on est dans un esprit plutôt sain et de dire que effectivement le sport pour tous enfin voilà ce qui était à la base. Mais c'est pas le cas de tout le monde. Et puis l'administration qu'est ce qu'elle en pense, ça j'en sais rien, j'ai pas regardé les objectifs, de toute façon ça va être encore très politique sans doutes.

Et du coup les jeunes qui ne voudront pas participer au Michelet qui sont sur l'UEAJ cette semaine là, on va leur imposer d'y être ?

Dans le cas où effectivement tout l'UEAJ participerait ?

Oui.

Bah je sais pas justement c'est de tout ça qu'il faut qu'on parle aussi. Parce que si l'UEAJ est souhaitée sur toute la semaine, couic des jeunes ici ça veut dire qu'ils n'ont pas d'activités ici pendant la semaine ou ça veut dire qu'effectivement, mais je pense que ça serait plutôt ils n'ont pas d'activités, donc après je sais pas ce que ça veut dire après. Quand des fois on vient nous faire suer entre guillemets pour pas dire chier quand on donne pas assez d'activités. Mais bon donc c'est de tout ça qu'il faut qu'on discute. Maintenant voilà moi c'était arrivé quand il y a eu Poissy il y a 2-3 ans où en fait j'avais soumis l'idée qu'on puisse aller voir Erwan, enfin qu'on puisse aller voir les jeunes qui étaient à Poissy parce que Poissy c'était pas trop loin. Donc du coup on avait amené les jeunes et on était allé les voir.

Et c'était volontaire ?

Alors voilà j'avais amené ça, c'était une proposition pour qu'on y aille, et puis certains jeunes avaient accepté, qui ne participaient pas au Michelet mais qui avaient accepté voir les autres jouer. Donc je trouvais ça intéressant enfin voilà dans la démarche. Mais bon là du coup ça se discute, au jour d'aujourd'hui j'ai pas, parce que voilà j'ai été absente, donc j'ai pas la mesure mais en tous les cas j'ai tout de suite posé la question par rapport au Michelet au directeur parce que ça va vite venir et donc dans ce que j'ai entendu, je sais pas si c'est une interprétation, mais en tout cas c'est important que nous les cadres on puisse être clair face à l'équipe, qui justement quand j'ai commencé à leur dire ça, ils étaient un peu étonnés, ils sont pas forcément dans l'idée d'être présents sur tout le Michelet.

Et du coup justement est ce que cette forme de non participation ou de participation, ça ne créé pas de l'exclusion de ces jeunes, par la pratique sportive comme ça pourrait l'être par d'autres activités ?

Ouais bah après je pense que c'est important qu'on fasse avec des jeunes qui sont motivés, en tout cas volontaires. Après dans tout le travail des professionnels, des éducs c'est toujours quelque soit le sport ou n'importe quoi, c'est toujours d'essayer de les accrocher. Donc il y a un travail de stimulation pour justement faire en sorte qu'ils soient dans la découverte, dans la curiosité, qu'ils n'ont pas de manière inée, et qu'ils puissent avoir accès à une majorité de choses, à une diversité de choses, mais oui ils sont de toute façon pour beaucoup déjà dans l'exclusion mais ça fait partie aussi de ce travail éducatif de remobilisation. À partir du moment où il y a cette idée d'aller chercher auprès du jeune, enfin d'impulser bon bah ça marche ou ça marche pas. Et par rapport au Michelet, je sais pas si je répond bien à la question, je pense que ça serait aussi compliqué d'imposer enfin de forcer un jeune qui a pas

du tout envie, qui n'a pas d'appétences pour le sport enfin bon je pense que ça serait compliqué. mais moi j'ai connu quand j'ai commencé en 90-92 en formation, y'avait des éducs y'avait activités, Michelet ou pas Michelet, mais activités sport, le gamin il montait dans le trafic, il en ressortait il était pourchassé et à l'époque c'était encore boum boum. Et j'ai le souvenir d'avoir vu un gamin avec le nez en sang, ah c'est ça le boulot d'éduc olalala. Et puis en plus nana, à l'époque en plus 90-92 c'est l'époque où les nanas on commençait à arriver, il faut quand même savoir que le métier d'éduc c'est essentiellement un métier de mec. Moi j'ai fait Angoulême des trucs comme ça, des équipes de mecs, à 24 ans vous débarquez comme stagiaire, un oui alors la drague enfin bon je le dis parce que ça fait quand même partie du truc (rire), y'a ce truc là. Et puis après y'a les pratiques éducatives. C'est un peu caricatural mais bon je l'ai vu, je l'ai pas inventé. Bah après en même temps ça forge et puis quelque part bon moi je sais que travailler avec les mecs maintenant moi j'ai presque même préféré travailler avec les mecs qu'avec des nanas, parce que des équipes de nanas c'est autre chose, c'est pas forcément mieux, c'est pas forcément les questions de séduction quoique voilà (rire) mais bon c'est d'autres choses qui se passent et c'est pas forcément mieux. Mais non après jusqu'où on va. Y'a des règles, bien sur, sur certaines choses ça vaut le coup d'aller, évidemment pas par la violence, mais ça vaut le coup d'y aller. Je veux dire tu fumes pas le cannabis au sein du foyer donc là il y a une mobilisation des éducs pour voilà ok, d'abord je crois qu'il faut qu'elle soit institutionnelle cette mobilisation parce que si c'est simplement un ou 2 éducs et on voit bien la difficulté je sais de quoi je cause, de problème d'équipe (rire), solidarité (rire), enfin bref.

C'est le thème du Michelet cette année solidarité !

Oui, enfin voilà c'est toutes ces questions de fond qui sont éternelles, c'est aussi le coté fatiguant, 20 ans après je me retrouve cadre, sur des astreintes j'interviens en tant que cadre, je vois des dysfonctionnements, je vois des choses j'essaye de faire émerger une réflexion et puis au sein de cette équipe de cadres y'a rien qui, comme si il fallait pas, ça va mieux aller enfin bref.

Ça reste beaucoup de politique quoi ?

Ouais et puis des fois… Là c'est pas politique c'est institutionnel. C'est vrai que c'est plus facile de ne rien voir que de voir parce que quand vous voyez rien… Après bah oui les jeunes il faut se les coltiner, et oui il faut des règles et il faut que les cadres puissent aussi aider les professionnels à ce que le cadre soit respecté mais si justement ça c'est pas fait, c'est un ou 2 éducs qui va vouloir jouer son truc et puis voilà ça peut être une explication, c'est pas que. Mais je crois qu'on sera jamais sorti de ce truc et puis bon moi je détiens pas de vérité mais y'a pas mal de choses qui sont assez dommageables.

Bon en tout cas vous m'avez bien éclairée sur l'UEAJ. Vous avez d'autres choses à me dire concernant le sport ?

Non non non, bah non je sais plus trop ce que j'ai dit mais je pense qu'on a balayé large et puis non non enfin comme je le disais en intro mon mémoire je l'ai fait aussi sur cette thématique là donc.

Oui c'est quand même un objet fort mobilisé sur l'UEAJ.

Oui oui et je pense que c'est vraiment un vecteur de socialisation enfin je veux dire de façon générale. Dans la société aujourd'hui il y a tout un discours, une pratique autour du sport enfin où effectivement bah comme je disais le bien être mais aussi s'insérer. Et puis certains jeunes vont faire le choix vraiment d'une insertion dans ce domaine là parce que y'a de l'insertion aussi au niveau du sport mais pas que mais voilà, puisque là on est sur la thématique sport. Voilà c'est, en tout cas à l'UEAJ, c'est une activité parmi d'autres mais c'est vrai les collègues me l'ont dit, on a pu le voir par rapport à des mobilisations, c'est un vecteur qui passe bien auprès des jeunes à la différence d'autres, qui peut rassembler quand même et mobiliser je pense quand même plus facilement les jeunes parce que bah comme on disait c'est une question de culture aussi. Et puis y'a tout ce que ça amène, c'est complet aussi. Enfin voilà un peu pour conclure.

D'accord. Et bah merci beaucoup pour votre temps.

Je vous en prie.

ENTRETIEN NUMÉRO 10

Responsable de l'unité éducative d'hébergement collectif (UEHC) et de sa mission hébergement diversifié (HD)

Est ce que tu peux te présenter ?

Oui, donc moi je suis responsable d'unité éducative sur l'hébergement donc hébergement collectif et sa mission HD. Ça fait 24 ans que je suis à la PJJ, j'ai été ATE donc à l'époque avant que les éducs fassent la nuit c'était des ATE, donc j'ai commencé comme ça. J'ai été éducateur, j'ai été missionné directeur, chef de service fonctionnel en UEMO milieu ouvert enfin UEMO I donc avec l'insertion. J'ai eu des fonctions annexes, j'ai été chef de délégation du challenge Michelet pour la région Grand Est pendant 4 ans parce qu'après j'ai été missionné directeur donc mon emploi du temps ne me le permettait plus. J'avais eu un UEMO avec un quartier mineurs donc je connais à peu près tout, l'insertion, le milieu ouvert, la détention et puis l'hébergement. Donc je suis arrivé ici en septembre 2016, moi je viens de l'est, voilà je voulais retourner en hébergement. J'étais dans un confort en milieu ouvert, j'avais un UEMO départemental hein, c'était un petit département de la Haute Marne et donc je souhaitais me remettre…

Et ton parcours universitaire ?

J'ai pas de parcours universitaire, enfin j'ai passé la maitrise de travailleur social en même temps que la formation à l'époque donc ça fait un bac + 4. Non moi je suis rentré par le bas, et puis j'ai gravi les échelons, autodidacte comme on dit. Autrement j'ai été me promener un peu en fac.

Tu as pratiqué le sport ?

Ouais j'ai pratiqué judo, le basket. Je le dis parce que j'en suis fière à l'époque j'étais le plus jeune arbitre en national 1. Après pratique j'ai fait un peu de rugby et puis j'ai été obligé d'arrêter le sport parce que j'ai des problèmes de santé donc j'ai fait de l'handisport, escrime en fauteuil. Au porte du national et puis après j'ai pu reprendre le boulot donc j'avais pas le temps parce que ça nécessite même l'handisport.

D'accord mais tu as un bon panel de connaissances sur certaines pratiques sportives.

Ouais et puis vraiment toujours intéressé par le sport populaire, donc le Michelet me correspondait parfaitement, parce qu'on faisait aussi beaucoup d'actions. J'ai repris le flambeau, quand je suis arrivé au milieu ouvert comme éducateur, d'un professeur technique qui était pas STAPS mais qui était vraiment dans, c'était un footballeur quand il était plus jeune et qui avait pas mal de relations en sport donc on faisait beaucoup avec d'autres structures des tournois de sport. À l'époque quand on allait sur le Michelet on prenait un bus de 45 places hein.

Bah du coup tu as commencé par ma 3ème partie donc très bien, c'est le Michelet. Donc est ce que tu peux me parler de ton expérience du Michelet et qu'est ce que ça peut apporter aux jeunes ou ne pas apporter ?

Bah pour moi ça apporte beaucoup, franchement ça a été une peine de ne plus être responsable de délégation. Donc non c'est le sport populaire, ça permettait une approche différenciée. Là bien évidemment ton sujet est lié au sport mais quelque soit les activités, moi j'aimais bien le terme qu'on utilisait quand j'étais en formation d'éduc c'était les AME activités de médiation éducative on les appelait comme ça. Et AME ça fait l'âme. Mais c'est vrai que pour moi c'est l'âme de notre travail, avant les D2A etc, faire des activités avec les jeunes ça permet une autre forme de relation, se retrouver aussi sous une forme d'équité puisque les règles c'est pas nous qui les fixons, quand tu fais un match de foot y'a des règles, donc voilà. C'est permettre donc ce lien, ça permet aussi ce qui me tient à coeur aussi, la citoyenneté. Donc le sport c'est aussi ouverture sur l'extérieur, rencontre de l'autre, c'est pour ça que j'apprécie et j'étais vraiment très favorable au soccer, parce que c'est pas des équipes inter médico-sociales etc, c'est un championnat de soccer, si on y va pas ça me coûte 42€ de forfait, les jeunes ne sont pas stigmatisés c'est ça qui est important. J'ai mis une connotation importante au niveau de l'attitude mais aussi de la performance sur le soccer. Pour moi c'est la seule activité où il y a une notion de performance voilà, on est dans un championnat, on y va pour gagner, se valoriser, travailler sur l'estime de soi. Parce que le sport en effet travaille beaucoup de domaines hein, la santé, l'estime de soi, le respect des règles donc encore une fois l'insertion sociale. Ça travaille autour du corps, encore une fois y'a l'estime de soi mais aussi autour de la connaissance de son corps ce que les jeunes, c'est des ados, donc ils sont dans un corps qui a été changeant, donc ils connaissent plus leur corps, et par le sport on redécouvre son corps. Par mon expérience moi quand j'ai fait de l'handisport, je pensais que le sport c'était fini, et de refaire de l'handisport je me suis découvert d'autres facultés parce que en escrime en fauteuil j'avais plus les jambes mais je me rendais compte que même si j'avais plus mes jambes, à l'époque puisque à l'époque j'étais en fauteuil, je me suis rendu compte que j'avais un buste, j'avais des bras et que je devais travailler mon corps différent, en négligeant mes jambes à ce moment là. Mais l'adolescence est surtout une période où ils doivent redécouvrir leur corps. Et tout ça amène pour moi, à la PJJ j'ai trouvé très intéressant c'est quand y'a eu les référentiels, c'est qu'ils ont rattaché la santé à l'insertion. J'ai trouvé ça très bien que ça soit pas rattaché à autre chose ou à un module, la santé. voilà ça avait été rattaché à l'insertion, c'est un préalable à l'insertion hein la santé, quand on est pas bien dans son corps ou dans sa tête pour aller bosser ou aller à l'école voilà c'est guère possible, et que, ça c'est aussi beaucoup travaillé à l'UEAJ et t'as pu t'en rendre compte aussi, la santé, le corps pour être à l'aise sur les gestes techniques.

Et du coup le sport a été rapproché de la santé par rapport à ça ?

Dans les référentiels oui, quand y'a eu les référentiels y'a eu la création du référentiel mesure, les mesures de milieu ouvert etc et dans les référentiels, le référentiel santé avait été raccroché à l'insertion à cette époque là, je dis ça il y a une dizaine d'années hein.

Et du coup le sport a sa place, comme d'autres activités, dans des activités d'insertion. Est ce qu'on peut parler d'insertion par le sport ?

Ah oui oui, oui oui, tout à fait. Encore une fois ça se faisait, mais ça se faisait d'une façon un peu comment dire à l'arrache, un peu naturelle mais ça structurait, justement le fait que la santé et donc le sport de fait aussi deviennent une activité d'insertion ça a permis de structurer, ça a été aussi le développement, parce qu'à l'époque c'était très rare, des PT STAPS y'en avait peu et puis y'a eu l'ouverture de postes justement parce que, dans des grandes unités d'insertion à l'époque, y'a eu ouverture de ces postes pour qu'il y est de la

compétence technique sur les ateliers et là sur le sport en effet. Donc oui c'est vraiment une activité, le sport, une activité d'insertion.

Et qu'est ce que tu entends du coup par insertion ?

Alors moi je l'entends aux sens large. C'est vraiment l'insertion pour moi, à la PJJ on ne fait pas de l'insertion professionnelle, on fait de l'insertion sociale. On ne fait plus, parce qu'on l'a fait à un moment donné, on ne fait plus de qualifiant. Puisqu'à un moment donné on faisait du qualifiant, on faisait passer des CAP etc. C'est vraiment l'insertion sociale, encore une fois c'est, je peux pas, sport et santé je peux pas le distinguer hein pour moi c'est vraiment, encore une fois il y a des liens très forts donc le sport permet de remobiliser, quand on a des jeunes toxicomanes par exemple, les mettre sur un atelier ils vont tenir 1 heure et on se rend compte par exemple, par le sport, on arrive à voir des choses plus surprenantes sur la résistance, sur parce que en modulant bien évidemment, mais par exemple moi je sais où j'étais en UEMO I on avait pas mal de toxicos et on les prenait essentiellement que sur le module sport dans un premier temps. vraiment pour, encore une fois, remettre le corps au travail par rapport à l'état physique dans lequel ils étaient et c'était une approche qui était quand même très intéressante parce qu'on, bien sur on a expérimenté beaucoup de choses, les mettre sur des ateliers, j'avais un atelier de métallurgie-soudure et un restaurant d'application, c'était les 2 supports on va dire techniques plus tout ce qu'on fait autour aussi. Mais on se rendait compte que les mettre sur l'atelier ou les mettre sur le restaurant, les gamins ne tenaient pas le rythme surtout en restau et que voilà on avait une évolution dans cette capacité de résistance, de tenir un rythme plus important avec le sport qu'avec d'autres médias.

Et pourquoi ?

Parce que le sport, comme je l'entends moi, doit être aussi en respect par rapport à la personne c'est à dire sa capacité diverse, respiratoire. C'est sur qu'un gamin qui fume un paquet par jour, lui faire faire un 10 kilomètres ça va être un peu compliqué au début, mais progressivement ça veut dire qu'il y a une montée en puissance possible, enfin possible qui ce fait naturellement, le corps s'adapte aussi. Donc le sport permet une évolution, au début on tient 10 minutes, après on va tenir une demie heure etc. Avec aussi des objectifs qui sont peut-être plus concrets pour les gamins par rapport à de l'insertion où ça va leur sembler flou parce qu'ils se rendent pas compte des gestes qu'ils doivent acquérir pour arriver à être performants dans un métier. Ils vont avoir le sentiment de répétition, je prends par exemple la cuisine, au départ à part leur faire éplucher les pommes de terre, c'est compliqué de mettre un gamin en cuisine et lui faire faire un marmiton voilà quoi. Le sport ça permet voilà, avec le jeune, le respect de son corps, de son état, de son état psychique aussi, de mettre des objectifs et d'augmenter les objectifs avec lui et rapidement. Après encore une fois chaque jeune est différent mais c'est vraiment une entrée, pour certains jeunes je parle notamment des toxicos, c'est vraiment une entrée très intéressante et qui m'a semblé la plus efficiente.

Du coup tu parles justement des jeunes, donc tu m'as parlé du fait que y'avait de la toxicomanie, des addictions. Ils ont quoi d'autre de particulier ces jeunes pris en charge notamment au foyer ? Sans trop généraliser.

Ouais c'est toujours compliqué. En même temps je réfléchi par rapport à ton sujet.

Oui non après pas que sur le sport hein !

Oui non non, après caractéristiques déjà un placement c'est jamais anodin. Y'en a qui arrivent en disant moi je suis bien là, c'est faux. Y'a une angoisse, notre travail c'est déjà de les poser, de les rassurer ça c'est très important, ils ont tous ce besoin là. Ils ont tous besoin d'être rassurés. Ensuite les caractéristiques qu'on peut voir c'est l'état physique, l'état physique. Là c'est les problèmes dentaires actuellement, on a des jeunes qui ont vraiment des carences à ce niveau là impressionnantes, on a l'impression que ça donne l'image du vieux clochard qui est dans la rue, qui n'a plus de dents, mais ils en sont là quoi à 17 ans, on a 2 jeunes qui vraiment, ils lui ont enlevé 6 dents, on en a même 3 parce qu'il y en a un sur l'HD qui a des gros problèmes, donc y'a vraiment, ils sont très carencés en terme d'hygiène de vie, d'hygiène alimentaire, de sommeil, d'hygiène corporelle. Ça c'est quand même assez récurent. Qui renvoie pour certains aussi le fait, je vais pas dire beaucoup mais c'est pas si rare que ça, des jeunes qui ont subi des agressions sexuelles, c'est plus manifeste chez les jeunes filles qu'on reçoit où là vraiment c'est criant que le rapport au corps, la négligence du corps est totale. Chez les garçons, c'est peut être moins visible, je sais pas pourquoi hein je suis pas psy, mais en tout cas c'est quand même des facteurs où quand y'a vraiment une négligence corporelle on se pose des questions. Et des fois on cible bien. Bah de toute façon notre vocation première c'est déjà de leur mettre des rythmes. Quand on travaille sur les règles, à chaque fois on revient sur les règles intangibles c'est les heures de repas, de coucher, de lever, c'est vraiment la base.

C'est pas facile pour eux ?

Non, non non encore avec un gamin ce matin comme ça il me dit je me suis endormi à 5 heures du matin, pour avoir travaillé justement de nuit c'est le moment où justement toutes les angoisses remontent. Je parlais tout à l'heure de préalable que vraiment les angoisses, c'est quand même la nuit il fait noir tous les chats sont gris peut être mais c'est là que toutes les angoisses, ils sont seuls dans leur chambre, c'est là que ça remonte. On le voit en détention, pour avoir travaillé aussi en détention, ça c'est en détention la nuit c'est un autre monde que la journée, c'est là qu'il y a des gamins qui pleurent, des gamins qui craquent, c'est le moment des tentatives de suicide c'est souvent la nuit en détention voilà c'est quand même des moments vraiment particuliers. Mais même soi quand on va pas trop bien, le soir on cogite, on dort mal etc enfin je vais dire c'est lot commun je pense de tout individu. Mais chez eux c'est vraiment ce moment, parce que la journée ils sont dans l'excitation de choses, l'excitation d'activités ou par les stupéfiants etc mais la nuit c'est là que tout se repose, tout se relâche et c'est là aussi où tout remonte.

Donc des gros problèmes de sommeil quoi.

Ouais d'endormissement, ils ont un sommeil profond très léger. ils se lèvent fatigués. Ils sont fatigués de nature (rire).

Comme tout adolescent (rire).

Oui mais y'a les caractéristiques habituelles de l'adolescence qui, par leur vécu par leur histoire de vie, fait que ça prend des proportions décuplées ouais.

Et du coup est ce que tu peux m'expliquer comment est pris en charge un jeune ici à partir du moment où il est envoyé par le magistrat, je suppose que c'est comme ça.

Alors ça c'est la complexité. À savoir que tous les jeunes qui sont confiés ici sont confiés sous mandat judiciaire hein donc soit au pénal soit à la marge au civil.

Ah oui vous en avez au civil aussi ?

Les majeurs, la protection des jeunes majeurs, on en fait quelques unes, c'est souvent transitoire.

En HD ?

En HD ou sur l'hébergement, on a pu avoir quelque jeunes mais qui sont restés un temps parce qu'ils étaient pas prêts à l'autonomie, c'est pas parce qu'on a 18 ans qu'on est prêt pour l'autonomie donc voilà. Dans tous les cas, on a 3 types, moi je distingue 3 types d'accueil. L'accueil préparé, je reçois une demande d'un accueil venant d'une structure, le jeune ne peut pas rester chez lui ou il faut que le jeune s'éloigne etc, ou placé dans une structure et qu'il, en CER donc la sortie de CER il peut pas rentrer chez lui donc il faut un établissement ou voilà, le jeune est en détention et la sortie de détention c'est pareil il ne peut pas. Là c'est le cas, un jeune qui est placé et son placement se termine vendredi dans l'établissement et un autre là qui est en détention avec une sortie programmée. Donc là je reçois un rapport, on l'étudie, je fais si possible une visite de pré-admission avant de donner un avis définitif après quand je dis je fais visite de pré-admission c'est plus y'a déjà un accord de principe c'est plutôt vous voir dans certains cas, là je suis vraiment pas critique par rapport aux éducateurs de milieu ouvert quand je dis ça, mais c'est plus savoir si c'est vraiment le projet du jeune ou le projet de l'éducateur. Parce que y'a des fois, le jeune veut faire ci veut faire ça il veut venir chez vous mais en fin de compte on se rend compte que le jeune bah il me dit bah c'est parce que j'ai pas le choix, c'est autre chose. Ça veut pas dire que je vais pas le prendre, mais je veux dire l'approche est différente. Hein des fois c'est plus l'éducateur qui est plus motivé que le jeune.

Et du coup à ce moment là tu rencontres le jeune avec son éducateur ?

Avec son éducateur, avec la famille de préférence hein moi j'y tiens, avec un éducateur systématiquement d'ici qui est pressenti pour être le référent si le jeune vient et si l'insertion est envisagée à ce moment là je demande aussi à l'UEAJ d'être présent, ça évite de faire doublon.

D'accord c'est toi qui orientes les jeunes vers l'UEAJ ? Ou c'est une demande du magistrat ?

Alors non le magistrat ne peut pas imposer l'UEAJ hors MAJ. Donc c'est par rapport au profil, on voit si le gamin, dans la demande d'admission, si c'est un projet de rescolarisation je vais pas demander à l'UEAJ d'être présent mais on sait souvent pour les autres qu'avoir une phase à l'UEAJ, donc à ce moment là je vais demander à la responsable de l'UEAJ ou à un professionnel de l'UEAJ d'être aussi à l'entretien pour qu'il puisse aussi échanger avec le jeune sur ses projets et anticiper son arrivée. Donc ça c'est les accueils préparés. Les accueils d'urgence bah c'est l'histoire du gamin, là j'ai pas lu encore mais faut que je fasse réponse aujourd'hui donc je vais regarder après, mais qui est placé mais que jusqu'au vendredi. Donc là on a pas forcément le temps de voir le gamin etc, on a quand même le temps d'avoir des éléments sur le gamin, de pouvoir appeler les éducateurs, de pouvoir dire est ce que notre structure va correspondre, j'insiste sur le fait que ce n'est pas une question de place, quand on m'appelle est ce que vous avez une place c'est pas une question de place c'est une question de

est ce que ma structure est adaptée au jeune, on est un EPE, UEHC et un HD on est pas fait pour tous les gamins, donc je le revendique haut et fort. Et puis les PEAT, permanences éducatives auprès du tribunal donc là on en a une de Tours là, donc si je prend pas celui de vendredi je prends celui de la PEAT. Donc là c'est simple, le jeune a été interpellé pour un délit ou un crime des fois, garde à vue, présentation et donc là la PJJ dans le cadre de l'article 12 est obligée de faire une proposition alternative à l'incarcération.

Du coup après sa garde à vue il rentre tout de suite…

Ici.

En hébergement, en attente de son jugement c'est ça ?

Oui on peut le dire comme ça pour simplifier les choses. Sauf que là y'a des gamins, si ils sont déjà connus parce qu'ils sont multirécidivistes donc là on va avoir des éléments par le milieu ouvert. Là par exemple Tours c'est un MNA, donc mineur isolé, je pense qu'ils l'ont jamais vu, qu'ils ne le connaissent même pas, qu'ils ne savent même pas si c'est le bon prénom ou le bon nom, je veux dire à part l'entretien éducatif qu'ils vont faire avec le gamin pour avoir quelques éléments là c'est en effet plus une question de place donc là c'est alternatif à l'incarcération donc si il trouve une place le magistrat place sinon ça sera la détention. Après c'est pas parce qu'il ne trouve pas une place qu'il ne va pas en détention parce qu'après y'a la JFD donc toute la procédure, je vais pas t'encombrer de ça. Donc y'a ces 3 types d'accueil. Après sur la durée, quand c'est des placements habituels la durée, alors c'est pas les textes hein puisqu'un magistrat peut placer jusqu'à 2 ans, mais la pratique c'est des ordonnances de placement provisoire de 6 mois. Après quand on a des demandes préparées ou parfois ça m'arrive, et là ça m'est arrivé dernièrement de dire bon là franchement votre projet je le sens pas on veut bien essayer mais je demande une première ordonnance d'un mois vraiment d'observation après si ça le fait on va demander 6 mois on va pas non plus faire un mois, un mois, un mois, voilà. Mais là, un gamin sur l'HD parce que vraiment il a pas le profil, il est en FJT bon on se posait la question si réellement on allait pouvoir l'accompagner ce gamin donc j'ai dit ok mais vraiment l'éducateur de milieu ouvert était consciente hein, franchement déjà elle était surprise qu'on dise oui donc quand j'ai dit déjà une OPP d'un mois elle m'a dit non pas de problème et le juge aussi parce que c'est pas vraiment les profils habituels qu'on peut avoir, c'est un gamin qui est en FJT et en ITEP. Bon ça veut dire en ITEP y'a quand même une déficience etc bon après je systématise pas parce qu'il y a des gamins qui sont rentrés en ITEP plus pour des problèmes de comportement que des problèmes on va dire psy réellement. Donc ITEP ça veut pas dire grand chose mais voilà je voulais aussi avoir la garantie que l'ITEP ne lâchait pas parce que la PJJ intervenait donc voilà c'était la garantie un peu de tout et puis de voir si au FJT il était capable d'être en autonomie puisqu'on savait pas parce qu'il est arrivé à je sais pas quel moment, donc à 16 ans, 16 ans en FJT avec une scolarité en ITEP c'est quand même pas le profil habituel de l'HD hein. c'est pas qu'on prend un risque éducatif hein, on est là pour ça, c'est prendre certaines garanties, pas pour nous parce que on peut à tout moment demander une main levée parce que ça convient pas, c'est aussi pour le gamin pour lui signifier que voilà t'as quand même des preuves à faire, c'est pas ouais super la belle vie, à un moment j'étais beaucoup en fugue en errance là cool je vais avoir une chambre pour moi et FJT tranquille je vais plus rien faire quoi. C'est aussi une façon de mettre un peu une pression au gamin. Après quand on prend les chiffres annuels, on se rend compte que, et là je viens plus particulièrement sur l'EPE de ▪, on se rend compte que dans la réalité on a une moyenne de 3 mois. Ce qu'on

appelait dans le temps l'accueil d'observation, y'avait les CPI qui faisaient ça, accueil sur 3 mois etc. Pourquoi en réalité on est sur des accueils de 3 mois ? Parce que déjà on fait partie d'un schéma inter-régional ce qui fait qu'on peut accueillir des gamins qui sont à 3 heures de route d'ici et que ces gamins ne se projettent pas ici. Donc à un moment, ça ils le ressentent aussi sur l'UEAJ, c'est à dire qu'au début les 2, 3 premiers mois les gamins peuvent s'impliquer et puis au bout d'un moment le gamin il réfléchit il dit ok là on me dit et j'ai envie de faire un apprentissage. Le gamin il est pas bête, il a une OPP de 6 mois, il dit ouais mais attendez là y'a un truc, c'est que si je commence un apprentissage, le magistrat au bout de 6 mois il ne me laissera pas rentrer chez moi, il va me placer 2 ans. Donc les gamins déjà il y a ce frein là plus c'est des gamins ils ont envie d'être près de chez papa maman ou des copains, des repères, le quartier, le village. Donc y'a des gamins qui, la plupart ne se projettent pas. Donc dans la réalité on essaye de travailler dans ce sens là de vraiment être dans l'idée, même si on a 6 mois pour ces gamins qui sont hors territoire, d'avoir une réflexion plutôt à 3 mois qu'à 6 même si on a une OPP de 6 mois. Ce qui fait aussi par exemple, parce qu'on a aussi l'avantage de la mission HD, ça peut permettre à un gamin de passer 3, 4 mois ici et puis après de rentrer chez lui dans le cadre d'une PEAD par exemple, d'un placement éducatif à domicile suivi par l'HD. Donc c'est à dire que le gamin est placé mais chez lui et là chez lui il va chercher un apprentissage etc, avec notre accompagnement plus le milieu ouvert. Sachant aussi que c'est important parce que du fait qu'on a une mission HD aussi, je me permets de prendre des jeunes plus âgés que dans certaines structures. Là on vient d'accueillir un jeune il est à 2 mois de la majorité, les établissements la plupart disent qu'est ce que vous voulez qu'on fasse en 2 mois à part du gardiennage ? Nous ayant une mission HD et pouvant les prendre en semi autonomie ou en autonomie après majorité, dans un cadre spécifique hein MSPJ ou EPJJM enfin je vais pas rentrer dans les détails, fait que pour un gamin on peut se projeter au delà. Donc j'ai beaucoup de demandes de gamins, parce que ça se sait, qui sont proches de la majorité, donc 17 ans et demi, 17 ans trois quart etc.

Et pourtant tu n'as pas beaucoup de jeunes en ce moment sur le foyer, comment tu expliques ça ?

Bah c'est vraiment conjoncturel hein, c'est que à un moment donné on a eu beaucoup de départs parce que on avait des jeunes qui étaient justement à la limite de la majorité et ils ont eu tous leur anniversaire en janvier-février et pas de demandes dans cette période là. C'est vraiment conjoncturel, c'est pas nous, non non y'a de la place au contraire. J'étais pas là je rentre de congé, mais la semaine dernière mon directeur a accepté 5 PEAT les 5 ne sont pas arrivés. Certains sont incarcérés, certains en fin de compte le juge les a remis aux parents, certains ont trouvé plus près donc voilà non c'est vraiment conjoncturel, y'a des périodes de l'année qui sont vraiment plus creuses etc. Non généralement on est dans le contexte contraire, mais on avait des fins de prise en charge et pas de renouvellement parce qu'on a pas de demandes qui correspondent, on a quelques demandes mais bon les demandes elles sont, par exemple sur l'HD sur 10 places on en a 9, je veux dire c'est pas la structure qui fait que, c'est pas la dynamique actuelle qui fait qu'on est pas en capacité, c'est pas la dynamique qui fait, là on va faire des accueils. Après même la PEAT là de Tours on peut dire oui peut être qu'il ne viendra pas, MNA en plus souvent enfin souvent, soit ils viennent et ils sont entre guillemets tranquilles je caricature un petit peu, soit ils ne viennent pas ou ils restent 1 heure, un repas chaud, ou une nuit, un repas chaud et une nuit dans un lit avec une douche chaude et puis ils repartent. MNA c'est quand même une prise en charge très particulière et on a quand même beaucoup beaucoup beaucoup de demandes sur les MNA donc on essaye aussi de réfléchir en équipe leur prise en charge, donc se rapprocher aussi des assoc qui prennent en charge ce type de population.

Dans quel cadre elle est différente des autres leur prise en charge ?

Oh bah y'a quand même tout l'aspect culturel. On a quand même des gamins qui sont arrivés ici qui ne parlaient pas français, donc l'éducatif c'est quand même un petit peu le bavardage donc c'est un peu compliqué de parler avec un gamin qui ne parle pas français ou qui prétend ne pas le parler. On a eu un gamin franchement c'était bonjour monsieur, merci, bonjour. Donc on peut pas non plus toutes les 5 minutes faire des entretiens avec des interprètes. On en fait, mais on se rapproche aussi des assoc qui eux ont des interprètes sur place voilà qui permettent aussi de travailler l'éducatif et qui ont une connaissance aussi des procédures parce que encore une fois pour Momo il y a tout un bin's autour de son âge, au pénal il est mineur mais en sciences éducatives interposées parce qu'il est considéré être majeur. Va falloir qu'on m'explique à un moment donné, ça veut dire que le même juge entre guillemets dit je peux pas le prendre au civil parce qu'il est majeur mais je vous le place en pénal parce qu'il est mineur. On comprend pas trop le pourquoi du comment, l'avocat a fait appel de la décision parce que un gamin comme Momo n'est pas amené à être dans une structure du Ministère de la justice, ce gamin est à sa place dans les sciences éducatives, a sa place dans un établissement de l'aide sociale à l'enfance. Il a commis certes un délit pour être ici mais un délit qui on va dire on va le mettre dans un contexte, un contexte que le gamin était en errance, est arrivé mineur isolé qui avait été hébergé par des gens bien gentils mais en fin de compte voilà gentils n'a qu'un oeil, et que en fin de compte ces personnes l'ont utilisé dans le cadre de vols, il fallait qu'il rembourse un peu le squat, la nourriture, on t'a aidé là tu viens avec nous et puis tu vas lui prendre son téléphone quoi. Il le dit lui même, je voulais pas quoi mais j'avais pas le choix. Voilà on va dire c'est pas un délinquant, c'est un délinquant de fait.

Tu penses que s'il avait été français il aurait peut-être pas été placé ?

Je pense que Momo, si c'était un jeune qui était là en France avec de la famille etc ou déjà confié et dans un contexte de placement à l'aide sociale à l'enfance, je pense qu'il n'aurait pas commis de délit. Je pense qu'il n'aurait pas commis de délit, mais ça c'est une conviction personnelle j'en fait pas d'histoire. Mais ce qu'on se rend compte c'est que en tout cas dans ses besoins notre structure ne correspond pas, parce que c'est une structure quand même pour des jeunes délinquants avec un accompagnement spécifique et que Momo il est quand même en décalage à la fois du groupe et à la fois de ce qu'on peut lui apporter, je pense qu'il y a des structures spécialisées qui se spécialisent les associations dans les mineurs isolés qui ont quand même une approche différenciée tout simplement. C'est pour ça tout à l'heure je parlais c'est pas une question de place c'est une question de si notre structure correspond, je pense que Momo notre structure ne correspond pas réellement.

Et du coup tu as parlé du fait de s'il avait de la famille. Justement quel est le travail fait avec la famille avec les autres jeunes ?

Le travail avec la famille est important. Il faut vraiment, encore une fois je suis très critique sur la PJJ mais il y a des bonnes choses et il y a des fois des beaux mots et que quand sur la note d'orientation de 2013 on parle du milieu ouvert socle pour moi c'est important, déjà parce que j'y ai travaillé pendant 17 ans en milieu ouvert donc ça me parle. Un placement c'est un temps dans un parcours. Y'a un avant, y'a le pendant du placement et y'a un après. Donc ça c'est vraiment important. Et le fil conducteur de ça c'est pas nous, c'est pas la PJJ même pas l'éducateur de milieu ouvert, c'est la famille. Quelque soit les parents, ils peuvent être déficients, ils peuvent être etc etc, là on a un bizbi par rapport à un gamin où la maman

veut pas que le gamin prenne contact avec son père qui est incarcéré pour des violences conjugales en plus. Elle a fait des démarches de déchéance d'autorité parentale, c'est pas le cas. Donc le père a toujours l'autorité parentale et que moi je trouve normal que le gamin puisse voir son père, avoir des parloirs, avoir des contacts téléphoniques dans le cadre réglementaire etc, et que on a aussi eu cette discussion en réunion hier certains disant oui mais la mère ne veut pas mais la mère heu y'a des lois y'a des lois. Son père en effet et je comprends la mère qui veut pas que le gamin voit son père parce que le père est en taule parce qu'il a tabassé la mère, je la comprends cette dame. Mais, et que le gamin est capable de se rendre compte que son père n'est pas le père idéal ou parfait d'autant que la dernière fois qu'il est sorti, les délits que le gamin a commis c'est avec son père. Mais il reste son père. On avait un gamin son père avait fait beaucoup de prison et qui avait un discours par rapport aux gamins sur les actes de délinquance de son gamin très pertinent. Alors c'est sur que c'était pas un exemple, il se situe en exemple par rapport à son fils. Mais voilà dans le discours fais ce que je te dis pas ce que je fais il était très pertinent parce que il avait vraiment des envies à ce que son gamin ne suive pas sa trajectoire lui se considérant à son âge que voilà c'est sa vie, je fais des conneries je me fais choper je vais en prison, je me fais pas choper tant mieux voilà c'est ma vie. Mais que pour son gamin il ne veut pas la même vie donc on cherche pas forcément des parents modèles mais aussi des parents qui ont un discours.

Et les parents sont investis dans la prise en charge de leur enfant ?

Alors on les investit déjà y'a des lois, ça veut dire que c'est pas parce qu'ils sont placés qu'ils sont déchus d'autorité parentale le temps du placement ça je sais leur rappeler. Ils savent me rappeler qu'ils sont les parents je leur dis mais y'a pas de soucis vous avez l'autorité parentale donc les décisions importantes vous appartiennent de santé, de scolarité etc. Après moi je suis établissement de gardien, j'ai un mandat donc y'a des choses que moi je suis en capacité de décider par mon mandat. Donc des fois il y a des bizbe avec les familles. Voilà donc non les familles sont vraiment informées de la situation. De toute façon on a tout à y gagner à ce que les parents soient informés. Le gamin à un moment donné rentrera chez lui, que ce soit à la fin du placement, que ce soit majorité, que ce soit à 25 ballais il aura toujours des liens, les seuls liens qu'il gardera c'est la famille. Et si nous on travaille avec le gamin, que le gamin évolue positivement, les parents si on les associe pas ils vont rester sur l'image qu'ils avaient qui fait que placez le j'en peux plus etc il sort quand il veut j'y arrive pas etc. Si on les associe pas eux ils vont pas évoluer dans leur regard par rapport à l'enfant ou dans leur comportement par rapport à l'enfant. Donc c'est important de les associer à l'évolution parce que dans l'idée moi je le dis toujours, la place d'un gamin c'est chez lui. Et que pour tous les gamins qui passent ici, l'idée première qu'on a, c'est pas forcément faisable, c'est un retour en famille. C'est ça l'idée première. Pour certains ça se fait pas, pour certains on trouve que les parents peuvent être à un moment donné, à un moment donné je dis bien, qui sont un peu chronophage pour le gamin qui fait qu'on pense que c'est pas forcément judicieux qu'il rentre chez lui à la majorité. Il est majeur dans quelques mois, on va plus l'axer sur l'autonomie ou demie autonomie parce que chez ses parents il a besoin soit d'être mis en responsabilité donc par la demie autonomie-autonomie soit cadré, mais chez lui c'est le roi et que si il rentre chez lui il va, enfin on le voit dans les retours week-end etc c'est du grand n'importe quoi.

D'accord et du coup je reviens sur le sport. Est ce que le sport justement peut aider dans cette relation éducative avec les parents et pour le retour dans la famille ou plus communément dans le droit commun ?

Alors y'a le sport pratiqué et le sport je vais dire regardé. Dans certaines familles on se rend compte en effet que le seul lien c'est autour du match de foot à la télé, supporter le même club que papa etc. Donc c'est vrai que c'est des choses, moi je mets l'accent aussi sur le fait que les gamins si ils peuvent pratiquer des activités sportives extérieures il y a ce qu'on fait nous mais il y a surtout bah des choses extérieures, il y a des clubs de foot. On a un gamin c'est un bon mauvais exemple. Ce gamin pratiquait le hockey sur glace. Quand il a été placé ici, entre guillemets la mère avait dit au magistrat oui vous placez mon gamin mais il faut qu'il continue son activité sportive c'est ce qui le tempère c'est ce qui le structure etc etc. Donc le juge a été, c'est son droit, mais je trouve un peu loin en disant ok je vous le confie mais je vous demande de mettre en place les retours pour qu'il aille faire le hockey chez lui. C'est un gamin qui était de Tours, il pratiquait le hockey je crois à Chollet donc en terme de logistique voilà. Quand je dis c'est un bon mauvais exemple c'est qu'à un moment donné le gamin a fait du grand n'importe quoi et que moi j'avais renvoyé au gamin et à la mère que son hockey c'était pas l'essentiel, il y a vraiment d'autres choses à travailler avant et que par rapport à ce qu'il faisait, qui rentre parce que du coup il rentrait le vendredi soir pour le match etc, et en fin de compte ça arrangeait la mère pour lui mettre un rendez-vous jeudi ce qui faisait que c'était du grand n'importe quoi. Et à un moment donné j'ai dit stop. On avait coupé la poire en deux c'est à dire qu'il restait 4 matchs pour finir la saison, on a accordé qu'il rentre pour les 4 matchs mais c'est tout, plus les entrainements plus etc. Alors c'est pour ça que c'est un bon-mauvais exemple parce que là j'ai fait une privation par rapport à l'activité. Mais là vraiment. Mais les gamins, Momo est inscrit dans un club de foot.

Et vous l'accompagnez ?

Dans ses démarches ?

Oui.

Ah oui tout à fait ! Ah oui oui, ça un gamin qui veut faire une activité sportive extérieure alors là tout bénèf' y'a pas de frein à ça, alors des fois on m'a demandé pour un gamin je sais plus quelle activité menfin c'était 70€ la séance j'ai dit bon financièrement c'est pas possible quoi.

C'est vous qui prenez en charge quand ils sont en club ?

Oui on paye les licences, on paye l'équipement.

D'accord donc vous avez un budget alloué au sport au niveau du foyer ?

Non.

Ça se passe comment du coup ça ?

Alors je vais rentrer très technique, on a 2 formes de budget on va dire. On a un budget non fongible ça veut dire que ça on peut pas l'utiliser pour autre chose, c'est les budgets pour le chauffage, pour l'électricité etc donc ça. Et puis on a le budget éducatif, pédagogique. Là c'est des choix de structure, c'est des choix.

Et cette décision te reviens en tant que responsable de structure ?

Alors l'engagement financier, alors ça c'est très clair, c'est moi jusqu'à 300€ et au dessus c'est l'accord du directeur. Voilà. Donc les achats tels qu'ils soient, les activités, après on en discute etc, là dessus on est sur la même longueur d'onde. Un gamin qui veut aller en club on va payer la licence. Alors on a des accords avec les clubs pour qu'ils aillent faire quelques essais pas payer la licence le premier jour faut aussi qu'on voit mais on paye les licences, on paye l'équipement sportif si nécessaire. Bon des fois ils ont leur propre équipement, leurs chaussures etc. Enfin voilà parce qu'ils ont déjà pratiqué, mais Momo il n'avait rien. Donc Momo, on lui a payé la licence. Après en effet sur certaines activités, sur certains camps ou projets, en effet on a d'autres moyens d'avoir de l'agent que dans notre propre budget, c'est les crédits plates, c'est aussi les crédits au niveau de la préfecture pour la prévention de la délinquance. Alors moi j'ai une phrase là dessus, je le dis aux éducateurs, aillez les idées le pognon c'est pas votre problème. À la PJJ franchement que une structure dise on peut pas faire parce qu'on a pas d'argent c'est vraiment de la mauvaise volonté. Je dis pas qu'on a beaucoup d'argent je dis que si on sait se débrouiller, on a un peu de recul un peu d'expérience, on sait trouver l'argent. Pour moi c'est pas un soucis. On fait 2 camps d'été, en gros on fait normalement…

Sportifs ?

Pas forcément mais on fait 3, 4 camps par an.

Sportif tu as quoi comme projets ?

Alors y'a des camps qui sont souvent un peu récréation pour les gamins, donc souvent les camps d'été voilà. Donc souvent c'est autour du sport. Y'a quoi bah y'a des, on est quand même pas loin de la mer donc ici je pousse un peu qu'il y ait des activités et des camps au bord de mer c'est pas très loin voilà. Et puis après ça dépend des motivations du gamin mais surtout on sait très bien un camp c'est un ou des éducateurs qui sont porteurs, qui ont envie de faire un truc et qui proposent. L'été dernier il y a eu un camp en eaux vives parce que les éducs aiment ça et y'a aussi une notion de plaisir, pour les jeunes mais aussi pour les adultes. Quand on part en camp une semaine en camp avec les gamins, c'est jour et nuit, et on part pas forcément qu'avec les faciles donc faut aussi qu'il y ait quand même quelque chose qui déjà stimule les adultes pour stimuler les jeunes. On a eu des activités, on a eu un camp l'année dernière à Pâques, alors là c'était un peu particulier mais c'était autour d'un projet monté avec les gamins. Les gamins dans le cadre des réunions jeunes me disent qu'ils voudraient faire du moto cross. Je dis attendez ok l'idée est bonne mais c'est cher donc réfléchissez entre vous, avec les éducateurs comment on peut trouver et financer les choses. Et donc finalement le montage, du coup c'est pas les gamins qui ont payé le camp mais ils ont payé d'une autre façon, c'est à dire qu'on était dans un camping, les gamins travaillaient le matin dans le camping et l'après midi avaient des activités sportives un peu plus chères. Donc c'était pas des motos cross mais ils ont eu du trial etc etc. Donc quelque part ils ce sont payés leur camp. Moi de toute façon je suis toujours favorable quand il y a du donnant donnant. Quand les gamins participent activement sur le montage soit de façon comme ça à payer leur camp c'est quand même aussi des valeurs éducatives. Voilà y'a eu là un camp d'hiver donc ils sont partis faire du ski.

Et actuellement tu as des partenariats avec d'autres structures pour des séances sportives ?

Pour des camps ?

Non pas que des camps, des activités en général.

Alors, on a un système d'activités récurrentes qui se met là vraiment en place, c'était une de mes missions à mon arrivée, donc c'est mettre des activités de jour récurrentes. On avait travaillé ça en séminaire et j'ai organisé un groupe de travail avec 4 éducateurs volontaires et notre idée c'est une activité récurrente par jour.

Des activités de jour au même titre qu'à l'UEAJ ?

Alors oui enfin au même titre. Ces activités sont pour les jeunes, les jeunes qui sont sans activités, qui ne sont pas en UEAJ. Donc c'est le lundi, alors le lundi matin c'est encore pas vraiment calé parce qu'on avait un projet mais l'éducatrice est partie donc le projet n'a pas pu se remonter. Donc dans le planning c'est le lundi matin, le mardi après-midi, le mercredi après-midi, le jeudi matin et le vendredi après-midi, c'est les créneaux repérés. Y'a des choses en place. Le créneau du mardi après-midi c'est un créneau multisports. Donc là y'a des possibilités parce qu'il y a des éducs qui disent ouais me demander d'emmener les gamins faire du sport mais moi je ne suis pas sportif et je sais rien faire. Donc là je contrecarre le truc, c'est qu'on a des activités qui sont clefs en main, l'escalade on va dans un club d'escalade à l'extérieur voilà je passe les conventions, je paye au mois, ils peuvent y aller à tout moment donc l'éducateur ne peut pas dire je sais pas faire.

Donc les jeunes vont avec l'éducateur sur les murs ?

Ouais avec des professionnels, c'est un club. Je paye comme je suis un client voilà. Donc l'autre argument c'est, parce qu'il y a pas mal dans le quartier des structures des terrains multisports etc, oui mais l'hiver. Donc j'ai réussi cette année j'ai un gymnase tout le mardi après-midi de 14 heures à 18 heures, j'ai le créneau. Donc ils ne peuvent pas dire j'ai froid, ils ont un gymnase, ils peuvent y aller y'a l'équipement de base un gymnase hein après on a tout ce qu'il faut on a des ballons on a des raquettes. Et puis aussi des fois pas savoir et faire avec les gamins, que les gamins montrent c'est pas mal non plus. Moi j'ai appris à faire du ski, même si je suis vosgien j'étais pas un spécialiste du ski, j'ai vraiment appris à faire du ski avec les gamins, les gamins qui me disaient, qui étaient meilleurs qui m'ont perfectionné parce qu'à l'époque je travaillais sur Lyon donc en week-end au ski dans l'Isère voilà. donc c'est bien aussi de se mettre dans une autre posture. Donc le soccer le lundi, là c'est vraiment une idée de championnat donc qui allie à la fois le comportement mais aussi une notion de performance. Alors c'est pas le classement qui m'intéresse, moi c'est le point supplémentaire pour l'équipe qui a le meilleur comportement. Je veux ce point. Et là sur les 2 dernières années on a eu 2 fois le point. Je préfère avoir 0 point et avoir que ce point, avoir un seul point mais je veux celui là. Mais après on travaille aussi les gamins sur la performance, à progresser c'est du futsal, on a aussi mis en place, ça se fait pas forcément souvent parce que ça dépend des éducateurs, mais des entrainements. Ça nécessite aussi un état d'esprit c'est à dire que les gamins qui ont fumé 3 pétards avant une activité ne jouent pas même si ils sont très bons. Donc en sport, lundi soir le soccer obligatoire tout le monde y va tout le monde ne joue pas forcément mais tout le monde y va on peut aussi être supporter avec ses copains, copains façon de parler. Mardi après-midi multisports. Jeudi matin boxe donc c'est pareil en club, alors là c'est le club d'un éducateur contractuel donc qui est boxeur et là je suis content parce qu'il se rapproche aussi de Maxime qui est PT STAPS et boxeur mais c'est dans le club où ▪ s'entraine. Donc là on paye l'activité mais ça permet aussi que ▪ explique un petit peu les

particularités de notre public et puis l'idée à terme c'est que ▪ souhaite monter son propre club donc là on est en train de réfléchir avec ce montage sur du conventionnement, je suis prêts à lui donner un coup de main, donnant-donnant. Et vendredi après-midi, équitation donc dans un centre équestre. Pour moi les activités, on a du savoir faire, y'a des éducateurs qui ont du savoir faire, on peut faire des activités à l'interne. Pour moi c'est à l'extérieur, quand on va en centre équestre, y'a d'autres clients. Quand on va à la boxe y'a d'autres boxeurs. Quand on va au soccer c'est comme je disais tout à l'heure c'est avec des équipes normales, équipes de copains, d'étudiants, c'est des équipes qui se constituent comme ça, de voisins je sais pas. Multisports bah c'est dans un gymnase extérieur. donc ça c'est les activités récurrentes, après les activités sportives on va dire plus ponctuelles, l'hiver ils aiment bien la patinoire, l'été ils aiment bien la piscine ou aller à la mer se baigner donc ça c'est les activités qui sont autres. Mais les activités récurrentes là vraiment on le met en place ça veut dire que quelque soit l'éducateur il doit prendre en charge les jeunes qui sont donc sans activités ou qui sont, alors sans activités ça veut pas dire qu'ils ne sont pas à l'UEAJ ça veut dire que les gamins à l'UEAJ les gamins n'ont pas des emplois du temps complets ça veut dire que si il a pas UEAJ le mardi après-midi, il va au multisports il a pas le choix hein les gamins qui sont inactifs au moment prévu il va à l'activité obligatoire. Les jeunes, alors pour le sport sauf raison médicale, les gamins qui sont à l'UEAJ n'ont pas le choix ça veut dire qui si ils veulent pas aller à l'UEAJ parce que je veux aller jeudi matin à la boxe, non il va peut-être pas à l'UEAJ, on va peut-être pas l'emmener de force, mais il ira pas à la boxe. Par contre dans le cadre d'un projet commun, c'est arrivé que pour un gamin par exemple la boxe était mise dans son emploi du temps de l'UEAJ.

Donc là tu croises les pratiques avec l'UEAJ ?

Voilà. L'idée quand même à terme, ça veut dire quand on sera rodé aussi, c'est mutualiser avec l'UEAJ les choses. Pour l'instant la seule activité sportive, bon je mets le cirque un peu à part qui est un projet EPEI, et y'a aussi le Michelet qui est un projet EPEI. Alors chaque fois c'est les même personnes, c'est Erwan et ici ▪, mais l'idée là Maxime boxeur avec ▪, sur l'équitation pourquoi pas pour l'après midi parce que l'UEAJ a réunion le vendredi après-midi pourquoi pas à terme quand on sera rodé aussi nous prendre des gamins de l'UEAJ, autres que les gamins du foyer je parle, les amener à l'équitation. Mais là je suis dans la projection et quand tout le monde aura compris qu'on est dans un EPEI et que c'est le même établissement et qu'il n'y a pas à avoir de petites guéguerres de chapelle.

D'accord parce que pour le moment c'est compliqué ?

Ça peut être un peu fractionné. Mais pour moi l'idée, mais évidemment si pour X raisons le mardi après-midi on a pas de gamin, si tous nos gamins sont à l'insertion ou scolarisés, nos activités récurrentes tombent à l'eau. Si les gamins sont à l'UEAJ c'est les professionnels de l'UEAJ qui les prennent en charge, si les gamins sont à l'école c'est l'école qui prend en charge. Donc mon créneau du mardi après midi, qui est de 14 heures à 18 heures, je vais pas aller dire à Erwan tu vas pas au gymnase parce que c'est mon créneau, on a le même gymnase hein. Donc bien sur si le créneau est libre enfin voilà il faut être quand même intelligent hein. Donc l'idée quand même c'est de mutualiser les ressources, les compétences aussi parce qu'il y a quand même sur 4 PT, il y a 2 PT STAPS, on va quand même pas s'en priver hein. Donc le sport est quelque chose qui doit être fortement représenté dans cet EPEI.

Ouais selon toi il y a quand même une ambiance sportive à l'EPEI ?

Elle doit.

Est ce que ça l'est véritablement ou pas ?

À mon sens non. À mon sens ça l'est pas. Quand je vois le potentiel d'heures, tout simplement je vais être pragmatique, un professeur technique c'est 26 heures de contact, 2 profs techniques ça fait, alors ils font autre chose hein donc c'est pas une remise en question d'un fonctionnement qui ne m'appartient pas ni de personnes hein, mais 26 heures fois 2 ça fait 52 heures potentielles de sport à l'UEAJ par semaine. C'est ça la réalité.

Sachant qu'il y en a du foyer qui sont STAPS aussi non ?

Oui, après au foyer ils ont d'autres prérogatives, ils sont éducateurs, ils sont pas profs techniques, ils sont pas animateurs.

Et du coup la distinction notamment dans la pratique sportive c'est quoi, comment ça se matérialise cette différence ?

Un PT STAPS c'est un professeur technique on va dire sport, c'est son métier d'apprendre aux gamins à travers le sport des compétences autour d'un référentiel de compétences je ne sais pas comment ils fonctionnent
t mais en insertion on fonctionne autour d'un référentiel de compétences. Donc il a un objectif, emmener les gamin à, alors sur l'estime de soi sur le respect ça encore une fois ça ne m'appartient pas, j'ai des idées bien évidemment là dessus mais c'est son job, c'est son métier, c'est le coeur de son métier. Un éduc même si il a une formation STAPS, je peux avoir des éducs en formation d'histoire, de psycho ça à la limite c'est leur parcours universitaire mais il est éducateur donc il a d'autres fonctions, la fonction primordiale c'est la prise en charge des jeunes sur le collectif. Après bien évidemment, quand on a une ▪ qui est STAPS, je crois que Mathias aussi qui est STAPS, bien évidemment si ils me disent je suis pas capable d'emmener les gamins taper le ballon, je vais lui dire y'a peut être un problème là c'est quand même ton corps de formation universitaire. Bien sur le projet soccer c'est Mathias même si d'autres éducateurs sont greffés, c'est Mathias qui a posé le projet. Le projet boxe c'est ▪ qui a posé le projet. Alors sur le principe moi je veux 2 référents sur chaque activité pour une question de continuité par mutation etc si on est sur du récurrent donc y'a aussi une notion de pérennité donc je veux que voilà il y ait 2 référents. Après il y a des activités où, par exemple l'équitation, la personne du centre équestre n'aime pas voir trop de tronches différentes, elle s'est un peu habituée. Dommage parce que les 2 personnes y'en a une qui était mutée l'année dernière et la deuxième s'en va, c'est un contractuel. Donc il va falloir trouver d'autres personnes mais elle avait pris ses petites habitudes et nous aussi, donc chacun trouvait son compte à ça. Donc ▪ était souvent positionné de service pendant l'après midi pour amener les gamins. Parce qu'après il y a aussi la motivation, ▪ il connaissait le centre équestre depuis longtemps quand il était éducateur en CER il y travaillait, donc il les connait depuis longtemps et que il est convaincu que ce centre équestre à des effets d'équithérapie sans le savoir. Donc pour motiver les gamins c'est quand même mieux quand c'est une personne qui est motivée. J'avais recensé les compétences en disant qu'est ce que vous savez faire, qu'est ce que vous savez faire diplômé, qu'est ce que vous savez faire par appétences. Où j'étais avant j'avais un DE d'escalade, j'avais un éducateur qui avait un DE d'escalade. C'est quand même pratique parce qu'il y a des réglementations, alors ça a même été compliqué parce que

l'Administration disait il est éducateur il est pas encadrant. Donc l'Administration m'enquiquinait là dessus, donc la fédération d'escalade avait dit le fait qu'il encadre est en conformité par rapport à la législation donc ça avait rassuré la PJJ, l'Administration Centrale parce que j'allais pas payé un moniteur alors qu'on en avait un. Donc diplômé, même des compétences autres même si on est diplômé parce que je pratique le foot depuis 10 ans donc je suis quand même capable de faire un petit entrainement et d'organiser un match. Des appétences bah j'aime bien regarder le foot à la télé donc j'aimerais bien remettre en place une activité foot. Et puis des personnes qui n'ont pas forcément de compétences ou d'appétences particulières en disant bah moi ça me dérange d'encadrer l'activité foot mais j'y connais rien quoi, donc y'a des gens l'idée c'est aussi que les gens viennent se greffer en second lieu. Mais à partir du moment, bon à part en multisports mais encore un fois il y a des autres possibilités, on peut les amener à la piscine, y'a pas besoin d'être maitre majeur y'en a sur place, l'escalade c'est un établissement d'escalade donc tout est aux normes on a juste à emmener les gamins. Et puis après quand on prend une raquette, même si on joue pas au tennis, faut quand même pas abuser. Mais autrement la boxe c'est dans un club donc encadré par un prof de boxe plus ▪. L'équitation c'est par des professionnels dans un centre équestre homologué enfin un vrai centre équestre donc on les amène. Donc je veux dire accompagner ça tout éducateur peut savoir le faire il faut que le permis de conduire c'est la seule contrainte. Donc je mets aussi, parce que là on parle du sport mais y'a d'autres activités, l'idée c'est quand même mettre des activités en place qui ne nécessitent pas une spécificité parce que si ça nécessite ça veut dire que je peux mettre en place des activités mais la personne va partir, si elle part, l'activité elle tombe à l'eau. Donc l'idée c'est que les activités soient pérennes et au delà des personnes.

Et les jeunes ont un réel intérêt pour ces activités sportives qui sont mises en place ?

On a des bonnes surprises ! Par exemple l'équitation un gamin qui avait peur des chevaux, encore une fois par la motivation notamment de ▪ a dit bah tu montes pas tu viens, ça te fera sortir, prendre l'air. En plus c'était la première semaine donc les gamins n'ont pas le droit de sortir la première semaine sans être accompagnés, en disant ça fait une semaine que tu es là ça va te faire souffler quoi. Et en fin de compte il a fini par monter sur le cheval. Momo, il était en découverte, c'est vrai qu'au Cameroun il n'y a pas beaucoup de centres équestres, voilà il ne connaissait pas et il est monté, il a même trouvé du plaisir à faire de l'équitation. Après c'est sur que l'activité boxe, les gamins au prime abord, ils veulent tous y aller. Après quand ils se rendent compte que c'est quand même fatiguant, que c'est de la boxe éducative c'est pas non plus se battre, là des fois y'a des gamins qui disent ouais mais c'est pas, bah si c'est ça la boxe c'est pas apprendre à tuer quelqu'un dans la rue, la boxe ça a des règles et que ça nécessite quand même une condition physique voilà. Mais généralement l'activité boxe, les gamins veulent y aller c'est pas une punition. Le soccer non plus hein en principe je crois que j'ai vu, depuis que je suis ici depuis 1 an et demi, un gamin qui vraiment le foot, bah celui qui faisait du hockey, alors lui le foot c'était un sport de c'est enregistré donc je vais pas dire le mot (rire). Mais pour lui y'avait que le hockey qui était un vrai sport les autres c'était des sports de mauviettes etc. Donc lui le soccer c'était une corvée, il ne jouait pas, il refusait de jouer, on ne demandait pas non plus, mais c'était vraiment la corvée le lundi soir.

Et du coup dernière question, je reviens sur le Michelet. Donc si j'ai bien compris c'est un projet vraiment EPEI, mais comme cette année c'est le territoire qui organise on vous a demandé une certaine mobilisation. Donc dans quelle dynamique se trouve le foyer justement par rapport à ça, au niveau des professionnels et au niveau des jeunes ?

Alors au niveau des professionnels donc il y a eu un appel d'offre hein de la direction territoriale sur la participation aux différents pôles plus la participation sur la semaine. Y'a eu un enthousiasme mais après voilà j'étais pas étonné des personnes c'est souvent les mêmes, c'est ceux que le sport fait partie de leur vie. J'ai une équipe éducative qui est très sportive, à mon plus grand regret (rire).

Ah oui ?

Oui parce que Mathias a été arrêté 1 mois pour une cheville au foot, ▪ a été arrêté 1 mois aussi alors lui c'était pas le foot mais en courant, ▪ s'est blessée en faisant du ski mais elle se blesse régulièrement avec son rollers derby c'est violent et puis ça fait du rugby, elle fait aussi du rugby, et puis ▪ qui lui est ping-pong mais il s'était blessé en footing. On a quand même une équipe assez sportive. Donc sur les pôles moi j'ai accepté systématiquement les demandes enfin les réponses positives des personnels hein je parle bien des personnels là j'ai répondu favorablement et même moi aussi, pôle logistique ça me changera un peu. Et en plus j'ai participé à l'organisation du Michelet 2004 à Nancy donc j'ai aussi un regard à la fois de participant mais aussi d'organisation parce que comme j'étais chef de délégation, on avait un rôle d'expert comme on avait l'habitude d'être sur le Michelet donc quand ils ont organisé à Nancy la direction inter-régionale nous avait demandé de constituer un groupe d'expert dire ça ça va pas, ça ça va aller, par expérience ça c'est mal organisé etc. Donc j'ai vu le montage, j'ai pas fait l'organisation mais à certaines étapes on était sollicité sur le montage du Michelet national 2004 Nancy. Après sur la participation à la semaine, là moi j'ai mis un peu, j'ai pas mis un frein c'est pas un frein, simplement c'est vrai que je peux comprendre y'avait une grille de la semaine et y'avait des créneaux matin après midi. Les agents ce sont mis, moi j'ai dit stop j'ai mis participation sous réserve de l'organisation du planning. On fait le planning à 3 mois, donc le planning était encore pas fait, on va prendre en compte les désidératas des personnes de participer, je refuse pas simplement on a aussi nous un foyer à faire tourner. Je peux pas moi, comment dire, dépouiller le foyer et pas faire fonctionner le foyer pour le Michelet. Encore une fois j'ai la conviction, et la semaine j'y serais aussi. Donc j'avais dit à la DT voilà ne vous inquiétez pas les agents ne seront pas freinés, on tiendra en compte.

Et du coup les jeunes qui seront au foyer cette semaine là mais qui ne participent pas sportivement au Michelet, est ce qu'ils pourront être présents sur la semaine ?

Alors à la fois donc il y a des jeunes qui participent au Michelet donc on a un qui est pressenti pour faire partie de l'équipe régionale. Après nos difficultés avec le turn-over, de les amener sur l'année pour le national, c'est souvent les problèmes des foyers, l'année dernière on avait 3 prévus pour le national et finalement ça s'est résumé à 0 parce qu'il y en a 2 qui sont partis et le troisième a été opéré, il était interdit de sport. C'est ça les aléas d'un hébergement, on est pas sur d'amener les gamins sur l'année. Voilà là c'est différent cette année parce que c'est un gamin qui est en HD encore il faut le caler, faire comprendre au PPI que c'est important que ça fait partie de son insertion le sport. Après bien évidemment là j'en ai encore pas parlé parce que j'étais peu là ces temps ci mais on va sensibiliser les jeunes sur cette semaine là, aller au moins en tant que spectateurs. On va profiter, à les soutenir, à les voir dans l'idée de motiver peut être certains à s'inscrire, parce que encore une fois c'est du sport populaire, je rappelle que Michelet, Edmond Michelet c'était vraiment aller chercher les gamins qui ne pratiquent jamais de sport pour les amener à pratiquer, c'est ça l'esprit du Michelet. L'esprit c'était vraiment ces gamins de l'Éducation Surveillée au départ mais des gamins qui étaient le plus

loin du sport dans leur vie. Donc quand j'étais responsable de délégation, quand j'ai repris cette responsabilité, j'ai fait un peu le ménage parce qu'on allait chercher quand même pour le foot des gamins du centre de formation de l'AJ Auxerre. Je dis c'est pas trop l'esprit quand même. Chercher des gamins de l'AJ Auxerre pour aller faire foot au Michelet bon.

Et tu penses que cet esprit est toujours présent sur le Michelet ?

Ah ouais ouais, oh oui. Alors là c'est vraiment l'expérience qui parle moi je suis très critique sur le Michelet national sur le fait que y'a des régions qui ne respectent pas le cahier des charges tout simplement, ou traficotent un peu l'âge du gamin, on prend des gamins débarqués du bateau on sait pas l'âge et voilà on s'arrange, surtout dans les régions où c'est beaucoup l'associatif. Des gamins qui sont vraiment amenés et formatés vraiment pour gagner, c'est vraiment ça. Alors la plupart des délégations c'est on va prendre du plaisir avant tout et puis après si on peut gagner voilà. Moi je fais partie d'une région qui avait cette esprit là mais on gagnait, on gagnait souvent, d'expérience on a jamais été hors podium on a toujours été dans les 3 premiers. Mais y'avait des régions, qui sont bien connues, qui ne respectaient pas.

Tu as pu voir dans le Michelet des discours d'éducateurs qui incitaient à…

Ah oui oui des éducateurs qui gueulent sur l'arbitre, enfin tout ce qu'on refuse hein. Nous c'était un gamin, hors capitaine, qui s'adressait à l'arbitre, il sortait du terrain point, il n'avait pas le droit de s'adresser du tout à l'arbitre, c'était vraiment une règle de base. Et quand vous avez sur le bord du terrain des éducateurs qu insultent l'arbitre quasiment, donc les gamins s'excitent. Vraiment j'ai vu des trucs ou des tricheries enfin pas acceptables. Sur le cross, ça c'était ma dernière année et c'est toujours resté en travers parce qu'on a même pas voulu étudier ma réclamation. Y'avait l'athlé le samedi matin à l'époque et on était premier, il suffisait qu'on finisse le relais, vraiment fallait qu'on finisse. Et le mec de Normandie a eu des consignes, il a bousculé notre coureur pour le faire disqualifier. Ah oui c'était clair, ça c'est vu, le mec il l'a bazardé. Parce que c'était ces structures et ces structures là revendiquaient qu'ils faisaient du bon travail, alors je sais pas les enjeux qu'il y avait mais ouais.

Ah parce qu'il y a des enjeux au niveau national au Michelet ?

Ouais. Le comité national Michelet c'est un comité de vieux cons qui sont là par nomination politique. il y avait des trucs d'ordre politique, favoriser certaines régions ou certaines villes.

Et est ce que ça favorise la violence ça ?

Ah oui oui, oui oui.

Ouais tu as pu le voir ?

Oui. Moi sur le national j'ai vu des choses qui étaient aberrantes où en effet les gamins n'étaient pas dupes des manipulations. Rien que le comptage des points c'était des réclamations tous les jours pour les comptages des points. Je veux dire faut savoir faire une addition. Chaque fois on passait des soirées à s'engueuler avec les responsables nationaux pour le comptage des points, ils nous oubliaient des points, enfin vraiment c'était de la mauvaise fois.

D'accord donc des gros enjeux à travers le Michelet ?

Moi j'ai trouvé. J'ai trouvé qu'il y avait des enjeux qui n'avaient pas lieu d'être, c'était pas la place franchement. Ça vraiment j'ai trouvé qu'il y avait des enjeux qui me dépassaient en plus, je pense politiques. Ils ne sont pas représentatifs de l'esprit du Michelet. Tu me posais la question sur des inégalités, y'avait des régions qui n'arrivaient pas à amener de filles. Nous 40 gamins, 30 garçons, 10 filles, c'était le cahier des charges. Après c'est ce qu'on en fait dans la délégation, les histoires de points je leur disais c'est mon problème. Après si tu m'interrogeais sur l'organisation et l'esprit de compétition, je trouve que oui le national porte trop ça, on est parti loin. Y'a une question d'argent aussi derrière, faut voir combien ça coûte ! Et après tous les enjeux, là les enjeux avec la ville, y'a pleins d'enjeux qui dépassent le gamin, je veux dire emmener le gamin faire du sport.

D'accord bon je pense que tu as été très complet. Tu as d'autres choses à me rajouter sur le sport au foyer ?

Juste pour finir, vraiment bien évidemment j'entends et c'est très bien c'est ta tasse de thé le sport mais vraiment toutes activités pour moi, et vraiment je le dis, c'est vraiment une mise en lien avec le gamin extraordinaire. Je dis souvent, une activité avec le gamin telle quelle soi, c'est 10 entretiens de gagnés et ça j'en suis convaincu. Et en hébergement ça fait partie de la vie, faire avec, le être avec. Et ça le sport est un très bon vecteur, c'est un très très bon vecteur de être avec et vivre avec. On se retrouve autour de ça.

Ok bon bah merci beaucoup en tout cas.

Je t'en prie.

Exemple de tableaux d'analyse des entretiens

Hypothèse	Le sport est créateur de lien social
Entretien 1	« Dans l'idéal il faudrait pouvoir concevoir et puis construire des groupes avec des binômes qui fonctionnent plus ou moins bien, ou avec des jeunes qui s'entendant plutôt bien […]. » « […] pour certains, bin ils s'y retrouvent et ça va donner envie d'avoir une pratique un peu à l'extérieur, chez eux, avec les copains etc quoi. » « […] En fait l'activité sportive reste vraiment un média, on va dire même d'entrée en relation avec le jeune. Parce que avant même tout ce qui peut être savoir être, la première chose qu'on va viser par l'activité sportive c'est l'entrée en relation avec le jeune, c'est nouer un contact avec le jeune et avoir même un sujet de discussion avec le jeune et voilà. » « […] j'ai un jeune qui était sur le challenge y'a 10 ans, et qui vient nous voir tous les ans depuis 10 ans. Donc là il en a 26 et il parle encore du challenge Michelet. De ce moment là en particulier, de vie en collectif, de projet quoi vraiment, voilà il en parle encore, 10 ans après […] le jeune il est inséré, bah lui est inséré socialement, il est intégré (rire) aussi parce que il est maçon, marié, en tout cas avec quelqu'un, des enfants et voilà il a une situation professionnelle et puis voilà. »
Entretien 2	« Je vais au foot avec des amis. » « […] si j'ai pas match je suis avec des amis en fait. On fait des petits matchs ouais. » « […] moi j'aime bien avec quelqu'un ou avec plusieurs personnes. […] Pour parler. » « […] y'a mon grand frère qui est footballeur aussi. […] c'est lui qui m'a appris quand j'étais tout petit, j'étais avec lui et tout. Il me montrait des trucs de foot et tout. » « […] moi j'aime bien quand on est trop en fait. Quand on est beaucoup, avec des amis, avec plusieurs personnes. » « J'ai rencontré. Même les gens qui étaient avec nous la dernière fois, je les connaissais tous en fait. »

Hypothèse	Le sport est créateur de lien social
Entretien 3	« C'est ici que je suis allé en club. […] Le club en fait c'est mon éducateur qui m'a ramené là bas. » « Parfois des soirs comme ça je marche, je marche, je marche […] je trouve des jeunes comme moi qui veulent jouer, je viens je les salue je m'arrête et je joue avec eux après je cours, après je m'en vais chez eux, leurs mamans me parlent, tout le monde me parle […]. » « Bah pour rencontrer des gens, bah ouais ça t'aide. […] Quand tu vas au club, tu vois d'autres personnes, tu vois c'est ça. » « Par exemple quoi, je joue une bonne compétition, au moins ça rassemble tout le monde. C'est ça qui va me plaire. » « Ouais de faire partie de l'équipe ça sera bien. Ça sera bien. »
Entretien 4	« […] en club j'ai fait plein de sports. » « Bah toute façon, karaté, judo, bah c'est eux qui m'ont fait rentrer dans le sport parce qu'au début quand j'étais petit moi c'était pas tellement mon truc. Mon père il m'a inscrit 2 ans au karaté, 2 ans au judo tu vois ça m'a fait 4 ans direct. Mais ouais si, si, si, si mes parents ils sont sportifs, ils m'encouragent tout le temps tu vois. C'est bien. » « C'est une bonne ambiance, c'est bien. » « […] il est gentil Erwan moi je l'aime bien. Ouais Erwan c'est un bon tu vois il est prof mais il est papa, tu vois. On sent quand même le papa, ça va il est gentil, il est bien. […] il est là pour toi. » « […] il va être toujours là. Il va t'aider quand même, tu vois. […] si ça lui fait plaisir t'es content. » « […] je prends un coach à moi et tout c'est bien. mais c'est sportif hein. » « Moi je préfère me prendre le coach parce que sinon moi je vais faire, je vais faire 100 abdos, je vais faire 50 pompes tu vois je vais avoir mal je vais dire aller hop c'est bon, tu vois je vais fumer une clope tout ça. Que le coach j'ai mal il va dire aller hop on va là bas, il me lâche pas. Toujours pousser, la structure, motiver tout ça. » « […] le foot moi ça a toujours été plus, on est 10 tu vois on est 10 bons copains, on se connait tous on va faire un 5 contre 5 dans un soccer un truc comme ça. »

Hypothèse	Le sport est créateur de lien social
Entretien 5	« […] j'essaye de connaitre ces jeunes dans les ateliers qui leurs sont proposés la première semaine. Donc ça sera du sport, du code de la route, du bâtiment, de la classe. […] qu'on puisse commencer à se connaitre, à discuter sur l'informel sans forcément parler de projet. « […] échanger avec les jeunes qui participent également à cet atelier là, pouvoir échanger faire de nouvelles rencontres. Même de tisser des liens aussi bien avec les professionnels qu'avec les jeunes également. » « Moi je me sers du sport pour créer du lien avec les jeunes, ça permet en quelque sorte de faire tomber des barrières quoi, des limites. […] je participe avec les jeunes comme Erwan aussi participe avec les jeunes et se met en mouvement. C'est pas du sport comme on peut le voir en milieu scolaire quoi […] on fait tout avec eux du coup, que ça soit aussi bien en sport qu'en bâtiment. Ouais en sport on pratique le sport avec eux donc moi voilà je me sers de l'atelier sport pour la rencontre avec le jeune parce que c'est un média assez simple pour rentrer en relation […]. » « […] je vais essayer de voir comment on pourrait l'inscrire sur un club hors UEAJ, hors foyer, hors soccer, un vrai club de football quoi. » « […] l'accompagnement vers l'inscription d'un club qui a été faite par un collègue […]. »
Entretien 6	« […] c'est une manière effectivement d'entrer en relation que je trouve intéressante […] »
Entretien 7	« […] comme j'anime bah les ateliers boxe ou muscu, des fois mes premiers contacts avec les jeunes à l'UEAJ c'est par le biais du sport et ensuite je les revoie en classe. Mais du coup comme la confiance s'est faite ou la complicité, l'accroche comme on peut appeler dans notre jargon, s'est faite un petit peu, il était rassuré, il était content et il vient en classe d'une manière moins frileuse en disant fais moi confiance. » « […] j'interviens comme on est en petit effectif je mouille le t-shirt avec eux. » « Et puis dans un club ils vont être confrontés avec d'autres jeunes qui sont pas PJJ, ils vont sortir enfin, surtout ceux qui sont au foyer. »
Entretien 8	« […] c'est un projet citoyenneté en fait le sport aussi, c'est se dire d'intégrer les jeunes à la vie civile normale quoi, à la recherche du droit commun c'est clairement ça hein. Toute façon c'est quand même l'objectif, c'est que nous on ne reste pas dans la course longtemps, qu'on soit à un moment là dans leur parcours mais de les orienter vers le droit commun donc quand on peut les faire sortir vers des clubs de sport, vers des asso et tout ça on y va quoi. »

Hypothèse	Le sport est créateur de lien social
Entretien 9	« […] je pense que le sport comme tous médias à partir du moment où il est accepté, il va permettre de justement avoir une autre relation. Mais bon c'est vrai que le sport c'est un bon vecteur quoi. » « […] le sport participe comme une autre activité justement au développement aussi et puis à la socialisation. » « […] je pense que c'est vraiment un vecteur de socialisation enfin je veux dire de façon générale. […] c'est un vecteur qui passe bien auprès des jeunes à la différence d'autres, qui peut rassembler quand même et mobiliser je pense quand même plus facilement les jeunes parce que bah comme on disait c'est une question de culture aussi. »
Entretien 10	« Dans certaines familles on se rend compte en effet que le seul lien c'est autour du match de foot à la télé, supporter le même club que papa etc. » « […] c'est vraiment une mise en lien avec le gamin extraordinaire. Je dis souvent, une activité avec le gamin telle quelle soi, c'est 10 entretiens de gagnés et ça j'en suis convaincu. Et en hébergement ça fait partie de la vie, faire avec, le être avec. Et ça le sport est un très bon vecteur, c'est un très très bon vecteur de être avec et vivre avec. On se retrouve autour de ça. »
Entretien 11	« […] que je suis assez facile dans mon entrée en relation avec les jeunes. » « À partir du moment où je suis rentré en relation par ce biais là en fait je fais ce que je veux et du coup ça m'intéresse […] » « […] au départ quand les jeunes sont là j'essaye même pas de les connaitre, j'essaye de leur proposer une entrée en relation. Et ça va être par le sport, par des activités à risque, par des sorties voilà moi c'est mon entrée en relation et c'est une espèce de confiance qui s'installe où t'apprends à me connaitre, j'apprend à connaitre le jeune tu vois que bah ouais peut-être on peut faire des choses, et après on passe voilà du coup toi t'es placé pour ça on va travailler là dessus on va faire ça. Donc moi j'utilise le sport pour ça, pour l'entrée en relation et pour faire tout le travail qu'il y a autour. » « […] apprendre à se connaitre et apprendre à être à la même hauteur dans un premier temps. J'aime bien cette idée de, tu vois je prends souvent les projets activités à risque que je fais quand on fait du saut à l'élastique ou quand on fait du saut en parachute ou quand on fait du moto cross des trucs qui vraiment te mettent en danger, quand on le fait ensemble avec un jeune de 17 ans et moi avec mes peurs tu sais j'ai beau faire le malin tout le temps bah je fais pas le malin tout le temps moi aussi j'ai la trouille des fois et du coup on apprend à se connaitre en tant qu'hommes d'abord et après tu emmènes effectivement les contraintes qui peuvent être inhérentes au boulot. »

Hypothèse	Le sport est créateur de lien social
Entretien 12	« Puis en plus je m'entendais bien avec le groupe donc ça me faisait marrer de faire du sport. »
SYNTHÈSE	Le sport pour les jeunes en conflit avec la loi est une activité facilitant le lien social par une première approche avec l'adulte, des relations qui se créent au cours de la pratique et qui perdurent au delà, et par une socialisation familiale ou en rapport avec des personnes structurant le droit commun. ▸ Entrée en relation avec le jeune ▸ Socialisation du jeune avec sa famille, ses pairs sportifs ▸ Socialisation qui perdure dans le temps ▸ Relation avec le droit commun facilitée ▸ Idée d'équité par la pratique des sports à risque et la mise en mouvement des adultes avec les jeunes (professionnels du sport ou non)

Hypothèses	Le sport peut tendre à exclure les jeunes
Entretien 1	« […] ça doit pas écraser, et c'est là que la limite est parfois très mince, c'est que c'est bénéfique tant que ça reste dans un bon état d'esprit. Ça devient négatif quand ça écrase l'autre. » « […] dans l'idée de, toi t'es pas bon, toi t'es le meilleur, toi t'es le plus mauvais, c'est moins intéressant pour moi. » « Ça peut amener de la déception mais là aussi y'aura, parce qu'il y a des jeunes qui ne seront pas retenus, parce que d'autres peuvent être retenus etc. »
Entretien 3	« Et tu vas voir, si tu vois un joueur qui est footballeur, celui qui est allé à l'école et celui qui n'est pas parti à l'école. Ou celui qui est allé dans la rue. […] C'est bizarre, c'est 2 mondes, ils réfléchissent pas pareil. Tu vois, ils réfléchissent pas pareil. »
Entretien 4	« Non, j'accrochais pas le sport à l'école. Je le faisais parce que, tu vois ça te permet de te remonter une bonne note c'est toujours mieux dans la moyenne mais, j'ai jamais accroché le sport à l'école. Moi c'était pas mon truc, j'aimais pas, franchement j'y allais, j'oubliais mon sac. Je faisais mais j'aimais pas. […] De base j'aime le sport mais c'est le contenu tu vois avec, c'est que t'es au collège, je sais pas c'était pas, après pour moi c'était pas mon truc. » « J'ai du mal un petit peu à faire un foot tu vois comme ça dans les clubs ou avec des gens comme ça, j'accroche pas. » « […] la performance tu vois j'accroche pas. » « Mais c'est vrai que si c'est 3 grosses activités comme ça, en fait moi quand j'y vais pas c'est parce que y'a foot et je sais que quand t'y vas faut faire les 3. Tu vois. Enfin nous c'est ce qu'on nous dit, si t'y vas c'est mieux de faire les 3. Du coup quand y'a foot, du coup au Michelet je sais qui y'aura foot. »

Hypothèses	Le sport peut tendre à exclure les jeunes
Entretien 6	« […] quand je travaillais au foyer la PJJ n'était pas encore ce qu'on appelle le tout pénal enfin c'est à dire que c'était pas recentré sur les mesures pénales donc le foyer pouvait accueillir aussi des jeunes, alors article 375, au civil ce qui amenait une mixité de population, mixité aussi fille-garçon ce qu'on retrouve beaucoup moins, et c'est plus compliqué à gérer aussi. » « Oui y'en a qui ont en tout cas participé aux différentes journées. Ce que donnera la sélection je ne sais pas, je ne sais pas. Alors le soucis c'est l'histoire des 18 ans là. »
Entretien 7	« Trop compétitif, trop élitiste, qui fait que l'important de participer c'est pas vraiment ça. Donc déjà c'est sélectif, ça me gène un peu. » « Mais voilà y'a des équipes qui jouent tellement la gagne qu'ils vont chercher des mineurs non délinquants, non PJJ mais des champions dans des clubs, pour leur équipe, pour être sur de gagner. Alors c'est vrai que quand nous on amène des jeunes, nos jeunes qui sont pas des sportifs de haut niveau mais qui essayent de donner le meilleur d'eux mêmes, bah j'ai vu que parfois ils étaient vraiment dégoutés de la différence de niveau, ils se demandaient mais c'est qui, d'où ils viennent, d'où ils viennent ces gens là ? » « […] déjà y'a que 20% des filles sur un public PJJ classique […] Je pense qu'elle ne s'y retrouvent pas. Y'a que basket pour elles, basket ou courir, et natation voilà. Ils ont rajouté un sport, le rugby, mais c'est quand même très viril comme sport, je sais pas si il y a beaucoup de filles qui sont attirées par le rugby. » « […] auparavant on travaillait avec la protection et le pénal, maintenant c'est tout au pénal […] »
Entretien 8	« Après on est sur une population quand même de manière générale plus précarisée que la population générale hein ça c'est sur. Donc parfois des jeunes qui vivent dans des conditions matérielles où ils n'ont pas du tout l'occasion d'accéder à une pratique sportive. »

Hypothèses	Le sport peut tendre à exclure les jeunes
Entretien 9	« […] mais quelques fois sur ces 15 jeunes vous avez 7 jeunes du foyer, donc vous imaginez aussi ce que ça peut provoquer. Parce que c'est vrai qu'en foyer il y a des choses qui sont plus criantes, et les jeunes sans les stigmatiser ils sont plus visibles quand ils viennent du foyer. Donc quand ils viennent à 6 ou 7 ils rejouent un peu leur groupe par rapport aux autres qui sont un peu plus éloignés, alors des fois ils se retrouvent, ils se connaissent aussi donc y'a vraiment après les phénomènes de groupe et souvent on doit gérer et notamment avec les jeunes du foyer c'est tous ces problèmes là. » « […] après de toute façon il y a la sélection. Après le Michelet, l'esprit Michelet ne me demandez pas ce que j'en pense ! » « Parce que si l'UEAJ est souhaitée sur toute la semaine, couic des jeunes ici ça veut dire qu'ils n'ont pas d'activités ici […] »
Entretien 10	« […] je rappelle que Michelet, Edmond Michelet c'était vraiment aller chercher les gamins qui ne pratiquent jamais de sport pour les amener à pratiquer, c'est ça l'esprit du Michelet. L'esprit c'était vraiment ces gamins de l'Éducation Surveillée au départ mais des gamins qui étaient le plus loin du sport dans leur vie. » « Tu me posais la question sur des inégalités, y'avait des régions qui n'arrivaient pas à amener de filles. »
Entretien 11	« Mais c'est juste que j'aime pas le corporatisme. Tu sais là en fait c'est PJJ, PJJ, PJJ, PJJ, PJJ. » « […] ils mettent les mineurs délinquants ensemble moi ça me fait chier ça en fait, j'aime pas ça donc c'est pour ça que je le fais pas. Mais après c'est bien, mais après c'est la vitrine de la PJJ donc je vais pas critiquer ça sinon mais moi je le ferais pas parce que j'aime pas le principe. […] De rester entre nous, de faire ça entre nous tu sais j'aime pas. En plus c'est tellement important, c'est PJJ quoi, c'est PJJ PJJ. Moi j'aime pas enfermer les jeunes à la PJJ en fait. »
Entretien 12	« Ici j'ai pas envie d'en faire, j'aime pas l'esprit du groupe, j'ai pas envie de m'amuser avec quelqu'un que j'aime pas. […] moi j'aime pas l'esprit du groupe alors du coup moi j'aime pas jouer avec les autres. La première fois que j'ai été au soccer je voulais voir comment ça se passait. Puis après j'ai commencé à avoir les embrouilles avec les jeunes alors là je voulais même plus en entendre parler. Ils ont cas jouer à leur soccer, moi je les regarde j'attends que ça se passe. […] Moi des fois j'avais envie d'y aller mais j'avais pas envie de jouer avec le groupe donc du coup. Moi c'est le groupe qui me bloque. »

Hypothèses	Le sport peut tendre à exclure les jeunes
SYNTHÈSE	L'exclusion des jeunes dans le sport peut-être liée : ▸ au niveau de pratique ▸ aux structures de droit commun (le club sportif) dans lesquelles ils ne se retrouvent pas ▸ au phénomène de groupe (jeunes du foyer vs jeunes venant d'ailleurs) ▸ au statut social et économique ▸ au genre (pratique « genrée ») ▸ à leur situation judiciaire ▸ à leur âge (dans les événements sportifs de la PJJ)

Grille d'observation

1. Cadre matériel

- Lieu (relation avec les jeunes, position, si c'est dans un endroit fermé ou ouvert)
- Par qui d'autre est-il utilisé ?
- Objets importants (et leur usage)

2. Cadre humain/ interactionnel

- Participants : qui sont-ils ? Quelle est leur catégorie sociale ? Leur âge, sexe ? Leur relation entre eux ? (Y a t il des absents ? Pourquoi ?)
- État d'esprit des jeunes à leur arrivée/ à la fin de la séance
- Ma place dans la séance (participation ou non)
- Mots utilisés (lexique)
- Événements marquants (disputes, violences, discussions, réflexions sur eux-mêmes ou les autres)
- Les groupes qui se forment/ les mises à l'écart (pourquoi ?)
- Le discours de l'éducateur sportif/ recadrage ou valorisation, de quelle manière ?

3. Cadre organisationnel/ temporel

- Date/ moment de la journée
- Ce qui a précédé/ ce qui suit la séance sportive
- Déroulement de la séance/ entrée dans la pratique
- Implication des jeunes dans la séance
- Disposition spatiale des personnes et du matériel (cadre de déambulation)
- Quel sport ? Quelles règles ? Énoncées ou pas ? Qui choisi ?
- Les objectifs de la séance ? Énoncés ou non ?
- Niveau de pratique demandé ?

Exemples d'observations

Observation : Mercredi 14/02/18
Journée inter-régionale à Caen, préparation et sélection au challenge Michelet 2018.

Le jeune particulièrement observé est un jeune de l'UEAJ (Pierre) qui y apprend l'électricité, il a 18 ans, il joue au foot en club et est plutôt calme et attentif. Il ne fume pas.

Cadre matériel :

Gymnase municipal public à Caen, fermé.
Cage de hand, matériel spécifique à l'entrainement.

Cadre humain :

40 jeunes suivis par la PJJ dans l'inter-région.
Une majorité de garçons (seulement 4 filles). Ils ont tous entre 13 et 18 ans. Les jeunes ne se connaissent pas à part certains qui ce sont déjà vus au cours d'une inter-région antérieure.
Des éducateurs PJJ qui accompagnent les jeunes et participent aux activités .
Des éducateurs sportifs de l'association Léo Lagrange qui encadrent les activités.
Je suis « spectatrice » dans les gradins
Tout le monde se salue au début de la journée.
Les jeunes et leurs éducateurs sont répartis sur différents ateliers sportifs puis font des matchs.

Cadre organisationnel :

L'entrée dans la pratique se fait par un film de l'édition de 2017 du challenge Michelet, sensibilisation des jeunes. Puis il y a de la musique en même temps que les jeunes font les ateliers par petits groupes, suivis de près par un éducateur sportif qui leur donne les consignes et les motive. Les jeunes sont plus ou moins attentifs selon les ateliers. Certains gardent leur casquette, capuche. L'atelier où les jeunes sont le plus investis est l'atelier collectif où ils interagissent entre eux. C'est aussi celui où on les réunit le moins pour des consignes (jeu de l'épervier classique).
Mots utilisés : « bâtard » du à la frustration.

Disposition spatiale : 4 ateliers (2 avec ballons, un de rapidité et un épervier) sur le terrain spécifique au rugby. Les jeunes ne communiquent pas beaucoup entre eux mais sont appliqués dans les tâches à effectuer. Certains jeunes ont les mains dans les poches, s'assoient en tribunes, on sent un réel manque d'intérêt et une mise à l'écart. Les ateliers durent environ

10-15 minutes. Les jeunes au fur et à mesure de l'avancée des échauffements et des encouragements des éducateurs se motivent, on les voit sauter ou bien s'échauffer lorsqu'ils ne sont pas en activité. Aussi des interactions entre eux se développent. Tous sont « volontaires » et dans un bon état d'esprit, ils ont envie d'être sélectionnés par le challenge. Tous sont en tenue de sport. Des temps assez longs sont laissés entre les différents ateliers afin que les jeunes interagissent entre eux mais aussi avec les éducateurs. On les entend débrieffer de leur exploit ou d'autres évènements en rapport avec la pratique. Un jeune interpelle un autre jeune à côté de moi afin de lui faire savoir qu'ils étaient dans la même équipe au cours de la journée inter-régionale précédente, ils ont discuté et un a donné des bonbons à l'autre. On note une solidarité entre eux, une cohésion, un sentiment d'appartenance à un groupe, sans même qu'ils ne connaissent leurs prénoms. Le cadre mis en place fait en sorte de pouvoir garder l'oeil sur les jeunes sans trop être derrière eux. Il est sécuritaire et ne permet pas de débordements.

2ème phase de la matinée : matchs 5 contre 5 de rugby touché. Les filles sont tout de suite remplaçantes (c'est aussi leur volonté) certainement manque de confiance dans une pratique quasi exclusivement masculine. Explication des règles par l'éducateur avant la pratique sur 1/2 terrain (les 4 équipes jouent simultanément). 1 encadrant par équipe. l'absence de plaquage est bien mise en avant par les éducateurs, il y a une volonté d'éviter les affrontements trop physiques et les violences.
« Putain » : le rugby est un sport de contact mais aussi un sport qui change les repères des jeunes plus habitués au foot (exemple: passe vers l'arrière). Ça amène de la frustration de ne « pas avancer » (on entend beaucoup ce mot).
« Trop perso mon frère » : exploit perso qui ne s'est pas concrétisé. 1 autre jeune de l'équipe s'agace avec des mouvements de bras.
Lors des changements, ils se tapent dans la main, surement par habitude de voir ça à la TV. Cela montre une certaine solidarité entre les jeunes d'une même équipe.

Premier match pas de débordement, les jeunes écoutent les coachs même si certains sont plus impliqués que d'autres. Point sur les règles à la fin du 1er match. Les jeunes s'agacent notamment de la petite taille des terrains qui les empêche de marquer (pas d'essai au premier match). Les éducateurs s'appliquent au bon respect des règles (très spécifiques!) à la discipline et encouragent les jeunes par des applaudissements (mise en avant). Les jeunes râlent sur certaines décisions d'arbitrage mais l'enjeu du match prend tout de suite le dessus (et la volonté d'être sélectionné) et ils se re-concentrent. D'abord placée seule dans les tribunes, je suis rejoins par des jeunes remplaçants qui commentent (avec leur langage) les actions du match. Fierté de l'équipe bleue qui a marqué et s'encourage, réelle cohésion de groupe, sentiment d'appartenance apparait. Les jeunes parlent entre eux sur la touche.
On sent de la fatigue par des contestation d'arbitrage, des coups de pied inappropriés (dans le ballon), un manque d'envie, du jeu trop perso. Mais un certain fair-play est à soulever.

3ème match à midi, interactions entre jeunes et éducateurs qui se charrient et rigolent ensemble. Discussion sur une action quand l'arbitre demande l'avis au jeune car il n'a pas vu l'action. Un jeune ne veut pas sortir, « t'es sérieux ». Mais au final il se plie à la décision. Agacement de ce jeune car juste derrière son équipe prend un essai. Sentiment de supériorité, il pense qu'il aurait pu éviter l'essai et insiste pour rentrer de nouveau. Il réussi. Les jeunes s'excitent, deviennent expressifs par les gestes, s'énervent, on sent qu'il est compliqué de les fidéliser plus qu'un certain temps sur la pratique. Système de classe : des jeunes dominent (ceux qui sont forts et sportifs) et d'autres sont mis à l'écart.

Le repas :

Organisé par des bénévoles de l'association Léo Lagrange, dans leur salle (à 5 minutes en voiture du gymnase). Les jeunes et les professionnels sont mélangés a cours du repas, les tables sont disposées sous forme de banquet. On est servi au fur et à mesure ce qui ne permet pas la « convivialité » du repas et les échanges. À la fin du repas les jeunes vont fumer dehors avec leurs éducateurs !

14h reprise des activités sportives.
Football sous forme de matchs. 2 équipes s'affrontent et 2 autres sont dans les tribunes pour « encourager » (c'est ce qu'il leur ai demandé du moins). L'activité « féminine » (le basket) a été supprimée sous prétexte du temps mauvais, car le terrain est dehors. Il y a donc une certaine mise à l'écart des filles malgré le fait qu'elle soient intégrées à l'activité football contre leur gré.

1ère phase : échauffement sous forme d'ateliers comme le matin. Des éducateurs dans les tribunes reçoivent des fiches d'observation afin de « juger » chaque jeune (notamment sur leur attitude). Il y a donc une certaine forme de compétitivité qui s'installe afin d'être sélectionné dans l'équipe finale. Les jeunes se félicitent entre eux, accolades lors de bonnes actions ou de but. Les spectateurs jeunes sont irréprochables. Le briefing des responsables sur le respect, le langage, la tenue (hors et sur le terrain) en amont de l'activité a eu un impact certain sur l'attitude des jeunes (on les a prévenu que s'ils ne suivaient pas ces règles, leur place dans l'équipe finale pour le challenge serait compromise). Clairement on observe un « code de bonnes conduites » à adopter afin de se faire sélectionner.

Observation : Mercredi 21 février
Séance sportive de l'UEAJ, 10h à midi.

Cadre matériel :

Gymnase municipal des Gayeulles (à Rennes), fermé. On est seul.
Les jeunes se changent dans les vestiaires.
Matériel sportif (amené par Erwan) : cross de hockey, mini cage de foot, ballon de basket et de foot, balle pour le hockey. Le gymnase dispose de cages classiques de handball (qui serviront au cours de l'atelier foot).

Cadre humain :

6 jeunes de l'UEAJ (dont 5 aussi au foyer), le PT STAPS (Erwan) et 2 autres professionnels de l'UEAJ. Tous participent, moi aussi. Il n'y a que des garçons sauf moi. Les jeunes ont entre 15 et 18 ans. Il se connaissent tous très bien. Les jeunes veulent tout de suite faire foot et sont réticents (au début) à l'activité hockey. Pendant l'explication des règles ils se dispersent et râlent. Entrée dans la pratique, par un match de hockey, compliquée mais par la suite ils se mettent dans l'activité (avec plus ou moins d'envie pour certains). Les jeunes respectent le cadre et les règles imposés par la pratique. Il n'y a pas de débordement mais des mots grossiers utilisés lors d'échec au tir par exemple. Les jeunes jouent tous entre eux, il n'y a pas de mise à l'écart même si certains sont plus investis que d'autres. L'engagement est quand même notable, le fait qu'il y ait des adultes les encouragent. Les éducateurs valorisent beaucoup les jeunes et instaurent des règles simples et compréhensibles par tous.

Cadre organisationnel :

Matin départ à 10h de l'UEAJ après que certains jeunes aient fumé leur cigarette. Départ en minibus jusqu'au gymnase (environ 10 minutes). À l'arrivée certains jeunes re-fument et entrent dans le gymnase s'accaparant le matériel. Début du match de hockey après explication des règles, qui sont parues longues pour les jeunes (ils sont très vite impatients). Match de 15 minutes. Puis penalty de hockey, les jeunes à ce moment là se dispersent beaucoup et commencent à jouer au football. Début du match de football avec les mêmes équipes. Une consigne est donnée au début qui n'a pas été entendue (écoutée) par tous les jeunes. Cela crée la frustration d'un jeune qui justement marque mais son but n'est pas validé en raison de cette règle. Il remet alors la faute sur le PT qui selon lui « n'a pas parlé assez fort ». Le match se déroule jusqu'à la fin de la séance. À la fin les jeunes vont fumer devant le gymnase pendant que les professionnels ramassent le matériel. Ce groupe de jeunes parait difficile à fidéliser au moment de la pratique d'où le fait qu'il y ait un temps restreint de pratique, quasiment que des matchs (pas d'échauffement ni d'étirements!) et des règles très simplifiées.

Les jeunes fonctionnent clairement en bande/ en troupeau (ils se suivent, par exemple quand un va fumer tous y vont, même ceux qui ne fument pas). En revanche il y a peu de communication entre eux, on sent même une certaine insensibilité au cours de la pratique (ils ne se font aucun encouragement, pas de félicitations). On sent bien que le but est de « briller » à niveau personnel. Après une dernière cigarette, les jeunes montent dans le bus pour rentrer manger (au foyer pour certains, à l'extérieur pour d'autres).

Observation : Lundi 26 février 2018
Journée cirque « bascule » dans le cadre d'activité sportive de l'UEAJ, de 9h à 16h.

<u>Cadre matériel</u> :

Gymnase municipal au Landrel (Rennes). On est seul.
Présence de beaucoup de matériel sportif dont des tapis utilisés pendant la journée. Le matériel spécifique à la voltige (la bascule notamment) est apporté par les professionnels qui encadrent la journée.

<u>Cadre humain</u> :

Participants : moi, 3 jeunes garçons (Pierre, Jean, Momo) de l'UEAJ qui ont entre 16 et 18 ans et se connaissent très bien, Erwan (PT STAPS) et une jeune en service civique dans l'association partenaire. Un autre jeune de l'UEMO nous rejoint avec son éducateur (qui ne participe pas du tout à la séance, même en observation…).
Encadrants : 2 spécialistes (une femme et un homme) de l'activité, intermittents du spectacle.
L'après midi, 2 jeunes nous quittent pour cause de rendez vous (le sport n'est pas une priorité, importance de l'APS dans la prise en charge ?) Le dialogue s'installe facilement par l'appréhension à l'activité.
Évènements marquants : un jeune décroche l'après midi et par intermittences s'intéresse à la pratique (il a eu un échec et peur, il n'a donc pas voulu persister). Les jeunes se parlent mais on sent une certaine distance le matin avec le jeune venant de l'autre structure, distance qui disparait l'après midi car ils ne sont plus que 2 à pratiquer.

<u>Cadre organisationnel</u> :

Début de la journée à 9h15, on se rejoint à l'UEAJ. Le PT pour sensibiliser les jeunes à l'activité leur montre une vidéo dans une salle de l'UEAJ. Puis départ en voiture avec les 3 jeunes pour le gymnase. On est accueilli par 3 personnes (les 2 encadrants et une jeune fille en service civique). Tous ensemble on décharge le matériel du camion et on l'installe dans le gymnase. Les jeunes se familiarisent avec et discutent avec les intervenants. Début de l'activité à 10h15. On commence par des échauffements, en binôme où on doit se toucher. On sent que le rapport à l'autre est compliqué. Puis on fait un exercice où on doit se laisser tomber en arrière, certains jeunes appréhendent beaucoup, on sent qu'il y a un manque de confiance. Mais certains autres jeunes sont très volontaires et n'ont pas d'appréhension. Puis exercice de bascule par 2 où tous sont très attentifs (surement du fait de l'appréhension). Au fur et à mesure de l'activité ils prennent confiance et s'investissent plus, même si certains échecs les frustrent beaucoup. Néanmoins, il n'y a que 2 personnes qui peuvent pratiquer à la fois, les autres ont alors tendance à se disperser sur les tapis et à ne plus être attentifs. En revanche, pendant les exercices de salto, tous sont très investis et volontaires, ils veulent

qu'on les regarde et nous montrent ce qu'ils savent faire. Puis les jeunes sont répartis dans des groupes de 4, chaque groupe ayant sa bascule. Des règles très strictes sont imposées pour des raisons de sécurité. Les jeunes les respectent mais parfois ont tendance à ne pas écouter les consignes/ conseils par peur ou au contraire par excès d'engagement (les règles de sécurité pour soi sont plus facilement respectées que les règles pour les autres, exemple : comment on descend de la bascule pour ne pas faire tomber et blesser l'autre). Le matin la pratique termine à 12h30. On va tous manger au flunch. Reprise des activités à 14h jusqu'à 16h30 (rangement du matériel tous ensemble qui prend un certain temps à la fin).
Disposition spatiale : 2 bascules sur le terrain et des tapis tout autour (pour la sécurité). D'autres tapis sont sur les côtés, sur lesquels les jeunes n'hésitent pas à aller lorsqu'ils ne sont pas concernés par l'activité.
Aucun objectif de séance n'est énoncé (mais on sent de net progrès au cours de la journée!) si ce n'est de participer et prendre du plaisir (on ne force pas un jeune qui ne veut pas faire un exercice). Le niveau de pratique évolue clairement entre le début et la fin de la journée ce qui encourage les jeunes et les fidélise à la séance sur la journée. Comme les progrès sont visibles et permettent de faire des choses moins « banales » et plus spectaculaires, cela valorise très clairement les jeunes.

L'intégration sociale par le sport… voilà une notion très en vogue ces dernières années. Effectivement, par toutes les valeurs qu'elle sous-tend, la pratique physique est un outil pédagogique très largement exploité dans la remobilisation et l'éducation de publics en difficulté sociale tel que les chômeurs, les jeunes des quartiers, et… les jeunes délinquants sous contrôle judiciaire. En effet, une place de choix lui est accordée au sein des textes institutionnels, garantissant le cadre à l'action éducative. Elle y apparait comme outil d'insertion sociale et professionnelle dans un projet plus global. Mais est-ce vraiment le cas ? Et quant est-il de son réel usage auprès des jeunes sous main de justice ? Plus encore, les APS soulèvent bien des enjeux de part la portée symbolique qui leur est consacrée dans la société française, pays où les loisirs, accessibles à tous, sont synonymes d'intégration sociale réussie. Ainsi cet écrit vous permettra de mieux concevoir et de mieux comprendre les usages sociaux du sport au sein d'un établissement accueillant des mineurs en conflit avec la loi.

Mots clefs : intégration sociale, sport, pratique éducative, jeunes délinquants, loisirs.

Social integration through the sport ... this is a very popular concept these last years. Indeed, by all the values that it underlies, physical practice is a pedagogical tool very largely used in the remobilization and education of public with social difficulties such as the unemployed, young people in neighborhood, and ... young delinquent on judicial control. Indeed, a special place is agree to it in the institutional texts, guaranteeing the setting to the educational action. It appears as a tool for social and professional integration in a more global project. But is this really the case ? And what about its real use with young people under criminal justice control ? Even more, physical activities arouse many issues because of the symbolic impact that is consecrate to them in French society, a country where hobbies, accessible to all, are synonymous with successful social integration. So, this writing will allow you to perceive and understand better this educational practice that is sport in an establishment for minors who have been in trouble with the law.

Key words : social integration, sport, educational practice, young delinquents, hobbies.